This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Princeton University Library
32101 067478584

Digitized by Google

5004
.922
1902.v.3

Library of

Princeton University.

Digitized by Google

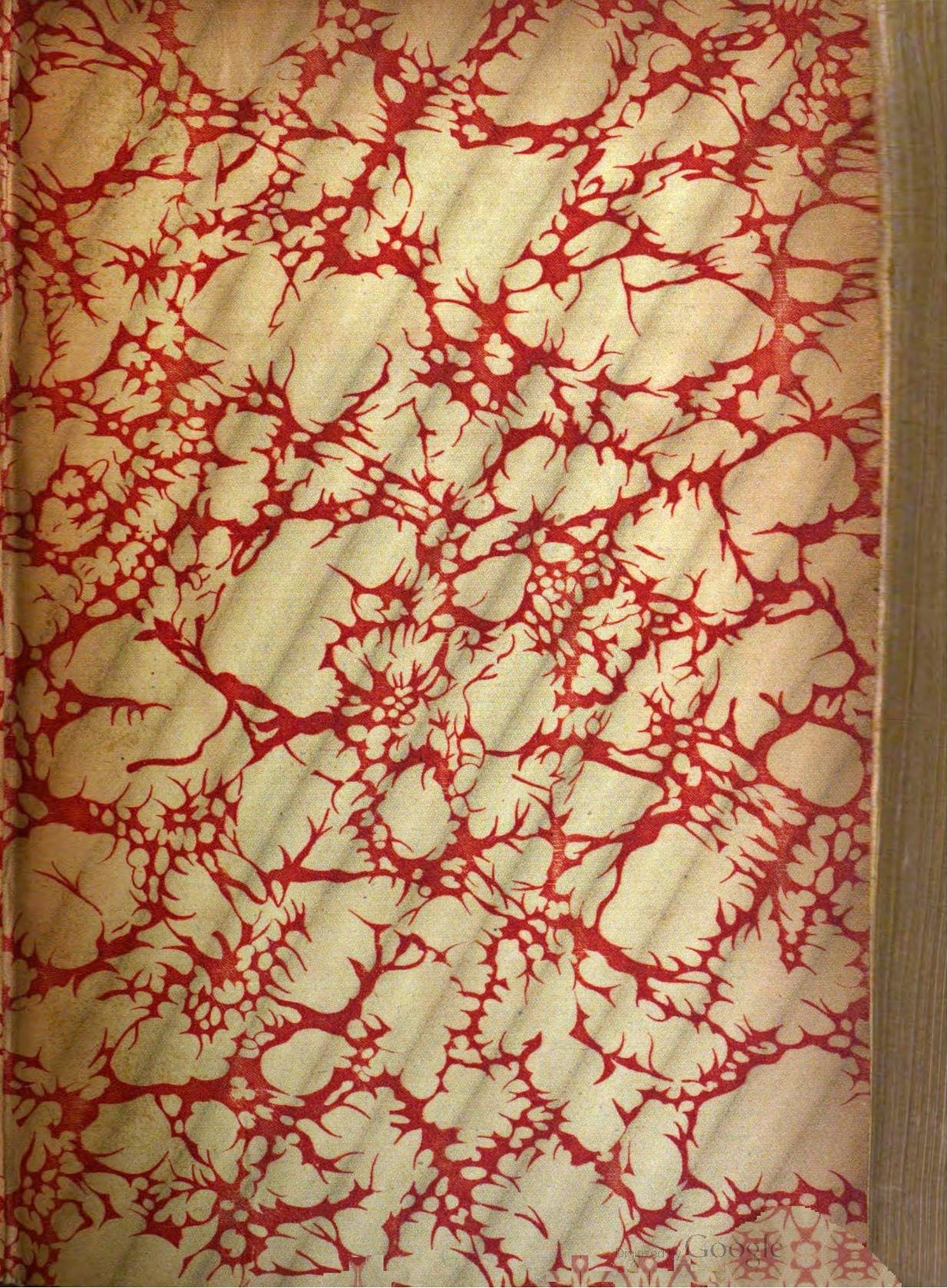
Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE

15 SEPTEMBRE — 15 DÉCEMBRE 1902

Digitized by Google

LYON. — IMPRIMERIE EMMANUEL VITTE, RUE DE LA QUARANTAINE, 18.

Digitized by Google

L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE

Antérieurement « La Controverse et le Contemporain »

revue mensuelle publiée sous la direction

D'UN COMITÉ DE PROFESSEURS DES FACULTÉS CATHOLIQUES DE LYON

avec le concours

DE NOMBREUX SAVANTS ET ÉCRIVAINS

NOUVELLE SERIE. — TOME XLI.

15 SEPTEMBRE — 15 DÉCEMBRE 1902

ON S'ABONNE : **A Lyon**, FACULTÉS CATHOLIQUES, 25, rue du Plat, et à la librairie Emmanuel VITTE, place Bellecour, 3.
A Paris, à la succursale de la librairie Vitte, 14, rue de l'Abbaye (VI[e] arrond.).
A Londres, chez BURNS et OATES, 28, Orchard Street, Portmann Square, W. C.
A Madrid, chez Albert GAYAN, 4, Puerta del Sol.
A Montréal (Canada), chez CADIEUX & DEROME, 205 et 207, rue Notre-Dame.

Digitized by Google

Digitized by Google

LE PRÊTRE

D'APRÈS M. L'ABBÉ PLANUS

Le nom seul de M. l'abbé Planus évoque dans ma pensée, des souvenirs qui me sont bien chers et que je demande la permission de raconter, ici.

C'était dans le cabinet de travail de Mgr Besson. Un peu fatigué par un long voyage, l'évêque racontait avec un art exquis, les petits faits qui l'avaient intéressé ou amusé. Il avait en face de lui, son vicaire général M. l'abbé Gilly qui devait devenir, à son tour, évêque, et dont on vante encore à Nîmes, la piété, la simplicité de vie, l'amour de l'étude, la bonté souriante et le dévouement, à la fois paternel et un peu fraternel, aux prêtres de son diocèse. Donc, Mgr Besson parlait d'un vicaire général d'Autun qui occupait, dans le palais épiscopal, une chambre très élevée. Mgr Perraud avait proposé de faire graver sur la porte de cette chambre, l'inscription suivante : *Planus in excelsis.* Soit, avait ajouté Mgr Besson s'adressant à l'évêque d'Autun, mais je solliciterai l'honneur de compléter votre rédaction première, Monseigneur, par ces trois autres mots : *excelsior ipse videtur.*

Ce vers latin me paraît convenir non seulement à la personne de M. l'abbé Planus, mais encore à l'étude magistrale qu'il vient de faire paraître et qui porte un bien beau titre : *le Prêtre.* Des hauteurs de la théologie (*in excelsis*)

485890

Digitized by Google

il envisage la mission du prêtre, sa gloire surnaturelle, son humilité sociale, ses devoirs, ses épreuves, sa force. Mais quand il le faut, M. Planus, n'hésite pas à descendre de ces hauts sommets dans les humbles vallons, voire dans les tristes cavernes de la vie morale.

En même temps, il perfectionne et adapte aux besoins intellectuels de notre génération un type d'éloquence qu'on ne saurait trop étudier. Car enfin, il serait peut-être temps de se demander si nous possédons en l'an de grâce 1902, un type d'éloquence dont on puisse dire, avec certitude, qu'il est le bon. Certes, nous prêchons souvent et nous cueillons tous (*docti indoctique passim*) d'amples moissons de lauriers. Tel prédicateur que je connais fut comparé, naguère, à saint François de Sales, tel autre rend service à la mémoire de Fléchier par les parallèles incessants que provoquent ses discours; d'autres, plus nombreux, font revivre Lacordaire. Hélas! nous en connaissons un trop grand nombre de ces prédicateurs qui imitent ou croient imiter Lacordaire. Ils n'ont pas conscience du ridicule énorme qui s'attache nécessairement à de pareilles tentatives, mais ils réussissent, trop souvent, à fausser le goût des auditoires contemporains. Dans certaines paroisses, on écoute prêcher, comme on écoute pleuvoir, avec, par surcroît, le plaisir très fin de prévoir point par point, la réalisation d'un programme bien connu. Ici un compliment à l'évêque, là une description comme on les aimait en 1830, plus loin une scène pathétique, qui est suivie d'un appel aux incrédules absents, etc., etc.

M. l'abbé Planus, lui, ose prêcher, comme il croit qu'on doit prêcher, à la fin du dix-neuvième siècle, et au commencement du vingtième, et c'est pourquoi, l'apparition de ses trois volumes de discours pourrait marquer une date d'une certaine importance dans l'histoire de la rhétorique sacrée. Mais précisément parce que ses discours ont une valeur réelle et une originalité de bon aloi, je demande qu'il me soit permis de les apprécier en toute liberté. Si je rédigeais une simple notice bibliographique, je pourrais à la rigueur, me contenter de louer une œuvre, à presque

Digitized by Google

tous les points de vue, admirable, mais voulant dégager de cette œuvre une leçon pratique de vraie éloquence, je devrai forcément indiquer et ce qui mérite d'être pris en considération et ce qui est faible ou caduc.

Dans l'idée que M. l'abbé Planus se fait du prêtre il n'entre rien de cette modernité qui provoqua récemment dans une partie du jeune clergé tant d'enthousiasme. Il cherche en toute simplicité, à s'approprier la conception classique, traditionnelle, on pourrait dire éternelle, qui est formulée dans les livres saints ou dans les œuvres des maîtres théologiens, conception, à laquelle sans doute ne s'ajoutera rien d'essentiel.

Les petits talents exigés par l'adaptation de l'enseignement catholique aux goûts particuliers de telle ou telle époque ne comptent que faiblement aux yeux de M. Planus. Le vrai prêtre, à ses yeux, n'est pas celui qui sait jouer aux boules, avec ses paroissiens, fonder des caisses agricoles et composer des phrases ultra-modernes en l'honneur de la Démocratie omnipotente. Non, le vrai prêtre est celui qui possède la science du prêtre, c'est-à-dire, la théologie, les vertus essentielles du sacerdoce, le zèle et un amour de l'Eglise à la fois éclairé et ardent. Le reste, je veux dire l'ensemble des petits procédés par lesquels on conquiert la sympathie d'une paroisse lui sera donné par surcroît. Même M. l'abbé Planus ne craindra pas de consacrer toute une conférence spéciale aux œuvres les plus modernes, sociétés coopératives, secrétariats du peuple, bonne presse. Mais il demeure bien entendu que la vie intérieure, la théologie, la pratique des grandes vertus traditionnelles et classiques doivent absorber la presque totalité d'une vie sacerdotale. M. l'abbé Planus s'attache à ranimer et à fortifier et à faire apparaître dans toute sa beauté, la foi au sacerdoce : « Voici, dit-il, un autre obstacle à la pratique du devoir de la dilection des prêtres entre eux : l'insuffisance du devoir d'estime surnaturelle de leur vocation commune...

Les mieux disposés (d'entre les gens du monde) consentent à voir dans le prêtre, un prédicateur attitré de l'Evangile. Les autres ne l'apprécient guère que dans la mesure

Digitized by Google

des qualités naturelles qu'il peut avoir. S'il est doué du talent de la parole, s'il est instruit, si ses manières sont agréables, s'il fait preuve d'esprit de fermeté et de suite dans ses entreprises, s'il a du succès, on ne lui ménage pas les éloges qu'on accorde au premier venu. Mais de découvrir, sous la richesse ou la pénurie de nos qualités extérieures, ce qui est chez nous tous le fond commun et identique de notre dignité sacerdotale, nul ne paraît y songer. Or, à force de vivre au milieu de ce discrédit habituel de notre vocation, à force de subir l'influence de ces appréciations mondaines, nous finissons par perdre, nous aussi, sinon notre foi à la prêtrise, du moins quelque chose de la vigueur et de la fierté de notre foi. »

M. l'abbé Planus signale, ici, et déplore justement, un mal grave dont les conséquences intellectuelles, morales et religieuses sont incalculables ; un mal dont souffrent profondément tous ceux qui ont chevillé à l'âme, l'amour de l'Eglise. Nous n'osons pas ou nous ne savons pas nous affirmer prêtres, une fois sortis du sanctuaire ou de la sacristie. Il ne s'agit pas de provoquer inutilement nos contemporains ou de nous ingérer, mal à propos, dans les affaires politiques, mais il ne faut pas cependant, nous dédoubler et croire que nos amis ou nos adversaires approuveront ce dédoublement. On attend de nous que nous parlions, que nous agissions, que nous écrivions ou que, dans certaines circonstances, nous gardions le silence, en prêtres, et lorsque nous trompons cette attente, nous pouvons recueillir quelques compliments doucereux et équivoques, mais, à coup sûr, nous servons mal l'Eglise. En insistant sur cette timidité déplorable, M. l'abbé Planus a répondu à un désir intime d'un grand nombre de ses lecteurs et de ceux-là particulièrement dont il recherche l'approbation.

Toutefois, indiquer le mal, ses causes profondes, son grand et infaillible remède, ce n'est pas encore assez. Il est des causes secondaires qu'il importe de voir nettement ; il est des circonstances atténuantes auxquelles ont droit quelques-uns de nos frères égarés, un drapeau blanc à la main, dans la mêlée sociale. M. l'abbé Planus ne me tiendra pas,

Digitized by Google

sans doute, pour suspect de faiblesse, il sait que je n'ai pas l'habitude de cacher mes convictions profondes. Un professeur d'atticisme a institué, naguère, dans un réquisitoire pédantesque et discourtois, le procès de ma critique *sacerdotale*. Le même Monsieur prodigue des compliments outrés aux universitaires de sa coterie. Il consent qu'un prêtre s'occupe de choses intellectuelles, à la condition de ne jamais heurter de front les opinions — sacrées et infaillibles et immuables — qui dominent parmi les agrégés et aspirants, au doctorat. Mais si ce prêtre laisse deviner le dédain motivé que lui inspirent les niaiseries diplomatiques et les mièvreries des écrivains, à la mode, il encourt des condamnations graves.

Le cas de mon professeur d'atticisme n'est pas un cas isolé, il s'en faut.

M. l'abbé Planus n'ignore pas ces difficultés, et peut-être a-t-il raison de les dédaigner. Ou plutôt il ne les dédaigne pas, car s'il prêche aux prêtres, avec tant de force, la dilection mutuelle, c'est pour leur fournir un point d'appui solide et les aguerrir contre des tentatives d'intimidation, pour ainsi dire, constantes.

Ainsi donc, la pensée maîtresse de M. l'abbé Planus apparaît, dès maintenant, nette, courageuse et forte ; il veut faire revivre dans toute sa vérité, dans toute sa beauté, dans toute son efficacité, la grâce, au sens le plus complet et le plus élevé de ce mot, du sacerdoce catholique.

« Etant prêtres, vous avez en vous une seconde grâce, distincte de la première, qui se surajoute à la première et, du degré élémentaire de l'ordre chrétien, vous fait monter au plus haut sommet. Avant l'ordination, vous bénéficiiez des fruits généraux de l'Incarnation et de la Rédemption ; depuis, vous êtes entrés dans les puissances mêmes du Christ, pous en faire bénéficier vos frères. Vous servez d'instrument visible et d'agent à la plupart de ses opérations sur la conscience humaine. Suivant le mot bien connu, vous êtes devenus d'autres Christs. »

Les lecteurs se demandent, en lisant ces lignes, si, au cours de sa longue étude, M. l'abbé Planus pourra se

Digitized by Google

maintenir toujours à cette hauteur de pensée. Mais comment ne s'y maintiendrait-il pas, puisqu'il se fait une loi de ne développer ou de ne résumer que les principes de la théologie. Ses trois volumes sont tout simplement un cours de théologie traditionnelle et classique ; il paraphrase successivement, ou à la fois, saint Paul, saint Augustin, saint Thomas, Bossuet et Thomassin. Loin de paraître faibles par comparaison, les lignes que M. Planus emprunte à Thomassin, surprennent par leur prodigieuse beauté et expliquent admirablement le texte de saint Paul.

Les grands restaurateurs de l'ordre sacerdotal, au dix-neuvième siècle, Olier, Condren, Bérulle, saint Vincent de Paul, sont encore, et non moins heureusement mis à contribution. Bref, on se trouve en présence d'un ensemble d'idées élevées, classiques, catholiques avec intensité, aussi éloignées que possible des vaines discussions qui s'étalent dans nombre de revues et de journaux. Grâce à M. l'abbé Planus, le lecteur moderne peut se donner la bienfaisante illusion ou la joie réelle de vivre, pendant quelques heures, la vie du dix-septième siècle catholique. A ses doctes conférences s'appliquent d'eux-mêmes certains mots latins que nous avons souvent entendus, au séminaire, *nihil nisi grave, moderatum et religione plenum.*

Sous quelle forme M. l'abbé Planus présente-t-il les idées qu'il emprunte aux grands maîtres de la théologie ?

La question a une importance capitale. De plus en plus, les hommes instruits de notre génération se rendent compte que le dix-neuvième siècle n'a pas tout inventé, et, qu'en particulier, dans la connaissance de l'homme, il a fait preuve d'une faiblesse, d'une inexpérience et parfois d'une naïveté scandaleuses.

En théologie, comme en archéologie et en philosophie, il eut moins à créer qu'à synthétiser, à vulgariser surtout, des notions nettes et définitives. Mettons à part l'érudition proprement dite qui s'exerce le plus souvent sur les à-côtés des questions essentielles, et dont les résultats généraux demeurent, quoi qu'on en dise, contestés et contestables.

Digitized by Google

Sur ce qu'il y a de positif, d'intime, de substantiel et d'éternellement vivant dans le catholicisme, les écrivains du dix-neuvième siècle n'ont rien enseigné qui soit à la fois profond et nouveau. Et pourquoi, grand Dieu, nos directeurs intellectuels se mettraient-ils en peine de chercher des notions que d'autres ont déjà formulées avec une maîtrise incomparable ? Les géographes de nos jours ont, certes, une grande et belle mission à remplir, mais ils ne songent pas, s'ils ont du bon sens, à rivaliser avec Christophe Colomb ; il n'y a plus d'Amérique à découvrir. Il ne reste aux explorateurs que le pôle nord et quelques provinces de l'Afrique et de l'Asie. Ainsi, en est-il, sans doute, du traité des Anges, du traité de l'Incarnation et des grands principes de la vie intérieure. Heureux serons-nous, pour la plupart, si les moyens nous sont donnés de connaître, de comprendre dans une large mesure et de nous approprier cet enseignement divin.

C'est, je crois, le premier et le plus grand mérite de M. Planus de s'être affirmé, dans ses conférences ecclésiastiques, comme un simple disciple, presque comme un lecteur ou un récitateur. Très souvent, au cours de ses conversations il cite, et en latin, deux, trois, quatre, cinq, six lignes de texte biblique ou patristique. Or, la mode intellectuelle ne tolère plus de ces sortes d'insertions. Pour avoir essayé timidement d'ailleurs, de s'appuyer sur l'autorité de Cicéron, M. Léon Say, provoqua, un jour, les murmures de l'extrême-gauche. Oh ! répondit-il avec bonhomie, ce latin n'était pas pour vous, Messieurs, il était destiné à M. Joseph Reinach. Sans appartenir à l'extrême-gauche, certains lecteurs de M. Planus oseront dire peut-être qu'il abuse des citations latines.

Il se tromperont.

Tous les spécialistes de nos jours se créent une langue ou quelque chose qui ressemble à une langue, et ils paraissent extrêmement fiers des singularités de leur vocabulaire. Essayez de lire tel article philosophique ou exégétique ; vous n'y réussirez pas, si vous êtes étranger à la corporation. Je ne vois pas pour quels motifs, dans des réunions

Digitized by Google

uniquement sacerdotales, des prêtres rougiraient d'employer une langue qui est leur langue liturgique, théologique et scolaire, et qui, au surplus, peut remplir avantageusement l'office réservé, paraît-il, au volapuck et à l'espéranto. En ces temps troublés où toutes sortes d'extravagances pédagogiques mettent en péril, la vie intellectuelle de la France, il ne tient qu'au clergé de France, de s'assurer par l'usage familier du latin, une supériorité incontestable. Outre qu'il a fait preuve et de courage et de sincérité professionnelle, en multipliant les citations latines, M. l'abbé Planus a facilité son propre travail et le travail de ses auditeurs. Quelle traduction, par exemple, ou quelle paraphrase pourra jamais apporter à l'esprit autant de clarté, et se graver ensuite dans la mémoire, aussi facilement que le texte suivant de saint Paul : « *Alii quidem plures facti sunt sacerdotes, idcircò quod prohiberentur permanere; hic autem, eo quod maneat in æternum, sempiternum habet sacerdotium.* »

Non seulement, le latin a sa place marquée, une très grande place dans les conférences ecclésiastiques, mais je reprocherai à M. l'abbé Planus de n'avoir pas osé davantage en faveur des textes qu'il aime. Avec la très grande autorité dont il jouit, M. l'abbé Planus pouvait monter en chaire, les épîtres de saint Paul et même quelques commentateurs à la main, et là, bravement expliquer, mot à mot, le sens spirituel de tel passage de l'*Epître aux Hébreux*, par exemple, ou de l'*Epître aux Romains*.

Le style de M. l'abbé Planus est un style grave et châtié, ecclésiastique et universitaire, un style de prédicateur expérimenté qui connaît la médiocrité de la vie et qui se défie du monde. On devine aisément que l'auteur dédaigne les prouesses verbales de l'écriture semi-décadente, mais que, par contre, il a le souci constant d'être et de paraître, digne, informé, convaincu. « Vous vous étiez rencontrés, dit-il à ses confrères, vous vous étiez rencontrés avec Jésus-Christ ; vous étiez entrés avec lui dans un colloque intime. Il vous avait signalé l'obstacle précis et authentique qui entravait votre marche en avant vers la perfection sacer-

Digitized by Google

dotale. Et parce qu'il aurait fallu produire un acte de générosité décisive, accepter un sacrifice, un renoncement, un détachement coûteux, vous aussi, vous vous êtes dérobés; *contristatus in verbo, abiit mœrens.*

Et c'est pourquoi votre vie s'atrophie et languit au lieu d'atteindre ses légitimes proportions, s'étiole au lieu d'être féconde et de rendre le cent pour un.

Corrects, honnêtes au sens mondain du mot, vous l'êtes; je veux le croire, je le crois. Mais imitateurs avérés du Christ, mais saints ou en voie de le devenir; non pas; vous êtes bien obligés de l'avouer. »

Comment ne pas aimer ce langage? Il ne ressemble, en rien, à l'éloquence poncive et surannée qui s'obstine à remplir certains recueils de sermons, et il nous repose des audaces de langage familières à certains abbés du « dernier flamboyant » qui, après avoir laïcisé leurs habitudes d'esprit, ont enfin laïcisé leur style. Attraper le ton qui convient et la note absolument juste dans les conférences ou les polémiques contemporaines, est chose extrêmement difficile. Mieux vaut cependant rester en-deçà que d'aller au-delà, c'est-à-dire, mieux vaut passer pour un regressif que pour un adepte trop fervent de la dernière mode littéraire.

Il me souvient que dans une conversation plutôt orageuse, un prêtre laissa échapper, en pleine Sorbonne et à deux reprises, le mot « suggestif » qui a cessé depuis fort longtemps d'être moderne. Il n'en effaroucha pas moins deux vieux universitaires, M. Lenient et M. Himly. Suggestif, s'écriait M. Lenient avec des éclats de voix et des gestes mélodramatiques, suggestif! vous parlez le langage des décadents, Monsieur l'Abbé. L'auditoire riait bruyamment, amusé de cette colère. Plus circonspect, M. Himly caressa un instant sa barbe à la Coligny, puis, sur un ton moitié sérieux, moitié ironique : « Croyez-m'en, Monsieur l'Abbé, l'Eglise n'est pas fin de siècle. » Pour retardataire — pardon — pour regressif qu'il fût, le vieux et spirituel huguenot disait vrai, cette fois : l'Eglise n'est pas fin de siècle, l'Eglise n'est pas nouveau jeu.

Digitized by Google

La gravité du style peut très bien se concilier, et se concilie quelquefois, dans les écrits de M. l'abbé Planus, avec la spontanéité des sentiments; l'orateur laisse, à certaines heures, parler son cœur. Nous entrevoyons, partiellement et trop rapidement réalisé alors, l'idéal littéraire retracé par Pascal. On s'attendait à trouver un prédicateur; on est étonné et ravi de trouver un homme, un homme qui par surcroît est prêtre et apôtre. « Nous aurons, comme les gens du monde, nos peines, nos tristesses, nos chagrins de famille, car de revêtir la soutane noire n'a pas fait de nous des parias, ni éteint dans nos cœurs les choses douces et saintes du foyer. Nous pleurerons sur nos deuils cruels ; nous pleurerons sur nos amitiés refroidies par les malentendus ou les intérêts matériels, si souvent jetés au travers de nos meilleures relations; nous pleurerons sur les délaissements que rien n'explique. Nous dirons: *Calicem quem dedit mihi Pater, non bibam illum?* » Ces sortes de demi-confidences sont trop rares dans les discours de M. l'abbé Planus ; ou tout au moins elles sont trop succinctes et trop timides. Pourquoi donc un prêtre maître de sa parole n'oserait pas faire entendre de vrais cris de douleur devant ses frères, verser de vraies larmes, exposer dans toute leur tristesse, les petits événements concrets et humiliants aux yeux du monde, dont sont faites tant de vies sacerdotales admirables devant Dieu? De grandes douleurs s'amassent au fond de nos âmes, comme l'eau au fond des vallées d'où jaillissent les sources. Qui saura composer la véritable élégie du prêtre curé de campagne et du prêtre instituteur? Depuis Jean-Jacques Rousseau, poètes et prosateurs ont rivalisé d'éloquence en l'honneur de l'humble vicaire et du petit desservant. Ils ont écrit de belles pages — trop vantées, le plus souvent — mais ils ont prouvé jusqu'à l'évidence qu'ils ne soupçonnaient pas la nature de nos épreuves. A travers les lignes, il est aisé de voir que M. l'abbé Planus sait tout et que sachant tout, il aime et admire — sans illusion d'ailleurs — le prêtre contemporain.

Mais d'ordinaire, je ne sais quelle timidité sociale, professionnelle ou littéraire paralyse l'élan de l'orateur. Il

Digitized by Google

exprime en termes corrects, tout à fait convenables et mesurés, ce qui devrait éclater en plaintes déchirantes, ou se concentrer en des cris sourds et contenus. M. l'abbé Planus manque, le plus souvent, de lyrisme, d'abandon et de vie.

Ce défaut ne tient nullement à la sécheresse d'une nature qu'on devine, au contraire, très riche et très noble ; il doit être attribué à des causes d'ordre littéraire. L'érudition théologique et le style de M. Planus ne forment pas un seul tout ; ils n'ont pas été fondus en une seule création vivante, ils semblent juxtaposés. On serait tenté de croire qu'il a appris la théologie à un moment de son existence, et l'art d'écrire, quelques années plus tard. Ce qui fait le charme incomparable de l'éloquence de Bossuet, c'est qu'elle ne permet pas de distinguer la moindre soudure entre l'enseignement dogmatique et le style ; elle se présente tout simplement, comme de la théologie vécue. En lisant le *Discours sur l'Histoire universelle* ou la *Défense de la Tradition et des Pères* ou l'*Histoire des Variations*, on se surprend, maintes fois, à murmurer tout bas les mots célèbres de Montaigne : « Quand je vois ces braves formes de s'exprimer, je ne dis pas que c'est bien dire, je dis que c'est bien penser. »

Que si les amis de M. Planus s'affligent de voir son nom placé à côté du trop grand nom de Bossuet, il sera facile de trouver d'autres exemples. Aussi bien, après avoir lu les trois volumes de M. l'abbé Planus, ai-je cru de mon devoir de parcourir les admirables allocutions synodales de Massillon et les discours qu'il a prononcés ou composés sur l'état ecclésiastique. Quelle divine musique ! que de distinction et de grâce dans cette parole !

> La mélodie..... se traîne,
> Puis tremble, puis expire, et la voix qui chantait
> S'éteint comme un oiseau se pose.....

Ecoutez : « Tel est l'ordre de la dispensation de la grâce ; les pasteurs sont comme les canaux publics par où elle

Digitized by Google

doit couler sur les peuples; c'est une ressource publique que la bonté de Dieu laisse aux désordres publics qui règnent parmi les hommes. Un pasteur qui ne prie pas, n'est pas un pasteur, ce n'est pas un père; les fidèles qui lui sont confiés ne sont pas ses enfants; ce sont des pupilles qui n'ont point de père : *Pupilli facti sumus absque patre*, son cœur, ses entrailles ne lui disent rien pour eux, il aime le titre qui les assujettit, il n'aime pas celui qui doit les sauver; il n'aime que la place de pasteur; il n'aime pas le troupeau; car s'il l'aimait, pourrait-il être témoin de ses désordres et des malheurs éternels qu'il se prépare sans s'adresser sans cesse à celui qui, seul, peut changer les cœurs, et ne rien oublier en sa présence, par ses soupirs et ses gémissements secrets, afin qu'aucun de ceux que le Père lui a confiés ne périsse? »

Les œuvres synodales de Massillon où l'on découvre, cependant, de très graves défauts, dureront autant que la langue française, elle-même. Gardons-nous bien de comparer à ces trop belles pages, les conférences ecclésiastiques de M. l'abbé Planus. Sans qu'il paraisse s'en douter, le dix-neuvième siècle inaugure ou continue diverses formes de décadence, et M. l'abbé Planus quelque brillante que soit sa culture littéraire, et quelle que soit la supériorité relative de son goût personnel, participe des défauts de son temps. Les meilleurs prosateurs de notre génération ne produiront qu'un nombre très restreint d'œuvres immortelles; peut-être même, n'en produiront-ils aucune.

S'ensuit-il de là que tous les écrivains doivent briser leur plume, et dans le cas spécial qui nous occupe, faut-il ne pas saluer avec joie, l'apparition de ces trois admirables doctes et intéressants volumes, sous prétexte qu'ils ont peu de chance de devenir classiques, comme les œuvres de Massillon? A Dieu ne plaise! Tout au plus, pourrait-on relever un excès de soin, dans leur rédaction littéraire. Tandis que M. l'abbé Planus était en chaire, quelques hardiesses de langage lui échappaient sans doute, ou des incorrections, ou des expressions trop familières. Au grand

Digitized by Google

regret des lecteurs, rien de tout cela n'apparaît dans la rédaction définitive.

De ce parallèle entre deux œuvres fort inégales, d'autres enseignements se dégagent qui sont de nature à réjouir les amis de M. Planus. L'homme intellectuel et moral ne vit pas seulement de littérature, ni d'art, ni d'esthétique. Au-dessus des principes se rapportant à la perfection classique, nous n'hésitons pas à mettre, nous, les intérêts religieux de la société spirituelle dans laquelle nous vivons.

Or, pour quiconque se place à ce dernier point de vue, il est intéressant de constater les progrès sérieux qui se sont réalisés, dans le clergé de France, depuis les premières années du dix-huitième siècle. Massillon était certes, un pieux évêque, mais il ne savait pas toujours se défendre contre l'esprit de son temps ni contre le jansénisme. Un contraste singulier éclate, à chaque page de ses discours, entre la sévérité de sa doctrine morale d'une part, et d'autre part l'élégance impeccable, je n'ose pas dire, la mondanité de son style. Chez l'abbé Planus on sent constamment la douleur profonde de l'ouvrier qui travaille à recueillir la moisson dans les greniers du père de famille et qui ne se console pas de voir se perdre tant de gerbes. L'Eglise de France n'a plus la fortune, le prestige social et l'éclat littéraire qui lui attirèrent pendant longtemps, l'admiration du monde entier. Dans la haine que lui ont vouée tant de médiocres, d'imbéciles et de scélérats entre un sentiment très visible de lâcheté. Il n'y a aucun péril à traiter indignement ces malheureux prêtres qui ne disposent d'aucune influence et contre lesquels d'ailleurs on dirige toutes les colères de la foule. Quand ils parlent, on ne les écoute pas, quand ils écrivent, on ne les lit pas, quand ils essaient d'intervenir, je ne dis pas dans les affaires des autres, mais même dans leurs propres affaires, on les relègue brutalement dans leur sacristie.

Combien douloureux est cet état de chose pour tous, mais pour ceux-là particulièrement qui peuvent dire en se frappant le cœur, puis le front : « Et pourtant j'ai

Digitized by Google

quelque chose là! » Ils se souviennent alors, du mot de l'apôtre : *Cum infirmor, tunc potens sum* et le sens profond de la vraie vie catholique entre mieux dans leurs âmes. Subir constamment des défaites et des humiliations, aux yeux des hommes, et essayer, malgré tout, d'agir sur les hommes par la prière, par le rayonnement de la doctrine et de la vie morale, telle est bien la destinée du prêtre. Saint Basile, saint Bernard, saint Grégoire VII, se crurent, et non sans quelque raison, des vaincus; ils ne furent pas dans le courant, ils s'opposèrent au courant. Ainsi, sur un terrain plus étroit sinon plus difficile et à coup sûr moins glorieux, agissent ou souffrent les prêtres de notre temps. M. l'abbé Planus figure au premier rang de ceux que l'Eglise de France écoute le plus volontiers, et c'est justice puisqu'il n'enseigne rien qui ne soit dans la plus pure tradition catholique.

Les lacunes littéraires que je signalais, tout à l'heure n'ont donc qu'une importance très relative. Après tout, saint Augustin ne sut jamais renoncer à l'usage des pointes et des antithèses puériles.

Bien que l'œuvre de M. l'abbé Planus soit homogène et dominée tout entière par une seule idée générale, il convient, ce me semble, de mettre à part le tome troisième. Arrivé à la fin de son travail l'auteur veut se reposer des hautes considérations dogmatiques dont il a rempli ces deux premiers volumes et il entretient familièrement ses lecteurs du train ordinaire de la vie sacerdotale. Il étudie tour à tour, les vertus cardinales, les exercices de piété, les conversations entre prêtres, le travail, la prédication, les œuvres, les moyens de bien tenir l'église et le presbytère, et enfin l'éducation. La familiarité de ces conversations n'exclut nullement la vivacité et l'ampleur du mouvement oratoire; C'est bien dans le tome III[e] que je lis l'admirable péroraison par laquelle M. Planus met fin à son discours sur les vertus cardinales.

« Saint Thomas a parfaitement raison de dire que la Force est, en quelque sorte, le moteur premier de toutes les

Digitized by Google

autres vertus : *virtutis cujuslibet conditio est...* Nous l'acquerrons d'abord en la demandant sincèrement à Dieu. *Panem nostrum quotidianum da nobis hodie.* Mon père des cieux, j'attends de vous le pain de froment dont j'ai besoin pour sustenter ma vie matérielle, mais plus encore, j'attends la Force qui m'est nécessaire pour me maintenir à la hauteur de tous mes devoirs et de tous vos desseins sur moi.

O Jésus-Christ, je la sollicite aussi de votre grâce, cette énergie morale sans laquelle je ne puis vous imiter et vous suivre... En vous, pour vous, Maître adoré, et Modèle adoré, je puis tout. *Omnia possum.* De la plus humble à la plus relevée des exigences de mon sacerdoce, des combats et des triomphes cachés dans les profondeurs de ma conscience, aux vertus professionnelles de mon ministère que je sois rendu capable. A deux genoux, j'implore de votre bonté, de votre amitié, ce don de force qui me fera vivre en vrai prêtre, qui ferait s'il le fallait, accepter comme saint Paul, les vaillants martyres. » M. l'abbé Planus, certes, parle un admirable langage, mais qui ne voit qu'un cinquième de conférence consacré à ce grave sujet, c'est trop peu ? Plus que de tout autre vertu peut-être, le clergé de France, à l'heure qu'il est, a besoin de force morale, au sens ordinaire que les gens du monde attachent à ce mot et surtout de cette force surnaturelle qu'a si bien définie saint Thomas. Si M. l'abbé Planus a longuement médité sur la force, qu'il n'hésite pas à nous communiquer le résultat de toutes ses méditations. Où est-il, en effet, le prêtre qui saura nous apprendre, non pas le courage ardent et chevaleresque, mais l'art de lutter avec sang-froid, avec méthode, avec persévérance, l'art de subir de certaines défaites, avec l'espoir motivé qu'elles aboutiront à une victoire finale ? Où est-il ce conducteur d'âmes sacerdotales ? et nous le louerons, et nous l'acclamerons ; nous essaierons, surtout, de le comprendre.

J'ose encore trouver trop succincts les admirables conseils que M. l'abbé Planus donne à ses confrères sur le travail. Non pas que le clergé de France recule devant le travail,

Digitized by Google

comme l'affirment ses détracteurs, et comme l'insinuent quelques timides. On travaille chez nous, et très énergiquement, et dans toute les branches qui conviennent à notre profession. Mais qu'il est difficile de bien travailler ! et de faire un emploi judicieux de son activité ! A quelles difficultés ne se heurtent pas, par exemple, les jeunes exégètes ? on peut ajouter aujourd'hui, les jeunes philosophes ! Le clergé paroissial n'est pas moins exposé à de graves erreurs de tactique. La plupart de mes amis je veux dire, la plupart des prêtres que je connais personnellement, peinent, souffrent, quêtent se lamentent pour une chapelle inutile, pour une statue polychrome, pour un vitrail, pour la préparation d'un triduum ou pour l'organisation d'un chœur où puissent figurer quelques ténors de deuxième classe. C'est fort bien. Mais s'inquiètent-ils suffisamment de l'influence des journaux antireligieux dans leur paroisse ? Combien d'heures consacrent-ils au cathéchisme ou au recrutement de quelques catéchistes ?

M. l'abbé Planus insiste longuement, et avec raison, sur les lectures, après quoi il dresse la liste des principaux ouvrages qui doivent composer, selon lui, une bibliothèque ecclésiastique, œuvre difficile entre toutes. Sur les grands maîtres de la théologie classique, dont M. Planus s'est inspiré lui-même, dans la composition de ses deux premiers volumes, aucun doute n'est possible ; il a indiqué, de supérieure façon, les principaux ouvrages qu'un prêtre doit lire, relire, étudier, consulter sans cesse. Mais le choix des livres modernes qui doivent entrer dans nos bibliothèques peut soulever d'interminables discussions. Il a émis un principe très sage, très profond et très pratique, l'homme d'esprit qui a condamné la lecture des bons livres. Il faudrait, en effet, ne lire que de très bons livres, des chefs-d'œuvre, et même des chefs-d'œuvre de tout premier ordre. Dans notre dix-neuvième siècle surfait, il n'est pas certain que des chefs-d'œuvre de premier ordre aient vu le jour en très grand nombre.

Au lieu d'indiquer des ouvrages, ne vaudrait-il pas

Digitized by Google

mieux désigner des catégories d'ouvrages et assigner un rang approximatif d'importance aux diverses sortes d'études qui sollicitent l'attention des prêtres. Mais ce travail exigerait des discussions, des explications, des développements infinis...

Ainsi donc, l'œuvre de l'abbé Planus n'est pas seulement intéressante par elle-même, elle incite le lecteur à des méditations, à des recherches et à des travaux complémentaires. Puisse-t-elle obtenir le grand et durable succès qu'elle mérite!

Abbé DELFOUR.

Digitized by Google

CHARLES CHESNELONG

Suite [1]

XXX

C'était assurément contagieux, et nous allions à la guerre. A cette guerre qu'en *filant la carte* ou tronquant les dépêches, M. de Bismarck nous amenait à déclarer nous-mêmes.

A toutes les communications du gouvernement qui apporte en effet la guerre dans un pan de sa toge, la Chambre, — je veux dire une grosse majorité — répond par des applaudissements enthousiastes. On sauve l'honneur national à la manière des écoliers qui pour vaincre l'ennemi — soit le maître — font... Eh ! mon Dieu, qu'on me permette ce mot d'argot spécial : c'est tellement cela !... Oui... font « du chahut ». Entendez-vous ce bourdonnement d'injures, ce tapage organisé lorsqu'on veut parler au nom de la raison et des intérêts de tous, donner des informations ou en provoquer?... Les entendez-vous, les voyez-vous sabrant nos destinées, se prononçant, votant sans

(1) La rédaction de cette Revue ayant été obligée d'interrompre, comme on l'a vu, la suite de ces Etudes, et même de les couper à un point où la phrase qui commence un article dérive de la phrase qui terminait le précédent et la complète, de telle sorte que l'une est inintelligible sans l'autre; nous rappelons que la dernier alinéa de l'article publié dans la livraison du 15 juillet était celui-ci :

« Tout se gâte de nouveau — écrit Chesnelong — la rue d'ailleurs devient folle, et c'est contagieux... Mais où allons-nous ? »

Digitized by Google

savoir même où nous en sommes, et pourquoi on va tout hasarder? et comment?... M. Thiers qui représente la sagesse et le patriotisme, demande un peu de lumière au Cabinet, un peu de patience au corps législatif; on ne lui accorde ni l'une ni l'autre ; on se moque de ses supplications, on se fâche de ses exigences, on hache sa parole, on l'enterre sous le bruit. Assurément, personne n'imagine les abîmes vers lesquels on se précipite, pas même Thiers, pas même Ducrot. Chesnelong qui a si bien combattu pour la loi militaire, soutenu Niel, écouté Trochu, nous dira peu après : « J'étais loin de pressentir les désastres que nous avons subis ; en dépit de ce que je savais, je partageais la confiance générale dans le succès définitif de nos armes; mais la défaite — une défaite, — ne me paraissait que trop possible, et j'y voyais, même en admettant le triomphe final, le commencement de malheurs de tous genres. D'autre part je ne voyais pas même à la victoire — rendue si problématique par notre situation militaire — des avantages considérables et effectifs. Je savais que nous trouverions toujours l'Europe devant nous pour nous empêcher d'en recueillir les fruits: cela me rendit bien amères les deux séances du 6 et du 15 juillet (1) ». Il est donc, lui, le 15, en communion de pensées avec Thiers, et nous en aurons bientôt la preuve.

Je ne veux pas reproduire cette séance à la fois étrange et dramatique du 15, trop connue par ses résultats et certainement présente à beaucoup de mémoires; mais j'en veux cependant rappeler quelque chose, ce qui suffit à nous en donner la physionomie.

Thiers est à la tribune, admirable — rien ne saurait le faire oublier — par ses efforts, par sa patience, par son courage civique et par la sincérité de ses objurgations :

« Sachez, répète-t-il sur tous les tons, que de la décision que vous allez émettre peut résulter la mort de milliers d'hommes... »

(1) Lettre du 15 septembre 1870.

Digitized by Google

Mais on ne l'écoute pas : ils sont tous embarqués pour la victoire... ce sont les Prussiens qui mourront...

« Messieurs, rappelez-vous le 6 mai 1866. Vous m'avez refusé la parole alors que je vous signalais les dangers qui se préparaient... Vous ne m'avez pas écouté alors, rappelez-vous ce qu'il en a coûté à la France... J'ai la certitude, la conscience au fond de moi-même de remplir un devoir difficile, celui de résister à des passions patriotiques... mais imprudentes. »

On l'interrompt, il crie plus fort, de sa voix qui devient alors aigre, fatiguée, fatigante, mais qui ne veut pas céder, et, entrant dans la question même :

« Voulez-vous que l'Europe tout entière dise que le fond était accordé (le fond de nos demandes par la Prusse) et que pour une question de forme vous vous êtes décidés à verser des torrents de sang?... Prenez-en la responsabilité!...

LE Mis DE PIRÉ. — Oui...Oui... Nous la prenons !

THIERS. — Ici, Messieurs, chacun de nous doit prendre la responsabilité qu'il croit pouvoir porter... Je ne voudrais pas qu'on puisse dire que j'ai pris la responsabilité d'une guerre fondée sur de tels motifs...

... J'aurais voulu ménager à mon pays quelques instants de réflexion avant de prendre POUR LUI une résolution aussi grave... »

Mais c'est justement ce que la majorité ne veut pas. Le virus dont Chesnelong redoutait hier la contagion est cultivé par des spécialistes qui savent bien que les antiseptiques par excellence seraient ici la réflexion et la lumière et qui les repoussent.

« Laissez-moi vous dire, poursuit M. Thiers, que je regarde cette guerre comme souverainement imprudente. Cette déclaration vous blesse, mais... j'aime mon pays. J'ai été affecté plus douloureusement que personne (par l'attitude de la Prusse). J'en désire la réparation, mais, dans ma profonde conviction... L'OCCASION EST MAL CHOISIE... Si vous ne comprenez pas que je remplis un devoir, le plus pénible de ma vie, je vous plains... »

Digitized by Google

Il piétine ainsi sur place au milieu des interruptions et des insultes, pratiquant cet art dans lequel il est passé maître de savoir dire et redire la même chose sans être rabâcheur et filandreux. On le menace des jugements de l'histoire :

« Je suis tranquille pour ma mémoire (quant à ce que je fais en ce moment)... mais pour vous, *je suis* CERTAIN *qu'il y aura des jours où vous regretterez votre précipitation.*

— Allons donc ! Allons donc !

LE Mis DE PIRÉ se lève furieux. — Vous êtes la trompette antipatriotique du désastre.

THIERS. — Je souffre, croyez-le d'avoir à parler ainsi...

LE Mis DE PIRÉ. — C'est nous qui souffrons de vous entendre.

THIERS. — Je vous le répète en deux mots, car vous ne m'écouteriez pas autrement : Vous choisissez mal l'occasion de la réparation que vous désirez et que je désire comme vous.

GAMBETTA. — Très bien !

THIERS. — Je suis prêt à voter au gouvernement tous les moyens nécessaires quand la guerre sera définitivement déclarée ; mais je désire connaître les dépêches sur lesquelles on fonde cette déclaration... et je décline, quant à moi, la responsabilité d'une guerre aussi peu justifiée.

LE DUC DE GRAMONT prend la parole. Ce n'est pas une réponse, puisque le ministère persiste à ne rien révéler qui explique et justifie la déclaration de guerre. Le fond de cette réplique embarrassée est ceci : La Prusse nous refuse les garanties que nous demandons... pourquoi ?

THIERS. — Puisque vous m'y obligez, Monsieur le ministre, je vais vous le dire. Elle a refusé parce que vous avez mal commencé et mal fini...

LE BARON JÉRÔME DAVID. — Vous faites, vous, bien du mal à la France. Il faudrait beaucoup de bataillons prussiens pour faire à votre pays le mal que vous lui faites... involontairement.

THIERS. — Ce n'est pas moi qui lui en ai fait... Ce sont

Digitized by Google

ceux qui n'ont pas voulu écouter mes avertissements... Ce sont les auteurs du Mexique, les auteurs de Sadowa... qui osent nous accuser de faire du mal au pays !...

..... « Si vous nous aviez permis de discuter l'expédition du Mexique, la plus odieuse, la plus désastreuse expédition de notre temps n'aurait pas été consommée... »

Les interruptions confuses et violentes se renouvellent et se succèdent.

« Soit, Messieurs, appelez-moi un ami de la Prusse..... Mais..., ce n'est pas pour l'intérêt essentiel de la France, c'est par la faute du ministère que nous avons la guerre. »

Sur quoi Jules Favre répète après Thiers : « On n'a rien apporté à cette tribune, si ce n'est un télégramme, et nous savons *quel usage coupable on peut faire d'un télégramme !...* »

Le savait-on vraiment?... Mais arrêtons-nous là. C'est assez pour nous mettre en présence de la situation, je veux dire de l'esprit, des passions, des inconsciences de cette assemblée et aussi de la manière dont les questions étaient posées. « Ah ! Messieurs de la majorité, disait Arago en cette séance, vous pratiquez le régime parlementaire comme le ministère fait sa diplomatie... »

Ministère et majorité ne s'associaient que trop, en effet. Thiers s'obstinant à demander la communication des pièces diplomatiques, le ministre ne s'obstinant pas moins à les refuser, la Chambre dut prononcer entre eux, et cela même eût pu être la planche de salut. Mettre le ministère en échec, l'obliger à se retirer, c'eût été sauver tout le monde, à commencer par le cabinet lui-même. Un successeur pouvait encore changer les allures et même les bases de la négociation, briser les liens qui nous enserraient, en tout cas laisser à la Prusse la responsabilité et l'odieux de la déclaration de guerre, etc... Chesnelong est ardemment de cet avis et il y fait ce qu'il peut. Comme il dépose son bulletin de vote, son voisin, M. Bourbeau (1), lui saisit le bras

(1) Député de la Vienne, jurisconsulte de valeur. Il était un des 116, avait fait partie du ministère du 19 juillet, et était en ce moment-même collègue de Chesnelong à la Commission du budget.

Digitized by Google

et lui dit : « Ne vous trompez-vous pas?... J'imagine que vous n'avez pas l'intention de voter contre le ministère ? — Si, répond Chesnelong, je vote contre la guerre et contre le ministère qui la propose. Je ne veux pas mettre ma responsabilité dans cette guerre. Elle nous expose à tous les périls, et même son succès ne profiterait guère à notre grandeur. Si vous m'en croyez, vous ferez comme moi. Demain, on nous honnira, je le sais, et nos amis mêmes seront contre nous ; mais je suis convaincu qu'un jour ils regretteront de s'être laissé entraîner... » M. Bourbeau se recueille un moment. C'était une nature calme, un esprit sage, un homme sincère ; simplement, gravement : « Je crois que vous avez raison », dit-il à Chesnelong, et il vota comme lui, ce dont il le remerciera toujours. « Nous nous retrouvâmes plus tard au Sénat — écrit Chesnelong avec son ordinaire modestie (1) — et dans nos causeries rétrospectives nous nous félicitâmes ensemble de notre vote de 1870. »

Pour eux, c'était bien : ils avaient assuré le repos de leur conscience, mais, eux compris, ils ne furent que quatre-vingt-quatre à se mettre en travers du torrent (2). Donc, ce torrent coula par dessus leurs têtes et, la guerre déclarée, on n'eut plus qu'à voter les moyens de la faire, ce à quoi Chesnelong ne manqua pas plus que Thiers. Les mêmes motifs qui leur avaient dicté la résistance leur imposaient de ne rien refuser au gouvernement qui nous y précipitait avec lui. Le soir de ce jour et le lendemain toutes les mesures et les dépenses proposées furent accordées à la presque unanimité, après quoi l'on bâcla la fin du budget si étudié jusque-là par la Commission et par son rapporteur, et qui n'importait plus à personne.

Je n'ai pas à rappeler ici les préliminaires de la guerre et

(1) Papiers intimes.

(2) 84 pour demander la communication des dépêches diplomatiques avant de voter la guerre, contre 159 qui l'acceptèrent sans information, d'un cœur léger. On voua d'abord — j'entends la majorité — les 84 aux dieux infernaux comme l'avait prévu Chesnelong, mais après !...

Digitized by Google

la manière dont le Parlement but jusqu'à s'enivrer des paroles ministérielles trop connues... Se griser d'espérance au lieu de se nourrir de vérité est un dangereux régime... Au dehors, cette ivresse frisa la démence : *le jour de gloire était arrivé*, on le hurlait parfois, mais on le croyait. Et comment ne l'aurait-on pas cru ? La supériorité de notre armement était devenue un article de foi : les Prussiens tremblaient à la pensée de nos fusils, nos mitrailleuses disperseraient l'ennemi comme l'arme à feu met en fuite le sauvage. Les journaux de toutes les nuances disaient ces choses avec conviction, et, bien que le mot paraisse étrange quand il s'agit de presse, avec *candeur*. Personne maintenant, — sauf l'empereur, les professionnels et quelques autres initiés, — n'échappait à cette persuasion que, sous tous les rapports, notre armée était incomparable. Et quand on pense que le 31 juillet, alors que l'empereur est à Metz, et le roi de Prusse à Mayence, alors que les deux armées évoluent sur les bords du Rhin — la nôtre avec des cadres incomplets, une artillerie démontée, un matériel qui manque (1) — à l'avant-veille de Wissembourg, de Wœrth, de Frœschviller et de Reichshoffen, la *Revue des Deux-Mondes*, qui n'écrit pas ses chroniques au jour le jour, qui les pèse et ne s'emballe pas, nous dit posément : « Il est bien clair que la Prusse n'avait *aucun avantage* à se jeter tête baissée, *et prématurément*, dans une lutte si redoutable ; elle était plutôt intéressée à maintenir encore la paix, à *gagner du temps*, pour consolider une œuvre artificielle et *incohérente*. Oui, cela est vrai, seulement *la Prusse s'est trompée*, elle *n'avait pas prévu cette explosion soudaine et irrésistible de la France*, elle a cru qu'il n'y aurait qu'une crise de mauvaise humeur à passer, et que l'établissement d'un prince prussien à Madrid valait bien cela (2) ». Certes, quand on

(1) Il n'y a point à justifier de telles assertions : la non-préparation, le désarroi de l'état-major, l'incurie et la pénurie de l'intendance, le manque de toutes choses, les cris de détresse des chefs de corps et de régiments, sont choses assez connues, et l'on a retrouvé dans les papiers des Tuileries des dépêches navrantes de Metz, de Châlons et d'ailleurs, où tout manque : armes, vivres, équipements.

(2) 31 juillet 1870. Tome IV de l'année, p. 742.

Digitized by Google

retrouve de telles appréciations sous la couverture d'une publication connue pour bien informée, toujours pondérée et pas du tout gouvernementale, on comprend à quel point nous étions tous — ou presque tous — trompés, et l'on pardonne aux foules leurs farandoles et leur « sang impur. »

Tandis qu'on allait ainsi à Berlin, la Chambre était prorogée. La veille de sa dispersion, elle voulut aller porter à l'empereur ses vœux, et comme il ne s'agissait plus de politique et de partis, comme toutes les âmes vibraient à l'unisson en présence de l'ennemi, elle y était en nombre avec son président, M. Schneider, qui porta la parole. L'empereur se montra très noble, très digne et très triste. Sa figure, ravagée par les vives souffrances qu'il dominait, se maintenait cependant à peu près impassible ; mais tous furent impressionnés par ce que, malgré tout, ils découvrirent dans ses yeux presque morts et dans ses gestes accablés. Sa réponse au discours du président indiquait d'ailleurs plus d'angoisses que de sécurité, « on n'y sentait pas une grande confiance dans le succès — dit Chesnelong —. Le souci des lenteurs possibles de la guerre, de ses difficultés, de ses chances toujours incertaines, s'y montrait plus qu'on ne s'y serait attendu (1) ». Il s'occupait d'instituer la Régence, de constituer ce gouvernement de l'impératrice qu'il allait laisser derrière lui, et se disposait à partir en ayant tout l'air d'y laisser aussi l'espérance. Chesnelong fut absolument pénétré de la mélancolie de cette grandeur finissante et saisi par de douloureux pressentiments... Comme il descendait l'escalier des Tuileries morne et le cœur serré, un député du Rhône, M. Werlé, s'approche de lui et tout bas lui dit : « Il m'a semblé que nous assistions aux adieux de Fontainebleau... — Oh ! lui répondit notre ami, vous aussi?... » Et cette émotion ne fut nullement diminuée lorsqu'en arrivant sur le quai, ils tombèrent au milieu de voyous et de femmes, scandant avec des voix avinées la mélopée du jour : A Berlin ! à Berlin !...

(1) Notes personnelles.

Digitized by Google

Le lendemain, et toujours sous le coup de cette impression, Chesnelong rencontre le chef du Cabinet : « Ah ! Monsieur le Président du Conseil, fait-il, j'espère que nous aurons bientôt une victoire ; mais laissez-moi vous conjurer de profiter du premier succès pour terminer cette guerre. L'honneur sera sauf, n'ayez pas d'autre ambition. Si vous vouliez faire une guerre de conquête, nous aurions toute l'Europe contre nous, et Dieu sait ce qui pourrait advenir ! » Très serein, le ministre lui répond : « Cette guerre était une nécessité d'honneur ; nous ne pensons pas aux conquêtes. Ayez donc confiance en moi... Je ne suis pas de ceux qui se laissent entraîner ; ne l'ai-je pas prouvé depuis le 2 janvier ?... J'ai traversé des défilés difficiles, vous le savez bien, et j'ai vraiment la conscience de n'avoir pas commis une seule faute. » *Cet optimisme me fit mal,* racontait Chesnelong à un ami : « J'avais conscience, moi, d'au moins deux fautes graves : l'une récente, c'était la désagrégation du cabinet, la mutilation qui l'avait désorienté ; l'autre, actuelle et découlant de la première, savoir la déclaration de guerre si prompte, si légèrement faite dans les conditions où nous trouvions. »

Mais comme tout se heurte ou s'emmêle dans la vie, la douleur, la joie, la tragédie, la comédie, le drame, le vaudeville, et qu'en cela du moins la conception romantique est incontestable ; tandis que se déroulent ainsi ces préliminaires de la tragédie nationale, une idylle familiale se passe à Orthez : Chesnelong marie sa fille aînée, selon son cœur à elle, et selon son cœur à lui (1). Dès qu'au mois de juin, le budget lui laisse un jour, et qu'au mois de juillet, la gravité des circonstances lui permet une échappée, il prend un train de nuit et va, pendant quelques heures, pourvoir à ces devoirs intimes qui le consolent et le reposent des autres.

(1) Mlle Marie Chesnelong épousait M. Deloume, professeur de droit à la Faculté de Toulouse, dont il est devenu le Doyen. Ce mariage, qui se négociait alors et devait se faire au mois d'août, fut retardé par les événements et renvoyé jusqu'après la guerre. L'Académie Française a couronné depuis les beaux travaux de M. Deloume, et particulièrement son importante, solide et néanmoins très originale étude sur les manieurs d'argent à Rome.

Digitized by Google

XXXI

Quels que fussent les événements, Chesnelong ne perdait jamais de vue les intérêts de la patrie des âmes. Si nos troupes protégeaient encore la liberté du Pape et le pouvoir qui en était la garantie, c'était en bonne partie son œuvre, et, je l'ai dit ailleurs, c'était devenu sa chose.

Le lendemain donc de la séance décisive, le 16 juillet, il écrit au président du Conseil une lettre rappelant les engagements de la France et demandant que l'occupation de Rome soit maintenue. On croyait alors qu'il ne s'agissait pas, sur nos frontières, de quelques milliers d'hommes de plus ou de moins. Cette lettre signée par Kolb-Bernard et par Chesnelong, ne reçut qu'une réponse verbale, rapide, rassurante cependant, et qui pourtant ne rassura pas les signataires. Avant de se séparer par suite de la prorogation, et, pour le cas où le Gouvernement passerait outre, ils voulurent rédiger, en s'adjoignant M. Keller, une protestation — laquelle réunit ensuite trente-deux signatures (1) — qui devait être remise à Emile Ollivier, par Kolb-Bernard lui-même, au premier bruit du retrait des troupes. Cette précaution prise, Chesnelong put aller s'occuper de marier sa fille.

Il n'en eut pas pour longtemps, le 1er août une dépêche de M. Genton, l'un des signataires de la protestation, lui

(1) Voici les noms des protestataires, et dans l'ordre des signatures :

Kolb-Bernard	L. Bérard	Mis de la Tourrette
Chesnelong	Ch. Tron	Mis de Grammont
Keller	Des Rotours	Bon Lafond de St-Mur
Cte de la Tour	Millet	Boduin
Cte Dufort de Civrac	Bon de Benoist	Cte de Germiny
De Leusse	Mis de Piré	Bon Gorsse
Bon Lorn	Dein	Léon Lefébure
De Burlach	Bon de Mackau	Cte de Lagrange
Bon d'Ivoire	Genton	Monjaret de Kerjégu
Cte de Monneraye	Mis d'Andelarre	Bon de Barante.
Cte de Boigne	Gevelot	

Digitized by Google

apprenait que l'évacuation de Rome étant résolue, la protestation allait à son adresse. Chesnelong revient en hâte, il se rend d'abord chez le Ministre des travaux publics, M. Plichon, dont il connaît le dévouement au Saint-Siège et avec lequel, depuis deux mois, ses rapports sont devenus confiants et étroits, M. Plichon représentant dans le Cabinet la résistance à la guerre (1). A son entrée, le ministre vient à lui les mains tendues, les yeux pleins de larmes (2) : « O mon cher ami, lui dit-il, plaignez-moi et ne m'accusez pas. La guerre débute mal, la situation est horrible ! » Le gouvernement venait de recevoir les premières nouvelles de Wissembourg. Ce désastre qui, dans d'autres circonstances, eût pu être considéré comme un simple accident de guerre, éclairait d'une affreuse lumière la situation pour ceux qui recevaient tous les jours des renseignements techniques et précis, des appels désolés, de mortels aveux et qui savaient à présent que tout nous manquait, sauf la bravoure et le dévouement, tandis que rien ne manquait aux autres.

« Oui, reprit M. Plichon, nous sommes menacés des plus grands malheurs et c'est bien vrai *qu'il faut* rappeler les troupes de Rome... Au reste nous exigeons de l'Italie des garanties formelles, elle les respectera... si nous pouvons reprendre le dessus. Les deux causes se confondent et s'identifient d'elles-mêmes. Soyons vainqueurs, et le Pape est couvert alors même que nous ne serions pas là ; mais si nous sommes vaincus, le pouvoir temporel ne sera pas sauvé par quelques bataillons français restés à Rome. »

C'était l'évidence même. Après un long et très grave entretien, Chesnelong se met à la recherche de ses amis. Il trouve MM. Kolb-Bernard, Keller, Genton, d'Aigues-

(1) Au moment de la déclaration de guerre, à laquelle il s'était opposé dans la mesure de ses forces et de son pouvoir, M. Plichon eut l'idée et le désir de se retirer du ministère dont il faisait partie depuis moins de deux mois ; mais la crainte d'ajouter quelque chose aux difficultés de la situation, le détermina à rester à son poste d'amertume.

(2) C'est le témoignage formel de Chesnelong. *Correspondance* et *Papiers intimes*.

Digitized by Google

Vives, et, pour n'avoir rien à se reprocher, ils vont ensemble chez le président du Conseil et chez le ministre des affaires étrangères, non pas s'opposer au retrait des troupes, question forcément résolue, mais s'assurer des stipulations imposées à l'Italie. Hélas ! le bon billet !... Les deux ministres attestèrent qu'ils avaient réclamé et obtenu du gouvernement italien les plus solennelles promesses de respecter et de faire respecter le pouvoir pontifical. Chesnelong et ses amis trouvèrent que c'était peu. Bien que les dépêches commençassent à pleuvoir sur Paris en laves enflammées, comme ils ne pouvaient croire à la défaite finale — on ne croit pas à ces choses-là — ils allaient toujours devant eux, ne pouvant se résigner non plus à l'abandon de Rome, la seconde patrie. Le 5 août, la veille de Forbach, ils étaient encore chez le garde des sceaux, président du Conseil, cherchant un moyen d'engager l'Italie et d'engager la France.... pour après la victoire. Emile Ollivier leur conseille lui-même et l'on convient de lui écrire une lettre, à laquelle il répondra en termes nets, et les deux lettres livrées à la publicité pourront d'une part entraver quelque peu l'Italie en mettant au jour ses engagements, et d'autre part être, quant à la France un titre. On n'est certes jamais bien sûr de ces titres-là, mais on fait ce qu'on peut.

Le 6, cette lettre est écrite (1), envoyée après avoir été signée par Kolb-Bernard, Chesnelong, Genton et le baron de Mackau qui vint en quelque sorte remplacer MM. Keller et d'Aigues-Vives, obligés de partir le 5. Chesnelong dont la présence était impérieusement réclamée chez lui, n'était resté que pour rédiger la lettre, il regagna Orthez le dimanche 7, tandis qu'arrivaient à Paris les terrifiantes nouvelles de Wœrth et de Forbach. Le chef du Cabinet eut

(1) Je n'en reproduis rien, bien que je l'aie tout entière sous les yeux. C'est comme un historique de la question dans sa dernière phase, en même temps qu'une affirmation des droits et des devoirs historiques de la France catholique, des droits et des devoirs des membres du Parlement fidèles à la tradition française. Rien qui ne soit connu ou qui offre aujourd'hui un intérêt spécial.

Digitized by Google

alors autre chose à faire qu'une réponse plus ou moins platonique en prévision de jours meilleurs. Et d'abord rappeler l'assemblée. Il la convoque pour le 9. Or le 8, c'est la retraite et la coupure de notre armée, son repliement vers Nancy et sous Metz, l'entrée des Prussiens chez nous, leurs premières réquisitions... le 9, c'est le renversement du Cabinet... La lettre d'Emile Ollivier ne fut jamais écrite; celle des quatre députés ne fut jamais publiée.

Dès le 8, une centaine de députés restés à Paris s'étaient coalisés contre le ministère et contre son chef, l'extrême droite fraternisant avec la gauche qui menait la campagne, on aspergea de compagnie le bouc émissaire chargé des péchés de tous. Le 9, l'émeute s'organisait, et, tandis que le sang-froid du vieux maréchal Baraguey d'Hilliers arrêtait l'envahissement presque consommé de la Chambre, celle-ci était saisie, quant à l'Empire, d'une proposition de déchéance. Ah! comme on vit alors, même en repoussant cette proposition, que le colosse branlait sur ses pieds d'argile! On le vit à ce point qu'une partie de la gauche — la gauche dite *fermée* (1) — ne fut pas trop mécontente de l'épreuve. *Vous y viendrez*, criait Gambetta. Plus politique et plus partagée, la gauche *ouverte* disait par la bouche de Jules Favre, sur le ton désolé des anciens prophètes : *Quand vous y viendrez, il sera trop tard!...* Faute de mieux pour le moment, on immola le Cabinet, lequel d'ailleurs tendit le cou au couteau des sacrificateurs. Victime expiatoire qui n'était pas sans tache au point de vue de la guerre actuellement déchaînée, mais qui n'en était certainement pas le vrai coupable.

Parti le dimanche 7 août, Chesnelong ne revint que le mercredi 10. Orthez n'est pas précisément un faubourg de Paris et ce fut meilleur pour lui en cette occasion, il n'eut

(1) En ces derniers temps et après le plébiscite, la gauche s'était partagée en deux camps. La gauche dite *ouverte* parce qu'elle admettait chez elle des libéraux non républicains. Ernest Picard était son inventeur, Jules Favre et Jules Simon étaient avec lui ses chefs; et la gauche *fermée* qui ne s'ouvrait qu'aux républicains et aux purs: Gambetta était son prophète.

Digitized by Google

pas à « défendre son serment » comme il le dira et le fera bientôt. Il n'eut pas non plus à résister à certaines sollicitations : tout se passa sans lui. Seulement en arrivant, le matin du 10, il apprend qu'il a été, pendant quelques heures de la nuit, titulaire d'un portefeuille, qu'une combinaison tirant sur sa nuance, dans laquelle entraient avec M. Genton quelques autres de leurs amis, a réuni les suffrages, que les choses pressant, il y a été compris sans son aveu, et qu'enfin le décret le bombardant ministre a été porté au milieu de la nuit à l'imprimerie du *Moniteur*. Il est vrai que ce décret en a été retiré à six heures du matin et qu'alors « son cabinet » s'est trouvé culbuté par une liste d'intimes et de familiers des Tuileries ou, comme le dit quelqu'un, par des *dix-huit cent cinquante deuxièmes* (1) « Je n'ai pas été averti du danger, je n'ai pas eu à me demander où était le devoir : Dieu m'a gardé pendant mon sommeil » disait Chesnelong.

En fait le général Montauban comte de Palikao remplace à la guerre son ancien compétiteur et rival ; M. Magne se charge de tout les poids des finances, le prince de la Tour d'Auvergne accepte les affaires étangères, et sauf Jules Brame qui tient aux centres et prend l'instruction publique, tout le reste est choisi dans le monde dit des chambellans ; mais qu'importent les comparses maintenant ? Les évènements ont pris de telles allures, ils marchent d'un tel pas que personne en France ne leur commande plus ; personne aussi n'est de force à les diriger : on les suit, on les entrave ou on les aggrave.

Treize jours entre le premier avis reçu de la candidature Hohenzollern et la séance du 15 juillet, entre la sécurité béate et la guerre, la guerre d'une nation qui se rue contre une autre comme aux temps d'Attila... Treize autres jours entre la déclaration de guerre officielle et nos premiers désastres... (2). Un mois jour pour jour entre l'ouverture

(1) Qui sont restés fidèles au régime de 1852.

(2) Bien que la séance du 15 juillet eût été décisive, la déclaration officielle de la guerre n'est que du 19 janvier, ce qui, du 19 juillet au 2 août fait bien encore treize jours.

Digitized by Google

des hostilités et Sedan !... (1). Et durant ce mois, l'agonie des âmes sous la flagellation des dépêches ! Les coups tombent réguliers et implacables, les lanières arrachent des lambeaux de chair, les plombs meurtrissent dans les dernières profondeurs, quand le crieur annonce une nouvelle victoire de ces hommes bien conduits, bien entraînés, bien armés, bien vêtus, bien pourvus qui sont trois, quatre ou sept contre un de nos soldats (2). Et tandis qu'on se tord sous le fouet qui frappe toujours, on souffre d'autant plus que, ne voulant pas désespérer, on se reprend tous les jours à la vie. Les générations postérieures pourront-elles jamais comprendre ce qu'ont été les crieurs de dépêches pour la France de 70 ?... Et nous qui pleurions nos morts avant ces heures de supplice comme nous avions tort !... Lorsque le vieux duc de Broglie mourait à l'aube même de cette année (3), saluant d'un regard d'espérance le *ministère des honnêtes gens* (4); lorsqu'aux premiers jours de mars Montalembert nous était enlevé, nous n'avions rien compris à la particulière miséricorde de Dieu pour eux.

Il semble qu'on ait *plus de prophétie* comme parle saint Paul, quant à d'autres évènements qui s'approchent : tout le monde pressent, même et peu être surtout les amis, que c'en est fait de l'Empire. Il y a eu pour ces derniers un moment d'espérance et de joie lorsqu'on a passé du gou-

(1) Saarbrück ou l'ouverture des hostilités est du 2 août, Sedan et la captivité de l'Empereur sont du 2 septembre.

(2) A Saarbrück où nous l'emportâmes sur l'ennemi, nous étions un contre trois, le *Times*, notre adversaire dès la première heure, le constata alors lui-même, à Frœschwiller aussi; à Forbach, nous étions un contre quatre, à Wissembourg nous étions un contre sept, plus tard nous fûmes un contre dix, et même bien plus.

(3) Le 26 janvier.

(4) « Le duc de Broglie s'était vivement intéressé aux changements récents de notre politique intérieure. Il n'en aura pas vu les suites. » DOUDAN : *Lettres, à Mme Doumé, 24 février 1870.* « Il a pu voir luire sur ses derniers jours les rayons d'une renaissance politique qui était dans ses vœux. Il a pu quitter la scène du monde en bon serviteur de la France, réjoui par cette dernière victoire des idées qu'il avait toujours servies. » Charles DE MAZADE, article du 31 janvier 1870.

Digitized by Google

vernement de l'Empereur à celui de la régence, on croyait si fermement à la vertu du pouvoir absolu, même pour les situations désespérées ! Mais Montauban, Jérôme David, Duvernois, Chevreau (1) n'ont rien changé à la marche des choses, et l'Impératrice a déclaré vainement que nous allions *ramener les Prussiens l'épée dans les reins jusqu'à la frontière* (2), les Prussiens s'avancent sur Paris. Suivons chez un intime comme Mérimée la marche de l'opinion dans cette petite chapelle des Tuileries. Au moment où la guerre est résolue et va être déclarée, le 17 juillet, il écrit avec toutes les illusions de la coterie : « On prétend que nous avons pour l'armement la même supériorité que les Prussiens avaient en 1866. » Et cependant, lui qui connaît bien les généraux de cour en faveur, il ajoute : « J'ai peur que les généraux ne soient pas des génies (3) ». Huit jours après, le 25 juillet, il en est toujours à l'espérance ; mais dit-il cependant : « Une défaite *nous met en République d'un coup*, c'est-à-dire dans le plus abominable et le plus inextricable gâchis (4). » Le 27 juillet, la veille du départ de l'Empereur pour l'armée, sa note est un peu la même : « Toujours grand enthousiasme... les militaires ont grande confiance ; mais moi, je meurs de peur » (5). La guerre entamée et dès le 11 août, c'est-à-dire après les trois premières défaites : « Je ne doute pas que l'Empereur ne se fasse tuer ; car il ne peut rentrer ici que vainqueur *et une victoire est impossible*. Rien de prêt chez nous. Tout manque à la fois. Partout du désordre. Si nous avions des généraux et des ministres rien ne serait perdu... (6). » Cinq

(1) Les « Chambellans » dont il est question plus haut. On se rappelle que le baron Jérôme David était ministre des travaux publics, Clément Duvernois ministre du commerce, Chevreau, le plus docile des serviteurs, était ministre de l'intérieur, tandis que les sceaux étaient remis à M. Grandperret non moins fidèle.

(2) Dépêche de l'Impératrice à l'Empereur, du 7 août 1870. Papiers des Tuileries.

(3) *A Panizzi*. Du 17 juillet 1870.

(4) *Ibid.* Du 25 juillet 1870.

(5) *Ibid.* Du 27 juillet 1870.

(6) *Ibid.* Du 11 août 1870.

Digitized by Google

jours plus tard, lorsque l'Empereur a dû quitter Metz, que les Prussiens y arrivent et sont aussi à Nancy, le roi Guillaume les surveillant de Pont-à-Mousson, Mérimée accablé écrit encore: « Le désordre est partout. Il y a en ce moment deux gouvernements qui sont loin de s'entr'aider... *Nous allons forcément à la République* et quelle République?... Je ne doute pas que l'Empereur ne cherche à se faire tuer... (1). » Le 21 août il s'écrie: « *Finis Galliæ*. Nous avons de braves soldats, mais pas un général... Je pense que l'Empereur veut se faire tuer. Je m'attends, *dans une semaine, à entendre proclamer la République* (2).» Et le 29, alors qu'il croit que « depuis quelques jours les choses se sont un peu améliorées (3) » il soutient qu'en tout cas, « il est impossible que de notre victoire, comme de notre défaite, ne sorte une révolution. Tout le sang qui a coulé ou coulera, affirme-t-il, est *au profit de la République* (4). » Il n'a plus, à quelque jours de là, qu'à constater que c'est fait : « Une armée française qui capitule, un Empereur qui se laisse prendre: tout tombe à la fois! (5).»

Plus ou moins graves, plus ou moins justes, plus ou moins sonores ou plus ou moins lugubres, presque toutes les cloches rendent le même son en cet épouvantable mois d'août; les habitués de Compiègne ou de Saint-Cloud comme les autres, mais les autres aussi. Chesnelong prend la plume le 25. « Cette lettre vous arrivant par une voie sûre, j'y verse le trop plein de mes angoisses, dit-il. Nous allons à des catastrophes indéfinies et une chose m'apparaît avec une cruelle certitude, c'est que l'Empire ne peut survivre à cette campagne, dût la campagne se terminer mieux qu'il ne nous est permis de le croire. — Je ne dis pas de l'espérer, permis ou non, on espère toujours. — Or, l'Empire n'aura pas d'autre successeur que la République! Et Dieu veuille que ce ne soit pas la République en face de

(1) *Lettres. A. Panizzi.* Du 16 août 1870.
(2) *Ibid.* Du 21 août 1870.
(3) *Lettres à une Inconnue.* Du 29 août 1870.
(4) *Lettre à une Inconnue.*
(5) *Lettres. A. Panizzi.* Du 4 septembre 1870.

Digitized by Google

l'ennemi vainqueur ! Dieu veuille que ce ne soit pas non plus la pire des Républiques. Quant à *la meilleure* pour la France, où est-elle ? De Jules Favre et de Jules Simon à Rochefort, je ne la vois pas, même en passant par Gambetta. L'Impératrice montre un courage d'homme, il n'est que juste de dire qu'elle est admirable de calme et d'énergie, mais que peut-elle ?... Et qui sait bien ce qui se passe à l'armée ?

« L'Empereur est très malade. Il n'y a pas unité de vues entre Metz, Chalons et Paris. Bazaine devient notre seul espoir (1)... Si l'Empire tombe, le plus difficile sera d'établir un gouvernement quelconque, de nommer, d'organiser une Assemblée constituante, surtout si la guerre n'est pas finie... On rumine ces pensées et bien d'autres en allant aux nouvelles, ce qu'on fait toute la journée, et en s'accrochant à tous les fils d'araignée comme à des espérances. Et puis, quand on s'endort, c'est en se demandant si l'on sera réveillé par des bruits d'émeute ou par des bruits de défaite, ou si ce sera par la défaite et par l'émeute réunies. Ah ! vous avez raison, celui qui nous brise et nous humilie peut seul nous relever, prions, ne perdons pas courage, faisons notre devoir jusqu'au bout en criant à Dieu : « Miséricorde ! (2). »

(1) C'était le temps où la France entière, du haut en bas, n'espérait plus qu'en « l'héroïque Bazaine ». Le gouvernement de Paris ne croyait qu'en Bazaine, on le sait trop. Mérimée le confident intime de l'Impératrice écrivait le 29 août : « Il paraît que l'armée du maréchal Bazaine a fait des prodiges. » (*Lettres à une Inconnue*). Dans sa chronique du 24 août, le *Correspondant*, situé au pôle opposé de l'opinion quant à l'Empire, disait : « que l'invincible fermeté de Bazaine arrêtait l'invasion sous les remparts de Metz ».

(2) Lettre du 25 août 1870.

Digitized by Google

XXXII

Quand donc arrive le 4 septembre dont je n'ai pas à écrire l'histoire — on peut la chercher et on la trouvera dans les belles et consciencieuses *Etudes* de M. Lamy — quand, dans la nuit du 3, Jules Favre propose de nouveau de voter la déchéance, Chesnelong se raidit et résiste, non parce qu'il garde l'illusion de pouvoir encore étayer le régime, mais parce qu'il n'entend pas lui-même y porter la main, parce qu'en outre il y a là une femme et une mère malheureuse, parce qu'enfin « j'étais décidé — a-t-il écrit depuis — à respecter jusqu'à la dernière heure le serment qui me liait à l'Empire (1) ». D'autre part, « nous n'étions pas une assemblée constituante chargée de donner un gouvernement au pays, nous étions un corps législatif nommé sous la foi et sous la loi d'un serment et nous n'avions pas qualité pour prononcer la déchéance de l'Empire (2) ».

On peut préférer les premières raisons aux dernières, trouver les scrupules légaux un peu exagérés, dans l'espèce et dans l'occasion. Le serment avait été prêté à un gouvernement qui n'existait déjà plus, il avait été demandé et juré au point de vue de la France; surtout le Corps législatif (qui n'avait pas été nommé comme constituant) était, au milieu d'un désastre absolu, ce qui restait de plus *constituant* et de plus *constitué;* il était de plus doublé du Sénat, *pouvoir constituant*, et le Parlement, que *constituait* les deux Chambres, restait le seul pouvoir debout, alors qu'on savait bien que la Régence allait être balayée et qu'en fait elle l'était déjà. N'importe ces scrupules étaient très sincères et c'est pour cela que je les donne.

Voter ainsi la déchéance et avec celle du régime celle d'une femme qui faisait tête au malheur, était d'ailleurs

(1) Papiers intimes.
(2) *Ibid.*

Digitized by Google

un moyen brutal et odieux. Cette nuit là même « nous fîmes — dit dans ses notes intimes Chesnelong — parvenir à l'Impératrice par diverses voies, le respectueux conseil de remettre ses droits au Corps législatif pour que celui-ci pût, en toute dignité et toute liberté, pourvoir aux nécessités du moment (1) ». Selon lui, l'Impératrice eût accepté dès lors ce conseil, mais le ministère le lui fit repousser et répondre par des propositions « qui n'étaient déjà plus en situation ». De premières tentatives auraient donc, la nuit, précédé la démarche plus officielle, plus pressante, et historique aujourd'hui, que fit le matin M. Buffet au nom des conservateurs, lesquels, on va le voir, avaient entendu lui associer Chesnelong.

On sait qu'aux trois articles de la formule proposée par Jules Favre, déclarant l'Empereur et sa dynastie déchus et faisant instituer par le Corps législatif une Commission de gouvernement, Thiers proposait de substituer : « Vu la vacance du pouvoir, la Chambre nomme, etc., etc... une Constituante sera nommée, etc., etc... » En réalité une partie de la gauche acceptait ces modifications qui changeaient tout, ne fût-ce qu'en réservant l'avenir par la convocation d'une Constituante, M. Schneider s'y ralliait, M. Brame aussi ; d'ailleurs, et sur les répugnance des centres, on en était venu à remplacer le « vu la vacance du pouvoir » par « vu les circonstances ». Mais tout un groupe, dont Chesnelong faisait partie, ne consentait à l'une ou l'autre rédaction qu'à la condition d'une démarche formelle auprès de l'Impératrice. C'eût été très convenable, si la révolution n'eût pas été là, à la porte ; c'était chevaleresque en présence des grondements de la bête qu'on entendait déjà ; mais il semble bien cependant que ce loyalisme fut une faute. En votant tout de suite l'une des formules, on eût précédé l'émeute, et vraiment les concessions arrachées *in extremis* ne sauvent jamais rien, celle-ci du reste n'était demandée que pour la forme.

Quoi qu'il en soit, le noyau de conservateurs formalistes

(1) Papiers intimes.

Digitized by Google

et loyalistes désireux de respecter la légalité, de ménager une femme, d'éviter toute secousse, chargea MM. Buffet, Chesnelong, Kolb-Bernard et Genton, de porter aux Tuileries où l'on semblait ne pas comprendre, leurs supplications, leurs regrets et en résumé la vérité. M. Buffet tint à s'adjoindre encore MM. Daru et de Talhouët, mais il pria Chesnelong de prévenir de leur tentative le président Schneider. Il n'y avait pas de temps à perdre, on devait se retrouver au Château.

On ne s'y retrouva pas. Chesnelong retenu à la présidence et ne parvenant que très tard à y rencontrer M. Schneider, ne put rejoindre ses co-délégués qui durent, sans lui, démontrer, à la souveraine et à la mère, que c'était bien fini, et que toute obstination risquait d'être payée trop cher. Tâche cruelle ! car s'il est vrai que, la nuit, l'Impératrice fût disposée à céder, sa résolution est maintenant tout autre ; il faut que MM. Buffet et Daru, qui portent la parole, la mettent en face des réalités les plus décevantes et les plus amères...

Quand ensuite ils reviennent au Palais-Bourbon porteurs de la réponse de l'Impératrice, qui « adhère à ce que les ministres de la Régence jugeront nécessaire », cette réponse destinée à rassurer les consciences délicates n'est même plus attendue. Il est deux heures moins un quart, la séance ouverte depuis une demi-heure — orageuse au dedans, tempétueuse par le dehors, car déjà la foule des jours de révolution est là et s'infiltre dans le palais en attendant qu'elle l'envahisse — la séance, dis-je, est suspendue et les députés ont été renvoyés dans leurs bureaux pour y élire les commissaires qui devront opter entre les propositions de Jules Favre, de Thiers et du ministère.

Dans le bureau de Chesnelong, M. Guyot-Montpayroux (1) soutient, avec une ardeur et une faconde qui lui sont propres, la proposition de Jules Favre, menaçant des colères

(1) Député du Puy-de-Dôme, frère de M. Guyot-Dessaigne, aujourd'hui député. M. Guyot-Montpayroux était connu pour son exubérance de parole et ses audaces qui aboutirent à une maladie mentale.

Digitized by Google

du peuple « dont on entend les clameurs », ceux qui ne s'y rallieraient pas. M. Martell défend celle de Thiers. Chesnelong, parlant après eux, demande encore qu'on attende le résultat de la mission de M. Buffet.

« Je ne crois pas — s'écrie-t-il — que l'Empire puisse survivre aux désastres que subit en ce moment notre malheureux pays. Je ne stipule donc pas pour une puissance debout ; je stipule pour le droit légal d'une puissance tombée. Je stipule pour le respect de la loi, pour le respect du serment, pour le respect du malheur, et je déclare une fois de plus ne pas me reconnaître le droit de supprimer le pouvoir de l'Impératrice si elle n'en fait pas elle-même le sacrifice... On vient de parler « des masses attroupées ». J'entends, moi aussi, leurs « clameurs ». C'est, Messieurs, une raison pour agir vite, avec prévoyance, mais avec résolution... Il y a quelque chose qui doit dominer les cris de la foule, c'est le cri du devoir et de la conscience. »

Ce furent là ses adieux, le testament de sa parole aux Chambres de l'Empire. M. Buffet, intervenant enfin, mit sa conscience plus au large, mais on en était déjà au mot fatal des révolutions : *Il est trop tard!* Les couloirs étaient envahis quand Chesnelong regagna la salle des séances et, lorsqu'il y arriva, ce fut pour y retrouver la populace hurlante et entendre M. Schneider déclarer que, les délibérations ne pouvant plus être libres, il levait la séance.

Tout en échangeant avec un de ses collègues, M. Boduin (1), les prévisions de circonstance, Chesnelong suit de l'œil le président qui, accompagné de son secrétaire et d'un député (2), se retire en traversant la foule hostile. « Assassin de nos frères !... Meurtrier du Creusot !... » crient quelques voix avinées; et, par une poussée de la canaille qui l'entoure, M. Schneider se trouve dans la cour séparé de ses amis. Chesnelong s'élance d'un bond, son interlocuteur aussi, ils entourent, couvrent, défendent leur président, et finalement le tirent de là. Ce ne fut ni sans courage, ni

(1) Député du Nord.
(2) M. Magnin.

Digitized by Google

sans péril, ni sans horions (1), et ce fut une manière quelque peu tragique de se séparer du « temple de la parole » comme on l'eut dit en l'an III, lorsque le Palais Bourbon fut affecté à sa destination nouvelle.

Le soir, tandis que tout se consomme, Chesnelong prend part à la réunion de députés provoquée par Grévy, présidée par Thiers, pour résister à l'usurpation des députés de Paris, que l'émeute a installés à l'Hôtel de Ville, et qui s'y sont sacrés eux-mêmes. Jules Favre et Jules Simon interviennent à cette réunion en souverains qu'ils sont devenus, déclarant qu'ils se dévouent pour empêcher le pillage et la révolution sanglante, très convaincus qu'ils sont nécessaires; mais qui ne se croit pas nécessaire?... L'Impératrice aussi répondait à M. Buffet par cette assurance. En tous cas ce n'est pas le moment d'organiser à Paris et en France une guerre de partis ou de partisans, brochant sur l'autre; une seule chose presse, c'est de s'unir pour la défense contre l'ennemi du dehors. On n'acquiesce donc pas au nouveau gouvernement qu'on tient pour irrégulier; mais sa prise de possession étant donnée, et le désordre n'étant en ce moment contenu que par lui, on se résigne pour ne pas diviser les forces. On se sépara néanmoins, dit Chesnelong, avec la conviction « que cette journée du 4 septembre ne préparerait pas la réparation de nos désastres, et qu'en nous faisant une situation aggravée au point de vue de la guerre étrangère, elle portait en elle des germes de guerre civile (2). »

Le lendemain, notre ami signe avec d'autres une protes-

(1) M. Daru relate ce très sérieux incident dans son *Rapport sur le 4 septembre*. Au sujet d'une première réunion tenue le 4 septembre par un groupe de députés dont il eût dû faire partie, Chesnelong écrit dans une lettre datée du 11 septembre : « Je n'y assistai pas. J'avais été éloigné de la Chambre, en défendant au péril de ma vie, je puis le dire, et en subissant les ignobles brutalités de la foule, notre président. Un autre de mes collègues était avec moi, nous avons agi de concert contre des bêtes fauves qui prétendaient s'emparer de l'*assassin du Creusot* pour le conduire à Vincennes, et qui l'auraient écharpé. »

(2) Notes personnelles.

Digitized by Google

tation, forcément platonique, contre l'envahissement de la Chambre et regagne son Béarn, ne voulant plus songer qu'à « la noble blessée » contre laquelle l'ennemi s'acharne.

Quelques jours après, il écrivait à un ami qui s'étonnait de l'effarement de la Chambre : « Nous n'avons pas voulu recourir aux éléments de résistance; nous n'avons pas voulu prendre la responsabilité d'un déchirement intérieur devant l'ennemi; nous avons laissé à nos gouvernants provisoires celle qu'ils ont assumée; nous n'avons pas cru devoir les reconnaître; mais surtout nous n'avons pas cru devoir les entraver (1). »

* * *

J'ai souvent entendu Chesnelong tirer de l'histoire du Second Empire et de sa fin cette moralité, que l'extrême prospérité matérielle ne fait ni la force ni la sécurité des nations, qu'il y faut autre chose; et j'avoue qu'il n'est guère d'exemple plus probant.

La France s'est constamment et prodigieusement enrichie depuis la Restauration; mais, par une réunion de circonstances économiques et sociales, servies d'ailleurs par la politique, la prospérité matérielle prend, sous le Second Empire, un développement qui n'a été dépassé, jamais, ni nulle part. On n'a pas les milliardaires des Etats-Unis, mais tout le monde s'enrichit. Dans les hautes régions, la vie devient une fête perpétuelle; dans les plus basses elle s'affirme par le gain de chaque jour, elle est l'aisance et le bien-être. Le peuple en fait honneur à l'Empereur et à son gouvernement, il n'admet pas les autres facteurs qui sont pourtant les vrais agents de cette richesse : c'est l'Empereur. Il semblerait donc que le pouvoir de cette espèce de divinité, qui fait pousser les récoltes et qui les fait vendre,

(1) Lettre du 15 septembre 1890.

Digitized by Google

dût être bien fort... Et cependant les passions haineuses, la démocratie violente et désordonnée, l'inspiration révolutionnaire montent et grandissent avec la prospérité; et, nous l'avons vu, on sent à mesure qu'on avance que tout s'ébranle et se désagrège... Si j'en demande la raison, non pas seulement à un chrétien tel que Chesnelong, qui parle comme Bossuet, Pascal, saint Augustin, mais à un politique et un homme du monde qui a vécu cette vie-là, étudié ce monde-là, servi cette politique-là, connu cette force apparente et cette fragilité profonde; M. de Chandordy me répond dans son travail sur *La France à la suite de la guerre :* « On ne rompt pas impunément avec l'équilibre qui doit exister entre les choses morales et les choses matérielles, entre les intérêts d'un côté, les principes et les sentiments de l'autre. Si les inspirations du patriotisme, de l'éducation, du devoir enfin, ne viennent pas faire énergiquement contre-poids à ces entraînements, une nation est gravement atteinte; elle est menacée dans son existence même. »

C'est par cette leçon que je veux terminer la première partie de ces études. Que si l'on me reproche la banalité d'une telle conclusion, je dirai que toute vérité morale est ou doit être banale, qu'aucune ne saurait l'être trop, et qu'après tout ici, on peut me pardonner la banalité en faveur de l'actualité.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE
DE LA VIE DE CHARLES CHESNELONG

(*A suivre.*) M. DE MARCEY.

Digitized by Google

LE

SAINT-SUAIRE DE TURIN

SON IMAGE POSITIVE

La question de l'authenticité du Saint-Suaire de Turin a donné lieu à de nombreux débats et fait naître toute une littérature spéciale.

On sait que deux opinions sont en présence :

D'une part, la critique historique, à l'aide de documents irrécusables, estime que cette relique n'est aucunement authentique, et M. le chanoine U. Chevalier en a rigoureusement établi l'histoire vraie depuis le XIV^e^ siècle où elle apparaît pour la première fois. Sa conclusion, dûment motivée, est formelle : il n'y a là qu'une peinture exécutée à cette époque, et représentant le corps du Christ tel qu'il pouvait être à la descente de la croix, après tous les tourments de la Passion.

D'autre part, M. P. Vignon, dans une étude à la fois photographique et chimique habilement conduite, aboutit à une tout autre conclusion : d'après lui, l'image en question n'a pu être peinte par une main d'homme. La photographie, en effet, a révélé que cette image était un modelé négatif (planches II et IV de M. Vignon), car elle a donné directement un modelé positif (planches III et V). Ces images, dit M. Vignon, « ont le caractère d'un négatif » (1). « Elles

(1) *Le Linceul du Christ*, p. 22.

Digitized by Google

« sont au rebours de toute réalité (1). » « Elles étaient des « négatifs dès la fin du XIV^e siècle (2). » Or, comme M. Vignon prétend qu'on ne peut pas peindre une image modelée en négatif, il faut chercher ailleurs l'origine ou la cause de cette image. M. Vignon fait alors intervenir une action chimique des gaz ammoniacaux résultant de la sueur urémique sur l'aloès et la myrrhe qui servirent à la sépulture du Christ, dont le corps aurait, à la suite de cette action, laissé son empreinte sur le linceul même qui le recouvrait.

On le voit, il y a là un véritable conflit, et ce conflit — si l'on en juge par la continuation ininterrompue de la controverse — courrait le risque de se prolonger longtemps encore, s'il n'était possible d'apporter dans le débat un élément nouveau d'information qui, sur un point essentiel, permet d'aboutir à une conclusion satisfaisante.

On a remarqué avec raison que la théorie de M. Vignon avait contre elle un inconvénient majeur, celui de n'avoir pas été vérifiée sur l'original même, mais sur des reproductions photographiques, ce qui est manifestement insuffisant et peut même exposer à plus d'une méprise, si parfaits soient les clichés photographiques qui, en l'espèce surtout, sont loin de pouvoir tout dire et tout bien dire. On va voir si cet inconvénient est grave.

M. Vignon part de ce principe, fondement essentiel de sa thèse, que l'image existant sur le suaire constitue un modelé négatif, puisque cette image a donné directement un positif, lequel à son tour a produit le négatif de l'image.

Si plusieurs contradicteurs ont concédé ce point important, d'autres, au contraire, s'en sont bien gardés, estimant avant tout que l'image du Suaire est peut-être modelée en positif. M. Donnadieu, qui défend avec compétence cette opinion, affirme justement qu'on peut d'un positif obtenir directement un positif, et de même pour un négatif (3).

(1) *Le Linceul du Christ*, p. 29.
(2) *Ibid.*
(3) Réplique à M. Vignon dans : *L'Université catholique de Lyon*, n° du 15 juillet 1902, p. 288.

Digitized by Google

C'est ce que confirme de son côté un spécialiste autorisé, M. Dujardin, quand il écrit : « Les procédés modernes de la photographie permettent d'obtenir directement, à la chambre noire, un cliché négatif ou un cliché positif, dans certains cas spéciaux, surtout lorsque l'objet à reproduire est éclairé à la lumière électrique » (1). Tel est précisément le cas de la photographie du Suaire, qui a paru si surprenant, et qui pourrait bien ne rien offrir d'extraordinaire.

En examinant attentivement et sans parti pris les réponses faites à M. Vignon, on remarque facilement qu'elles ont démontré combien sa thèse reposait sur une base fragile et prêtait flanc à plus d'une critique, ce qui est d'autant plus grave, qu'il suffit qu'une seule de ses assertions ou de ses expériences essentielles soit reconnue fausse ou mal observée, pour qu'aussitôt toute son argumentation soit par terre.

Or, c'est précisément ce que nous allons faire ressortir dans ces pages où l'on verra clairement que sa thèse ne saurait résister au contrôle d'un témoignage spécial et autorisé, qui la dément d'une façon catégorique.

M. Vignon nous dit : « *En fait*, et c'est ce qu'il importe de savoir, l'œil humain voit sur le Saint-Suaire une image négative, tout comme l'œil photographique » (2).

C'est là, nous le répétons, le point de départ de toute l'argumentation de M. Vignon.

Eh bien, nous pensons qu'il est ici dans l'erreur, et que sa démonstration, établie sur une observation photographique dont on conteste la portée, est en réalité sans valeur, parce que cette observation n'a pu être vérifiée sur le Suaire lui-même. De ce chef, elle l'a exposé à une méprise fâcheuse, car nous avons été amené à constater juste le contraire de ce qu'il avance, et à dire : EN FAIT IL DOIT Y AVOIR SUR LE SUAIRE UNE IMAGE POSITIVE, L'ŒIL HUMAIN L'A VUE ET EXAMINÉE. Ce fait est plus que probable, nous en donnerons la preuve. Quant à l'œil photographique, s'il y

(1) Publié par M. DE MÉLY dans : *Le Saint-Suaire de Turin est-il authentique?* 1902, pp. 29-30.

(2) *Le Linceul du Christ*, p. 29. Les deux premiers mots : *En fait*, sont soulignés par M. Vignon.

Digitized by Google

voit autre chose, ce ne peut être que par suite d'une méprise qui fait attribuer au Suaire une image négative qui ne s'y trouve pas.

Démontrons le bien fondé de notre sentiment.

Le Suaire de Turin, au dire des gens qui paraissent bien informés, est une très fine toile de lin jaunie par le temps, de $4^{m}10$ de longueur sur $1^{m}40$ de largeur. Détériorée par un incendie en 1532, réparée en 1534, fixée par ses bords avec une doublure de soie noire en 1694, laquelle fut remplacée en 1868 par un taffetas cramoisi, cette étoffe est aujourd'hui conservée dans la chapelle royale de Turin, où elle est renfermée dans une châsse métallique. De couleur jaunâtre, elle présente, à l'œil nu, des silhouettes vagues et brunes dessinant un corps humain dans un ton monochrome. Cette toile est très légère, très mince, d'une ténuité telle que l'image qu'elle porte a pu être vue à l'envers comme à l'endroit. Ceci est prouvé par un fait positif qu'il est bon de connaître.

En 1532, un violent incendie, qui éclata dans la Sainte-Chapelle du château de Chambéry, faillit détruire le Suaire lui-même. On put, non sans peine, le préserver des atteintes du feu qui déjà l'avait attaqué (1). Moins de deux ans après, les religieuses Clarisses de Chambéry furent chargées de réparer les avaries causées par l'eau et le feu. Elles y mirent quinze jours, du 15 avril au 1er mai 1534, et elles en ont écrit un récit circonstancié fort important pour nous, qui a été publié en 1891 par M. l'abbé Léon Bouchage (2).

Ce document est très autorisé, et M. Vignon, qui l'a connu et qui le cite, l'avoue sans peine : « Les termes du récit, dit-il, prouvent que l'auteur a été un témoin ocu-

(1) Sur cet incendie, qui éclata le 4 décembre 1532, cf. DE JUSSIEU : *La Sainte-Chapelle du Château de Chambéry*, Chambéry, 1868, pp. 20-24, 63-64.

(2) *Congrès des Sociétés savantes savoisiennes*, XIe série, 1891, pp. 261-82. — Tirage à part in-8°.

M. Bouchage a publié ce document d'après une copie du XVIIIe siècle. Il est regrettable qu'il ait cru devoir le mettre « en orthographe moderne ». C'est à ce tirage que sont empruntées nos citations.

Digitized by Google

laire des opérations faites sur le linceul et qu'il a examiné les images avec le plus grand soin (1). — L'auteur de la description, dit-il encore, était un observateur sagace (2). »

C'est à ce document si justement qualifié que nous allons nous adresser.

Nous y lisons que le Suaire fut étendu sur une toile fixée par un cadre, ou toilier (3). Les Clarisses donnent ensuite une description détaillée de l'image, description sur laquelle nous reviendrons tout à l'heure. On y trouve ce renseignement important : « En regardant par-dessous le Suaire, lorsqu'il était étendu sur la toile de Hollande, ou toilier, nous voyions les plaies comme si nous eussions regardé à travers une vitre. »

Ainsi, en regardant le Suaire par-dessous et malgré une toile qui le recouvrait, on pouvait néanmoins bien apercevoir les plaies du corps. Ce simple détail suffit à prouver qu'à cette époque l'image devait être encore assez nette et vigoureusement modelée (4). Mais, il a pour nous une

(1) *Ut supra*, p. 149.

(2) *Ibid.*, p. 150.

(3) « L'après-dîner, le brodeur apporta le bois du toilier pour serrer la toile de Hollande sur laquelle on devait mettre le Saint-Suaire; après les deux heures que la toile fut arrêtée sur le toilier et sur les tréfons, nous étendîmes dessus le précieux Saint-Suaire et nous le cousîmes tour à tour à faux filet. »

L'authenticité de la relique ne laissait-elle pas alors planer quelque doute? A cet égard, le passage suivant est très suggestif : « Son Altesse vint, avec le légat et plusieurs prélats, chanoines et gentilshommes, avant que nous eussions commencé de mettre les pièces des corporaux aux endroits où le feu l'avait gâté, IL NOUS DEMANDA NOTRE SENTIMENT TOUCHANT CETTE RELIQUE ; MAIS NOUS SUIVIMES TOUS LE SIEN, PARCE QU'IL NOUS SEMBLAIT LE PLUS RAISONNABLE. »

(4) M. Vignon a constaté le fait. Il est bon de le citer (*Ut supra*, p. 150) :

« Les religieuses remarquèrent, à ce moment, que les images se voyaient par-dessous presque aussi bien que par-dessus. Mais, depuis la date de 1534, la doublure s'oppose à ce qu'on examine le drap par transparence. »

M. Vignon oublie de dire qu'en 1534, les Clarisses apercevaient le dessous de l'image malgré une toile qui le recouvrait et que cette toile n'empêchait pas la transparence. Pourquoi une doublure l'empêcherait-elle aujourd'hui ?

Digitized by Google

autre portée, car il nous amène à émettre un soupçon : Qui sait si le Suaire exposé et photographié à Turin, en 1898, ne l'a pas été à l'*envers*, et non à l'*endroit* ?

On nous objectera aussitôt que la chose était impossible, parce que l'envers était recouvert par la doublure placée en 1868. Mais, qu'est-ce au juste que cette doublure ? Est-elle fixée, cousue au Suaire, ou bien peut-elle s'enlever à volonté, comme une simple enveloppe ? Dans ce dernier cas, a-t-elle été enlevée pour l'ostension de la relique ? Et puis, est-il sûr qu'elle recouvre l'envers, et non l'endroit, de l'image ? On peut en effet se demander si, précisément dans un but plus assuré de préservation, on n'a pas au contraire recouvert l'endroit, afin de le mieux conserver ? Enfin, l'état actuel assez informe de l'image permet-il de bien distinguer aujourd'hui entre son endroit et son envers ? voilà tout autant de questions où l'on aimerait à être fixé, et on ne le sera que lorsqu'on aura entre les mains l'étoffe elle-même.

Mais, que ce soit pour une cause ou pour une autre, et qui nous échappe, nous soutenons que très probablement c'est l'*envers* de cette image qui a été photographié. Nous soutenons surtout que l'image doit être positive.

Le récit des Clarisses de Chambéry en fournit quatre preuves péremptoires, que nous allons successivement présenter. N'oublions pas que ces religieuses ont eu pendant quinze jours le Suaire entre leurs mains, qu'elles l'ont vu et examiné comme personne n'a pu le faire depuis. N'oublions pas non plus qu'elles le « décrivent avec beaucoup d'exactitude (1) » et que la *valeur de leur témoignage est considérable* (2). Ceci posé, donnons nos preuves.

(1) M. VIGNON : *Le Linceul du Christ*, p. 149.

(2) *Ibid.*, p. 150.

Tout en rendant hommage à la sagacité des Clarisses de Chambéry, M. Vignon assure qu'il y a, dans leur récit, quelques défauts ou inexactitudes, notamment sur un point. Les Clarisses placent la plaie dans le milieu de la main, tandis que, d'après M. Vignon, la photographie la place dans le poignet. Qui a raison ? Les Clarisses sont des témoins oculaires, perspicaces, véridiques. Quant à la photographie, l'image positive qu'elle a donnée n'est pas d'une netteté irréprochable, tant s'en faut, ce qui

Digitized by Google

La première est d'une évidence telle, qu'il est surprenant qu'on ne l'ait pas vue plus tôt. Il est vrai qu'on n'a guère fait attention à la portée réelle des textes qui la fournissent, textes publiés en entier par M. U. Chevalier. Il est vrai encore qu'il aurait fallu connaître le récit des Clarisses, lequel a passé à peu près inaperçu dans le débat.

Voyons donc ce que disent ces textes en ce qui concerne l'état vrai de l'image représentée sur le Suaire.

Tout d'abord, au XIV^e^ (1389), on juge cette image *peinte avec art* (1). — On nous dit encore (même année) qu'elle est la double image d'un seul homme, face antérieure et face postérieure, *peinte d'une manière remarquable* (2).

Au XV^e^ siècle (1449), le Suaire est ainsi décrit : Linceul sur lequel était admirablement peinte la forme du corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ, *avec les moindres traits des membres, les plaies du côté, des mains et des pieds, teintes d'une couleur rouge, comme si les blessures étaient récentes* (3).

Au commencement du XVI^e^ siècle (1503), un témoin, Antoine de Lalaing, en parle de la sorte : « On le voidt clérement ensenglenté du très précieux sang de Jhesus, nostre

provient du mauvais état de conservation de l'étoffe. N'y aurait-il pas une trop grande illusion à voir, avec évidence, la plaie sur le poignet ? Et les Clarisses n'ont-elles pas mieux vu sur l'étoffe, que nous ne pouvons voir, nous, sur une photographie assez obscure quoique bien faite ? Toujours est-il que M. Vignon atténue ailleurs son opinion quand il dit : « Il n'est peut-être pas indispensable, pour ce qui est des plaies des mains, de discuter des convictions respectables ; nous n'apercevons sur notre image que le dos des mains. Chacun est libre d'admettre que, sur la face opposée, les plaies se trouvaient au milieu de la région palmaire. » (*Ibid.*, p. 140.)

(1) U. Chevalier : *Etude critique sur l'origine du Saint-Suaire de Lirey-Chambéry-Turin*, 1900, p. 1.

« Pannus... artificialiter depictus. »

(2) *Ibid.*, p. VII.

« Pannum artificiose depictum.., in quo subtili modo depicta erat duplex effigies unius hominis, videlicet tam a parte anteriori quam posteriori. »

(3) *Ibid.*, p. XXX. — « Quoddam linteum, in quo egregie miro artificio depicta fuerat forma corporis Domini nostri Jesu Christi, cum omnibus lineamentis singulorum membrorum, tanquam ex recentibus vulneribus et stigmatibus Christi pedes et manus et latus videbantur rubore sanguinolento intincti. »

Digitized by Google

rédempteur, comme si la chose avoit esté faicte aujourd'hui. On y voidt l'imprimure de tout son très sainct corpz, teste, viaire, bouce, yeulx, nez, corps, mains, pieds et ses chincq playes : espécialement celle du costé, longue environ d'ung bon demi piedt, est fort ensanglentée ; et de l'autre part, comme il estoit couvert et redoublé dudict linchsoel, on voidt le vestige et figure de son dos, teste, chevelure, coronne et espaules. (1) »

Tous ces témoignages, surtout les deux derniers, supposent que l'image était positive. Comment, en effet, avec une image négative aurait-on pu dire qu'elle était *remarquablement peinte* ? Comment, surtout, aurait-on pu donner tous ces détails en 1449 et en 1503, si l'on avait eu sous les yeux une image négative, c'est-à-dire le rebours de toute réalité ? Le témoignage de 1449 et celui de 1503 suffisent à prouver qu'à cette date l'image était bien nette, puisque la couleur rouge des plaies les faisait paraître comme récentes, puisqu'on « le voidt clérement ensenglenté comme se la chose avoit esté faicte aujourd'hui ». Soit dit en passant, ceci est absolument incompatible avec l'origine chimique et séculaire assignée à l'image, à l'aide d'expériences très contestables et dont pas une n'a été vérifiée sur l'étoffe même.

Ainsi donc, au XIV^e^, XV^e^ et XVI^e^ siècles, ceux qui parlent du Suaire et le décrivent, le font en termes tels, qu'il faut nécessairement admettre une image positive, sans quoi leurs témoignages constitueraient un véritable non-sens, ce qui est absurde, ou une véritable duperie, ce qui est inadmissible. L'image du Suaire était donc alors modelée en positif.

Et voilà comment « *en fait*, et c'est ce qu'il importe de savoir, l'œil humain voit sur le Suaire une image négative » ! Et voilà comment cette image était un négatif « dès la fin du *XIV^e^ siècle* » ! Il faut avouer qu'il était difficile de se tromper plus complètement.

Et puis, comment se fait-il que M. Vignon, qui s'est si bien renseigné pour tout ce qui concerne l'image du Suaire,

(1) *Ibid.*, p. XLVI.

Digitized by Google

sa nature, ses affinités avec des images similaires, avec son histoire et son passé, n'ait pas jugé à propos de dire un seul mot de ces textes, pourtant de la plus haute importance? Les aurait-il donc ignorés? Et cette omission aurait-elle pour but de faire le silence sur des témoignages gênants? Nous avons peine à le croire de la part d'un auteur dont l'attention est très éveillée et qui se réclame si haut de la science positive. Quoi qu'il en soit, il y a là une lacune d'autant plus regrettable que son argumentation en reçoit un démenti formel.

Mais, comme nous n'avons aucun motif d'être mal avec les textes, continuons à les interroger.

Au XVI^e^ siècle (1534), nous rencontrons un témoignage d'une portée considérable, celui des Clarisses de Chambéry. M. Vignon l'a connu, et en a cité plusieurs passages. Toutefois il ne paraît pas que son attention se soit portée sur le fait suivant, significatif au premier chef. Les Clarisses donnent une description détaillée, fouillée même, de l'image, qu'elles eurent tout le temps d'examiner à loisir. Leur piété non moins que leur intelligence les ont fait s'appliquer à observer et à décrire avec une scrupuleuse attention et un soin minutieux tout le corps du Christ, et elles y ont déployé une sûreté de coup d'œil, une valeur d'interprétation, qui fait honneur à leur perspicacité.

Mais pour décrire de la sorte un corps d'homme, pour entrer dans les détails de sa conformation, pour si bien dépeindre ses plaies, la forme et la direction de certaines des gouttes de sang, sur la face antérieure et sur la face postérieure, il fallait que l'image se trouvât dans un état de conservation convenable. Il fallait surtout l'examiner, non pas sur un modelé négatif qui est le rebours de toute réalité, mais bien sur un modelé positif qui seul permettait de décrire et d'apprécier comme l'ont fait les Clarisses. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à jeter un simple coup d'œil sur le modelé négatif (Planches II et IV), et on verra aussitôt quels éléments descriptifs on en peut tirer. Ils sont nuls, ou plutôt l'image négative s'oppose à toute description comme celle ici en cause. On y aperçoit une vague silhouette

Digitized by Google

de corps humain, informe, où il est manifestement impossible de retrouver la description si précise faite par les Clarisses. Plus que cela, sur trois points où le contrôle est possible — on le verra bientôt — leur description inflige un démenti formel à l'image négative (Planche II et IV) que l'on prétend être celle du Suaire. Par contre, elle se retrouve identiquement conforme à l'image positive (Planches III et V). C'est cette image qu'elles décrivent et non pas l'autre, c'est celle qu'elles avaient sous les yeux et qui était sur l'étoffe. Le Suaire présente donc une image positive.

Il semble cependant que M. Vignon, se soit méfié de la portée du document, dans le sens que nous venons de constater. C'est du moins ce qui paraît résulter de ce passage où, prévoyant la difficulté, il l'écarte habilement : Les Clarisses, dit-il, « comprirent que les images étaient le fait d'une empreinte; elle nous indiquent même aussi clairement que possible que cette empreinte avait produit un modelé interverti (1). » Cette appréciation est peut-être nécessaire à la thèse de M. Vignon, en tout cas, elle est absolument inexacte. Qu'on lise le récit des Clarisses, et on constatera sans peine que si elles parlent du visage comme « bien imprimé » — ce que nous pouvons très bien admettre avec une peinture — elles n'y ont pas vu du tout un *modelé interverti*.

Et pourtant, il y a ici un *modelé interverti*, mais il est chez M. Vignon, et non chez les Clarisses. Celles-ci ont vu un modelé positif, M. Vignon a supposé sur le Suaire un modelé négatif, et c'est de là, uniquement de là, que provient l'interversion.

Et il en est ainsi, nous le répétons, parce que les Clarisses ont vu sur le Suaire, ce qui s'y trouve réellement, une image modelée en positif, tandis que M. Vignon, par suite d'une méprise, y voit, ce qui ne s'y trouve nullement, une image modelée en négatif.

Les trois faits suivants vont mettre la chose hors de

(1) *Ut supra*, p. 150.

Digitized by Google

doute, et prouver aussi qu'on a photographié l'envers de l'image :

1° Les Clarisses disent : « Les joues enflées et défigu-« rées montrent qu'elles ont été frappées cruellement, et « particulièrement la DROITE. »

Voilà ce que les Clarisses ont vu sur l'endroit de l'image, soit l'image en positif (Planche III).

Prenons maintenant l'image modelée en négatif que M. Vignon attribue au Suaire. Là, ce n'est pas la joue DROITE qui est *particulièrement enflée*, c'est la joue GAUCHE. Sans doute la chose n'est pas bien apparente sur le négatif, mais du moment que le positif marque nettement la joue droite, forcément le négatif doit marquer la joue gauche.

Les Clarisses n'ont donc pas vu une image négative, mais une image positive.

2° Les Clarisses disent : « Nous remarquions sur le « côté GAUCHE du front, une goutte [de sang] plus grosse « que les autres et plus longue, elle serpente en onde. »

Prenons maintenant l'image négative attribuée au Suaire (Planches II et IV). Là, cette goutte de sang est sur le côté DROIT du front, juste le contraire de ce qu'affirment les Clarisses. Il en est tout autrement pour l'image positive (Planches III et V) où cette goutte de sang est sur le côté GAUCHE du front. C'est donc cette image positive que les Clarisses ont vue.

3° Les Clarisses disent : « La main GAUCHE est très « bien marquée et croisée sur la DROITE dont elle couvre la « blessure. »

Prenons maintenant l'image négative attribuée au Suaire (Planche IV). Là encore, c'est juste le contraire de ce que disent les Clarisses, puisque la main DROITE est croisée sur la GAUCHE. Par contre, dans l'image positive (Planche V) la main GAUCHE est croisée sur la DROITE, exactement comme l'affirment les Clarisses. C'est donc cette image positive qu'elles ont vue. De plus, l'interversion des membres oblige à dire qu'on a photographié l'envers.

M. Vignon, lui-même, sans s'en douter, en donne une raison qui n'est pas à dédaigner. Dans sa réponse à M. Don-

Digitized by Google

nadieu il a écrit : « Même à la loupe, l'aspect des portions de l'étoffe qui appartiennent à l'image, *qui porteraient de la peinture, si l'étoffe était peinte*, est rigoureusement identique à celui de ces portions où la teinte rousse résulte d'un simple assombrissement de l'étoffe (1). »

Précisément la photographie de l'envers de l'étoffe explique très bien le fait, et même il ne peut pas en être autrement. C'est là une preuve assez inattendue, et qui corrobore celle que nous a fournie la description des Clarisses.

Nous venons de constater trois cas où le contrôle est possible, c'est-à-dire, où les Clarisses mentionnent expressément les positions gauche et droite d'après l'image positive. Ces positions sont en contradiction formelle avec celles que présente l'image négative attribuée au Suaire par M. Vignon. Celle-ci n'existe donc pas sur le Suaire.

Les Clarisses ont eu sous les yeux une image positive, leur description en fait foi, car elle concorde avec cette image obtenue par la photographie, tandis qu'elle contredit l'image négative attribuée au Suaire. Une telle constatation aboutit à cette conséquence inéluctable : l'image du Suaire de Turin est modelée en positif. Maintenant, pourquoi ce modelé positif a-t-il donné directement un modelé positif ?

Y avait-il ou n'y avait-il pas transparence dans la manière dont le Suaire était exposé ? Etait-il ou n'était-il pas recouvert d'une doublure ? Cette doublure empêchait-elle absolument toute transparence, alors surtout que les Clarisses avaient pu voir l'image malgré une toile qui la recouvrait ? L'intense lumière électrique, projetée sur l'étoffe, n'avait-elle pas aidé beaucoup l'objectif photographique à saisir l'image à travers une toile très mince, dont on nous dit que *les fils ne sont pas fins et ne sont point serrés* (2) ? En cela, comme en tant d'autres choses,

(1) *L'Université catholique de Lyon*, n° du 15 juillet 1902, p. 367.

(2) Lettre d'un témoin de l'ostension du Suaire, en 1898, à M. Vignon, dans l'*Université catholique de Lyon*, t.° du 15 juillet 1902, pp. 369 et 370 : « Le grain de la toile se distinguait très bien ; *les fils ne sont pas fins et ne sont point serrés*, pas plus la chaine de la

Digitized by Google

le comment et le pourquoi nous échappent, et ils nous échapperont tant qu'on n'aura pas vu ni étudié de près l'étoffe elle-même.

Cependant, en dehors de l'opinion que nous avons émise, en l'empruntant à M. Donnadieu, il convient de dire que M. de Mély est arrivé à formuler une autre explication d'autant plus importante qu'elle est appuyée sur des faits positifs. D'après lui, l'image du Suaire de Turin serait, non pas une œuvre picturale ordinaire, mais l'impression d'une peinture sur étoffe, à l'aide de matrices. On en a, au XIV^e^ siècle, des exemples certains, et c'est précisément l'époque où apparaît le Suaire.

Maintenant, comment cette impression sur étoffe a-t-elle pu donner directement un positif?

M. de Mély répond par un fait d'expérience : à l'origine, les images ou peintures étaient imprimées en rouge et monochromes, ce qui est le cas de celle du Suaire (1). On sait qu'en photographie le rouge devient noir. Ceci posé, M. de Mély s'est demandé si l'image du Suaire imprimée en rouge, ne donnerait pas une image modelée en négatif. Pour le savoir, il a fait tirer un négatif en rouge, sur un fond de même teinte que l'étoffe de Turin, et ce négatif a produit directement un positif (2).

Quoi qu'il en soit de cette explication expérimentale,

trame, à ce qu'il m'a paru. Je ne sais quel nom on peut donner à ce tissu : ce serait une étamine, si les fils étaient plus fins. »

« Tissu très peu serré et fils assez gros. »

(1) M. Vignon nous dit que les silhouettes assez vagues perçues sur le Suaire sont « d'une couleur brun rougeâtre » (p. 1). — « Les images du Suaire sont monochromes » (p. 36). En a-t-il toujours été ainsi? Les textes cités plus haut n'autorisent-ils pas le doute?

(2) DE MÉLY, *Le Saint-Suaire de Turin est-il authentique?* 1902, pp. 39-43.

On y trouvera (pp. 29-30) une appréciation, citée plus haut, *du plus autorisé des spécialistes* (M. Dujardin) sur les procédés modernes de la photographie permettant d'obtenir directement un cliché négatif ou un cliché positif, dans certains cas spéciaux, *surtout lorsque l'objet à reproduire est éclairé à la lumière électrique*, ce qui est précisément le cas du Suaire.

On a vu plus haut que M. Donnadieu partage le même sentiment.

Digitized by Google

qui à coup sûr doit donner à réfléchir, nous croyons être en droit de formuler la conclusion suivante :

Contrairement à l'opinion de M. Vignon, l'image du Suaire de Turin doit être une image modelée en positif. L'œil humain l'a vue telle, et décrite de même avec soin (1).

La pièce originale n'a pas été examinée, ce qui pourtant eût été indispensable pour pouvoir asseoir un jugement définitif en une matière aussi complexe et aussi délicate. Elle n'est connue que par une photographie, et cette photographie, si parfaite qu'elle soit, autorise plus d'un doute, et ne peut suppléer à l'absence de l'original. Ce très grave inconvénient est surtout sensible pour la théorie expérimentale où intervient une action chimique qui aurait imprimé en sombre les clairs et les reliefs, et inversement. Ce sont en effet ces TEINTES RENVERSÉES attribuées à l'image qui constitueraient le négatif. Mais une telle opinion a besoin d'être vérifiée sur l'original même, et tant que cette vérification n'aura pas été faite, la thèse de M. Vignon restera sujette à caution, puisqu'enfin on est en droit de lui opposer une fin de non-recevoir fondée sur un *mal observé*. Or, *ce mal observé* n'est pas douteux. Nous venons de le constater en ce qui concerne l'image positive, et ce

(1) On voudra peut-être voir une preuve du modelé négatif de l'image, dans les reproductions, peinture ou gravure, qui ont été faites au XVI^e^ siècle, et qui présenteraient, plus ou moins, des images négatives. — A cela nous répondrons qu'il ne s'agit pas ici de ces reproductions, qui valent ce qu'elles valent, c'est-à-dire, peu de chose, mais uniquement de l'étoffe de Turin. Quant aux copies, nous estimons qu'elles n'ont pas la signification qu'on leur attribue. Prenons la plus importante, celle qui est conservée aujourd'hui à Chambéry, et que reproduit M. Vignon (Pl. IX.). Cette peinture est très mauvaise et assez inexacte, le corps est en positif. Cependant « autour du nez et de la bouche » on remarque des zones claires qui sont, dit M. Vignon, « le fait du modelé négatif ». Est-ce bien sûr ? Nous en doutons, et voici pourquoi : le bassin est entièrement dans le même cas, ce qui fait très bien ressortir les mains placées par-dessus, car, autrement elles seraient confuses. Il en est de même pour la figure, où la partie claire met en relief les yeux, le nez et la bouche. On la retrouve encore sur la face postérieure, au bas des cheveux et au *perizoma* — qui n'existe pas sur l'image de Turin — toujours dans le même but indiqué. Cette zone claire est donc intentionnelle de la part du peintre, rien de plus.

Digitized by Google

ne sont pas les arguments attribués à l'archéologie et à l'esthétique qui lui donneront plus de valeur. A cet égard, nous avons le témoignage formel d'un juge autorisé entre tous, le P. Hartmann Grisar, dont la compétence exceptionnelle fait foi en ce qui concerne l'histoire et l'archéologie du moyen âge. Qu'on pèse ce qu'il en a écrit à M. U. Chevalier :

« J'écrirai très volontiers un rapport sur votre belle œuvre concernant le soi-disant Suaire, d'autant plus que j'ai, moi aussi, des preuves à faire valoir contre l'opinion turinoise populaire, preuves empruntées à la photographie elle-même. Je suis allé à Turin et, après une étude exacte du négatif, j'ai été fort surpris que, même dans des cercles instruits, on puisse prendre pour l'image miraculeuse du Sauveur, remontant au jour de sa mort, une œuvre picturale dont on peut, grâce à l'histoire de l'art, préciser l'époque tardive (1). »

Ajoutons qu'au point de vue scripturaire — qui est ici d'une grande importance — la thèse de M. Vignon est inconciliable avec les textes évangéliques, et cette incompatibilité subsiste en dépit des réponses qu'il a essayé de faire, notamment à M. Frank Puaux (2), dont nous devons louer la loyauté scientifique.

(1) La lettre est en allemand, et elle a été publiée par M. U. Chevalier : *Le Saint-Suaire de Lirey-Chambéry-Turin et les Défenseurs de son authenticité*, 1902, p. 32.

La traduction est de M. Vignon (*ut supra*, p. 161), qui la fait suivre de la réflexion suivante : « Nous serions curieux de savoir comment le R. P. Grisar se sert des arguments photographiques, scientifiques ou même esthétiques, pour dater de la sorte l'image du Saint-Suaire. »

Nous le répétons, la valeur et la compétence du P. Grisar sont hautement reconnues dans le monde savant; et son jugement, sûrement bien pesé, a une portée considérable, autre que celle de M. Vignon.

(2) Parmi ceux qui ont traité spécialement des rapports du Suaire de Turin avec les Evangiles, nous citerons :

M. Frank Puaux : *A propos du Saint-Suaire de Turin.*

M. le chanoine Van Steenkiste : *Le Saint-Linceul de Turin.*

R. P. Bouvier : *Le Saint-Suaire de Turin et l'Evangile.*

Ch.-F. Bellet : *Le Saint-Suaire de Turin et les Textes évangéliques.*

Les conclusions de ces quatre auteurs sont identiques : impossi-

Digitized by Google

Si la thèse qui se réclame de la science positive prête flanc à toutes ces critiques, si, à son point de départ, elle repose sur une base précaire, puisqu'on peut dès maintenant lui opposer UN FAIT MAL OBSERVÉ, et qui la contredit, en revanche, la méthode historique a été appliquée dans toute sa rigueur, avec une précision et une valeur qui ne laissent rien à désirer, et les subtiles distinctions, les sophismes mêmes, dont on use pour l'éluder, ne sauraient nous donner le change. Les critiques les mieux qualifiés se sont nettement exprimés, leur adhésion a été entière, et le contrôle sur l'original, si jamais il se fait, dira hautement que l'histoire a ici le dernier mot.

Charles-Félix BELLET.

bilité de concilier la thèse de M. Vignon avec l'Evangile. Celui-ci a répondu à M. Frank Puaux. Son principal argument consiste à dire que si l'on interprète le texte de saint Jean dans le sens de la sépulture juive complète, avec lavage du corps et ligature des membres, on arrive alors à le mettre en contradiction avec les synoptiques qui disent simplement que le corps fut enveloppé dans un linceul neuf. — M. Vignon s'abuse, et il n'y a aucune contradiction : saint Jean donne le détail de la sépulture, les synoptiques ne la rapportent que d'une manière sommaire, ne mentionnant qu'un seul acte, l'enveloppement final du corps dans un linceul, ce qui n'exclut aucunement les autres faits relatés par saint Jean. Au moment ou s'impriment ces pages, nous lisons dans les *Etudes* numéro du 20 août 1902, deux articles relatifs au Suaire de Turin. Dans le premier, M. J. de Joannis expose la question et conclut en faveur de M. Vignon.

Dans le second article, M. J. Brucker nous apprend qu'il avait précédemment émis « des doutes sur l'accord parfait que M. Vignon croyait voir entre son explication et les données évangéliques relatives à l'ensevelissement du Sauveur. » Mais, depuis, le *beau* livre de M. Vignon lui a ouvert les yeux : il ne trouve plus « aucune difficulté insurmontable », et il s'efforce de justifier son changement d'opinion. Ces deux articles n'ont pas de valeur scientifique. Si l'on veut se faire une idée exacte et vraiment impartiale de la question, on n'a qu'à lire la *Semaine religieuse d'Aix*, numéros des 23 et 30 août 1902, où il est démontré que M. Vignon n'a rien démontré.

Digitized by Google

LA TRIPLE ALLIANCE

D'APRÈS DE

NOUVEAUX DOCUMENTS

Suite (1)

XV

LE PREMIER RENOUVELLEMENT DE LA TRIPLE ALLIANCE MM. DE BISMARCK ET DE ROBILANT EN LUTTE

(Suite)

II

Pendant que M. de Bismarck luttait au Reichstag pour obtenir l'approbation du septennat militaire, il travaillait avec une égale ardeur au maintien de la Triple Alliance. Dès le mois d'octobre 1885, il songea à la prolonger de cinq ans. Au fur et à mesure que la date de l'échéance (20 mai 1887) approchait, il consacra toute son activité à en préparer le renouvellement. Il se disait que si, par le vote du septennat, l'Assemblée nationale de l'Empire allemand pouvait mettre à sa disposition des moyens efficaces pour assurer pour longtemps la puissance militaire de l'Allemagne, la sécurité de l'empire ne serait garantie que par le

(1) Voir le numéro de janvier.

Digitized by Google

renouvellement de la Triple-Alliance. Or, le chancelier allemand n'ignorait point qu'à Rome comme à Vienne, il y avait bien des gens qui discutaient vivement sur les résultats du traité du 20 mai 1882 et ne se montraient pas trop favorables à en prolonger la durée, à moins que M. de Bismarck ne changeât radicalement de système dans ses rapports avec les alliés de l'Allemagne.

Tout en ne refusant pas quelques concessions de détail à l'Autriche et à l'Italie, le chancelier allemand ne voulait pas renoncer entièrement à un système de politique étrangère qu'il croyait absolument favorable à son pays. Comment concilier ces idées avec les prétentions des Etats alliés ? C'est ce que M. de Bismarck se demandait. En tout cas, il prévoyait que si on laissait passer encore quelque temps sans porter remède à une situation difficile et équivoque, le renouvellement du traité du 20 mai 1882 rencontrerait de graves obstacles en Autriche et en Italie et que l'Allemagne ne pourrait se tirer d'affaire sans se résigner à passer sous les fourches caudines de ses alliés. Dans ces conditions, M. de Bismarck estima qu'il fallait courir au plus pressé et renouveler le traité tout de suite. Habitué à emporter d'assaut les forteresses, le chancelier n'hésita point à affronter immédiatement et directement les difficultés que sa politique lui avait créées à Vienne et à Rome. M. Chiala, qui a pu consulter les papiers de M. de Robilant, nous donne, à ce sujet, les informations suivantes :

« Le renouvellement anticipé du traité d'alliance entre l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie et l'Italie fut, pour ainsi dire, le *bouquet d'artifice* (*sic*) par lequel le prince de Bismarck voulut saluer la victoire du *septennat militaire*, qui, dans son esprit, devait mettre le gouvernement allemand en mesure d'exercer, plus qu'auparavant, un arbitrage pacifique, en Europe.

« Le prince se flattait toujours de s'entendre avec la Russie, par le renouvellement du traité de Skiernewice, sur la base d'une réciproque et bienveillante neutralité. Mais, en attendant, il ne lui semblait pas que ce fût une chose de peu d'importance que de pouvoir compter pour

Digitized by Google

cinq ans encore sur l'alliance de l'Autriche-Hongrie et de l'Italie.

« Il ne lui fut point difficile de s'entendre avec la première de ces puissances, malgré les déclarations qu'il avait faites touchant la péninsule des Balkans où il avait dit et répété que l'Allemagne n'avait point d'intérêts à soutenir (1).

« Il fut bien plus difficile au prince de s'entendre avec l'Italie ; et les lecteurs qui se souviennent des objections que M. de Robilant (2) fit, lorsque M. Mancini le chargea d'ouvrir avec M. le comte Kalnoky les négociations qui aboutirent à la signature du traité du 20 mai 1883, n'en seront point surpris.

« La situation humiliante faite à l'Italie par ses propres alliés, par le traité secret qu'ils avaient signé, en 1884, avec la Russie, avait accru, chez M. de Robilant, l'opposition, pour ne pas dire la répugnance, à renouveler un traité qui engageait l'Italie, par des liens spéciaux, avec ces mêmes alliés.

(1) Ces déclarations avaient provoqué un très vif mécontentement à Vienne. Mais il est probable qu'au dernier moment, la crainte de demeurer isolée vis-à-vis de la Russie, ne l'ait emporté, en Autriche-Hongrie, sur le mécontentement qu'on y éprouvait à l'endroit de M. de Bismarck et de sa politique. Ceci explique ce que M. Chiala nous dit touchant le peu de difficultés que le chancelier allemand rencontra tout d'abord, auprès du gouvernement austro-hongrois, alors qu'il lui proposa de renouveler de suite le traité de la Triple-Alliance. Mais il est aussi permis de croire que, sachant d'avance que M. de Robilant serait beaucoup moins accommodant, M. le comte Kalnoky lui laissa volontiers le soin de défendre vis-à-vis de M. de Bismarck les intérêts et les droits des alliés de l'Allemagne, sauf à profiter plus tard des résultats des laborieuses négociations qui allaient s'ouvrir entre les cabinets de Rome et de Berlin.

Cette hypothèse est d'autant plus vraisemblable que, par les pièces fort curieuses que je vais publier plus loin, les tirant de l'ouvrage de M. Chiala, on verra que la lutte entre les ministres italien et allemand durait depuis six mois lorsque M. de Bismarck proposa de renouveler le traité de la Triple-Alliance. On ne peut guère douter que M. le comte Kalnoky ne fût parfaitement au courant de ce qui se passait entre les deux cabinets.

(2) Comme mes lecteurs le savent, M. le comte de Robilant était alors ambassadeur d'Italie à Vienne.

Digitized by Google

« C'est pourquoi, lorsque M. le comte de Launay, au mois d'octobre 1885, l'informa des bonnes dispositions manifestées par M. de Bismarck à l'égard de l'Italie, et lui demanda s'il devait reprendre « l'échange de vues » touchant le renouvellement du traité, M. le comte de Robilant répondit, en des termes qui manifestaient sa lassitude, qu'une telle initiative devait être prise par le chancelier allemand et non pas par l'Italie.

« Bien qu'il eût reçu une réponse si peu encourageante, M. le comte de Launay revint sur cette affaire à la moitié du mois de novembre.

« Depuis votre nomination (1), tout marche bien dans nos rapports avec l'Allemagne, écrivait-il à M. de Robilant. C'est un bon prélude pour le renouvellement, en temps voulu, de nos accords sur une base meilleure et pratique. »

« Et, avant la fin de l'année 1885, l'ambassadeur d'Italie à Berlin écrivait de nouveau :

« ... On nous témoigne plus de confiance que par le passé (*sic*). On nous déclare même dignes d'entrer dans le fameux groupe (*des trois empires*) !... »

« Après la bonne impression produite par la publication des premiers volumes du *Livre Vert* qui prouvaient que l'Italie avait discuté, à l'égal des autres puissances, touchant les affaires des Balkans et avait fait valoir son opinion au cours des négociations diplomatiques engagées en Europe, contrairement à ce qui se passait depuis de longues années (2) ; et, en particulier, après le discours

(1) Mes lecteurs savent que M. de Robilant n'était ministre des affaires étrangères que depuis deux mois, lorsque M. de Bismarck s'efforça de lui faire prendre l'initiative du renouvellement de la Triple Alliance. M. de Launay, ainsi que j'ai déjà eu l'occasion de le dire, avait une telle admiration et une telle crainte du chancelier allemand qu'il se prêtait à tous ses désirs. Les documents publiés par M. Chiala, au cours de son long et important ouvrage, le prouvent surabondamment.

(2) Voy. Bonghi, chronique de la quinzaine, dans la *Nuova Antologia* de Rome, livraison du 16 avril 1887.

M. Bonghi écrivit cet article après la chute de M. Robilant. Il passa rapidement en revue l'œuvre de l'ancien ministre des affaires étrangères.

Digitized by Google

prononcé par M. de Robilant, à la Chambre des députés, le 23 janvier 1886, M. le comte de Launay lui écrivit :

« ... L'Italie occupe maintenant avec dignité sa place de grande puissance. Voilà ce qui me revient de la part du gouvernement impérial ».

« M. le comte de Robilant continua à garder le silence.

« Enfin, vers la moitié du mois de mars 1886, M. le comte de Launay, faisant usage de cette liberté que sa correspondance privée avec son chef lui accordait, l'interrogea pour savoir, s'il n'estimait pas qu'il fût dès lors opportun de faire les premiers pas pour le renouvellement « amélioré » (*sic*) de l'alliance.

« M. le comte de Robilant lui répondit que, voulant parler franchement, il devait avouer qu'il était médiocrement (*sic*) content de la conduite de l'Allemagne. « Ses « assurances de bon vouloir sont un peu de l'eau bénite « de cour. » De toute manière, il déclara qu'il ne jugeait pas qu'il fût bon, en ce moment, d'ouvrir des négociations pour le renouvellement du traité, qui, en tous les cas, ne pourrait pas être renouvelé « tel quel » (*sic*).

« A la fin du mois de mai 1886, M. le comte de Launay revint à la charge. Sans se déclarer aussi contraire que la première fois aux négociations, M. le comte de Robilant manifesta le désir de connaître à fond les intentions de M. de Bismarck, « ce qui n'est jamais facile », remarqua-t-il. Il ajouta qu'il ne lui serait certes pas impossible de s'aboucher avec le chancelier allemand, au cours de l'été, en prenant pour prétexte un voyage en Autriche, aux eaux de Töplitz ou ailleurs. Il pourrait ensuite poursuivre son voyage jusqu'au lieu choisi par le prince de Bismarck pour l'entrevue. Mais il ne se déciderait à faire un tel pas que le jour où on lui ferait connaître d'avance les nouvelles bases pour proroger le traité. En outre, ces nouvelles bases devaient être de nature à faire violence à sa volonté. Car il avait l'intention formelle de renoncer au renouvellement de l'alliance... M. de Robilant finissait par dire : « Pour mon « compte, je crois que nous n'en ferons rien. »

« Probablement un autre motif poussait M. le comte de

Digitized by Google

Robilant à se tenir éloigné, en ce moment, de toute négociation. Dans les deux Bulgaries, le feu couvait sous la cendre, et la Russie soufflait dessus à pleins poumons. Si l'incendie éclatait prochainement, puisqu'il serait bien difficile de le circonscrire, M. de Robilant n'entendait pas se lancer le cœur léger dans une action commune avec les *deux* ou les trois empires, sans savoir exactement où elle pourrait mener l'Italie. En lisant entre les lignes, la dépêche du 17 novembre 1885, adressée par M. de Robilant au chargé d'affaires d'Italie à Vienne (1), on voit assez clairement que si les événements poussaient l'Autriche à de nouvelles annexions ou à une occupation militaire plus étendue dans la péninsule balkanique, l'Italie ne resterait pas l'arme au bras, mais qu'elle voudrait prendre un « gage », là où elle le jugerait plus utile à ses affaires. Ses intérêts l'eussent réclamé d'une manière absolue et, en agissant autrement, elle se serait exposée aux plus graves dangers. Certes, un accord préventif eût été, pour elle, le meilleur parti. Mais, puisqu'il n'était guère possible d'y arriver, M. le comte de Robilant préférait peut-être garder pleinement sa liberté d'action et, lorsque le moment opportun viendrait, ne pas le laisser échapper.

« Nous ne saurions affirmer si, en réalité, M. le comte de Robilant poursuivait de tels desseins, ni si M. le comte de Launay en était informé. Il n'est pas douteux toutefois que l'ambassadeur d'Italie à Berlin estimait qu'il était utile et important que M. de Robilant n'abandonnât point l'idée qu'il lui avait manifestée, de s'aboucher avec M. de Bismarck, sans prétendre, comme il en avait manifesté l'intention, que le prince lui fît connaître, d'avance et à fond, ses propres intentions (2). »

Il y avait donc une différence bien marquée entre les idées du ministre des affaires étrangères d'Italie et celles de l'ambassadeur du roi Humbert à Berlin. Toujours opti-

(1) Mes lecteurs trouveront cette pièce au § 2 du chapitre XIV de cette étude.

(2) Voy. CHIALA : *Pagine di Storia contemporanea*, t. III, ch. XII, pp. 465-69.

Digitized by Google

miste à l'endroit de la politique du chancelier allemand, M. de Launay trouvait que, du moment où M. de Bismarck, dès le mois d'octobre 1885, n'avait pas répondu « par des fins de non-recevoir » à la proposition de l'Italie, réclamant que, lors du renouvellement éventuel de la Triple Alliance, on insérât dans le traité une clause garantissant à la péninsule la protection de ses intérêts dans la Méditerranée, le terrain était, en quelque sorte, bien préparé et que ce qu'il y avait de mieux à faire c'était de continuer les « pourparlers » sur un tel sujet.

« Il ne viendrait à l'esprit de personne, écrivait M. de Launay, que vous faites des avances. Chacun trouvera naturel que, pour des exigences de famille, vous vous rendiez à Töplitz et que vous ne quittiez pas cette ville — sachant que l'empereur d'Allemagne se trouve à Gastein à une distance non trop éloignée (*sic*) — sans vous ménager l'occasion de saluer le Nestor des souverains et notre allié! — Vous pourriez, par une lettre ou un télégramme daté de Töplitz, en exprimer l'intention au chancelier, en ajoutant quelques mots pour marquer votre désir de rencontrer Son Altesse en la même occasion et dans le même lieu.

« L'empereur se rendra vers le 13 juillet — via Munich — à Gastein. Le prince de Bismarck l'y rejoindra dans la première semaine d'août de manière à passer quelques jours avec Sa Majesté vers la fin de sa cure, lorsqu'il commencera la sienne, après avoir terminé celle à (*sic*) Kissingen. Ce serait donc à Gastein qu'il y aurait lieu d'adresser lettre ou télégramme au prince quand vous apprendrez son arrivée. — Cela vaudrait mieux que si je préparais moi-même la rencontre. Le chancelier *aime* et *préfère* que des hommes d'Etat dans votre position s'adressent directement à lui sans recourir à des intermédiaires. Ce serait un acte de courtoisie tout d'abord à l'adresse de l'Empereur, et seulement par ricochet à l'adresse de son premier ministre. Il ne serait nullement dit que vous allez à Gastein pour parler alliance, mais *da cosa nasce cosa* (1), et

(1) Proverbe italien qui signifie *qu'une chose en engendre une*

Digitized by Google

sans avoir l'air de rechercher des accords, vous sauriez mieux que personne procéder aux manifestations et sonder le terrain ensuite d'une simple référence à ma visite à Friedrichsrühe...

« Je le répète, je suis certain que votre présence à Gastein serait importante et utile dans les conjonctures actuelles. L'empereur François-Joseph ne manquera pas de faire sa visite accoutumée. Peut-être que Kalnoky l'accompagnera. Il ne serait pas improbable que M. de Giers se mît de la partie. — Je pense que l'opinion publique en Italie, verrait de bon œil que notre ministre des affaires étrangères ne brillât pas par son absence, comme si les grosses affaires se traitaient à notre insu... »

On ne pouvait plaider avec plus d'ardeur en faveur d'une démarche que M. de Bismarck souhaitait vivement. Mais M. le général de Robilant n'était pas homme à se payer de simples paroles. Il avait écrit à M. de Launay qu'il ne se refuserait pas à voir le chancelier allemand au cours de l'été, mais qu'il voulait savoir au préalable quelles étaient les intentions de M. de Bismarck touchant la politique européenne et le renouvellement de la Triple Alliance. Loin de lui donner ces informations, M. de Launay l'engageait à aller à Gastein sans la moindre garantie pour le succès d'une telle démarche. Or, le ministre du roi Humbert trouvait que son ami et collaborateur était par trop naïf. En homme pratique et ferme dans ses résolutions, M. de Robilant se disait qu'il fallait avant tout se garder de paraître inquiet pour l'avenir de la Triple Alliance; qu'un ministre d'une grande nation ne devait pas mendier les sourires d'un homme d'Etat étranger, si puissant qu'il fût; qu'en fait de politique étrangère, il fallait bien réfléchir avant d'adopter un programme, mais qu'une fois qu'on l'avait adopté, il fallait le suivre jusqu'au bout, à

autre. — La lettre de M. de Launay et la réponse de M. de Robilant que je publierai tout à l'heure sont écrites en français. M. Chiala a trouvé ces curieuses pièces parmi les papiers de M. de Robilant. Le français du diplomate et du ministre italien laisse beaucoup à désirer, mais je n'y puis rien changer.

Digitized by Google

moins de graves motifs qui, seuls, pouvaient l'engager à modifier ses projets. C'est pourquoi, loin de céder aux instances de l'ambassadeur d'Italie à Berlin, M. de Robilant lui répondit en ces termes :

«... Il y a bien du vrai, mon très cher ami, dans ce que vous me dîtes pour m'encourager à prendre l'initiative pour une rencontre avec le chancelier : mais... (1) je ne vous cacherai pas que je n'en ferai *rien*.

« Le prince de Bismarck a fait de belles phrases sur mon compte, mais, en dehors de cela, il n'a pas remué le petit doigt pour accentuer un rapprochement plus pratique vers l'Italie.

« Je ne lui ai pas demandé de me donner de la force, je me passe de son concours pour cela, mais, de son côté, il n'a fait aucun effet en ce genre.

« Décidément l'Italie est fatiguée de cette alliance inféconde et je ne me sens pas l'envie de la forcer à la renouveler, car je sens trop profondément qu'elle sera toujours improductive pour nous. Il est aussi possible que M. de Bismarck se soit trompé à mon égard, ne me connaissant pas du tout, et se soit imaginé que je me sentirais le besoin de marcher toujours et quand même à sa suite. S'il a cru cela, il s'est étrangement trompé. Il est donc plus que probable que je ne renouvellerai pas l'alliance, et que je me réserverai de me lier à bon escient quand le moment sera venu.

« Je désire donc que, pour ce qui dépend de vous, vous laissiez tout à fait tomber tout échange d'idées sur le renouvellement de l'alliance.

« Si le chancelier désire, lui, entamer des négociations dans ce sens, il n'a qu'à prendre, lui, l'initiative, et à nous faire connaître ses pensées, mais comme je vous ai dit, il serait fort difficile que nous acceptions de prendre de nouveaux engagements.

« Si je resterai (*sic*) (bien malgré moi) aux affaires, je

(1) M. Chiala qui a eu sous les yeux le brouillon de cette lettre affirme que ces points s'y trouvent. M. de Robilant les a mis à dessein pour donner plus de relief à ce qu'il devait dire après.

Digitized by Google

continuerai à suivre, tant qu'il s'agira de la conservation de la paix, la ligne de conduite que j'ai suivie jusqu'ici ; le jour puis (*sic*), où la guerre éclatera, si l'on me fera des conditions convenables, je les accepterai avec plaisir, si non je prendrai le parti que je croirai plus convenable pour nos intérêts.

« Ne soufflez donc pas mot pour amener ma rencontre avec le chancelier. Si la chose lui souriait, il ne manquerait pas de faire, lui, les ouvertures nécessaires ; s'il ne les fait pas, c'est qu'il ne s'en sent pas le besoin, et c'est tant mieux. Lors de l'alliance qui va finir, notre tort a été d'avoir pris, nous, l'initiative avec insistance : je l'ai vivement déploré alors ; je l'ai dit sur tous les tons à qui de droit ; je ne retomberai donc pas dans la faute commise par mon prédécesseur.

« Mais en voilà assez sur ce sujet ; vous ne m'approuverez pas, mais mon langage avec vous ne laissera au moins pas place à l'ambiguïté.

« Je ne puis du reste pas vous cacher que toute cette mise en scène que comporterait, d'après votre programme, ma visite à l'empereur d'Allemagne, ma rencontre avec Bismarck, Giers et Kalnoky, me répugne profondément. Tout cela ferait longuement causer l'Europe et créerait, en Italie, des illusions dangereuses. Je vous ai dit, dès les premiers jours que je suis venu à la Consulta (1), qu'en politique ma devise est : *faire sans dire* — définition qui a plu au prince de Bismarck. Ce que vous me proposez maintenant serait absolument au rebours de cette maxime... »

Un an après qu'il eût quitté le pouvoir, M. de Robilant rencontra M. Chiala et lui parla des pressions qu'on lui faisait, pendant l'été 1886, pour qu'il allât faire une visite à M. de Bismarck. L'ancien ministre des affaires étrangères n'hésita pas à lui déclarer que, s'il eût suivi les conseils de M. de Launay, l'Europe se serait dit que le cabinet de Rome faisait plus volontiers de la politique allemande que

(1) Le ministère des affaires étrangères.

Digitized by Google

de la politique italienne. « On eût dit, ajoutait-il, que M. de Bismarck me tenait dans sa poche » (1).

M. de Robilant ne pouvait pas charger M. de Launay de lire cette lettre à M. de Bismarck. Il s'agissait d'une lettre privée qui n'avait aucun caractère officiel, et puis elle était écrite en des termes tels que le chancelier s'en serait senti froissé si on la lui communiquait purement et simplement comme une note diplomatique destinée par sa nature à être lue au ministre de l'empereur Guillaume. Cependant M. le général de Robilant n'eût pas été fâché si l'ambassadeur d'Italie à Berlin eût commis l'indiscrétion de communiquer confidentiellement cette pièce à M. le comte Herbert de Bismarck. C'eût été la meilleure manière de mettre le chancelier au courant des idées et des projets du cabinet de Rome. Mais M. de Launay n'était pas homme à commettre de telles indiscrétions. Il craignait trop la colère de M. de Bismarck pour faire lire à son fils une lettre où on le flattait si peu.

Quant à M. de Robilant, voyant que la presse italienne parlait de la probabilité de son prochain voyage en Autriche et en Allemagne, il la fit démentir par l'*Opinione*, de manière toutefois à n'en pas exclure absolument la possibilité, afin d'être libre de prendre, le cas échéant, la résolution qu'il jugerait plus utile aux intérêts de son pays.

Dans son bulletin politique, la *Nuova Antologia* disait à ce sujet :

« Le bruit qui a couru d'un voyage de M. le comte de Robilant à Vienne et à Berlin n'est pas confirmé, mais il n'a pas été non plus démenti d'une manière absolue. Un *communiqué* officieux à un journal ami du ministère (l'*Opinione*) a posé la question en ces termes : « Les rapports entre notre ministre des affaires étrangères et MM. de Bismarck et Kalnoky sont si cordiaux que la visite dont on a parlé n'aurait rien d'extraordinaire. On pourrait même dire qu'elle est désirée d'un côté aussi bien que de l'autre.

(1) Voy. Chiala : *Discours politique, prononcé à Ivrée, le 11 novembre 1888.* Ivrée, imprimerie Garda.

Digitized by Google

C'est pourquoi M. de Robilant est libre de la faire ou d'y renoncer, suivant que le besoin et l'utilité s'en manifesteront » (1).

Quant à M. de Launay, il regrettait vivement l'attitude prise par son chef vis-à-vis de M. de Bismarck. Il persistait à croire que si on voulait renouveler et améliorer le traité de la Triple Alliance, il fallait en prendre courageusement l'initiative. C'est ce qui ressort de la réponse qu'il fit à la lettre de M. de Robilant que je viens de citer :

«... Sur le premier point, dit-il, je tiens à constater que la combinaison se rattachant à une course en Autriche sous le prétexte d'affaires de famille, aurait masqué l'apparence d'une intention préconçue d'une visite au prince de Bismarck. Vous ne l'auriez vu à Gastein que par ricochet, votre courtoisie visant essentiellement l'Empereur : je comprends jusqu'à un certain point que tout cela vous répugne. En général, on n'est guère enclin à reconnaître une supériorité, lors même qu'elle est créée, imposée par les circonstances, par une succession d'évènements qui ont fait passer entre les mains de l'Allemagne la suprématie en Europe. Il y a toujours eu une puissance ou l'autre en tête de ligne ; aujourd'hui c'est le tour de l'Allemagne, et c'est elle, bon gré mal gré, qu'on entoure de cajoleries (*sic*).

« Chaque année Kalnoky et Giers viennent consulter l'oracle (*sic*), et, dans leurs pays, chacun comprend que ces ministres — tout en regrettant de ne pas jouer le premier violon — éprouvent le besoin de venir accorder leur instrument auprès du chef d'orchestre...

« Quant au second point, il ne s'agissait pas de faire des avances ; mais j'avais le sentiment que vous sauriez amener l'entretien en sorte que le prince de Bismarck saisît lui-même la balle au bond pour entrer en matière. Ou je me trompe fort, ou il vous aurait répété ce qu'il me disait en octobre dernier sur ses bonnes dispositions à renouveler l'alliance et à étudier, de concert avec l'Autriche, certai-

(1) Voy. la *Nuova Antologia* de Rome, chronique politique, livraison du 1er août 1886.

Digitized by Google

nes modifications que nous voudrions y introduire pour la rendre plus intime et plus pratique. L'important était qu'il vous connût en personne et non seulement de réputation...

« Détrompez-vous, du reste, le chancelier non plus, sauf peut-être dans une rencontre, dans un tête-à-tête, ne prendra pas les devants. Il ne le ferait que dans un moment d'abandon que vous sauriez provoquer. Il vous dirait probablement dans ce cas qu'étant tenu à ménager l'Autriche et pour n'avoir pas l'air d'exercer une pression, il préférerait, comme en 1882, que nous nous arrangions d'abord avec celle-ci. La clef pour arriver à Berlin se trouve à Vienne. Mais si chacun s'immobilise, s'empale (*sic*) en quelque sorte sur sa dignité, ne fait aucun effort pour se rapprocher, autant vaut alors renoncer à la partie. Il faudra du moins attendre que les évènements dictent la voie à suivre. Avec ce programme on risque d'être pris à l'improviste, de ne pas être prêt à affronter les évènements et à en retirer les avantages...

« Je n'ai aucunement la prétention de changer en rien vos résolutions. Mais il est de mon devoir d'exposer et de justifier mon propre avis. Au reste peut-être que (*sic*) le comte Kalnoky à Kissingen se sera entretenu là-dessus, et que, se référant à ce que vous lui avez laissé entendre en termes généreux en quittant Vienne (1), il vous fera des ouvertures... »

M. de Launay allait trop loin dans ses prévisions, lorsqu'il affirmait que M. de Bismarck ne ferait jamais la moindre démarche pour ouvrir des négociations pour le renouvellement de la Triple Alliance. Le secrétaire général du ministère des affaires étrangères, ami et collaborateur de M. de Robilant lui donne un démenti. Dans la lettre de M. le marquis Cappelli que j'ai déjà citée plus haut (2), je trouve en effet les informations suivantes :

« Au cours de l'été 1886, M. le comte d'Arco, chargé d'affaires d'Allemagne, qui revenait de Berlin, alla chez

(1) Au mois d'octobre 1885, lorsque M. de Robilant quitta son ambassade en Autriche-Hongrie pour aller à Rome prendre possession du ministère des affaires étrangères.

(2) Voy. au chapitre précédent.

Digitized by Google

M. le comte de Robilant pour lui porter les salutations du prince de Bismarck et lui exprima, de la part de celui-ci, le désir qu'il avait de le voir pour s'entendre avec lui touchant le renouvellement du traité. Le chancelier s'excusait de ne pas pouvoir, à cause de son âge et de sa santé, se rendre lui-même en Italie. M. de Robilant déclina fort courtoisement, mais très fermement l'invitation. Car il lui semblait qu'une entrevue, sur laquelle on ferait beaucoup de commentaires, serait inutile et dangereuse pour les motifs qu'il a exprimés dans sa lettre à M. le comte de Launay.... Il s'exprima à ce sujet d'une manière encore plus explicite avec M. le baron de Keudell (1), lorsque celui-ci rentra à Rome et lui en parla au nom de son gouvernement. Les motifs pour maintenir l'amitié sans renouveler le traité étaient clairement indiqués. D'abord ce traité ne nous procurait aucun avantage, puisque personne ne menaçait nos frontières ; en outre il soulevait contre nous la mauvaise humeur de la France, à laquelle nous sommes liés par des sentiments d'amitié et par de communs intérêts ; enfin la Triple Alliance, très forte sur terre, était faible sur la mer. C'est pourquoi, dans le cas éloigné, mais malheureusement possible, d'un conflit, tandis que nos alliés n'auraient à affronter que les difficultés inhérentes à la guerre terrestre, dans les conditions d'une quasi-sécurité, seuls, nous autres, par le fait d'être une puissance péninsulaire, nous subirions des dommages qu'il était impossible de mesurer alors, mais qui, certes, seraient extrêmement graves » (2).

M. de Launay ne se trompait pas, au contraire, quand il affirmait que M. de Bismarck désirait que l'Italie s'entendît d'abord avec l'Autriche. En effet, à peine rentré à Vienne après son voyage à Gastein, où il avait longuement conféré avec l'empereur Guillaume et M. de Bismarck, M. le comte Kalnoky informa M. le comte Nigra, successeur de M. de Robilant à l'ambassade d'Italie en Autriche-Hongrie, que les deux empereurs et leurs ministres s'étaient mis parfaite-

(1) Ambassadeur d'Allemagne à Rome.

(2) Voy. R. CAPPELLI : *Lettre au Directeur* de la *Nuova Antologia* de Rome, insérée dans cette revue, livraison du 1er novembre 1897.

Digitized by Google

ment d'accord sur l'utilité de renouveler le traité de la Triple Alliance. M. le comte Nigra s'empressa de prendre acte des déclarations du chancelier autrichien, mais il n'exprima aucun avis à ce sujet, les instructions de M. de Robilant lui interdisant formellement de dire la moindre chose qui pût faire croire à son interlocuteur que l'Italie était disposée à entrer dans une telle voie.

Informé par M. le comte Kalnoky du résultat de son entrevue avec l'ambassadeur d'Italie à Vienne, M. de Bismarck chargea alors M. le baron Von Keudell de la démarche dont M. le marquis Cappelli parle dans le passage de sa lettre que je viens de citer. Au sujet de ces négociations, M. Chiala nous donne les renseignements suivants :

« Une communication identique à celle que M. le comte Kalnoky avait faite à M. Nigra, fut adressée par M. le baron Von Keudell, ambassadeur d'Allemagne à Rome, à M. le comte de Robilant, au cours de la première quinzaine du mois d'août 1886.

« M. le comte de Robilant déclara nettement que s'il s'agissait seulement de « continuer ce qui existait » il ne se serait jamais plié à renouveler le traité de 1882 *tel quel*, et il indiqua, en termes généraux, les modifications qu'il désirait absolument y voir introduites pour la défense des intérêts italiens. M. de Robilant ajouta que les négociations et la signature du nouveau traité devaient avoir lieu à Rome. Même si on ne renouvelait pas le traité, il aurait le plus grand soin, s'il restait aux affaires après le 20 mai 1887, de maintenir avec Vienne et Berlin les rapports « les plus loyaux et les plus cordiaux » (1); mais il n'entendait pas

(1) A ce sujet, le plus illustre parmi les diplomates italiens écrivait, quelques jours après, à M. le comte de Robilant que si le traité du 20 mai 1882 n'existait pas, on pouvait fort bien être amis de l'Allemagne et de l'Autriche sans en être les alliés. « Mais — ajoutait le fin diplomate — après une alliance à laquelle on a renoncé volontairement, il est difficile de rester dans les mêmes termes d'amitié qu'auparavant, quoiqu'on le déclare d'une manière bien explicite. Il y aura toujours quelque chose de changé. Ce sera peut-être une question d'apparence plutôt que de réalité. Mais il y aura un changement, ou du moins on croira à ce changement. *Et c'est là précisément que se trouve le danger.* »

Digitized by Google

lier plus longtemps la liberté d'action de l'Italie si les nouvelles conditions qu'il avait indiquées n'étaient pas acceptées par les puissances de l'Europe centrale.

« A Berlin et à Vienne, les prétentions de M. le comte de Robilant parurent excessives. Et, en réalité, elles devaient bien l'être, puisque, plus tard, il écrira lui-même à M. le comte de Launay : « Il faudra peut-être rabattre quelque « chose des clauses du projet de traité additionnel ».

« M. le comte de Robilant ne doutait point que le prince de Bismarck finirait par donner son adhésion aux demandes de l'Italie. Vers le 15 septembre 1886, M. le baron Von Keudell lui ayant demandé si on ne pouvait pas reprendre la conversation sur le renouvellement du traité, le comte lui répondit en souriant que « la porte était toujours entre- « bâillée de manière de permettre de *causer* ». Mais, pour le moment, on évita d'insister sur cette question. A la fin du mois de septembre, M. le comte de Launay écrivait de Berlin : « Je me tiens sur la réserve tant que le cabinet de « Berlin ne prendra (*sic*) pas lui-même une initiative ». C'étaient là les instructions que l'ambassadeur avait reçues de Rome.

« En réalité, c'est à Vienne plutôt qu'à Berlin que l'on rencontrait l'obstacle qui s'opposait au renouvellement et à « l'amélioration » du traité. Il était difficile, en effet, sans blesser la susceptibilité de l'Autriche-Hongrie, d'amener cette puissance à donner son consentement à ce que les négociations se fissent non plus à Vienne, comme en 1882, mais à Berlin ou à Rome. Quant à la question de la Méditerranée, pour la résoudre comme M. le comte de Robilant l'exigeait, il fallait s'entendre avec l'Angleterre.

« Or, pour ce qui concerne le premier point, M. le prince de Bismarck obtint, sans trop de difficultés, du cabinet de Vienne, que l'on commençât les négociations à Berlin ; et, quant au second point, il était alors en si bons rapports avec le cabinet de Saint-James, qu'il intervint auprès des ministres anglais pour rendre plus facile la conclusion d'accords spéciaux entre la Grande-Bretagne et l'Ita-

Digitized by Google

lie (1), auxquels, en vue de complications orientales, l'Autriche-Hongrie prendrait part également (2). »

Ces informations sont pleinement confirmées par le témoignage autorisé de M. le marquis Cappelli.

« Après quelque temps, dit-il, M. le prince de Bismarck, qui connaissait profondément les hommes et les choses et était persuadé que ce que M. de Robilant disait était vrai, faisait demander formellement au ministre des affaires étrangères d'Italie quelles étaient les conditions auxquelles il désirait renouveler le traité. Le général les formula ; et c'étaient celles que, dans son premier entretien avec moi au palais de la Consulta, il m'avait indiquées, tout en me disant qu'on ne pouvait guère y compter (3). M. le prince de Bismarck ne marchanda point. Il fit répondre qu'il acceptait en principe ces conditions et pria M. de Robilant de lui envoyer un projet de traité ; il chercherait à en faire agréer les clauses à Vienne. Le projet de traité fut rédigé. On rencontra quelques difficultés, et elles ne furent point légères. Les pourparlers, très secrets, durèrent pendant quelques mois. Mais, à la fin, nos vœux furent exaucés, et nous avions atteint notre but. Lorsque le traité était déjà ratifié dans les derniers jours du ministère de M. de Robilant, un député journaliste bien connu, dans un des journaux les plus accrédités de l'Italie, soutenait qu'il était impossible d'obtenir ce que nous avions déjà obtenu...

« Pendant que ces négociations très délicates et difficiles continuaient, M. de Robilant s'occupait — ce qui, ainsi que je l'ai dit, était conforme à des intentions qu'il avait depuis longtemps manifestées — de notre situation maritime que la Triple Alliance, seule, n'était pas en mesure de garantir pleinement, et il travaillait de toutes ses forces non seulement à dissiper tout malentendu entre l'Angleterre et nous, mais aussi à établir avec ce pays... une entente cordiale (il

(1) Voy. le discours du chancelier, général de Caprivi, au Reichstag allemand, séance du 11 janvier 1893.

(2) Voy. Chiala : *Pagine di Storia contemporanea*, t. III, ch. xii, pp. 474-476.

(3) Voy. au chapitre précédent.

Digitized by Google

ne s'agissait ni d'une convention ni d'un traité) pour la protection réciproque de notre situation dans la Méditerranée, sur la base du *statu quo*. Il fut puissamment aidé dans cette tâche par le prince de Bismarck et par d'autres augustes personnages...

« Le jour où il quitta le ministère, le général, avec cette cordialité de vieux soldat qui était en lui comme une seconde nature, m'adressa ces paroles : « Mon cher Cappelli, nous avons eu bien des déboires, je puis même dire que nous avons souvent et beaucoup souffert, mais nous pouvons être contents : nous laissons, en quittant le pouvoir, l'Italie appréciée au dehors comme elle ne le fut jamais et jouissant d'une grande sécurité, comme si elle se trouvait dans un tonneau de fer (*sic*)... (1). »

Revenons maintenant un peu en arrière et suivons jusqu'au bout, dans leurs intéressants détails, les négociations qui précédèrent le renouvellement de la Triple Alliance.

Vers le 20 octobre 1886, M. le comte de Launay informait M. de Robilant des progrès que faisait à Berlin l'affaire qu'il avait particulièrement à cœur. « Depuis le 15 octobre, écrivait-il, la question du renouvellement a pris un meilleur acheminement. »

Reprenant le même sujet, dans sa lettre du 31 octobre, l'ambassadeur d'Italie à Berlin s'exprimait ainsi :

« Après s'être assuré des bonnes dispositions de l'Autriche et être tombé d'accord que le soin vous serait confié de préparer vous-même le projet d'une ou deux formules sur les adjonctions à faire au traité de 1882, le prince fait expédier (*sic*) un *feld-jäger* (*courrier*) qui partira ce soir ou demain avec la dépêche chargeant Keudell de vous proposer officiellement le renouvellement du traité. »

M. de Robilant avait donc atteint le but qu'il poursuivait. M. de Bismarck était contraint de demander le renouvellement pour cinq ans de la Triple Alliance. Or, dans ces con-

(1) Voy. *la lettre de M. le marquis* R. Cappelli *à M. Maggiorino Ferraris*, directeur de la *Nuova Antologia* de Rome, dans la livraison du 1er novembre 1897 de cette revue.

Digitized by Google

ditions, le ministre du roi Humbert ne croyait plus que l'alliance avec les puissances de l'Europe centrale serait stérile pour l'Italie. Ce que M. de Robilant ne voulait pas, c'était le renouvellement pur et simple du traité du 20 mai 1882. Or, si l'Italie proposait de le proroger de cinq ans, il est clair qu'elle ne pouvait pas soutenir en face de ses alliées les idées que M. de Robilant voulait faire prévaloir. Une semblable proposition eût suffi pour prouver aux cabinets de Vienne et de Berlin que l'Italie tenait beaucoup à prolonger le *statu quo* établi à Vienne cinq ans auparavant. Dès lors ils se seraient montrés peu enclins à faire les concessions que le ministre d'Humbert Ier exigeait. C'est là le secret des critiques assez vives qu'on lit dans les dépêches de M. de Robilant touchant la Triple Alliance. En obligeant M. de Bismarck à prendre l'initiative du renouvellement du traité, le ministre italien se flattait de pouvoir contraindre les alliés de son pays à faire de larges concessions aux intérêts de la péninsule.

III

A la fin du mois de novembre 1886, M. de Robilant envoya à M. de Bismarck le projet des modifications à introduire dans le traité du 20 mai 1882. A ce sujet, M. le comte de Launay lui écrivait dans ces termes.

« J'ai lieu de croire que le chancelier apportera l'esprit le plus bienveillant et le plus conciliant dans l'examen du projet du traité, et que, dans la mesure du possible, il s'emploiera à exercer une bonne influence à Vienne. Nous ne tarderons pas à être édifiés exactement sur ses dispositions, puisque sous peu de jours on recevra ici (1) ses instructions sûr les communications à faire au comte Kalnoky. Je chauffe tant que je peux le comte Herbert (2) dans

(1) A Berlin. Suivant son habitude, M. de Bismarck passait l'automne à Friedrichsrühe et dirigeait de là les affaires de la chancellerie de Berlin.

(2) Le comte Herbert de Bismarck, fils du chancelier et son collaborateur comme secrétaire d'Etat aux affaires étrangères.

Digitized by Google

le sens de vos idées, et j'ai le sentiment que, si nous n'obtenons pas tout ce que nous demandons, nous parviendrons du moins à nous assurer une meilleure position que celle établie (*sic*) par les arrangements de 1882, lesquels correspondaient alors à ce qu'il était possible d'atteindre, mais qui, sans les compléments nécessaires, ne répondent plus, en effet, à nos conditions actuelles très sensiblement améliorées, surtout depuis votre présence à la Consulta. Votre discours à la Chambre (1), où vous avez parlé d'*or (sic)*, est venu très à propos pour bien préparer le terrain ici et à Vienne, comme dans l'opinion publique, en Italie. Je vous en félicite sincèrement (2). »

Cependant les négociations n'allaient pas aussi vite que M. de Launay le souhaitait. Le mois de décembre tout entier fut employé à des échanges de vues qui n'aboutirent à aucun résultat pratique. Cette fois, ce n'était plus M. de Bismarck qui entravait la marche de l'affaire par ses prétentions. Les difficultés venaient de Vienne. Vers la fin du mois, M. de Launay, écrivant à M. de Robilant, s'exprimait en ces termes :

« L'Autriche demande plus que de raison... Je persiste à croire que nous parviendrons à une entente, car le prince de Bismarck et le comte Herbert sont bien disposés à notre endroit... »

L'ambassadeur d'Italie à Berlin avait compté sans le discours que le chancelier allemand prononça au Reichstag le 11 janvier 1887. J'ai donné plus haut les passages les plus saillants de ce discours, et j'ai dit qu'il avait produit une mauvaise impression à Vienne et surtout à Budapesth. Je dois ajouter ici qu'il souleva aussi de vives protestations en Angleterre et en Italie (3).

(1) Le discours prononcé par M. de Robilant à la Chambre italienne, le 28 novembre 1886. J'ai donné, à la fin du chapitre précédent, la traduction des passages les plus importants de ce discours.

(2) M. de Launay à M. de Robilant, 1er décembre 1886.

(3) On sait que, pour flatter la Russie, M. de Bismarck affirma avec plus d'énergie que jamais que l'Allemagne n'avait aucun intérêt à défendre pas plus à Constantinople que dans les Balkans, et que la

Digitized by Google

Ce discours paralysa pendant quelque temps l'action de M. de Bismarck auprès du cabinet de Vienne. M. le comte Kalnoky demeura sourd à ses conseils. Il se dit que, puisque l'Allemagne se désintéressait complètement des affaires d'Orient et de Bulgarie, il devait y concentrer toute son attention et que tout le reste n'était, pour l'Autriche-Hongrie, que secondaire. Car si la Triple Alliance ne devait pas protéger les intérêts les plus pressants de la monarchie austro-hongroise, autant valait y renoncer ou du moins ne s'en occuper qu'après avoir songé à des affaires bien autrement pressantes.

Triple-Alliance ne l'obligeait nullement à prendre la défense des intérêts autrichiens en Bulgarie et en Orient.

Tandis que, par ces déclarations, il blessait l'Autriche et surtout la Hongrie, très hostile au panslavisme et à l'extension de l'influence russe dans les Balkans, le chancelier allemand parla avec un rare sans-gêne de l'Angleterre et de l'Italie.

« Quant à l'Angleterre et à l'Italie, s'écria-t-il, nous n'avons pas à prendre en considération si nous avons ou non leur bienveillance. »

Cette phrase était évidemment destinée à prouver au Reichstag que l'Allemagne ne devait compter que sur ses propres forces et qu'elle ne pouvait sauvegarder sa sécurité extérieure que par les moyens indiqués par le chancelier, c'est-à-dire par la loi du *septennat militaire*. Mais, si, au Reichstag, on pouvait ne pas s'émouvoir en présence de ces boutades de M. de Bismarck, il était bien difficile d'admettre qu'on voulût, à l'étranger, les laisser passer sans protester énergiquement. C'est là précisément ce qui arriva. Dès que la phrase de M. de Bismarck fut communiquée par le télégraphe aux Anglais et aux Italiens, la presse anglaise et italienne s'en empara et s'en montra très froissée. Informé par M. de Keudell du désastreux effet que ses paroles avaient produit en Italie, le chancelier allemand envoya une dépêche à M. de Robilant où il soutenait que sa phrase avait été « singulièrement dénaturée » et que le compte rendu sténographique le prouvait d'une manière péremptoire. On y lisait, en effet, ce passage:

« Je n'ai pas besoin de passer en revue toutes les puissances européennes ; je ne parle pas de l'Italie ni de l'Angleterre, parce qu'il n'y a aucune raison pour que nous n'ayons pas envers les deux gouvernements, comme eux envers nous, la plus grande bienveillance. Nos relations avec l'une et l'autre sont de telle sorte que je ne les fais pas entrer en ligne de compte pour l'augmentation de notre force militaire, elles sont, sous tous les rapports, amicales. »

Cette variante avait un peu trop l'air d'une version *ad usum Delphini* faite après coup, c'est-à-dire après que M. de Bismarck s'était

Digitized by Google

Sur ces entrefaites, la nouvelle d'un échec des troupes italiennes en Afrique arriva à Rome. L'affaire n'avait pas grande importance, mais les partis parlementaires en profitèrent pour l'exploiter.

Dès le 14 janvier 1887, on avait appris à Rome qu'un chef abyssinien, le ras Alloula, avait l'intention d'attaquer les détachements de soldats italiens qui se trouvaient sur la frontière de la colonie Erythrée. Le 22 janvier le gouvernement italien reçut de Massaoua une dépêche du général Gené, gouverneur de la colonie, demandant un renfort de six cents hommes. M. de Rudini interrogea alors M. de

aperçu de la mauvaise impression que ses premières paroles avaient produite au delà de la Manche et des Alpes. Mais, même en acceptant telle quelle la correction du chancelier, il est évident qu'il venait de traiter les forces militaires de l'Angleterre et de l'Italie comme des quantités négligeables, ce qui n'était guère flatteur.

C'est pourquoi la presse italienne ne se montra guère satisfaite de la nouvelle version de la fameuse phrase, et M. de Robilant ne cacha pas non plus son sentiment, car il n'hésita pas à écrire à M. de Launay : «... Le prince nous avait traités un peu sous jambe (*sic*). » Cependant, comme il avait intérêt à ne point froisser M. de Bismarck au moment même où il comptait sur lui pour vaincre les objections que l'Autriche faisait aux modifications qu'il avait proposées d'introduire dans le nouveau traité de la Triple Alliance, il fit appeler le rédacteur en chef d'un journal officieux, l'*Opinione* de Rome, qui, dès le lendemain (14 janvier 1887), publiait une entrevue avec le ministre des affaires étrangères, dans laquelle M. de Robilant s'efforçait d'expliquer et de justifier le discours de M. de Bismarck et terminait en disant que l'Italie devait compter surtout sur ses propres forces si elle voulait être sûre de son avenir.

Cinq semaines plus tard, le 21 février 1887, M. le comte de Launay, revenant sur cet incident, écrivait à M. de Robilant :

« Je me range entièrement à votre avis qu'il est fâcheux que, dans son dernier discours au Reichstag, le chancelier n'ait point saisi le joint pour parler avec quelque chaleur en faveur de l'Italie. Je sais que lui-même estime qu'il aurait pu dire davantage ; mais il était gêné par les négociations précisément en cours, et il était retenu par un certain sentiment de discrétion. Espérons que, si l'occasion se présente de nouveau, il ouvrira moins les écluses *(sic)*... »

L'occasion ne tarda pas à se présenter. M. de Launay écrivait, en effet, le 12 mars, à M. de Robilant :

« ... Le prince de Bismarck, pour témoigner publiquement combien il tenait compte de l'Italie et de son ministre des affaires étrangères, m'a fait savoir qu'il se proposait d'engager son souverain à vous conférer l'Aigle noir, ainsi que je vous l'ai télégraphié... »

Digitized by Google

Robilant sur cette nouvelle (1). Il se plaignit que le général Gené se proposât de faire « une démonstration militaire si c'était nécessaire », envisageant dans cette résolution « une politique d'expansion au lieu de celle de conservation » qu'il estimait conforme aux intérêts de l'Italie. M. le marquis de Rudini demanda, à ce sujet, des informations à M. de Robilant. Le ministre des affaires étrangères s'empressa de les donner et il termina son discours par cette phrase pleine d'assurance :

« Nous devons prouver non seulement à l'Italie, mais aussi à l'Europe tout entière que nous sommes vraiment tranquilles touchant ce qui se passe à Massaoua. Et certes, quelle que soit la tournure que les événement puissent prendre, ceux-ci ne seront pas de telle nature que nous devions nous en préoccuper le moins du monde. »

M. de Robilant prononçait ce discours, à la Chambre des députés, le 26 janvier 1887. Dans un discours précédent, il avait parlé avec dédain du ras Alloula et de ses soldats et déclaré hautement que l'Italie ne devait pas se soucier de *quatre brigands* qui rôdaient aux frontières de sa colonie africaine (2).

Le malheur voulut qu'au moment même, où, le 26 janvier 1887, M. de Robilant répondait avec tant de fierté à M. de Rudini, un détachement composé de quelques artilleurs et de cinq cents soldats italiens était massacré à Dogali par les hordes du ras Alloula. La conduite héroïque de ces troupes n'excusait pas l'imprévoyance du gouverneur de Massaoua, le général Gené, qui n'avait rien su prévoir et avait couru aveuglément au devant d'un malheur qui pouvait être évité (3).

(1) La colonie d'Erythrée dépendait, alors comme aujourd'hui, du ministère des affaires étrangères.

(2) Réponse de M. de Robilant à une interrogation de M. le baron de Renzis sur les affaires de Massaoua. Chambre des députés d'Italie, séance du 24 janvier 1887.

(3) Parlant de ces affaires, M. Chiala s'exprime ainsi :

« Pendant qu'on faisait ces discours (de MM. de Rudini et de Robilant) à la Chambre italienne, le massacre de Dogali s'était déjà accompli depuis quelques heures. Oublieux des batailles qui avaient

Digitized by Google

Ces tristes nouvelles n'arrivèrent à Rome que le 1er février (1). Elles y produisirent d'autant plus d'émotion que l'opinion s'était fortement rassurée à la suite des derniers discours du ministre des affaires étrangères. On reprochait à M. de Robilant d'avoir été léger ; mais les personnes sensées estimaient plutôt qu'il avait été trompé par l'optimisme imperturbable du gouverneur de Massaoua. A la Chambre des députés, la discussion s'engagea, le 4 février, à la suite de la demande d'un crédit de quatre millions pour l'envoi de renforts en Afrique.

L'opposition s'empara de cette affaire pour battre en brèche le ministère. On ignorait que M. de Robilant négociait en ce moment le renouvellement de la Triple Alliance et on ne songeait qu'à renverser le cabinet pour profiter de sa chute pour se hisser au pouvoir. Tout le monde n'était pas, cependant, animé de sentiments aussi peu désintéressés. Un groupe nombreux de députés de la droite et du centre était profondément fatigué de la politique ondoyante et terre à terre de M. Depretis et ne demandait qu'à se débarrasser du président du conseil pour mettre M. de Robilant à la tête du cabinet.

Dans ces conditions, il était difficile que le ministère pût se tirer honorablement d'affaire devant la Chambre. Malgré les nobles déclarations de M. de Robilant qui avoua que, le 24 et le 26 janvier, il s'était trompé en dédai-

eu lieu, en 1875 et en 1876, entre les Egyptiens et les Abyssiniens, nous crûmes que cinq cents de nos fantassins et quelques artilleurs seraient suffisants pour résister aisément aux « hordes abyssiniennes », et nous n'eûmes pas même la moindre pensée que nos soldats pussent avoir besoin d'un renfort immédiat. Le soir, seulement, de cette funeste journée, nous reconnûmes, que « nous avions sous la main très peu de forces disponibles » et nous fûmes contraints de rappeler précipitamment, les détachements de Sahati et de Ouhaah et surtout la garnison « très isolée d'Arafali ».

Voy. CHIALA : *La Spedizione di Massaua*, p. 344.

Les mots mis entre guillemets sont tirés du rapport du général Gené au ministre de la guerre (29 janvier 1887).

(1) Massaoua n'étant pas, alors, reliée par le télégraphe à Aden, le général Gené dut envoyer sa dépêche par paquebot au bureau télégraphique de cette ville, d'où elle fut transmise en Italie.

Digitized by Google

gnant trop la puissance militaire du ras Alloula, l'ordre du jour de confiance ne passa qu'à 34 voix de majorité.

Plus soucieux du pouvoir que de sa propre dignité, M. Depretis voulait à tout prix rester aux affaires. Mais M. de Robilant s'y refusa formellement. Il estima que le gouvernement avait perdu l'autorité qui lui était nécessaire pour se faire respecter par l'Europe et négocier avec les alliés de l'Italie. Sa démission entraîna celle du cabinet tout entier.

En Allemagne, en Autriche et en Angleterre, la nouvelle de la démission du ministère italien produisit une triste impression. Si on n'était point fâché d'être débarrassé de M. Depretis dont on redoutait, toujours et malgré tout, les sympathies pour la France, on regrettait vivement l'éloignement des affaires d'un ami aussi sûr que M. de Robilant. Malgré les difficultés que MM. de Bismarck et Kalnoky avaient plus d'une fois rencontrées au cours de leurs négociations avec M. de Robilant, ils le préféraient sans réserve à tous les autres hommes politiques de l'Italie; car ils savaient que, malgré tout, il avait la ferme intention de maintenir l'alliance de son pays avec les puissances de l'Europe centrale.

Pour les mêmes motifs, en France, l'opinion ne pouvait pas regretter un ministre qui, malgré la parfaite correction de son attitude vis-à-vis du gouvernement de la République, n'avait jamais caché ses sympathies pour l'Allemagne et l'Angleterre. A Paris, on se flattait de le voir remplacé par un homme moins engagé dans la politique de la Triple Alliance. On eût souhaité surtout que M. Depretis gardât la présidence du conseil et que M. le général comte Menabrea, ambassadeur d'Italie en France, fût appelé à prendre la succession de M. de Robilant. Comme on parlait beaucoup, en Italie, de la prochaine rentrée de M. Crispi aux affaires, la presse française y voyait un danger pour l'avenir et redoutait cette hypothèse, bien que certains journalistes s'efforçassent alors de dire que la nomination de M. Crispi à la présidence du conseil ne pouvait plus avoir la signification hos-

Digitized by Google

tile à la France qu'elle avait quelques années auparavant (1).

« Les lecteurs, dit M. Chiala, peuvent s'imaginer quelle fut la déception des Français (*sic*), lorsqu'ils apprirent que, le 12 février 1887, le Roi avait chargé M. le général de Robilant de la formation du nouveau ministère. Il est vrai que M. de Robilant ne crut pas pouvoir accepter un tel mandat, mais désormais, à Londres, à Berlin et à Vienne, on était tellement convaincu qu'il garderait le portefeuille des affaires étrangères dans le cabinet qui allait se former que ces trois gouvernements voulurent poursuivre avec lui, bien qu'il fût démissionnaire, les négociations qu'ils avaient entamées avec l'Italie.

« Il arriva ainsi que M. de Robilant, durant la crise ministérielle — qui se prolongea jusqu'au 4 avril — et malgré la situation précaire où il se trouvait, put établir des accords spéciaux avec l'Angleterre..., et que, quelque temps après, M. le comte de Launay était en mesure de lui écrire : « ... *Nous avons obtenu tout ce qu'il était possible* « *d'obtenir. Je craignais même que nous devions rabattre* « *de nos demandes.* »

« Au prompt et heureux résultat contribuèrent en partie les bons offices de M. le prince de Bismarck auprès du cabinet de Vienne. Car il avait à cœur de faire connaître à l'Europe le grand événement (2) et de lui donner le carac-

(1) Parmi les journaux qui émettaient cette opinion, il y avait le *Rappel*. M. Crispi en profita pour écrire, le 5 février 1887, une lettre au directeur de cette feuille, dans laquelle il se défendit énergiquement, protestant contre l'accusation de gallophobie qu'on lui lançait sans cesse et la classant parmi les légendes. M. Crispi déclara que, tout en étant monarchiste, il était le soldat le plus dévoué de la démocratie, qu'il respectait la liberté des peuples, que la France et l'Italie se perdraient si elles se mettaient en lutte l'une contre l'autre et qu'au contraire, leur amitié serait utile aux deux gouvernements et à leurs institutions.

(2) Dans ce but, on supprima, dans le nouveau traité, l'engagement, que les trois gouvernements avaient pris en 1882, de garder le secret touchant l'*existence* de cet acte diplomatique.

Je crois, ainsi que M. Chiala l'affirme, que M. de Bismarck demanda au cabinet de Vienne la suppression de cette clause dans le but de pouvoir se servir du traité pour impressionner l'Europe et

Digitized by Google

tère d'un sérieux avertissement à l'adresse de la France et de la Russie. Ayant surmonté, à l'intérieur, les difficultés parlementaires par l'élection d'un Reichstag favorable au septennat militaire, le grand chancelier estimait que la publication anticipée du renouvellement de l'alliance avec l'Autriche-Hongrie et l'Italie serait une nouvelle garantie pour le maintien de la paix européenne et éloignerait l'éventualité d'une alliance franco-russe.

« L'importance du fait lui parut si grande qu'il voulut en rehausser la portée aux yeux du public. En ratifiant le traité, l'Empereur avait dit à M. de Bismarck qu'il voulait, le 22 mars (1), donner au comte de Robilant la décoration de l'Aigle noir. Eh bien, dès le 17, le grand chancelier ordonnait au *Reichsanzeiger* (2) d'annoncer officiellement que l'Empereur avait signé le décret relatif à cette décoration (ce qui n'était pas exact) ; et, le lendemain, la presse officieuse allemande déclarait unanimement que la haute marque de distinction accordée par Guillaume Ier au ministre des affaires étrangères du roi Humbert devait être interprétée comme le signe évident que le traité d'alliance entre l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie et l'Italie venait d'être renouvelé pour une période de cinq ans (3). »

Cette nouvelle fit la meilleure impression en Allemagne, en Autriche et en Hongrie. En Allemagne, on était heureux du succès de la politique de M. de Bismarck et on estimait que le renouvellement de la Triple Alliance éloignerait la Russie de tout projet d'alliance avec la France et qu'à Paris on mettrait de côté toute idée de revanche. En Autriche, mais surtout en Hongrie, on se sentait rassuré. On redoutait moins les empiètements de la Russie

lui donner une haute idée de la Triple Alliance. Mais je crois aussi que M. le comte Kalnoky renonça sans peine à la clause sus-indiquée, vu que l'expérience avait prouvé qu'il était absurde de croire qu'on pût cacher à l'Europe l'existence d'un traité aussi important que celui de la Triple Alliance.

(1) Anniversaire de la naissance de Guillaume Ier.

(2) Journal officiel de l'Empire allemand.

(3) Voy. CHIALA : *Pagine di Storia contemporanea*, t. III, ch. XII, pp. 483-485.

Digitized by Google

dans les Balkans et on voyait, dans le renouvellement du traité du 20 mai 1882, une puissante garantie pour la sécurité de la Monarchie austro-hongroise.

En France, les sentiments ne pouvaient pas être les mêmes. On s'était flatté que M. de Robilant quitterait le pouvoir et que la crise ministérielle, ouverte depuis un mois à Rome, mettrait des entraves à l'évènement que la presse allemande, autrichienne et hongroise annonçait avec tant de complaisance. Le gouvernement de la République et l'opinion ne pouvaient donc pas s'associer à la joie des journaux étrangers et, tout en gardant une noble et digne attitude, ne dissimulèrent point leurs regrets (1).

Quant à l'Angleterre, ses sentiments sont parfaitement indiqués par un grand article publié par le *Times*, le 19 mars 1887 :

« ... On verra avec le temps les nouvelles conséquences qui peuvent découler de la nouvelle Triple Alliance. En attendant, pour ce qui concerne l'Angleterre, nous avons tout motif d'être satisfaits de ses effets immédiats. L'Angleterre, non moins que l'Autriche et l'Italie, est directement intéressée à restreindre l'ambition de la Russie dans le sud-est de l'Europe, et le ferme appui donné par l'Italie à la politique de l'Autriche-Hongrie pour ce qui a trait au problème bulgare est une puissante adhésion à la cause de la liberté et de la nationalité... C'est pourquoi la nouvelle

(1) M. de Blowitz, correspondant du *Times* à Paris, envoyait, à ce sujet, la dépêche suivante, à la date du 18 mars 1887.

« La haute marque de distinction, accordée à M. le comte de Robilant, a produit ici (*à Paris*) une profonde impression, parce qu'on y voit la preuve que le traité entre l'Italie et les puissances de l'Europe centrale a été renouvelé... Une exacte connaissance des clauses du traité pourra, seule, nous dire si les appréhensions auxquelles il donne lieu sont fondées ou non...

« Si j'avais été au pouvoir », me disait hier un des prédécesseurs du ministre actuel des affaires étrangères, « je n'aurais reculé devant aucune tentative pour empêcher la signature de ce traité que je considère comme l'évènement le plus grave et le plus désagréable qui nous soit arrivé depuis seize ans. »

M. de Blowitz ne nous dit pas quel est l'ancien ministre français qui lui a fait cette confidence, mais on sait que le correspondant parisien du *Times* est ordinairement fort bien informé.

Digitized by Google

Triple Alliance a précisément un but bien arrêté et qui tend au succès de cette politique qui, dans la péninsule des Balkans, a toujours été favorisée par l'Angleterre. C'est une politique qui tend à mettre les nationalités, jouissant d'une vie nouvelle et émancipées du joug du Sultan, en mesure de travailler à leur avenir de la manière qu'elles croient la meilleure.

« L'Angleterre n'a donc rien à perdre, elle a même beaucoup à gagner par suite de l'alliance renouvelée des trois puissances. Elle entretient avec elles des rapports amicaux; elle n'a point d'intérêts qui soient en conflit avec les leurs, et sauf des divergences possibles avec l'Allemagne pour des questions coloniales — qu'une sage et loyale diplomatie peut toujours arranger — elle n'a pas à craindre de se trouver en désaccord avec l'un ou l'autre de ces trois pays... »

L'Angleterre avait un motif bien plus puissant pour être satisfaite du renouvellement de la Triple Alliance, motif que le *Times* se garde bien d'invoquer. Ce nouveau traité était complété par des accords entre les cabinets de Rome et de Londres touchant l'équilibre de la Méditerranée, accords dont il sera question plus loin.

IV

En Italie, la nouvelle du renouvellement de la Triple Alliance fut accueillie avec plaisir dans les cercles politiques et parlementaires. La majorité des chambres approuvait la conduite de M. de Robilant dans cette affaire et espérait que le nouveau traité serait beaucoup plus favorable aux intérêts italiens que celui du 20 mai 1882.

Mais ce qui contribua le plus à provoquer cette satisfaction, ce fut la crainte que l'on avait conçue peu de temps auparavant au sujet du rapprochement du Saint-Siège et de l'Allemagne. On savait que le Vatican n'était pas favorable à la Triple Alliance ; qu'il avait fait de sérieux efforts pour détourner l'Autriche et l'Allemagne d'une telle combinaison diplomatique ; que, depuis la conclusion du traité de Vienne, la diplomatie du Saint-Siège s'était flattée d'en

Digitized by Google

empêcher le renouvellement, et on craignait le succès de ces démarches. A part la question tunisienne et l'équilibre des intérêts dans la Méditerranée, le motif pour lequel on désirait vivement le renouvellement de la Triple Alliance c'était la crainte d'un réveil possible de la question romaine. Malgré les enseignements du bon sens et de l'expérience, on continuait à redouter une action de la chancellerie allemande en faveur du pouvoir temporel. C'est pourquoi on se sentit rassuré lorsqu'on apprit que le traité de 1882 venait d'être renouvelé.

Ce qui avait donné plus de force que jamais aux frayeurs des cercles politiques italiens c'était l'intervention de Léon XIII en faveur du septennat militaire. J'ai dit plus haut que le cardinal Jacobini avait écrit, le 3 janvier 1887, une première lettre à Mgr Di Pietro, nonce apostolique à Munich, pour engager le parti du Centre au Reichstag à voter en faveur du septennat. M. Windthorst mit cette lettre dans sa poche et ne la communiqua à personne (1). Ce n'est que plus tard qu'on en a connu le texte qui n'était pas de nature à effrayer le cabinet italien. Le cardinal disait, au nom du Pape, au chef du parti du Centre que Léon XIII espérait obtenir bientôt la révision des lois de mai et que, « en considération de la révision imminente des lois cléricales », le Saint-Père désirait que le Centre appuyât « de toute façon possible le projet du septennat militaire » (2).

Mais ce qui fit la plus profonde impression, ce fut la publication de la seconde lettre du cardinal Jacobini au nonce de Munich. Cette pièce porte la date du 21 janvier 1887 (3).

(1) Ne voulant pas publier lui-même la lettre du cardinal Jacobini, Mgr Di Pietro la communiqua à M. Windthorst pour qu'il en fît connaître le contenu à ses amis du Centre. Comme je l'ai dit plus haut, M. Windthorst s'y refusa formellement en disant que s'il professait d'une manière absolue le respect des décisions du Pape « en matière de religion », il ne croyait pas pouvoir lui sacrifier ses convictions politiques.

(2) Cette lettre du cardinal Jacobini a été insérée dans le tome XIV, des *Discours de M. le prince de Bismarck* (édition française), p. 142.

(3) Elle a été insérée dans l'édition française des *Discours de M. le prince de Bismarck*, t. XIV, p. 145.

Digitized by Google

Le secrétaire d'Etat de Léon XIII ne se borne pas à plaider en faveur de la paix européenne, menacée par l'attitude intransigeante du parti du Centre ; mais, après avoir insisté de nouveau sur la bonne influence qu'une conduite plus conciliante des députés catholiques aurait pour amener le gouvernement allemand à la révision des lois de mai, il ajoute :

« Le Saint-Siège, en donnant ses conseils relativement au septennat, a voulu faire naître une nouvelle occasion pour lui d'être agréable à l'empereur d'Allemagne et au prince de Bismarck. D'autre part, le Saint-Siège, au point de vue de ses propres intérêts, qui sont identiques avec les intérêts catholiques, ne peut laisser échapper une occasion de se rendre favorable, pour l'amélioration de sa situation à venir, le puissant empire d'Allemagne. »

On ne peut guère se dissimuler que cette phrase n'était pas adroite. Elle prêtait le flanc à la critique et, en effet, la presse libérale italienne ne manqua pas de dire qu'elle dévoilait le vrai motif de l'intervention du cardinal Jacobini dans l'affaire du septennat (1).

(1) En parlant de cette affaire, M. Lefebvre de Béhaine, qui, en 1887, était ambassadeur de France près le Saint-Siège, s'exprime ainsi :

« Léon XIII sentait l'opposition grandir autour de lui au sujet d'actes qui portaient la signature du cardinal Jacobini, mais que nul n'ignorait avoir été inspirés par le secrétaire des affaires ecclésiastiques extraordinaires, Mgr Galimberti, réputé très favorable à la diplomatie prussienne. A l'un des chefs de mission accrédité au Vatican (*M. Lefebvre de Béhaine*), le Pape disait, à ce sujet, le 24 février (1887) : « On critique beaucoup autour de moi, je le sais, « les lettres du cardinal Jacobini au nonce de Munich. Mais je n'ai pu « agir autrement. On m'a demandé d'intervenir dans le débat pour le « septennat en me disant qu'il y avait là une question intéressant le « maintien de la paix. Comment aurais-je pu me dérober ?... S'il doit « arriver à l'Eglise, en Allemagne, de nouveaux malheurs, ce sera par « la faute du Centre qui n'a pas su comprendre ma pensée. »

« En réalité, ce n'était pas seulement les députés du Centre, mais aussi plusieurs membres du Sacré-Collège qui critiquaient la hardiesse du Saint-Père à assumer au profit du prince de Bismarck les plus graves responsabilités vis-à-vis des catholiques d'Allemagne. On craignait aussi que les défenseurs des intérêts de l'Eglise en France se sentissent blessés par les prédilections si marquées du Souverain-

Digitized by Google

Quoi qu'il en soit, il est certain que la publication de la seconde lettre du cardinal Jacobini au nonce de Munich produisit une émotion énorme dans les cercles politiques et parlementaires d'Italie. Le gouvernement n'en fut point troublé parce qu'il savait que la Triple Alliance allait être renouvelée sous peu de jours, mais les députés, les journalistes et le public qui n'étaient point au courant de ce qui se passait alors entre Rome, Vienne et Berlin, craignirent que M. de Bismarck ne fût sur le point de lâcher l'Italie pour s'allier avec le Pape et favoriser les intérêts temporels du Saint-Siège. C'est au moment où ces craintes et ces préoccupations duraient encore que la nouvelle de la décoration de l'Aigle noir, accordée par Guillaume 1er à M. de Robilant, et du renouvellement pour cinq ans du traité du 20 mai 1882 arriva à Rome.

Elle rassura tout le monde et on fut d'autant plus content de cet évènement qu'on avait plus redouté une solution contraire. La crainte d'une intervention de l'Allemagne en faveur du Pape fit accepter avec plus d'enthousiasme que jamais la politique de la Triple Alliance.

Pontife pour le chancelier de l'Empire. Aussi, apprécia-t-on la réserve prudente que le gouvernement de la République et la presse française montrèrent durant la crise si grave qui tenait l'Europe en suspens. C'était à l'heure même où se produisait, à la frontière d'Alsace-Lorraine, cet incident Schnæbélé qui faillit prendre un instant une si tragique gravité. D'ailleurs, certains journaux du Vatican étaient absolument dans l'erreur en laissant entendre, pour encourager Léon XIII à prendre un rôle à côté du prince de Bismarck dans le règlement des questions internationales qui pouvaient se poser d'une heure à l'autre, que le Pape pourrait, le cas échéant, devenir un médiateur accepté d'avance par la France et l'Allemagne. Le Pape, pas plus que le gouvernement de la République, ne songea jamais à des combinaisons de cette nature. Et notre réserve, lors des polémiques provoquées par les notes au nonce de Munich, n'eut jamais le caractère d'un témoignage de gratitude de la France pour le chef suprême de l'Eglise, patronnant le septennat militaire afin d'empêcher la guerre. Les catholiques de France n'avaient pas, pour intervenir, les mêmes motifs que les curés d'Alsace-Lorraine, de la Westphalie et des provinces rhénanes. »

Voyez dans la *Revue des Deux-Mondes*, livraison du 1er juil. 1897, l'article de M. le comte Lefebvre de Béhaine, intitulé : *Léon XIII et le Prince de Bismarck.*

Digitized by Google

Au Vatican, où on se flattait d'empêcher le prolongement de cette alliance, on trouva que M. de Bismarck ne tenait pas assez compte du service que le Saint-Siège lui avait rendu dans l'affaire du septennat militaire, et on profita de la mission de Mgr Galimberti à Berlin pour demander des explications au prince-chancelier.

« Sur ces entrefaites, dit M. Lefebvre de Béhaine, le prince de Bismarck qui faisait grand état de la faveur dont il était l'objet de la part du Souverain Pontife, affectait de se montrer dans toutes les réunions de la cour de Prusse avec l'ordre du Christ (1). On fit savoir confidentiellement à Léon XIII qu'au moment où les Chambres prussiennes allaient être saisies d'une nouvelle loi religieuse destinée à réaliser certains désirs du Saint-Siège, il pourrait être avantageux que le Pape envoyât féliciter l'empereur Guillaume à Berlin à l'occasion du quatre-vingt-dixième anniversaire de sa naissance. Le choix du Saint-Père pour cette mission tomba sur Mgr Galimberti. Il avait été d'abord question de la confier soit au cardinal de Hohenlohe, soit au nonce de Munich. Le premier fut écarté pour des raisons d'étiquette ;

(1) Léon XIII envoya cette haute décoration à M. de Bismarck à la suite du succès de la médiation offerte, en 1885, au Souverain-Pontife par l'empereur Guillaume Ier et le roi Alphonse XII pour régler la question des Carolines. M. de Bismarck avait fait demander officieusement cette décoration au Pape, et Léon XIII n'avait pas cru pouvoir la lui refuser dans l'espoir d'amener le chancelier à se montrer plus équitable dans les négociations pour la suppression définitive du *Culturkampf*.

Ce que M. le comte Lefebvre de Béhaine dit de l'affectation avec laquelle M. de Bismarck portait l'ordre du Christ est parfaitement exact. En agissant ainsi M. de Bismarck voulait, d'un côté, flatter le Pape et, de l'autre, amoindrir, dans les assemblées et vis-à-vis des populations catholiques, le crédit du parti du Centre, en faisant croire aux Allemands qu'il était le véritable interprète des pensées de Léon XIII et, pour ainsi dire, le favori du Souverain-Pontife et que M. de Windthorst et ses amis qui s'opposaient à ses desseins, étaient, en même temps, en contradiction avec les pensées et les instructions du Saint-Père.

Ce qu'il y a de plus curieux, c'est que M. de Bismarck continua à porter avec affectation l'ordre du Christ, même après l'envoi de l'Aigle noir à M. de Robilant, et tout en sachant fort bien que cette haute faveur accordée au ministre du roi Humbert n'avait pas été agréable au Vatican.

Digitized by Google

le second, par la crainte de blesser les députés du centre, peu satisfaits du rôle qu'avait dû jouer vis-à-vis d'eux Mgr Di Pietro en leur recommandant chaleureusement de voter le septennat militaire. A la fin, le prince de Bismarck, consulté à titre confidentiel par M. de Schlözer, télégraphia que le secrétaire des affaires ecclésiastiques extraordinaires serait *persona grata*. Le Pape se décida à tenir compte de cette recommandation, mais, avant qu'elle ne fût connue, il fit prévenir le gouvernement français des circonstances dans lesquelles il avait été amené à prendre cette détermination.

« Dès la veille du départ de Mgr Galimberti pour Berlin, le 17 mars 1887, le ministre des affaires étrangères à Paris apprenait, conformément au désir du Saint-Père, que l'envoyé pontifical serait chargé, pour l'empereur Guillaume, d'une lettre du Pape, où il n'était question, en dehors des félicitations d'usage, que du rétablissement de la paix religieuse en Allemagne. Il était aussi bien établi que Mgr Galimberti n'aurait rien autre chose à faire sur les bords de la Sprée que de la politique ecclésiastique. En réalité, Léon XIII ne s'était pas arrêté un seul instant aux pensées que certains journaux allemands, et même français, lui prêtaient en lui attribuant le secret désir de réconcilier la République française avec l'Empire allemand. Le Pape n'était pour rien dans ces bruits de médiation qui furent, du reste, démentis en temps utile par l'organe officieux du Vatican, l'*Osservatore romano*... » (1).

(1) Voyez dans la *Revue des Deux-Mondes*, livraison du 1er juillet 1897, l'article de M. le comte Lefebvre de Béhaine, intitulé : *Léon XIII et le Prince de Bismarck*.

Vers la fin de son étude, l'ancien ambassadeur de France près le Saint-Siège, fait les réflexions suivantes :

« Désormais les rapports du Vatican avec l'Allemagne, allaient être empreints d'une réelle cordialité. Quelques jours avant de partir en congé, au mois d'août 1887, M. de Schlözer remit au Pape, avec une mitre ornée de pierreries, une lettre de félicitations de l'empereur Guillaume pour le cinquantième anniversaire de la consécration sacerdotale de Sa Sainteté. Ainsi s'affirmaient une fois de plus, et non sans éclat, les sentiments dont on se montrait animé à Berlin. Sans doute, ces sentiments ne devaient pas produire tous les effets

Digitized by Google

Le voyage de Mgr Galimberti à Berlin était décidé lorsqu'on apprit au Vatican le renouvellement de la Triple Alliance. Contremander le voyage, c'eût été impossible sans froisser l'empereur Guillaume et compromettre peut-être pour longtemps la solution des questions religieuses urgentes qui intéressaient au plus haut degré la liberté de l'Eglise d'Allemagne et la paix religieuse dans ce grand pays. Mgr Galimberti partit donc pour Berlin le 18 mars 1887. Ses instructions étaient telles que M. le comte de Béhaine les a tracées. Seulement, en présence du renouvellement anticipé du traité du 20 mai 1882, le Pape pria son représentant extraordinaire à la Cour de Berlin de poser officieusement certaines questions au chancelier de l'empire allemand et de lui exprimer ses regrets (1) au sujet de l'alliance de l'Allemagne et de l'Autriche avec l'Italie.

Au cours d'une longue conférence qu'il eut avec M. de Bismarck, Mgr Galimberti ne dissimula point au ministre de l'empereur Guillaume les préoccupations du Saint-Père

que certains prélats trop zélés de la cour pontificale en attendaient à l'époque du voyage de Mgr Galimberti à Berlin, alors que les nouvellistes aventureux et imprudents, sinon perfides, propageaient l'idée qu'au besoin le cabinet du Quirinal serait encouragé de Berlin à restituer au Pape une partie, tout au moins, de sa souveraineté temporelle, ce qui, en fin de compte, sauverait la Maison de Savoie des dangers de la révolution et relèverait singulièrement aux yeux de la diplomatie allemande, le prix de l'alliance avec l'Italie.

« A ce point de vue, l'envoi au Pape par l'empereur Guillaume Ier d'une simple mitre — si ornée qu'elle fût — était un fait assez piquant puisqu'il semblait être une réponse à l'idée mise en avant par Mgr Galimberti que l'empereur pourrait offrir à Sa Sainteté, à l'occasion du Jubilé, un *triregno*, c'est-à-dire une tiare. Après avoir appris que la tiare est le symbole du triple pouvoir appartenant au vicaire de Jésus-Christ dans les affaires, *cœlestium*, *terrestrium et infernorum*, le prince de Bismarck avait fait, en se jouant, quelques réserves quant aux *terrestria*. Le Pape devait cependant en recevoir une, mais de France et ce furent les catholiques du diocèse de Paris qui l'offrirent. »

(1) Je dois les informations qui vont suivre à la courtoisie de Mgr Galimberti qui me les donna, trois ans après son entrevue avec M. de Bismarck, au cours d'une visite que je lui fis à Vienne, où il était nonce apostolique.

Digitized by Google

qui estimait que cette alliance était nuisible aux intérêts du Saint-Siège, parce qu'elle empêchait toute modification à la situation intenable du pape à Rome. M. de Bismarck répondit d'abord que, dans le traité, il n'était pas question de Rome, ce qui était évidemment faux, vu qu'une des bases de l'alliance était la garantie réciproque des possessions territoriales des puissances alliées.

Ne pouvant obtenir une réponse satisfaisante, Mgr Galimberti, en habile diplomate, chercha à expliquer et à justifier le mécontentement du Saint-Père. Il dit au chancelier que le Pape se plaignait vivement qu'une puissance catholique telle que l'Autriche se fût alliée à l'Italie dont le gouvernement était en état de lutte permanente contre le Saint-Siège. Sans se troubler, M. de Bismarck répondit :

« Mon cher Monseigneur, il est parfaitement vrai que l'Autriche est une puissance catholique ; mais il faut vivre d'abord et être ensuite catholique. Car si on ne vit pas, comment peut-on être catholique ? L'Autriche ne peut pas demeurer isolée. Si elle commettait une telle faute, elle périrait. Or, l'alliance de l'Italie est, pour l'Autriche, une condition essentielle de sa sécurité. Elle lui assure la paix sur sa frontière méridionale et lui permet de compter sur l'appui efficace de l'armée italienne en cas d'attaque de la part de la Russie. L'alliance italienne est, pour l'Autriche, le complément de l'alliance allemande ».

Mgr Galimberti fit remarquer alors à M. de Bismarck que le Saint-Siège avait une toute autre puissance morale que le gouvernement italien et que l'Allemagne eût mieux fait si elle avait préféré l'alliance du Saint-Siège à l'alliance italienne. Le grand réaliste lui répondit sans broncher :

« Je me suis allié avec l'Italie parce qu'elle met trois cent mille hommes à ma disposition en cas de guerre. Si le Pape pouvait m'en offrir quatre cent mille, soyez assuré que je préférerais de beaucoup son alliance ! »

A de tels arguments il n'y avait pas de réponse possible et Mgr Galimberti se le tint pour dit et parla d'autres choses. Malgré cet insuccès qu'il était facile de prévoir, la mission de Mgr Galimberti à Berlin eut de bons résultats.

Digitized by Google

Elle permit à l'envoyé du Pape de régler les dernières difficultés qui s'opposaient à la suppression définitive des dernières traces du *Culturkampf*.

Pendant que ces événements se passaient à Berlin, à Rome l'heure approchait où M. de Robilant quitterait le pouvoir.

J'ai dit plus haut qu'à la suite de la démission du ministère Depretis-Robilant, Humbert Ier avait chargé M. de Robilant de former le nouveau ministère, mais que le ministre des affaires étrangères avait décliné le mandat que le roi lui offrait. En présence de ce refus, Humbert Ier chargea M. Depretis de la même mission (13 février 1887). Le vieux renard de Stradella perdit dix jours en tentatives contradictoires, frappant à toutes les portes, à droite, au centre et à gauche et prouvant même aux aveugles que, pour lui, il n'y avait qu'une question sérieuse, celle de rester à la présidence du conseil, et que les idées et les programmes lui étaient absolument indifférents. Cette conduite irrita la majorité de la Chambre. Craignant d'être renversé à la première séance, M. Depretis déclina à son tour le mandat de former le nouveau cabinet (23 février). Le 25, le roi pria de nouveau M. de Robilant de former le ministère. Il ne parvint pas à détourner le ministre des affaires étrangères de sa première résolution. En présence de ce refus, Humbert Ier fit connaître, le 3 mars, aux ministres, qu'il n'acceptait pas leurs démissions.

Obligé de se représenter devant le Parlement, M. Depretis demanda, le 10 mars, un vote de confiance à la Chambre. Il déclara que le gouvernement en avait besoin devant le pays et pour avoir une autorité suffisante dans ses négociations avec l'Europe. Le lendemain, M. Crispi, un des chefs de l'opposition, proposa un vote de blâme contre le cabinet. M. Depretis, ne pouvant se dérober, fit la déclaration suivante :

« Dans un moment comme celui-ci, et si l'on tient compte des conditions générales de la politique européenne, chacun de vous comprendra que le ministère (et moi surtout qui suis plus responsable que les autres) ne puisse pas

Digitized by Google

se résigner à rester à son poste s'il n'a pas la majorité dans la Chambre et si cette majorité ne repousse pas le vote de méfiance que lui propose mon excellent adversaire, l'honorable M. Crispi, et si elle ne nous donne pas, au contraire, un témoignage de sa confiance qui nous permette de rester honnêtement ici. »

La Chambre eût certainement voté, à une forte majorité, un ordre du jour de confiance si M. de Robilant eût remplacé M. Depretis à la présidence du Conseil. Il ne pouvait pas en être de même dans les circonstances actuelles. La solution de la crise était évidemment anormale. Elle l'était d'autant plus que le désaccord le plus profond régnait entre le président du Conseil et M. de Robilant. En opportuniste sans conscience, M. Depretis voulait obliger son collègue à quitter le ministère tout en se donnant l'air de combattre cette solution. Voyant que, dans les coulisses parlementaires, on était mécontent de la politique coloniale du cabinet, il s'efforçait de faire peser toute la responsabilité de l'affaire de Dogali sur M. de Robilant. Tandis qu'il suppliait celui-ci de rester aux affaires, il le faisait violemment attaquer par ses journaux officieux, et notamment par le *Popolo romano*, dont les rapports avec la présidence du conseil étaient notoires. Tout cela discréditait énormément le cabinet. Aussi ne faut-il pas s'étonner en voyant la majorité ministérielle tomber à 17 voix, lorsque la Chambre fut invitée par M. Depretis à repousser l'ordre du jour de méfiance proposé par M. Crispi (1). M. de Robilant donna alors de nouveau sa démission et entraîna dans sa chute le cabinet tout entier. La Chambre fut prorogée, et M. Depretis fut encore une fois chargé de remanier le ministère. Le 10 mars, à la Chambre, il avait appelé M. Crispi « mon excellent adversaire » ; le 4 avril 1887, il céda à cet « excellent adversaire » le portefeuille de l'intérieur et se chargea lui-même du département des affaires étrangères (2).

(1) Cet ordre du jour fut repoussé par 211 voix contre 194.

(2) Le général Bertholè-Viale remplaça le général Ricotti à la guerre, M. Saracco fut nommé ministre des travaux publics et

Digitized by Google

M. de Robilant quitta le pouvoir noblement et sans regret, mais il se montra profondément blessé des procédés vraiment déloyaux de M. Depretis à son égard. Il n'en voulait point à M. Crispi. Il accepta peu de temps après, l'ambassade de Londres des mains de celui-ci, devenu président du Conseil après la mort de M. Depretis; mais il ne pardonna pas au vieux renard de Stradella de l'avoir accablé d'injustes accusations au moment où il avait le droit d'attendre de lui un appui loyal et énergique.

M. Zanardelli garde de sceaux. La Chambre toléra cette solution partielle de la crise, parce qu'elle estimait que M. Crispi serait désormais le vrai chef du ministère et redoutait les intrigues de M. Depretis s'il quittait la direction des affaires et se mettait à la tête de l'opposition parlementaire.

(*A suivre*) Comte Joseph GRABINSKI.

Digitized by Google

REVUE D'ÉCRITURE SAINTE

I. Saint Paul était pharisien et avait été instruit à l'école des rabbins, ainsi qu'il nous l'apprend lui-même; a-t-il de ce fait subi l'influence de la théologie juive de son temps et, si cette influence est constatée, à quel degré s'est-elle exercée? Telle est la question que s'est posée M. Thackeray (1). La solution présente des difficultés d'une nature toute spéciale. Nous ne possédons de saint Paul qu'un très petit nombre d'écrits et encore ces écrits se placent plutôt au point de vue pratique que didactique; nulle part saint Paul ne présente un exposé d'ensemble de sa doctrine. De plus, nous ne connaissons qu'assez imparfaitement le sens exact que plusieurs termes, principalement ceux qui expriment des idées doctrinales, ont reçu chez saint Paul. D'un autre côté, la littérature juive contemporaine est assez restreinte; la date des écrits ne peut être fixée que d'une façon approximative et surtout il y a lieu d'être très réservé dans les affirmations, car cette littérature a subi des interpolations, soit de la part des juifs, soit du côté chrétien. Toutes les doctrines, qu'on peut extraire du Talmud, sont sujettes à caution, et il est impossible de s'en rapporter à la bonne foi ou à l'esprit critique de ceux qui ont compilé les enseignements des rabbins.

Un travail préliminaire s'imposait donc, à savoir de

(1) *The relation of Saint Paul to contemporary jewish Thoughts* by H.-S.-J. Thackeray; in-12, xvii-260 pages. — Londres, Macmillan, 1900. 7 fr. 50.

Digitized by Google

vérifier la date des divers écrits, qui devaient servir de points de comparaison et de préciser l'autorité qui pouvait être accordée à leurs renseignements. M. Thackeray s'est acquitté de cette tâche avec beaucoup de soin et s'il ne nous dit rien de bien nouveau sur ce sujet, il montre du moins qu'il est au courant des solutions adoptées par les spécialistes. Pour la littérature juive palestinienne il a étudié les livres d'Enoch, les Psaumes de Salomon, le livre des Jubilés, l'Assomption de Moïse, le livre des Antiquités bibliques du pseudo-Philon, le second livre d'Esdras, l'Apocalypse de Baruch; parmi les livres d'origine mixte, il cite les Testaments des douze Patriarches, l'Ascension d'Isaïe, l'Apocalypse de Moïse. Il dit aussi quelques mots sur les divers écrits rabbiniques et sur la littérature alexandrine.

Il étudie alors les principaux aspects de la théologie de saint Paul sous les titres suivants : le péché et Adam, la Loi, la justification par la foi et par les œuvres, les fins dernières, le monde des esprits, usage de l'ancien Testament, saint Paul comme haggadiste, rapports littéraires de saint Paul et des écrits juifs contemporains, l'enseignement de saint Paul sur l'élection et la prédestination. Il précise avec soin les ressemblances et les différences entre les doctrines de saint Paul et celles des rabbins. Voici ce qui peut être dégagé de plus certain sur cette importante question.

L'éducation première de saint Paul a été toute juive; nous n'avons aucune raison de croire qu'il ait fréquenté les écoles grecques de sa patrie. De bonne heure, probablement à l'âge de douze ans, suivant la coutume, il est envoyé à Jérusalem, et il étudie la théologie juive aux pieds de Gamaliel. Il était un disciple assidu et fit des progrès considérables dans l'étude et la connaissance de la loi mosaïque et des traditions de ses pères, *Gal.*, I, 14. Il apprit les règles de la dialectique rabbinique et s'assimila les doctrines de la théologie juive. Signalons les faits les plus saillants, qui dénotent l'influence judaïque sur les Epîtres de Paul, tant au point de vue de la forme que de la doctrine.

Tout l'enseignement des docteurs se donnait par inter-

Digitized by Google

rogations et réponses, ainsi que cela ressort des traités talmudiques ; il était basé sur les paroles des anciens, des pères, et s'attachait aux sens typologiques et mystiques des Ecritures. Ces caractéristiques se retrouvent dans les Epîtres ; les formes dialoguées et les interrogations y sont fréquentes. Souvent il est fait appel aux traditions anciennes. Enfin, Paul traite la sainte Ecriture suivant les sept règles d'interprétation, les Middoth, qu'avaient établis Hillel. Les passages, *Rom.*, v, 8 ; viii, 32-34, sont l'application de la première règle, inférence du moindre au plus, c'est-à-dire emploi de l'*a fortiori*. Les analyses de mots et d'idées y jouaient un grand rôle et saint Paul paraît bien avoir suivi ces règles. Il est à remarquer cependant que plusieurs de ces règles : *a fortiori*, analogie, sont tellement conformes à la logique de l'esprit humain qu'elles ont été employées dès le jour où un homme commença à raisonner. Rien d'étonnant donc que nous les retrouvions dans saint Paul ; relevons donc des caractéristiques plus spéciales.

La méthode exégétique de Paul rappelle celle des écoles rabbiniques ; elle a le même caractère littéral et typologique. Ce sont les mêmes principes d'herméneutique et les mêmes formules de citation. Paul, s'appuie, par exemple, sur un détail grammatical pour en tirer des conséquences d'une haute portée doctrinale. La base du raisonnement est même quelquefois très précaire. Ainsi, *Gal.*, iii, 16, il argue du singulier σπέρμα pour attribuer à Jésus-Christ seul les promesses faites à Abraham et à sa race. Or, le terme hébreu, employé au singulier, désigne toute la postérité d'Abraham. Il sépare un passage de son contexte et l'interprète dans un sens que le texte original ne comporte pas ; ainsi, I *Cor.*, xv, 45, il donne au ψυχή de la Genèse, ii, 7, un sens que ce terme n'avait pas. Il interprète le récit sacré au sens allégorique. L'histoire de Sara et d'Agar doit être, dit-il, entendue allégoriquement. Ces deux femmes sont les deux alliances, l'ancienne et la nouvelle, *Gal.*, iv, 21-26. Dans la première Epître aux Corinthiens, x, 4, il interprète au sens spirituel la tradition rabbinique du rocher, qui suivait les

Digitized by Google

Israélites dans le désert ; ce rocher, dit-il, était le Christ. A deux reprises, *ib.*, 6, 11, il déclare que tout ce qui arrivait aux Israélites dans le désert, *ib.*, 1-5, était une figure destinée à nous servir d'exemples. C'est aussi une tradition rabbinique que reproduit l'Apôtre, lorsque, dans la première Epître aux Corinthiens, XI, 10, il dit que la femme doit avoir sur la tête une marque de dépendance, à cause des anges.

Néanmoins l'originalité de Paul ressort très nettement ; car, tout en usant des mêmes procédés de démonstration que les rabbins, il n'aboutit pas du tout aux mêmes conclusions. Et même, lorsqu'il enseigne une doctrine, analogue à celle des docteurs juifs, il la transforme et d'un concept légaliste, juridique, fait une vérité morale et religieuse. C'est là ce qui ressort de l'étude des rapports doctrinaux entre la théologie juive et celle de saint Paul.

Qu'il existe des points de contact entre les doctrines rabbiniques et celles de saint Paul, cela n'est pas douteux et il ne pouvait en être autrement. Un homme, quoique éclairé d'une lumière spéciale, ne se dépouille pas en un instant de toutes ses idées antérieures ; seulement, en les conservant, il les interprète d'après cette lumière nouvelle. Tel fut le cas de Paul ; il a gardé quelques-unes des idées, qui lui avaient été enseignées par son maître Gamaliel, mais il les a transformées sous l'action de sa puissante originalité religieuse qui recevait des révélations du Seigneur un apport nouveau. Pour saint Paul et les écrivains juifs, les conséquences du péché d'Adam furent la mort, I *Cor.*, XV, 21-22 ; *Rom.*, V, 12-14, passages dérivés probablement de *Sagesse*, II, 23 ; *Ecclésiastique*, XXV, 24 ; idée reproduite par les rabbins (1). La création fut déviée de sa route, *Rom.*, VIII, 18-26 et II *Esdras*, VII, 75 ; XIII, 26-29 ; *Enoch*, XI, V, 5 ; LI, 4 ; la loi a été promulguée par les anges, *Gal.*, III, 20, et JOSÈPHE, *Ant. jud.* XV, V, 3 ; *Jubilés*, I, 2 ; le Messie sera médiateur entre Dieu et les hommes, *Gal.*, III, 17, 28 et *Assomption de Moïse*, I, 13. Quelques détails du tableau, que saint

(1) WEBER : *Jüdische Theologie*, Leipzig, pp. 247-251.

Digitized by Google

Paul retrace des fins dernières, paraissent dérivés de la croyance populaire juive ou des traditions rabbiniques. D'après II *Esdras*, v, 1-12; vi, 19-28; *Jubilés*, xxiii; *Assomption de Moïse*, x, la venue du Messie sera précédée de tribulations nombreuses; Cf. II *Th.*, ii, 1-12; I *Cor.*, vii, 26; le Messie viendra au dernier jour avec ses anges et ses saints, I *Th.*, iii, 13, et *Enoch*, i, 9; II *Esdr.*, vii, 28; la trompette sonnera, I *Cor.*, xv, 52; I *Th.*, iii, 16 et II *Esdr.*, vi, 23; l'adversaire du Christ, II *Th.*, ii, 1-12, se retrouve dans II *Esdras*, v, 1; *Orac. Sibyl.*, iii, 60 (1). Sur le règne du Christ à la fin du monde, sur la résurrection, comparez I *Cor.*, xv, 20-28 et *Baruch*, 30, 39, 72; *Ps.* Philon, *Ant. bibl.*, p. 296; *Assomption de Moïse*, 10, 1; *Jubilés*, 23, 50; II *Esdr.*, 7; il y a des ressemblances indéniables, mais tout ce qui, chez les Juifs, est entendu au sens matériel est spiritualisé dans saint Paul. Les hiérarchies angéliques sont presque identiques dans saint Paul, *Eph.*, iii, 10; vi, 12; *Col.*, ii, 10, 15; *Rom.*, viii, 38; I *Cor.*, xv, 24; *Eph.*, 1, 21; *Col.*, i, 16 et dans les *Secrets d'Enoch*, 20; *Enoch*, lxi, 10; le troisième ciel et le Paradis, dont parle saint Paul, II *Cor.*, xii, 2-4, ont leur pendant dans la tradition juive, qui connaissait sept cieux et plaçait dans le troisième le paradis, *Secrets d'Enoch*, 3, 8; *Apoc. de Moïse*, 40, éd. Tischendorf.

Les idées de saint Paul sur le péché, son origine et sa nature, sur le salut, ont quelques points de contact avec celles des écoles rabbiniques. D'après celles-ci il existait dans l'homme une inclination mauvaise, laquelle est, tout d'abord, à l'état de repos, mais qui peu à peu se développe, à tel point qu'elle devient maîtresse de l'homme et qu'il est presque impossible de lui résister (2). Saint Paul, pénétrant plus à fond dans la nature intime de l'homme, constate l'existence d'un principe mauvais, la concupiscence, ἐπιθυμία, *Rom.*, vii, 8, qui, occasionnée par la loi, donne vie au péché. « Je vois dans mes membres, dit-il, une autre loi

(1) Weber: *Op. cit.*, p. 365.
(2) Id: *Op. cit.*, p. 225 et suiv.

Digitized by Google

qui lutte contre la loi de ma raison et fait de moi le captif de la loi du péché, laquelle est dans mes membres... par la chair je suis esclave de la loi du péché. » *Rom.*, VII, 22-25. Mais ce n'est pas aux rabbins que Paul a emprunté ces idées, mais à l'Ancien Testament, *Ps.* LI, 5-7. On constatera aussi des points de ressemblance entre la chair, σάρξ, d'où dérive le péché, ἁμαρτία, « la loi du péché est dans mes membres », dit l'Apôtre, *Rom.*, VII, 23 et le penchant mauvais, *yécer hara*, de la théologie juive, qui a son siège originel dans la chair (1).

On a prétendu que saint Paul avait emprunté aux docteurs juifs sa doctrine de l'expiation. D'après ceux-ci, le pécheur était justifié par l'attribution qui lui était faite des mérites des justes, par l'expiation à l'aide des sacrifices et par l'imputation à un acte d'une valeur méritoire qu'il n'avait pas de soi. Ces conceptions ne rappellent que vaguement les profondes pensées de Paul sur le Christ, rédempteur du genre humain par sa mort, et sur le chrétien qui, par son union avec le Christ, vivant de sa vie, participe aux mérites de celui-ci. La doctrine de l'expiation chez saint Paul vient en droite ligne de l'Ancien Testament; c'est dans Isaïe, LIII, qu'il a appris à connaître les souffrances expiatrices du serviteur de Jahveh.

Les doctrines de la prédestination et de la résurrection étaient connues aussi des écoles juives (2); toutefois, elles ne leur étaient pas spéciales, car elles sont tout au moins en germe dans l'Ancien Testament. Saint Paul les a précisées, développées, et, pour ce qui est de l'idée de la résurrection, dégagées du matérialisme grossier des Juifs contemporains. On n'a pour s'en convaincre qu'à comparer l'opinion des rabbins qui croyaient que le corps ressusciterait absolument tel qu'il était, revêtu des mêmes vêtements qu'à l'heure de la mort, avec l'idée de saint Paul sur la transformation du corps qui, de psychique, devient

(1) WEBER: *Op. cit.* p. 223 et suiv.

(2) JOSÈPHE : *Antiq. jud.* XVIII, 1, 3, 4, le dit en termes très nets. Cf. *Actes*, XXIV, 15.

Digitized by Google

pneumatique, I *Cor.* xv, 42-45. Quant à ses idées sur les anges et sur les démons, il a pu tout aussi bien les emprunter à l'Ancien Testament qu'aux écoles rabbiniques. C'est de ce livre qu'elles procèdent et saint Paul a pu les y découvrir aussi bien que les docteurs contemporains.

Outre les doctrines juives palestiniennes, Paul a-t-il connu les doctrines juives alexandrines? Il est possible qu'il ait lu le livre de la Sagesse; la description qu'il fait du paganisme, de sa corruption morale, *Rom.*, I, 18-31, a pu lui être inspirée par les chapitres XIII et XIV de la Sagesse; le passage sur la souveraineté de Dieu, *Rom.*, IX, 14-23, par le chapitre XII. On dirait même qu'il y a dans saint Paul des réminiscences littérales. Cf. *Rom.*, IX, 9 et *Sag.*, XII, 12; *Rom.*, IX, 22 et *Sag.*, XII, 17, 28, 20 La métaphore du potier qui, d'après le livre de la Sagesse, XV, 6-10, fabrique pour notre usage des vases destinés, suivant la volonté de l'ouvrier, à des usages purs ou à d'autres tout contraires, se retrouve presque dans les mêmes termes dans l'Epître aux Romains, IX, 21, quoique aboutissant à démontrer des idées différentes. On pourrait relever encore des points de ressemblance, *Sag.* VII, 22; IX, 6, 17 = I *Cor.*, II, 6-16; *Sag.*, XI, 13 = *Rom.*, XI, 32; *Sag.*, V, 17 = *Eph.*, VI, 11; *Sag.*, III, 8 = I *Cor.*, VI, 2, qui établissent l'estime que l'Apôtre a eue pour ce livre grec de l'Ancien Testament.

A-t-il connu les écrits de Philon d'Alexandrie? Cela paraît peu probable, malgré les nombreux points de ressemblance qu'on a signalés entre les Epîtres pauliniennes et les écrits du docteur juif. Les rapports sont ou très vagues, ou s'expliquent par l'usage d'une même source, l'Ancien Testament, ou par le fait que les deux écrivains, traitant les mêmes questions, ont dû inévitablement se rencontrer dans des idées analogues. Ce rapide résumé, dont l'essentiel nous a été fourni par l'ouvrage de M. Thackeray et par la *Théologie juive* de Weber, montre tout l'intérêt de cette question qui, d'ailleurs, à notre avis, n'est en aucune manière épuisée.

Digitized by Google

II. Depuis Baur et ses disciples on s'est beaucoup occupé du développement qu'a dû subir la doctrine de saint Paul, du changement même que la réflexion religieuse de l'Apôtre a pu y apporter. Quelques critiques n'ont pas craint d'affirmer que saint Paul avait varié dans ses enseignements et d'autres que ses idées fondamentales lui venaient de l'hellénisme ou du pharisaïsme. Le Dr Feine étudie à nouveau ces hypothèses (1) et montre très bien que l'Apôtre n'est pas arrivé au christianisme à la suite de combats intérieurs, de luttes de conscience, mais a été soudainement illuminé sur le chemin de Damas ; qu'il n'a pas à l'origine prêché un évangile judéo-chrétien, mais a appelé de suite les païens à la foi en Jésus-Christ, indépendamment de la circoncision. L'auteur ne méconnaît pas cependant que les idées de Paul sur la Loi, le péché, ont pu être influencées par son éducation antérieure ; mais, en tout cas, elles ne l'ont pas été au degré que l'on a dit. Nous venons de résumer ce qui peut être constaté de plus probable sur cette question. Quant aux changements qu'auraient éprouvés les doctrines de Paul dans le cours de sa vie apostolique, voici ce qui nous paraît se dégager des faits et des textes. Saint Paul était un esprit méditatif, spéculatif, porté à appuyer ses enseignements sur des principes généraux. Sa conversion dont les résultats immédiats furent l'illumination intérieure de son âme et le sentiment de sa justification aux yeux de Dieu, devint pour lui le point de départ de sa doctrine propre, de son Evangile. Lorsque, après ses trois ans de retraite en Arabie, il commença à prêcher Jésus-Christ, il possédait donc sa doctrine dans son ensemble. Ses discours des Actes et ses premières Epîtres le prouvent. Toutefois, Paul missionnaire avant tout et plus occupé de conduire les âmes à Jésus-Christ qu'à spéculer en général, ne précisa divers points de sa doctrine que pour répondre aux erreurs qui tendaient à

(1) *Das Gesetzesfreie Evangelium des Paulus nach seinem Werdegang dargestellt*, von Dr P. Feine ; in-8°, 232 pages. Leipzig, Hinrichs, 1899. 6 fr. 50.

Digitized by Google

détruire l'Evangile. En même temps il établit dialectiquement ses enseignements.

Cette élaboration doctrinale paraît très nettement dans la suite de ses Epîtres. C'est à l'occasion des attaques des judaïsants qu'il précisa sa doctrine sur la justification par la foi et la déchéance de la loi mosaïque et que, par conclusion logique, il arriva à la vertu rédemptrice de la mort du Christ, et enfin à l'idée de la grâce et de l'action de Dieu. Cette idée dernière est aussi à la base des Epîtres de la captivité, où Paul établit en face des spéculations d'un judaïsme gnostique le véritable état des choses : Dieu au sommet de tout, le Christ médiateur entre l'homme et Dieu, cause première et fin dernière de tout. Le développement de la doctrine de Paul s'est donc fait dans l'exposé dialectique plutôt que dans la pensée de l'Apôtre.

Bien que nous ne partagions pas toutes les idées du Dr Feine, nous reconnaissons que l'ensemble de son travail, écrit dans un esprit conservateur, peut être accepté.

III. Les commentaires du Dr G. Heinrici sur les Epîtres aux Corinthiens sont bien connus et justement appréciés; la nouvelle édition (1) qu'il a donnée du commentaire sur la deuxième Epître mérite tous les éloges qu'on en a faits, mais aussi appelle les réserves nécessaires et la mise en garde contre les interprétations d'un critique protestant.

Nous remarquerons avec quel soin M. Heinrici a étudié la question si complexe et si débattue des évènements qui se sont passés entre la première et la deuxième Epître aux Corinthiens. Y a-t-il eu une visite de saint Paul à Corinthe dans l'intervalle de temps qui s'écoula entre ces deux lettres? La lettre à laquelle Paul fait allusion dans la deuxième Epître est-elle la première Epître aux Corinthiens que nous avons, ou bien seraient-ce les chapitres x-xiii de la deuxième Epître, ou bien cette lettre est-elle per-

(1) *Der zweite Brief an die Korinther* neu bearbeitet von G. Heinrici, mit einem Anhang : *zum Hellenismus des Paulus;* in-8°, viii-463 pages. Göttingen, Vandenoeck und Ruprecht, 1900 : 8 fr.

Digitized by Google

due? Sur ces divers points il est difficile d'affirmer quelque chose de certain.

Nous ne parlerons pas du commentaire, qui ne présente que des améliorations de détail sur les éditions précédentes; arrêtons-nous plutôt à l'appendice : l'*Hellénisme de Paul*, pp. 436-458, où Heinrici soutient que la phrase grecque de saint Paul est plus classique, qu'on ne le croit ordinairement. Pour la méthode et la forme du discours les Epîtres de saint Paul se rapprochent davantage, dit-il, de l'entretien philosophique des cyniques ou des stoïciens que de la dialectique rabbinique. Son argumentation rappelle la rhétorique grecque populaire; elle présente des rapprochements frappants avec celle d'Epictète. Un jugement sur la méthode d'argumentation de saint Paul est à notre avis trop subjectif pour qu'on puisse rien dire de solide sur ce point. Constatons seulement, pour caractériser la part d'influence de la Grèce sur saint Paul, qu'un grand nombre de mots et d'expressions employés par l'Apôtre se retrouvent dans Platon. Pour le vocabulaire, saint Paul est le plus classique des écrivains du Nouveau Testament. Un certain nombre de ces termes sont empruntés à la vie grecque. Il en est qui lui viennent des jeux du cirque, δρόμος, καταβραβεύω, πυκτεύω, de la vie civile chez les Grecs, ξένος, πάροικος ou de l'armement du soldat romain, I *Th.*, v, 8; *Eph.*, vi, 13.

Cependant les œuvres des écrivains grecs paraissent lui avoir été peu connues, car il est difficile de discerner dans ses Epîtres quoi que ce soit qui en trahisse nettement l'influence. L'Apôtre d'ailleurs déclare qu'il ne veut rien savoir de la sagesse des philosophes, I *Cor.*, i, 17; ii, 5. On a, il est vrai, relevé dans ses Epîtres trois citations d'écrivains grecs et une quatrième dans son discours à l'Aréopage. C'est peu, et encore la citation de la Thaïs de Ménandre, I *Cor.*, xv, 33, et celle tirée des oracles d'Epiménide, *Tite*, i, 12, sont des sentences propablement proverbiales, car on les retrouve chez d'autres écrivains; la première chez Euripide, la seconde chez Callimaque. La troisième, *Gal.*, v, 23 est une simple coïncidence avec six

Digitized by Google

mots d'Aristote. Celle du discours de l'Aréopage, donnée textuellement, paraît bien provenir des œuvres des poètes Aratus et Cléanthe, car Paul le dit nettement et il emploie un γάρ qui est dans le texte original, et était inutile dans son raisonnement. Resterait, il est vrai, à prouver que nous avons bien ici le texte primitif du discours que l'écrivain des Actes n'a pas, suivant l'usage de l'époque, résumé, corrigé et orné le discours. En tout cas, ces quatre citations, fussent-elles hors de conteste, ne trahissent pas une connaissance bien approfondie de la littérature grecque. Les autres rapprochements avec des passages d'Euripide, d'Eschyle et de Sophocle sont très vagues. Il serait exagéré cependant de conclure que Paul était étranger à toute culture grecque; qu'il ne connaissait rien de la littérature grecque, son esprit était trop ouvert pour qu'il en fût ainsi. Si rien dans ses Epîtres ne trahit cette connaissance, c'est que, comme il le dit lui-même, il n'a pas jugé qu'il dût connaître autre chose parmi ses convertis que Jésus-Christ, I *Cor.*, II, 2, et il l'a prêché sans la sagesse ou l'art de la parole, afin de ne pas ôter sa puissance à la croix du Christ, *ib.*, I, 17.

Quant aux doctrines spécifiquement grecques, il est douteux qu'elles aient pénétré dans l'enseignement de l'Apôtre. Qu'il en ait de communes avec la philosophie grecque, nous le reconnaissons, mais elles lui venaient d'ailleurs, de l'Ancien Testament en particulier. L'enseignement moral de saint Paul rappelle les meilleures pensées du stoïcisme et même les expressions de cette école; il est facile de relever de nombreuses coïncidences entre les Epîtres de saint Paul et les œuvres de Sénèque. « Mais, a dit Lightfoot (1), j'ai déjà hasardé d'attribuer l'intense sincérité morale des stoïciens à leur origine orientale. Ce ne serait pas une affirmation extravagante qu'ils aient dû quelques maximes morales et quelques termes théologiques (quoique certainement non leurs doctrines principales) directement ou indirectement aux florissantes écoles juives de cette époque,

(1) *Saint Paul's Epistle to the Philippians*, p. 300.

Digitized by Google

dont les doctrines étaient issues de l'Ancien Testament. » Or, saint Paul a extrait des Livres saints toutes ses doctrines morales. Il n'est donc pas surprenant qu'il existe des points de contact entre elles et celles du stoïsme, d'origine orientale et peut-être juive.

Saint Paul, a-t-on dit, en enseignant l'universalité du salut, l'égalité de tous les hommes devant Dieu, la catholicité et l'unité de l'Eglise, a réalisé au point de vue religieux une des idées fondamentales de la philosophie grecque. On oublie que cet universalisme du salut, cette réunion de tous les peuples en un seul devant Dieu était l'enseignement des prophètes d'Israël, et que, par conséquent, c'est dans l'Ancien Testament que saint Paul a puisé cette idée, dont il a développé ensuite toutes les conséquences. Il aurait pu d'ailleurs la trouver encore dans l'enseignement du Seigneur, *Matth.*, XXVIII, 19 ; *Marc*, XVI, 15 ; *Luc*, XXIV, 47, etc.

Nous reconnaîtrons donc que l'Apôtre, juif de race et né dans une ville grecque, a pu subir à un certain degré l'influence de l'hellénisme et du judaïsme, mais il ne faut pas exagérer l'action de ces deux facteurs et tenir compte en première ligne lorsqu'il s'agit des doctrines de saint Paul de l'inspiration divine et aussi de son génie religieux.

IV. Les historiens ne sont d'accord ni sur l'époque de composition de l'Epître aux Galates, ni sur les destinataires de cette lettre et, cependant, la solution de ces questions est de la plus haute importance pour l'intelligence de l'Epître. En outre, suivant la date qu'on lui assignera, il sera plus ou moins facile de la mettre en accord avec le récit des Actes. Les critiques rationalistes n'ont pas manqué d'abuser de ces difficultés pour rejeter l'authenticité, les uns de l'Epître aux Galates, les autres des Actes des Apôtres. Le Dr Valentin Weber vient de soumettre le problème à un examen approfondi dans une suite de travaux (1) et il propose une solution qui, croit-il,

(1) *Die Abfassung des Galaterbriefes vor dem Apostelkonzil* von

Digitized by Google

le résout dans son ensemble. Son hypothèse se réduit à deux propositions : l'Epître aux Galates a été écrite avant le second voyage missionnaire de Paul, par conséquent avant la conférence de Jérusalem ; elle était adressée aux seules Eglises de la Galatie méridionale. Voici, en résumé, comment, d'après lui, les faits se seraient passés.

Converti en l'an 32, Paul serait allé à Jérusalem trois ans après (35), *Gal.*, I, 18-20 ; *Act.*, IX, 23-26 ; il prêcha ensuite (35-45) l'Evangile en Syrie et en Cilicie, *Gal.*, I, 21-24 ; *Act.*, IX, 30 ; XI, 19-29. Il retourna en 45 à Jérusalem pour y porter les aumônes de la communauté d'Antioche ; à cette occasion et à cause de la prétention de certains judaïsants de soumettre les convertis du paganisme aux observances légales, il exposa devant la communauté réunie son œuvre et son Evangile ; en particulier, il obtint des principaux Apôtres la reconnaissance formelle de son Evangile et partagea avec eux le terrain d'évangélisation, *Gal.*, II, 1-10 ; *Actes*, XI, 30 ; XII, 25. Il partit d'Antioche pour son premier voyage de mission, *Act.*, XIII, et évangélisa le sud de la province romaine de Galatie, *ib.* XIII-XIV (46-47) ; en retournant à Antioche, Paul visita les nouvelles communautés une seconde fois, *Act.*, XIV, 21. Il revint à Antioche, où il réprimanda Pierre, qui s'était laissé entraîner par les judaïsants. Ceux-ci, éclairés sur les conséquences de l'Evangile que prêchait Paul, entrent traîtreusement en lutte avec lui. Ils parcourent les Eglises que Paul avait fondées, et prêchent la nécessité de la circoncision pour être vraiment chrétien. Les nouveaux convertis sont ébranlés ; à cette nouvelle, Paul écrit d'Antioche son Epître aux Galates (fin de 48 ou 49), puis il va à Jérusalem pour conférer avec les Apôtres sur la question des observances légales, *Actes*, XV, et là il obtient gain de

Dr V. Weber ; in-8, XVI, 406 pages, Ravensburg, Kitz, 1900 ; 6 fr. 50. — *Die Adressaten des Galaterbriefes* von Dr V. Weber ; in-8, IV-79 pages ; Ravensburg, Kitz, 1900 ; 1 fr. 50. — *Der Heilige Paulus von Apostelübereinkommen, Gal.* II, *bis zum Apostelkonzil, Act.* XV, von Dr V. Weber, 46 pages ; Freiburg, Herder, 1901. — *Erklärung von Gal.*, II, 6a ; in-8, 20 pages, Mainz, Kirchheim, 1900.

Digitized by Google

cause définitive, *Act.*, xv (en l'an 50). Désormais les judaïsant dénieront à Paul son autorité apostolique, mais n'essayeront plus d'imposer la circoncision aux nouveaux convertis.

Nous ne pouvons entrer dans la discussion des nombreux arguments que l'auteur fait valoir en faveur de sa thèse; il en est d'assez convaincants et aussi quelques-uns de faibles. Reconnaissons que le système se tient bien dans son ensemble et qu'il a l'avantage d'expliquer certaines divergences entre le récit de l'Epître aux Galates et ceux des Actes des Apôtres. Ainsi, par exemple, pourquoi saint Paul, combattant dans l'Epître aux Galates la prétention des judaïsants d'imposer la circoncision aux païens convertis, n'invoque-t-il pas le décret de la conférence de Jérusalem, qui déclare que les païens ne seront pas soumis à la circoncision ? C'est, répond le Dr Weber, parce que la lettre a été écrite avant la conférence.

Nous ne parlerons pas de la discussion très serrée, que présente l'auteur, des preuves établissant que l'Epître a été écrite aux Galates du sud; nous avons déjà parlé en détail de cette question. Remarquons seulement qu'en plaçant la lettre avant le second voyage de Paul dans la Galatie le Dr Weber est obligé de supposer que l'Apôtre, en disant aux Galates qu'il est déjà allé deux fois chez eux, parle du premier voyage qui eut lieu, aller et retour, par les mêmes localités. Il y aurait bien encore d'autres objections à présenter à l'auteur, mais cela nous entraînerait trop loin et d'ailleurs les documents sont d'ordinaire si peu précis qu'il est difficile d'appuyer sur eux un argument décisif; il est toujours possible de présenter plusieurs combinaisons.

V. Les commentaires sur l'Epître aux Philippiens sont assez peu nombreux et pourtant il est peu de lettres de saint Paul où nous trouvions des enseignements dogmatiques aussi importants et aussi difficiles à bien comprendre ; nous voulons parler du fameux passage II, 6-11, sur la dignité suréminente et les abaissements de Jésus-Christ.

Digitized by Google

Cette lettre est, en outre, des plus intéressantes à cause du caractère très personnel du contenu. Saint Paul s'y épanche en effusions de tendresse envers ses enfants bien-aimés, qui l'ont toujours soutenu, même de leur argent, au milieu des épreuves de sa vie apostolique. Nous ferons donc bon accueil au travail que vient de publier sur l'Epître aux Philippiens le Dr J. Müller (1), et cela d'autant mieux que que ce travail est excellent.

Le commentaire est précédé d'une introduction, où sont traitées avec compétence les questions de destinataires, d'occasion, de but, de date de composition de cette Epître. La question d'authenticité est exposée avec tout le développement qu'elle comporte. Laissant de côté les objections de Baur devenues obsolètes, l'auteur s'attache à réfuter celles de Holsten et de Hœckstra. La plus importante est celle qui refuse d'accepter comme paulinienne la préexistence du Christ, II, 6-11. Le Dr Müller montre que la christologie de cette Epître n'est pas en contradiction avec celle des autres Epîtres de saint Paul, de la première Epître aux Corinthiens en particulier. Dans celle-ci, en effet, le Christ est conçu dans sa préexistence comme un homme céleste, ἄνθρωπος ἐπουρανίος, XV, 47-49, tandis que dans l'Epître aux Philippiens, II, 6-11, le Christ préexistant est un être divin : ἐν μορφῇ θεοῦ ὑπάρχων, qui ne devient homme que par l'Incarnation. Ce passage de l'Epître aux Philippiens, sur lequel on a beaucoup discuté, est en accord parfait avec les Epîtres pauliniennes. En résumé, il enseigne que Jésus-Christ, existant d'abord en forme de Dieu, est devenu homme par l'Incarnation. Or, c'est là ce qu'enseigne l'Epître aux Galates, IV, 4 : « Or, quand le temps est venu, Dieu a envoyé son Fils, né d'une femme » ; l'Epître aux Romains, VIII, 3 : « Dieu a envoyé son propre Fils dans une chair semblable à la chair du péché », cf. I, 4 ; la deuxième Epître aux Corinthiens, VIII, 9 : « Jésus-Christ, lui qui

(1) *Des Apostels Paulus Brief an die Philipper*, übersetzt und erklärt, von Dr K.-J. Müller ; in-8°, VII-348 pages. Freiburg, Herder, 1899 ; 8 fr. 75.

Digitized by Google

étant riche, s'est fait pauvre à cause de nous. » La contradiction d'ailleurs n'existe pas entre les passages susmentionnés, car dans l'Epître aux Philippiens, Paul parle du Christ avant l'Incarnation, tandis que dans l'Epître aux Corinthiens, il parle du Christ ressuscité et glorieux. Le mot ἐπουράνιος, dans saint Paul, désigne celui qui est dans le ciel, *Eph.*, IV, 8; *Phil.*, II, 9; III, 20, 21.

La doctrine de la justification par la foi est la même que dans les autres Epîtres, bien qu'elle soit exprimée en d'autres termes, tels que : δικαιοσύνη ἡ ἐκ θεοῦ, ἐπὶ τῇ πίστει, III, 9. Lorsque saint Paul dit que pour la justice de la Loi il était sans reproche, III, 6, il répète une idée déjà exprimée dans l'Epître aux Galates, I, 14. Il n'a pas voulu, d'ailleurs, enseigner ici que par la Loi il était justifié, mais affirmer simplement qu'il possédait la justice, qui venait de la Loi. Il explique très bien sa pensée aux versets 8, 9. « Je regarde toutes ces choses comme des ordures, afin que je gagne le Christ, et que je sois trouvé en lui, ayant, non ma justice, qui vient de la Loi, mais celle qui vient de la foi dans le Christ. »

Les autres objections sont discutées avec la même habileté et l'origine paulinienne de cette Epître reste parfaitement établie. Ajoutons d'ailleurs que Holsten reconnaît dans son dernier ouvrage, *Das Evangelium des Paulus*, 2e partie, page 4, que la théologie de l'Epître aux Philippiens est de tout point paulinienne; nous pouvons donc considérer comme actuellement hors de contestation l'authenticité de cette Epître.

Le commentaire est traité avec le plus grand soin et l'auteur s'attache à démontrer aussi exactement que possible le sens exact des termes que saint Paul a employés. Signalons en particulier l'étude sur les mots : μορφὴ θεοῦ, ἁρπαγμός, ἴσα θεῷ, κενόω, ὁμοίωμα, et l'exposé approfondi des questions doctrinales que soulèvent ces expressions.

VI. Nos lecteurs n'ignorent pas que les six sections, dont est formée la première Epître à Timothée, ne sont pas très rigoureusement enchaînées; c'est une suite de règlements

Digitized by Google

sur la hiérarchie ecclésiastique, de conseils à Timothée sur la conduite à suivre envers diverses catégories de personnes, d'exhortations à combattre les erreurs qui se faisaient jour à Ephèse. Les matériaux semblent plutôt entassés que disposés avec art, et, en outre, ils empiètent quelquefois les uns sur les autres. On en a conclu que l'on avait là plusieurs lettres de saint Paul, qui avaient été réunies pour n'en faire qu'une seule ; on a découpé le texte, accepté telles parties comme pauliniennes, rejeté telles autres pour diverses raisons. Tout cela est fort subjectif et la preuve c'est que les critiques ne s'accordent pas sur les passages à garder ou à rejeter.

Le Dr P. Ewald propose une nouvelle solution (1). Il essaie d'abord de démontrer qu'en certains passages de l'Epître, la pensée est coupée, qu'il n'y a pas liaison entre les idées et que les transitions font défaut. Ceci est vrai à la condition de ne rien exagérer. Il montre ensuite que les théories ordinaires des critiques ne résolvent pas ces difficultés, et il en conclut que certains passages ont été déplacés. Ainsi veut-il que les versets I, 12-17 soient mis après I, 2 et III, 14-IV, 10 après VI, 2. Nous ne rejetons pas à *priori* cette hypothèse. Nous avons des exemples de ces déplacements. Nous reconnaissons aussi que, le texte étant ainsi rétabli, les idées semblent plus liées. Cela ne prouve pas cependant que tel ait été l'ordre primitif, car saint Paul présente en d'autres Epîtres des solutions de continuité aussi nettes qu'ici. D'ailleurs le plan ou l'idée directrice de ces Epîtres est, comme nous l'avons dit, assez vague; constatons que cette hypothèse, n'attaque en rien l'origine paulinienne de cette Epître.

VII. On s'est beaucoup occupé en ces temps-ci de la dernière Cène de Notre-Seigneur, de sa signification et de sa reproduction dans les assemblées chrétiennes. De là est née une question subsidiaire : Est-ce que, à l'origine, les repas

(1) *Probabilia betreffend den Texte des ersten Timotheusbriefes*, von Dr P. Ewald; in-4°, 38 pages. Leipzig, Deichert, 1901 : 1 fr. 50.

Digitized by Google

communs, que faisaient les chrétiens, étaient unis à la célébration de l'eucharistie ? En d'autres termes, est-ce que l'eucharistie était le dernier acte du repas, qu'on a appelé agape ? M. Keating soutient l'affirmative (1), tout en reconnaissant que les textes qui offrent des indications sur l'agape, sont rares et de plus assez peu concluants. Sur ce dernier point nous sommes de son avis.

Nous laisserons de côté ce que dit l'auteur sur les rapports, qui ont pu exister entre les repas funéraires ou de corps chez les païens, les repas chez les Juifs et les repas communs chez les chrétiens ; nous ne voyons pas pourquoi on ferait dériver l'un de l'autre cet acte si naturel, qui est de se réunir en un repas fraternel. En supposant même que, dans ce cas, les premiers chrétiens aient suivi l'exemple des pharisiens ou des païens, ceci ne prouve en aucune façon que l'eucharistie soit une imitation des mystères d'Eleusis ou des sacrifices mithriaques.

M. Keating étudie l'agape dans sa connexion avec l'eucharistie, telle qu'elle était pratiquée pendant les quatre premiers siècles et il conclut que, jusque vers le milieu du IIe siècle, l'eucharistie ne paraît pas avoir été séparée de l'agape. Cette affirmation dépasse la portée des textes. Nous lisons en effet, dans les Actes des Apôtres, II, 42, que les premiers chrétiens « persévéraient dans la doctrine des Apôtres, dans l'union, dans la fraction du pain et dans les prières, » ou comme dit la Vulgate « dans la communication de la fraction du pain ». Nous voyons ici nettement indiquée l'eucharistie, mais y avait-il eu un repas avant cette fraction du pain ? Le texte ne le dit pas. Mais, affirme-t-on, saint Paul, dans la première Epître aux Corinthiens, XI, 17-34, parle clairement du repas commun, qui aurait précédé l'eucharistie. Oui, mais c'est pour reprocher aux Corinthiens d'avoir transformé ce repas du Seigneur en un banquet, où les uns sont rassasiés tandis que les autres ont faim. N'ont-ils donc pas leurs maisons

(1) *The Agape and the Eucharist in the early Church*, by J. F. KEATING, in-12, XIII-207 pages. Londres, Methuen, 1901, 4 fr. 50.

Digitized by Google

pour y manger et y boire ? La scène eucharistique ne devait donc pas être précédée d'un repas; saint Paul condamne nettement cette pratique. Le texte de saint Jude, 12, où il est parlé de ceux qui sont une tache dans les agapes, parce qu'ils font intrépidement bonne chair n'est pas clair et d'ailleurs il est douteux. Il est certainement parlé de l'eucharistie dans la Didachè, IX, X, mais il est beaucoup plus douteux que, dans ces chapitres, il soit question aussi d'un repas. Après la bénédiction de la coupe et du pain, il est parlé de ceux qui doivent participer à l'eucharistie, puis le rituel ajoute : après qu'on aura été rassasié, rendez grâces de cette manière et alors on remercie Dieu de la nourriture et du breuvage spirituels, qu'il nous a accordés; il semble bien que l'action de grâces porte uniquement sur l'eucharistie et qu'il n'est nullement question de rassasiement après un repas. Les textes des Pères apostoliques et apologétiques ne sont pas concluants et même le témoignage de saint Justin dans sa première Apologie, 65, prouve nettement que, de son temps, l'eucharistie n'était ni précédée ni suivie d'un repas. Qu'il y ait eu chez les chrétiens des repas en commun qu'on a, vers le IIIe siècle, appelés agapes, cela paraît certain, mais ces repas, quoique servis dans l'église, n'avaient rien de liturgique.

Tel est un des aspects de la question, mais nous reconnaissons que les textes peuvent être interprétés dans un sens différent et même nous avouerons qu'il est un texte de saint Jean Chrysostôme, qui affirme nettement que l'eucharistie était suivie d'un repas en commun. Dans sa XXVIIe homélie sur la première Epître aux Corinthiens il dit que chez les premiers chrétiens les tables étaient dressées à jour fixe et après la communion des mystères ils participaient tous à un même repas. On peut se demander si telle était bien la pratique des premiers chrétiens, car ces repas communs ont dû se modeler sur la dernière cène et il est certain que, dans celle-ci, la communion au corps et au sang de Jésus-Christ eut lieu après le repas et non avant.

Ces quelques observations montrent combien cette ques-

Digitized by Google

tion de l'agape et de l'eucharistie est complexe. M. Keating l'a traitée avec compétence; il est bien au courant de la littérature du sujet; il paraît ignorer cependant l'article de Mgr Battifol sur l'*Agape* dans le *Dictionnaire de Théologie* de VACANT, t. II, col. 551-556; s'il l'avait connu, peut-être aurait-il été moins affirmatif.

E. JACQUIER.

Digitized by Google

REVUE PHILOSOPHIQUE

Sommaire. — I. Spiritualité et immortalité. — II. La liberté et le devoir. — III. Le plaisir et la moralité. — IV. Eléments primitifs de la pensée. — V. Classification des sciences. — VI. S. Anselme. — VII. Grands philosophes et grands éducateurs. Descartes. — VIII. Spencer. — IX. Les Études du clergé. — X. Traité de philosophie du R. P. Sortais. — XI. Logique du R. P. Castelein. — XII. Qu'est-ce que la philosophie scolastique? — XIII. Les formes substantielles sont-elles divisibles? — XIV. Faut-il enseigner la philosophie scolastique en latin? — XV. Le transformisme et le cardinal Zigliara. — XVI. Les béatitudes de l'Evangile et la question sociale. — XVII. Du journalisme.

Les quelques ouvrages ou articles qui fournissent la matière de cette revue critique, sont très variés. Ils le seraient bien davantage, si nous pouvions avoir la prétention d'écrire ici une revue complète. Mais ils suffisent déjà à montrer l'importance du mouvement philosophique à l'heure présente.

I. Le premier (1) est une thèse qui a valu à son auteur le titre si enviable de docteur-agrégé en philosophie de l'Institut catholique de Paris. C'est dire déjà qu'elle se recommande par les plus sérieuses qualités à l'attention de tous ceux qui s'intéressent au progrès des hautes études dans le clergé. En outre, Mgr Péchenard, Recteur de l'Institut de Paris, a pu déclarer, après la soutenance, que la doctrine

(1) *Spiritualité et immortalité*, par l'abbé V. Bernies, docteur en théologie, docteur agrégé en philosophie de l'Institut catholique de Paris. — Paris, Bloud, 1901, 493 p. in-8°.

Digitized by Google

soutenue par l'auteur coïncide, dans les grandes lignes, avec la doctrine même de la faculté. Après lecture, on s'expliquera cet éloge si honorable.

M. Bernies a fort bien développé, avec autant de pénétration que d'abondance, les preuves métaphysiques et traditionnelles de la spiritualité de l'âme. Il les a défendues contre les objections soulevées par des auteurs contemporains, appartenant à diverses écoles : positivistes, kantistes, catholiques trop enclins à chercher exclusivement dans la volonté ou l'action, ou même dans le sentiment, la base inébranlable du dogmatisme philosophique. Comme le montre M. Bernies, en ruinant les preuves métaphysiques, on rend caduques toutes les autres. Ce n'est pas sans danger qu'on renonce à ce que l'on veut bien appeler l'intellectualisme de S. Thomas. L'homme est avant tout un être raisonnable. Douter de la portée de la raison, éconduire la métaphysique, ne serait-ce que provisoirement, la traiter comme une science secondaire, pour se tourner d'abord vers la morale : c'est s'engager dans une voie périlleuse. Elle conduit au scepticisme, dont on ne peut plus se garder ensuite que par des inconséquences. Heureux néanmoins ceux qui l'évitent, après s'être orientés vers lui ! Il faut les féliciter d'être sortis de la logique pour rentrer dans la vérité.

Mais pourquoi ne pas rester fidèle à l'une et à l'autre, comme l'auteur que nous étudions ici ? Nous n'essaierons pas de résumer sa thèse substantielle, si bien appuyée de preuves solides, rigoureusement enchaînées. Ce n'est pas qu'il ait traité son sujet avec la raideur et l'aridité qu'on reproche si souvent à l'ancienne scolastique. Des pages brillantes reposent de celles dont la lecture a pu sembler austère. Toutes respirent le mouvement et la vie. La subtilité de la pensée, la vivacité de l'expression, la poésie des images, l'accent oratoire et la rigueur du syllogisme sont parfois si bien fondus ensemble qu'on ne sait trop ce qui domine. Ces qualités tournent même en défaut ; et il nous semble que le style philosophique comporterait plus de mesure et de concision, avec moins d'exubérance. Nous

Digitized by Google

retrancherions aussi volontiers certaines expressions qui détonent, telles pages qui sentent leur romantisme, d'autres où l'argument *ab absurdo* revêt la forme du blasphème conditionnel, trop familier à certains poètes. Ils sont connus de notre auteur, qui les a fréquentés, semble-t-il, aussi bien que les philosophes.

Quant au fond même, nous présenterons quelques observations. Est-il vrai que la preuve psychologique et la preuve téléologique de l'immortalité de l'âme ne soient démonstratives que conjointement? Il peut paraître, au contraire, que chacune vaut d'une manière distincte, pourvu que l'autre ne soit pas niée positivement. Il est vrai qu'elles sont fondées toutes les deux sur le principe de causalité. Mais pourquoi deux preuves distinctes n'auraient-elles pas une base commune? Nous ne partagerions pas non plus les hésitations de l'auteur en ce qui concerne la démonstration philosophique d'un bonheur sans fin (1). Puisqu'il est démontré rigoureusement que l'âme a été créée pour le bonheur et que le bonheur vrai implique une durée interminable, pourquoi douter de celle-ci? Il est heureux que nous puissions ainsi démontrer maintes vérités religieuses et par les principes de la raison et par ceux de la foi. La théologie et la philosophie s'accordent alors d'une manière positive, sans risquer pour cela de se confondre.

Relevons aussi quelques expressions qui nous paraissent moins correctes. Nous ne dirions pas sans réserve que l'idée ou le concept est « un symbole, un substitut mental » (p. 51). L'idée, étant un signe formel, ne peut devenir un symbole que secondairement, comme il arrive, par exemple, dans les paraboles. Loin de se substituer à l'objet, elle exprime et livre celui-ci avant de se livrer elle-même. C'est pourquoi elle ne tombe que sous la réflexion, au lieu d'être atteinte, comme l'objet, par une vue directe. Nous goûtons peu aussi la distinction de l'universel abstrait et de l'universel concret, bien que l'auteur justifie le sens qu'il attache à cette dernière expression. Nous n'élèverions pas autant qu'il le

(1) Cf. p. 396 et 413-4.

Digitized by Google

fait la généralisation au-dessus de l'abstraction. L'intelligence est avant tout la faculté d'abstraire, c'est-à-dire de faire ou de former l'universel, et la généralisation n'est que la suite de cette opération. Mais ces critiques de détail et autres semblables, qui pourraient prêter elles-mêmes à tant de controverses, ne diminuent point le mérite de cet ouvrage, qui dénote chez son auteur un savoir très étendu et un vrai talent philosophique.

II. M. Farges vient de terminer de la manière la plus heureuse la série des « Etudes philosophiques » qu'il avait entreprises « pour vulgariser les théories d'Aristote et de S. Thomas et leur accord avec les sciences » (1). Ce 8e volume, consacré aux principes de la morale, comprend trois parties. La première traite du libre arbitre ; la seconde, du devoir ; dans la troisième, sont critiqués les systèmes de morale contemporaine. L'auteur n'a rien négligé pour défendre le libre arbitre contre les objections tirées des sciences madernes. En réalité, celles-ci fournissent plus de moyens de défense qu'elles ne prêtent de moyens d'attaque. M. Farges montre bien, par exemple, que les objections tirées de l'hypnotisme sont vaines. Toutefois, nous ne supposerions pas que l'hypnose soit jamais compatible avec le libre arbitre, si tant est qu'elle soit toujours un sommeil véritable. Il critique les « idées-forces » de M. Fouillée et l'assimilation de l'acte libre à un « commencement absolu ». Cette définition de l'acte libre, proposée part Kant et adoptée par beaucoup de philosophes de ce temps, est, en effet, inadmissible. La liberté est toujours circonscrite par la nature et ne peut se suffire à elle-même. L'acte naturel et nécessaire précède toujours l'acte libre, et c'est en vertu de l'amour nécessaire du bien en général qu'on choisit tel ou tel bien particulier qui y conduit ou en dépend de quelque autre

(1) *La liberté et le devoir, fondements de la morale*, et critique des systèmes de morale contemporains, par l'abbé FARGES, prêtre de Saint-Sulpice, supérieur du Séminaire de l'Institut catholique d'Angers. Paris, Berche et Tralin, 1902, 518 p. gr. in-8.

Digitized by Google

manière. Mais M. Farges n'exagère-t-il pas, à son tour, l'étendue de la liberté, quand il souscrit à certaines déclarations de Ravaisson sur la liberté du sage ? (p. 129). Nous accordons que le sage est plus libre que le méchant, et dans la mesure même de sa sagesse ; car il peut choisir entre une foule de bonnes actions qui sont au-dessus de la portée du méchant. Mais il est également vrai que le sage n'est pas libre, à tels et tels moments donnés, d'accomplir certains actes coupables qui ne tombent que trop bien sous la liberté du méchant. Certes, sa liberté n'en est que plus parfaite, mais elle ne se porte pas sur tels objets. Quel est, par exemple, l'enfant bien né qui sera libre de tuer son père ou de maudire sa mère, et pour choisir un exemple moins frappant, celui-là même de l'auteur, quel pilote est libre de ne pas prendre la meilleure voie qui doit le conduire au port, à moins qu'un motif particulier ne l'en détourne. En réalité, nous ne sommes maîtres de nos déterminations que dans la mesure où nous disposons de nos motifs. Or ceux-ci s'imposent assez souvent d'une manière impérieuse, surtout quand nous sommes en présence de biens de même ordre. Les économistes le savent bien, ceux surtout qui voudraient subordonner toute leur science à cette sorte de fatalité, de loi naturelle, que l'un d'entre eux, Yves Guyot, appelle « l'économie de l'effort ». Mais si le libre arbitre paraît s'éclipser, à ne considérer que les biens sensibles, il brille de tout son éclat dès qu'on introduit le bien moral. Quel est celui, en effet, qui ne se sent libre entre le bien moral et le bien sensible, qui n'ont point commune mesure, ou même entre plusieurs biens sensibles, dès que ceux-ci ont un rapport avec le bien moral ? Et cependant il ne faudrait pas en conclure que le dernier jugement pratique puisse toujours être révoqué ou remplacé par un jugement contraire, comme paraît le supposer l'auteur (p. 141). Mais il y a des évidences, même d'ordre tout pratique, comme aussi il y a des préjuges tenaces, qui s'imposent avec une remarquable persistance. Le champ immédiat de notre liberté est donc beaucoup plus restreint peut-être qu'on ne le pense d'ordinaire. Mais il faut convenir aussi qu'il est

Digitized by Google

possible de l'étendre d'une manière indirecte et, pour ainsi dire indéfiniment. Ces questions sont fort subtiles, très complexes, des plus discutées ; et M. Farges ne pouvait espérer mettre tout le monde d'accord, bien qu'il les ait traitées supérieurement.

Nous ne lui reprocherons pas davantage, bien que nous partagions une opinion un peu différente, d'avoir insisté sur la preuve métaphysique du libre arbitre. Mais on peut estimer que celle-ci ne suffirait plus si on la séparait du témoignage de la conscience. Notre liberté est une puissance réelle de notre âme, qui se constate, comme toutes les autres, par la conscience. On l'analyse ensuite et l'on explique ses conditions et son exercice par la raison et des considérations métaphysiques fort justes. Les meilleures sont empruntées à S. Thomas. Quant à démontrer que toute nature intelligente non seulement peut être libre, mais encore doit jouir du libre arbitre en vertu même de son être, c'est une tâche que nous laissons à de plus habiles.

Ne pouvant insister sur la deuxième et la troisième parties, nous n'omettrons pas cependant de remarquer avec combien de raison M. Farges relève une erreur de M. Brochard, qui prétend qu'Aristote n'a pas connu la morale du *devoir*. On lira avec plaisir cette savante dissertation qui justifie pleinement le Stagirite. Au reste, tous les chapitres de cet ouvrage méritent d'être étudiés : ils constituent en même temps qu'un remarquable exposé de doctrine, une critique très éclairée et assez complète du mouvement philosophique de ce temps.

III. Dans une thèse, soutenue en Sorbonne (1) et qui a déjà obtenu, en outre, un vrai succès de publicité, M. l'abbé Lafontaine étudie le plaisir dans sa nature et dans ses rapports avec la moralité. Ses guides sont Platon et

(1) *Le plaisir d'après Platon et Aristote*, Etude psychologique, métaphysique et morale, par l'abbé Albert LAFONTAINE, docteur ès lettres, maître de conférences à l'Institut catholique de Paris, 2 éd. Paris, Alcan, 1902 XVII-299 p., in-8°.

Digitized by Google

Aristote, ces deux maîtres par excellence de la raison humaine, ces deux artistes-philosophes, qui, s'il faut l'en croire, auraient, pour ainsi dire, collaboré au même chef-d'œuvre, l'expression de la pensée grecque, sans entrer jamais en contradiction véritable. Quoi qu'il en soit de cette opinion, M. Lafontaine les a étudiés directement et avec persévérance l'un et l'autre, tout en se servant beaucoup des leçons de M. Brochard. Il a vécu dans l'intimité de tous les trois, en s'efforçant, à son tour, de revivre la meilleure philosophie de l'antiquité, sans l'altérer ni la modifier en rien. Y a-t-il réussi pleinement? On peut l'espérer; car il ne partage pas l'erreur de M. Brochard touchant la morale d'Aristote, erreur que M. Farges réfutait tout à l'heure. Il remarque, avec raison, que Platon et Aristote entendaient, par la sensibilité, non seulement les émotions ou les états affectifs, comme on l'a fait de nos jours, mais encore les facultés sensibles de connaissance. C'est ce que les scolastiques n'avaient jamais oublié. Platon et Aristote ne doutaient pas non plus de l'objectivité de la sensation ou de la connaissance sensible, et ils définissaient l'acte même de sentir comme un mouvement commun à l'âme et au corps. Pour en venir tout de suite au sujet précis qui nous occupe, le plaisir, ils le définissaient, comme la sensation, un mouvement ou un acte, mais un acte conforme à la nature de l'être.

D'ailleurs ils distinguaient une foule de plaisirs, dont plusieurs, surtout les plus nobles, dépassent singulièrement les sensations, puisqu'ils consistent dans la connaissance intellectuelle et la contemplation. C'est ce qui ne faut pas perdre de vue, quand on dit qu'Aristote assigne à l'homme pour fin dernière le bonheur. Celui-ci n'est point un plaisir sensible et égoïste. Mieux comprise, la théorie d'Aristote s'harmonise avec la morale chrétienne, qui en donne la meilleure interprétation et y ajoute le plus beau couronnement.

Nous arrivons ainsi à la moralité du plaisir, seconde partie de la thèse. Et ici nous constatons avec une vraie satisfaction, que l'auteur, mieux éclairé, semble-t-il, que

Digitized by Google

son guide habituel, M. Brochard, a bien compris la morale d'Aristote, morale du bonheur et de la perfection, et son accord avec la morale du devoir. Il suffit de dégager celle-ci de toutes les exagérations du stoïcisme et du kantisme.

« Le bonheur, dit-il, avec Aristote, c'est la vie, et la vie la plus complète ; et, de même que l'existence journalière ne se soutient que par la mort, le bonheur ne se réalise que par le sacrifice. Non seulement Platon, mais Aristote lui-même, peuvent dire, tout comme un philosophe chrétien : « Le sacrifice, c'est la méthode morale elle-même.

« Mais, ajoutera-t-on, ce bonheur recherché, c'est toujours notre plaisir poursuivi, posé comme fin, puisque nous ne pouvons vouloir notre excellence sans jouir d'elle en la possédant. Objection subtile, mais objection puérile, il faut bien l'avouer. Les stoïciens l'avaient déjà soupçonnée, puisqu'ils voulaient séparer de la sagesse ce surcroît de joie qui semblait en avilir, à leur yeux, l'inestimable prix. Quel dommage peut donc bien apporter à la perfection l'atmosphère de jouissances qui l'enveloppe ?... Bonheur, joie véritable, vertu, en réalité ne font qu'un... ; tout au plus la volonté peut-elle placer entre ces deux notions... une différence d'intention. Aristote d'ailleurs ne refuse point de reconnaître que la morale exige parfois de la volonté que nous posions ces distinctions dans les fins que nous poursuivons, et il déclare très nettement qu'il y a certains biens dignes par eux-mêmes d'être recherchés sans égard au bonheur, à la joie, dont ils sont une des causes... » (p.273-4).

Un peu plus loin il cite une belle page de Bossuet sur les nobles plaisirs de l'esprit et de la conscience; puis il ajoute : « Aristote pense lui aussi que le bonheur, si attrayant en apparence, est au fond extrêmement sérieux et que le commun des hommes n'y arrive que lentement et par effort ; la vie de l'homme sage n'est point un divertissement, une partie de jeu follement conduite ; assurément on a pu qualifier l'*Eudémonisme* de morale artistique, parce qu'elle est harmonieuse comme une œuvre d'art, pourtant cette épithète, avec le sens qu'on lui donne aujourd'hui, eût

Digitized by Google

sonné étrangement aux oreilles de ses fondateurs. Rien n'est moins livré au caprice que la vie du juste. Son existence est belle comme une statue, mais elle a la rigueur d'une construction logique. La fin de l'homme n'est point arbitraire, elle s'impose, c'est un absolu qui se subordonne tout, même l'existence. La vertu vaut mieux que la vie, et le sage doit être prêt à mourir pour elle... Cette théorie sublime, résumée dans tel chapitre de l'*Ethique à Nicomaque*, c'est déjà comme une ébauche de la doctrine du renoncement évangélique : « Qui cherche son âme la perd, qui « perd son âme pour Dieu la trouve » (p. 276).

Ces dernières et fortes pages mériteraient toutes d'être citées, elles font grand honneur à celui qui les a écrites, en traduisant si bien ce que la philosophie grecque a dit ou entrevu de meilleur, de plus conforme à la sagesse chrétienne. Pourquoi faut-il que tel passage dépare ce bel ensemble? « Nous sommes convaincus, dit l'auteur, que l'on peut concevoir une morale qui ne dépasse pas les sphères de l'humanité, c'est-à-dire nous affirmons qu'il est possible de construire un système de règles et de vérités pratiques ayant pour principe et pour fin, sinon l'individu passager que nous sommes, au moins l'homme lui-même et l'homme seul » (p. 278). Nous aimons à croire que l'auteur a mal rendu sa propre pensée. Toute la morale est suspendue, en définitive, au bien absolu et divin, qui dépasse l'homme par conséquent, et c'est ce qu'Aristote lui-même n'a pas oublié. La suite atténue beaucoup ce passage, mais sans pouvoir le corriger.

IV. M. Charaux vient d'ajouter une perle à son œuvre de saine et haute philosophie (1). Le petit volume qu'il nous envoie répond admirablement à ceux qui l'ont précédé et, en particulier, à celui qui les inaugurait tous, dès 1869 : *La Pensée et l'Amour*. Il contient trois conférences sur les éléments

(1) *Les Eléments primitifs de la pensée.* L'âme humaine. Les sociétés. L'Eglise par Ch. CHARAUX, professeur honoraire de philosophie à l'Université de Grenoble. Paris, Pédone, 1902, 159 p. in-16.

Digitized by Google

primitifs de la pensée, mais de la pensée qui ne se sépare point du cœur, parce qu'elle l'élève avec elle, ou plutôt lui obéit en même temps qu'elle le précède et le guide. De là un même et noble élan qui emporte l'âme tout entière. Les principales idées, véritables idées forces (bien différentes de celles de M. Fouillée) que l'auteur passe en revue, pour en montrer la merveilleuse fécondité, sont les idées d'ordre, d'unité, de grandeur, de liberté, de vérité et de beauté. Il ne prétend point dresser une nouvelle table de *catégories* ou autres *concepts*, mais seulement être utile en occupant un peu de la place que les penseurs les plus ambitieux ne sauraient accaparer tout entière. Il y a pleinement réussi; et ses lecteurs attentifs et délicats ne seront pas moins ravis que les auditeurs grenoblois qui ont goûté les premiers ces belles leçons. Elles rappellent les meilleures de M. Ollé-Laprune et de quelques autres penseurs chrétiens qui deviennent trop rares dans les rangs de l'Université de France.

V. Un ouvrage d'un tout autre caractère que le précédent est celui que M. le chanoine Joseph Mariétan, de l'abbaye de Saint-Maurice, a consacré à l'histoire du problème de la classification des sciences, d'Aristote à saint Thomas (1). Nous disons « l'histoire du problème », et non « l'étude »; car l'auteur a fait œuvre d'historien plutôt que de critique; et louons-le aussitôt d'avoir appuyé son exposé sur de nombreux documents, qui satisferont, nous l'espérons du moins, les lecteurs les plus exigeants. On comprendra que nous ne puissions, avec lui, assister longuement à cette revue, où l'on voit défiler les plus grands noms : Aristote, S. Augustin, Boèce, Cassiodore, Isidore de Séville, Alcuin, Ruban Maur, Scot Erigène, Abélard, Hugues de Saint-Victor, Gilbert de la Porrée, Jean de Salisbury, Albert le Grand et saint Thomas, à côté duquel on désirerait voir

(1) *Problème de la classification des sciences* d'Aristote à saint Thomas, par Joseph MARIÉTAN, chanoine de l'abbaye de Saint-Maurice, docteur en philosophie, professeur au lycée Saint-Maurice. Paris, Alcan, 1901. 203 p. in-16.

Digitized by Google

saint Bonaventure. Nous ne pouvons non plus garantir que les classifications qu'il fait passer sous nos yeux expriment le mieux la pensée de ces philosophes sur cette matière, car ils ne la traitent souvent que par fragments ou d'une façon incidente; il n'est pas toujours facile de dégager de leurs œuvres une même théorie, assez complète; Aristote lui-même en a proposé plusieurs, suivant les points de vue auxquels il se plaçait, et l'on n'est point d'accord pour en déterminer la principale. Mais, malgré les doutes qui subsisteront après la lecture de cet ouvrage, on ne saurait trop remercier l'auteur de l'avoir écrit. Comme il le montre bien, les grands penseurs de l'antiquité ont jeté les bases d'une classification des connaissances humaines. Aux modernes d'élever l'édifice aussi haut que le comportent la multiplication des sciences et les progrès accomplis.

VI. La collection des « Grands philosophes » dirigée par M. Piat et publiée chez Alcan, s'est enrichie naguère d'un beau volume consacré à S. Anselme (1) et dû à M. de Vorges. Parfaitement préparé à traiter son sujet, l'auteur lui a donné toute l'ampleur désirable. Après avoir décrit la civilisation chrétienne au XI^e^ s. et rappelé les origines de la scolastique, il raconte la vie de S. Anselme, placée ainsi dans son milieu historique. Suit une bibliographie des œuvres du « Docteur magnifique », dont les théories philosophiques sont ensuite étudiées successivement : théories de la connaissance et de la vérité, réalisme et nominalisme, le composé humain, l'âme, la liberté, Dieu, enfin le fameux argument ontologique, auquel M. de Vorges ne donne point son adhésion. Dans un dernier chapitre, il résume le caractère général de la philosophie de S. Anselme et son influence sur l'Ecole.

On voit déjà, par cette énumération, qu'une foule de questions, aussi importantes que délicates, ont dû être abordées par l'auteur. Dire qu'il les a toujours traitées de

(1) *S. Anselme*, par le comte DOMET DE VORGES. Paris, Alcan, 1901. 334 p., in-8°.

Digitized by Google

manière à satisfaire tous les scolastiques, ce serait affirmer l'impossible. Par exemple, pour notre part, nous n'accorderions pas, sans réserve, que la division classique des cinq universaux (genre, espèce, etc.) soit un résumé des catégories (p. 145). Il est vrai que l'auteur émet cette pensée d'une manière tout à fait incidente et qu'il pourrait la justifier jusqu'à un certain point. Ce n'est pas non plus sans réserve que nous dirions avec lui que notre intelligence n'égale pas l'étendue des choses (p. 120). Car nous pouvons tout connaître de quelque manière. Au delà de l'être, du vrai, du bien, de l'ordre, il n'y a rien. Il faut avouer seulement que nous ne pouvons rien approfondir absolument, car la profondeur est infinie. Rien cependant, parmi les vérités sans nombre que nous ignorons, ne peut contredire ce que nous savons. Et, en ce sens, il est vrai que même par la simple raison et la seule philosophie, nous atteignons déjà l'absolu. Notre intelligence est ainsi infiniment grande, pour ainsi dire, et infiniment faible. Immuable, sur ses principes, elle est toujours perfectible.

Mais ces passages et plusieurs autres, qui prêteraient à de longues discussions, montrent que l'auteur n'a reculé devant aucune des difficultés de son sujet; ils ne nous empêchent pas de rendre hommage à son œuvre magistrale. Tous ceux qui s'occupent de l'histoire de la philosophie pour mieux comprendre les luttes intellectuelles de l'heure présente, la liront avec fruit et, comme nous, en remercieront l'auteur.

VII. Deux collections analogues à celle que dirige M. Piat, ont commencé à paraître chez Delaplane. La première est celle des « Grands philosophes » ; la seconde, celle des « Grands Educateurs ». Par ce parallèle est affirmé déjà l'étroite dépendance de l'éducation par rapport à la philosophie. Chaque philosophie, en effet, si elle est complète, comporte un système de morale et, avec celui-ci, un système d'éducation. Les deux séries que nous signalons, s'offrent dans des conditions exceptionnelles de bon marché et rappellent aussi, par leur petit format, la

Digitized by Google

collection « Science et religion », de la Maison Bloud, qui dépasse déjà 200 volumes. On ne sait trop jusqu'à quel point il faut se féliciter de ces sortes de succès, qui marquent moins un développement qu'une transformation des goûts scientifiques. Ceux-ci paraissent évoluer des ouvrages de longue haleine aux simples opuscules, qui, à leur tour, s'effacent bien souvent devant le périodique ou le tract. Quoi qu'il en soit de ces faits et de l'interprétation qu'on peut en donner, nous ne saurions faire mauvais accueil, en principe, aux deux opuscules, fort attrayants, que nous avons maintenant sous les yeux.

Le premier est consacré à Descartes (1). L'auteur paraît avoir étudié avec le même soin la vie et la doctrine du célèbre philosophe français. Partisan sans réserve du doute méthodique, il estime que Descartes fut trop timide lorsqu'il en excepta les vérités de la foi et prit le parti de ne rien innover en politique (p. 22). On sait à quelles conclusions dogmatiques l'auteur du *Discours de la méthode* parvint plus ou moins logiquement. Sa philosophie n'a pas mieux résisté que les autres à la critique, et aujourd'hui bien des parties essentielles sont discréditées. Celle qui a le mieux résisté peut-être est la morale, cette « morale définitive », qui devait succéder à la « morale provisoire », acceptée et pratiquée avant toute recherche philosophique. Mais, malgré l'indépendance qu'il affecte, Descartes n'a guère fait que tirer de la morale d'Aristote (morale de la perfection), de la morale des stoïciens (morale de la vertu) et de la morale d'Epicure (morale du plaisir ou d'un certain bonheur), les éléments de vérité qu'elles contiennent, pour en former un tout homogène. Cette œuvre d'épuration et de synthèse n'était point nouvelle et Descartes ne l'a pas accomplie sans défaillance, quand il dit, par exemple : « Si un homme vaut plus, lui seul, que tout le reste de sa ville, il n'aurait pas raison de se perdre pour la sauver » (p. 133-4).

(1) *Descartes*, par Paul LANDORMY. Paris, Delaplane, 1902, 143 p., petit in-12.

Digitized by Google

VIII. L'auteur du petit volume que nous avons maintenant à examiner n'est autre que M. Gabriel Compayré, dont les ouvrages sur l'éducation sont nombreux et très répandus (1). On ne peut être en désaccord avec lui quand il termine l'Avant-propos par cette déclaration : « Nous pensons que la question de l'éducation est la question vitale, celle dont dépend l'avenir des peuples ; qu'aucune réforme sociale n'est possible en dehors d'elle ; qu'enfin le progrès de l'éducation est la question de vie ou de mort pour les sociétés comme pour les individus ». Mais nous ne partageons point son admiration pour la théorie pédagogique de Spencer. Comme il le remarque très bien, la théorie de celui-ci procède de la théorie de Rousseau, dans l'*Emile*, malgré certains contrastes, qu'on ne peut dissimuler. Mais toutes les deux pèchent gravement, non seulement par l'omission de la morale de l'Evangile, puisqu'elles sont purement rationalistes, mais encore parce qu'elles supposent que la morale et le plaisir sont parfaitement conciliables, sinon dans l'état présent, du moins dans un état futur de l'humanité mortelle.

D'ailleurs, malgré les éloges excessifs décernés au philosophe anglais, M. Compayré le critique en maints endroits avec toute la sévérité que nous pourrions y mettre nous-même ; en sorte que ces éloges et ces critiques peuvent paraître inconciliables. Le lecteur en jugera par les citations suivantes :

« M. Spencer se préoccupe de l'ouvrier, de l'industriel, du chef de famille, du citoyen : mais il oublie tout simplement la personnalité humaine. Les activités intérieures, celles qui font l'homme, qui développent ses qualités intellectuelles et morales, sa conscience et son intelligence, sa sensibilité et sa volonté, il semble qu'il n'en ait point souci. Son élève sera bourré de connaissances appropriées

(1) Voir le *Répertoire bibliographique* des Auteurs et des Ouvrages contemporains de langue française ou latine. L'opuscule que nous examinons a pour titre : *Herbert Spencer et l'éducation scientifique*. Paris, Delaplane, 1902, 116 p., petit in-12.

Digitized by Google

aux besoins d'une vie utilitaire ; mais les obligations de la vie morale, on ne voit pas qu'il y ait été préparé. Il vivra plus longtemps que les autres hommes. Il réussira mieux dans ses affaires. Mais où aura-t-il appris à être un homme bon, sensible, avisé dans ses jugements, énergique dans ses volontés, un homme enfin ?... » (p. 32).

Cela pourrait déjà suffire pour juger de la théorie de l'éducation de M. Spencer. Mais la question est actuelle, d'une extrême importance, elle vaut la peine qu'on y insiste. Voici donc de nouvelles critiques, aussi bien fondées que la précédente :

« M. Spencer sacrifie l'éducation sentimentale à l'instruction positive. Son citoyen saura analyser les institutions de son pays : mais lui a-t-on appris à l'aimer ? Ne lui manquera-t-il pas ce qui seul peut rendre profitables les connaissances même les plus complètes : la dévotion respectueuse à la loi, l'amour de l'humanité, la flamme du patriotisme ?... » (p. 40). Et encore : « L'*Education* de M. Spencer comprend tout ce qui est essentiel pour former des esprits positifs et pratiques. Mais ce qu'on ne trouvera à aucune page du livre, c'est le souci de la culture des sentiments et des penchants du cœur » (p. 41). — Voilà, certes, un étrange éducateur, et nous ne comprenons plus qu'il « mérite de prendre place dans le livre d'or de l'histoire de la pédagogie » (Avant-propos).

Venons néanmoins à des critiques particulières, qui achèveront peut-être de désabuser les plus optimistes. M. Compayré blâme, avec raison, les vues de Spencer sur l'étude de l'histoire, « ce recueil de *commérages* », qui n'offrent pas plus d'intérêt que les *cancans ;* sur la géographie politique, qui « est une chose morte » ; sur le rôle des livres, que l'écolier « n'ouvrira que quand la maison, le jardin, la rue n'auront plus rien à lui enseigner » (p. 54). On présume déjà les opinions de M. Spencer sur les études classiques. M. Compayré les analyse et les critique de la façon suivante :

« Mais c'est surtout contre l'étude des langues que M. Spencer a aiguisé les traits les plus acérés de sa verve

Digitized by Google

caustique. Et il est à noter qu'il n'est pas plus favorable aux langues vivantes qu'aux langues mortes. Il ne voit dans le maintien des études latines et grecques que l'effet de la coutume, d'une mode irréfléchie. « Les hommes « habillent les esprits de leurs enfants comme ils ha- « billent leurs corps, selon la mode régnante. De même « que l'Indien de l'Orénoque, — une autorité que « M. Spencer invoque souvent, — se couvre de couleurs « bigarrées, non qu'il y trouve quelque utilité, mais parce « qu'il aurait honte de se laisser voir sans tatouages; de « même on exige du jeune Anglais qu'il sache le latin et « le grec, non à raison de la valeur intrinsèque de ces « études, mais parce qu'ils serait humiliant pour lui de « paraître les ignorer, et parce qu'elles font partie de l'édu- « cation d'un homme bien élevé. » Et, continuant son persiflage, M. Spencer ajoute : « C'est une banalité de dire « que neuf fois sur dix, dans le cours de sa vie, le jeune « humaniste n'aura aucun emploi utile à faire de son « latin et de son grec. Tout au plus cela pourra-t-il lui « servir à faire une citation à effet !.. »

Il n'est pas possible d'exécuter plus sommairement le latinisme et l'hellénisme. Toute littérature, d'ailleurs, est chose suspecte et de peu de prix, aux yeux de certains positivistes utilitaires. Condorcet, leur précurseur, n'écrivait-il pas déjà : « Que cent hommes médiocres fassent « des vers, cultivent la littérature et les langues, il n'en « résulte rien pour personne? Mais que vingt s'occupent « d'expériences et d'observations, leurs travaux auront le « mérite d'une utilité réelle. » Dans le même sens, M. Spencer s'indigne qu'on délaisse les sciences, pour perdre son temps à lire des romans ou des poésies. Il n'entr'ouvre la porte de la littérature qu'à raison du plaisir qu'elle peut procurer. Les lettres ne sont qu'un amusement, et M. Spencer les sacrifierait peut-être entièrement, s'il n'était arrêté par cette considération plaisante, que, sans les études littéraires, la conversation serait languissante et pauvre, et que les écrivains ne sauraient plus « faire de métaphores ».

Digitized by Google

Ce n'est pas ici le lieu de répondre aux exagérations injustes de M. Spencer. Disons seulement qu'il n'a pas convaincu ses compatriotes eux-mêmes, puisque Stuart Mill prononçait quelques années après, en faveur des lettres classiques, l'admirable plaidoyer que nous avons déjà cité. En Amérique, il se rencontre des pédagogues pour oser soutenir que « le latin est la clef de voûte de l'enseignement secondaire ». Et tout récemment un professeur américain, M. G.-R. Carpenter, dans son ouvrage sur l'*Enseignement de la langue maternelle*, où il plaide la cause des études classiques, constate qu'en fait elle est gagnée aux Etats-Unis, puisque le nombre des élèves latinistes y augmente sans cesse. Ce qu'il faut surtout faire observer à M. Spencer, c'est que sa grande erreur est de croire qu'il n'y ait qu'un seul genre de connaissances vraiment utiles. Dans le concours qu'il a ouvert entre les diverses études, il a le tort de ne vouloir décerner la prime qu'à une seule d'entre elles. »

On voit, par ces diverses citations, que l'opuscule de M. Compayré, malgré ses insuffisances de doctrine, contient d'excellentes pages, dont les éducateurs catholiques pourront faire leur profit. Avec lui, nous pensons que les lettres ont leur place, en face des sciences, dans l'œuvre de l'éducation. Mais au-dessus des unes et des autres et les animant d'un souffle supérieur, nous plaçons la morale religieuse et chrétienne.

IX. Nous ne changeons pas tout à fait de sujet en abordant le livre du regretté M. Hogan sur les Etudes du clergé (1). Ne pouvant parcourir avec lui toutes les sciences ecclésiastiques, nous nous bornerons à la philosophie. Disons d'abord que le savant et expérimenté directeur en a parfaitement démontré l'importance et le rôle. On ne peut le taxer d'exagération, quand il affirme que la théolo-

(1) *Les études du clergé*, trad. de l'anglais par l'abbé Boudinhon. Introd. par Mgr l'archevêque d'Albi. — Paris, Lethielleux, 1901, 575 p. in-8.

Digitized by Google

gie répond nécessairement à la philosophie et ne vaut jamais davantage : « De même, dit-il, qu'il faut être profond philosophe pour devenir grand théologien, de même il faut posséder les éléments de la philosophie pour acquérir ceux de la science sacrée » (p. 52). Il remarque très bien que c'est la philosophie qui rassemble dans une même unité scientifique toutes les vérités religieuses. Toutefois, cette considération aurait dû l'empêcher, un peu auparavant, de douter de l'unité de la philosophie elle-même. « Peut-être, dit-il, pourrait-on dire de la philosophie, comme de notre connaissance de la nature, qu'elle représente un groupe de sciences plutôt qu'une science unique » (p. 49). Il nous semble, au contraire, qu'il est peu de sciences dont l'unité soit aussi rigoureuse que celle de la philosophie. Les principes de la logique, de la métaphysique, de la psychologie et de la morale, même ceux de l'esthétique, sont solidaires entre eux; de même les théories : en sorte qu'ébranler ou dénaturer une science philosophique, c'est compromettre ou altérer toutes les autres. On le voit bien par l'histoire de la philosophie. Est-ce que, par exemple, toutes les conclusions philosophiques ne sont pas suspendues à la théorie de l'origine des idées, qui pourtant n'intéresse directement que la psychologie ?

Indispensable à la théologie, qui tient d'elle toute sa profondeur, la philosophie est également nécessaire pour résister à la plupart des adversaires de la foi chrétienne : « Il n'est qu'un terrain sur lequel on puisse les rencontrer et les vaincre, dit très bien M. Hogan. Leurs difficultés sont de l'ordre philosophique : il faut y répondre par des arguments philosophiques. On ne peut faire contre eux appel à l'autorité : la raison étant seule reconnue pour arbitre suprême, il est nécessaire de posséder fermement les principes de la raison. « Puisque de nos jours, dit « Léon XIII, la foi chrétienne est fréquemment attaquée « par les entreprises perverses et les ruses d'une science « faussée, il est indispensable que toute la jeunesse, et « surtout celle qui est l'espérance de l'Eglise, soit nourrie « de cette fortifiante et solide doctrine » (p. 54).

Digitized by Google

Condition de la théologie et de l'apologétique sérieuses, la philosophie, en outre, « forme et arme l'esprit pour toute sorte de travaux intellectuels... En particulier, elle sert de correctif à l'étude des sciences naturelles, étude qui, lorsqu'elle est exclusive, restreint l'intelligence à un seul procédé, à une seule forme de connaissance, et fait oublier l'homme, l'âme, la liberté et la responsabilité morales, les vérités nécessaires, c'est-à-dire les objets les plus élevés de la pensée humaine » (p. 54). Il semble ici que l'auteur, bien au courant des idées anglaises, répond aux théories de Spencer sur l'éducation, que nous avons critiquées plus haut; et son jugement n'est pas autre que celui de M. Compayré. Bref, les idées mènent le monde; or ces idées qui finissent par prévaloir, après avoir été d'abord inaperçues ou négligées comme sans portée pratique, sont les idées philosophiques (p. 57).

Dans un second article, M. Hogan commente l'Encyclique *Æterni Patris*. La philosophie vraie doit être traditionnelle : « Elle a dû s'édifier sur ce qui existait déjà... Il y a certainement dans l'Eglise catholique une certaine continuité de pensée philosophique » (p. 61). Après avoir rappelé les vicissitudes de la philosophie chrétienne, qui parut d'abord platonicienne, puis aristotélicienne, et a su allier ensuite ce double caractère, il cherche à préciser le sens des recommandations pontificales qui ont remis en si grand honneur l'enseignement de saint Thomas. Léon XIII nous recommande-t-il également la méthode, les conclusions, le système propres au Docteur angélique ? M. Hogan n'en doute pas (p. 71). Mais il montre que ces recommandations ne diminuent en rien la juste liberté, l'indispensable initiative des penseurs chrétiens.

L'article troisième, où est résumée l'histoire de la décadence de l'ancienne scolastique, contient de sages avertissements : « La renaissance de la philosophie scolastique n'aura d'expansion et de durée que si les doctrines de l'école sont présentées judicieusement aux nouvelles générations qu'il s'agit de former à une philosophie sérieuse et solide » (p. 74). C'est incontestable. Mais il faut surtout

Digitized by Google

que la nouvelle scolastique, en s'adaptant aux besoins intellectuels de nos contemporains, ne se dénature pas elle-même. « Son succès définitif, conclut M. Hogan, dépend surtout de sa valeur intrinsèque, absolue et relative. L'autorité a pu être nécessaire pour provoquer une renaissance provisoire en imposant l'attention. Mais une philosophie ne peut se soutenir longtemps sur une telle base : dès qu'elle est connue, elle doit se maintenir exclusivement par ses propres mérites. La discussion libre et le grand jour peuvent seuls lui assurer un empire durable sur l'esprit humain » (p. 89). A merveille ! Mais encore faut-il que ses protecteurs naturels ne cessent de permettre et même de favoriser son développement, alors surtout qu'elle est bannie des écoles et des programmes officiels. Et peut-être a-t-elle moins à redouter de ses ennemis que de ses faux amis.

Dans un dernier article, M. Hogan aborde la question la plus délicate, celle de l'étude et de l'enseignement de la philosophie dans les séminaires. Ici encore nous sommes obligé à faire quelque réserve. Nous ne pensons pas qu'il soit bon de donner le premier pas à la psychologie sur la logique, surtout s'il s'agit de la psychologie dite *expérimentale*, dont M. Hogan paraît faire trop de cas. Il importe d'abord d'aider les jeunes étudiants à éclaircir leurs idées. Elles ont lui déjà dans leur intelligence, en nombre incalculable, à mesure qu'ils cultivaient la grammaire et leurs goûts littéraires. Or, il importe de leur montrer, en dirigeant leurs réflexions, que ces idées, avec les réalités qu'elles expriment et qu'ils ont expérimentées pour la plupart, se rapportent à quelques idées principales, qui les dominent et les ordonnent toutes. C'est principalement l'œuvre de la logique, qui livre la clef des raisonnements, des réflexions sérieuses et bien ordonnées, de toute la métaphysique, de la psychologie en particulier, sans excepter la morale ni même l'esthétique. Ainsi comprise, la logique n'offre rien d'arbitraire, de formaliste et de pédantesque, comme la grammaire et la philologie, par exemple; elle est éminemment naturelle, féconde et pra-

Digitized by Google

tique. Elle couronne de droit les études de grammaire et de littérature, et, quoique M. Hogan paraisse en douter, elle est à la portée de tous les esprits : elle ne leur convient pas moins qu'elle ne leur est nécessaire. Il suffit qu'un maître sache les initier.

Quant à la psychologie dite expérimentale, disons même quant à la *psycho-physiologie*, c'est une science accessoire et superficielle. Toutes les conclusions auxquelles elle a pu aboutir jusqu'ici, s'expliquent facilement par une bonne théorie du composé humain. Une fois que l'élève aura bien compris celle-ci et, par conséquent, les rapports de l'âme avec le corps, ceux des facultés, soit sensibles, soit intellectuelles, avec les organes, il se guidera facilement dans la lecture des ouvrages, déjà innombrables, qui traitent de cette matière On l'initiera, sans beaucoup de peine ni de temps, à cette étude, en lisant avec lui et en critiquant quelques traités modernes sur les sensations, normales ou anormales, les maladies dites mentales, maladies de la volonté, de la mémoire; en appréciant aussi certaines monographies sur les rêves, les songes, les phénomènes hypnotiques, etc. Mais jeter prématurément l'élève dans ces sortes d'etudes, ce serait le distraire de choses plus nécessaires et l'égarer peut-être pour toujours.

En résumé, M. Hogan a vu surtout les dehors et l'utilité immédiate de la philosophie scolastique dans les séminaires; peut-être a-t-il douté de sa valeur intrinsèque et de sa nécessité absolue à l'heure présente. Si cet état d'esprit ne fut pas précisément le sien — et ses disciples seraient mieux instruits que nous sur ce point — il n'est cependant que trop commun parmi nous. Et c'est peut-être ce qui entrave le plus en France le développement de la philosophie scolastique.

X. Quoi qu'il en soit, elle a peu à gagner de l'enseignement donné, d'ailleurs avec tant de zèle et d'abnégation, dans les écoles congréganistes ou ecclésiastiques, en vue du baccalauréat ès lettres. Signalons, à ce sujet, un nouveau et remarquable manuel qui vient de paraître, dont nous ne

Digitized by Google

voudrions pas rabaisser le mérite par la réflexion précédente (1). Etant donnés le programme, les divisions fausses et les autres conditions fâcheuses dans lesquels l'auteur a cru qu'il devait se mouvoir, il était difficile d'écrire un traité plus complet et plus estimable. Le premier volume est consacré à la psychologie expérimentale. Le second, beaucoup plus considérable encore, comprend la logique, la morale, l'esthétique, la métaphysique, auxquelles s'ajoute une « Synthèse des grandes écoles philosophiques et des principaux philosophes ». Vingt pages seulement sont consacrées à la psychologie rationnelle (749-769). Nous craignons que, sous cette abondance, qui atteste si bien l'érudition de l'auteur, les étudiants ne démêlent pas facilement les principes et les conclusions bien enchaînées d'une philosophie sérieuse et chrétienne. Il est vrai que l'enseignement oral peut suppléer à cette insuffisance des programmes et des livres.

XI. Le *Cours de philosophie* du R. P. Castelein, dont nous annonçons une seconde édition, s'inspire mieux des doctrines de l'Ecole. La *Logique*, que nous avons entre les mains, comprend la logique formelle, la critériologie et la méthodologie (2). Nous ne pouvons qu'approuver l'auteur de ne pas séparer la critériologie de la logique formelle, pour la rejeter après la psychologie. Ce qui constitue peut-être le mérite spécial de ce volume, c'est le développement de certaines questions pratiques et l'application des règles de la logique aux sciences historiques et aux sciences sociales.

XII. Nous ne voudrions pas terminer cette revue déjà

(1) *Traité de philosophie* conforme aux derniers programmes des baccalauréats classique et moderne par le P. Gaston Sortais, S. J., prof. de philosophie au Collège de l'Immaculée-Conception. Paris-Vaugirard. Paris, Lethielleux. 1901. 2 vol. xxiv-594 et xxxi-861 p. in-12.

(2) *Cours de philosophie logique*, par le P. Castelein, S. J. Bruxelles, Société belge de lib. Schepens, 1901, 548-xiv p. in-8.

Digitized by Google

longue sans discuter, au moins brièvement, certaines questions importantes soulevées dans la *Revue philosophique*, la *Revue néo-scolastique*, et les *Annales de philosophie chrétienne*. Dans la première, M. de Wulf essaie de justifier sa manière d'entendre et de définir la philosophie scolastique, qui serait principalement un système, celui qui est commun à quelques-uns des plus grands scolastiques, Duns Scot y compris (1). Nous persistons néanmoins à croire, après l'avoir lu avec beaucoup d'intérêt, que la Scolastique est d'abord et essentiellement un *esprit*, ensuite une *méthode*, et enfin un *système*, arrêté dans ses bases, mais toujours modifiable et perfectible (2). Comment la philosophie scolastique serait-elle principalement un système commun aux plus grands penseurs de l'Ecole, puisqu'elle existait avant eux et qu'elle a inspiré leurs œuvres? (3). M. de Wulf refuse d'accorder qu'il puisse être question d'une scolastique protestante, ou musulmane, etc., alors cependant qu'il est incontestable que la philosophie a cherché à s'accorder avec ces diverses religions. En tous cas, elles ont leur théologie : pourquoi n'auraient-elles pas essayé d'avoir leur philosophie? En réalité, elles n'y ont pas manqué. Mais aucune religion fausse n'a pu résister à la critique philosophique. Tant il est vrai que la philosophie, en rendant des services à la foi, ne perd point pour cela son indépendance. D'où il suit que les scolastiques protestante, musulmane, etc. ont cessé d'être, en détruisant les dogmes religieux avec lesquels elles prétendaient s'accorder. Seule, la scolastique chrétienne ne détruit point les dogmes aux-

(1) *Revue de philosophie*, juin, 1902.

(2) Voir notre revue précédente *Université catholique*. Revue phil., v.

(3) Ajoutons encore cette remarque à celles que nous faisons ici ou que nous avons déjà faites ailleurs. Un système résulte moins de la somme de vérités ou d'erreurs qu'il contient que de la manière dont il les enchaine. A ce point de vue, les systèmes de S. Thomas et de Scot sont des plus contraires. Scot attaque sans cesse, pour ainsi dire, sinon les conclusions, du moins les preuves de S. Thomas. Comment donc la scolastique serait-elle la partie commune à ces deux systèmes contraires?

Digitized by Google

quels elle s'applique ou du moins qu'elle compare à ses propres conclusions; mais elle les approfondit et les éclaire, en tant qu'auxiliaire de la foi, qui, en retour, la garantit des erreurs les plus graves. Pour être traitées parallèlement, la théologie et la philosophie scolastiques n'en sont pas moins distinctes. Aussi, sommes-nous étonné de voir que M. de Wulf refuse de comprendre sous le nom de Scolastique une théologie et une philosophie. Puisqu'il y a une théologie et une philosophie scolastiques, il faut bien que la scolastique, en général, comprenne ces deux sciences. Elle est une cependant, mais un peu à la manière des autres sciences mixtes, comme la physico-mathématique, la psycho-physiologie, la géographie historique ou politique. Ces diverses combinaisons, qui se multiplient de nos jours, non sans profit, ne confondent point les sciences qu'elles associent plus ou moins étroitement. Est-ce que la théologie et la philosophie se trouvent confondues dans la *Somme* de S. Thomas, parce que le savant Docteur y traite également de l'une et de l'autre, sans rompre pour cela l'unité de son enseignement. Toutes les œuvres des scolastiques ont généralement le même caractère; et c'est pourquoi nous ne cherchons pas ailleurs la caractéristique de la scolastique elle-même. Nous sommes persuadé que M. de Wulf est d'accord avec nous, au fond, beaucoup plus qu'il n'y paraît d'abord (1).

(1) L'article de M. de Wulf nous suggère bien d'autres observations que nous ne pouvons développer ici. Qu'on nous permette néanmoins de les indiquer. Est-il vrai que les points de contact de la théologie et de la philosophie soient peu nombreux? qu'il y ait peu de conclusions philosophiques qui intéressent la foi, et que celle-ci soit peu engagée, si elle l'est même jamais, dans les théories de l'école? Est-il vrai qu'on puisse indifféremment traiter la théologie par le cartésianisme et le néo-kantisme, comme paraît le supposer quelque peu M. de Wulf? — Assurément, il y a peu de dogmes de foi qui soient en même temps, des conclusions philosophiques. Mais il est clair cependant que la théologie tout entière répond à la philosophie, comme nous l'avons remarqué plus haut avec M. Hogan. Il est certain qu'on ne peut traiter sérieusement la théologie avec le cartésianisme et le néo-kantisme. La théologie en sera diminuée et compromise dans la même mesure où ces systèmes s'éloignent de la vérité. L'histoire nous apprend que la théologie s'est affaiblie en

Digitized by Google

XIII. Un article de la *Revue néo-scolastique* attire maintenant notre attention et nous oblige à faire les plus strictes réserves (1). L'auteur croit pouvoir y soutenir que toutes les formes substantielles des êtres vivants, plantes et animaux, sont divisibles, jusqu'à l'homme exclusivement. Il n'y aurait donc point d'âme simple, hormis l'âme de l'homme, qui est spirituelle. Et l'auteur pense pouvoir s'appuyer sur l'autorité même de saint Thomas. Mais, dans tel article de la Somme philosophique et dans l'article de la Somme théologique qui lui répond, où il est traité de la présence de l'âme dans tout le corps, saint Thomas dit expressément que l'âme, principalement celle des animaux supérieurs, n'est pas même divisible *per accidens : Forma quæ requirit diversitatem in partibus, sicut est anima, et præcipue animalium perfectorum, non æqualiter se habet ad totum et ad partes : unde non dividitur per accidens, scilicet per divisionem quantitatis* (2).

Comment concilier la divisibilité des formes substantielles avec ce principe si souvent affirmé par saint Thomas : *Nulla forma substantialis suscipit magis vel minus?* Ensuite, s'il est vrai que les essences sont indivisibles — et c'est la doctrine constante de saint Thomas — à plus forte raison la forme substantielle, qui fait leur unité et leur indivisibilité. En particulier, dans les êtres vivants, la forme substantielle est aussi indivisible que le premier principe vital, qui n'en diffère pas.

On nous objecte la multiplication des plantes et des animaux inférieurs par la simple division de l'organisme. Mais

même temps que la philosophie scolastique : nouvelle preuve de leur unité, qui n'est point pourtant une confusion. Alors les théologiens se jetèrent dans la théologie positive, c'est-à-dire dans l'histoire. Ce fut heureux à beaucoup d'égards ; car l'histoire des dogmes restait à bien connaître. Mais la foi et la raison, la théologie et la philosophie, au lieu d'évoluer de concert, se séparèrent de plus en plus ; et à la séparation succéda bientôt la guerre. C'était fatal ; car la raison ne peut se désintéresser de la foi : il faut qu'elle la justifie ou la combatte.

(1) *La divisibilité des formes essentielles*, par D. Nys, *Revue néo-scol.*, févr. 1902, p. 41-52.

(2) 1ª, q. 76, a. 8.

Digitized by Google

il y a là une *multiplication* de formes substantielles, et non point une *division*. D'abord, si la plante ou l'animal que l'on divise forme une colonie d'individus (*unum per accidens*), vivant d'une même vie comme l'enfant et sa mère avant leur séparation, il est clair qu'on ne divise aucune forme substantielle : on ne fait qu'isoler des individus qui déjà auparavant existaient distinctement. Maintenant, si la plante ou l'animal ne forme rigoureusement qu'un seul individu (*unum per se*), ayant par conséquent une seule forme substantielle, et qu'après la division, il y ait plusieurs êtres vivants, il y aura multiplication de la forme substantielle, c'est-à-dire éduction de nouvelles formes, comme dans tous les cas de génération, supérieure ou inférieure (par gemmiparité, scissiparité). Toutefois, il arrive souvent qu'il n'y a aucune génération proprement dite, aucune multiplication d'êtres de même nature. Néanmoins il y a multiplication de formes substantielles imparfaites, de principes vitaux inférieurs, qui peuvent subsister plus ou moins longtemps, pour leur propre compte, pour ainsi dire, après avoir subsisté d'abord dans le tout. C'est ce qui a lieu pour des débris d'organismes : par exemple la queue du serpent, qui se tord après avoir été tranchée, les poils qui continuent à pousser sur le cadavre. Ainsi s'explique le principe : *La forme est une en acte et multiple en puissance.* Mais, dans aucun cas, il n'y a, à proprement parler division de la forme substantielle, surtout s'il s'agit des animaux supérieurs. Le soutenir, c'est aller au devant de difficultés insolubles. Car, par exemple, si l'âme de l'animal n'est pas simple et indivisible, comment le sens le serait-il ? Et si le sens n'est pas simple, comment expliquer la sensation ?

XIV. Dans le numéro de mai, de la même Revue, M. Meuffels, directeur au grand séminaire de Clermont, attire l'attention des professeurs de philosophie scolastique et de tous ceux qui s'intéressent aux études ecclésiastiques sur une question pratique d'extrême importance. Faut-il enseigner au jeune clergé la philosophie en latin ou en

Digitized by Google

français ? L'auteur pose la question plutôt qu'il ne la traite. Mais il estime, avec raison, qu'une solution est urgente et indispensable ; déjà des divergences graves se produisent, des méthodes contraires entre elles prévalent en divers lieux, au grand détriment de l'unité et peut-être aussi du progrès des études. On nous permettra donc d'émettre ici une opinion, en déclarant que nous respectons et que nous acceptons d'avance tout jugement de l'autorité ecclésiastique en cette matière. D'une manière générale, il nous paraît impossible d'initier sérieusement les jeunes clercs à la philosophie scolastique et par conséquent à la théologie sans l'emploi habituel de la langue de l'Ecole, c'est-à-dire du latin. Il ne s'agit pas du latin imité plus ou moins heureusement des classiques romains, qui est des plus impropres à la philosophie, mais du latin de la bonne époque scolastique, autant que possible celui dans lequel a enseigné et écrit saint Thomas. C'est de ce latin que notre belle langue française, si propre à la philosophie et à tous les genres littéraires, tient principalement ses qualités de précision et de clarté. Il faut que les jeunes clercs entendent bien cette langue, la parlent et l'écrivent sans incorrection, la pratiquent en lisant assidument saint Thomas, en exposant et en défendant les thèses scolastiques et en s'exerçant à l'argumentation. Il y a un ensemble de notions essentielles, de définitions, d'axiomes et de distinctions scolastiques, de preuves solides et traditionnelles, que l'élève doit apprendre dans leur langue originelle, qui d'ailleurs est devenue notre langue nationale. Cet ensemble n'est pas considérable : il peut tenir en deux ou trois cents pages. Mais il suppose une assimilation de la connaissance par des réflexions personnelles, qui sont d'ailleurs à la portée du jeune homme. Aucune culture littéraire, ni même aucune érudition philosophique, ne peut le suppléer. Rien n'empêche ensuite le professeur — et il le doit — d'expliquer en bon français ce qu'il a d'abord enseigné et expliqué en latin. Mais il ne s'agit pas ici d'une traduction proprement dite, qui ne vaudra jamais le texte : il s'agit d'une interprétation française exacte, autant que libre et

Digitized by Google

vivante, telle que la comporte le milieu particulier où l'on enseigne. Pratiquer d'une autre manière l'enseignement élémentaire de la philosophie scolastique, c'est se condamner d'avance à l'insuccès et justifier les paroles suivantes de M. Hogan. Nous y souscrivons, bien qu'elles ne traduisent pas exactement notre pensée, M. Hogan voyant plutôt la nécessité de l'interprétation française, et nous la nécessité de l'enseignement dans la langue l'Ecole. Peut-être aussi l'importance et le véritable rôle de cette langue lui ont-ils échappé en partie. « L'usage du latin, dit-il, pour les manuels, les récitations, les exercices, est une nécessité pratique en raison de l'étude ultérieure de la théologie et de la place importante que le latin doit occuper dans les études et dans les dévotions du prêtre. Mais une expérience poursuivie pendant de longues années a montré à l'auteur de ces pages que, parmi les étudiants qui n'ont appris la philosophie et surtout la scolastique, qu'en latin, un très petit nombre en a retiré autre chose qu'un amas de formules, à peine comprises ; ce qui ne les empêchait pas toujours de s'y attacher coûte que coûte » (1). M. Hogan fait ici allusion, et non sans une pointe de malice, à l'entêtement de la demi-science scolastique. Tous les savoirs incomplets, qui deviennent si facilement de faux savoirs, sont sujets au même défaut et peuvent exercer la verve des critiques.

XV. Dans les *Annales de philosophie chrétienne* (2), le R. P. Leroy, O. P., essaie de soutenir de nouveau la thèse du transformisme spiritualiste et de l'appuyer sur les autorités de saint Thomas et du cardinal Zigliara. Comme il est inutile de recommencer une longue discussion, nous ferons seulement remarquer que si saint Thomas a proposé quelques opinions particulières qui entraîneraient des conséquences favorables au transformisme, celui-ci n'en est pas moins inconciliable avec les principes les plus constants de sa philosophie. Quant au cardinal Zigliara, on serait injuste en invoquant son autorité en faveur du transformisme.

(1) *Les études du clergé*, p. 101.
(2) Mai 1902.

Digitized by Google

Il est vrai qu'en traitant une question de pure logique, il a dit incidemment que les animaux forment une seule espèce philosophique infime. Mais, ayant à traiter directement, dans le même ouvrage, la question du transformisme, il le rejette absolument (1).

XVI. Nous remercions l'abbé Colin, déjà bien connu pour sa traduction de l'*Apologétique* du R. P. Weiss, de nous donner aujourd'hui en bon français *les Béatitudes de l'Evangile* par Mgr Schmitz, évêque coadjuteur de Cologne, mort en 1899, surnommé « l'évêque social » (2). La vie de cet apôtre, tour à tour aumônier militaire, vicaire, curé, évêque, en même temps qu'il se distinguait comme écrivain, orateur et... journaliste, fut toute consacrée, en effet, aux œuvres sociales et populaires. Crefeld, Dusseldorf, Cologne furent les principaux théâtres de son zèle. N'ayant pas ici à raconter ces œuvres, nous signalerons seulement les doctrines qui en furent l'âme et en expliquent la fécondité. Ce sont les doctrines mêmes des Encycliques de Léon XIII. Mgr Schmitz a montré, de son côté, que les questions sociales qui tourmentent la société, trouvent principalement leur solution dans les principes évangéliques et non pas dans les promesses menteuses d'une démocratie fausse, incrédule et même païenne. Tout autres sont les principes et les moyens d'action de la démocratie chrétienne. De celle-ci le coadjuteur de Cologne ne parle pas expressément ; mais il en expose les doctrines et toute sa vie en a été la magnifique explication.

(1) *Summa phil.* Psych. l. I. cp. IV, a 1. A ce sujet, voici un souvenir personnel, qui confirme ce qui précède. Ayant critiqué, dans le *Traité de philosophie scolastique* (1889), l'opinion que le card. Zigliara émet incidemment dans sa *Logique*, nous fûmes informé discrètement par un ami, que le cardinal, alors préfet de la S. Congrégation des Etudes, y avait été sensible et avait même d'abord songé à une réponse. Il nous est permis peut-être d'en conclure, que ce passage dont se prévalent aujourd'hui certains transformistes spiritualistes, avait échappé à l'attention du savant cardinal ou du moins qu'il n'exprimait point sa véritable pensée sur le transformisme.

(2) *Les Béatitudes de l'Evangile et les promesses de la démocratie sociale.* Trad. de l'allemand par l'abbé COLIN. Paris, Lethielleux, 1902, 319 p. in-16.

Digitized by Google

XVII. C'est encore à la philosophie sociale qu'appartient l'ouvrage tout récent de M. Eugène Tavernier, rédacteur à l'*Univers* (1). On s'explique le mérite particulier de cet ouvrage, riche de documents, mis en œuvre avec un art parfait, quand on sait qu'il a été préparé par les conférences que l'auteur a données sur le journalisme à l'Université catholique de Lille. Son livre comble une lacune, difficile à remplir, et il a sa place naturelle à côté des histoires politiques et littéraires. Le journalisme a tout envahi aujourd'hui dans les deux mondes, dans le nouveau mieux encore que dans l'ancien ; et, s'il n'a pas tout remplacé, il a du moins tout transformé. Littérature, théâtre, politique, affaires, industrie et commerce : tout relève de lui ou doit compter avec lui. Les plus belles inventions ont contribué à l'envi à son prodigieux succès, qui est, semble-t-il, leur meilleure raison d'être. C'est lui qui fournit le rendez-vous le plus large à toutes les idées et à tous les esprits. Il représente aujourd'hui, mais à une haute puissance, autant que notre civilisation l'emporte sur la leur, ce qu'étaient pour les anciens l'agora et le forum, où aboutissaient toutes les nouvelles du monde grec et du monde romain, où se débattaient tous les intérêts des peuples, civilisés ou barbares, et où se prononçaient tous les mouvements puissants, quoique souvent puérils et mesquins dans leurs causes prochaines et apparentes, qui changeaient la face de l'univers. Que n'avons-nous mieux compris l'importance du journalisme chrétien ! C'est avec lui et autour de lui que devrait s'organiser la défense sociale et religieuse. Au lieu d'être l'instrument docile d'une coterie politique ou d'un groupe de financiers qui exploitent leur public et l'abusent, le journal devrait être l'organe d'une association de citoyens libres et clairvoyants, prenant conscience de leur force, affirmant chaque jour leur programme politique et social, avec leurs intentions précises, et se préparant aux grandes luttes électorales. Chaque journal représenterait ainsi l'or-

(1) *Du journalisme, son histoire, son rôle politique et religieux.* Paris, Oudin, 1902, xxxii-337 p. in-16.

Digitized by Google

ganisation permanente d'un corps d'électeurs, qui n'abandonneraient à personne les forces dont ils disposent, mais les concerteraient sans cesse sous la direction qui aurait leur confiance et continuerait à la mériter. C'est la réflexion que nous suggère la lecture de l'excellent ouvrage de M. Tavernier. En nous racontant ce que le journal a fait de bien ou de mal, il nous montre ce qu'il peut devenir. Cette arme est à notre portée, comme à celle de nos adversaires, et pour vaincre il suffirait de nous en emparer et de nous en servir.

Elie Blanc.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

THÉOLOGIE & QUESTIONS RELIGIEUSES

Les Livres saints et la Critique rationaliste. — *Histoire et réfutation des objections des rationalistes contre les saintes Ecritures*, par F. VIGOUROUX, avec des illustrations d'après les monuments, par M. l'abbé DOUILLARD. — Cinquième édition. 5 vol. in-12, XXVIII-538, 676, 570, 676, 629 pp. Paris, Roger et Chernoviz, 1901-1902. **20** fr.

Les travaux de M. Vigouroux sur la Bible reçoivent toujours du grand public le meilleur accueil ; les éditions se succèdent sans que le succès en soit épuisé. Voici que de nouveau viennent d'être réédités : *Les Livres saints et la critique rationaliste.* Nous n'avons pas à présenter cette œuvre dans le détail, puisque, aussi bien, elle est déjà connue de nos lecteurs. Rappelons seulement que dans une première partie, M. Vigouroux raconte l'histoire des attaques contre la Bible depuis les premiers siècles de l'Eglise jusqu'à nos jours ; c'est une erreur assez répandue que de croire que notre époque a eu le monopole de ces attaques. Il n'en est rien, et le lecteur apprendra ici que bon nombre de difficultés, que présentent les rationalistes contemporains, ont déjà été soulevées par Celse, Porphyre, les Averroïstes et d'autres. Dans la seconde partie sont réfutées les objections contre la Bible ; une étude très approfondie est consacrée à l'authenticité du Pentateuque et son origine mosaïque est établie par les preuves d'ordre externe et interne ; les objections d'ordre philosophique, historique et scientifique sont ensuite résolues ; c'est un travail complet, où l'on trouve résumés les arguments les plus solides en faveur de l'authenti-

Digitized by Google

cité mosaïque du Pentateuque. Un travail analogue est consacré à chacun des livres de l'Ancien et du Nouveau Testament. On remarquera l'étude nouvelle qui est faite du caractère historique du livre de Tobie à propos du rapprochement qu'on a fait en ces derniers temps entre ce livre et la légende d'Achichar. M. Vigouroux fait remarquer que dans l'état actuel des recensions diverses du texte de Tobie nous ne pouvons reconstituer le texte primitif de ce livre et par conséquent nous ne pouvons savoir si les rapprochements que l'on constate avec l'épisode d'Achichar n'ont pas été introduit dans le texte de Tobie par des interpolateurs postérieurs. En outre, rien ne prouve que l'histoire d'Achichar n'est pas plus récente que le livre de Tobie; les conteurs se seraient servis d'un nom connu et autour de ce nom auraient réuni diverses légendes. C'est ainsi qu'a été bâtie une légende considérable autour de nous, de Salomon et de Charlemagne.

Nous n'avons pas à dire combien sont exacts tous les renseignements que l'on trouvera ici; notre seul *desideratum* sera que M. Vigouroux poursuive son œuvre; l'histoire des attaques contre la Bible qui se sont produites en ces dernières années nous intéresserait autant et même plus que celles d'il y a cent ans.

E. JACQUIER.

PHILOSOPHIE, SCIENCES, BEAUX-ARTS.

Syndicats ouvriers, Fédérations, Bourses du Travail, par Léon DE SEILHAC. — Un volume in-18 jésus. Librairie Armand Colin, 5, rue de Mézières, Paris, 1902. Broché, **3** fr. **50.**

M. Léon de Seilhac qui, dans un précédent ouvrage avait étudié avec détail les *Congrès ouvriers,* expose dans ces pages la raison d'être des Syndicats, les obstacles législatifs et autres qui se sont longtemps opposés à leur création et à leur fonctionnement; puis leur vie et leur développement depuis la loi de 1884 et les modifications projetées de cette loi. Il décrit tour à tour les types les plus remarquables des syndicats ouvriers existants et, après avoir bien fait connaître le syndicat qui est comme la cellule de l'organisation ouvrière, il montre les syndicats devenus nombreux et puissants s'associant sous la forme

Digitized by Google

de Fédération de Métiers qui unissent les syndicats d'une même industrie. Il consacre des monographies très étudiées à la Fédération française des travailleurs du livre et à la Fédération des Verriers de France.

Une autre partie traite des Fédérations locales de syndicats de métiers différents ou Bourses du travail et notamment de l'historique, de la création, de l'organisation de la Bourse du Travail de Paris. Enfin l'auteur étudie l'unification des forces ouvrières et le programme poursuivi par les Syndicaux français.

Avec une grande largeur d'idées et de vues il examine le bien incontestable que produit l'application de l'idée syndicale, l'avantage de l'entente et de la concorde entre patrons et ouvriers, le danger, pour ces derniers, de mesures extrêmes et imprudentes comme la Grève générale, dont un malheureux essai, tenté par les ouvriers des Chemins de fer, a piteusement avorté.

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE

Histoire des anciens Peuples de l'Orient, rédigée conformément au programme officiel par J. BERNARD, agrégé de l'Université. — In-18, 136 pp. Lyon, Paris, Vitte, 1902.

Rien n'était plus aisé, il y a cinquante ans, que d'écrire une histoire des anciens peuples de l'Orient classique ; il suffisait de reproduire avec plus ou moins de détails les récits de Bérose, d'Hérodote, de Xénophon, de Diodore et d'autres historiens, de les harmoniser tant bien que mal, de combler les lacunes par des conjectures plus ou moins heureuses et tout était dit. Il n'en va plus de même aujourd'hui. Ces peuples sont arrivés au plein jour de l'histoire ; leurs annales sont connues. La tâche de l'historien est devenue compliquée et cela d'autant plus qu'il faut traiter les documents, qui nous sont transmis, suivant les méthodes de la plus rigoureuse critique. L'historien doit toujours se tenir en garde et se défier des récits que les conquérants assyriens, babyloniens ou égyptiens nous ont laissés de leurs exploits guerriers ; à les en croire ils ont toujours été victorieux. Le choix des événements importants est aussi assez difficile à faire et combien le devient-il davantage

Digitized by Google

lorsqu'il faut se restreindre aux seuls faits, qui ont changé la direction de l'histoire. Or, c'est à ceux-ci que doit se borner celui qui écrit pour de très jeunes élèves.

Nous pouvons dire que M. Bernard s'est acquitté avec bonheur de cette tâche difficile. Ayant à nous raconter l'histoire des Egyptiens, des Chaldéens et Assyriens, des Israélites, des Phéniciens, des Mèdes et des Perses, il décrit d'abord dans ses grandes lignes les régions qu'ils habitèrent, puis nous raconte leur histoire par les sommets et s'attache surtout à nous faire connaître la religion, les mœurs, l'état social de ces anciens peuples. Nous constatons que rien d'essentiel n'a été omis et non plus que rien d'inutile n'a été admis.

Nous retrouvons, d'ailleurs dans cette *Histoire des peuples de l'Orient*, qui est le couronnement du *Cours d'Histoire* de M. Bernard, les qualités qui ont fait le succès des précédents volumes : clarté, concision, élégance du style, choix habile et heureuse disposition des matériaux, ampleur des vues générales. Nous ne craignons pas de dire que ce cours d'histoire est celui qui répond le mieux actuellement à ce que doit être un ouvrage de ce genre. On remarquera même que l'auteur semble avoir prévu ce que devraient être les nouveaux programmes, car son travail est conçu dans l'esprit qui anime ceux-ci. Il s'attache à présenter les événements directeurs dans leurs causes et dans leurs effets ; il les rattache les uns aux autres et arrive ainsi à un effet d'ensemble, qu'il n'aurait pu obtenir, s'il avait essayé de présenter sans choix tous les faits historiques.

E. Jacquier.

L'Inde tamoule, par le P. Pierre Suau, *S. J.* — 1 vol. gr. in-8° de 248 pp., avec 130 illustrations d'après les photographies de l'auteur. Paris, H. Oudin. **7** fr. **50**.

Cette œuvre a du mérite à coup sûr. Elle n'appartient pas à la catégorie des compilations géographiques composées à loisir dans le silence du cabinet, avec des témoignages de toute provenance, et dont plusieurs ont depuis longtemps cessé d'être vrais. Le P. Suau raconte ce qu'il a vu, ce qu'il a étudié sur les lieux. Sans doute il n'était pas préparé pour faire œuvre d'indianiste, et pour élucider les problèmes qui jusqu'ici ont déconcerté les savants. Mais aussi bien ce n'est pas pour les érudits qu'il a écrit ; et, pour le grand public qui connaît peu ou point l'Inde

Digitized by Google

et les Indous, il sera toujours un conteur aimable et intéressant. Sur ce sujet, il y a tant de choses à apprendre pour un Européen, qui s'imagine trop souvent tous les hommes semblables à lui, fixés dans le même état d'âme que le sien !

Et d'ailleurs, le P. Suau n'est pas seulement un voyageur qui nous décrit les sites et les monuments dont il a gardé le souvenir. C'est encore et surtout un prêtre, un religieux, qui s'est intéressé aux progrès de notre foi, et qui a vu de près l'état des missions dans l'Inde tamoule. Quiconque a le zèle de la gloire de Dieu et le souci du salut des âmes, lira avec émotion les passages nombreux où le P. Suau nous montre combien les Indous sont dignes de pitié, et tous les efforts de l'enfer pour les soustraire à l'action de l'Eglise.

Ajoutons que l'auteur n'est pas un écrivain ordinaire : il a un style très personnel, et il décrit admirablement, dans une langue expressive et imagée, que nous avons rarement rencontrée dans les récits de voyages. Enfin, ce qui donne une valeur considérable à cette publication, ce sont les illustrations qui l'enrichissent. Elles ne sont pas empruntées à d'autres livres déjà publiés, comme c'est le cas trop souvent pour les livres à images ; mais elles sont reproduites d'après des photographies originales, prises sur les lieux par l'auteur lui-même.

En un mot, si le P. Suau n'a pas songé un seul instant à devenir l'émule de Max Müller ou du Dr P. Deussen, il a fait une œuvre qui sera plus profitable au grand public, en lui apportant à la fois l'intérêt et l'édification. Nous recommandons vivement ce livre à ceux de nos lecteurs qui ne connaissent pas l'Inde actuelle, et particulièrement aux fidèles qui ont le zèle du salut des âmes. Elles connaîtront la détresse religieuse et morale des Indous, et éprouveront sans aucun doute le désir d'y porter remède par leurs aumônes. A. L.-B.

PHILOLOGIE ET BELLES-LETTRES

Alltægliches und Neues, *Gesammelte Essays*, von Karl-Otto Erdmann. — 1 vol. in-8° de VI-319 pp. Florence et Leipzig, Eugène Diederichs.

Nous avons eu déjà l'occasion de parler, dans cette revue, du Dr K.-O. Erdmann et de l'esprit pénétrant dont il fait preuve

Digitized by Google

dans l'étude de certaines questions. Nou le retrouvons tout entier, avec ses rares qualités de penseur, dans un recueil de mélanges où il parle de tout, en reprenant d'anciennes thèses ou en soutenant des propositions qui peuvent paraître paradoxales, tant elles sont nouvelles et peu conformes aux idées reçues (1).

Mais, au fond, et quelle que soit la diversité des sujets, il reste toujours semblable à lui-même, et un lien intime unit toutes les thèses qu'il aborde : il veut avant tout n'être pas la dupe des mots, et discerner les idées vraies ou les sophismes qui peuvent se cacher sous certaines expressions. Comme il le dit fort bien, un terme donné a une signification fondamentale que tous peuvent reconnaître ; mais, autour de ce sens vrai et incontestable, les préjugés et les passions des hommes font surgir d'autres sens que cette expression n'a pas par elle-même. Il est vrai que la valeur de certains mots note nécessairement la même : il serait difficile, par exemple, de changer quelque chose à celle des termes « triangle » ou « acétylène ». Mais le terme « égalité », par exemple, soulève immédiatement des sentiments différents ou même des conceptions secondaires très opposées, selon qu'il est prononcé devant des individus dont les dispositions et les convictions ne sont pas les mêmes. Dans le chapitre intitulé *Gleichheit*, M. K.-O. Erdmann montre ce que serait l'égalité, et les conséquences où elle mènerait, si on voulait la prendre à la lettre et l'imposer en tout. Il cite la parole bien connue de Huxley : « Aussi longtemps que les hommes resteront hommes, et que la société demeurera société, l'égalité ne sera jamais qu'un rêve... » Puis il ajoute : « C'est aussi un vrai rêve que la conception d'une société qui ne chercherait en rien à réaliser l'égalité, ou qui la réaliserait sous quelque rapport que ce soit. Et ce ne serait pas un beau rêve. Au contraire, c'en serait un très beau d'espérer qu'un jour viendra où personne ne parlera de l'égalité en ajoutant à ce mot une signification favorable ou péjorative. »

Très variés sont d'ailleurs les sujets traités dans ce recueil. L'auteur a un chapitre excellent, où il distingue ce que nous

(1) Un chapitre nous a franchement déplu : c'est celui qui a pour titre « l'enseignement de la morale en France ». Mais aussi pourquoi l'auteur, — sans approuver d'ailleurs Steeg, Burdeau, Mabilleau et *tutti quanti*, — juge-t-il de la morale catholique d'après les dires de Paul Bert ? Que penserait-il, si nous jugions de ses théories par ce qu'en dit M. Arno Stolz ?

Digitized by Google

appellerions le royalisme de conviction et le royalisme de sentiment, et où il conclut de manière à ne satisfaire ni les partisans dévoués ni les adversaires des institutions monarchiques. Très intéressant aussi est celui où il se demande comment il faut comprendre l'adage : « Savoir, c'est pouvoir ! » D'autres sont consacrés à la mode et à certaines questions qu'elle soulève : l'auteur recherche les raisons pour lesquelles on se découvre devant quelqu'un, pourquoi les hommes ne portent pas des vêtements bigarrés, et pourquoi la politesse, en dépit de ce qu'on en dit de nos jours, a des chances de régner encore bien longtemps. Il étudie aussi l'influence des idées préconçues et des préjugés admis généralement sur la société où ils ont cours. N'oublions pas non plus son étude si piquante sur le mot allemand *schœn* et les confusions auxquelles il donne lieu. Nous pouvons les constater d'ailleurs en français pour nos expressions « beau » et « joli ». Notons enfin les excellentes pages que M. K.-O. Erdmann a écrites sur les absurdités du réalisme, sur le beau dans l'art et dans la nature, et enfin sur ce que l'on doit entendre par la dénomination de « spirituel ».

En somme, nous avons ici une œuvre point banale, pleine d'idées neuves, encore qu'elles ne soient pas toujours incontestables, et bien propres à exercer les jeunes gens à penser par eux-mêmes.

A. LEPITRE.

PUBLICATIONS NOUVELLES

Théologie et Questions religieuses. — CUMONT (Fr.), *Les Mystères de Mithra*. Paris, Fontemoing, in-8, 6 fr. — COMBE (de), *La vraie Croix perdue et retrouvée*. Recherches historiques, Paris, Art et Autel, in-8, VI-295 p. — DUCHESNE (Mgr L.), *Origines du culte chrétien*, Paris, Fontemoing, in-8, 10 fr. — HAPPEL (O.), *Das Buch des Propheten Nahum erhlärt*. Würzburg, 1902, Göbel et Scherer (VII, 106 S. gr. 8). — HARPER (A.), *The song of Salomon*. Cambridge, 1902, University Press. (LI, 96 p. 8.) — HILGENFELD, *Ignatii Antiocheni et Polycarpi Smyrnæi epistolæ et martyria*. Berlin, Schwetschke, in-8, XXIV-384 p., 16 fr. — HUBERT (L.), *De gratia sanctificante*, thèse. Paris, Berche et Tralin, 191 p. — KERN (H.), *Histoire du Bouddhisme dans l'Inde*. Paris 1901, E. Leroux (III, 489 p. gr. in-8). — KUPPERS (W.), *Neue Untersuchungen über den*

Digitized by Google

Quellenwert der vier Evangelien. Gross. Lichterfelde. Berlin, 1902, E. Runge, gr. in-8, 2 fr. 50. — LAHOUSSE, S. J., *Tractatus de gratia divina.* Bruges, Beyaert, in-8, 708 p. — LHOUMEAU (A.), *La vie spirituelle à l'école du B. L.-M. Grignon de Montfort.* Paris, H. Oudin, in-8, 3 fr. — MANNENS, *Theologiæ dogmaticæ institutiones.* T. I. *Theologia fundamentalis.* Roermond, Romen, in-8, VIII-488 p., 6 fr. 25. — MORIN, *Hoc est corpus meum.* Exposé et critique de l'interprétation donnée par le catholicisme des paroles de l'institution de la Sainte-Cène (thèse). Paris, Pédone, in-8, 72 p. — PETERS, *Der jungst wiederaufgefunden hebräische Text des Buches Ecclesiasticus untersucht,* hrsg, übers. und mit krit. Noten versehen. Freiburg, Herder, in-8, XVI-92-447 p., 12 fr. 50. — *Studien Biblische, Die Einheit der Apokalypse gegen die neuesten Hypothesen der Bibelkritik vertheidigt.* Freiburg, Herder, VII-143 p., 3 fr. 75. — VELGHE (A.), *Cérémonial selon le rit romain,* publié en fascicules. Paris, Lethielleux, in-32, 115 p.

Philosophie, Sciences, Beaux-Arts. — DUGUIT (L.), *L'Etat, Etudes de droit public.* Paris, Fontemoing, 2 vol in-8, 24 fr. 1 vol. 12 fr. — FLAMMARION (C.), *Les éruptions volcaniques et les tremblements de terre.* Paris, Flammarion, in-18, 3 fr. 50.

Histoire et Géographie. — CIVEZZA et DOMINICHELLI, *La Légende de saint François d'Assise* écrite par trois de ses compagnons. Paris, Amat, in-8, XV-350 p. — HESS (J.), *La catastrophe de la Martinique.* Paris, Fasquelle, in-18, 3 fr. 50. — MORGAN (J. DE), *L'histoire de l'Elam.* Paris, Leroux (27 p. in-8). — OLLIVIER (E.), *L'Empire libéral.* Paris, Garnier, in-8, 6 fr., in-8, 6 fr. — TEXIER (J.-M.), *Le Bienheureux Louis-Marie Grignon de Montfort.* Paris, Oudin, in-8, 1 fr. 50.

Philosophie, Belles-Lettres. — GÉRIOLLES (A. DE), *Un Parisien aux Philippines;* Paris, Colin, in-18, 2 fr. — ROUX (E.), *Souffles d'en Haut.* Grenoble, Falque et Perrin. — SHEEHAN (P.-A.), *Luke Delmege.* Paris, Lethielleux, in-12 (IV-656 p.), 3 fr. 50. — VESCO (E.), *Les Aventures de Rémy.* Paris, Colin, in-18, 2 fr.

Propriétaire-Gérant : P. CHATARD.

Lyon. — Imprimerie Emmanuel VITTE, rue de la Quarantaine, 18.

Digitized by Google

LA

PERSÉCUTION RELIGIEUSE

AU DIOCÈSE DE TALLEYRAND [1]

MESSIEURS,

Voulons-nous une église nationale? Et pouvons-nous l'avoir?

Lorsque cette question tomba naguère dans le tumulte de nos discussions, l'attention passionnée avec laquelle s'en saisirent tous les esprits qui réfléchissent encore en France, en dut suffisamment justifier la pressante opportunité.

La résoudre, ou simplement la discuter, en n'appuyant sa dialectique que sur les apparences du présent et sur les probabilités de l'avenir, telle est la besogne à laquelle on s'est beaucoup employé jusqu'ici. Si l'on veut cependant éviter de se perdre dans les sables mouvants de nos préjugés ou de nos illusions, c'est au passé qu'il faut demander des témoignages irrécusables et des constatations probantes. Jamais les leçons de l'histoire n'auront une autorité plus absolue qu'en pareille matière, puisque aussi bien c'est la même question, en termes identiques, que nos législa-

(1) Conférence prononcée aux Facultés catholiques, le vendredi 7 mars 1902.

Digitized by Google

teurs posaient déjà dans les dernières années du XVIII^e^ siècle, et puisque la solution qu'ils en ont alors essayée a pu développer librement ses effets.

Je n'ai pas la prétention, Messieurs, de dérouler sous vos yeux l'histoire de la Constitution civile du clergé, la législation de plus en plus tyrannique par laquelle l'Etat révolutionnaire réglementa le culte catholique, les persécutions et l'anarchie qui s'ensuivit, l'impuissance enfin de cet essai et son décisif avortement. C'est une histoire que vous savez trop bien et que trop d'autres, d'ailleurs, vous peuvent aujourd'hui retracer.

Mais de ce vaste tableau, nous détacherons, si vous le voulez bien, seulement un épisode. Ce ne sera pas l'histoire religieuse de la France sous la Révolution que nous embrasserons ce soir, ce sera simplement l'histoire religieuse d'un diocèse où nous nous arrêterons. Dans ce cadre réduit, les personnages et les événements prendront un aspect plus prochain. Nous les connaîtrons mieux; peut être aussi les comprendrons-nous mieux et sentirons-nous plus vivement à quel prix serait pour nous, comme il fut pour nos pères, l'essai d'une église nationale, quelles résistances il rencontrerait, quelles conséquences il produirait.

Vous me pardonnerez d'avoir, pour cette recherche, préféré à tant d'autres le diocèse de Talleyrand. Sans doute c'est un exemple bien topique, et si l'essai a échoué là-même où il avait pour entrepreneur principal le premier pasteur du diocèse, c'est peut-être un argument de quelque poids contre la valeur de l'essai. Mais pour fixer mon choix j'avais d'autres raisons ; et la seule qu'il me faille dire, c'est qu'ici je trouvais un guide, le mieux informé et le plus sûr qui fût, en M. l'abbé Paul Muguet, le patient éditeur de toute une vaste enquête laborieusement conduite depuis 1867, dans chaque canton et presque dans chaque paroisse du département de Saône-et-Loire, par les successeurs des curés de 1790. Il reste encore à glaner après lui, et quelques-uns l'ont fait. Mais la moisson est levée, et c'est à ses greniers qu'il suffit de frapper si l'on veut faire ample provision de documents originaux et de traditions authentiques.

Digitized by Google

I

C'était, il faut bien l'avouer, un singulier évêque que le Roi nommait le 2 novembre 1788 pour succéder sur le siège d'Autun au vénérable Mgr de Marbœuf, appelé lui-même à l'archevêché de Lyon.

« Homme vil, avide, bas et intrigant, c'est de la boue et de l'argent qu'il lui faut. Pour l'argent, il vendrait son âme, et il aurait raison, car il troquerait son fumier contre de l'or. »

Ainsi le dépeignait vers ce temps Mirabeau qui pouvait en parler savamment pour s'être fait sa caution dans la société brillante et corrompue où le jeune abbé avait entrepris de se pousser dès ses années de séminaire. Les mœurs de Talleyrand étaient dès lors celles du monde qu'il fréquentait, et comme il ne les cachait pas, le scandale était vif. On l'avait vu, un jour, dans un salon en vogue, s'agenouiller aux pieds du dieu Voltaire et recevoir des mains tremblantes du vieillard une burlesque bénédiction. Laborieux, mais à ses heures et selon son caprice, les encyclopédistes et les économistes étaient les seuls pères de l'Eglise qu'il fréquentât. Après eux, l'agiotage et les plaisirs ne lui laissaient plus de loisir pour ses devoirs ecclésiastiques. Aussi le pieux Louis XVI s'était de tout son cœur défendu de pousser à l'épiscopat un pareil libertin. Un seul argument avait pu triompher de la résistance royale; c'est une lettre du vieux comte de Talleyrand qui, de son lit de mort, suppliait le prince de donner à son fils par cette dignité une occasion de réparer les torts de sa vie actuelle. Ce fut ainsi que le bon roi céda et signa l'acte de nomination de l'abbé, dans la confiance que ce serait peut-être un moyen de le ramener aux vertus sacerdotales.

Et, de fait, le jeune prélat — il avait 34 ans — sut faire en galant homme la figure, un peu neuve pour lui, de son nouvel état. Il prodigua l'onction dans ses lettres pasto-

Digitized by Google

rales, la pompe dans ses offices. Il traita avec déférence les anciens de son clergé, avec politesse les plus jeunes, avec un empressement légèrement excessif tout le monde. On raconte qu'il tenait à Autun une table somptueuse. Il préludait déjà aux futurs dîners du congrès de Vienne. On dit même qu'il obtint que la malle-poste de Paris à Lyon passât par sa ville épiscopale pour y déposer de la marée plus fraîche, et l'on répandit dans Paris une plaisante caricature à ce sujet : l'évêque d'Autun était représenté une ligne à la main ; un superbe poisson mordait à l'hameçon ; un groupe d'ecclésiastiques se pressait à la suite du poisson.

Le rusé pécheur savait employer des appâts moins grossiers. Il se rendait parfois dans son grand séminaire, et là, après avoir comblé de prévenances les directeurs, prêtres éminents de la congrégation de Saint-Sulpice, il recommandait pieusement aux jeunes clercs la pratique de l'oraison mentale.

C'étaient là simples procédés de candidat pour la période électorale. Les élections aux Etats-Généraux étaient proches et Mgr d'Autun brûlait d'envie d'aller représenter à Versailles son cher clergé.

Or la chose n'allait pas toute seule. L'évêque rencontrait des rivaux dans son propre clergé. Trois curés de son diocèse partageaient son goût pour les affaires politiques et ne se jugeaient pas moins capables que lui de conduire le char de l'Etat. Chacun d'eux, pour frapper l'esprit des électeurs, avait, dans une sorte de manifeste, épanché son zèle pour le bien public. L'un s'attachait à la position des cultivateurs et aux améliorations que demande leur sort ; un autre lançait des « Remontrances sur les besoins des habitants de la campagne et du clergé de deuxième ordre », belle occasion pour déclamer contre « l'inutile chanoine » et lui opposer les vertus de « l'utile pasteur ». Le troisième enfin dénonçait la noblesse et les gros bénéficiers comme « l'ulcère chancreuse qui ronge le corps de la nation jusqu'aux os ».

Bref, les trois concurrents de l'évêque d'Autun étaient des gens fort échauffés. Les prêtres du diocèse n'étaient

Digitized by Google

pas généralement à ce diapason. Ils estimèrent qu'en pareille conjoncture le moins mauvais parti était de confier l'avenir de l'Etat et de l'Eglise de France à leur évêque, parce que son caractère et ses traditions de famille semblaient le lier plus qu'un autre à la défense de l'ordre et des institutions civiles et religieuses. L'évêque d'Autun, dans la lutte électorale, avait le rôle du candidat conservateur, et c'est pourquoi il fut élu.

Mis de la sorte en possession du mandat législatif, il allait apprendre à son clergé ce qu'il était en réalité ; mais il allait apprendre aussi lui-même ce qu'était ce clergé dont il avait cru faire l'obséquieux complice de ses ambitions.

II

A l'Assemblée, ses votes le classent parmi les partisans de la Révolution nouvelle. Il se prononce pour la vérification collective des pouvoirs, pour la réunion des membres du clergé à l'assemblée du tiers, pour l'annulation des mandats impératifs que les députés tenaient de leurs bailliages, et ces premières manifestations lui valent de siéger, aux côtés de Siéyès et de Lally-Tollendal, au comité de constitution, et de rédiger avec eux la première déclaration des Droits de l'homme.

Que pèsent désormais, à côté de pareils travaux, quelques lettres adressées à ses vicaires généraux, quelques pouvoirs envoyés de temps à autre à Autun pour assurer l'expédition des affaires diocésaines ? L'évêque député est tout à la politique ; les soins du ministère ecclésiastique retombent tout entiers sur son clergé. Peut-il rester encore quelque point de contact entre eux, et voit-on le terrain d'une rencontre commune ?

Une rencontre cependant, ou pour mieux dire un heurt, va se produire sur le terrain même où Talleyrand, ce semble, eût dû s'aventurer moins que sur aucun autre.

Vainement, pour combler le gouffre du déficit, les évê-

Digitized by Google

ques de l'Assemblée avaient multiplié les sacrifices et les immolations. Privilèges du clergé devant l'impôt, dîmes ecclésiastiques, droits féodaux, tout y avait passé, jusqu'aux ornements des églises et à l'orfèvrerie de leurs vases sacrés. Tant de gages offerts avec un chevaleresque élan par les Juigné, les Boisgelin et les La Rochefoucauld n'avaient pu désarmer les jalousies, les cupidités et les haines. C'est vainement encore que le clergé offrira de s'imposer lui-même de quatre cent millions ; la voix de Mirabeau déchirera tous les voiles : « A présent, Messieurs du clergé, ce n'est plus d'une affaire d'argent qu'il s'agit ! »

Non, ce dont il s'agit, c'est de ruiner l'influence du clergé par la spoliation de ses biens. Voilà l'œuvre décidée par les philosophes des salons et des loges. Et voilà l'œuvre pour laquelle Talleyrand n'a pas rougi de mettre à la disposition du ministre Necker l'expérience et les connaissances qu'il a acquises dans ses fonctions d'agent général du clergé. Voilà l'œuvre dont il ose se faire, le 10 octobre 1789, l'avocat à la barre de l'Assemblée. Ecoutez-le :

« Le clergé n'est pas propriétaire à l'instar des autres propriétaires.... La nation a le droit de détruire les ordres religieux lorsqu'elle les juge nuisibles ou simplement inutiles, et ce droit sur leur existence entraîne nécessairement un droit très étendu sur leurs biens..... Les bénéficiers ne sont que les administrateurs des biens d'église ; si la nation leur conserve une subsistance honorable, elle est bien sûre de ne pas toucher à leur véritable propriété. En se chargeant elle-même de l'administration du reste, et en remplissant les obligations qui y sont attachées, comme l'entretien des hôpitaux, les ateliers de charité et la réparation des églises, les intentions des fondateurs seront remplies et toute justice sévèrement accomplie.... »

Vous reconnaissez ces sophismes, Messieurs, pour les avoir entendus hier encore formuler dans un langage ni plus habile ni moins sincère. Mais c'est à Talleyrand que revient le triste honneur de les avoir le premier soutenus devant un parlement français.

Par bonheur, il y avait, en ce temps-là, au parlement

Digitized by Google

français une minorité vaillante et hardie, et cette minorité comptait dans ses rangs un Maury, dont le verbe cinglant savait appeler les Rollet du nom qu'en bon français on devrait toujours leur donner. Voici comment Maury répondit cette fois à M. d'Autun : « La conduite des agioteurs nous paraissait inexplicable, quand la motion de M. l'évêque d'Autun nous a tout à coup dévoilé leur dessein ; la ruine du clergé était leur grande spéculation. Ils attendaient cette riche proie qu'on leur préparait en silence. »

Et il y avait aussi, en ce temps-là, au diocèse d'Autun un chapitre de chanoines qui savait le droit canonique et ne connaissait pas de loi supérieure aux lois de Dieu et de l'Eglise. Sitôt que le discours prononcé le 10 octobre à l'Assemblée par son évêque lui fut parvenu par la voix de la presse, il s'assembla pour en délibérer. Le procès-verbal de la réunion est daté du 24 octobre. Il fut adressé au Président de l'Assemblée nationale, aux agents généraux du clergé, et communiqué à tous les corps et communautés séculières et régulières et à tous les ecclésiastiques des quatre bailliages de l'Autunois pour recevoir leur adhésion. M. l'évêque d'Autun put y lire ces fermes paroles :

« C'est avec le plus sensible regret que le chapitre de l'église cathédrale d'Autun se voit obligé de faire entendre ses justes réclamations contre une motion faite par M. l'évêque d'Autun dans l'Assemblée nationale, le 10 octobre 1789, au sujet des biens ecclésiastiques. Si le projet annoncé par cette motion n'avait pour objet que des sacrifices pécuniaires imposés à chacun des individus qui composent le corps ecclésiastique, le chapitre d'Autun s'empresserait de disputer avec son évêque de désintéressement et de patriotisme, pour venir promptement au secours de l'Etat accablé sous le poids des besoins les plus pressants. Mais il ne s'agit de rien moins que de dépouiller le clergé de tous ses biens, d'éteindre par là son existence civile et morale, et par une suite nécessaire porter le coup le plus funeste à la Religion. Dans une circonstance si funeste et si affligeante, nous nous devons à nous-mêmes, nous devons à l'état ecclésiastique, de nous élever contre ce projet destructeur. Cette démarche

Digitized by Google

est douloureuse sans doute, mais elle est due à la conservation de nos droits les plus légitimes ; les compromettre par notre silence serait un crime..... »

Il fallut bien qu'à ces accents l'évêque-député se souvînt qu'il avait à Autun un diocèse et qu'il tenait ses pouvoirs législatifs d'un clergé dont il n'était que le mandataire.

Ainsi, tandis qu'il laissait aux applaudissements de la majorité le soin d'étouffer à Paris la voix des Cazalès et des Maury, il se crut obligé d'envoyer à Autun une cauteleuse apologie.

La réplique ne se fit pas attendre.

« Si vos efforts, lui disait le chapitre, se fussent bornés à repousser le reproche d'ingratitude et d'abus de confiance vis-à-vis de vos commettants, nous garderions un noble silence. Mais vous entreprenez de justifier les motifs qui ont dicté votre fatale motion ; ne point répondre semblerait les approuver, notre amour de la vérité ne nous permet pas de la retenir captive. »

Puis le chapitre rappelait à son évêque la fidélité du serment et l'obligation pour le mandataire de ne pas enfreindre le vœu de ses commettants. « Relisez nos cahiers, lui disait-il, relisez ceux de toute la France, il n'en est pas un seul où le clergé n'offre le sacrifice généreux de ses privilèges, mais aussi il n'en est pas un seul qui ne consacre l'inviolable droit de la propriété. » Enfin, les chanoines opposaient à l'argumentation fuyante de l'évêque cette irréfutable affirmation : « Tant qu'il existera un culte en France et des ministres de ce culte, les biens qui lui ont été donnés appartiendront à cette série de ministres et de dispensateurs. Supprimez le culte et les ministres pour vous emparer de leurs biens, vous aurez encore à combattre et la revendication des fondateurs et les justes réclamations du pauvre. Voilà, Monseigneur, une éternelle vérité parce qu'elle a pour base la justice, qui, au milieu des flots des passions et de la cupidité, reste inébranlable. »

Telle fut la première querelle de Talleyrand et du clergé d'Autun.

Ce n'étaient pourtant là que les nuages avant-coureurs

Digitized by Google

de l'orage, et il sembla même un instant que le ciel se rasséréna it. Entre l'évêque et son clergé, le dialogue reprenait un ton de mutuelle déférence. L'évêque glissait dans un mandement ces caresses à l'adresse de ceux qui venaient de lui faire entendre de si vertes remontrances : « Heureux, se disait-il, dans des circonstances douloureuses et délicates pour notre ministère, de distribuer le pain du Seigneur à un troupeau fidèle et soumis, que des pasteurs, du petit nombre de ceux que distingue saint Chysostôme (*multi sunt sacerdotes et pauci sacerdotes; multi in nomine et pauci in opere*), des pasteurs solidement et sagement instruits éclairent constamment de leurs lumières, en même temps qu'ils l'édifient par la pratique habituelle de toutes les vertus morales et chrétiennes... » Vous me permettrez d'abréger la citation de tous ces compliments.

Vient l'époque du nouvel an (1790). Le chapitre et l'évêque échangent les vœux d'usage et les congratulations épistolaires. Mais déjà, sous la plume de l'évêque perce l'hypocrisie, et la méfiance sous la plume des chanoines : « Notre confiance, Monseigneur, vous a rendu dépositaire des intérêts de la religion et de ses ministres. Ils sont invariables comme les principes sacrés sur lesquels ils reposent, et quelque mobilité, quelques fluctuations que puissent éprouver la politique et l'administration, ils n'en doivent connaître aucune... Aussi, loin de nous la funeste prévoyance qu'il puisse à l'avenir s'élever aucune mésintelligence entre les commettants et leur député. Ce qui nous rassure pleinement, Monseigneur, c'est le zèle dont vous daignez nous assurer pour les droits de notre Eglise... C'est enfin le désir que nous avons de pouvoir toujours confondre l'estime et l'attachement pour votre personne avec le respect inviolable dû à votre dignité... »

Hélas ! non, ce désir ne serait point exaucé. Dès le 13 février, après avoir voté l'abolition des ordres religieux, Talleyrand refuse de se joindre aux membres de l'Assemblée qui demandaient que la religion catholique fût déclarée religion d'Etat. Aussitôt, le chapitre cathédral d'Autun lui dépêche un nouveau message. Cette fois, sous le respect

Digitized by Google

encore intact des formules, c'est du plus spirituel persiflage : C'est sans doute le désir de se réunir à son diocèse pour rendre encore plus solennel et plus énergique son hommage à cette sainte religion qui a jusqu'ici suspendu le zèle du prélat. « Ses très humbles et très obéissants serviteurs » les doyen, chanoines et chapitre de l'église d'Autun se reprocheraient d'en arrêter plus longtemps l'essor généreux. Ils s'empressent donc de lui faire parvenir la délibération dans laquelle ils ont consacré leur fidélité et leur attachement à la religion catholique, apostolique et romaine, et prient Monseigneur, après l'avoir enrichie de sa signature, de l'offrir à l'Assemblée nationale comme le monument le plus glorieux de leur patriotisme...

Et le chapitre de la collégiale Notre-Dame, les curés de la ville, les bénédictins de l'abbaye de Saint-Martin, et jusqu'à des communautés de femmes, tous voulaient joindre leurs protestations à celle du chapitre de la cathédrale.

On pense si l'évêque se déroba devant cette pressante invite. Mais il ne l'osa faire, sans se défendre encore une fois dans une longue lettre où il s'efforçait de rejeter les torts sur ses correspondants :

« Je ne sais, disait-il, ce que c'est que de présenter au Corps législatif une protestation contre ses décrets » (du 29 mai 1790).

Ainsi donc, au chapitre qui invoquait le droit de Dieu et de l'Eglise, l'évêque répondait par la souveraineté de la loi civile. La contradiction était complète. La formule des confesseurs et celle de l'apostat s'opposaient dans le jour le plus franc.

Ce fut, croit-on, un vicaire général, l'abbé de Chassignolles qui, cette fois, releva le gant. Il le fit avec la verdeur que méritait un défi si peu déguisé : « Votre clergé est animé de l'esprit de paix. Il le prêche au peuple et il l'inspire par son exemple. Mais il ne veut ni ne peut dissimuler que, dépositaire de la foi, il est de son devoir de la conserver jusqu'à son dernier soupir et de la défendre contre toutes les atteintes directes ou indirectes qu'on voudrait lui porter. Les peuples qui lui sont confiés rendent

Digitized by Google

justice à la pureté de ses intentions. Mais si, échauffés par ces menaces ténébreuses et sanguinaires, on venait à lui faire un crime de ce qui fait sa gloire et son devoir, Monseigneur, il n'est qu'un mot à vous répondre, il craint trop Dieu pour craindre les hommes ! »

On ne réfute pas de pareils arguments : on les supprime, ... si l'on peut. C'est sans doute ce que comprit le corps municipal d'Autun, engagé comme tant d'autres d'alors et de toujours dans les idées et les passions du jour. A la requête du procureur de la commune, l'avocat Changarnier, les conseillers déclarèrent l'écrit anonyme diffamatoire et calomnieux, tendant à soulever le peuple contre les décrets de l'Assemblée nationale. En conséquence, ils le proclamèrent supprimé.

La suppression municipale n'empêcha pas l'écrit d'être lu, commenté, contredit même. Un certain directeur de l'hôpital de Charolles s'y essaya, d'une main un peu lourde. D'autres, sans doute, y trouvèrent un précieux réconfort pour leur foi.

***

Il y a dans l'enchaînement des faits historiques une logique tantôt prompte et tantôt plus lente, mais qui ne s'arrête guère en aucun temps. Aux époques de révolution, — n'est-ce pas même leur caractéristique? — la logique brûle les étapes.

Au mois d'avril, l'évêque d'Autun s'est refusé à proclamet la religion catholique religion d'Etat. Le 12 juillet 1790, il vote les derniers articles de la Constitution civile du clergé. Le 14 juillet, il célèbre sa dernière messe, et quelle messe! sur l'autel de la patrie, au Champ de Mars, devant les soixante mille représentants des départements et la foule immense des spectateurs réunis pour contempler les splendeurs théâtrales de la première fête de la Fédération.

Le 28 décembre, il prête le serment à la Constitution civile, et il est, je crois, le premier à le faire entre tous les

Digitized by Google

prêtres de France. Le 29, il écrit à ses « chers collègues » pour leur faire connaître ce grand acte et les exhorter à suivre son exemple.

L'évêque d'Autun a désormais dans son diocèse une position curieuse. Il est avec les fonctionnaires civils contre son clergé.

Ainsi, c'est le Directoire d'Autun qui accueillera cette lettre avec ses plus chaudes félicitations et qui s'empressera d'en assurer par la voie administrative la diffusion dans tout le département de Saône-et-Loire.

Mais déjà le chapitre de la cathédrale avait (à la date du 19 novembre) fait distribuer, non pas dans le diocèse seulement, mais encore à Paris et jusque sur les bancs de l'Assemblée nationale, la plus noble, la plus grave et la plus forte protestation contre « tous ces projets destructeurs de la hiérarchie sacrée, de la discipline spirituelle de l'Eglise, de la dignité du saint ministère, projets contraires à la pureté des canons, à ceux en particulier du saint concile de Trente, à la doctrine de saint Paul, à celle de Jésus-Christ même ». Le chapitre déclarait expressément que, sans manquer aux devoirs de sa conscience, il ne pouvait participer ni directement ni indirectement à l'exécution du plan de la nouvelle constitution du clergé et notamment en ce qui concerne la suppression des églises cathédrales, et qu'en conséquence il continuerait ses fonctions sacrées et canionales, ainsi que l'acquittement des nombreuses fondations dont son église est chargée, jusqu'à ce qu'il soit réduit à l'impossibilité absolue de les remplir...

Et il appelait à la nation elle-même des décrets surpris à la justice de ses représentants ; se joignant à toutes les églises de France pour demander la tenue d'un concile national où seraient réformés tous les abus qui servent de prétexte à la persécution qu'essuient l'Eglise catholique et ses ministres, et, à défaut de la justice des hommes, s'en remettant au jugement souverain de celui qui juge les justices de la terre.

Ce fut encore une déclaration « supprimée » par le vigilant corps municipal et le plus vigilant directoire du district.

Digitized by Google

Mais elle valut, en revanche, au vaillant chapitre, de la part du Pape Pie VI, le plus insigne honneur. Par deux fois, dans deux brefs pontificaux, le chapitre d'Autun se vit porter (qu'on nous permette l'expression !) à l'ordre du jour du clergé.

Dans le bref du 10 mars 1791 adressé au cardinal de la Rochefoucauld, Pie VI parlait en ces termes du malheureux Talleyrand : « Ce qui est plus étonnant encore, c'est que l'évêque d'Autun n'ait point été touché de la déclaration faite par le chapitre de son église cathédrale. Comment n'a-t-il pas rougi d'avoir encouru le blâme et de recevoir les leçons de ce même clergé auquel il devait l'exemple et qu'il était fait pour instruire et pour éclairer lui-même ? »

Et dans le bref du 13 avril 1791, adressé aux cardinaux de la sainte Eglise romaine et à tout le clergé de France, le témoignage du Pape n'était pas moins explicite : « En ce jour où le schisme fut consommé, l'évêque d'Autun déjà entaché de son parjure et coupable de défection... cet évêque si différent de son chapitre digne de toutes nos louanges... »

Je ne pense pas que les vénérables prêtres qui s'étaient si généreusement placés en travers des voies tortueuses de leur évêque aient souhaité sur la terre une récompense plus honorable que cette approbation du Pontife suprême.

Mais l'heure n'était pas aux congratulations, et vous les connaissez assez maintenant, ces prêtres, pour savoir quel sera leur rôle, au fort de la tempête. Sur le vaisseau battu des vents et des flots, qui donc, si ce n'est eux, saisira la barre abandonnée par le pilote ?

Déjà, s'empressant sur leurs traces, les prêtres du département multipliaient les réponses à la lettre odieuse dans laquelle Talleyrand les exhortait à suivre son exemple : « On n'imite volontiers que ceux qu'on estime », ripostaient-ils, et ils ne ménageaient plus les termes d'apostasie et même d'infamie pour qualifier la conduite d'un évêque avec lequel ils voulaient rompre tous les liens, depuis qu'il avait accepté de tenir ses pouvoirs non plus du Pape mais de la loi civile. Surtout, ils multipliaient à l'adresse des fidèles

Digitized by Google

le commentaire de la maxime évangélique, qu'il faut rendre à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu, déclarant très haut se soumettre aux lois de l'Etat qui ont pour objet le civil et le temporel, mais en ce qui concerne le dépôt de la foi et la discipline ecclésiastique, réservant aux lois de l'Eglise leur obéissance tout entière.

« Nous prévoyons de grands malheurs, disaient-ils à leur peuple, mais aussi nous envisageons de grandes consolations. Si l'on nous ferme la porte de nos églises, nous ferons de nos maisons des temples ; si on nous réduit à la misère, la main de l'homme de bien viendra à notre secours ; si l'on nous persécute, toujours pacifiques, nous apprendrons comment des chrétiens savent souffrir ; si nos troupeaux sont dispersés, pasteurs infatigables, nous leur ferons entendre notre voix, nous les rallierons pour leur donner la nourriture céleste. »

Voilà le sublime programme que le clergé d'Autun arrêtait aux premières heures de la persécution.

*
* *

Je me suis trop étendu, Messieurs, sur la période des préliminaires pour avoir le loisir de vous montrer, comme il le faudrait, avec quelle exactitude ce programme fut rempli.

Je ne saurais pourtant regretter d'avoir si longtemps retenu votre attention sur les rapports du clergé d'Autun, ou plutôt, soyons précis puisqu'il s'agit d'histoire, sur les rapports de l'élite de ce clergé avec le misérable qui fut son évêque à l'aube de la Révolution.

Le tableau des violences, la liste des attentats, des séquestrations, des déportations et des assassinats qui frappèrent pendant huit ans, dans le département de Saône-et-Loire comme dans le reste de la France, le clergé fidèle et le peuple groupé autour de lui pour la défense de ses autels, ce triste tableau ne vous est que trop connu. Les noms changent d'un pays à l'autre : noms des martyrs, noms des persécuteurs, noms des faibles aussi, des jureurs et des renégats.

Digitized by Google

Mais partout les faits sont à peu près semblables. Et semblables aussi furent les dévouements, d'un bout à l'autre de notre terre de France : humbles et touchants services rendus par de pauvres paysans à leurs prêtres plus pauvres qu'eux, abris offerts aux proscrits au péril de la vie, complicités héroïques des fidèles dans ce crime capital qu'était devenu pour les ministres de la religion l'exercice paisible de leur ministère. Rappelez vos souvenirs, Messieurs; dans vos lointaines, dans vos plus glorieuses traditions de famille, n'apercevez-vous pas en quelque chambre reculée d'un antique manoir l'Hostie sainte consacrée en secret et Dieu lui-même ratifiant la promesse de ses ministres et faisant son temple de vos maisons?

Mais ce qui, Dieu merci, n'est point aussi banal dans l'histoire de l'Eglise gallicane sous la Révolution, c'est un évêque tel que Talleyrand. Ce sont peut-être aussi des prêtres comme ceux qu'il rencontra en face de lui ; ou du moins, si ces prêtres furent tels, c'est-à-dire instruits dans les sciences théologiques, irréprochables dans leurs mœurs, vénérables par leur piété, et d'une si fière indépendance de caractère ; s'ils furent vigilants à défendre, dès le début, les droits dont ils avaient la garde, et s'ils ne se laissèrent pas un instant séduire par les apparences brillantes et parfois généreuses des novateurs, c'est ce qu'il n'était pas, sans doute, inutile de constater, pour s'expliquer comment, après l'orage, le chêne qu'on pouvait croire déraciné se redressera et lèvera dans l'azur éclairci son front rajeuni par de nouvelles frondaisons.

III

Au début de l'année 1791, Talleyrand remet au roi sa démission d'évêque du département de Saône-et-Loire (20 janvier). Quelques jours après, l'assemblée des électeurs du département élit son successeur ; ce fut Jean-Louis Gouttes, curé d'une paroisse des Hautes-Pyrénées et l'un

Digitized by Google

des députés aux Etats-Généraux qui avaient voté la Constitution civile.

Avec cette élection, commence l'ère douloureuse du schisme. Nous n'avons regardé jusqu'à présent que les membres les plus éminents du clergé d'Autun et nous avons pu concevoir de leur belle attitude une édification sans mélange. Mais la réalité ne connaît pas de médaille sans revers ; si la fidélité eut ses héros, la défection eut aussi son vil et trop nombreux parti au diocèse de Talleyrand. Deux vicaires généraux, qui prêtèrent le serment pour dépouiller bientôt tout caractère ecclésiastique, c'est peu assurément contre huit insermentés. La proportion augmente beaucoup si l'on descend dans les rangs inférieurs du clergé, si l'on s'étend surtout au clergé des campagnes.

Mais parmi les jureurs, il faut, pour être juste, marquer de profondes distinctions. Il en fut, c'est le petit nombre, qui suivirent jusqu'au bout la pente sur laquelle leur apostasie les avait engagés. Oublieux de toute pudeur, ceux-ci s'abandonnèrent aux pires désordres et se signalèrent parmi les plus ardents persécuteurs de la Religion qu'ils avaient trahie. Faut-il placer dans cette catégorie ce bizarre curé d'Issy-l'Evêque, qui, du droit du plus audacieux, s'installe un beau matin dans sa paroisse maire, juge et commandant de la force publique; puis, à ces titres divers, lève les impôts, impose des amendes, et refait à son gré le partage des propriétés ? Je ne le pense pas; encore qu'il ait passé pour une des lumières du parti jacobin à Issy-la-Montagne, ce grotesque tyranneau appartient moins au drame qu'à la comédie. Mais comment oublier un Victor de Lanneau, premier vicaire de l'évêque constitutionnel, et simultanément membre influent de la société populaire, maire d'Autun, marié avec ostentation, agent national près le district, rédacteur de la *Sentinelle*, une feuille de boue et de sang qui faisait écho aux déclamations enfiévrées du *Père Duchesne* et de la *Lanterne*, enfin dénonciateur acharné de quiconque ose encore prier, fût-ce en secret, pour le Roi, et chômer le ci-devant dimanche; l'un des pourvoyeurs les plus féconds

Digitized by Google

de la guillotine, avant de finir, sous la Restauration, dans la redingote pacifique d'un professeur de l'Université, auteur candide du dictionnaire des rimes poétiques ?

De ceux-là mêmes qui furent, tant que dura la Terreur, les plus abominables monstres, beaucoup moururent repentants, et s'il faut en croire certains indices, Lanneau lui-même aurait imploré le pardon de son Dieu avant de paraître au Tribunal suprême.

A l'opposé de ce triste bataillon des sectaires, il y eut chez les prêtres jureurs celui bien plus nombreux des faibles qui ne furent que faibles ou qu'ignorants. Pour plusieurs, l'excuse de la bonne foi peut même couvrir la faute. Songez que le décret obligeant au serment est du 27 décembre 1790, et que le premier bref par lequel l'autorité souveraine du Pontife romain condamna la constitution civile est daté seulement du 10 mars 1791.

De ces jureurs-là, plus tôt ou plus tard, tous rétractèrent leur serment ; plusieurs le firent au fort de la persécution et revinrent partager les travaux et les périls des prêtres fidèles qu'ils avaient honte d'avoir un moment abandonnés.

Enfin, entre cette aile gauche et cette aile droite de la triste armée du schisme, le groupe des indécis et des imprécis, comme partout, fut le grand nombre. Leur bonne foi n'est pas défendable, mais ce n'est pas la haine qui les aveuglait. Cœurs lâches, faibles esprits, ils se montraient remplis de bonnes intentions. La Révolution les préposa aux bergeries d'où elle venait de chasser les pasteurs vigilants. Médiocres plutôt que mauvais bergers, leurs ouailles mirent à les écouter beaucoup moins de zèle qu'eux-mêmes à les prêcher. Bientôt vint le jour où la Révolution, ayant fait un tour de roue de plus, les jeta eux-mêmes à la porte de leurs églises désaffectées. Ce coup qu'ils n'avaient pas prévu fut le signal d'une incurable déroute. Les uns à droite, les autres à gauche, chacun suivant son caractère ou suivant les circonstances, alla se déclasser parmi les renégats de toute religion ou se reclasser parmi les catholiques assez courageux pour être logiques.

Digitized by Google

S'ils ne sauraient prétendre à notre admiration — nous la gardons pour nos martyrs, — ils ont droit au moins à notre pitié. Ceux d'entre eux qui surent mourir, comme l'évêque Gouttes, pour rester fidèles, après avoir abandonné tant de choses, à quelques préceptes au moins de la morale évangélique et à quelques sentiments d'humanité, ceux-là, Messieurs, c'est une pitié respectueuse que nous leur accordons.

Les pauvres gens! Ils avaient été en 1791 l'*Eglise nationale!* Le peuple les avait élus comme ses autres magistrats. L'autorité civile les avait intronisés, les procureurs-syndics, les directeurs de district, toute l'armée des fonctionnaires administratifs s'était mise en mouvement pour leur ouvrir les églises et fermer au dehors toute chapelle rivale. L'Etat prêtait à leurs mandements sa publicité officielle et il imposait silence aux protestations de leurs contradicteurs.

Et cependant, avant même que l'Etat leur ait retiré son appui, ils voyaient le vide se faire devant eux et leur voix sans écho retentissait dans le désert.

Mais quand l'Etat les eût abandonnés, quand ils n'eurent plus à compter que sur eux-mêmes, quand devant la persécution ce fut à armes égales qu'ils durent se mesurer au clergé catholique romain, alors apparut la faiblesse constitutionnelle de leur Eglise nationale.

Abdiquer ou déserter, c'est tout ce qu'ils surent faire, tandis que les prêtres fidèles trouvaient mille ressources dans leur zèle apostolique pour sauver la foi de ce peuple que l'Eglise nationale avait abandonné.

Après la mort de l'infortuné Gouttes, il n'y eut plus d'évêque constitutionnel de Saône-et-Loire pendant sept ans. Ce ne fut qu'en 1800, sous la paix consulaire, un an à peine avant le Concordat, que les débris du schisme cherchèrent à se reformer et qu'une assemblée de prêtres constitutionnels réunie à Paris, nomma évêque de Saône-et-Loire, un certain abbé Poullard. Il n'y avait plus en ce moment en France que quatre évêques de la nouvelle Eglise.

L'Eglise catholique, elle, n'avait pas attendu si long-

Digitized by Google

temps pour pourvoir à la vacance ouverte par la désertion de Talleyrand.

Les vicaires généraux avaient posé à Rome cette double question : « La démission (irrégulière) de M. de Périgord a-t-elle fait vaquer son siège ? — Cette démission emporte-t-elle la révocation des pouvoirs que les grands vicaires tiennent de lui et exercent en son nom? » Et dès le 11 avril 1791, le Souverain Pontife avait fait répondre qu'il laissait à l'archevêque de Lyon, Mgr de Marbœuf, le métropolitain, et au chapitre d'Autun lui-même la liberté de nommer de nouveaux vicaires généraux. Il continuait au surplus provisoirement leurs pouvoirs aux grands vicaires généraux en fonction.

Mgr de Marbœuf était en exil quand cette réponse lui fut communiquée. Il trouva cependant le moyen de faire parvenir à M. Antoine Verdier, ancien directeur du grand Séminaire d'Autun, une nomination de grand vicaire, avec les pouvoirs les plus étendus.

Et ce fut ce prêtre courageux et éclairé, membre de la congrégation de Saint-Sulpice, qui assura désormais le respect de la hiérarchie et l'unité de la direction dans le clergé fidèle. Il n'abandonna point le diocèse, même au plus fort de la Terreur et quand sa tête était mise à prix. Tantôt Mme de Thézard le cachait à Autun dans son hôtel, tantôt un vieux garde forestier dans sa maison de Montjeu. Là M. Verdier réunissait clandestinement, le plus souvent qu'il le pouvait, les prêtres catholiques cachés comme lui dans les environs ; il désignait les plus instruits et les moins timides pour être missionnaires dans un archiprêtré et en gouverner à ce titre les paroisses, de concert avec les prêtres qui s'y trouvaient. Lui-même allait parfois, conduit par un guide sûr et déterminé, visiter ses missionnaires sur les lieux de leurs travaux. C'était multiplier les périls pour sa vie. Mais c'était multiplier aussi les consolations pour son âme sacerdotale, car souvent des assermentés repentants profitaient de sa présence pour se faire réhabiliter par lui.

M. Verdier avait, pour l'aider dans des fonctions si péni-

Digitized by Google

bles et si dangereuses, plus d'un auxiliaire intrépide. Tel ce *frère Thomas* (Antoine Bourdon) qui, dans sa vie antérieure de frère quêteur du couvent des capucins d'Autun, avait appris à connaître les chemins et les sentiers par lesquels maintenant il allait, distribuant aux missionnaires les instructions du préposé, les pouvoirs et les dispenses nécessaires, les Saintes-Huiles, et rapportant en échange leurs demandes et leurs renseignements à Autun. Tel encore ce *père Joseph* (l'abbé Ruben) qui, sous l'équipage pittoresque d'un cordonnier ambulant, pénétrait dans toutes les maisons où il y avait des enfants à baptiser, des époux à marier, des mourants à réconcilier. Tel enfin, ce François Bonnardet dont je ne me pardonnerais pas de taire ici le nom, qui fut en ces temps de trouble l'apôtre du Brionnais, et osait en 1797 consacrer solennellement au Sacré-Cœur sa paroisse de Semur.

Veut-on mesurer à la fois le courage de ces héroïques confesseurs de la foi et le succès de leurs travaux ?

Voici, entre beaucoup d'autres, un document susceptible de nous édifier pleinement. Laissons-lui la saveur de ses périodes amphatiques et de son ton déclamatoire. C'est la marque irrécusable de sa date : le 25 germinal, l'an III de la République, c'est-à-dire le 14 avril 1795. A cette date, deux années de Terreur ou de Directoire ont passé déjà sur la France, deux années d'échafauds et de proscriptions pour les prêtres insermentés. Et voici ce que l'agent national du district de Charolles expose aux membres du Directoire, réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances :

« La loi du 3 ventôse relative à la liberté des cultes est violée ouvertement dans le district. De prétendus ministres du culte catholique qui n'ont jamais eu que le masque du patriotisme s'agitent en tous sens pour égarer les citoyens, en donnant une interprétation contraire à l'esprit et à la lettre de la loi. Il est une commune dans le district où les arbres de la liberté ont été coupés et dont on a fabriqué des croix que l'on a eu l'audace de planter dans les champs ou autres lieux publics, au mépris de l'article 7 de la loi qui

Digitized by Google

défend de placer aucun signe particulier à un culte dans aucun lieu public, ni extérieurement de quelque manière que ce soit. Il s'y fait des rassemblements nocturnes dans lesquels, au lieu de prêcher la vraie religion de l'homme de bien, l'on n'y prêche que la désobéissance aux lois et l'anéantissement de la République; le signe de la liberté y est outragé! ...Les liens de l'ordre social y sont brisés, et l'on y voit journellement des femmes égarées par ces monstres (les prêtres), fléaux destructeurs de la société, divorcer d'avec leurs maris parce que leur mariage a été constaté sous le sceau de l'officier public désigné par la loi et qu'il n'a pas reçu la sanction de ces infâmes ministres de l'imposture et de la tyrannie. Il est d'autres communes où le culte catholique s'exerce publiquement dans les ci-devant églises, au mépris de l'article 3 de la loi qui porte que la République ne fournira aucun local pour l'exercice du culte...

« Mais ce qui vous surprendra davantage, c'est que ces rassemblements formés contre le vœu de la loi sont non seulement tolérés par des officiers municipaux. Il en est, si l'on en croit le bruit public, qui ont eu l'impudence de conduire eux-mêmes dans les ci-devant églises ces ministres imposteurs, et qui, par la solennité qu'ils ont apportée, ont fait en quelque sorte une convocation publique aux citoyens, ce qui est une contravention formelle à l'article 7 de ladite loi qui défend tout exercice de convocation (?).

« Il est enfin des particuliers qui exercent leur culte dans les ci-devant chapelles, maisons particulières, et ils voudraient persuader ainsi qu'ils se sont conformés à la loi. Mais ils ne disent pas que les rassemblements sont si considérables qu'il n'est pas permis de douter qu'il y ait eu convocation, au mépris de la loi présente. Ils ne disent pas que les rassemblements sont tels que tous ceux qui les composent ne peuvent pas tenir dans l'enceinte du local choisi pour l'exercice de leur culte, qu'il en reste autant au dehors qu'au dedans, et qu'ainsi l'article 4 de la loi qui interdit les cérémonies de tout culte, hors de l'enceinte choisie pour leur exercice, est éludé.

« Il est temps, citoyens, d'arrêter ce torrent d'abus!... »

Digitized by Google

Ce n'était pas assurément en 1795 le clergé constitutionnel et ses cérémonies qui causaient de tels scandales et fournissaient pareille matière aux réquisitoires des agents nationaux.

Aussi quand Bonaparte, mettant d'accord le vœu de la France et les inspirations de son propre génie, entreprit de restaurer une religion véritable à la place de ces religions d'opérette dans lesquelles la Convention ni le Directoire n'avaient pu trouver l'aliment nécessaire aux aspirations religieuses du peuple, ce n'est pas la Religion prétendue nationale avec laquelle le premier Consul fit son concordat. C'est la Religion catholique romaine qu'il reconnut vraie religion de la nation française et dont il demanda au Souverain Pontife de rétablir de concert avec lui dans son Empire la discipline traditionnelle et la hiérarchie légitime.

Ce ne fut pas, malgré l'ardent désir du personnage et ses réclamations indiscrètes, le citoyen Poullard qu'il maintint sur le siège de saint Léger. C'est entre les mains de l'ancien évêque réfractaire de Mâcon, Mgr Moreau, deux fois incarcéré pendant la crise révolutionnaire, que M. Verdier put remettre les pouvoirs extraordinaires dont il avait si vaillamment usé.

L'Eglise nationale avait fait ses preuves.

Après une expérience de dix années, elle n'était plus viable en France.

P. R. DU MAGNY.

Digitized by Google

CHARLES CHESNELONG

Suite [1]

INTRODUCTION A LA DEUXIÈME PARTIE

Il est à peine besoin d'observer, avant d'entamer la seconde partie de cette histoire, que tout devient plus délicat à mesure que nous avançons ; je veux pourtant le dire, car il est bon de s'entendre.

Pour récente que soit encore l'époque du second Empire, c'est un régime fini, et fini depuis plus de trente ans : c'est le passé. Ce qui suit le cataclysme de 70-71, au contraire, c'est le présent. Et c'est le présent, soit parce qu'alors — en 1870-71 — les deux volcans du dehors et du dedans ont lancé sur nous, l'un, tant de feu, et l'autre, tant de cendres et de boue, qu'une grande crevasse s'est faite entre le monde d'avant et le monde d'après; soit parce que, depuis cette double éruption, les formes de la vie sociale et politique n'ont pas changé ; soit enfin et surtout, parce que trente années ne sont qu'un jour dans la vie d'une nation, et qu'une période dans la vie d'un homme.

Et le présent, lecteur, c'est vous et moi avec nos impressions toutes vibrantes et toutes chaudes, ce sont les faits palpitants et inachevés, les luttes pendantes, les choses en voie *de devenir*, les passions en effervescence, les lumières

(1) Voir le numéro de septembre.

Digitized by Google

trop vives, les ombres trop profondes, les mirages qui trompent, les dessous cachés qui se révèleront plus tard; c'est parfois l'injustice et la méconnaissance forcées, c'est l'impartialité difficile et souvent impossible ; c'est la prédominance de la sensation et de la commotion sur la raison, ce sont les entraînements et les violences de partis, c'est l'opinion mobile, fantasque et maîtresse quand même ; c'est enfin, quant à l'histoire, tout ce qui obscurcit et fausse le jugement, tout ce dont il faut se défendre, et c'est encore ce qui doit être touché avec respect comme une plaie vive et non cicatrisée.

Mais, au point où nous voilà parvenus, que faire alors ?... On ne met pas en saillie la figure d'un homme, et d'un homme politique, si l'on ne brosse pas sur le fond du tableau un paysage qui précise l'époque, les lieux, les choses au milieu desquelles il vit, les scènes qui le spécialisent et le caractérisent. On ne lit plus les biographies impersonnelles et indéfinies dont l'ancienne hagiographie avait la formule, avec leurs chapitres étiquetés d'avance : *son humilité, sa charité,* etc., etc. On ne lit pas davantage les éloges académiques à la façon du XVII^e^ siècle, ou à celle du XVIII^e^ siècle... On ne veut pas des *camées*, on veut des *portraits*. Ce qu'il faut c'est la physionomie, le geste, le mouvement : tout ce que le camée aux lignes rigides ne saurait rendre, tout ce qui ne s'obtient qu'en replaçant l'homme dans son vrai cadre, parmi ses contemporains, et en racontant ses actes qui ne se passent pas au milieu de la steppe ou du grand désert. Les actions de chacun, mais surtout celles de l'homme public, sont solidaires des faits de chaque jour; elles dépendent, pour une part, des foules où il se trouve, des individus qu'il coudoie, de ceux qu'il influence et de ceux par lesquels il est influencé ; et ici, pour Chesnelong et pour nous, de cette histoire encore présente et à demi-vivante, si difficile à connaître, si redoutable à écrire.

Dirai-je que, même pour cette période du second Empire, qui est bien le passé et qui semble à la jeunesse actuelle antérieure au déluge, certaines susceptibilités se sont déjà manifestées et que la première partie de ces Etu-

Digitized by Google

des, qui n'a pas été écrite sans peur, ne l'a pas été non plus sans reproche ?... Très probablement ce sera bien autre chose maintenant, lorsque, après avoir doublé le cap des tempêtes et franchi la terrible barre, nous allons atterrir en pleine histoire contemporaine.

Alors que faire ?... Il faut ou s'arrêter, ou se risquer. S'arrêter, serait un peu lâche et fait l'effet d'un péché d'omission, quand il peut être si utile de montrer à nos contemporains un homme politique qui fut absolument droit, pur et indépendant; un homme public que l'action extérieure n'empêcha pas de rester l'homme de famille par excellence; un homme d'affaires dans lequel il y eut avant tout un français et un catholique. Il est si bon aux vivants de fréquenter de tels morts !... Je crois donc qu'il faut se risquer.

Mais je supplie le lecteur de comprendre cette situation, d'entendre qu'il y aura désormais — je veux dire après la guerre — des questions et des hommes auxquels je ne pourrai toucher que du bout du doigt, de m'autoriser à faire souvent les pas plus grands pour éviter les écueils, à mettre parfois les morceaux doubles pour aller plus vite, et je lui demande de me pardonner certains silences. Je n'abuserai point de ces permissions, mais le métier est dur et il les faut.

J'ai connu un vieux libraire qui répondait à ses clients, lorsque ceux-ci jugeant un livre le déclaraient médiocre ou ennuyeux : « *Eh ! mais... Les auteurs font bien ce qu'ils peuvent cependant ?...* » Cette parole était profonde comme la vérité, elle l'est toujours, et je tiens à en faire l'épigraphe ou l'excuse des pages qui vont suivre.

M. DE MARCEY.

Digitized by Google

SECONDE PARTIE

I

Tout était bien fini quant à l'Empire dont on a donné cette définition forte et vraie : « C'est une République dictatoriale et héréditaire à laquelle il faut pour vivre des victoires ». Sous tous les rapports Waterloo était bien dépassé, la statue de Turenne avait contemplé cette chose incroyable : le souverain de la France remettant son épée à l'Electeur de Brandebourg, et lui livrant une armée entière dans une capitulation sans précédents. Il ne restait donc plus rien du second empire « pas même la majesté d'une ruine ».

Devant une telle situation et un tel malheur, il ne devait plus être question de formes et d'origines pour le gouvernement de fait, et ce fut un autre malheur que « le gouvernement de la Défense nationale » fatalement improvisé, ne se contentât pas d'être uniquement fidèle à son titre. L'émeute l'avait intronisé et sacré; mais tout le monde, disait M. de Mazade (1), « en avait été plus ou moins complice » et, s'il n'eut fait que son devoir, qui donc ne l'eût pas béni ?... Que s'il fut parvenu à sauver la France de toute mutilation, à chasser l'étranger, à rendre au pays la possession de lui-même, sa légitimité eût été établie sans conteste, et elle eût été de *droit divin* puisqu'il y fallait un miracle. En dehors du miracle et du succès, le sacrifice de toute préoccupation politique aux préoccupations de la défense eût suffi pour effacer le péché originel : où sont-ils les pouvoirs politiques qui n'ont à leur berceau ni tache de sang, ni tache de boue ?...

C'est pourquoi j'estime que, les circonstances étant données, Chesnelong s'attarda un peu trop à cette question

(1) Chronique du 14 septembre 1870.

Digitized by Google

des origines, et que, comme il avait eu tort d'exagérer ses scrupules quand il s'agissait d'un vote qui prévînt l'explosion révolutionnaire, il eut tort encore, en arrivant à Orthez, de donner sa démission de maire... Cette manière de protester contre la violation de la représentation nationale, et de refuser son concours à l'administration issue de cette violation, eût pu le mener infiniment plus loin : les origines du second Empire remontant elles-mêmes à une violation de la représentation nationale, beaucoup plus directe, beaucoup plus complète, non moins révolutionnaire, non moins infidèle à tous les serments, et n'ayant pas l'excuse d'une catastrophe désespérée, en laquelle il peut être présomptueux, mais il n'est pas sans courage, de sauter sur le siège et de saisir les rênes. Mais Chesnelong voyait une question d'honneur dans le loyalisme dont nous avons parlé plus haut (loyalisme tout gratuit, il n'appartenait pas à l'Empire et n'en avait rien reçu, sinon la bienveillance très politique des souverains); or quand il croyait l'honneur en cause, toute discussion devenait impossible, *il congédiait sa raison* lui disait un ami ; et, dans la situation présente, répondait à tout par des mots comme celui-ci : « L'Empire a fait d'énormes fautes, mais ses malheurs ont dépassé ses fautes : je n'augmenterai pas le nombre de ceux qui l'accablent ».

Hâtons-nous de dire que sa démission de maire fut le seul acte formel de l'opposition de notre député à cette « usurpation de pouvoir » qui lui était si odieuse; qu'une fois cette satisfaction accordée à ce qui lui semblait la religion du serment, il ne pensa plus qu'à servir la France; et que, si le gouvernement de la *Défense nationale* n'eut jamais à compter sur ses sympathies, il obtint toujours ses sacrifices.

Et d'abord celui de ses fils. Abraham chargeant Isaac du fardeau de son bûcher, ne put pas souffrir davantage que notre moderne patriarche envoyant au feu — et à quel feu ! — les seuls de ses enfants qui fussent en âge de se battre. Le cadet, qui partit à dix-huit ans avec la pensée d'exonérer son frère sur lequel reposaient toutes les

Digitized by Google

affaires, toutes les charges de la famille; et l'aîné, qui ne put littéralement tenir en place après Sédan. Chesnelong fit en cela comme alors beaucoup de pères, mais il pouvait compter parmi les plus tendres, et il se conduisit comme les plus généreux. Ecoutons-le disant à l'un des moments de souveraine amertume : « Au milieu du malheur général et dans ma part d'épreuves, je bénis la providence de trouver le cœur de mes enfants au niveau des formidables devoirs qu'ils ont volontairement acceptés (1) ».

Pierre, le cadet, incorporé au 3e bataillon des mobiles des Basses-Pyrénées, est envoyé à l'armée de l'Est; il y fait toute la campagne, jusque et y compris l'entrée en Suisse, ayant gagné les épaulettes de capitaine et les grades intermédiaires à la pointe de l'épée ou du fusil, et quelquefois à la désignation de ses camarades. Il a été décoré depuis comme chef de bataillon de l'armée territoriale et en mémoire de la campagne de 70, malgré le nom de son père et malgré sa propre attitude au barreau de Lille. M. de Freycinet qui fit reviser ses titres *à la croix*, s'honora lui-même par son impartialité.

Au retour de son père à Orthez, l'aîné s'est engagé dans un régiment de mobilisés, d'où il trouve moyen de passer aux zouaves de Charette « ce qui est sa place et son drapeau — écrit alors son père — comme c'était dès le début son ardent désir. Seules les larmes et les craintes de sa mère l'avaient retenu, elle s'est résignée et le voilà chez lui (2) ».

Comme pour Abraham, Dieu se contenta du courage des enfants et de la foi du père — d'autres victimes furent substituées à celles-là — ils revinrent, mais ce ne fut pas leur faute. Quant au père, si énergique à soutenir ses fils dans la voie du sacrifice, à les guider dans celle du patriotisme, sa force semble l'abandonner quand ils ne sont plus là; et, quand « il les sent — comme il le dit — sous l'artillerie prussienne », il pousse alors vers Dieu et vers ses amis d'incessants cris de détresse :

(1) Lettre du 21 décembre 1870.
(2) Lettre du 5 février 1871.

Digitized by Google

« Pierre est au feu, priez pour lui ? Il est à Chagny où sa petite armée attend chaque jour les Prussiens ?... Peut-être s'est-il battu hier, peut-être se bat-il aujourd'hui, l'angoisse nous déchire. Il est, lui, plein d'entrain et de courage, ses lettres qui nous font pleurer et frémir sont notre consolation et notre orgueil. « Oui — m'écrit-il — je ne suis qu'un « enfant, mais je saurai demain si j'ai un cœur d'homme ». — O mon brave enfant, moi je le sais bien !... « Je me suis « confessé, je suis en paix, j'ai fait le sacrifice de ma vie et « je m'abandonne à la volonté de Dieu ». — Mon Dieu, mon Dieu, gardez-le ! — « Je promets à papa de me conduire « en brave, et je vous promets aussi de revenir. » — Pauvre petit ! je compte bien sur sa première promesse, mais la seconde !... Quant à mon Joseph qui avait consenti à rester tant que j'étais retenu à Paris, il n'en pouvait plus de son inaction, sa santé s'en altérait, c'est ce qui a arraché le consentement de sa pauvre mère. Il s'est engagé dans les mobilisés, d'où il compte permuter pour aller se battre avec son frère... Mais mon Dieu ! que ferions-nous si ces deux enfants nous étaient enlevés ?... Priez pour eux ! Priez pour nous ! (1) »

. . . . . .

« Pierre s'est trouvé pendant trois jours à dix kilomètres d'un corps prussien, se préparant à toute heure à la bataille : les Prussiens renoncèrent tout d'un coup à leur marche, et le bataillon de Pierre fut ramené à Sathonay. La petite vérole, les pneumonies, les fièvres typhoïdes y règnent, mais jusque-là la vigueur de son corps et l'énergie de son âme résistent à tout. Il vient d'être nommé lieutenant au choix ; et il touche au moment de quitter Sathonay, ne sachant si son corps sera dirigé sur la Loire ou sur Besançon... Ils sont à peine équipés, ils n'ont que des fusils à percussion... Quelle détresse en tous points : nos cœurs sont abominablement meurtris... Joseph n'est pas encore au feu et il brûle d'y aller, je ne peux pas m'en plaindre ;...

(1) Lettre du 8 novembre 1870.

Digitized by Google

mais son régiment n'est pas armé !... Non, je vous l'assure, personne ne peut savoir ce que valent mes deux pauvres enfants... Mon ami de Ribes (1) a trois de ses fils à l'armée, nous les comprenons dans les mêmes prières, je vous conjure de le faire aussi... Et si, avec cela, on n'était pas submergé de honte, de douleur, de sombres pressentiments pour l'avenir, l'avenir de demain, comme le lointain avenir!... Luttons pour l'honneur, si nous ne pouvons plus lutter pour le succès, disent mes enfants; je le dis avec eux, s'il y a de la grandeur dans la victoire, il y en a aussi dans l'*holocauste*, mais ce mot me fait ici bien mal à écrire... Ce m'est cependant une consolation d'avoir toujours voté contre cette guerre si mal préparée, si mal engagée, d'avoir toujours travaillé et voté pour notre organisation militaire dont j'étais loin encore pourtant de soupçonner l'insuffisance..., si mon irresponsabilité pouvait être la sauvegarde de mes enfants !... (2). »

. . . . . .

« Voilà cette malheureuse année 70 qui s'en va !... Même situation pour mes enfants, et aussi pour le pays. Nous sommes toujours navrés, il ne nous reste vraiment que ce dernier des biens qui s'appelle l'espérance et qu'il ne faut pas perdre. Certes, nous ne sommes pas au bout de nos sacrifices, il faut donc n'être pas au bout de notre courage. Paris nous donne un grand exemple, mais que lui réserve et que nous promet 71 ?... Mon Dieu, ayez pitié de nous ! (3) »

. . . . . .

« ... Le 6, Pierre est parti pour Rougemont, il y était donc le 9, et il a pris part à la bataille. Nous attendons des nouvelles et nous n'en avons pas... Oh ! vos prières toujours ! S'il a été épargné hier, le sera-t-il demain ?...

(1) M. Champetier de Ribes, l'ami de Chesnelong, dès le collège, que nous avons vu à Pâques le suivre à la sainte table, à la messe publique.

(2) Lettre du 21 décembre 1870.

(3) Lettre du 30 décembre 1870.

Digitized by Google

Tous les jours, à toute heure, nous nous posons les mêmes points d'interrogation, et, en l'attente des réponses, nous subissons de vraies agonies. Plaignez-nous, demandez à Dieu de ne pas nous abandonner, mon courage s'affaisse... Et cependant je ne veux pas être ingrat envers la Providence qui m'a donné de tels enfants, et qui leur a inspiré de tels sentiments!... Pierre m'écrit que je n'aurai pas à rougir de lui. Je le crois bien! Joseph nous donne l'exemple d'un dévouement, d'une ardeur sans pareils. C'est un homme fait et un homme fort... Et c'est tout cela que nous livrons à l'ennemi, à ses terribles colères, à sa terrible artillerie!... Venez nous en aide, nous avons besoin de vos mains tendues vers le ciel. Que ces enfants nous reviennent, ô mon Dieu! *Miserere! Miserere!* (1) »

. . . . . .

« Voulez-vous remercier Dieu avec nous? Pierre est sauvé! Nous avions eu de lui, du 13 janvier, une lettre de bonheur et de victoire (2); puis, du 17, les cris désespérés de son patriotisme (3); et du 24, les détails amers de la retraite (4). Depuis lors, pas de nouvelles. Nous savions que son corps avait été l'objet d'une poursuite incessante, qu'il manquait de tout, qu'il s'était battu, et avait été battu les 28, 29 et 30, et puis, rien. Hier, une dépêche nous apprend qu'il est à Echallens (Suisse) (5) vivant et bien portant. Je croyais ce pauvre enfant perdu : j'ai failli devenir fou (6). »

. . . . . .

(1) Lettre du 13 janvier 1871.

(2) Après Villersexel, qui fut bien une véritable victoire remportée par l'armée de l'Est sur l'armée fraîche et triple du général de Werder, mais qui rejeta les Allemands sur Belfort. Elle avait eu lieu le 9 janvier.

(3) Le 15 et les jours suivants on était moins heureux à Héricourt. Et c'est le 15, le 16, le 19, que sans abris, sans vêtements, sans matériel, l'armée de l'Est eut à subir le plus grand froid, le froid légendaire et insolite de cette mortelle campagne.

(4) La retraite commença le 18 janvier, et l'armée était arrivée à Besançon le 22.

(5) L'entrée en Suisse eut lieu le 2 février. La dépêche arrivée à Orthez le 4 est datée du 3.

(6) Lettre du 5 février 1871.

Digitized by Google

« Mes enfants me sont revenus. Joseph a fait tous ses efforts pour être au péril comme son frère, il n'a pas pu y réussir ; Pierre a passé par toutes les souffrances ; il a traversé tous les dangers, et le voilà plus vigoureux que jamais. Dieu nous a fait des grâces merveilleuses, mon cœur déborde de reconnaissance envers lui, et vous ne vous étonnerez pas qu'il se fonde de tendresse pour ceux qu'il m'a rendus... Peut-être vont-ils repartir pour Versailles. Ils se tiennent prêts : c'est épouvantable. Et je dis Versailles ou ailleurs, Lyon s'agite, Marseille est en ébullition, Duportal vient de proclamer la commune à Toulouse... Et les Prussiens sont là, ironiques et satisfaits, prêts à nous infliger la suprême injure d'une occupation qui ressemblerait à une protection ! (1) »

Je n'ai voulu ni interrompre, ni commenter ces citations qui constituent une sorte d'histoire intime comme il s'en est déroulé tant d'autres, et de beaucoup plus douloureuses, dans une foule de familles françaises, un grand nombre de ceux pour lesquels on avait prié, pleuré, frémi, souffert jusqu'à l'agonie, n'étant pas revenus. Je ne l'ai pas voulu parce qu'en nous faisant revivre ces jours d'immolation dans ce qu'ils eurent de plus caractéristique et de meilleur, ces lettres nous montrent bien le père dont le cœur tendre jusqu'à la défaillance, laisse à la volonté, à l'âme, à la conscience toute leur force.

II

Un décret du 8 septembre a fixé au 16 octobre la date des élections d'une assemblée constituante. C'est un acte loyal et politique, il est dû aux influences les plus sages et les plus libérales qui prévalent, en ces premiers jours, dans le nouveau gouvernement. La Prusse a tant annoncé qu'elle fait la guerre à l'empereur, non à la France, que

(1) Lettre du 27 mars 1871.

Digitized by Google

tout doit pouvoir s'arranger, semble-t-il : on se prépare à lui donner les moyens de traiter avec le pays dûment convoqué et librement interrogé. On n'a pas encore entendu M. de Bismarck répondre, avec sa désinvolture cynique, à qui veut en appeler à sa propre parole : « Ce que j'ai dit m'est parfaitement indifférent (1) » ; l'entrevue de Ferrières n'a pas eu lieu, qui fera tomber, dans quelques jours, toutes les illusions devant la méthodique exposition de la morale de la force. Jusqu'ici ces choses-là ne s'avouaient pas si brutalement et, de cette espèce de pudeur, il résultait qu'elles se faisaient moins : il serait donc vrai que l'hypocrisie est un hommage rendu par le vice à la vertu ?... En tous cas il est vrai que le chancelier n'est pas hypocrite... quelquefois.

Justement, il ne le sera pas du tout à la *Haute-Maison* et à *Ferrières*, dix jours plus tard. Il y étalera sa férocité de civilisé, son impassibilité dans la barbarie ; il les dépliera et les fera miroiter sur le comptoir avec tout l'art d'un commis en nouveautés et tout l'orgueil d'un inventeur ; il savourera comme un gourmet le désespoir patriotique de Jules Favre, il boira ses larmes comme le champagne qu'il aime tant, car il a ses principes, lui aussi : « En politique il n'y a pas de place pour la pitié (2) » ; il y a temps pour mentir et temps *pour jeter aux yeux comme une poussière aveuglante, la vérité...;* Les élections ! Il ne s'y opposera pas pourvu qu'on lui livre Toul, Phalsbourg, Strasbourg, le Mont Valérien... Qu'est-ce que cela lui fait ? Il ne reconnaît maintenant comme gouvernement que l'Empire, parce qu'il est à bas... Ah ! oui, c'était l'empereur qu'on combattait, mais à présent, c'est lui seul qu'on veut : « Jamais encore je ne me suis refusé à une modification d'opinion quand les circonstances m'y obligeaient (3) ». Et, son opinion pour le moment, sa volonté, c'est qu'il y ait en France le moins de gouvernement possible, tandis

(1) Discours parlementaires.
(2) Busch, t. I, p. 129.
(3) Discours au Reichstag.

Digitized by Google

qu'en Prusse il y en aura le plus possible : « Quand j'ai un ennemi en mon pouvoir, je l'exécute (1)... » Tout cela est simple et droit, comme on voit... Mais tout cela — j'entends l'ensemble de ces mortels entretiens, les conditions de la paix (2) aussi bien que celles de l'armistice pour les élections — tout cela n'accule pas seulement la France à la résistance désespérée (3), tout cela décourage les sages, les modérés dans le ministère, et fait prédominer les autres, ceux pour qui la grande affaire n'est pas la défense nationale, mais l'établissement de la république, et de leur république à eux.

Après donc ces entretiens du 19 septembre (4), sans lesquels on eût toujours regretté de n'avoir pas fait une tentative de paix et d'accommodement; mais qui ne pouvaient aboutir, étant données les dispositions de la Prusse, car enfin, quoi ? fallait-il que toute la France se rendît sans un effort, sans un geste de courage, comme Bazaine à Metz, comme l'Empereur à Sedan ?... Que serait-il resté d'elle alors ?... (5) Après ces explications, disons-nous, les élec-

(1) Beust : *Mémoires*, t. II, p. 478.

(2) Je n'ai pas besoin de rappeler que dès lors, à Ferrières, M. de Bismarck prétendait tailler dans la France à grands coups de ciseaux, prendre le Haut et le Bas-Rhin, la Moselle, par conséquent Metz et Strasbourg « Strasbourg est la clef de la maison, je dois l'avoir ». — On y est bien venu, dira-t-on; oui, mais alors on croyait en Bazaine et son armée était intacte. Et puis on y est venu après avoir fait preuve de courage.

(3) Il est très certain que la France tout entière voulait la résistance et n'eût jamais pardonné à Jules Favre l'acceptation des conditions de Ferrières.

(4) On sait que les entrevues de Jules Favre et de M. de Bismarck à la Haute-Maison et à Ferrières ont eu lieu le dimanche 19 septembre, le jour même où l'investissement de Paris devint complet. Ce jour-là, à une heure, le dernier lien qui reliait Paris à la France, — c'est à dire le réseau télégraphique de l'Ouest — fut coupé. On crut encore pouvoir compter sur le câble immergé dans la Seine, mais les Prussiens le découvrirent et il ne resta plus au cœur et à la pensée de la France que les espaces aériens où s'aventurèrent les ballons et les pigeons.

(5) Les témoignages abondent sur l'effet produit par la résistance de la France, vaincue et privée de ses armées. Le général de Gallifet dit, dans les fragments de *Memoires* qu'il publie (voyez *Journal des Débats*, 25 juillet 1902) : « Nous autres, ceux de la captivité, nous

Digitized by Google

tions furent ajournées jusqu'à la fin de la guerre, par les deux gouvernements de Paris et de Tours, dont les communications n'étaient interrompues que depuis très peu. Et encore, le 23 septembre, le ballon *Le Neptune* avait-il apporté à Tours les nouvelles de Ferrières, au grand déplaisir de l'ennemi. J'ai nommé Tours : personne n'ignore que vers le 15 septembre, quand le doute n'avait plus été possible touchant la marche de la Prusse sur Paris (1); le ministère s'était partagé lui-même en deux

avons pu apprécier l'étonnement causé en Allemagne par cette résistance acharnée. Les Allemands ont été amenés à dire : *Ces gens-là peuvent tout perdre, sauf l'honneur* ». — La presse étrangère, même anglaise, même allemande, eut alors des mots semblables. M. Vitet écrivait le 31 décembre, dans l'une de ces fameuses lettres qui firent tant de bruit en Europe, et à nous tant d'honneur : « Où en serions-nous si la Prusse... fidèle à sa parole, n'oubliant pas qu'un mois auparavant elle avait déclaré à la face du monde qu'elle faisait la guerre à un homme et non pas à un peuple, nous eut proposé la paix, une paix acceptable, onéreuse seulement à nos bourses?... Où en serions-nous?... Presque aussi bas dans notre propre estime et dans l'opinion de l'Europe que l'homme de Willemshohe! Nous aurions accepté notre chute sans avoir fait le moindre effort pour nous remettre debout, et aujourd'hui nous douterions de nous, nous ne saurions pas même s'il reste dans nos veines quelques gouttes de sang... Quand je pense que cette paix qui serait aujourd'hui, si nous l'avions conclue, notre tourment, notre cauchemar, non seulement ils pouvaient nous l'offrir, mais que nous-mêmes, nous l'avons demandée!... Je n'ai garde d'en faire un reproche à ce serviteur du pays qui, n'écoutant que sa conscience, a pris sur lui ce voyage à Ferrières. Son inspiration était bonne puisqu'il a contraint l'ennemi à confesser tout haut ses projets spoliateurs... Le colloque de Ferrières a fait tomber le masque. Nous devons donc rendre grâce à qui l'a provoqué, tout en reconnaissant que c'était jouer gros jeu... Et combien l'occasion était belle de nous faire accepter un outrage que peut-être plus tard nous n'aurions pas lavé même dans bien d'autres flots de sang que ceux qui pourront couler pour ne pas le subir. » — Quinze jours plus tard, en plein bombardement de Paris, M. Caro écrivait : « Toute meurtrie, toute sanglante qu'elle (la France) nous paraisse en ce moment, qui ne voit qu'elle a gagné quelque chose... La France, sous le coup terrible dont elle a manqué être foudroyée, s'est ressaisie toute entière dans la conscience de sa vivante unité. » *L'idée de la patrie.*

(1) En réalité l'armée prussienne commença à s'acheminer vers Paris le soir même de Sedan, le 2 septembre. Mais dans l'universel désarroi, Paris n'en fut pas averti, ni Trochu, ni personne; et jusqu'au 14 septembre, on en douta.

Digitized by Google

tronçons : tête et arrière-train, *Paris* et *Province*. Or le partage avait été inégal, les membres inférieurs étant faibles ; c'est ce que la tête comprit un peu tard; mais alors — et ce sera bientôt (1) — Gambetta, par une de ces inspirations de haute témérité patriotique qui l'ont rendu sympathique aux masses et déjà légendaire, prendra son élan par dessus les lignes prussiennes, et viendra suppléer à l'insuffisance « des trois Parques », comme on nommait dans son entourage vif et jeune : Crémieux, Glais-Bizoin et Fourrichon.

Il est fastidieux de revenir sur ces détails en quelque sorte élémentaires, sur ce fond d'histoire que tout le monde possède, et j'en demande pardon à mes lecteurs; mais, d'autre part, si je ne les remets pas en présence de ces faits, connus sans doute mais épars dans leur mémoire, si je n'en indique pas la chronologie, la concordance et la dépendance, la signification d'une foule de détails leur échappera tout à fait.

Partons donc de ces « préludes », sur lesquels je voudrais établir comme certains mystiques l'édifice de leurs méditations, toute l'exposition de faits spéciaux à l'histoire qui nous occupe.

C'était si bien l'entrevue de Ferrières qui avait déplacé les influences dans le cabinet *de la Défense* et amené l'ajournement des élections — ce qui signifie la prédominance de Gambetta et de « sa queue » sur Jules Favre, Trochu, Picard et Simon — que, quatre jours avant Ferrières, le 15 septembre, un décret avançait encore la date des élections et les fixait au 9 octobre au lieu du 16; tandis que le décret qui les proroge indéfiniment est du 24 septembre, cinq jours après Ferrières. Bien qu'on n'eût jamais pardonné à Jules Favre d'accepter l'ultimatum de l'ennemi s'il l'eût fait, bien que tout le monde ait applaudi à ses déclarations, il porte déjà et portera toujours le poids de son insuccès.

(1) On n'ignore pas que ce fut le 9 octobre que l'*Armand-Barbès* emporta Spuller et Gambetta et fut atterrir à Montdidier.

Digitized by Google

En réalité, lorsque Gambetta disait : « La défense du pays avant tout... ajournons d'autorité tout ce qui n'a pas trait à la défense nationale et pourrait l'entraver (1) »; lorsqu'il ajoutait : « Je croirais voler la patrie si je dérobais une heure, une minute, aux soins de la Défense nationale pour les consacrer à la politique intérieure (2) », il avait raison, absolument, et si chacun — lui en tête — fût resté fidèle à ces paroles, cela eût valu toutes les élections possibles, et mille fois. Mais au diapason où les esprits et les passions révolutionnaires étaient montés depuis dix ans — et ce diapason, Gambetta le connaît bien — pouvait-on l'espérer ?... Parole pour parole, ne fallait-il pas plutôt s'attacher à celle de son ami Laurier, écrivant au préfet de Marseille : « Les élections sont pour nous le principal élément de la défense nationale (3) ? »

En tout cas, c'est hautement l'avis de Chesnelong. Il a applaudi à la première convocation, à ce décret du 8 septembre dont il s'est étonné. « Je croyais qu'ils ne voudraient, ni n'oseraient... ils n'avaient que cela à faire, mais je ne l'espérais pas. » Le décret du 15 septembre, renchérissant sur celui du 8, l'a presque charmé, lui, si réfractaire à tout ce qui vient de ce pouvoir d'aventure, il y voit une preuve de sincérité, un acte inattendu de loyauté, le rachat des vices d'origine, l'affermissement, l'établissement d'un gouvernement réel, et, par cette régularisation, le moyen de traiter avec l'ennemi, d'inspirer confiance à l'étranger, etc., etc... Néanmoins, les premiers jours, il hésite à laisser inscrire son nom sur les listes qui s'élaborent; car on se met à l'œuvre tout de suite, le pays a la fièvre, il veut faire quelque chose et ceux qui ne partent pas pour les corps en formation, ceux-là trouvent

(1) Circulaire de Gambetta aux préfets, du 5 septembre 1870.

(2) Paroles citées par M. Zévort (*présidence de Thiers*) et prises, je crois, dans une des lettres à Laurier, datées de Bourges.

(3) On se rappelle que Laurier fut comme le ministre de l'intérieur de Gambetta durant sa dictature de province. « Les élections ont pour cause nécessaire la débilité du gouvernement de Tours, écrivait-il aussi à un ami. »

Digitized by Google

comme un dérivatif dans l'élection annoncée. Il hésite, non par bouderie, non par le fait des scrupules au nom desquels il s'est démis de ses fonctions municipales, mais par la crainte que son nom, trop significatif, ne nuise au succès de la liste modérée. Le 15 septembre cependant, son parti est pris. « Aux amis qui m'ont demandé de me présenter pour la constituante, j'ai répondu : « Je ne peux pas m'offrir, mais je ne crois pas maintenant devoir me dérober. Si vous jugez que mon nom puisse être utile et accepté, je vous le livre, j'aurais peur de commettre une lâcheté en désertant le combat. Mais si mon nom paraît trop compromis, je n'élève aucune prétention, et je ne demande qu'à être simple soldat dans l'armée civile de la défense sociale, morale et nationale. Et en effet, j'ai trop senti le poids des responsabilités passées... Et puis, j'ai la mort dans l'âme, je suis dévoré de douleur bien que le remords ne s'y ajoute pas... J'attends donc, j'attends sans rien comprendre aux mystérieux desseins de la Providence et ne voulant reculer devant aucun devoir. Le moment où nos souverains de rencontre se décident à en appeler au pays, serait mal choisi pour la désertion (1). »

Mais, quand les élections sont renvoyées, il y voit un nouvel effondrement et sa déception s'exprime avec amertume. « Je ferme les yeux sans oser rien prévoir, brisé par les catastrophes accumulées de ces derniers mois et par cet ajournement, qui nous laisse ou nous rejette dans l'état révolutionnaire dont nous pouvions sortir; je n'ose regarder autour de moi tant je redoute les catastrophes nouvelles, celles de chaque jour, et parce que je ne vois de salut nulle part... Sinon, à la longue, dans l'épreuve même qui fortifie toujours, dans la souffrance qui transfigure et dans la miséricorde de Dieu. Tout est à terre et les sauveurs n'apparaissent pas. Je n'ai pas besoin de vous dire que je ne fais aucun fond sur les dictateurs de hasard dont nous subissons le joug. Sans parler des éreintés de Tours, je n'attends rien du génie de Gambetta que ses courtisans

(1) Lettre du 15 septembre 1870.

Digitized by Google

— race qui pullule sous tous les régimes — traitent déjà d'*illustre;* je crois plus au scepticisme de Picard qu'à son abnégation; la philosophie de Jules Simon ne m'inspire aucune confiance, pas plus que le prestige de Jules Favre. Il y a un homme qui fut pour moi le type de la loyauté chevaleresque, du désintéressement, de l'honneur militaire et de la foi chrétienne, et lui aussi doit avoir été mordu par les tentations du pouvoir et de la popularité pour s'être fait complice du 4 septembre, et il couvre de l'autorité de son caractère et de son nom les actes d'un gouvernement où se trouve Rochefort et qui subit Garibaldi... Le salut ne nous viendra pas de ces hommes, *le mal qu'ils empêchent ne saurait les absoudre de celui qu'ils font.* Tout est à terre, il ne nous reste que Dieu et le pays : Dieu qui peut nous relever quand il le voudra, le pays qui reprendra possession de lui-même quand il pourra faire les élections.

« J'en parle avec désintéressement, car décidément je ne serai pas candidat. Après avoir accepté d'être porté pour les élections du 9 octobre sur une liste modérée, j'ai retiré ma candidature. Mes deux fils étant sous les drapeaux, je ne ne puis laisser M^me^ Chesnelong dans un isolement plein d'angoisses qui la tuerait, ni livrer à l'aventure une profession qui est la sauvegarde de l'avenir et presque de l'existence de ma famille, il y a là aussi des devoirs : j'ai repris ma place dans mes bureaux (1). »

« ..... Je conviens — continue Chesnelong dans cette lettre même. — Je conviens qu'à l'intérieur une restauration impériale serait une monstruosité, que tout autre établissement monarchique est, quant à présent, impossible; alors il ne nous reste qu'à essayer de fonder une république conservatrice et libérale, qui ne soit ni le triomphe du jacobinisme, ni l'exploitation du pays par un parti exclusif, ni la proie des démagogues, ni celle des charlatans. Il semble bien que ce soit la seule voie de salut dans les circonstances terribles où nous nous trouvons.

(1) Lettre du 8 novembre 1870.

Digitized by Google

Toute dynastie, tout parti seraient suspects et impuissants, il faut faire appel au pays tout entier et s'adresser à tout ce qui est honnête et intelligent. Mais, cette république-là se constituera-t-elle? Et si elle se constitue, pourra-t-elle être autre chose qu'une tente entre deux orages?... Le jacobinisme vaincu dans les scrutins, car il vient de l'être (1) et il le sera encore, se laissera-t-il museler dans une lutte sanglante?... Et si cette lutte devient inévitable les honnêtes gens sauront-ils la soutenir?... Ne laisseront-ils pas le champ libre aux mauvaises passions aux fantaisies déchaînées des utopistes et des méchants?... Je sais bien que si ces excès ont leur heure, cette heure sera courte ; mais il faut si peu de temps pour faire baucoup de mal!... Pour l'intérieur comme pour le dehors je reste convaincu de l'impuissance des efforts humains; mais il faut les faire et demander à Dieu d'en tirer quelque chose... Point de paix avec cession de territoire sans de nouveaux efforts et de nouveaux holocaustes, notre honneur l'exige, les sacrifices dussent-ils être inefficaces, sont commandés. Il y a des conditions qu'on n'accepte que lorsqu'on est à bout de forces, et tant que Paris tiendra, le devoir de la province est certain. Qui donc aurait cru d'avance à l'héroïsme de Paris? Mais, bien qu'il soit admirable, il n'a pas subi les dernières épreuves, je les redoute (2). »

Cette page ne se rapporte évidemment pas aux élections plus ou moins retardées. Je n'ai cependant pas cru devoir l'omettre tant elle me paraît remarquable à sa date. C'est en novembre après la chute de Metz qui a écrasé tout le monde et rendu Gambetta enragé — il ne faut pas le lui reprocher, — c'est en plein désespoir patriotique que cette phrase s'écrit : « Point de paix avec cession de territoire

(1) Les élections des maires et des adjoints avaient eu lieu le 5 novembre (nous sommes au 8.) Elles avaient été tout à fait conservatrices et honnêtes. De plus, on venait d'apprendre par ballons et par pigeons le résultat à Paris de l'espèce de plébiciste qui avait suivi les attentats du 31 octobre et qui était l'option de Paris pour les modérés contre les Blanqui, Flourens, Rochefort, etc.

(2) Lettre du 8 novembre 1870.

Digitized by Google

sans de nouveaux efforts, » et elle est l'expression d'un sentiment universel, même — on le touche ici du doigt — de la part des pères dont les fils sont au feu. Grâce à Dieu, l'Alsace et la Lorraine ne l'ont pas oublié... D'autre part Chesnelong semble hanté d'avance par le fantôme de la Commune, par « la lutte sanglante » après « les dernières épreuves » du siège. Et cependant comme il voudrait faire, sans parti pris, un nouvel « essai loyal » de la République en y appelant *tous les honnêtes gens*, lesquels d'ailleurs sont alors presque unanimement dans les mêmes dispositions.

Un mois plus tard (1), ce père dont le cœur *saigne* et *tremble* comme il le dit, écrit encore : « Je désespère à peu près de la jonction de délivrance, de celle des deux bergères (2). Voilà l'armée de la Loire coupée en deux, Chanzy rejeté vers l'ouest, Bourbaki essayant de se reconstituer à Bourges, le centre de l'armée brisé, dispersé, presque anéanti... Sans doute, Chanzy va se rejoindre avec l'armée du Mans, de nouveaux renforts arrivent à Bourbaki de Lyon et d'ailleurs, l'armée du Nord est quelque chose dans les mains de Faidherbe et notre Midi tout seul fournit un contingent de trois cent mille mobilisés. Si c'étaient de vraies armées !... Si ce n'étaient pas des recrues et même des enfants !... Si ses enfants étaient pourvus du nécessaire quand ils viennent se battre un contre dix !... le courage ne ne manque pas ; mais que faire contre ces Germains à qui rien ne manque et qui ont mis autant de zèle et de suite à préparer la campagne, que nous en avons mis à nous désarmer ?... N'importe, *luttons pour l'honneur même lorsque nous ne pouvons plus lutter pour le succès*. Si la victoire est en dernier ressort l'œuvre de Dieu, la résistance et l'effort sont le devoir de l'homme. Et, tout écrasés que nous soyons, quelle vitalité puissante ! quel effort surhumain ! quel mépris héroïque de l'impossible dans cette lutte iné-

(1) Le 21 décembre 1870.

(2) Allusion à une lettre où le correspondant de Chesnelong personnifiait en sainte Geneviève l'armée de Paris et en Jeanne d'Arc les armées de province.

Digitized by Google

gale !... Notre pauvre France reste plus que jamais la terre des dévouements, cela fortifie et cela console... Y a-t-il vraiment quelque chose de plus beau qu'une nation s'offrant en holocauste pour sauver son honneur ? On aura beau mutiler notre territoire, on ne pourra pas mutiler notre âme qui restera grande dans le suprême désastre (1). »

Je crois qu'il ne fallait pas non plus supprimer ces cris de « l'âme française non mutilée » mais revenons à la question des élections.

Dès les premiers jours de janvier le comité conservateur, fondé en septembre en vue du scrutin très proche et qui depuis se tient prêt à toute éventualité, est averti qu'il doit effacer de la liste des candidats le nom de Chesnelong. Toutes les insistances s'y brisent : « Mon nom, dit Chesnelong, compromettrait les autres, tous les gens des partis avancés se réuniraient contre lui, il faut viser au succès, cherchons des hommes nouveaux ». Et, dans une lettre où, peu après, il détaille ses motifs — ceux-là et les devoirs de famille indiqués plus haut — il ajoute : « Faut-il confesser maintenant que ma résolution irrévocable pour toutes ces raison, me cause un incomparable soulagement ? La prochaine assemblée sera probablement appelée à prononcer la déchéance de l'Empire; j'aime mieux qu'elle le fasse sans moi. L'Empire ne m'est rien et je n'en désire pas le retour, loin de là; mais, voter la déchéance d'un gouvernement et d'un prince auxquels j'avais dû prêter serment, me répugne... Mon serment me gêne, je laisse passer les autres avant moi (2) ».

(1) Lettre du 21 décembre 1870.
(2) Lettre du 15 janvier 1871.

(*A suivre.*) M. DE MARCEY.

Digitized by Google

LE

" SARTOR RESARTUS "

Le tailleur retaillé, le tailleur rhabillé ! Que peut-il bien se cacher sous ce titre étrange qui figurerait convenablement à la devanture d'un marchand de friperie ? Tout simplement une philosophie des habits. Mais les habits dont il est ici question, n'appartiennent pas à la catégorie des ordinaires vêtements ; ils n'ont pas de place marquée dans les rayons des grands magasins. Sous ce mot fatidique d'habits, Carlyle l'auteur du *Sartor resartus* désigne toutes les formes extérieures des êtres, toutes les apparences vaines ou symboliques, ce qui est une manière d'attirer l'attention sur l'essence même des choses, sur les réalités profondes et éternelles. Un écrivain français peu recommandable mais perspicace, Rabelais, puisqu'il faut le nommer par son nom, avait exprimé plus simplement et plus justement, cette idée. Il avait comparé le travail de la pensée à l'opération peu académique par laquelle le chien brise l'os pour en avoir la substantifique moelle. Mais lit-on, aujourd'hui, nos écrivains français, même quand ils ont l'honneur de compter parmi les précurseurs de la Révolution ? et si l'on daigne les lire, on a bien soin de ne rien leur emprunter. Les modernes s'inspirent des Anglais ou des Allemands, et à plus forte raison de Carlyle qui est un Anglais plus Allemand que les Allemands d'Allemagne.

Aussi domine-t-il sinon tout notre temps, comme l'affir-

Digitized by Google

ment les plus enthousiastes de ses disciples, du moins quelques hommes éminents de notre temps. Taine et Drumont, pour ne citer que ces deux écrivains, subirent de diverse façon, mais très profondément, l'influence de Carlyle. L'esprit qui anime les *Origines de la France contemporaine*, Taine l'a très probablement puisé dans la lecture de Carlyle. Non pas que je prétende relever une absolue ressemblance entre la philosophie historique de l'un et la savante enquête de l'autre. Mais, il est permis de supposer que s'il n'eût pas lu Carlyle, Taine n'aurait pas fait preuve de tant d'indépendance d'esprit et de courage. Ce qui est certain, c'est qu'on trouve aisément dans l'œuvre de Taine des pages entières de Carlyle. Celui-ci par exemple, avait composé une philosophie du cochon qui est célèbre, celui-là se fait un devoir d'esquisser la vie et de démontrer les opinions philosophiques d'un chat. Le cochon de Carlyle et le chat de Taine analysent tous deux leur moi, l'opposant au non-moi, ils posent les mêmes questions et les résolvent par les mêmes procédés. Naturellement, Carlyle, a plus de verve et Taine plus de goût, mais leurs œuvres se ressemblent, autant qu'une œuvre française peut ressembler à une œuvre anglaise.

M. Drumont cite volontiers Carlyle en tête de ses chapitres ou le paraphrase éloquemment, au cours de ses véhémentes philippiques. L'auteur du *Sartor resartus* apparaît ainsi aux lecteurs de M. Drumont comme une sorte de visionnaire apocalyptique, ou plutôt comme le Jérémie protestant des sociétés modernes. Peut-être, auteurs et lecteurs dramatisent-ils plus qu'il ne convient, le rôle de Carlyle. Lue par larges extraits, la prose de Carlyle, tantôt lyrique, tantôt bouffonne, ne produit pas cet effet terrifiant, elle inquièterait plutôt les lecteurs prudents ou sceptiques et les porterait à se demander s'ils ne sont pas, quelquefois, les victimes d'un bluff.

Enfin, il existe une école germanophile, qui voudrait faire de Carlyle une sorte de Moïse philosophique chargé de conduire les débiles Français de l'esclavage latin dans la terre promise du transcendantalisme allemand. Cet enthou-

Digitized by Google

siasme exagéré sous lequel se cachent peut-être certaines arrière-pensées de prosélytisme, rend nécessaires quelques observations.

De toutes les œuvres de Carlyle, la plus caractéristique et aussi la plus populaire, c'est le *Sartor resartus*. Dans sa délicieuse étude sur la femme d'un grand homme, Mme Arvède Barine raconte — à propos précisément du *Sartor resartus* — une historiette bien amusante et qui nous donne en même temps une haute idée de la gloire de Carlyle. « Une jeune beauté américaine, « toute blanche et « rose, le teint et la toilette », mais sans une seule idée dans sa jolie tête, pénètre jusqu'à l'ours et s'écrie avec des accents passionnés : « O Monsieur Carlyle, j'ai besoin de vous voir pour causer très, très longtemps de *Sartor!* »

Il n'est peut-être pas mauvais qu'entre catholiques on cause longtemps, très longtemps, mais très sérieusement du *Sartor resartus*.

Ce livre étrange porte un sous-titre : « Vie et opinions de Herr Diogenes Teufelsdrœckh. » Je n'essaierai pas de résumer cette bizarre autobiographie de 128 pages dans laquelle abondent les hors-d'œuvre, les détails oiseux et les dissertations. Carlyle, du reste, s'est moins raconté lui-même qu'il n'a dit ce qu'il voulait être. Herr Diogenes Teufelsdrœckh, le professeur, c'est Carlyle lui-même, tantôt peint au naturel et tantôt idéalisé, mais toujours plongé dans le milieu de ses rêves, le monde philosophique d'Allemagne. « Hors ses nocturnes apparitions au Grüne Gans (la brasserie de l'Oie verte), Weissnichtwo (la ville de n'importe-où) le voyait peu, se ressentait peu de lui. Là, sa chope de Gukguk devant soi, il était assis lisant les journaux ; parfois contemplant les nuages de sa pipe sans autre visible occupation ; il était toujours là, vu la douceur de ses manières, un agréable phénomène ; surtout quand il desserrait les lèvres pour discourir ; dans ces occasions, toute la brasserie s'empressait de faire silence, comme sûre d'entendre quelque chose de remarquable : d'entendre, peut-être même, toute une suite, tout un torrent de paroles absolument mémorables... C'étaient là les accès de parole du

Digitized by Google

professeur ; le plus souvent, il s'exprimait par stricts monosyllabes, ou se tenait absolument silencieux dans la fumée de sa pipe ; pendant que le visiteur avait la liberté, soit de dire ce qu'il voulait, recevant pour réponse, à l'occasion, un grognement, soit de déguerpir, après avoir, pendant un moment, tourné ses yeux de-ci de-là. C'était une étrange chambre, pleine de livres et de bouts de papier, d'un fouillis de toutes sortes de choses, réunies dans un commun élément de poussière. Il y avait des livres sur les tables et sous les tables ; ici, voltigeait un feuillet de manuscrit, là un mouchoir déchiré, ou un bonnet de nuit jeté à la hâte ; des encriers alternaient avec des croûtes de pain, des cafetières, des pots à tabac, des périodiques littéraires et des souliers-bottes... »

Tel est Carlyle-Teufelsdrœckh. De ce tableau partiellement fantaisiste, il conviendrait de rapprocher le portrait plus véridique et plus fidèle que Mme Carlyle a tracé de son illustre époux. Le véritable Carlyle était moins pittoresque que Teufelsdrœckh, mais plus insupportable et plus ridicule. Certaines pages de Mme Carlyle font songer au *Malade imaginaire* et d'autres évoquent les scènes les plus abracadabrantes de Labiche. Tous ces récits autobiographiques n'ont pas d'ailleurs l'importance que leur attribuait Carlyle-Teufelsdrœckh. Si grand fut le culte du moi, durant tout le XIXe siècle, que rien ne parut à dédaigner de ce qui intéressait l'auguste personne d'un penseur. On commence à peine, mais on commence à envisager hommes et choses sous un autre aspect. Et en effet, la pipe de Carlyle, son bock et l'énumération de ses manies ne fournissent pas une ample matière aux investigations de l'historien ou aux méditations du philosophe. Seule, l'étude de sa pensée mérite une étude approfondie.

Il arrive, toutefois, que certaines théories sont si étroitement unies à l'exposé des faits qu'il devient absolument impossible de séparer les unes des autres. Ainsi, l'idée que Carlyle se faisait de l'amour, se cache ou plutôt se laisse deviner dans cet étrange et amusant récit qu'il a intitulé *Romance*. Notre philosophe ne professe pas, évidemment,

Digitized by Google

une admiration exagérée pour l'amour absorbant qu'ont chanté les poètes et les romanciers du XIX^e siècle. Tandis que dans toutes les autres parties de son livre il mêle la raillerie au lyrisme, il ne cesse de railler l'amour et ses adorateurs. « Qu'il suffise de savoir, dit-il, que Teufelsdrœckh, monté par la naturelle route de la parabole jusqu'aux plus hautes régions de l'empyrée, en revint par la rapide route de la perpendiculaire. Au surplus, si quelque sensible lecteur a été assez malheureux pour, aussi, passer par là, qu'il se représente la chose ; en considérant seulement, s'il a, lui, éprouvé de telles agonies et frénésies, quelles doivent avoir été celles de Teufelsdrœckh, avec un cœur de feu, et pour une non pareille Blumine ! »

Tout le chapitre intitulé *Romance* est écrit dans ce style. On sait, d'autre part, que Carlyle définissait le mariage, un incident, et qu'il ne voyait dans la personne pourtant bien distinguée et sympathique de M^me^ Carlyle « qu'une des circonstances de son sort ». Teufelsdrœckh redoutait, méprisait, et selon toute vraissemblance haïssait l'amour.

La partie narrative de *Sartor resartus* contient donc un certain nombre de symboles poétiques dont il est intéressant de découvrir le sens, et même une synthèse métaphysique. Mais à scruter ces récits, souvent obscurs et toujours ironiques, on risque fort d'être dupé. Dès lors, n'est-il pas préférable de s'attacher aux seules idées de Carlyle qui offrent quelque consistance et quelque garantie de sincérité ? Ici encore, je n'ignore pas qu'on a de grandes chances d'être induit en erreur, puisque Carlyle, toujours soucieux d'identifier les contraires, nie à chaque instant ce qu'il avait affirmé, brûle ce qu'il avait adoré, et raille, parfois grossièrement, les hymnes qu'il avait chantés, à la façon des prophètes. Mais la raillerie de Carlyle, lourde et peu naturelle, n'a pas une très grande valeur intrinsèque. Quiconque veut jouir d'une ironie fine, distinguée et profonde, doit s'adresser à Pascal ou à Molière ou à Musset. Carlyle, ironiste, fait songer à un éléphant qui exécuterait des danses légères ou des exercices de haute voltige. Au risque de méconnaître la beauté des antinomies kan-

Digitized by Google

tiennes et l'importance de l'identité des contraires, je m'obstine à ne pas tenir grand compte des plaisanteries carlyliennes.

Donc, essayons d'analyser, sans aucun souci de la casuistique métaphysique, les principales phases par lesquelles passent les pensées sérieuses et intelligibles de Carlyle. Pour son héros Teufelsdrœckh, prendre conscience de soi-même, c'est se rendre compte qu'il ne croit à rien, qu'il n'espère rien et qu'il craint tout, hommes et choses, présent et avenir. Le monde lui apparaît comme un monstre gigantesque dont les immenses machoires s'ouvrent prêtes à le dévorer, lui Teufelsdrœckh. Que faire en une situation aussi tragique? Blasphémer une dernière fois et puis mourir.

Mais non, Carlyle-Teufelsdrœckh ne veut pas mourir. Arrivé au bord de ce précipice, et soudainement éclairé par les sombres lueurs qui lui viennent des régions de la mort et du néant, il apprécie enfin, à leur véritable valeur, les épreuves de la vie tant redoutées : surtout il se juge justement lui-même, et la parole de vérité qu'il prononce sur son propre cas, le libère à tout jamais. « Qu'est-ce donc, me demandais-je, qu'est-ce donc qui t'a fait, depuis tes plus jeunes années, toujours te ronger, toujours t'irriter et te lamenter et te tourmenter toi-même? N'est-ce pas, dis-le d'un mot, que tu n'est pas HEUREUX? parce que ton MOI, ce beau Monsieur, n'est pas suffisamment honoré, régalé, bien couché, choyé? Sot esprit! Quel acte de législature avait arrêté que *tu* devais être heureux? Il y a peu de temps, tu n'avais pas le droit d'être du tout. Supposons que tu ne sois pas né pour être heureux, mais bien pour être malheureux! N'es-tu donc qu'un vautour, qui voles par l'univers, cherchant quelque chose à dévorer et poussant des cris aigus parce que la charogne est rare? »

A la lumière de cette vérité psychologique génératrice de désintéressement et d'énergie, Carlyle se sent devenir un homme nouveau. Il n'a plus peur maintenant des forces hostiles qui l'entourent, il foule d'un pied léger, la terre et ses injures; bien mieux encore, il aime la terre et les

Digitized by Google

fils de la terre, il veut les servir, les éclairer, les guider, il passe de la catégorie des « négatifs » dans le groupe choisi des « positifs », de ceux qui affirment, qui agissent, qui créent, qui « produisent, ne fût-ce que la plus misérable fraction infinitésimale d'un produit ».

Il est aisé de reconnaître dans cette sorte de conversion philosophico-mystique, l'influence du fameux impératif catégorique. Comme Kant, Carlyle a voulu se créer, de toutes pièces, des raisons de vivre que n'admet pas notre bon sens latin. Pour passer de l'éternelle négation, à l'éternelle affirmation, et surtout pour accepter bravement, les douleurs et les combats de la vie, nous voulons autre chose que le sophisme subtil et combien peu sérieux de Carlyle.

Mais si sa prétention de remplacer les motifs de foi par un tour de force philosophique, éclate aux yeux des lecteurs les moins avertis, dans toute sa puérilité, il n'en demeure pas moins que le récit de cette crise morale peut être regardé comme une déplorable reproduction, je n'ose pas dire, une parodie du mysticisme chrétien. Les affres et la presque infernale épouvante de l'éternelle négation carlylienne rappellent aux admirateurs de saint Jean de la Croix, les saintes et divines épreuves de la nuit obscure. Le centre d'indifférence que Teufelsdrœckh croit avoir inventé, s'appelle dans la langue des jésuites *perinde ac cadaver*. Enfin, l'énergie nouvelle qui permet à Carlyle de regarder bien en face le monde et la vie au moment de l'éternelle affirmation, c'est, tout simplement affaiblie dans une image d'ailleurs un peu grossière, la naissance de l'âme chrétienne à la vie surnaturelle. Le mystique, ou pour parler plus simplement, le vrai chrétien, meurt à la vie des sens et à la vie du monde et ressuscite à la vie de Jésus-Christ, indifférent désormais au blâme et à l'éloge, avide uniquement de lutte et d'apostolat. Les livres révélés et les vies de saints lui fournissent des maximes qui dominent et règlent son existence : être méprisé et souffrir l'opprobre pour le nom de Jésus, vaincre le monde, se dépenser et se dépenser sans cesse, ou souffrir, ou mourir, toujours souffrir.

Digitized by Google

Carlyle et Gœthe son maître, n'ont donc pas découvert la grande transformation psychologique qui est la condition nécessaire et le commencement de toute vie religieuse; ils ont maladroitement copié l'Evangile et les mystiques.

Les tendances au plagiat s'accusent plus fortement encore, lorsque Carlyle énumère et définit les éléments de la vie morale qu'il vient d'embrasser. Sans s'en douter, il s'approprie en les laïcisant, les préceptes essentiels de l'Eglise, et ceux-là tout particulièrement qui se rapportent au monachisme le plus austère. De même qu'Auguste Comte a cru créer toute une organisation sociale, tandis qu'en réalité il faisait revivre les institutions catholiques du moyen âge, de même Carlyle, alors qu'il croyait paraphraser Gœthe, reproduisait en style emphatique, les règlements les plus usités chez les moines de tous les pays.

« Le plus grand événement de l'histoire moderne, dit Teufelsdrœckh, c'est l'idée qui vint à Georges Fox de se faire un habit complet de cuir. Cet homme, le premier des Quakers, et cordonnier de son état, était un de ceux-là à qui, sous une forme plus ou moins pure, la divine idée de l'univers daigne se manifester, brillant sur leur âme, au travers de toutes les enveloppes de l'ignorance et de la déchéance terrestre, en une inexprimable majesté, en une inexprimable beauté; un de ceux-là donc que l'on considère justement comme des prophètes, comme des possédés de Dieu... » Que de circonlocutions solennelles, que de fracas, que d'emphatiques abstractions pour exprimer une vérité que les Evangélistes annoncèrent si simplement : *Ecce nos reliquimus omnia et secuti sumus te.* Voici, Seigneur, que nous avons tout laissé pour vous suivre. Le fameux vêtement de cuir de Georges Fox symbolise la réduction, à un strict minimum des soins qu'exige notre corps. L'âme ainsi libérée, ou peu s'en faut, d'un service odieux, peut vaquer en paix à ses occupations propres, qui sont la méditation, l'examen de conscience, la contemplation et la prière. Mais saint François d'Assise avait procédé plus radicalement, et plus héroïquement aussi, que Georges Fox, il s'était présenté nu devant son père.

Digitized by Google

Se dépouiller de ses vêtements, ou de ce qu'il y a de superflu dans ses vêtements n'est qu'une préparation à un dépouillement d'un ordre supérieur qui s'appelle le renoncement à soi-même, renoncement qui est l'alpha et l'oméga de toute vie religieuse un tant soit peu élevée : c'est l'œuvre capitale à laquelle s'appliquent incessamment moines, moniales et simples chrétiens. « Si quelqu'un veut être mon disciple, a dit le divin Maître, qu'il se renonce à soi-même, qu'il prenne sa croix et me suive ! » Sur le ton d'un inventeur qui vient prendre son brevet, devant un jury compétent, Carlyle s'écrie : « Je m'éveillai à un nouveau ciel et à une nouvelle terre. L'acte moral préliminaire qui importait tout d'abord, l'annihilation de soi-même (Selbst-Tœdtung) s'était heureusement accompli, et les yeux de mon esprit étaient à présent dessillés, et ses mains déliées ».

La pratique de la pauvreté et le renoncement à sa volonté propre conduisent logiquement une âme dans les régions surhumaines de la contemplation. C'est ce qui arrive, je ne dis pas, cette fois, pour Carlyle, mais pour Teufelsdrœckh ; il connaît une fois, au moins, les joies inexprimables de l'extase.

« Un silence de mort, écrit-il ; car c'est précisément sous les latitudes arctiques que minuit est empoignant ; rien que les falaises de granit aux teintes de pourpre, et le paisible murmure de l'océan polaire soulevé par une ondulation lente, sur lequel dans l'extrême nord pend le large soleil bas et paresseux, comme si, lui aussi, il allait s'assoupir. Pourtant, sa couche de nuages est ouvrée d'écarlate et de drap d'or ; pourtant, sa lumière ruisselle sur le miroir des eaux, comme un pilier de feu qui vacille, descendant vers l'abîme et disparaissant sous mes pieds. En de tels moments, la solitude est sans prix ; qui donc voudrait parler ou être vu, lorsque derrière lui s'étendent toute l'Europe et toute l'Afrique profondément endormies, excepté les veilleurs de nuit, et que devant lui s'ouvrent la silencieuse immensité, et le palais de l'Eternel, dont le porche a notre soleil pour lampe ? »

Cette page est admirable et aussi belle peut-être que les

Digitized by Google

plus célèbres descriptions de Chateaubriand. Je ne sais, toutefois, si à ce magnifique soleil de minuit, il ne faut pas préférer la petite ligne, simple, nette et d'un dramatique saisissant, dans laquelle Pascal exprime en face du ciel étoilé, son admiration mêlée de terreur. « Le silence éternel de ces espaces infinis m'effraie. » Outre que Teufelsdrœckh déploie un grand appareil littéraire, il s'attache, en somme, aux seuls effets pittoresques et à une notion assez grossière de l'infini. Par l'intensité, l'acuité et la profondeur du sentiment, par la grandeur et la précision de l'idée, par l'absence de recherche dans l'attitude, par la sincérité de l'accent, Pascal l'emporte sur Carlyle. La contemplation de Carlyle à la fois panthéiste et romantique a pour objet unique la matière; elle lui cache, plutôt qu'elle ne lui montre, le vrai Dieu, elle ne favorise pas les ascensions morales.

Carlyle se trompe sur la contemplation, mais cette justice doit lui être rendue que pour développer en lui, le goût de la vie spirituelle, il emploie consciencieusement les moyens, si j'ose dire, extérieurs qui s'offrent à lui. C'est ainsi qu'il préconise éloquemment le SILENCE et la SOLITUDE : « Le silence est l'élément dans lequel toutes les grandes choses se forment et s'assemblent pour en surgir, enfin, achevées et majestueuses, au grand jour de la vie qu'elles sont appelées à régir... Dans tes humbles perplexités, sache seulement retenir ta langue... Les abeilles ne travaillent que dans les ténèbres; la pensée ne travaille que dans le silence : et la vertu ne travaille que dans le secret. Que ta main gauche ne sache point ce que fait ta main droite. Ne bavarde pas avec ton cœur; fût-ce avec lui, ne babille pas de ce que tout le monde connaît. »

Contemplatif, et par surcroît admirateur de la pauvreté et du silence, Carlyle est encore un mystique, un dangereux mystique, nous allons le voir tout à l'heure, et un ascète, un étrange ascète, il faut bien le reconnaître, mais, en ces temps utilitaristes, où la lutte pour les jouissances grossières remplit presque toutes les vies humaines, il est bon

Digitized by Google

d'entendre la glorification de la douleur : « Le connais-tu, ce *culte de la douleur?* Son temple, fondé il y a près de dix-huit cents ans, est... l'abri de dolentes créatures... Ose y pénétrer. Dans une crypte... tu trouveras l'autel encore debout, et sa lampe sacrée brûlant perpétuellement ».

Et Carlyle poursuit, avec une logique courageuse, l'énoncé de tous les principes qui font vivre les hommes. Il chante les bienfaits de la foi, en prophète inspiré, et sans écrire une seule fois le mot de droit, il dit les beautés du devoir qu'il appelle un guide, un messager divin. Que voilà un Anglais, bien différent de l'Anglais classique périodiquement loué par les parlementaires, les économistes et les admirateurs fanatiques du progrès. L'opinion française est si mal renseignée sur les choses d'Outre-Manche que parler de l'Angleterre, c'est faire naître dans les esprits des idées de confort, d'activité commerciale, de richesse, de bien-être, d'indépendance absolue. Sans doute, toutes ces choses existent, mais elles ne représentent pas le plus beau côté de la vie anglaise, au contraire. Pour quiconque se défie des vaines apparences et désire remonter jusqu'aux véritables causes, l'Angleterre doit tous ses succès politiques et coloniaux à la force de ses traditions morales et religieuses et à sa persévérante curiosité pour les problèmes théologiques. L'Eglise d'Angleterre se glorifiait naguère, et non sans raison, premièrement d'avoir fait le peuple anglais ce qu'il est, et deuxièmement de n'être, en aucune façon, débitrice de ce même peuple anglais. Gladstone, que louent volontiers les Homais de France a passé une grande partie de sa vie dans les controverses théologiques. La tradition qu'il a, en quelque sorte, incarnée pendant un demi-siècle, n'est pas absolument perdue : M. Balfour, le premier ministre actuel d'Edouard VII, a composé jadis une étude — d'ailleurs plus brillante que solide — sur les fondements de la foi.

La stupéfaction de la plupart de nos anglophiles serait bien plus grande encore, si après les doctrines religieuses proprement dites, ils daignaient étudier dans les œuvres d'un auteur aussi autorisé que Carlyle, les principes so-

Digitized by Google

ciaux et politiques sur lesquels repose la vie anglaise. Les historiens français du XIXe siècle se sont souvent trompés, en effet, et ils ont répandu parmi nous, de bien fâcheuses erreurs. Qui ne voit que le traditionnel parallèle entre la double révolution anglaise du XVIIe siècle et l'unique révolution française pèche par la base? Dès 1688, commence pour l'Angleterre une ère de prospérité, de succès et de gloire qui s'est prolongée jusqu'à nos jours. Il est évident au contraire qu'au lendemain de la grande Révolution française, notre malheureux pays entre dans une période d'histoire, qui est, au moins par comparaison, une période de déclin. Il y a un siècle, la France avait le droit de se considérer comme étant, à presque tous les points de vue, le premier peuple du monde. Aujourd'hui, elle occupe péniblement le quatrième ou le cinquième rang, dans une Europe amoindrie que menacent, paraît-il, toutes sortes de périls, péril jaune, péril américain et autres périls non encore catalogués.

Rien donc ne serait plus mesquin, ni moins patriotique, que de n'oser pas juger, puis condamner, s'il y a lieu, les principes révolutionnaires dont la France se meurt. Carlyle nous fournit justement cette occasion, car, en toute chose, il prend le contre-pied des immortels principes de 89.

Par exemple, l'idée fondamentale de la Révolution française, celle qui peut-être résume toutes les autres et qui, à coup sûr, a pénétré le plus avant dans nos mœurs, c'est l'idée d'égalité. Chacun se pique d'être indépendant, de se faire une opinion personnelle sur toutes les questions, d'obéir le moins possible, et de ne s'incliner jamais devant une supériorité sociale ou autre. On regarde le respect, l'obéissance volontaire, le sens de l'autorité comme autant de bons vieux mots un peu lourds destinés à disparaître bientôt du vocabulaire contemporain. Carlyle a horreur de cet état d'esprit. « La stupeur, dit-il, est le fondement de l'adoration ; la stupeur règne perpétuellement, indestructiblement dans l'homme ; l'homme qui ne peut pas s'étonner, qui ne sait pas habituellement s'étonner (et ado-

Digitized by Google

rer) quand il serait le président d'innombrables sociétés royales, et qu'il porterait dans sa seule tête toute la *Mécanique céleste* et toute la *Philosophie de Hégel* et l'abrégé de tous les laboratoires et de tous les observatoires avec leurs résultats, n'est qu'une paire de lunettes derrière laquelle il n'y a point d'yeux. Que sa science serve à ceux qui ont des yeux; comme cela, il peut être utile... Le mystère? tu n'en veux pas? Va-t'en te cacher avec ton stupide caquetage... Tu n'es qu'un dilettante et un pédant myope... Qui ne peut obéir, ne peut être libre, encore moins poser une règle; celui qui n'est l'inférieur de rien, ne peut être le supérieur de rien, l'égal de rien... »

L'esprit révolutionnaire a pour seconde caractéristique l'ignorance, le mépris systématique et la haine du passé. La logique jacobine crut faire table rase de tout ce qui était la vieille France, et de cette faute, grave, très grave, criminelle, irréparable peut-être, les générations contemporaines subissent les désastreuses conséquences. Malheureusement, il ne semble pas que les cruelles leçons de l'expérience aient guéri les Français de nos jours de leurs mesquins et néfastes préjugés. Ils condamnent tout leur passé, sans même prendre la peine de faire le départ dans ce passé, de ce qu'il y avait de caduc ou de malsain et de ce qui était bienfaisant, immortel, nécessaire; ils s'obstinent à glorifier un présent médiocre et triste en même temps qu'ils placent l'âge d'or dans un avenir très prochain. Carlyle a le culte du passé. « Je ne manquai pas non plus de considérer avec intérêt, villes et capitales, surtout les anciennes. Qu'il est beau de voir ainsi, comme en une vaste perspective, les temps reculés; d'avoir pour ainsi dire, une tranche vivante du passé et placée sous nos yeux! Là, dans cette vieille cité, fut déposée, il y a deux mille ans, pour ne pas dire plus, la première braise vive d'un foyer; et là, brûlant d'un éclat plus ou moins triomphal, elle a brûlé et elle brûle encore... Ah! et la braise vive du feu vital, cette braise vive, autrement mystérieuse, c'est là aussi qu'elle fut alors déposée, et, sa flamme s'émanant encore de tous les visages, doux ou haineux, continue

Digitized by Google

ou de te réchauffer ou de te brûler..... Les principaux résultats de l'activité et les découvertes de l'homme sont aériformes, mystiques et conservés par la tradition seulement... »

Ainsi donc, Carlyle se montre attaché à toutes les idées dont le simple énoncé provoque le plus violemment la colère de M. Homais et de ses électeurs, ainsi le *Sartor resartus* constitue comme le manuel du parfait réactionnaire, disons mieux, du clérical. Teufelsdrœckh hait d'une haine profonde tout ce qui fait la gloire et la joie « des temps modernes » et il laisse voir une prédilection scandaleuse pour les questions les plus purement religieuses ou théologiques.

Cependant, Carlyle n'est point clérical, c'est-à-dire catholique; il l'est si peu, qu'il trouve moyen de renchérir sur la haine que Voltaire et ses disciples ont vouée à l'Eglise. Ceux-ci n'ont qu'une pensée, écraser le catholicisme; ils ne songent pas un seul instant à le remplacer, omission qui est, aux yeux de Carlyle, une sorte de crime, et plus qu'un crime, une faute. Tout en déclarant que l'Eglise catholique est morte, et bien morte et canoniquement ensevelie, l'auteur de *Sartor resartus* craint qu'elle ne ressuscite, en quoi il fait preuve d'une clairvoyance supérieure à celle des voltairiens. L'âme humaine, en effet, est si profondément religieuse qu'elle ne saurait se nourrir longtemps des pauvres négations du dix-huitième siècle. Carlyle lui offre des affirmations religieuses et morales qu'il a empruntées à l'Eglise et qu'il a cru démarquer, laïciser et subordonner au panthéisme. Il se persuade alors que c'en est bien fini de l'Eglise et qu'il a enfin parachevé l'œuvre de Voltaire : « La tâche qui te fut marquée, Monsieur de Voltaire, semble finie, dit-il. Importante ou non, tu as suffisamment démontré cette proposition que le mythe de la religion chrétienne n'est plus pour les hommes du dix-huitième siècle, ce qu'il était pour ceux du huitième. Hélas, il n'a pas fallu moins de tes trente-six in-quarto, et des trente-six mille autres in-quarto, in-folio, feuilles volantes ou rames de papier, imprimés avant et depuis,

Digitized by Google

sur le même sujet, pour nous convaincre de si peu de chose !... » Ailleurs, Carlyle oppose à son Eglise transcendantale et mystique, « la pire Eglise, une Eglise devenue muette de vieillesse ou qui marmotte seulement les mots du délire précédant la dissolution... Comme un vrai prêtre, un interprète du sacré est le plus grand de tous les hommes, ainsi un prêtre du mensonge en est le plus vil, et il est hors de doute que ses costumes canoniques, fussent-ils tiares papales, lui seront un jour arrachés afin de servir à faire des bandages pour les blessures du genre humain. »

Par ses intempestives et violentes déclamations, Carlyle se range lui-même parmi les sectaires les plus intransigeants. Solidaire du voltairianisme auquel il ne reproche que son insuffisance, disciple de Kant, lequel s'est contenté de moderniser l'œuvre de Luther, il dépense toute son énergie au service de ce cosmopolitisme intellectuel qui règne officiellement en Allemagne, en Angleterre et en France et qui a pour caractéristique, pour trait d'union entre ses adeptes et pour raison d'être principale, sinon unique, la haine de l'Eglise.

Réalisera-t-il tous les articles du programme qu'il s'est imposé à lui-même par l'organe de ses penseurs? Nous savons bien que non, nous qui avons lu les paroles du Maître, du seul Maître infaillible, et digne de porter ce beau nom. Contre l'Eglise catholique, l'orgueil humain ne prévaudra jamais.

Mais même indépendamment des lumières surnaturelles que donne la foi, on peut aisément se rendre compte des raisons décisives pour lesquelles les projets de Carlyle et de ses amis sont condamnés à un échec certain. Quand on hait à ce point l'Eglise, on doit avoir la pudeur de ne pas copier servilement ses principes fondamentaux, ses institutions, sa méthode de direction spirituelle. Tous ces profonds penseurs pourraient bien rééditer l'histoire de Gribouille, lequel se jetait dans l'eau pour ne pas se mouiller. Pour mieux étouffer le catholicisme, ils s'acharnent à créer un nouveau catholicisme, sans le secours de Pierre,

Digitized by Google

et contre Pierre. Pauvres architectes d'une nouvelle Babel!

La façon dont ils procèdent, du reste, montre aussi clairement que possible leur incompétence et leur inexpérience. Carlyle se persuade — on ne voit pas bien pour quels motifs — que la société moderne si utilitaire, si grossièrement utilitaire, se convertira prochainement à une sorte d'idéalisme transcendant et mystique. Que dis-je? elle s'est convertie, elle se tisse des vêtements nouveaux; en d'autres termes, elle est en train de créer une Eglise nouvelle. Carlyle-Teufelsdrœckh, en sa qualité de philosophe des habits, raisonne un peu trop souvent comme un tailleur. Que ne scrutait-il le sens profond de certaines métaphores que lui fournissaient les autres corps d'état, et en particulier, les boulangers? De même que la pâte sans levain ne saurait devenir le bon pain qui nourrit les hommes, de même la société sans l'élément que lui apporte la religion, ne peut que demeurer amorphe ou tomber en décomposition.

Non, il n'y a pas lieu de craindre que l'idéalisme carlylien ne nuise sérieusement à l'Eglise. Qui sait même si la parole pseudo-catholique de Teufelsdrœckh, tombant dans des âmes françaises, n'est pas de nature à produire des résultats diamétralement contraires à ceux qu'attendait l'auteur. On a vu d'étranges choses, en ce pays de France, durant les dernières années du dix-neuvième siècle. Taine a préparé la conversion au catholicisme de M. Paul Bourget et de M. Brunetière, comme la malsaine religiosité de Renan a favorisé la naissance du mouvement néo-chrétien. J'incline à penser que l'intime protestantisme de Carlyle-Teufelsdrœckh laissera indifférents la plupart des compatriotes de Bossuet et de Voltaire. Mais l'idéalisme, le mysticisme, le culte de l'autorité de la tradition et du passé qui constituent le fond de *Sartor resartus* éveilleront peut-être dans les âmes françaises, le catholicisme endormi. Les éditeurs, traducteurs, commentateurs et disciples de Carlyle avaient-ils prévu cette conséquence assez probable de leur propagande?

Digitized by Google

Au point de vue proprement politique, le *Sartor resartus* apporte, ce me semble, un argument nouveau aux prophètes de tous ordres, si nombreux de nos jours, qui annoncent l'universel triomphe de l'Allemagne. Carlyle, un des plus brillants sinon le plus brillant penseur dont se glorifie l'Angleterre du dix-neuvième siècle, Carlyle se proclame le très humble disciple de l'Allemagne. « L'Allemagne, l'érudite, l'infatigable, la transcendante Allemagne vient à notre aide. C'est après tout une bénédiction que dans ces temps confus, il existe un pays où la pensée abstraite trouve encore un asile, que lorsque le frénétique charivari des émancipations catholiques, et des bourgs pourris et des émeutes de Paris assourdit toute oreille française et anglaise, l'Allemand puisse se tenir en paix dans sa scientifique tour d'observation et puisse aux multitudes forcenées d'ici et d'ailleurs, lancer solennellement d'heure en heure : « *Apprenez bonnes gens et tenez vous dit que :*..... Peut-être est-ce une preuve du piètre état où languit chez nous autres, Anglais, la notion pure, spécialement la pure notion morale... ce fait de publier ici pour la première fois, en notre langue, je ne dis pas une philosophie des habits, mais la constatation qu'une telle philosophie nous manque... »

De cet aveu d'infériorité certains intellectuels logiciens ne manqueraient pas de tirer des conclusions très pessimistes pour l'avenir de l'Angleterre. « Elle se reconnaît vassale de l'Allemagne sur le terrain des idées ; donc elle sera vaincue, avant longtemps, sur le terrain commercial et militaire. »

Il est très difficile de se prononcer sur la valeur exacte de ces raisonnements prophétiques. Après avoir vaincu la Grèce savante, Rome devint, à son tour, le centre de la vie artistique et intellectuelle dans le monde : on sait comment cette suprématie la protégea contre l'invasion des barbares. La Russie contemporaine, qui occupe un rang inférieur dans le classement scientifique des peuples, semble, de l'aveu de tous, être destinée à un grand avenir. La supériorité scientifique de l'Allemagne n'a donc pas la signification

Digitized by Google

absolue que certains intellectuels seraient tentés de lui attribuer. On peut admettre, toutefois, qu'étant donnée la situation actuelle de l'Europe, la sujétion constante de la pensée anglaise à la pensée allemande constitue un danger sérieux pour nos voisins d'outre-Manche.

Le moment n'est pas venu, et il ne viendra peut-être jamais, d'assigner une place définitive au *Sartor resartus* dans l'histoire générale de la littérature moderne. Carlyle n'est pas un créateur au sens le plus complet, et le plus élevé de ce mot; c'est un vulgarisateur remarquable, un poète-prêcheur et un orateur satirique doué d'une verve puissante. Il subira le sort de tous les lieutenants intelligents et heureux qui ont compris et exécuté les ordres d'un grand capitaine; sa gloire disparaîtra dans celle de Gœthe. Mais comme pour l'instant, le règne intellectuel de Gœthe se raffermit et s'étend, Carlyle participe dans une certaine mesure, au prodigieux triomphe de son maître.

La popularité dont il jouit, à cette heure, non seulement en Angleterre, mais en France, durera-t-elle encore longtemps? Ce n'est pas vraisemblable. L'art, en effet, ne supplée jamais chez Carlyle, à l'absence d'originalité. Il a de l'éloquence, de la verve, de l'esprit ou plutôt de l'humour, il est poète à ses heures, il excelle à tempérer la hardiesse allemande par le bon sens anglo-saxon; bref, il s'élève parfois à de grandes hauteurs (1). Mais il manque absolument de mesure, de distinction et de goût et il se

(1) ... A propos de la mort par exemple : ... « J'ai dressé ma tente sous un cyprès ; la tombe est maintenant mon inexpugnable forteresse ; à sa porte, je considère d'un œil tranquille, les armements hostiles, et les maux et les pénalités de la vie tyrannique, et j'écoute avec un silencieux sourire, ses menaces les plus bruyantes. O vous, les aimés, qui dormez déjà dans la silencieuse couche du repos, vous que je n'ai pu, ici-bas, que pleurer sans remède; et vous qui, dispersés par l'espace, peinez encore solitaires, dans le désert peuplé de monstres, teignant de votre sang, le sol pierreux, encore un peu de temps et nous nous retrouverons tous là, et le sein de notre mère nous abritera tous; et le harnais de l'oppression et le fouet de feu du chagrin, et tous les baillis de géhenne qui patrouillent et habitent dans le temps toujours agité, ne pourront plus nous tourmenter désormais. »

Digitized by Google

complaît le plus souvent dans un verbiage puéril et grotesque. On pourrait appliquer au *Sartor resartus* tout entier ce que Carlyle lui-même dit de la correspondance de l'un de ses héros. « Le conseiller aulique Heuschreche, dans une lettre interminable, où abondent les compliments, les cancans politiques de Weissnichtwo, les dîners de Weissnichtwo, les propos de table, et autres éphémères trivialités, nous rappelle enfin ceci que nous savions parfaitement déjà : quoi qu'il en soit des métaphysiques et autres abstraites sciences, ayant leur origine dans la tête seule, ceci ne saurait empêcher qu'une philosophie de la vie comme celle des habits en prétend être une, qui a son origine aussi dans le cœur, ne peut atteindre sa pleine signification tant que le cœur lui-même n'est pas connu. »

En réalisant approximativement cet idéal philosophico-littéraire, Carlyle a conquis une belle place dans l'histoire des idées modernes mais il n'a pas fait oublier et il n'a pas égalé — certes ! — nos grands maîtres classiques du dix-septième siècle.

Abbé DELFOUR.

Digitized by Google

L'AVENIR

DE

NOTRE DÉMOCRATIE ÉGALITAIRE

D'APRÈS LA CHINE

Le *Journal* a publié, récemment et à quelques numéros d'intervalle, deux appréciations bien différentes sur le point de vue auquel il faut envisager la civilisation chinoise; voici la première :

Comme le dit M. Maurice Jametel dans la « Revue suisse », « bien avant la formation des Etats qui constituent notre Europe moderne, la nation chinoise était déjà faite et possédait une organisation sociale infiniment supérieure à celle des nombreuses tribus au milieu desquelles elle vivait ».

En tout cas, cette organisation pourvoit réellement aux besoins d'un peuple à peu près policé et d'une grande densité de population. Le monde physique, comme celui des idées, finit absolument, pour eux, aux limites qu'ils connaissent, ils ne nous envient ni notre empire sur la matière, fruit des sciences exactes, ni le domaine infini que notre pensée libre et spéculative fouille et parcourt incessamment : « Ignoti nulla cupido ». Nous courons, ils sont arrêtés. Ont-ils marché autrefois, eux aussi, du moins dans la carrière sociale ? Et leur course ne s'est-elle arrêtée que lorsqu'ils ont touché à un terme que nous croyons ne pas

Digitized by Google

exister parce que nous ne l'entrevoyons pas? Les doctrines socialistes, anarchistes, collectivistes et autres du même genre pourraient bien expliquer la Chine d'aujourd'hui. Sa constitution sociale qui a tant de points communs avec leur idéal, serait-elle le précipice où doivent finir par aboutir toutes les civilisations? Le passé comme l'avenir a ses mystères.

Et voilà l'opinion du second :

Nous avons cru et croyons encore peut-être que l'esclavage courbait les hommes d'Extrême-Orient, et nous pensons que les hommes libres d'Occident se doivent à eux-mêmes d'apporter un remède à ces souffrances.

Hé bien ! nous faisons fausse route. Le Chinois jouit chez lui de la liberté la plus complète; rien ne gêne ses mouvements, allégé qu'il est de la crainte des lois et règlements administratifs qui nous enserrent, car le système de gouvernement chinois est au fond essentiellement patriarchal. Le peuple est libre.

Le mérite personnel est tout aussi bien et mieux peut-être que dans les sociétés modernisées considéré comme le consciencieux et infaillible moyen d'arriver aux honneurs. Il n'y a pas, en Chine, de noblesse héréditaire. Riches et pauvres ont le droit d'aspirer au pouvoir. Tous peuvent avoir la fierté de se présenter aux concours sans craindre la chicane et jamais on n'a vu certaines classes de citoyens confisquer à perpétuité, au détriment des autres, des prérogatives dont elles sont momentanément investies.

Les Chinois, d'ailleurs, n'étant pas esclaves, ne connaissent pas le travail servile. Les professions libérales et les professions manuelles sont vues sous le même angle égalitaire. Le cultivateur est estimé comme le médecin ou comme l'artiste. Le lettré seul a une situation plus élevée. Et ces libertés datent de longs siècles, tandis qu'en Occident il n'a fallu rien moins qu'une tardive révolution pour en conquérir quelques-unes.

L'un et l'autre de ces deux écrivains sont d'accord pour reconnaître à la Chine le type de la démocratie la plus avancée et la plus complète.

Elle l'est, en effet, dans le sens que nous donnons à ce mot, c'est-à-dire celui d'égalité et d'omnipotence de l'Etat assurant cette égalité.

M. Giquel, l'officier de marine français qui a créé

Digitized by Google

l'arsenal de Fou-Tchéou et qui avait gagné la confiance des Chinois en combattant les rebelles Taï-pings, sous les ordres de Tso-Tung-Tang, m'a répété souvent qu'il n'avait jamais rencontré en Chine une installation luxueuse décelant l'opulence. Pourtant, pendant ses campagnes avec l'armée chinoise, il avait parcouru les régions les plus riches de la Chine, ces terres d'alluvion formant le bassin du bas Yang-Tzé qui nourrissaient une population de plus de trois cents habitants par kilomètre carré, avant que les neuf dixièmes n'en eussent été massacrés par les Taï-pings, qui ont ainsi détruit de trente à quarante millions de vies humaines.

Il doit exister en Chine quelque antique loi somptuaire réglant la forme des habitations, car elles sont toutes semblables. Elles se composent uniformément de trois pavillons entourant une cour. Le toit, qui se relève aux angles d'une façon caractéristique, repose sur des piliers de bois et non pas sur les murs, ce qui a fait dire que la maison chinoise était une tente perfectionnée. Il y a quelquefois plusieurs cours les unes derrière les autres. Trois des côtés de la maison sont formés par des parois de maçonnerie sans aucune ouverture. Le quatrième, celui qui donne sur la cour, est fermé par un treillage en bois recouvert de papier épais, mais transparent, et élevé sur un petit mur à hauteur d'appui; une porte unique, au centre, donne accès dans une première pièce, sorte de vestibule, séparé, à droite et à gauche, toujours par des cloisons de papier, des deux pièces dans lesquelles on se tient. Au fond de chacune se trouve un divan qui sert souvent de lit, au milieu duquel est placé pendant le jour une table basse de façon à séparer les deux personnes assises sur le divan. Le long des deux autres côtés une série de chaises ou de fauteuils également divisés, deux par deux, par de petites tables carrées, sur lesquelles on dépose la pipe et la tasse de thé. De jardins d'agrément, M. Giquel n'en avait pas vu un seul attenant à une maison particulière, comme il y en a tant au Japon. Les établissements publics, les temples, où on loue des chambres pour un temps plus ou moins long, sont les seuls

Digitized by Google

endroits où puisse se donner carrière le goût chinois en fait de jardins et de constructions fantaisistes.

Ce qui montre bien que cette absence de demeures somptueuses n'est pas le résultat du caractère naturel et individuel de la race, c'est qu'aussitôt que le Chinois, établi dans des pays placés sous la domination européenne, comme les Détroits, la Cochinchine, Hong-Kong ou Batavia, y a fait fortune, il se hâte de s'offrir le luxe d'une belle résidence qu'il fait exécuter purement dans le goût chinois. Ainsi, il y a trente ans, il n'existait en Chine rien de comparable aux jardins du riche trafiquant Chinois Wan-pou à Singapoure. La mission nivellatrice des mandarins ne l'aurait pas permis. Ceux-ci, toujours exposés eux-mêmes aux exactions de leurs supérieurs, sont aussi obligés de paraître pauvres, et Li-Hong-Chang, qui a laissé une fortune évaluée au moins à trente ou quarante millions, la plus considérable qu'aucun Chinois ait jamais possédée, habitait un taudis qui est resté légendaire parmi tous ceux qui ont été reçus par le fameux vice-roi.

Les auteurs des deux articles que nous venons de citer, après avoir été d'accord pour reconnaître l'état démocratique de la Chine, constatent également l'un et l'autre que la France suit, depuis la Révolution, une voie qui doit la conduire à un état semblable à celui de la Chine.

Seulement le premier considère que cette route est celle de la décadence, et le second estime, au contraire, que la Révolution, « qui nous a enfin dotés d'un régime dont la Chine jouit depuis longtemps », a été un progrès.

Cette profonde divergence de jugement d'un fait reconnu par les deux observateurs indique une grande différence d'appréciation de la question sociale telle que l'étude s'en impose à tout esprit préoccupé de l'avenir de notre race, et qui cherche à asseoir son opinion, non sur les conclusions de raisonnements en l'air, mais sur les leçons de l'histoire et l'étude scientifique de la question, appuyée sur des faits et sur l'expérience. Car la méthode expérimentale est la seule digne de guider des gens sérieux.

Digitized by Google

Devons-nous nous féliciter de devenir semblables à la Chine ?

Sans doute poser la question est presque la résoudre, et il est difficile de soutenir que l'humanité n'est pas plus avancée sur la route du progrès en Europe qu'en Chine, même pour quelqu'un qui identifie la liberté avec l'égalité, comme les nègres l'identifient, eux, avec le droit de vivre sans travailler; à moins pourtant qu'on ne fasse consister uniquement le progrès dans cette poursuite de l'égalité. Et il ne faut pas se dissimuler que beaucoup sont de cet avis.

Nombreux sont ceux dont Paul Bourget a dit dans l'*Etape :*

> Que la « nuée » de la justice égarait leur esprit, quelque muni qu'il fût de toutes les méthodes positives. Elle les conduit, ajoute-t-il, comme elle a conduit et conduira toutes les victimes de la folie égalitaire, meurtrière à la vie sous toutes les formes, principe d'abaissement universel des mœurs, de dégradation dans les intelligences et, tôt ou tard, de sanglants désordres dans les actes.

Ne croirait-on pas qu'il a en vue la société chinoise en traçant ce tableau de l'avenir que nous réserve notre manie égalitaire.

Nous qui faisons consister le progrès d'abord dans l'accroissement de la fortune matérielle et intellectuelle de l'humanité, et, mais seulement après, dans la répartition la plus égale possible de l'une et de l'autre entre tous les hommes, nous estimons que cette égale répartition du fonds existant ne doit être poursuivie, malgré toute l'importance que nous lui attachons, qu'autant qu'elle ne s'oppose pas à la formation du fonds lui-même.

Nous estimons qu'il ne faut répartir entre chacun les richesses intellectuelles et matérielles, ou, pour abréger, les richesses tout court, que dans la mesure où cette répartition égalitaire ne stérilise pas le germe d'où doivent en naître de nouvelles et n'empêche pas leur formation à venir.

Digitized by Google

Or, l'étude approfondie de la Chine et de ses institutions démontre que, chez ce peuple, la prédominance donnée à l'égale répartition des richesses entre tous, pour arriver, jadis, à l'établissement, et, aujourd'hui, au maintien de l'égalité parmi les hommes, y a tari les sources d'où pourrait naître toute richesse nouvelle.

M. Marcel Monnier a fait le tableau de cette Chine épuisée et dont l'humanité n'a plus rien à attendre :

La Chine, qu'elle change ou non de maître, vivra encore de longs jours. Cahotée dans son ornière en vertu de la vitesse acquise, elle durera par cela même qu'elle a longtemps duré et que toutes les molécules de ce grand corps ont acquis, avec l'âge, la résistance du cristal. Mais elle subsiste inerte, repliée sur elle-même, sans répandre autour d'elle ni lumière ni chaleur. Elle a accompli son évolution. Pourquoi donc échapperait-elle seule à la loi universelle de l'essor sublime suivi de l'irrémédiable déclin, à la loi qui régit les individus, les races, les mondes ?

Les astronomes nous parlent de certaines étoiles « qui éprouvent dans leur couleur et dans leur clarté des variations remarquables ; d'autres encore qui, après avoir répandu une vive lumière, ont soudain disparu. Ces astres, devenus invisibles, sont cependant à la même place où ils furent observés, puisqu'ils n'en ont point changé durant leur apparition. Il existe donc dans les espaces célestes des corps obscurs aussi considérables et peut-être en aussi grand nombre que les étoiles (1). » Ils n'émettent plus un rayon, ils gravitent, sans chaleur, sans lumière ; et cependant, qui oserait affirmer que ces soleils glacés sont des soleils morts ? Qui sait si la vie, une vie étrange, inconcevable pour nous, ne se perpétue point dans leurs ténèbres, comme elle persiste dans les abîmes sous les neiges des pôles et jusque dans les noires profondeurs des mers ?...

Au firmament des nations, la Chine c'est l'étoile éteinte, l'astre obscur.

On objectera sans doute que l'immobilité de la Chine peut ne pas découler de ce qu'elle a réalisé l'idéal égali-

(1) LAPLACE : *Système de la Nature.*

Digitized by Google

taire vers lequel nous pousse à notre tour un mouvement peut-être irrésistible.

C'est soutenable; mais le fait certain c'est que la Chine, qui est une démocratie églitaire, est non seulement incapable, mais ennemie de tout progrès.

Il ne faut pas se laisser tromper sur l'organisation de la société chinoise, par la présence des princes Chin ou autres dans les conseils du gouvernement de Pékin. Tous ces princes qui gravitent autour de l'Empereur ne sont pas Chinois. Ils sont, comme lui, Tartares mandchous et appartiennent à cette race aristocratiquement organisée pour laquelle la démocratie visqueuse des Chinois a été une proie facile. Elle gouverne, ou mieux, exploite le pays depuis deux cent cinquante ans, démontrant une fois de plus la supériorité d'un peuple hiérarchisé sur celui qui reste émietté et croit même trouver un progrès dans cet émiettement. Les chefs tartares-mandchous touchent de gros revenus, et les simples soldats, formant les troupes des bannières campées à Pékin et dans quelques provinces, reçoivent des rations de riz et une petite solde. C'est le tribut payé aux vainqueurs par la démocratie vaincue.

Ceux qui voient dans l'existence d'une démocratie égalitaire en Chine la cause de son infériorité, je dirai même de sa décadence, n'en déplaise à l'admirateur de son régime égalitaire, trouvent un argument favorable à leur opinion dans l'issue du choc qui a eu lieu entre la démocratie chinoise et cet aristocratique et militaire Japon, hier encore tout féodal, avec ses Samouraïs, ses Daïmios, sa haute et sa petite noblesse et toute la hiérarchie qui s'en suivait.

Lisez le parallèle, qu'a fait entre les deux peuples, Paul Adam, dans le *Journal :*

Ainsi, cette brusque éclosion de la Chine réelle que nous révèlent les Jean Hess et les Charles Saglio, change nos avis anciens. Des problèmes singuliers se posent. Celui-ci : Depuis longtemps nous lisons, étonnés, dans les récits de voyage, le passage relatif au stoïcisme du condamné qui se rend vers le lieu du supplice, par les rues asiatiques, en disant un adieu pai-

Digitized by Google

sible devant chaque ami attiré sur le seuil des maisons. Nous prêtions à ces fatalistes orientaux un mépris extrême de la mort, puisqu'il a fallu que leur législation inventât d'horribles supplices afin de rendre efficace la peine capitale, peu redoutée si elle retranchait seulement la vie. Cela surprenait d'autant mieux que le bouddhiste n'attend pas, au delà du tombeau, l'accueil des musiques angéliques chrétiennes, ni le sourire et les voluptés des houris musulmanes. Rien que le sombre et tranquille Nirvâna, le retour de la personnalité à l'âme universelle qui la consomme et l'éparpille dans l'immense, dans l'infini de la création. Certes, un courage unique pouvait être attribué à ces impassibles. En effet, ils plient proprement leurs tuniques non loin du billot afin que leur sang ne la tache point et qu'elle puisse servir après eux. Or, assemblés en bataillons et en régiments, ces stoïques s'enfuient trop vite. Quelques Japonais, quelques Aryens mettent en déroute des milliers de Chinois. Jusqu'à présent, on avait cru que l'infériorité de l'armement excusait cette déchéance de leur bravoure. Peut-être le diabolisme des canons tonnants et des feux de salves à répétition épouvantait-il leurs naïvetés superstitieuses. Aux forts de Takou, maniant eux-mêmes des canons formidables, derrière des remparts bétonnés et sous des coupoles protectrices, ayant repéré leur tir selon les meilleures leçons des manuels d'artillerie, ils cèdent le terrain de même. Ces redoutes construites à l'européenne sont emportées d'assaut par quelques marins, après avoir été ingénieusement bombardées par les médiocres bouches à feu des canonnières. Et quand les alliés sautent dans les retranchements, il n'y reste personne.

Tien-Tsin et Pékin sont enlevés ensuite, non sans quelque peine, assurément, mais toutefois sans que l'on coure de gros risques. Le convoi de la colonne expéditionnaire arrive dépourvu de protection jusqu'à la ville impériale. Un petit peloton de flanqueurs tient en respect les multitudes en armes des Boxers qui s'écartent. Comment expliquer cette contradiction entre le mépris de la mort, habituel à tout condamné, et cette lâcheté générale des mêmes hommes convoqués en troupes nationales, animés par un sentiment très vif de leur suprématie morale, intellectuelle, historique? Cela ressemble-t-il au phénomène parisien du théâtre, où mille individus spirituels, chacun, deviennent soudain d'intellectualité triviale par le fait de leur réunion? Voici les Japonais, portant, comme leurs voisins, les

Digitized by Google

yeux bridés, les pommettes saillantes, et qui, depuis des siècles, adoptèrent, avec le bouddhisme, importation chinoise, les mœurs de ses prédicateurs. Les guerriers du Nippon montrent un courage magnifique. Leurs képis jaunes marquent partout le succès des charges à la baïonnette, par devant les soldats aryens qui les suivent. Tout plie sous le choc de leur élan. A eux revient le gloire de l'expédition. Ils représentent la fougue et l'héroïsme, la science aussi des combinaisons tactiques. Et l'on pense aux Samouraïs des images étranges, que nous appliquâmes naguère sur nos murs. On revoit ces braves, hérissés de moustaches en fils de fer, et brandissant deux sabres, avec des rictus de tigres fous. Elle était donc véridique la légende du kakémono. Bardés de carapces identiques à celles des langoustes, effroyablement travestis par des masques de laque et de bronze, les pieds nus crispés autour des courroies nouant leurs sandales, ils combattent l'invisible chimère envolée d'un Fusyama délicieux et rose qu'on aperçoit à travers les branches du pêcher fleuri. Ces furibonds et ces hirsutes, noble chevalerie de qui notre grand Jose-Maria de Heredia décrivit le blason en un sonnet immortel, ne mentent point, eux, aux prédictions de leurs artistes. Leurs visages de chats féroces ont réellement soufflé l'épouvante à la face du dragon chinois.

Quelle différence morale entre deux races voisines, adaptées à la même religion, toutes deux vieilles et expertes dans les arts, dans l'agriculture, toutes deux parentes selon les caractères physiques de leurs corps. L'une embrasse toute la nouveauté de l'Occident. Les fils du téléphone percent les cloisons en papier de ses maisonnettes à coulisses. Les cheminées d'usines cernent de hautes colonnes rougeâtres ses ports remplis de jonques à voiles de paillasson. Le rouge soleil de ses armoiries se lève entre les toits des gares improvisées. Le dragon soufflant la fumée, urinant du feu, rampant avec une rapidité féerique par le paysage de rizières et d'arbres à thé, est descendu des porcelaines peintes pour se réaliser en express mugissants. Le Samouraï répond du haut de la tribune parlementaire à ses vassaux élus par les fils de marchands tatoués, et qui l'interpellent sur la gestion financière du Mikado. A genoux dans leurs robes brodées d'oiseaux, les dames d'Outamaro, qui nouent par de grandes coques leurs ceintures aux nuances de fleurs, et se penchent à la façon de hautes plantes laiteuses, lisent les romans de Marcel Prévost, traduits en anglais, pendant que les servantes

Digitized by Google

terminent l'édifice de la coiffure noire. Dehors, le commis de boutique change son melon de feutre pour le képi jaune du réserviste, et empoigne le fusil de précision. Voici l'homme de Yeddo prêt à redevenir l'animal souple, et multiple, et adroit, sculpté par ses artisans dans l'ivoire des boutons, minutieusement martelé dans le bronze et le fer des ustensiles, incrusté dans le bois des coffrets à soieries, doré sur les paravents fragiles, mis en relief sur les façades des temples forestiers.

Le triomphe facile du Japon sur les Chinois, les progrès visibles que nous constatons chez les sujets du Mikado font croire faussement à une supériorité personnelle de ces insulaires sur les Célestes ; or c'est complètement inexact. Individuellement, les deux races se valent ; je ne sais même pas si, quoique inférieure sous le rapport artistique, la chinoise n'aurait pas des qualités de ténacité et d'endurance qui manquent à la japonaise. Seulement cette dernière sort à peine de l'organisation aristocratique qu'elle n'a même pas entièrement dépouillée et elle a encore, comme entité et corps constitué, toute la force et l'énergie que ce régime donne à un pays et à ses habitants. Tandis que les Chinois ont fait depuis plus de deux mille ans leur évolution vers la démocratie gluante avec l'émiettement et l'avilissement des caractères qui en résulte. C'est pour cela qu'ils ont été une proie facile pour les Mandchous, les Japonais ou tout autre conquérant qui s'est présenté. C'est pour cela que, quoi qu'à l'autre bout du monde, l'Europe est sûre d'avoir le dessus avec un effort relativement faible.

Mais c'est aussi, malheureusement, en vertu de la même loi qui a déjà asservi la Grèce au Sénat romain, puis les Romains eux-mêmes, devenus une démocratie, aux barbares organisés aristocratiquement, que la France, si chacun des Français y trouve son compte, a vu cependant sa situation, en temps qu'Etat en Europe, diminuée depuis que, brisant ses cadres aristocratiques, datant de la conquête germanique, elle a adopté la démocratie latine. Du premier rang elle est tombée, en un siècle, au quatrième, dépassée par l'Angleterre, l'Allemagne, la Russie, qui ont conservé leur régime aristocratique.

Digitized by Google

M. Henri Bidou écrivait aussi le 30 mars dans le *Journal des Débats :*

La ressemblance est frappante entre les Samouraïs schintoïstes et les Chevaliers chrétiens. Aux uns et aux autres l'épée a communiqué de pareilles vertus et le culte de l'honneur. La lame de Hauteclaire ou Escalibor pourrait porter quelque devise pareille au vieux proverbe nippon : « Le sabre est l'âme du Samouraï. »

Ce n'est pas, sûrement, que la forme aristocratique héréditaire, ouverte ou fermée, telle qu'elle existe en Angleterre ou en Allemagne, soit la seule qui puisse préserver un pays de cette égalisation meurtrière de tout progrès. L'existence de classes en apparence privilégiées, en réalité mises à part pour le service de la nation, n'est certes pas nécessaire ni indispensable, quoique l'expérience et les leçons de l'histoire en montrent les avantages. Aux Etats-Unis, où tout homme blanc appartient à l'aristocratie, on est bien éloigné de comprendre l'égalité comme on l'entend en France, et le *proeminent citizen* de leurs villes et de leurs comtés sera toujours un homme riche, élevé au-dessus des autres.

Le docteur Le Bon a dit dans la *Psychologie des Foules :*

Les mots de démocratie et de socialisme correspondent en réalité à des idées et à des images tout à fait opposées dans les âmes latines et dans les âmes anglo-saxones.

Chez les Latins le mot démocratie signifie surtout effacement de la volonté et de l'initiative de l'individu devant celle de la communauté représentée par l'Etat.

C'est le système chinois.

Chez l'Anglo-Saxon, celui d'Amérique notamment, le même mot démocratie signifie au contraire développement intense de la volonté et de l'individu, effacement aussi complet que possible de l'Etat, auquel, en dehors de la police, de l'armée, et des relations diplomatiques, on ne laisse rien diriger, pas même l'instruction.

Ce ne sont pas eux qui confieraient, comme les Chinois et nous-mêmes, à l'examen et à un système pour ainsi dire

Digitized by Google

automatique, échappant aux influences et à l'appréciation personnelles, le recrutement de leurs fonctionnaires ou de leurs officiers.

En Amérique, chaque chef de service administratif est choisi par le gouverneur parmi ses amis, sous sa seule responsabilité, et ceux-ci nomment à leur tour leurs subordonnés comme ils l'entendent. Pour l'école de West-Point, leur Saint-Cyr, pas d'examens où tous les candidats peuvent concourir avec des chances égales; les députés et sénateurs de chaque Etat désignent, sans avoir à rendre compte des mobiles qui ont fixé leur choix, deux élèves qui sont admis chaque année sur cette seule présentation.

On peut presque reprocher au régime américain de donner dans ses lois trop d'importance au développement de la richesse, au détriment de son équitable distribution entre chacun.

Ils considèrent sans doute que la concentration de la fortune dans quelques mains est favorable à son accroissement. En effet plusieurs personnes qui n'ont que le nécessaire, ou un léger superflu, ne peuvent économiser le capital indispensable à en produire un nouveau. Qu'un homme au contraire dispose à lui seul d'un revenu très supérieur aux ressources de ceux qui l'entourent, il ne le dépensera pas et voilà une semence productive de nouvelles richesses dont une partie au moins pourra être partagée. Le même phénomène se répètera pourvu que l'on aie soin de conserver de la semence, c'est-à-dire de ne partager également la totalité de la fortune produite, car, si chacun a des ressources égales à celles de son voisin, il n'y aura plus de superflu et par conséquent pas de formation de capital nouveau et, partant, pas d'accroissement de richesse à partager.

C'est cet équilibre entre les deux principes qu'il faut garder. Les Chinois n'ont pas su le maintenir, nous paraissons tendre à les imiter, et, ce qui pis est, nous semblons nous en faire gloire, et croyons y trouver profit.

M. Leroy-Beaulieu, en parlant des mandarins, dit que

Digitized by Google

Cette machine administrative qui nous apparaît comme détestable, l'est surtout en ce qu'elle empêche tout progrès et ce point de vue ne touche guère les populations, habituées à la routine de leurs usages séculaires et n'ayant même plus la notion d'un changement possible. Un homme plus entreprenant que ses compatriotes veut-il introduire la moindre industrie nouvelle, la plus légère modification à l'ordre de choses existant, il attirera aussitôt sur lui l'attention des mandarins, dont il lui faudra obtenir l'assentiment en leur distribuant des pots-de-vin, en les intéressant dans les affaires, à tel point que tout bénéfice disparaîtra, qu'il devra renoncer à ses projets, ou que du moins leur exécution ne produira que des résultats insignifiants.

Le recrutement démocratique du mandarinat le rend plus nuisible encore qu'il ne serait s'il constituait une aristocratie héréditaire et fermée. Tel qu'il est, en effet, personne n'a d'intérêt à le détruire, les gens les plus intelligents s'efforcent au contraire d'y entrer ; la préparation aux examens écrème la population, attire à elle tous les esprits les mieux doués, qu'elle abrutit du reste irrémédiablement; la carrière littéraire jouit d'un prestige énorme, et le plus pauvre homme peut espérer que son fils y entrera. Elle n'excite donc nullement les haines que font naître les privilégiés d'une caste et aucun mouvement n'a de chance de se produire contre elle.

Tout ce que dit M. Leroy-Beaulieu des mandarins s'applique exactement aux politiciens de notre démocratie.

Du reste, M. Faguet, a dit depuis longtemps qu'une fois assise et maîtresse, la démocratie constituerait le gouvernement le plus stationnaire, le plus immobile et le plus conservateur dans le mauvais sens du mot.

On peut citer encore, à cet égard, le Dr Le Bon :

Si les démocraties, dit-il, page 44 de la *Psychologie des Foules*, eussent possédé le pouvoir qu'elles ont aujourd'hui, à l'époque où furent inventés les métiers mécaniques, la vapeur et les chemins de fer, la réalisation de ces inventions eût été impossible, ou ne l'eût été qu'au prix de révolutions et de massacres répétés. Il est heureux pour le progrès de la civilisation, que la puissance des foules n'ait commencé à naître que lorsque les découvertes de la science et de l'industrie étaient déjà accomplies.

Quoi qu'il en soit le peuple chinois est tout à fait satis-

Digitized by Google

fait du régime sous lequel il vit, et M. C. Bord, qui n'est pas tendre pour le mandarinat chinois dont il a eu personnellement à subir les exactions, dit cependant :

Les magistrats sont tous responsables de la bonne administration et du bonheur du peuple vis-à-vis de l'Empereur, et cette responsabilité n'est pas un vain mot. Tout magistrat qui foule le peuple au point de susciter des révoltes est sûr d'être destitué de son emploi, et parfois sévèrement puni. Ils le savent; aussi ont-ils soin de ne pousser l'avidité, commune à presque tous les fonctionnaires chinois, que jusqu'à la limite où le peuple résisterait. On peut dire, en somme, que le peuple n'est pas plus mal gouverné que bien des peuples de race blanche et que les mandarins ne sont pas une classe plus détestable et plus nuisible que les politiciens en exercice dans plus d'un pays que nous ne voulons pas nommer.

Ils gouvernent ce peuple comme il veut l'être, c'est-à-dire en veillant au maintien de l'égalité et en empêchant l'élévation de quelque personnalité que ce soit. L'impossibilité de tout progrès et la stagnation la plus absolue sont la conséquence de ce régime. Le lieutenant de vaisseau Dié dans sa conférence à la *Société de Géographie commerciale* raconte comment les chefs de village expliquent le mauvais état de leurs routes :

Nous nous gardons bien de combler les ornières des chemins car on croirait notre ville riche et nous subirions de nouveaux impôts.

Or, ces impôts frappant la richesse dès qu'elle se montre sont tolérés, même bien vus, parce qu'ils ont un caractère social nivellateur comme le sera chez nous l'impôt progressif sur le revenu. Ce dernier arrivera au même résultat et c'est pour cela que notre démocratie envieuse en a fait son grand désidératum.

Le programme radical socialiste qui vient de paraître contient, au milieu de promesses d'établissement d'un gouvernement tout à fait tyrannique, la déclaration

Qu'une réforme de l'impôt s'impose frappant de façon progressive le luxe, le surperflu de la richesse et dégrevant le travail sous toutes ses formes, à la boutique, à l'usine, aux champs.

Digitized by Google

C'est absolument le système chinois dont l'application a fait disparaître, avec le luxe et le superflu, toute la matière imposable. Le travail sous toutes ses formes devant jouir d'une immunité complète, aucune source de revenu public ne subsiste, aucun chemin n'est entretenu, l'armée est un fantôme, la poste inconnue et tout à l'avenant.

C'est ce que notre immortel La Fontaine a appelé tuer la poule aux œufs d'or.

Je voudrais envoyer en Chine les plus convaincus parmi le petit nombre de nos démocrates et anarchistes qui poursuivent avec sincérité le nivellement général.

Ils en reviendraient bien vite convertis à la nécessité des inégalités sociales et prêts à les considérer, telles qu'elles sont pratiquées dans les pays qui tiennent la tête de la civilisation, l'Angleterre, les Etats-Unis, comme la rançon inévitable qui doit sauver l'humanité des marécages, où est destinée à croupir éternellement une démocratie comme celle de la Chine, qu'ils déclarent pourtant réaliser leur idéal.

G. DE CONTENSON.

Digitized by Google

UNE ESQUISSE

DU

GÉNIE DE RABELAIS

De tous nos grands écrivains, celui qui personnifie le plus exactement le génie de notre nation, c'est assurément La Fontaine. La Fontaine, n'est-ce pas, en effet, l'ensemble parfait des qualités qui forment le patrimoine de l'esprit français ? bonhomie malicieuse, finesse souriante, observation judicieuse quoique naïve, pénétration vive et aisée, facilité de l'âme à recevoir toutes les impressions et à éprouver tous les sentiments. N'est-ce pas aussi cette culture aimable de l'intelligence, qui est propre à notre race ? cette aptitude à retenir de l'utile cela surtout qui en est agréable ? cette horreur du pédantisme, grâce à laquelle le bon sens naturel sait prévaloir sur les théories les plus séduisantes et sur les systèmes les plus raffinés, et l'esprit le plus dogmatique conserver l'instinct du ridicule et la notion de ce que l'on appelle aujourd'hui l'ironie des hommes et des choses ? Tout Français aperçoit la paille dans l'œil du voisin, ce qui revient à dire que tout Français est moraliste, chose beaucoup plus facile que d'être moral ; et si trop de nos compatriotes semblent présente-

Digitized by Google

ment avoir perdu quelque chose de leur perspicacité, si plaisante pour eux-mêmes et pour tous ceux à qui ils la faisaient goûter, la faute en est, hélas ! aux passions antisociales que prennent grand soin d'attiser chez nous nos pires ennemis.

Il faut remonter au temps des premiers trouvères pour voir la vieille tige du sol gaulois, qui a donné en La Fontaine sa plus belle floraison, pousser ses premiers brins. Cette tige, chaque siècle l'a cultivée à sa guise, et elle a ainsi, suivant les époques, pris une couleur plus sombre ou plus tendre, produit des rejetons plus délicats ou plus drus. Rabelais est un des plus vigoureux, sans être un des plus parfaits, un de ceux devant lesquels l'œil s'arrête avec le plus de complaisance, sans être toujours le plus pleinement satisfait.

Notre intention n'est point de nous livrer à une dissertation historique sur la vie de maître François, où la légende, en dépit des recherches plus ou moins consciencieuses dont elle a été l'objet, tient encore une trop grande place. Cette existence si agitée reste l'emblème de l'époque où elle s'est écoulée. Quand Rabelais vient au monde à Chinon vers 1483, la Papauté, longtemps compromise dans son unité par le grand schisme d'Occident, puis menacée dans l'intégrité de son pouvoir par le concile de Bâle, n'a pas recouvré la plénitude de son empire ; la France prétend limiter l'autorité de sa juridiction par des règles particulières de discipline. Bientôt une sorte d'impulsion spontanée précipite nos armées vers l'Italie ; leur furieuse ardeur conquiert en un instant et à plusieurs reprises des Etats qu'ensuite elles ne savent pas garder. Mais, à leur retour d'au-delà des monts, le goût de l'art antique et des lettres pénètre à leur suite dans notre pays. Les dignitaires de l'Eglise sont atteints les premiers par cette heureuse contagion ; l'Université, au contraire, se montre réfractaire, et continue de ratiociner en *Darii* et en *Baralipton;* bientôt cependant, ses nouvelles recrues vont affecter d'oublier la langue que l'on parle en France et ne s'exprimeront plus qu'en des termes latins à désinences galliques.

Digitized by Google

Les couvents qui, durant tant de siècles, étaient restés l'unique asile du savoir et les gardiens fidèles des chefs-d'œuvre du génie romain, se sont depuis soixante ans engourdis dans une torpeur qui n'a plus rien d'intellectuel. Les maux sans nombre que causait la guerre de Cent Ans ont cessé avec elle, et les traces s'en sont vite effacées. La France est un pays doué de tant de ressources ! les désastres s'y réparent en quelques années. La seconde moitié du xv^e^ siècle fut une période heureuse pour elle : tandis que Louis XI, par des coups répétés, abat la féodalité renaissante, et que Louis XII mérite d'être appelé le père du peuple, les habitants du royaume jouissent du bien-être et du repos. Les premières guerres d'Italie même ne portent pas préjudice à leur bonheur : ce sont des bandes soudoyées qui se battent aux frontières ou de l'autre côté des Alpes ; le gros de la nation n'est pas affecté par des événements auxquels il demeure étranger. La royauté a transporté sa résidence sur les bords de la Loire, dans la région la plus riche de France. Nulle contrée n'est alors aussi prospère que la Touraine et ses alentours ; Louis XI y a introduit la culture du mûrier et la fabrication de la soie ; les vivres y sont abondants, la culture de la vigne y produit des résultats enviables, et tous les ans la vendange remplit tonneaux et futailles. Chacun s'alimente généreusement et boit d'autant ; et propos salés de courir sur les lèvres, car le pineau est piquant, et d'ailleurs le palais s'échauffe à se trop rafraîchir ; nul ne songe à sortir de ce cercle, qu'il n'a garde de considérer comme vicieux, et l'on passe de la sorte une existence un peu prosaïque peut-être, mais exempte de douleurs morales et pleine de satisfactions matérielles.

Quand une famille ne sait que faire d'un rejeton tardif ou superflu, le couvent du voisinage s'ouvre pour le recevoir, et voilà l'enfant casé : il n'aura qu'à se laisser vivre ; l'enclos du monastère est assez vaste et assez bien garni de ceps jeunes ou vieux pour qu'il y trouve, dans l'intervalle des heures canoniales, de quoi exercer ses talents de vigneron. C'est ainsi qu'à Fontenay-le-Comte un couvent

Digitized by Google

de cordeliers reçut Rabelais tout jeune encore ; mais cet hôte entreprenant poussa promptement, paraît-il, l'ingratitude jusqu'à vouloir se consacrer à l'étude du grec ; le voilà en suspicion, c'est lui du moins qui l'affirme ; la guerre lui est déclarée ; il fuit bravement, et après des péripéties qu'il serait trop long de narrer, on le retrouve étudiant en médecine à l'Université de Montpellier. Il s'était vu à Fontenay conférer les ordres sacrés, mais la prêtrise ne lui pesait guère. Reçu docteur, il exerce avec conscience et avec habileté son art à Lyon ; ce fut là qu'il se découvrit un talent nouveau, celui de littérateur populaire.

Il n'y avait dès lors rien de si goûté du menu peuple que ces écrits, parfois drôles et parfois ineptes, qui, sous le nom d'almanachs, de Clefs des Songes et de Secrétaires galants, font encore les délices de la foule. Rabelais vit dans l'exercice de cette industrie un excellent moyen de faire pénétrer chez des lecteurs grossiers de bonnes vérités, notamment en matière de physiologie pratique et d'hygiène, car chez lui, nous le verrons, l'hygiéniste apparaîtra constamment sous le moraliste le plus profond à la fois et le plus plaisant, et sous les fantaisies de l'imagination la plus bouffonne. Il y vit aussi un procédé facile pour se procurer ce que Panurge savait si bien acquérir, mais encore mieux dépenser, l'argent. De nos jours, qu'y a-t-il de changé ? Beaucoup de gens de bien, et plus encore d'autres, ne se servent-ils pas des almanachs pour enseigner au peuple ce qu'ils ne pourraient lui faire entendre par des procédés différents ? Beaucoup d'hommes de talent, et plus encore d'autres, ne sont-ils pas heureux d'user de ce moyen facile pour gagner leur propre vie ? Et si quelqu'un m'objecte que les publications populaires d'à présent sont souvent de véritables petits chefs-d'œuvre de fond et de forme, qu'elles n'ont rien en tout cas de la grossièreté, des triviales plaisanteries dont étaient pleines celles du temps de Rabelais, je l'engagerai à s'arrêter, au hasard de ses courses à travers Paris, devant les petites boutiques de papetiers, dans les quartiers notamment où résident en grand nombre les gens de maison (c'est ainsi qu'il leur

Digitized by Google

plaît d'être désignés) : il y verra une foule de petits écrits destinés à faire les délices de cette clientèle moins exigeante en matière de pâture intellectuelle qu'en toute autre; qu'il s'approche et lise : c'est, pour s'exprimer avec trop d'indulgence, un amas de jovialités sur les bassesses de l'humaine nature. S'il s'y retrouvait du moins quelque étincelle du génie d'un Rabelais !

Revenons à ce grand homme. Parmi les thèmes sur lesquels la foule aimait alors le plus à voir s'exercer la verve facile des faiseurs de récits pour tous, figurait l'histoire légendaire d'une famille à la taille et surtout à l'appétit gigantesques, celle de Gargantua. L'âme populaire a toujours vu dans l'aptitude à manger copieusement et à boire de même, une faculté précieuse, une supériorité enviable : pouvoir toujours se nourrir à sa faim, et avoir toujours faim, toute la question sociale sera jusqu'à la ruine des temps condensée dans cette formule, qui renferme, si l'on y prend garde, ce que que les revendications du prolétaire offrent de légitime, comme aussi ce qu'elles offrent de convoitises blâmables. Le bon Homère n'a-t-il pas soin, dans les repas qu'il décrit, d'attribuer à chacun des convives une portion d'autant plus large que son rang social est plus élevé ? Rabelais, qui savait son Homère, comprit tout le parti qu'il pourrait tirer d'une opinion si fortement ancrée dans l'esprit du peuple; il fit de ses héros des géants, dont la puissance d'absorption fût capable de confondre et de charmer l'imagination de ses lecteurs.

Il n'a donc pas inventé de toutes pièces le fonds qu'il a mis en œuvre, ou, pour parler plus exactement, le cadre dans lequel il a placé ses tableaux; mais il a découvert quelque chose de mieux : il a trouvé le secret de se faire lire et de mettre à la portée de tous ce qu'il lui a plu de dire; il a discerné la philosophie vulgaire, mais profonde, qui se cachait sous cette admiration de la force physique; il a grandi ses personnages pour mieux montrer la nature humaine.

Les grandes et inestimables Chroniques de Gargantua et de Pantagruel devinrent, sinon la raison d'être du reste

Digitized by Google

de sa vie, du moins l'agréable occupation à laquelle il consacrait tous les instants qu'il avait de libres, le livre toujours inachevé auquel il revenait sans cesse, comme à la plus goûtée des distractions, comme au meilleur complément de ses journées. Il y travailla plus de vingt ans, et n'en publia que les quatre premiers livres ; le cinquième et dernier ne parut qu'après sa mort : on a douté qu'il fût de lui, et il est en effet sensiblement inférieur aux autres. L'imagination du conteur s'est alourdie, sa verve est moins brillante, sa gaieté moins vive ; la satire, en revanche, s'y montre plus amère ; il y a des attaques brutales contre l'Eglise et la Papauté, que l'on ne rencontre pas dans les livres précédents. On répond, il est vrai, en faisant observer que l'auteur, qui se montrait hardi jusques au feu exclusivement, a fort bien pu réserver pour une publication posthume ses critiques les plus audacieuses : il n'en demeure pas moins fort probable que le cinquième livre a été l'objet d'interpolations anonymes de la part de tel ou tel écrivain protestant. L'épisode du quadrille dansé devant la Reine Quinte Essence notamment est si peu amusant qu'on est bien tenté de l'attribuer à un barbouilleur. Quoi qu'il en soit, la fin du livre tout au moins, c'est-à-dire la découverte de l'Oracle de la Dive Bouteille, est certainement due à la plume de Rabelais.

Un ouvrage d'une allure aussi libre, pour ne pas dire d'un ton aussi licencieux, devait nécessairement susciter l'indignation plus ou moins sincère de beaucoup de gens. Rabelais vit à mainte reprise se liguer contre lui les corps puissants qu'il avait raillés, moines, docteurs de Sorbonne, Université, et sans doute aussi des individus qui, à tort ou à raison, se reconnaissaient dans ses personnages. Mais la protection de François Ier, celle de Henri II, l'amitié du cardinal du Bellay le couvrirent. Il avait accompagné ce dernier dans son ambassade à Rome, et, grâce à son intervention, il avait obtenu d'être sécularisé et d'exercer la médecine. Il recommença, dans les dernières années de sa vie, à s'acquitter des fonctions ecclésiastiques, et si les détails authentiques manquent sur ses moments suprêmes,

Digitized by Google

tout semble donner lieu de croire qu'il mourut chrétiennement. Il fut inhumé à Paris, au cimetière Saint-Paul ; le cimetière a disparu, et nul ne sait ce qu'il est advenu des restes mortels d'un des plus grands écrivains français.

L'histoire de Gargantua et de Pantagruel, comme *Gil Blas* ou *Don Quichotte*, est une fiction sous laquelle l'auteur a voulu peindre les mœurs de son temps, et sous laquelle, grâce à sa connaissance de notre nature, grâce aussi à la similitude qu'offrent entre elles toutes les générations humaines, il a réussi à peindre l'homme de tous les temps. Mais, à la différence de *Gil Blas* ou de *Don Quichotte*, l'unité de plan fait défaut, et Rabelais a eu raison d'intituler son ouvrage : Chroniques. Il y a sans doute une trame, mais elle est si lâche, que tout chapitre, ou à peu près, peut être compris, sans qu'il soit besoin de se reporter aux chapitres précédents. Il en est de Rabelais comme des *Essais* de Montaigne : on peut l'ouvrir et lire au hasard, on sera toujours satisfait, et si l'on éprouve le besoin d'aller plus loin ou de revenir en arrière, ce sera uniquement parce que l'on ne sera jamais las de cheminer en si joyeuse compagnie. On aura honte de soi quelquefois, honte de prendre tant de plaisir à des pages si dénuées de toute réserve, on jettera le livre en s'indignant contre l'auteur et contre soi-même, mais on le reprendra et on lira encore. Mais aussi, quelle verve ! quel éclat de style ! quelle souplesse et quelle saveur de langage ! Quel intérêt, en un mot ! et cependant, encore une fois, cet intérêt ne tient pas à l'enchaînement des faits, à cet entraînement précipité de l'action qui souvent, dans un ouvrage d'ailleurs médiocre sous beaucoup d'autres rapports, met le lecteur hors d'haleine et ne lui laisse pas de répit jusqu'à ce qu'il ait atteint le dénouement.

Quoi de plus simple, de plus vulgaire en apparence que le récit de la vie de Gargantua ? Il naît un jour de grande ripaille, on le vêt, il mène l'existence des petits campagnards ; le seigneur Grandgousier, son père, lui donne des maîtres qui l'élèvent à la mode du temps et de bien d'autres temps, c'est-à-dire en dépit du bon sens ; Grand-

Digitized by Google

gousier s'aperçoit heureusement du piteux résultat obtenu, et envoie son fils à Paris, s'instruire sous d'autres pédagogues ; les procédés de cette éducation nouvelle sont décrits dans les plus grands détails. Puis, tandis que le jeune Gargantua achève ses études dans ces conditions excellentes, un différend entre gens du peuple fait naître la guerre entre Grandgousier et son voisin Picrochole. Frère Jean des Entommeures, par sa vaillance et son à-propos, sauve l'abbaye de Seuillé ! L'armée de Picrochole continue néanmoins sa marche. Grandgousier, par bonté pour son peuple, demande la paix à des conditions onéreuses ; elle lui est refusée. Il rappelle Gargantua, qui, aidé de Frère Jean, met l'ennemi en déroute et en fuite ; Gargantua, pour récompenser Frère Jean, lui fait bâtir l'abbaye de Thélème, dont la règle sera : Fay ce que voudras.

Gargantua succède à son père ; sa femme, Badebec, meurt en lui donnant un fils, et il ne sait s'il doit rire ou pleurer. Pantagruel, ce fils qui fait la consolation de l'époux resté veuf, est un géant prodigieux, qui montre, dès son enfance, une force extraordinaire. Il voyage, pour former sa jeunesse, et, après avoir étudié le droit à Bourges et à Orléans, il va, lui aussi, parfaire son éducation à Paris. Dès son arrivée, il y fait la connaissance de Panurge, « lequel il ayma toute sa vie ». Panurge lui raconte ses merveilleuses aventures, et l'inimitable récit des « mœurs et conditions » de ce nouveau personnage défraye une bonne partie de ce second livre, le plus admirable de tous au point de vue de l'invention et de la verve. Cependant Pantagruel quitte Paris brusquement, en apprenant que les Dipsodes ont envahi le pays des Amaurotes. Ses compagnons, Carpalim, Eusthénès, Epistémon, réussissent « bien subtilement » à déconfire six cent soixante chevaliers ; Pantagruel lui-même remporte « une victoire bien étrange » sur les Dipsodes et les Géants, entre dans la ville des Amaurotes, marie leur roi Anarche et le fait crieur de sauce verte. Pour protéger son armée contre la pluie, il la couvre de sa langue.

Digitized by Google

Devenu maître du pays des Dipsodes, Pantagruel y transporte une colonie d'Utopiens et y concède à son fidèle Panurge la châtellenie de Salmigondin, dotée de magnifiques revenus. Mais Panurge, qui est partisan de la circulation des richesses, mange son blé en herbe, et explique à Pantagruel que c'est remplir un devoir social que de faire des dettes, attendu que tous, tant que nous sommes ici-bas, nous sommes nécessairement débiteurs et emprunteurs. Pantagruel, qui a été élevé dans le système de l'épargne, ne se laisse pas convaincre. Cependant Panurge a la puce à l'oreille ; lui qui sait, par maint succès de jeunesse, à quoi s'en tenir sur la fidélité des épouses, il a pris dessein de se marier ; mais il ne laisse pas d'appréhender un des apanages trop naturels du mariage. Aussi s'avise-t-il de demander conseil sur cette matière délicate. Pantagruel, à qui, en bon vassal, il ne manque pas de s'adresser tout d'abord, l'engage à s'en rapporter aux songes. Or, le premier rêve de Panurge est fort inquiétant, mais Panurge l'interprète d'une manière favorable. Toutefois, pour plus de sûreté, et de l'avis de Pantagruel, il s'en va consulter la sibylle de Panzoust ; la sibylle lui débite, en vers énigmatiques, un oracle que Pantagruel et lui commentent d'une manière absolument opposée. On s'en remet à un muet ; le muet répond par signes, et cette réponse également est interprétée différemment. Panurge va trouver un vieux poète nommé Raminagrobis, qui lui écrit un rondeau ; mais ce rondeau le satisfait mal, et il en tient l'auteur pour hérétique et blasphémateur. Un astrologue, Her Trippa, lui tire un horoscope défavorable, et Panurge l'envoie au diable. Frère Jean des Entommeures l'engage à écouter le son des cloches, mais l'augure s'en trouve être en partie double. Pantagruel, par amitié pour son bon compagnon, invite à dîner un médecin, un théologien, un légiste et un philosophe. Le théologien, homme de saine doctrine, dit à Panurge qu'il en sera de lui ce qu'il plaira à Dieu ; le médecin corrige cette assertion, en disant qu'il en sera de lui ce qu'il plaira à sa femme ; le philosophe, après avoir pesé le pour et le contre, refuse de conclure, et le juge

Digitized by Google

Bridoye ne saurait être d'aucun secours, car il sentencie les procès au sort des dés. Finalement, le très sage fou Triboulet met dans la main de Panurge une bouteille, et Panurge, à ce trait de lumière, se décide à aller chercher sur son mariage le mot de la Dive Bouteille. Pantagruel équipe une flotte qui les conduira avec leurs compagnons; ils prendront en Lanternois une lanterne pour guide.

Avec le quatrième livre commence le récit du voyage. On fait premièrement escale à l'île de Medamothi, et là Pantagruel reçoit des nouvelles de son père Gargantua, à qui il répond par pigeons voyageurs. On reprend la mer, et l'on rencontre un navire qui précisément revient de Lanternois. Panurge se prend de querelle avec un des passagers de ce navire, nommé Dindenault, marchand de moutons, qui le traite de ce qu'il ne veut être à aucun prix. Panurge tient sa vengeance; elle est trop connue pour avoir besoin d'être rappelée. On aborde à l'île de Cheli, où règne le roi saint Panigon, puis à l'île de Procuration, terre des Chicanous. On aperçoit celles de Tohu et de Bohu, célèbres par l'étrange mort du géant Bringuenarilles, grand avaleur de moulins à vent. L'on essuie une affreuse tempête, pendant laquelle Frère Jean rend les plus grands services à l'équipage ; Panurge se signale par sa couardise, mais, le danger passé, il fait le bon compagnon et prouve à Frère Jean que c'est ce dernier qui a eu peur. On passe l'île de Tapinois, où règne Carême-Prenant, et l'on aborde à l'île Farouche, habitée par les Andouilles, qui dressent une embuscade contre Pantagruel ; mais Frère Jean, par un stratagème imité du cheval de Troie, enferme cent quarante-sept cuisiniers dans une truie de bois colossale, et force ainsi la reine Niphleseth à conclure la paix. Plus loin, Pantagruel descend dans l'île des Papefigues, naguère ruinés par les Papimanes, puis il s'arrête chez ces derniers, où leur évêque, Homenaz, lui montre avec un infini respect les Décrétales tombées du ciel. En haute mer, on entend un grand bruit de paroles; c'étaient des mots qui s'étaient gelés lorsqu'ils avaient été prononcés, et qui pour lors dégelaient : n'a-t-on pas, sur cette invention fantai-

Digitized by Google

siste, imaginé de prétendre qu'il fallait attribuer à Rabelais l'honneur d'avoir eu la première idée du phonographe ? Pantagruel visite ensuite le manoir de Messer Gaster, le premier maître ès arts du monde. Entre temps, on cause et l'on disserte à bord ; on se pose des problèmes ; on salue de loin l'île de Genabim, séjour des Muses. Panurge continue de s'effrayer pour un rien, et il en résulte pour lui ou plutôt pour ses compagnons des inconvénients sur lesquels je n'aurais garde d'insister.

Le cinquième livre contient la fin du voyage. Il débute par la description de l'île Sonnante, où règne le Papegault vénérable et unique, comparable au Phénix. On passe ensuite le Guichet, habité par Grippeminaud, archiduc des Chats Fourrés ; on aborde au royaume de la Reine Quinte Essence, puis à l'île d'Odes, où les chemins cheminent (Rabelais aurait-il aussi deviné le funiculaire, le trottoir roulant et le tapis sans fin ?) ; à celle des Esclots, où vivent les Frères fredons ; on visite le pays de Satin, et l'on découvre enfin celui de Lanternois. La reine des Lanternes reçoit nos voyageurs avec bienveillance et leur donne une lanterne pour éclairer et guider leur pèlerinage au temple de la Dive Bouteille. La Pontife Bacbuc présente Panurge à la Bouteille, qui lui livre son oracle : La vérité est cachée dans le vin. C'est, en définitive, au vin que la Bouteille renvoie Panurge, c'est dans le vin qu'il trouvera la solution de tous les problèmes de la vie.

Tel est, analysé en quelques traits rapides, le sujet des chroniques de Gargantua et de Pantagruel. Dans cette œuvre si vivante, si complexe et si universelle, la critique nous semble d'ordinaire faire la part trop belle à ce qui est la satire du temps de l'auteur, au détriment de ce qui est la satire de tous les temps. On a su gré le plus souvent à Rabelais de s'en être pris à l'ignorance et à la gloutonnerie des moines, aux abus de la cour de Rome, à la sottise des disputations sorbonniques, aux ridicules prouesses de la chevalerie ; on a fait de lui un partisan secret et d'autant plus ardent de la Réforme, un précurseur des idées modernes, un grand ancêtre de la Révolution ; que dis-je ? on a écrit

Digitized by Google

des volumes en vue d'établir qu'il était un des fondateurs de la franc-maçonnerie. Tout cela, ce sont pures chimères. C'est comme si l'on disait que Molière était un athée, parce qu'il a écrit le *Tartufe*, ou un jacobin, parce qu'il a raillé les Messieurs de Pourceaugnac et les comtesses d'Escarbagnas. Rabelais n'a rien du révolutionnaire ; il fait valoir avec trop de tendresse les mérites de Grandgousier, de Gargantua et de Pantagruel pour être suspect de n'aimer point son roi. Il se gausse, au cinquième livre, du Papegault, des cardingaux et des évesgaux; mais est-il bien sûr que ces chapitres-là soient de lui? ce sont, au contraire, ceux qui paraissent, au premier chef, devoir être attribués à quelque audacieux contrefacteur ; et ce qui doit confirmer dans cette opinion, c'est que toute la portion du même livre, qui suit la description de l'île Sonnante, n'est qu'une mauvaise copie de nombreux épisodes du quatrième livre. Or, si le cinquième livre est parfois presque huguenot, le quatrième est gallican, ce qui est tout différent. Les plaisanteries sur le Papegault et ses acolytes pourraient être signées d'un Bonaventure des Périers: celle sur les uranopètes Décrétales auraient pu l'être d'un Gerson bouffon et dépourvu de sainteté. Le vrai Rabelais n'attaque pas la Papauté, il continue la tradition française, il réclame le maintien des fameuses franchises nationales, à l'encontre de la discipline unique que cherchait à imposer la cour de Rome. Est-ce qu'au concile de Trente les évêques français n'en useront pas de même ? est-ce que notamment ils ne feront pas prévaloir, nonobstant l'opinion contraire de leurs collègues, la nécessité du consentement des parents pour la validité du mariage des enfants mineurs? Or, à la fin du troisième livre de Pantagruel, que voyez-vous ? un long, et très habile et très pertinent discours de Gargantua en faveur de cette nécessité.

Rabelais a saisi sur le vif les défauts des moines de son temps : est-ce que des saints et des saintes n'en avaient pas fait autant avant lui, et en des termes plus énergiques encore ? est-ce qu'une réforme, incontestable celle-là, n'était pas sur le point de s'opérer dans les couvents ? Et

Digitized by Google

quant à la routine des Universités, à la crasse de la robe doctorale, était-ce donc se montrer impie que d'en rire à gorge déployée ? Rabelais, d'ailleurs, n'est pas un homme de parti pris ; tous les défauts des théories, tous les ridicules des systèmes, toute la sottise des affectations lui semblent dignes de la même causticité; dans la personne de l'étudiant limosin, qui parle latin en français, il a par avance condamné les Jodelle et les Du Bartas, et jusqu'à Ronsard lui-même. Là encore, il représente bien la vieille tradition gauloise ; Régnier, son futur émule, Régnier qui perpétue la filiation littéraire directement issue du sol natal, écrira à son tour des satires contre Malherbe et les réformateurs, et ce n'est qu'à partir de la seconde moitié du XVII^e^ siècle que dominera décidément l'esprit classique.

Il y a mieux : la méthode d'éducation préconisée par Rabelais, celle qu'il fait appliquer par Ponocratès au jeune Gargantua et qui constitue un de ses plus beaux titres de gloire, cette méthode n'est, au fond, qu'un retour au bon sens ; elle n'est pas, à proprement parler, une innovation, et surtout elle repose sur une conception, en somme, fort aristocratique. Un gentilhomme, comme Gargantua, ne doit pas être une machine à raisonner ; il doit s'instruire beaucoup, mais avec aisance, et sans jamais perdre de vue le vrai but de sa vie, qui est le service de son prince et de l'Etat, sans jamais par conséquent négliger un seul jour les exercices du corps, qui lui permettront d'entretenir sa force physique et par là même de remplir sa mission ; il doit avoir, non par une sotte présomption, mais grâce à des études vastes et bien dirigées, des clartés de tout. Sa piété même doit être plus militante que passive, et le rendre prêt à servir Dieu au dehors plutôt qu'à l'ombre du sanctuaire.

Si l'on y regarde d'un peu près, on s'aperçoit que la vie du gentilhomme campagnard instruit, éclairé, humain pour ses vassaux, toujours disposé à se mêler à eux, à rire avec eux, et à leur donner, après boire, de bons et utiles conseils, est, aux yeux de Rabelais, la vie idéale. Panurge, qui est chéri de Pantagruel malgré sa condition sociale inférieure, n'est-ce pas lui souvent, lui dont la jeunesse s'était

Digitized by Google

écoulée sous Louis XII, le roi populaire, lui qui avait vécu de pair à compagnon avec Geoffray d'Estissac, évêque de Maillezais, et avec le seigneur de Langey? Sans cesse il revoit son heureuse enfance, la bonté toute paternelle des petits seigneurs tourangeaux d'alors, dont l'aménité du caractère était sans doute un effet de celle de leur riante contrée. Epris de toute science, curieux de tout connaître, il aime cependant peu Paris, la ville intellectuelle par excellence, parce que ses docteurs lui semblent trop infatués de leurs formules, trop méprisants pour tout ce qui est en dehors d'eux. S'il s'intitule lui-même abstracteur de Quinte Essence, c'est, croyez-le bien, par ironie; en fait de science, il veut le fond et non la forme; il veut par-dessus tout le bon sens. S'il se moque des sorcières de village et de toutes les superstitions qui fleurissent dans les campagnes, il peint sous des traits plus ridicules les pédants de la montagne Sainte-Geneviève et les badauds de la capitale. C'est à Paris, et non dans l'île de Ruach, que les habitants ne vivent que de vent. Avons-nous donc changé, pauvres citadins que nous sommes? hélas! non, car nous ne pouvons pas tous être ministres du commerce. En ces temps-là du moins, en province on mangeait encore et l'on buvait d'autant; aujourd'hui, on ne se nourrit plus, même en province, et c'est là sans doute la raison pour laquelle va grandissant chaque jour davantage l'exode des campagnes vers la grand'ville.

L'amour du sol natal est un des points les plus saillants du caractère de Rabelais, et, chose curieuse, c'est cette tendance à se laisser guider par les souvenirs des mœurs tourangelles qui l'a amené à peindre les mœurs de tous les temps. Ses compatriotes, il est facile de le voir, étaient un peu enfoncés dans la matière; mais partout la chair ne l'emporte-t-elle pas sur l'esprit? Ses jeunes oreilles avaient été bercées par de libres propos; il a replacé ces propos dans toutes les bouches : c'était rendre hommage à la réalité. Le Chinonnois parle salé; comment parle aujourd'hui encore la grande majorité du peuple français? Conversations de chambrée, dira-t-on, que celles que Rabelais

Digitized by Google

prête à ses personnages ; mais la chambrée a-t-elle donc un langage particulier, et ce langage s'apprend-il, dès qu'on a passé le seuil de la caserne, par la permission d'en haut? Non, les hommes sont partout les mêmes, il sont toujours plus ou moins gaulois. Les préoccupations de Panurge seront constamment partagées par la moitié, ou à peu près, du genre humain, et sans cesse aussi cette même moitié, ou à peu près, sera tentée de se vanter de ses hauts faits, souvent imaginaires, Dieu merci.

Rabelais fait la joie des archéologues, mais il fera toujours les délices d'un Molière ou d'un Shakespeare, voire d'un simple La Fontaine. Il est peu d'auteurs dramatiques qui le valent, non pas, sans doute, au point de vue de l'analyse des passions et des caractères, mais au point de vue de l'irrésistible envie de rire qu'il provoque, au point de vue de la force comique qui, dans presque toutes ses pages, se dégage non seulement de termes plaisants ou encore de situations divertissantes, comme dans un vaudeville bien agencé, mais des choses et des hommes eux-mêmes. Il est peu de moralistes qui l'égalent, non certes dans la pénétration du cœur et la perception des sentiments les plus délicats de l'âme, mais dans la connaissance et la peinture de la machine humaine.

Rabelais était médecin, et l'on dirait même qu'il tient à cœur de ne nous laisser jamais l'oublier. Il avait pour sa profession le goût le plus décidé, et ce grand railleur l'exerçait avec une bonté sans pareille, avec le désir unique de guérir ou de soulager. C'était alors, plus qu'en nulle autre circonstance, qu'il faisait preuve de cette horreur du dogmatisme, de ce mépris de la forme et des formules, qui étaient enracinés en lui ; il était de ceux qui sont d'avis que le vrai remède est celui qui rend la santé. Est-ce à dire qu'il n'était qu'un empirique? non certes, mais il ne lui suffisait pas, pour garder l'esprit en repos, de pouvoir se rendre témoignage qu'il s'était servi du spécifique consacré. Il avait conquis ses grades au prix d'un labeur qui resta proverbial ; on l'avait vu, bravant les préjugés, disséquer le cadavre d'un pendu, chose alors inouïe ; néanmoins

Digitized by Google

il considérait qu'il lui restait toujours à apprendre, et sans cesse il étudiait tout ce qui était de nature à le faire progresser dans son art. On a même le droit de trouver que la médecine, que la physiologie l'obsèdent; sous les plus fallacieux prétextes il entremêle ses récits de descriptions anatomiques, qu'il sait d'ailleurs rendre amusantes, comme tout ce dont il parle.

L'hygiène aussi occupe continuellement son esprit; et il est difficile, à la vérité, d'en donner de plus sages préceptes. Le malheur, ou l'agrément, comme on voudra, c'est qu'il entre à tout bout de champ dans les détails les plus circonstanciés des phénomènes digestifs, et qu'il se sert plus que volontiers de termes qui, comme le disait jadis un spirituel professeur de la faculté de droit, rappellent un peu trop la bataille de Waterloo. Hé quoi! l'on était loin encore du temps des Précieuses, et je suis porté à croire qu'à l'âge d'or du grand siècle il restait bien des gens qui se cachaient pour rire tout à leur aise de ces grosses saletés. Soyons sincères: nous-mêmes, ne rions-nous pas aussi, quand nous voyons le jeune Gargantua se livrer à la recherche du problème d'hygiène domestique, que l'industrie française a résolu de nos jours à l'aide d'un produit qu'elle déguise sous l'élégant euphémisme de serviettes indispensables, ou quand, par un procédé qu'il ne convient pas de relater, il se fait courir à notre bonne ville de Paris les périls d'une inondation? Gulliver à Lilliput usera du même stratagème dans un but plus charitable. Que voulez-vous? il faut croire que ces ressorts-là, comme on dit dans le métier littéraire, ne sont jamais usés, puisque après tant de siècles on les voit fonctionner encore. Rabelais a eu la palme, mais Aristophane la lui dispute de bien près, et il faut avouer que sous ce rapport le sel attique ressemble terriblement au sel gaulois. Ces plaisanteries-là, dit-on, sont l'esprit de ceux qui n'en ont point d'autre: soit; nos ascendants, pourtant, n'étaient pas, tant s'en faut, dénués d'esprit, et ils se plaisaient singulièrement à celui-là. Ami lecteur, interrogez votre mémoire, je gage que vous y retrouverez vite quelques couplets fort bien tournés, qui

Digitized by Google

bercèrent votre enfance: ils vous prouveront, si vous demeurez sceptique, la vérité de cette assertion. Vous avez déjà sur les lèvres cette chanson de Vatout, qui faisait pâmer d'aise la cour de Louis-Philippe, aux dépens du premier magistrat municipal d'une certaine ville de France; vous en auriez bien d'autres dans quelques instants. Et voilà notre temps excusé par le temps passé: il en a bon besoin, car je ne sache pas qu'Armand Silvestre ait jamais manqué de lecteurs.

A combien d'autres égards il en aurait plus besoin encore! Qu'est-ce que la licence où s'égare trop fréquemment la verve de Rabelais, à côté des raffinements médités de corruption de notre littérature actuelle, à côté surtout des audacieuses menées de nos auteurs dramatiques ou de nos romanciers modernes contre les vérités les mieux établies, contre les préceptes les plus élémentaires de la morale? Rabelais offense la pudeur, mais il n'attaque pas la morale; il enseigne le mal, inconsciemment d'ailleurs, et c'est déjà trop, mais il ne le prêche pas. Ah! il nous sied vraiment de l'excuser de n'être pas un féministe, en faisant valoir que de son temps la femme était encore regardée comme un être inférieur: car ce sont là choses que l'on continue sans rire d'imprimer de nos jours. Que n'ajoute-t-on, tandis qu'on paye d'audace, que c'est le Code civil qui a émancipé la la compagne de l'homme! La vérité, c'est qu'en aucun temps la femme ne fut plus entourée d'hommage et de respect qu'au Moyen Age chrétien; mais, au temps de Rabelais, comme depuis lors, sauf à de rares éclipses, elle gardait dans la société le rang qu'elle y a conquis depuis l'Evangile. S'ensuit-il pour cela qu'elle fût à l'abri de toute critique? qui l'oserait croire? Les débats de nos procès de de divorce ne nous donnent pas lieu aujourd'hui d'être plus confiants que Panurge. Mais je ne vois pas dans les incertitudes, voire dans les bons contes du joyeux compagnon de Pantagruel, un parti pris d'irrévérence à l'égard du sexe aimable. Peut-être sait-on mauvais gré à Rabelais de n'avoir fait, parmi ses personnages, figurer aucune héroïne: pure querelle littéraire que celle-là, et bien maladroite, ce

Digitized by Google

semble, car n'est-il pas admirable que Rabelais ait su composer un si long ouvrage et lui donner tant d'intérêt, sans y introduire le dieu malin? c'est là un exemple unique dans les fastes des annales littéraires, et loin d'en faire un reproche au chroniqueur de Gargantua et Pantagruel, on devrait l'en applaudir comme d'un tour de force prodigieux.

Serait-il vrai, du moins, que Rabelais eût été insensible au véritable charme de la femme, à celui qui réside à la fois dans les grâces du visage, de l'esprit et du cœur? Pour tenir un pareil langage, il faut n'avoir jamais lu les chapitres consacrés à la description de l'abbaye de Thélème, aux entretiens aimables et délicats qui s'y échangeaient entre les hôtes des deux sexes, aux costumes exquis qu'y portaient les dames. L'abbaye de Thélème! mais c'est le plus ancien salon de France; pour un peu l'on se croirait déjà à l'hôtel de Rambouillet. Inconcevable souplesse du talent de Rabelais! le voilà le précurseur d'Arthémise et de la Chambre bleue. Quel artiste que cet écrivain, que nous voyions tout à l'heure s'attarder si complaisamment à tous les détails de nos pires sujétions! Il bâtit sur le papier son abbaye, et nous rêvons de Chambord; toutes les merveilles de la Renaissance française, toutes les délicatesses de ces toits aigus, de ces tourelles aériennes et légères, de ces fenêtres aux volutes d'une courbe si élégante et si pure, qui se dressaient alors sous le ciel toujours bleu de la Touraine, apparaissent à nos yeux surpris de les découvrir dans des pages où nous nous attendions à trouver tout autre chose. Il décrit le costume des dames à qui il a offert ce lieu de retraite, et l'on se croit à la cour des Valois; quelle science de l'art de se vêtir! quelle adresse à donner aux ajustements la coupe la plus seyante! quelle compétence à assortir aux divers genres de physionomies et la forme et la couleur qui leur conviennent le mieux! et aussi quel goût de peintre pour tout ce qui sert d'ornement à la beauté humaine! étoffes précieuses, joyaux et dentelles, on sent qu'il aime tout cela, qu'il éprouve un plaisir infini à contempler toutes ces choses exquises qui arrachent l'homme à la bassesse de sa condition pour

Digitized by Google

le transporter un moment dans le domaine de l'idéale beauté !

C'est un lieu commun de rappeler qu'il aime aussi la nature; peut-être l'aime-t-il surtout à cause des bienfaits qu'elle dispense. Ici, nous rentrons avec lui dans la réalité; ce qu'elle offre d'agréable ne lui est pas moins cher que l'art. Nul ne sait mieux que lui, toutefois, combien ses promesses sont décevantes, et cet homme universel, qui a sondé l'abîme de toutes les jouissances qu'il est donné à l'homme de se procurer, semble, en définitive, n'en recommander qu'une seule, le plaisir de la table. C'est à celle-là qu'il revient toujours, c'est celle-là qui couronne régulièrement les meilleurs discours, les plus belles prouesses de ses héros : se peut-il notion plus exacte de la vie? Rabelais, le grand ironiste, est tout le contraire de Candide, et cependant il présente aux mortels désabusés un remède que cet optimiste par principes n'est pas capable de leur indiquer : il leur conseille de bénir la nécessité où ils sont de se nourrir, il les engage à se trouver bien à table, le seul endroit où, comme on l'a dit, l'on ne vieillisse point. L'oracle de la Dive Bouteille n'est pas une ironie suprême, un dernier sarcasme jeté à l'humanité, c'est toute une philosophie : si elle n'enseigne point à Panurge le sort de l'union qu'il projette, ce qui d'ailleurs n'est pas le rôle de la philosophie, elle lui enseignera du moins une grande vérité, c'est que l'homme est heureux, malgré qu'il en ait, quand il mange et boit bien, et que, seul d'entre les plaisirs, ce plaisir-là lui sera fidèle jusqu'à son dernier soupir. Cette vérité n'est guère noble, dira-t-on; j'en conviens aisément, mais pourvu que l'on me concède qu'elle est indubitable. Avouez maintenant, lecteur, qu'il n'a pas été accordé à tout le monde de bâtir un système de philosophie aussi exact et aussi solide sur un terrain aussi fangeux. On a cherché souvient bien loin ce que l'on appelle l'énigme de Rabelais : le mot, vous le voyez, n'en est pas trop difficile à trouver. Rabelais a découvert une vérité fort simple, mais c'est toujours l'histoire de l'œuf de Christophe Colomb.

Digitized by Google

Que de choses il y aurait encore à dire pour donner seulement une idée de l'immensité de son œuvre ! Il a touché à tout, ou plutôt il a tout embrassé. Les érudits trouvent à le consulter plus de profit qu'à compulser vingt volumes de mémoires ; les éducateurs le liront avec autant de fruit et beaucoup plus de plaisir que l'habile Quintilien ou le docte Rollin. Comme peintre de l'enfance, il est merveilleux ; comme peintre des propos villageois, il est sans égal. Ses gars du Chinonnois sont vivants ; oui, ils existent encore, ils ont conservé le ton, les allures, les sujets de conversation, jusqu'aux tours de phrases et aux expressions du vieux langage que Rabelais leur attribuait dans son livre, il y a cinq cents ans : quiconque a passé avec eux quelques mois au régiment, ainsi qu'il est arrivé à celui qui écrit ces lignes, a pu le constater. Et pourquoi différeraient-ils de ce qu'ils étaient alors, puisque l'homme transmet fidèlement à travers les âges l'héritage de ses passions, de ses désirs et de ses inquiétudes ?

Quasi cursores vitaï lampada trahunt. Mais il faut avoir le génie d'un Rabelais pour garder le reflet de ce flambeau.

J. LAURENTIE.

Digitized by Google

L'ART DE LA MINIATURE [1]

De nos jours, la miniature telle que la comprenaient nos ancêtres est forcément délaissée ; mais rien ne meurt tout à fait : il n'y a que des transformations. Si les gens de goût ne rêvent plus de manuscrits à enluminures, ils ne dédaignent point ceux que décorent des dessins originaux, et ils se plaisent à soigner la parure de leurs volumes favoris. De plus en plus, une mode se répand dont il convient de se réjouir ; elle consiste à faire illustrer pour soi des exemplaires de tout genre. On ne se contente plus de *hors texte*, on se plaît à voir la décoration peinte envahir les marges et les moindres blancs. Aussi n'est-il pas téméraire d'espérer une véritable renaissance de la miniature.

La décoration des manuscrits remonte à la plus haute antiquité : les Egyptiens, les Hindous, les Hellènes s'y adonnèrent avec succès ; les Chinois et les Japonais y firent assaut de verve ; les Arabes mêmes dépensèrent sur maints exemplaires du Coran leur imagination ornementale. Dès le moyen âge, on enluminait dans l'empire de Byzance et dans l'occident chrétien. Des œuvres admirables, il y en eut partout, mais il était réservé aux artistes de France d'élever la miniature à son expression la plus harmonieusement décorative (2).

(1) Extrait de : LE SENTIMENT ARTISTIQUE *et sa formation par l'étude des œuvres*, à paraître prochainement chez Bloud et Cie.

(2) Miniature ne signifie que l'emploi du *minium* pour certaines parties d'un texte ; néanmoins ce terme prit une telle extension, quoique appliqué improprement, et l'usage l'a si bien consacré, qu'il est presque impossible de le rejeter à présent.

Digitized by Google

La miniature, il faut s'en bien convaincre, ne saurait s'assimiler à la micrographie ; on ne se trouve point en face d'un procédé restreint à quelques effets, mais d'un art : l'art de faire tenir dans un cadre exigu des motifs de tableaux et de transformer en ornements gracieux les lignes les plus prosaïques et les plus modestes fleurs. On peut donner du grandiose à quelque scène du format d'un in-octavo et la vie d'un portrait de grandeur naturelle à une mignonne physionomie. Cet art, qu'on le remarque, les plus grands peintres ne l'ont point dédaigné ; quiconque désire s'essayer à la décoration du livre moderne agira donc avec sagesse en recherchant dans les fines miniatures de jadis, non pas le procédé, mais les principes d'après lesquels elles furent exécutées. Dans le but de faciliter cette recherche, nous allons indiquer les sources où il convient de puiser, et, après avoir examiné rapidement les principales phases de l'enluminure, nous chercherons à dégager ce qu'il y a de principes communs dans des manifestations si diverses.

C'est par les Romains, eux-mêmes héritiers des Hellènes, que l'art de décorer des manuscrits fut révélé au monde chrétien. Quatre-vingts ans avant notre ère, une certaine Lalâ (ou Laia ou Saia) de Cyzique était réputée à Rome pour son habileté à peindre sur le vélin et l'ivoire ; et si l'on ne connaît que par le dire de certains auteurs les manuscrits antiques, du moins, peut-on s'en faire une idée par ceux des premiers siècles de notre ère, dont quelques-uns sont arrivés jusqu'à nous. Les deux Virgiles de la Vaticane (IVe siècle environ), l'Iliade de l'Ambroisienne et la Genèse grecque de Vienne (Ve siècle), pour ne citer que les principaux, offrent des scènes qui rappellent, avec de nombreux défauts, mais aussi parfois avec une saveur particulière, l'art gréco-romain. L'initiale ornée fait son apparition en France, au VIe siècle, combien gauche et timide ! Cent ans après, elle compose sa première parure avec ces entrelacs qui pullulent sur les monuments gallo-romains, puis commence à se farder de couleurs rudimentaires. L'âge suivant voit naître la lettre ornée dont la formation em-

Digitized by Google

prunte le concours d'animaux naturels ou légendaires. Au IXe siècle, l'ornement transformera l'initiale en un véritable cadre où se silhouetteront un personnage unique d'abord, des scènes ensuite ; ce sera la lettre *historiée*, embryon du tableau. Et cette scène n'est pas de décoration pure, elle a trait au passage du texte dont son encadrement forme la première lettre, elle n'orne pas seulement le livre, elle *l'illustre*. C'est aussi l'époque des ménageries symboliques ; l'animal de la période romane prendra plus de vie, mais restera néanmoins un thème d'ornementation fantaisiste : on en tirera des monstres, tandis que, de la figure humaine, arbitrairement déformée, adaptée, on tirera des *grotesques*.

Les lettres filigranées et celles à simples jeux de lignes sont, seules, présentées avec grâce ; dans la plupart des autres motifs, surtout dans la figuration des personnages, la recherche du caractère prédomine ; c'est là un des signes distinctifs de l'art en France (1).

A Byzance, où l'initiale ne fut jamais développée en cadre, on se plaisait aux alphabets chrysographiés, mais les ornemanistes se distinguaient, en général, par l'opulence de leur palette. Les figures heureusement silhouettées sont rarissimes dans les manuscrits byzantins, qu'ils soient d'influence antique ou de caractère monacal, et dans tous, la composition est nulle, parce qu'aucun décorateur n'observa les lois de la perspective. Notre Bibliothèque nationale possède deux manuscrits propres à renseigner sur la première de ces manières, curieuse présentation d'un christianisme hellénisé, parfois paganisé ; ce sont les *Homélies de saint Grégoire de Nazianze* et un *Psautier* grec, tous deux probablement de la fin du IXe siècle. Certaines décorations témoignent de délicates qualités techniques ; on regrette que ceux qui les exécutèrent aient manqué à un tel point du sens de la mise en scène. Les personnages sont les uns sur les autres ou les uns à côté des autres, dans la plus banale

(1) On trouvera des documents sur la miniature au XIIIe siècle dans les *Nouveaux Mélanges* du P. CAHIER.

Digitized by Google

des symétries. On voit par certain Isaïe présenté entre deux figures allégoriques, la *Nuit* et le *Point du jour*, que l'arrangement de trois figures sur un même plan embarrassait les artistes de cette époque, une des meilleures de l'art byzantin. Par contre, ils disposaient assez bien les attitudes; dans quelques-unes, dont *David et la Mélodie* et *Jacob sommeillant* sont les types, le naturel s'allie au style. Les mêmes défauts se relèvent, avec la sécheresse en plus, la vie en moins, dans les miniatures exécutées ou inspirées par le monachisme. On en jugera par celles du *Ménologe* grec commandé à la fin du x^e^ siècle par Basile II et auquel collaborèrent huit peintres, par celle de la *Panoplie dogmatique* d'Alexis Commène et l'*Évangéliaire* de Jean Commène (1). Quoique altérées par les symptômes de décadence, comme toutes les peintures du xi^e^ et xii^e^ siècles, leurs miniatures méritent cependant de l'attention, plus même que celles des manuscrits tracés dans les couvents du Mont Athos (exception faite pour quelques évangéliaires ou psautiers du monastère de Vatopédi) (2): car, si la figure y laisse beaucoup à désirer, en revanche, l'ornementation se déploie avec un luxe rare. C'est par quoi se recommande aussi la *Chrestomathie* de saint Jean Chrysostome que se fit composer Nicéphore Botoniate (1078-1081), (Bibliothèque nationale). Plusieurs manuscrits de cette période offrent encore, à côté d'initiales baroques, et de jeux linéaires douteux, de bons exemples de lettrines, de bandeaux et de frontons fleuronnés ; mais après, si le métier se perpétue, l'art se perd. C'est la déliquescence complète.

Au moment où se mourait le byzantinisme, à l'extrémité opposée, dans les îles Britanniques, un art fort original dès ses débuts, commençait à rayonner au loin. Il était, comme ceux du continent, d'extraction monacale et comptait même un saint parmi ses pieux interprètes, l'ermite

(1) Ces ouvrages se trouvent à la Vaticane ; *l'Histoire de l'Art* de d'Agincourt contient quelques reproductions du premier.

(2) Voir Bayet : *L'Art byzantin*, pp. 174 et suivantes.

Digitized by Google

Dunstan. Du VII^e siècle au X^e, cet art avait été presque exclusivement ornemental; au XII^e, il s'essayait à la composition scénique, et produisait de véritables œuvres : le *Bénédictionnaire* d'Æthelgar, le *Missel* de Robert Champart, propriété de la bibliothèque de Rouen, le *Psautier* de l'Université de Leyde, dont on se servit pour donner à saint Louis ses premières leçons de lecture. Le XIII^e siècle s'enrichit d'un Psautier (aujourd'hui chez les Capucins de Boulogne), de superbes *Heures*, celles d'Isabelle de Castille, celles de Sir H. Lawrence, où les personnages portent nettement sur la face leur nationalité; et l'art anglais, en vérité, peut dater sa naissance de ces miniatures et de tant d'autres qui reposent au British Museum, à Cambridge et à Oxford. A ce moment comme au VII^e siècle, la virtuosité des enlumineurs anglo-saxons et irlandais éclate surtout dans l'interprétation décorative. Ils communiquèrent une vie étonnante aux initiales dragontines et aux moindres lettrines; ils obtinrent des effets inconnus au moyen de fraîches colorations enlevées sur fond noir et l'entrelacs, entre leurs mains, s'assouplit, se modifia, se développa d'une façon prodigieuse. Nulle part, on ne trouve trace d'une imagination plus extraordinaire, plus audacieuse et mieux adaptatrice. Le *Recueil* de Westwood (1), le *Psautier* Cottonien actuellement à Utrecht, le grand *Evangéliaire* latin de la bibliothèque de Boulogne présentent les exemples les plus variés de cette intelligence ornementale, et aussi ces savoureux *Evangiles* de Kildare où, par des combinaisons d'entrelacs, les décorateurs ont réalisé une interprétation mystique des quatre évangélistes. Les artistes d'Outre-Manche sacrifièrent souvent l'harmonie à l'expressif, mais au moins firent-ils preuve d'individualité dans ce mode d'interprétation et, peut-être leur art doit-il à cela d'être resté original jusqu'à sa fin, tôt arrivée il est vrai.

(1) *Fac-similes of the miniatures and ornaments of anglo-saxon and irish manuscripts.* Voir aussi SCHAW : *Handbook of the art of illumination.*

Digitized by Google

L'influence britannique dépassa très tôt le détroit; on relève plus d'éléments irlandais que d'éléments français dans les miniatures germaniques de l'époque carlovingienne. Le *Psalterium aureum*, peint au monastère de Saint-Gall, caractérise la manière antérieure au XI^e^ siècle et peut-être le peut-on considérer comme le monument le plus original de la peinture allemande. Comme à toutes les genèses d'art, la partie ornementale l'emporte sur l'autre, et son exécution encore quelque peu barbare ne manque point de charme. L'*Hortus deliciarum* de l'abbesse Herrade de Landsperg, commencé vers 1175, abondait en renseignements sur le costume et les signes autochtones; par malheur il a été détruit en 1870 (1). Un autre spécimen du XII^e^ siècle, l'*Evangéliaire* que peignit l'abbesse de Niedermünster, existe à Munich. L'empreinte gothique l'a marqué fortement, mais le caractère de race ne se lit guère que sur quelques figures. Déjà les enlumineurs travaillent à imiter la manière de Flandre; les siècles suivants seront tout aux réminiscences, il n'y a plus que l'exécution à louer dans les *Heures* que Thomas de Hœmmerlein décora pour Catherine de Gueldres.

Lorsque les miniatures flamandes furent imitées en Allemagne, elles ressemblaient encore à celles de France. La prédilection pour la portraiture réaliste et la nature extérieure était commune aux deux peuples. Ce n'est qu'au XIV^e^ siècle que l'art flamand devient tout à fait ethnique par une représentation plus méticuleuse, et quelquefois triviale, des signes particuliers et des détails d'ordre secondaire. Comme en Angleterre, il tend à la prédominance de l'expressif : on le constate par les scènes dont Jehan de Bruges historia, en 1372, la célèbre *Bible* que conserve le musée Westreenianum à la Haye. Le livre d'*Heures* de Philippe le Bon que décora, au siècle suivant, un certain Simon Marmion, très apprécié par ses contemporains, ne

(1) Il en existe une reproduction héliographique avec texte explicatif par le chanoine STRAUB. Pour le *Psalterium aureum* consulter la publication de M. RAHN.

Digitized by Google

nous est pas parvenu, et il ne reste rien de ce Jean Van Voluwe dont la réputation fut considérable dans le Brabant. En revanche, la collection des ducs de Bourgogne et celle de Louis de Bruges, largement représentées à la Bibliothèque nationale, offrent un choix de vraies merveilles, parmi lesquelles : les *Miracles de Notre-Dame*, la *Vie de Sainte Catherine* une *Vie de Jésus-Christ* aux grisailles rehaussées d'or, l'*Histoire générale du Hainaut*, dont une miniature est attribuée à Roger Van der Weyden, un Boëce curieusement orné de scènes intimes et de décors naturels par Jean Van Kriekenborch de Gand. Un autre ensemble d'œuvres achève de renseigner sur la miniature de cette époque, ce sont les compositions et motifs divers du bréviaire très fameux dont le cardinal Grimani fit présent à Venise et des *Heures* du duc de Berry, frère de Charles V. On y admire maintes scènes d'une vie intense, notamment celles tirées des travaux champêtres qui se présentent dans de riantes perspectives. Toutes ces peintures reflètent, à leur grand avantage, la manière des frères Van Eyck et de Memling; ce dernier aurait même, à en croire la chronique, collaboré au bréviaire Grimani (1), avec Gérard de Gand et Liévin d'Anvers. Le plus remarquable des livres du duc de Berry, celui qui figure dans la collection du duc d'Aumale, est l'œuvre de Pol de Limbourg et de ses frères; un autre, que possède Bruxelles, contient, avec des enluminures de Jacquemard de Hesdin, une grisaille de ce Beauneveu de Valenciennes dont il ne reste pas assez de travaux pour qu'on puisse savoir si son art se distinguait de celui des flamands de Belgique.

C'est à ce moment que l'influence de J. Van Eyck règne en Espagne, où l'enluminure était en honneur depuis le VIII^e^ siècle, mais à l'état d'enfance. Le trésor de la cathédrale de Tolède, la Colombienne de Séville, l'Académie de l'histoire, l'Escurial, si munis de manuscrits pourtant, n'en

(1) Reproduction photographique éditée par Zanotto et Mas-Latrie (Biblioth. nat.) De nombreux documents se trouvent aussi dans l'ouvrage de Mgr DEHAISNES : l'*Art chrétien en Flandre*.

Digitized by Google

possèdent aucun d'exécution tant soit peu artistique antérieur au XIVe siècle. Tout d'abord, les miniateurs espagnols avaient répété les modèles byzantins, puis il leur avait fallu demander des inspirations aux Flamands, aux Allemands et aux Français pour arriver à quelque résultat décoratif. Le *Pontifical* aux vastes compositions, qui avoisine à la cathédrale de Séville le *Missel* du cardinal Mendoza, manifestent l'empreinte flamande; les *Décrétales* qu'illustra Garcia Martinez, le *Missel* du cardinal Ximenez de Cisneros évoquent la manière italienne. Néanmoins, une certaine originalité se remarque dans ces miniatures, nullement à dédaigner au point de vue ornemental. Lorsque, après l'arrivée de Van Eyck, l'influence flamande prédomina, ce fut de deux façons : l'une, plutôt expressive, dans le *Devocionario* d'Isabelle la Catholique, l'autre plutôt décorative dans un *Virgile* d'origine florentine, tous deux à l'Escurial.

Quant à la miniature italienne, on peut dire qu'elle se traîna lamentablement avec une ornementation sans goût ni grâce, et des scènes composées sans caractère, jusqu'au XVe siècle. Alors, sous la double inspiration de l'antique et du naturisme, cet art sortit de sa longue léthargie, resplendissant, gracieux, tel un éveil de Belle au bois dormant. Le martyrologe local ayant été remanié, il fallut de nouveaux livres de chœur et les églises rivalisèrent entre elles pour rendre superbe cette reconstitution. A Florence, les frères Gherardo et Monte di Giovanni, Attavante et Boccardino le Vieux collaborèrent aux manuscrits du Dôme, tandis que ceux de Saint-Laurent étaient confiés, ainsi que ceux du Dôme de Sienne, à Liberale de Vérone, Girolamo de Crémone, Lorenzo Rosselli. Mais ces artistes, fort remarquables à plus d'un titre, ne donnent guère l'impression de décorateurs de livres, ils paraissent plutôt avoir réduit de vrais tableaux à une petite échelle.

Fait à méditer, c'est un décorateur du mur, Sandro Botticelli, qui fit alors les compositions les mieux appropriées au manuscrit, ces admirables dessins de la *Divine Comédie*, dont quatre-vingt-douze ont été si heureusement

Digitized by Google

sauvés (1). Ebauchés à la pointe d'argent, ces dessins ont été repris partie à la plume et à la même pointe, partie à la plume seule, à l'exception d'un motif qui a été gouaché. Sans doute le maître avait-il l'intention de reprendre ces pages et de les enluminer car il se livrait volontiers à la miniature (2). Ne regrettons point toutefois qu'il n'ait pu réaliser ce projet. Il n'appartenait pas à ce peintre délicat et un peu féminin de traduire par le pinceau les colorations farouches et les lumières intenses des tableaux dantesques, Son moyen d'expression était avant tout le trait.

Quelques-unes des compositions qu'il traça pour la *Divine Comédie* ressemblent à des études pour fresque, d'autres à des préparations de gravures; certaines, simples ébauches, ont le charme de croquis enlevés d'un trait preste. Maints personnages exhibent des têtes significatives, mais c'est surtout par les attitudes et les gestes qu'ils sont expressifs. Dans son amour, sa piété pour Dante, l'enthousiaste illustrateur s'ordonna certainement de reproduire toutes les scènes des drames qui se déroulent dans la *Divine Comédie*. Au lieu de choisir un thème dans chaque chant, il s'ingénia pour représenter, les uns à côté des autres, sur un seul motif, les divers épisodes d'un chant. D'où une répétition, parfois excessive, des effigies de ses protagonistes et de quelques autres personnages dans la même page (3). C'était compliquer la besogne et s'exposer à maints inconvénients. Mais, rompu aux stratagèmes de la composition, il a si bien placé ses figures et leurs doubles, si bien relié entre elles les scènes de chaque acte, qu'il a évité tout ce qui, dans l'ordre décoratif, équivaut à un solécisme.

(1) Ces dessins constituaient la décoration originale d'un manuscrit que fit exécuter, selon l'usage ancien, un membre de la famille Médicis. Huit de ces dessins, plus une composition sur feuille de tête, sont à la Bibliothèque Vaticane; les autres enrichissent le cabinet de gravures du Musée de Berlin. Nous avons consacré à cette œuvre une étude spéciale dans le *Mercure de France*, n° de septembre 1900.

(2) D'après certains, il aurait décoré plusieurs missels de la cathédrale de Florence en collaboration avec Monte di Giovanni.

(3) Dans le premier motif de l'*Enfer*, Dante paraît cinq fois.

Digitized by Google

Eminemment décorateur, Botticelli a triomphé toutes les fois qu'il a dû grouper quelques personnages ou mettre en place des légions, équilibrer des lignes ou arabesques sur l'espace d'expressifs contours. Même ceux de ses motifs dont l'intérêt est dispersé donnent un effet d'ensemble, parce que les lignes qui les constituent plastiquement ont été équilibrées, disposées de manière à assurer leur unité ; où l'esprit du lecteur a lieu de se plaindre, l'œil du spectateur trouve à se satisfaire. Ceci montre que les principes de la décoration du livre sont les mêmes que ceux de la décoration murale. Il n'y a qu'une différence d'échelle. La réalisation de l'harmonie s'obtient de la même manière sur toutes les matières.

L'œuvre tracée par Botticelli à la gloire du *gran Padre* Alighieri ne pouvait être qu'inégale (car peut-on illustrer un poème, et surtout la *Divine Comédie?*). Mais ses bonnes pages ne suscitent que des éloges. Toutes sont expressives par des moyens aussi simples qu'harmonieux, toutes ont des traits, des linéatures à valeur de nuances, et l'on oublie facilement en les regardant loin du texte inspirateur qu'il leur manque le souffle dantesque. Si ces dessins ne réalisent pas l'illustration idéale, du moins sont-ils un rare exemple d'illustration *artiste*, de décoration du livre. Ils prouvent l'inanité de l'image à effet théâtral et de la vignette à prétention de tableau. Ils démontrent, avec l'éloquence du génie, que rien ne pare mieux un texte que la composition *ordonnée* comme une décoration murale et *travaillée* comme une *étude*.

L'Angelico et le Pérugin firent aussi œuvre de miniaturiste; on attribue au second, et non sans raison, la Bible latine des Ducs d'Urbin. Fra Benedetto, le frère de Fra Giovanni, sainte Catherine de Bologne, Jérôme Fiormi, dans le cloître, le Zingaro et Jules Clovio, dans le monde comptèrent parmi les plus illustres miniateurs. D'autres, dont les noms ne nous sont pas parvenus, ont laissé d'excellentes pages. Le *Bréviaire* de Mathias Corvin (Vatican), le *Livre de droit* du professeur Jean d'André (Bibliothèque de Boulogne), les *Statuts de l'ordre du Saint-Esprit*

Digitized by Google

(Bibliothèque nationale) sont parés de motifs délectables, et le *Registre de l'Association de Sainte Marthe* conservé à Naples est sigillé de fins portraits. Période glorieuse, mais de courte durée. Au XVI^e^ siècle, la peinture sur vélin s'est tellement identifiée avec la peinture sur toile, elle s'éloigne avec tant de zèle du naturel et du bon goût qu'il devient dangereux de s'en inspirer.

En France, l'interprétation des êtres et des choses prend de la vie réelle et quelque grâce au XIII^e^ siècle, cette époque admirable que M. de Laborde appelle si justement une grande renaissance, « originale dans sa conception, nationale dans son origine ». Les enluminures du *Credo* œuvré, en 1287, sous la direction du sire de Joinville (1), le Psautier de saint Louis (Bibliothèque nationale) ne laissent aucun doute à cet égard. La figure se construit, se dessine, la tête prend une physionomie, la scène s'humanise tandis que le décor gagne en naturel et que l'ornementalité s'inspire plus directement de la flore et de la faune régionales. En même temps, la teinte plate le cède à la gouache, la palette s'enrichit et le pinceau prend un rôle prépondérant. Parce que les enlumineurs français eurent certaines affinités avec leurs confrères flamands, l'amour de l'expressif et de la représentation fidèle, par exemple, il ne s'ensuit pas que les peintures des deux pays aient constitué un même art à un certain moment. Le croire serait une erreur. En réalité, ces travaux n'ont qu'un air de famille et leurs nuances respectives n'échappent pas à une observation attentive; les précurseurs de Fouquet manifestèrent, dès leurs balbutiements, une réelle originalité par leur entente décorative qui, sous le règne de saint Louis, se traduisit en effets très harmonieux, parfois élégants, alors que l'ornementation flamande restait surchargée et vulgaire. Le goût français frais éclos, pourrait-on dire, se ma-

(1) Voir l'édition de Joinville par M. DE WAILLY. L'ouvrage du comte de BASTARD : *Peintures et Ornements des Manuscrits du IV^e^ au XVI^e^ Siècle*, et de celui de M. FLEURY : *Les Manuscrits à Miniatures de la Bibliothèque de Laon*, contiennent aussi de précieux documents sur l'art de France.

Digitized by Google

nifeste plus que jamais dans l'opulente variété des lettres : gothiques, onciales, capitales de toute dimension, majuscules à filigranes ou à rinceaux d'une luxuriance inouïe, initiales encadrant des figurines ou bordant des fleurettes, parfois étageant des histoires comme en cet *Evangile* de la Sainte-Chapelle échoué à la Bibliothèque nationale. Evidemment, cet art s'est affiné sans perdre de sa robustesse. Il lui arrivera de choir dans le complexe, la préciosité, la minutie, pendant ce XIV^e^ siècle dont les *Heures* de Jeanne de Navarre manifestent assez bien l'esprit; il se retrempera vite aux sources du naturel et sa vitalité y gagnera à l'âge suivant.

Alors la scène composée conquiert son indépendance, elle s'évade de l'initiale pour former un ensemble ayant sa vie propre; si les proportions du corps laissent toujours à désirer, si le nu n'a pas encore de sérieux interprètes, le portrait prend une importance inconnue avec l'admirable Fouquet. Nul ne doit plus ignorer ces *Heures* (1) qu'il décora, pour M^e^ Etienne Chevalier, de compositions à valeur de fresques, où chaque scène est un tableau de mœurs, où chaque personnage porte un caractère individuel. Et l'on ne saurait trop s'efforcer de connaître ses autres ouvrages religieux. Les artistes avaient accoutumé de prendre autour d'eux les éléments qui leur étaient nécessaires pour traduire les scènes sacrées. Fouquet fut loin de faire exception à cet usage. Sa *Naissance de saint Jean-Baptiste* a lieu dans un intérieur où fréquentait l'artiste, son *Annonciation* se passe à la Sainte-Chapelle, son *Adoration des Mages* dans un village de nos provinces, sa *Sainte Catherine* reçoit le martyre au gibet de Montfaucon, et son *Saint Martin* chevauche en chevalier du roy dans une cité du plus moyen âgeux aspect. Ainsi nous apparaissent, dans leur existence intime, quotidienne, leur décor exact, les contemporains de Charles VII et de Louis XI, et

(1) Au musée *Condé*. On les trouve reproduites dans les *Evangiles* de CURMER. Pour le XV^e^ siècle, consulter aussi les *Heures* du roi René (Bibliothèque nationale).

Digitized by Google

la surprise est savoureuse de les voir représenter si bellement, si pieusement, les Mystères de la Religion et les Actes des Saints. Ce sont aussi des guerriers de France qui se groupent, bardés de fer, en désir de figurer les Romains et leurs ennemis, sur les *Décades* de Tite-Live (Bibliothèque nationale), dont plusieurs miniatures sont attribuées à Fouquet. Ses qualités de décorateur se manifestent encore dans les scènes peintes pour les *Antiquités Judaïques* (1); et ses dons de notateur de physionomies, de révélateur d'âmes, s'affirment avec non moins de maîtrise dans ce frontispice du *Boccace* (2) de Munich qui représente la haute cour de justice tenue à Bourges en 1458, soit une centaine de personnages scrupuleusement reproduits en leur réalité sensible.

Tout était prétexte à décoration, en ce splendide xv^e^ siècle, jusqu'aux calendriers des Livres d'Heures. Les travaux, les divertissements, les attributs de chaque saison fournissaient une féconde série de thèmes, et l'on y peut voir, sans hésiter, l'origine du paysage en peinture. Nous avons cité plus haut, comme exemples de ce genre, le *Bréviaire* Grimani et les *Heures* du duc de Berry, œuvres de flamands. Les artistes français décorèrent magnifiquement aussi un grand nombre de ces livres de piété, parmi lesquels les plus dignes de prendre place à côté du joyau de M^e^ Chevalier nous paraissent être les *Heures* des ducs d'Anjou, surtout celles du roi René, celles de Louis Laval, de Pierre II de Bretagne et du duc de Bedfort. Avec le gentil Fouquet, la miniature atteint son apogée; le déclin suit rapide, moins à cause de l'extension de l'imprimerie et de la xylographie, croyons-nous, que par suite de la corruption du goût pendant l'épidémie d'italianisme. Les *Heures* d'Anne de Bretagne (Biblioth. nat.), que le savant M. Delisle attribue à Jehan Bourdichon, offrent encore de belles

(1) Traduction française du livre de Josèphe, pour laquelle Fouquet exécuta onze miniatures et Beauneveu trois.

(2) *Le Cas de nobles Hommes et Femmes malheureux*, traduction française d'une compilation de Boccace, aujourd'hui à Munich.

Digitized by Google

pages, d'un dessin sûr et d'une ordonnance louable, mais ce magnifique coucher de soleil n'a pas de lendemain. Les artistes du XVI^e^ siècle n'ont plus le sens de ce qui convient à l'enluminure, ils introduisent dans la décoration du livré des éléments hétérogènes pris à la sculpture, à l'orfèvrerie, à la céramique, à la gravure, et leur virtuosité ne réussit point à en forger un art nouveau. On trace encore de bonnes effigies, le François I^er^ de la *Chronique* de du Tillet, par exemple, le Henri II des *Heures* de ce prince; on dépense force talent pour peindre de consciencieuses scènes, tel Gödefroy dans l'illustration des *Commentaires de César;* on ne décore plus un seul manuscrit, et les siècles suivants ne tenteront rien pour remettre en honneur l'art d'une époque que les beaux esprits qualifient de barbare.

L'italianisme prévalut aussi en Espagne au XVI^e^ siècle, et se fit sentir, pendant deux cents ans, jusqu'à la complète décadence de la miniature dans ce pays. Il n'y a guère que le curieux manuel de cynégétique de la bibliothèque royale de Madrid, le *Libro de Monteria*, qui se ressente du naturisme d'outre-Loire. L'illustration en est plus puissante, plus habile que celle de l'âge précédent, mais aussi plus surchargée. Les *illuminadores* de l'entourage de Philippe II étaient, pour la plupart, d'extraction florentine ou romaine, les autres avaient reçu une éducation identique, tels Francisco de Villadiégo, Diégo de Arrojo, Canderroa, Alonso Vasquez et Fray Felipe. C'est l'époque où furent décorés les superbes livres de chœur de l'Escurial, quelques-uns de ceux de la cathédrale de Tolède, et ce Recueil de documents (archives portugaises de la Torre de Tombo) œuvre d'un Vasco, élève du Pérugin.

En ce même XVI^e^ siècle, tandis que l'Occident tournait au conventionnel et au maniérisme, de fines miniatures, d'une ingénuité agréable, étaient créées dans l'Iran pour les Schas de la dynastie Séfienne. La Bibliothèque nationale en possède trois peintes avec des tonalités somptueuses dans la matière indo-persane, par un certain Kabir. La meilleure, dédiée à Rouhoullah Khan-Aga, repré-

Digitized by Google

sente, encadrée de fleurettes, une simpliste et fraîche idylle tirée peut-être d'un poème de Karadjoglan. Il est bon de mentionner aussi le *Recueil des dames et seigneurs de la Perse* et la riche collection du musée Guimet.

La source des documents étant indiquée, examinons ce qui concerne la réalisation pratique. Les procédés des miniateurs furent aussi nombreux que leurs écoles, mais il n'y a pas lieu d'en reprendre aucun, pour l'excellente raison que tous les effets se peuvent tirer de la gouache et de l'aquarelle comme on les manie aujourd'hui. A peine peut-on conseiller l'emploi de l'une ou l'autre manière. Sans doute, la gouache paraît correspondre aux sujets graves ou poussés au tableau, aux effets puissants, aux décorations complexes; et l'aquarelle ou le lavis polychrome semblent tout indiqués pour les thèmes gracieux, simplistes, légers, ce qui exige du prime-saut, de l'*enlevé*. Cependant, c'est avant tout affaire de tact et de dispositions personnelles; la valeur d'un procédé dépend, en général, de la valeur de l'exécutant. Les techniques, ces changements de toilette, varient à l'infini, et il ne faut jamais craindre de s'en créer une soi-même, tout ce qui oblige à de l'initiative étant excellent. Une manifestation d'art, si intime soit-elle, impressionne d'autant plus qu'elle trahit une personnalité.

Ces principes et ces lois s'appliquent à la miniature de même qu'à la fresque; seule l'échelle change. Aussi en relève-t-on l'observation dans toutes les belles enluminures, quel que soit leur lieu d'origine, notamment dans celles des XIII^e^ et XV^e^ siècles. On constate aussi que les vrais décorateurs du livre, de même que les fresquistes, ont évité avec soin les perspectives trop profondes, trop *panorama*, l'abus des raccourcis et l'emploi de tout ce qui peut faire trou dans le décor. Les meilleurs sont arrivés à l'effet décoratif par une grande simplicité de moyens et par un respect constant du naturel. C'est en cela qu'il faut les imiter; on ne risquera pas ainsi de confondre le minutieux avec la miniature.

Les lois de composition observées, il est nécessaire

Digitized by Google

d'apporter le même soin à l'harmonie des colorations. Les travaux des maîtres l'indiquent encore, tout contraste violent, heurté, doit être banni ; et mieux vaut éviter aussi l'abus de tons neutres et la gamme des gris. Il est exquis de rechercher la nuance tendre, délicate, opaline, auxiliaire toujours précieux, à la condition, toutefois, de n'en pas prendre prétexte pour décolorer. L'enluminure exige des tonalités lumineuses jusqu'en leurs nuances les plus dégradées, les plus rompues, et, pour dire mieux, des lumières *colorées*. Ce doit être une joie des yeux, une *illumination*, selon le mot des ancêtres.

De tous les arts, c'est assurément la miniature qui présente le plus de ressources aux dispositions artistiques et à l'imagination des femmes ; obligeant à maintes combinaisons de figures et d'ornements, elle est une excellente école pour se rompre au jeu des lignes, base des effets décoratifs. Une miniatrice exercée pourra toujours assouplir son talent à des applications variées, agrandir son champ d'action, s'adonner à la parure ornementale du mobilier ou de la lingerie, et elle arrivera très vite à rendre intéressantes ces mille choses où se déploie l'ingéniosité féminine. Les facultés d'invention trouvent à se développer merveilleusement dans la broderie et la tapisserie et, décorés avec un goût affiné, quel coussin, quel mouchoir ne prendraient du style ? Rien de plus utile, par conséquent, que l'étude de la miniature pour réussir dans ces multiples ouvrages qui constituent ce qu'on pourrait appeler vraiment l'art du foyer.

Alphonse Germain.

Digitized by Google

LES MANUSCRITS D'UN POÈTE

VICTOR HUGO

Suite (1)

Il y a trois moments à distinguer dans la composition d'un poème : la conception, l'exécution et la retouche. Si les procédés que l'écrivain emploie dans la révision et la correction sont relativement faciles à définir, grâce à la lecture des manuscrits, il est plus délicat d'analyser le premier travail d'élucubration et de surprendre l'éclosion mystérieuse de l'idée poétique aux heures de l'inspiration. Cette vision fugitive qui passe dans l'imagination du chantre sacré, cette lueur soudaine qui l'éclaire, ces fragments de strophes, résonnant à son oreille comme un appel de l'au-delà, sont chose si légère, si insaisissable, si ailée ! Le poète même qui se laisse paresseusement bercer par les voix révélatrices et laisse passer le souffle de l'inspiration, sans écrire, risque d'en perdre le bénéfice à tout jamais.

Grâce à Dieu, il n'y a rien de pareil à craindre avec Victor Hugo. Terriblement pratique et profiteur, notre poète ne laisse point envoler son rêve sans en fixer quelque

(1) Voir le numéro de mai.

Digitized by Google

chose sur des tablettes qu'il tient toujours à portée de main. C'est ainsi qu'on peut lire au verso des manuscrits des vers isolés qui trouveront plus tard leur place dans un texte ou seront le point de départ d'un long développement. Les vers 19-26 de la pièce *Etre aimé*, dans le *Théâtre en Liberté*, sont ajoutés en marge et ont été inspirés sans doute au poète par un vers jeté au folio 231 :

Un roi n'est jamais sûr d'être aimé pour lui-même.

Le folio 15 de l'*Ane* porte au verso le vers suivant :

Font des dépouillements de femmes et d'enfants

flanqué de deux rimes, *spolie*, *folie*, indiquées d'avance pour une autre rédaction de la pensée ; au dos du folio 78, c'est une antithèse dans le goût allemand :

Dieu, l'infini, l'éther,
Les astres dans le pot de bière de Luther.

On trouve fréquemment de ces indications ou débris de vers dispersés à travers les manuscrits : joyaux épars que l'artiste sertira quelque jour dans un contexte ou minimes copeaux qui trouveront aussi leur place. Car chez notre poète, avare ménager de sa matière, les plus minces rognures et les plus insignifiants débris ne sont jamais perdus, que ce soient des idées sans rimes ou des rimes sans idées. Au folio 360 de l'*Année terrible*, je lis :

Ton agonie enfante et ta défaite crée.
Qu'importe les rieurs sinistres ! Tout est bien
. . . . . rien
. . . . . doute
. . . . . au dehors il écoute.
En cette ombre murée où ne luit nul flambeau.

Et dans les blancs, Hugo ajoute tranquillement : « A compléter ». Il a trouvé ses rimes ; c'est l'essentiel. Même procédé au folio 19 de l'*Ane* :

Tous ces fakirs latins, grecs, sanscrits, hébraïques,
Comme je les ai vus dressés sur leur séant,
Hagards . . . . . .
Les autres . . . . . sophistes blêmes,
Souffler sur la lueur livide des systèmes.

Digitized by Google

Le griffonnage du folio 78 est plus curieux encore en nous révélant les prédilections du poète pour certains moules syntaxiques, et sa manière de compter les mesures pour rien :

Homme, il faut dire ici la chose atténuante.
Qu'es-tu dans cet ensemble avec . . . avec
Ton coran turc, ton . . . chinois, ton Phédon grec.

Au même endroit le poète compare avec l'hyène un je ne sais quoi représenté par des temps de silence :

Le soleil est si lent qu'on peut douter qu'il vienne.
L'ancien dogme où . . . habite, sombre hyène,
Est encor le seul toit que l'homme ait sur le front.

Les premiers linéaments de la pièce des *Contemplations* (II, 5) se présentent dans le manuscrit sous la même forme :

. . . . dérangait mes papiers et riait,
Puis . . . . . .
Alors je reprenais . . . . . .
Mon œuvre interrompue, et tout en écrivant . . .

Citons encore au folio 22 de la *Pitié suprême* le premier dessin d'un développement où l'on peut se convaincre que le poète, dans ses dénombrements historiques, ne s'inspire point d'une consciencieuse critique mais se livre sans scrupule au caprice de la fantaisie :

Tarquin tient Rome, Thèbe est sous Aménophis,
Jean règne sur . . . Thamis sur . . . .

A côté de ces fragments dispersés dans les coins des folios s'étalent des notes plus intéressantes et de plus longue haleine : ce sont des esquisses de poèmes tracées en caractères à peine lisibles et dont il faut presque deviner les mots d'après les contours extérieurs et les dessins des jambages; cette écriture qui ressemble vaguement à une ligne droite hérissée de pointes cunéiformes a été tracée d'une main hâtive et fiévreuse; c'est l'inspiration toute brûlante; ces lignes inégales où se pressent des mots suggestifs, des fragments de vers, des rimes alternant avec la prose, sont comme la première coulée de verve dont

Digitized by Google

le patient labeur du poète va faire du solide et vibrant airain.

Voici l'ébauche première de ce qui sera plus tard la pièce de *Cérigo* (*Contemplations*, II, 20) : « *L'île des mers s'éteint, mais non l'île des cieux* (1). *La terre a Cérigo, mais le ciel a Vénus.* Les astres ne s'effeuillent pas comme les roses. Homme, tu cherches l'astre; lève les yeux. Oui, meurs, plaisir; mais toi, vis, amour. Vis, beauté suprême de l'âme, lueur éternelle. *La terre a ce qui disparaît et s'efface; Cythère...* Cheveux blancs de l'ancêtre plus beaux que les cheveux noirs. Regarde, justice, amour, dévoûment, liberté, cyclades célestes. »

Le lecteur qui aura la curiosité de comparer ce premier jet avec la rédaction définitive ne perdra ni sa peine ni son temps. J'oserais même recommander très particulièrement cet exercice à qui voudrait savoir comment s'y prend un poète pour agencer les chevilles. Car enfin, dans ces premiers brouillons il y a des alexandrins boîteux ou troués d'hiatus; et quand il s'agit de faire des raccords, le meilleur ouvrier n'a pas toujours la main heureuse.

Ces fragments de poème se rencontrent en assez grand nombre dans les manuscrits; on nous pardonnera de transcrire ici quelques-uns de ceux que nous avons pu déchiffrer. Voici d'abord deux esquisses se rapportant à la pièce des *Lions* (I, *Légende des Siècles*) : « Autrefois qu'il était libre, *voulant être tranquille, il était gêné par cette ville*, ville forte et superbe. *Le prophète y venait sur son âne; le paysan portait son gomor plein de manne.* Elle avait un marché, *et l'Abyssin venait y vendre de l'ivoire, l'Assyrien de l'ambre et des chemises noires, ceux d'Ascalon du beurre et ceux d'Aser du blé...* Un homme vêtu de blanc apparut sur le seuil de la fosse. Les quatre lions s'élancèrent d'un bond avec ce rugissement fauve qui contient toute la nature sauvage avec *toutes ses... et ses rébellions; et l'homme dit : La paix soit avec vous, lions. Puis il leva la main; les lions s'arrêtèrent.* »

(1) Nous mettons en évidence, par des italiques, les parties du texte qui sont des vers, ou des fragments de vers, tout faits.

Digitized by Google

Les vers 99-105 de la *Pitié suprême* étaient tout d'abord rédigés comme il suit, au folio 42 d'une écriture à peine lisible :

Et si le destin. . . . . embûche
Veut que dans le. . . et le crime ou trébuche
Eh ! bien, rôder. . la nuit dans les ravins
Tuer au coin des bois plutôt que dans l'histoire,
Etre du moins l'objet de quelque pitié sombre,
S'appeler le bandit et non pas le tyran.

Ce folio 36 du même poème est d'une rédaction particulièrement tourmentée. Au milieu d'un inextricable fouillis, en haut, se détachent deux expressions mises de côté par le poète « cognée rougis, hache surgis », et à droite les deux motifs suivants : « Ce bloc d'attentats, de forfaits, le rocher de crimes qui pèse sur les tyrans et qui dans l'histoire donne aux Tibères *des aspects monstrueux de démons écrasés, une larme qui vient de l'âme le dissout..... Le mystère appelé le Destin fait sortir les pleurs humains du cœur, les pleurs divins de l'âme.* » On pourra voir dans *la Pitié suprême*, VIII, comment, suivant les principes d'accumulation oratoire chers au cœur de V. Hugo, le *bloc* et le *rocher* primitifs deviennent une espèce de mont, un édifice affreux, un bloc, un chaos, un tas, un amas de granit, un grand rocher, un piédestal colossal, large, énorme. On pourra aussi confronter utilement le début de *Religions et Religion*, III, avec la première rédaction jetée en ébauche au folio 61 du manuscrit, comme il suit :

Mais voici que j'entends une voix solennelle,
Qui semble dégager de la nuit en parlant :
— Votre rêve est une hydre et vous ronge le flanc,
O vivants ! Pas de ciel ; pas d'enfer. L'être rentre
Dans le néant ; tout est l'abîme. Pas de centre ;
Rien n'existe au delà, rien n'existe en deçà ;
Tout meurt. Et maintenant dormez, dit Spinosa.

Enfin, comme dernier exemple de ces esquisses hâtivement dessinées dans un moment de fervente inspiration, nous citerons le folio 192 des *Contemplations* où l'on trouve les premiers linéaments de la pièce *la Nature* (*Cont.*, I, 29).

Digitized by Google

Hiver. . . . . l'eau est marbre.
Veux-tu bon arbre
Etre dans mon foyer la bûche de Noël ?
Feuille je viens de terre et feu je monte au ciel.
Frappe, bon bûcheron. . . . . .
. . . . . Frappe, je te bénis ;
Je puis porter les toits, ayant porté les nids.
. . . . . Veux-tu
Etre mât de navire — Oui, frappe.

Et au-dessous de ces fragments d'alexandrins, les mots suivants placés les uns sous les autres : « *vertu*, *vêtu*, *abattu*, *pointu*, *tortu* », en attendant qu'ils aillent au bout d'un vers rimer avec *veux-tu ?*

*
* *

Nous venons de voir à quoi se réduisent les pièces de Hugo au premier moment de l'inspiration. Il nous reste à étudier ce que devient cette matière première sous les doigts de l'artiste, durant le travail même de la composition ; ce qui sera d'autant plus aisé que chez notre auteur les procédés de développement se rapportent le plus souvent aux deux formules du parallélisme et de l'antithèse. Hugo est l'esprit géométrique par excellence ; si le développement de ses poèmes emporte quelquefois dans un courant bourbeux un pêle-mêle obscur de sentiments, d'images et d'idées, l'idée première est toujours éminemment simple. Quand notre auteur s'inspire de ces règles du goût, qu'il a si cruellement insultées, quand il se prive du plaisir d'entasser, quand l'idée du poème se dégage nettement et se dresse toute belle de sa propre beauté, avec la *nuda venustas* des statues antiques, nous avons des chefs-d'œuvre incomparables. Mais quand le démon familier de Hugo, quand l'esprit de rhétorique s'en mêle, le plan primitif s'effondre sous les surcharges, et le beau temple grec que devait être l'œuvre, devient cette chose lamentable qu'on voit parfois en Orient : des ruines de portiques ou de gymnases disparaissant dans un encom-

Digitized by Google

brement de boutiques, d'échoppes et de bazars. Et c'est là malheureusement trop souvent le cas de notre auteur, qui « compilait, compilait, compilait ». Chaque fois qu'il revient sur une pièce, ce n'est point pour tailler dans la frondaison touffue et y faire circuler un peu d'air — en principe V. Hugo n'efface jamais — c'est d'ordinaire pour encombrer son texte de développements plus ou moins heureux. S'il lui arrive de supprimer deux vers, c'est pour en aligner vingt à la marge. Aussi peut-on dire que si le plan primitif de ses poèmes est d'une belle et solide architecture, si les détails vus de près sont souvent d'un irréprochable fini, l'ensemble de l'œuvre n'offre point l'harmonie des lignes qui caractérise les chefs-d'œuvre ni cette netteté qui est le vernis des maîtres.

Ce n'est pas à dire que les développements soient toujours malheureux ; il y en a qui sont des réussites ; d'autres sont de vraies trouvailles que le poète enchâsse dans une pièce plus ou moins faible. Il n'y a, pour s'en convaincre, qu'à lire *Passé* (*Voix intérieures*, XVI). « On se promène dans un vieux parc du temps de Louis XIII. Le poète montre à celle qu'il aime le vieux château, délaissé et triste, qui fut jadis plein de rires, de chansons, de beaux seigneurs et de belles dames. — « *Et je vous dis alors...* » Et il ne lui dit pas grand'chose (1) », ajoute le critique. Et ce pas grand'chose était pourtant, à lui seul, tout le poème primitif. Il ne faut donc pas trop nous plaindre si le cadre fait après coup est meilleur que le tableau. Nous ne saurions davantage blâmer le poète de reprendre un vieux thème pour l'enrichir, l'orchestrer à nouveau et en tirer toute une nouvelle symphonie. C'est ainsi que la pièce *A Mademoiselle J.* (*Chant du Crépuscule*, XXVI), 1835, est amorcée par le prélude suivant, intitulé : *Sur les premiers vers d'une jeune fille*, et daté du 8 janvier 1833 :

Chantez, chantez, jeune inspirée !
La femme qui chante est sacrée,
Même aux jaloux, même aux pervers.

(1) E. FAGUET : *Vict. Hugo*, p. 170.

Digitized by Google

La femme qui chante est bénie,
La beauté défend son génie ;
Les beaux yeux sauvent les beaux vers.

Nous, que déchire tant de rage,
A votre matin sans nuage
Nous sourions dans nos douleurs.
Chantez donc vos chansons divines.
A nous la couronne d'épines,
A vous la couronne de fleurs.

Nous pouvons citer encore comme exemple de développement heureux les vers suivants (*Art d'être Grand'Père*, fol. 181) :

O peuples, le progrès est déjà parmi nous ;
Il veut le droit de tous comme la paix de tous.
Calme, invincible au champ de bataille suprême,
Il lutte : à voir comment il frappe, on sent qu'il aime.
Regardez-le passer ce grand soldat masqué !
Il se dévoilera, peuples, au jour marqué.
En attendant il fait son œuvre ; la pensée
Sort, lumière à travers sa visière baissée (1).

Au même folio, le simple vers :

Dieu prend dans notre cœur la haine et la dévore,

s'élargit, après une triple retouche, en un magnifique symbole qui termine la pièce de : *Persévérance*.

Mais les additions dont V. Hugo embarrasse ses poèmes n'offrent pas toujours le même intérêt. La plupart de ces surcharges sont au moins inutiles et énervent la pensée... et le lecteur. Avant d'avoir parcouru les manuscrits du poète, nous faisions remarquer, dans une modeste étude sur son alexandrin, tout un long passage du *Petit Roi de Galice* où l'auteur se jetant à côté de la question s'engage dans un développement diffus et bourbeux. On pourra constater au folio 178 du manuscrit que tout ce passage

(1) La rédaction première se réduisait à ces trois vers :
Et voyez-le passer ce grand soldat masqué.
O peuple, sa visière est baissée et rayonne !
Il lutte, il est le fils de la Gaule lionne.

Digitized by Google

(VII, v. 46-59) est précisément un développement de la dernière heure ajouté en marge du texte. Veut-on d'autres exemples de ces additions inutiles? Au folio 3 de *la Pitié suprême*, la première rédaction :

Caligula,
Sanche, Alonze, Clovis, Louis onze, Clotaire...

s'élargit en six vers assez médiocres :

Sanche ! Alonze ! Clovis ! Sennachérib ! Cambyse !
Louis onze ! malheur ! mort ! opprobre ! — et la bise
Etait comme une foule, et de ces noms proscrits
Chaque syllabe était faite de mille cris ;
Et j'entendais : Saül ! Omar ! Ivan ! Clotaire !...

Pour s'édifier sur la valeur de ces lambeaux recousus sur un premier texte, le lecteur comparera le début de *l'Epopée du Lion*, revu à trois reprises et considérablement augmenté, avec la première esquisse que voici :

Un lion avait pris un enfant dans sa gueule,
Et, sans lui faire mal, dans la forêt, aïeule
Des sources et des nids, il l'avait emporté ;
C'était un frais garçon, fils du roi d'à côté,
Tout petit, de six ans à peine ; et la province,
Qui craignait le lion plus encor que le prince,
Etait fort effarée. Un héros, qui passait
Dans le pays, fit halte et dit : Qu'est-ce que c'est ?
On lui dit l'aventure ; il s'en alla vers l'antre,
Un gouffre où le soleil lui-même est pâle et n'entre
Qu'avec précaution. C'était l'antre où vivait
L'énorme bête ayant le rocher pour chevet.
Le héros pénètra dans ce palais sauvage...

La *Réponse à un Acte d'Accusation*, à ce point de vue, est particulièrement intéressante à étudier dans les manuscrits ; les nombreuses surcharges qui l'encombrent, cinquante vers au moins, ne font que ralentir le mouvement de cette pièce d'ailleurs spirituelle, pleine d'humour et d'entrain. Ces exemples suffiront ; nous pourrions les multiplier indéfiniment sans jeter plus de jour sur la question : la démonstration est faite. Ajoutons seulement que ces addi-

Digitized by Google

tions ne sont point toujours imputables à ce démon d'intempérance qui gouverne le génie de V. Hugo. Chez notre poète la rime n'est pas une esclave et se fait obéir ; pour la rattraper le sens court plus d'une fois après elle. Un exemple entre cent : le manuscrit de *l'Année Terrible* portait d'abord (*Février*, III) :

Prosternent devant lui leur platitude austère
Quand du sceptre et du trône il passe aux vers de terre.

Pour corriger la *platitude austère*, le poète écrit : *leur grave platitude ;* et c'est très bien. Mais la rime disparaît du même coup ; et c'est très fâcheux, car Hugo, bon gré, mal gré, doit trouver quatre vers : un pour rimer avec *platitude*, deux pour les rimes masculines de rigueur, et un dernier pour rattraper la rime aux *vers de terre*. Ah ! la terrible chose que ces petits détails intimes d'arrière-boutique ! Le sens vous demandait un vers, la rime vous en impose quatre ; en vain la pensée se débat, en vain l'imagination demande grâce ! L'impérieuse prosodie est intransigeante :

La rime, c'est la grande chose !
C'est d'elle que le vers est fait.

Ces groupes de quatre vers qui s'alignent si fréquemment à la marge expliquent du reste un des nombreux défauts qu'on peut reprocher à la métrique du poète. Le véritable artiste soucieux de son art peut négliger la consonne d'appui, qui n'a aucun rapport avec l'harmonie du vers et n'est qu'un jeu d'allitération puérile où l'aptitude au calembour trouve son emploi avec succès. Mais ce qu'il ne se permettra jamais c'est de manquer aux règles les plus élémentaires en alignant de longues suites de rimes homophones ; si la loi de dissimilation s'impose d'une manière absolue c'est à la fin des vers français. Victor Hugo l'a-t-il soupçonné quand il se permet d'aligner — fréquemment — des alexandrins comme ceux qui suivent :

Le lézard se dressait sous le lierre ;
Et la ruche disait : vois ! à la fourmilière.
Le nuage hésitait et rentrait son éclair ;

Digitized by Google

La cigogne lâchait la couleuvre dans l'air ;
Et la machine ailée, en l'azur solitaire,
Fuyait ; et pour la voir vint de dessous la terre...

Or, ce sont précisément les additions du texte qui ont fait le plus souvent tomber le poète dans ce grave défaut. Etant donnée par exemple cette première rédaction :

... Dans le sinistre abîme où flotte ce mot : Dieu.
Homme, qui que tu sois, qui viens faire du feu (1)...

Si le poète y intercale les quatre vers obligatoires, nous arrivons fatalement au beau résultat que voici :

Dans le sinistre abîme où flotte ce mot : *Dieu ;*
Qui que tu sois, qui viens forcer l'ombre à *l'aveu*,
Tâter la certitude avec ta main peu sûre,
Au temple sidéral adosser ta masure,
Et désigner à l'Etre un texte, un nombre, un *lieu ;*
Homme, qui que tu sois, qui viens faire du *feu*...

On peut dire en somme que chez notre poète la composition se fait par additions successives; ce sont comme des sédiments, de qualité et de nature diverses, se déposant sur un premier fond. Il y a d'abord le développement pur et simple : c'est le thème du poème enrichi par tous les procédés de l'accumulation et toutes les ressources de la rhétorique. Il y a ensuite le développement par suggestion : un vers, un mot, une image inspirent soudain à Hugo des variations nouvelles qui chantent comme des notes harmoniques autour du sujet. Enfin c'est le développement par juxtaposition qui consiste à faire entrer de vive force, dans n'importe quel contexte, n'importe quoi et n'importe comment.

(1) *Fin de Satan, La Judée*, VIII.

(*A suivre.*) A. ROCHETTE.

Digitized by Google

REVUE D'ÉTUDES ROMANES

I. — *Die Schicksale der lateinischen Proparoxytona im Franzœsischen*. Eine sprachgeschichtliche Untersuchung von Dr phil. Gustav Klausing. Kiel, 1900. 1 vol. in-8° de pp. 90. Kiel, imprimerie de P. Peters.

II. — *Chrestomathie de l'ancien français* (VIIIe-XVe siècles), accompagnée d'une grammaire et d'un glossaire, par Karl Bartsch. Septième édition, revue et corrigée par A. Horning, 1901. 1 vol. gr. in-8 de pp. IV et 744 colonnes. Leipzig, F. C. W. Vogel. 10 marks.

III. — *Le sentiment de la nature dans la poésie de Lamartine*, par Joseph Hansen. 1901. In-4° de pp. 76. Diekirch, imprimerie Justin Schroell.

IV. — *Le patois de la Franche-Montagne* et en particulier de Damprichard (Franche-Comté), par Maurice Grammont. (Extrait des *Mémoires de la Société de Linguistique*). 1901. 1 vol. in-8 de pp. 272. Paris, Emile Bouillon.

V. — *Le patois boulonnais comparé avec les patois du Nord de la France*. Introduction, phonologie, grammaire, par feu M. le chanoine D. Haigneré. 1 vol. in-8 de pp. 532. Paris, A. Picard.

VI. — *Grammatica storico-comparata della lingua italiana et dei dialetti toscani*, par Wilhelm Meyer Lübke, professeur ordinaire de Philologie romane à l'Université de Vienne. Réduction et traduction à l'usage des étudiants de lettres, par Matteo Bartholi et Giacomo Braun, avec des additions de l'auteur. 1901. 1 vol. in-8 de pp. XVI-270. Turin, Ermanno Loescher. 12 lires.

VII. *Ueber die Entwickelung des lateinischen primæren und secundæren mn im Franzœsischen*. Inaugural Dissertation zur Erlangung der Doctorwürde der hohen Philosophischen Fakultæt der Christian-Albrechts-Universitæt zu Kiel, vorgelegt von Walther Klahn, aus Dortmund. 1 vol. in-8 de 72 pp. Kiel, imprimerie de P. Peters.

I. C'est avec beaucoup d'intérêt que nous avons lu la thèse du Dr G. Klausing sur le sort des proparoxytons latins dans leur passage en français. Nous accueillons avec sympathie des travaux de ce genre, d'abord parce qu'ils ont presque toujours le mérite d'être approfondis : l'au-

Digitized by Google

teur qui restreint ses recherches à un domaine bien délimité, a le droit d'espérer qu'elles aboutiront à des résultats plus certains et plus complets. D'autre part, une monographie nécessite ou appelle des détails et des explications qui appartiennent plus particulièrement à d'autres domaines : quand elle est bien conçue, elle renferme une riche moisson de faits et de renseignements. Ce que nous venons de dire, nous pouvons l'appliquer au travail du Dr Klausing. Il ne s'est pas borné à l'étude des voyelles latines qui suivent l'accent. Il s'est occupé aussi des consonnes qui les accompagnent, et qui souvent ont une influence marquée sur leur évolution. Le titre qu'il a choisi n'indique pas suffisamment tout ce qui est compris dans son étude.

M. G. Klausing a conduit son travail avec méthode, et il n'a rien omis pour en faire une œuvre sérieuse et vraiment scientifique. Nous devons regretter toutefois qu'il se soit exclusivement attaché aux romanistes allemands, et, parmi eux, à des chercheurs dont le succès n'a pas toujours correspondu au travail et à l'ardeur. Nous oserons donc lui donner le conseil de faire plus ample connaissance avec les savants français, dont les doctrines sont toujours précieuses à recueillir, et dont les découvertes ont éclairé d'une lumière si vive les études romanes. Certes, nous n'avons pas la tentation de méconnaître les services que les savants d'outre-Vosges ont rendus à la connaissance scientifique du français. Mais encore, nous regrettons qu'ils négligent parfois de consulter les admirables ouvrages de M. Gaston Paris ou de ses disciples.

N'insistons pas. Nous n'avons pas non plus l'intention d'analyser ce livre, par la raison que l'espace nous manque. Nous nous contenterons de soumettre à M. G Klausing quelques-unes des remarques qui nous sont venues à l'esprit quand nous parcourions sa thèse. Page 10, il dérive *culuevre* (1) de *colubra* : l. *colŏbra;* il donne aussi *ton-*

(1) Pourquoi cette graphie? Car il est évidemment question de notre forme *couleuvre*. Nous avons aussi été surpris de la graphie *sulaz* (page 23).

Digitized by Google

nerre comme venant normalement de *tonĭtru :* il fallait supposer une forme primitive *toneirre.* Page 17, il rattache le mot *fiance* au latin *fisantia :* l. *fidantia.* Page 13, il attribue la forme *bienveillance* à l'analogie du verbe *veiller,* qui se comprend difficilement : il est plus naturel de supposer ici l'action d'une forme de subjonctif *veille,* dont l'existence est constatée pour le verbe *vouloir.* Page 12, il montre le suffixe *-ĭtia* devenant *-eise* dans *proeise,* et *-esse* dans *tristesse :* comment explique-t-il cette différence ? Il se trompe aussi en estimant que le mot *prouesse* appartient seulement au français moderne. La vérité est que le suffixe en question était devenu *-ĭcia* dès le latin, et que, pour cette raison, il a produit normalement *-ece,* qui s'écrivait d'ordinaire *-esse.* Page 27, l'auteur dit que le groupe *c*+*yod* ne produit pas d'entrave : ici encore, il s'est trompé, et il serait bon de revoir les étymologies qu'il a données d'après cette hypothèse erronée. D'autre part, M. Klausing ne semble pas fortement convaincu de ce principe que *c* précédé d'une voyelle et suivi de *e* ou *i,* aboutit à *is :* il l'admet en certains endroits, et il l'oublie dans d'autres, quand il dit, par exemple, que *dismes,* de *dicimus,* est analogique (page 50), et quand il explique d'une manière si imparfaite le passage de *gracilem* à *graisle* (page 57). Ici encore, son travail gagnerait à être remanié.

Page 23, il fait dériver normalement *huissier* de *ostiarium* et *prière* de *precaria,* sans prendre garde que les deux formes françaises ont subi une action analogique. Il n'a pas pensé que les protoniques n'obéissent pas toujours aux mêmes lois que les toniques. Page 24, il n'admet pas que *cire* vienne de *cera :* c'est pourtant tout à fait conforme aux lois phonétiques. Page 26, il dérive *cuirasse* de *coriacia :* nous le rattacherions à *cuir* auquel aurait été uni le suffixe *-asse.* Page 51, il croit que la forme *dame,* qui n'est pas conforme aux lois générales de l'évolution, s'explique par l'influence du mot *femme :* comment comprend-il alors que *dominum* soit devenu *dam* (que nous retrouvons dans beaucoup de noms de lieux), et que *Domine Deus* = *Dammedieus?* Enfin, — car nous ne voulons pas multiplier ces obser-

Digitized by Google

vations jusqu'à l'indiscrétion, — nous pensons que M. Klausing fera bien d'étudier la graphie de *n* mouillé, qui était aux commencements de notre langue *ign* devant une voyelle, et *ing* à la fin des mots, et qui plus tard s'est simplifiée en *gn* et *in* (nous laissons de côté certaines particularités). Il a des hésitations qui donneraient à penser qu'il n'a pas peut-être une connaissance complète de l'histoire de ce phonème.

A tout prendre, la thèse de M. G. Klausing est un heureux début. Elle révèle en lui un chercheur infatigable et sagace, et elle nous fait espérer qu'il apportera des contributions précieuses à la connaissance des langues romanes.

2. La *Chrestomathie de l'ancien français*, de Karl Bartsch, a été accueillie avec faveur, dès son origine, non seulement par les romanistes allemands, mais encore par tous ceux qui s'intéressent à l'étude historique de notre langue, à quelque pays qu'ils appartiennent d'ailleurs. Les éditions de ce livre se sont multipliées rapidement, eu égard au caractère scientifique de cet ouvrage et à la préparation que sa lecture suppose et nécessite. C'est que ce livre est intéressant à plus d'un titre. Il nous donne une idée assez exacte de notre littérature au moyen âge, spécialement pendant le XII^e^ et le XIII^e^ siècles. Il renferme sans doute des morceaux que certainement nous n'aurions pas admis, parce qu'ils sont trop osés : ceux-ci peuvent du moins servir à éclairer les esprits attardés, — mais en est-il encore ? — qui croient naïvement au moyen âge idéal tel qu'on s'est plu à nous le représenter. Ce livre est encore utile pour la connaissance des mœurs et des institutions médiévales. Mais il est surtout important pour l'histoire du français, à cause des textes de langue dont il est composé.

K. Bartsch est mort en 1883. Pour donner une nouvelle édition de son recueil, il ne suffisait pas de réimprimer purement et simplement la précédente. Il était nécessaire de revoir les textes d'après les éditions publiées depuis 1883, et de rectifier les fautes dont Bartsch n'avait pas entièrement débarrassé son glossaire. Tâche ardue, qui

Digitized by Google

suppose beaucoup de lectures, exige de nombreuses recherches, et qu'un travail assidu ne suffit pas toujours pour mener à bonne fin. Mais M. Adolf Horning semblait tout désigné pour l'entreprendre, lui qui nous a donné une excellente édition d'une autre œuvre de Bartsch, *la Langue et la littérature françaises depuis le IX^e^ jusqu'au XIV^e^ siècle.*

Pour bien apprécier les améliorations apportées à cette nouvelle édition de la *Chrestomathie*, il nous faudrait avoir en main la précédente, et nous ne la possédons pas. Notre tâche doit consister par conséquent, à signaler à l'éminent romaniste les remarques que nous a suggérées l'examen pur et simple de sa publication, et dont peut-être il profitera pour une édition future.

Nous nous sommes demandé si M. A. Horning a bien compulsé toutes les leçons qui ont été données depuis 1883. Ainsi, pour le *Bestiaire de Philippe de Thaïn*, il n'a utilisé que l'édition de Thomas Wright (1841), et il semble ne pas connaître celle publiée par M. Emmanuel Walberg (1900). Quant à la grammaire rédigée par son prédécesseur, l'éditeur a mis trop de discrétion à la revoir, au moins en ce qui concerne le substantif, l'adjectif et le pronom. Nous avons constaté combien elle est inférieure à celle que M. A. Horning a rédigée pour l'ouvrage dont nous avons parlé plus haut, *la Langue et la littérature françaises*. Il aurait supprimé dans la *Chrestomathie*, nous n'en doutons pas, l'explication qui rattache à une désinence d'accusatif latin en *am* le cas oblique en *-ain* que nous constatons dans *Bertain*.

Mais c'est à l'étude du glossaire que nous voulons nous arrêter. Nous n'ignorons pas que l'établissement de ce répertoire est chose ardue et pleine de périls. Si nous pouvions toujours remonter du mot roman à la forme étymologique, la détermination du sens serait souvent facile. Mais il n'est pas rare que l'étymologie nous échappe ou présente de grandes difficultés. Nous avons recours au contexte pour fixer la valeur d'une expression : mais alors comme il est difficile de la préciser d'une manière exacte, surtout quand le mot est rarement employé ! Bien souvent

Digitized by Google

nous avons recouru au dictionnaire de Frédéric Godefroy sans pouvoir trouver une vraie définition. Le laborieux lexicographe citait bien, non seulement la forme romane, mais encore le passage où il l'avait trouvée, mais sans nous donner des lumières suffisantes. Tout en constatant la difficulté de son entreprise, nous allons signaler à M. Horning quelques observations que nous avons faites sur le glossaire, tel qu'il est maintenant, après les corrections opérées par lui.

Laissons de côté quelques oublis : un mot se trouve parfois dans le texte, et n'est pas reproduit au glossaire ; ou bien de rares inadvertances : le glossaire renvoie à un passage pour un mot qui ne s'y trouve pas. D'ordinaire, le glossaire donne à leur endroit respectif les différentes formes d'un même mot, en renvoyant, pour la traduction, à la forme qui semble la plus digne d'être mise en avant : mais, pour déterminer cette forme, nous n'avons pu deviner les motifs sur lesquels on s'est basé. Parfois aussi l'éditeur n'a pas vu la parenté de deux formes, et il les donne à part, comme si elles n'étaient pas au fond identiques : ainsi pour *chatel* et *cheté*, qui sont deux formes du même mot. Voici d'ailleurs les différentes formes dont il nous a paru que la traduction n'était pas suffisante. Le glossaire traduit *arer* par « cultiver » : lire « labourer ». *Ainz*, page 19, 13, peut se traduire naturellement par « auparavant », et il n'y a pas de raison pour lui donner une place à part. *Agaiz* est traduit « artifice, embûche » : le sens propre est « action de guetter ». Même remarque pour *aguaitier* : ce verbe signifie « faire le guet », et dans un seul passage, page 311, 20, doit se traduire par « tendre des embûches ». Nous avons aussi deux fois le verbe *s'appareillier*, et chaque fois il est mal traduit : page 215, 16, il signifie « se rendre semblable », et page 251, 35 « s'assimiler ». La forme « apermenmes », donnée page 207, 36, nous semble fort douteuse : nous ne voyons pas d'ailleurs la raison pour laquelle elle est traduite « sur-le-champ ». *Arraisonner* ou *araisnier* = non « parler », mais « donner des raisons » à quelqu'un. Page 287, 3, nous trouvons écrit *l'autri'er* : pour-

Digitized by Google

quoi la seconde apostrophe? *Bliaut*, à un certain endroit, est présenté comme pouvant désigner une étoffe : or il n'a jamais ce sens. *Bouton* est traduit par « fruit de l'églantier » : c'est un sens que nous voudrions voir justifier. *Chaitif* a, dans les deux premiers passages cités par l'éditeur, un sens qui n'est pas indiqué par le glossaire: c'est celui de « mauvais, méprisable ». L'expression *sainte charité*, dans deux passages cités, indiquerait « l'Eucharistie » : nous n'avons rencontré ce sens nulle part, et nous estimons qu'il est insoutenable ici. *Consachaule* est traduit par « coupable » : l. « conscient ». *Consaude* est donné comme indiquant la « marguerite », et le sens est exact en ce qui concerne le texte visé. Mais il aurait été mieux de nous dire pourquoi ce nom. Dans d'autres endroits, le glossaire appelle et fait regretter certaines explications. *Considrer*, dans les passages auxquels nous renvoie l'éditeur, signifie simplement « considérer », et non pas « se résigner, se passer de ». *Couveter* est traduit par « caresser » : l. « couver souvent, réchauffer ». A propos de *damage* et de *dangier*, nous remarquons que l'auteur du glossaire n'a pas pris la précaution de placer en premier lieu le sens primitif de certains mots : nous avions déjà fait cette remarque pour le mot *cerchier*, et nous pourrions encore la renouveler pour d'autres expressions. *Deluge*, pris au sens figuré, est mal traduit par « carnage » : l. plutôt « dévastation ». *Deumentit* est traduit assez librement « perfide » : l. « qui a menti à Dieu, violé son serment ». *Denteüre* est traduit « dentition, série de dents ». M. A. Tobler expliquant le même texte que celui de la *Chrestomathie*, dit plus justement que *denteüre* doit se traduire en allemand par *Zähmung* (nous dirions en français « dressage »), et se rattache à *danter*, *denter*, formes parallèles à *donter*. (Cf. *li Proverbe au Vilain*, p. 50. Leipzig, 1895). *Lanier* est traduit par « cruel » : l. « lâche ». *Olifan* est traduit « trompette, clairon » : l. « cor d'ivoire ». *Kieles*, d'après le glossaire, signifie « s'il vous plaît » : l'explication est bien hasardée, et, dans tous les cas, ne peut convenir au second passage auquel on renvoie le lecteur. *Fauchiaus*, traduit « enveloppe,

Digitized by Google

cil » : l. « paupière ». *Ploçon*, traduit « paupière » : l. « pli ». *Port*, traduit « défilé » : l. « passage ». *Refuder*, traduit « refuser » : l. « repousser ». *Seronder*, traduit simplement par « couvrir »; il faudrait noter une nuance importante, et dire, par exemple : « couvrir comme fait l'eau qui déborde ».

Nous aurions pu noter d'autres passages dont l'application appellerait une discussion en règle : mais nous dépasserions les limites d'un simple article bibliographique. Les réserves que nous avons faites et celles que nous aurions pu ajouter, sont peu nombreuses, si nous avons égard à l'importance du glossaire, vrai trésor lexicographique. Nous pouvons dire que ce manuel rendra de bons services aux romanisants, et qu'il est tout à l'honneur du savant qui l'a préparé, de l'éminent professeur qui l'a perfectionné.

3. Nous arrivons maintenant à une œuvre d'un caractère tout différent, rédigée avec soin, et destinée à résoudre un problème intéressant de notre histoire littéraire. Il s'agit d'une étude du sentiment de la nature dans la poésie de Lamartine. L'auteur a négligé de parti pris les œuvres en prose, qui, du moins pour une certaine époque, nous auraient mieux révélé ce que le grand écrivain a ressenti dans son contact avec la création. Il ne prétend pas non plus avoir fait une œuvre originale de tout point : volontiers il cite les critiques contemporains auprès desquels il s'est inspiré par moments.

Bien qu'étranger, M. J. Hansen est un ancien élève de notre Ecole normale supérieure. Il en a conservé le goût des saines traditions et un style très personnel, que la plupart de nos voisins essaieraient vainement de s'approprier. Toutefois, certaines fautes surgissent par moments, et nous rappellent que le français n'est pas complètement familier à l'auteur. De plus, son exposition, avec toutes les qualités que nous avons constatées en elle, avec le charme qu'elle présente bien souvent, n'a pas toute la netteté et la rigueur logique que nous exigeons de nos critiques. Ainsi, nous n'oserions blâmer M. J. Hansen d'avoir affirmé que les

Digitized by Google

croyances religieuses ont influé sur le sentiment de la nature chez Lamartine. Mais nous regrettons qu'il ne l'ait pas fait ressortir comme nous aurions pu nous y attendre. Passons, et essayons de donner un aperçu des idées contenues dans cet ouvrage.

L'auteur nous dit dès le début : « Trois phases se distinguent nettement dans l'histoire de ses croyances, et à ces transformations successives correspondent, chez le poète, des visions différentes de la nature. » La première se constate dans les *Premières Méditations* et les *Nouvelles Méditations*. M. J. Hansen estime que Lamartine est plus vraiment chrétien que jamais, et il ajoute : « Ce christianisme, avec sa nostalgie du ciel, avec son sentiment cuisant du néant des choses et de l'incomplet de notre destinée, aura pour premier effet de détourner le poète de la sereine contemplation de la nature... » Est-ce bien vrai ? L'auteur ne paraît avoir lu jamais la vie des saints, celle de sainte Gertrude ou celle de saint François d'Assise, par exemple. Il est bien vrai que Lamartine n'aime pas alors la nature pour elle-même, mais parce qu'elle est le symbole et l'interprète de ses sentiments. La cause de cet état d'âme, ce n'est pas la religiosité du poète, mais son tempérament de rêveur et son subjectivisme développé à l'excès.

Dans les *Harmonies*, le poète nous apparaît tout différent, et il montre plus de souci du monde extérieur. « La nature réelle et palpable, dit M. J. Hansen, toute resplendissante d'éternelle jeunesse, surgit devant ses yeux éblouis comme une Isis dévoilée. » Mais cette évolution est déterminée, non par l'idée de « Dieu créateur », comme le veut l'auteur, mais plutôt par certains incidents de sa vie, et spécialement par le voyage où il a eu le temps d'admirer et d'aimer l'Italie. Il y a toutefois, dans le recueil dont nous parlons, une sorte de panthéisme qui a pu lui dicter tel passage où le sentiment de la nature est plus vivant et plus profond. Mais, au rebours, ne serait-ce pas ce sentiment qui l'aurait conduit à ses effusions panthéistes ? Nous pourrions faire des observations similaires à propos des poésies de la troisième époque, *Jocelyn* et la *Chute d'un ange*. L'influence de

Digitized by Google

l'idée religieuse n'est pas prouvée comme nous pourrions le souhaiter.

Nous avons été obligé de critiquer les raisonnements de M. J. Hansen. Mais nous serions désolé que le lecteur se trompât sur notre jugement définitif. Cette étude est intéressante à lire. Si elle ne résout pas définitivement la question que l'auteur s'est posée, elle présente du moins quelques éléments de la solution dernière, et elle contribue à faire connaître le grand poète qu'a été Lamartine.

4. Nous voulons maintenant parler des ouvrages consacrés à nos patois français. Nous n'avons pas à répéter ici ce que nous avons déjà dit de l'utilité des études dialectales, au point de vue de la linguistique comme de l'histoire des idées et des mœurs. Sans nous arrêter de nouveau à ces considérations, nous nous efforcerons de bien faire connaître une œuvre importante et digne de tous éloges, celle où M. Maurice Grammont étudie le patois de la Franche-Montagne et celui de Damprichard en particulier. Le sujet est bien choisi : il s'agit d'un dialecte local que des circonstances particulières « ont protégé contre tout contact et tout mélange avec celui des régions environnantes ». Il est bien délimité : l'auteur s'est borné au patois de Damprichard, sans se préoccuper des formes dissidentes qui peuvent se rencontrer dans les villages voisins. Une étude vraiment scientifique ne peut guère embrasser qu'un champ d'observations très restreint, sous peine de se compliquer d'une foule de détails qui embarrassent l'exposition et déroutent souvent le lecteur.

Ceux qui connaissent les deux thèses de M. Maurice Grammont sur la *Dissimilation consonantique* et sur les *Liquides sonantes*, savent sa remarquable compétence dans les questions linguistiques. Cette nouvelle étude ne peut qu'ajouter à une réputation justement méritée. Nous la pourrions recommander sans arrière-pensée à tous ceux qui veulent étudier les patois, si nous ne la croyions pas au-dessus de la portée d'un certain nombre. Pour bien la comprendre dans sa rédaction concise, il faut avoir fait des

Digitized by Google

études particulières, ou posséder des aptitudes spéciales pour les études linguistiques.

Dans tous les cas, elle présente le plus grand intérêt à ceux qui prennent la peine de la lire. M. Maurice Grammont ne s'est pas contenté de dresser des catalogues de mots avec une grande rigueur scientifique, et en se conformant à une graphie constante, basée sur les vrais principes. Il a voulu, dans une savante introduction, nous exposer l'évolution des phonèmes, et nous expliquer ainsi la genèse des formes du patois qu'il étudie. Dans cette première partie, il aborde les questions et il développe des considérations qui sont du plus haut intérêt pour les romanistes, surtout pour ceux qui étudient l'histoire de notre langue. Citons spécialement les pages où il examine le sort de *r* suivi d'une consonne, et l'histoire des voyelles nasales. Nous recommanderons plus particulièrement son exposition de la « loi des trois consonnes », qu'il formule ainsi : L'*e* muet, *étymologique ou non*, n'apparaît que lorsqu'il est nécessaire pour éviter la rencontre de trois consonnes comprises entre deux voyelles fermes ». Pour étudier cette loi, il observe, non pas le patois de Damprichard, mais le français de Paris, et encore, en repoussant le parler populaire pour n'examiner que la langue des personnes cultivées. Ses conclusions sont pleines de justesse. Celles qui sont relatives au vers français pourraient susciter des objections chez certains théoriciens : sans vouloir formuler une décision, nous pensons qu'elles méritent d'être discutées. Nous avons lu avec un vrai plaisir le chapitre intitulé le *Peuple phonéticien*. Nous avons remarqué, dans un patois que nous connaissons dès l'enfance, comment le peuple y a introduit des mots empruntés au français : pour cette opération, il suivait des lois peu rigoureuses, basées sur des généralisations superficielles, et qui l'induisaient souvent en erreur. L'auteur démontre cette conséquence presque fatale par de nombreux exemples empruntés au patois de Damprichard.

La syntaxe présente trop peu de particularités pour avoir été jugée digne d'occuper une place dans cette étude. Quant

Digitized by Google

à la morphologie, M. M. Grammont s'est borné au tableau des pronoms et aux particularités de la conjugaison.

Cette étude a paru d'abord par fragments dans les *Mémoires de la Société de Linguistique de Paris*. C'est sans nul doute la cause qui a déterminé l'ordre suivi par l'auteur, et qui pourrait par endroits prêter à la critique. Mais comme le romaniste oublie facilement ce défaut très secondaire, en admirant la science et la sagacité dont le savant professeur de Montpellier fait preuve dans le cours de son étude ! Il se félicitera, en fin de compte, d'avoir pu connaître une monographie aussi intéressante et aussi suggestive que celle de M. Maurice Grammont.

5. Dans les loisirs que lui laissait sa charge pastorale, M. l'abbé Daniel Haigneré s'est occupé du patois boulonnais, et nous ne pouvons que le louer de son utile entreprise. Ce dialecte est intéressant à plus d'un égard : il peut servir, par comparaison, à mieux comprendre l'histoire du français, et il présente des particularités phonétiques ou morphologiques dont le romaniste fera son profit. Cette œuvre date de 1883 et 1884. L'auteur est mort sans avoir pu la revoir et la compléter. Mais la *Société académique* de Boulogne-sur-Mer a jugé qu'elle ne devait pas laisser inédit le manuscrit laissé par le studieux chanoine, et elle a pris soin de le faire publier. C'est à nous à juger maintenant cette étude.

M. Haigneré est un autodidacte. A cela, il n'y a pas de sérieux inconvénients, pourvu que l'on utilise des ouvrages vraiment scientifiques, qui soient des guides à la fois sûrs et suggestifs. Ces livres, l'auteur ne les a pas eus. Il note bien, parmi des œuvres sans portée philosophique, l'ouvrage de H. Chavée, *Français et Wallon*, que nous ne connaissons pas. Mais nous en avons une assez pauvre idée par les citations de M. Haigneré, particulièrement celles où Chavée se prononce pour *l'orthographe étymologique*. De cette préparation tout à fait rudimentaire, il est résulté que l'infatigable patoisant n'a pas su comment diriger ses recherches, ni reconnaître la valeur de telle

Digitized by Google

particularité linguistique, et qu'il s'est perdu à développer des considérations qui n'ont aucune importance pour les études romanes. Son livre est à la fois prolixe et insuffisant. C'est que, ne l'oublions pas, il faut avoir une vraie connaissance du langage pour donner de l'intérêt à une enquête linguistique, et avoir observé les procédés de l'esprit humain pour en retrouver la trace dans tel phénomène, en apparence insignifiant.

Si nous examinons successivement les différentes parties de ce livre, nous dirons que l'introduction, vu la confusion des théories qui y sont exposées, est très pénible à lire, et vraiment difficile à comprendre. Citons-en seulement un passage, signalé à l'attention du lecteur par des caractères typographiques spéciaux : « Pour éviter que le lecteur se méprenne et qu'il prononce par *an*, comme en français, ce que j'écris par *en*, il me suffit de l'avertir, à l'entrée de ma grammaire, de se conformer sur ce point à la prononciation classique du latin. » Quelle idée l'auteur se faisait-il donc de cette *prononciation ?* Pour que nos lecteurs comprennent bien la pensée de M. Haigneré, nous dirons qu'il écrit « ventre, argent », mais qu'il prononce « vintre, argint ». Voilà où l'ont conduit les théories de H. Chavée.

Après l'introduction, c'est la partie intitulée « Phonologie ». L'auteur ne montre pas les relations de la phonétique boulonnaise avec la phonétique latine, ce qui lui a ôté l'occasion de faire une étude plus approfondie. Néanmoins, à côté de remarques sans valeur et de longueurs regrettables, nous avons trouvé beaucoup de détails intéressants et dignes d'être conservés. La partie syntaxique appelle les mêmes critiques et des éloges similaires. Beaucoup de longueurs ; mais aussi des particularités dont nous avons été heureux de nous emparer en passant. Les chapitres de l'article et du pronom sont spécialement intéressants : à noter surtout la forme *le* même pour l'article féminin, et *os*, au lieu de *nous*, *vous*. Mais c'est surtout pour traiter les pronoms qu'une préparation particulière s'imposait, et, faute de cette préparation, M. Haigneré a omis des explications du plus grand intérêt.

Digitized by Google

Mais il est temps de conclure. Nous regrettons sans doute que, pour les causes indiquées plus haut, cette étude sur le patois boulonnais ne puisse rendre tous les services qu'on peut attendre d'un travail vraiment scientifique. Mais, en fin de compte, la *Société académique* de Boulogne-sur-Mer a bien fait de la publier, vu les matériaux qui y sont contenus. Un philologue exercé, en remaniant et en complétant cette étude par quelques recherches personnelles, pourrait en faire aisément un manuel irréprochable. Si ce philologue tarde à venir, ce volume restera du moins comme un répertoire pour les romanistes à venir. Comme les langues et les livres, les mots ont leurs destinées : ils peuvent se transformer et même périr. C'est un service à rendre que de fixer leur physionomie à un stade de leur existence : et ce service, M. Haigneré nous l'a rendu pour la plupart des mots qu'il a recueillis.

6. Nous terminerons cette revue, en parlant d'une grammaire historique de l'italien que nous recommandons vivement à ceux de nos compatriotes qui s'intéressent à cette langue. Peut-être plusieurs d'entre eux ont-ils consulté ou même étudié l'*Italienische Grammatik* du Dr W. Meyer-Lübke. Si leur impression finale a été la même que la nôtre, ils n'ont pas été complètement satisfaits. La science de l'érudit professeur de Vienne n'est pas en cause, mais bien sa manière de grouper les faits, trop nombreux pour se détacher dans une exposition si rapide, et sa préoccupation exagérée de dire tout ce qu'il sait, aux dépens de l'ordre et de la clarté. Un détail qui ne concerne qu'un temps ou une localité, ou même un auteur, est présenté de la même manière qu'une loi générale de l'italien, ou qu'une forme classique, maintenant adoptée de tous. Une impression partout uniforme et la rareté des alinéas ne contribuent pas peu à rendre pénibles la lecture et surtout la consultation de l'*Italienische Grammatik*.

Or, voici que deux jeunes philologues, qui ont suivi à Vienne les cours de M. Meyer-Lübke, et qui ont appris à l'école de M. A. Mussafia l'art de classer les faits et d'expo-

Digitized by Google

ser tout avec clarté, nous donnent une édition italienne du livre visé plus haut. Ils ont voulu le mettre à la portée des étudiants italiens ou même de ceux de l'étranger, estimant qu'ils rendraient service aux uns et aux autres, parce que l'histoire de l'italien est négligée dans toutes les Universités. Ils se sont efforcés de respecter l'œuvre primitive, tout en y opérant des retranchements et des additions. Ils ont supprimé tout ce qui concerne les dialectes non toscans, et la partie consacrée à la dérivation et à la composition des mots. Ils ont développé le reste, de manière à le rendre facilement accessible aux autodidactes. Ils ont tenu compte des résultats obtenus depuis dix ans par les philologues qui ont étudié la grammaire italienne ou quelqu'une de ses parties. Mais ils ont tout disposé avec tant de méthode, que le lecteur embrasse les faits d'un seul coup d'œil, et qu'il ne se perd jamais dans les détails. Les remarques et les références bibliographiques sont renvoyées à la fin des chapitres ou des alinéas, de manière à ne pas embarrasser l'exposition des faits les plus importants. La disposition typographique du livre ne contribue pas peu à en faciliter la lecture. Les tables et le lexique nous paraissent disposés avec un soin tout particulier, et il n'est pas de romaniste qui n'apprécie les services que peuvent rendre des répertoires de cette sorte. Nous avons oublié de dire que M. Meyer-Lübke a communiqué aux éditeurs des additions qui ne peuvent qu'ajouter à la valeur de cette œuvre vraiment nouvelle.

Nous ne voulons pas nous arrêter à discuter certains détails, de peu d'importance, où nous ne serions pas d'accord avec les savants italianistes. Nous préférons terminer ici, en recommandant la lecture de leur livre, qui est actuellement, à notre avis, le manuel le plus propre à donner une connaissance scientifique et approfondie de l'italien classique.

A. LEPITRE.

Digitized by Google

P. S. Les études de philologie romane ont été conduites, particulièrement dans notre pays, avec une critique et un esprit de suite vraiment admirables, et elles ont abouti à des conquêtes que nous pouvons bien appeler merveilleuses. Toutefois, maintenant encore, bien des points restent inexpliqués, surtout parce que les savants ne peuvent pas porter un jugement avant de bien posséder tous les éléments du procès. Il serait sans doute inexact de ranger, parmi ces questions non résolues, celle du traitement de *mn* en français ; mais encore, nous avons été heureux de la voir reprise par le Dr W. Klahn. Ce groupe peut être primaire : c'est le cas, quand nous le rencontrons dans le latin classique, par exemple dans la forme *somnum*. Il est secondaire, quand il est dû à la chute tardive d'une voyelle qui séparait tout d'abord les consonnes *m* et *n* : par exemple dans *homnem*, où l'*i* primitif a été syncopé. Quel est le sort du groupe *mn*, soit primaire, soit secondaire, voilà ce que des auteurs arriérés ne savent pas bien encore aujourd'hui. Ils admettraient volontiers qu'il se change en *mm* dans *somme*, en *nn* dans *colonne*, et qu'il demeure intact dans *indemne*.

M. Klahn a repris la question, pour aboutir aux mêmes conclusions que les romanistes les plus qualifiés. Il nous enseigne que le groupe *mn*, à quelque temps qu'il remonte, aboutit en français à *m*. Quand nous trouvons en français un second *m* après celui-ci, nous pouvons être sûr qu'il est hystérogène, et qu'il a été appelé par des circonstances particulières, spécialement par les nécessités de la graphie. Les groupes *nn* et *mn* ne sont pas en français le résultat d'une évolution normale de *mn*. M. Klahn a écrit aussi un chapitre sur l'histoire de la nasalisation de nos voyelles. Cette question se rattachait naturellement au sujet principal de ce travail, et il n'était pas indifférent, pour le bien mener, de savoir à quel moment telle voyelle se nasalisait devant *m* simple.

La thèse de M. Klahn est intéressante à cause des questions qu'elle soulève et aussi pour les matériaux qui s'y trouvent utilisés. Mais nous devons répéter ici ce que nous

Digitized by Google

avons eu déjà l'occasion de dire plus haut. Pourquoi donc les savants étrangers sont-ils peu au courant des travaux publiés dans notre pays, et qui leur rendraient des services signalés? Pour l'histoire de la nasalisation, le jeune et sagace docteur de Kiel aurait trouvé tout profit à connaître plus complètement tout ce que nos savants en ont dit. Dans tous les cas, nous sommes heureux de le saluer à ses débuts, et nous espérons qu'il apportera d'excellentes contributions à la connaissance historique de notre langue.

A. L.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

THÉOLOGIE & QUESTIONS RELIGIEUSES

Histoire des Livres du Nouveau Testament, par E. JACQUIER. Tome I. — Un volume in-12 de XII-491 pp. Paris, Victor Lecoffre, 1903. **3** fr. **50**.

L'histoire de l'Eglise commence avec Jésus-Christ, et a pour objet non seulement les événements extérieurs qui ont agité la société chrétienne, mais aussi les mouvements littéraires, doctrinaux et autres qui se sont produits dans son sein. Or, en tête de la littérature ecclésiastique, il faut mettre, comme les plus importants et les plus anciens, les écrits du Nouveau Testament, et c'est ce qui nous explique que l'ouvrage dont on a lu le titre, destiné d'abord à paraître isolément, soit entré dans la *Bibliothèque de l'Enseignement de l'Histoire ecclésiastique*, dont il forme le sixième volume publié jusqu'ici.

D'autre part, une *Histoire des Livres du Nouveau Testament* se divise naturellement en deux parties : l'une qui traite de l'origine de ces écrits (auteur, date, but, circonstances diverses qui en ont provoqué ou accompagné la rédaction); l'autre qui nous en fait connaître la fortune dans l'Eglise (canonicité des écrits, tradition du texte). Le volume que nous annonçons n'est donc que le premier d'une première partie, puisqu'il ne s'occupe que de la composition des épîtres de saint Paul. Il sera suivi d'un second qui étudiera celle des synoptiques, des Actes des apôtres, des épîtres catholiques, et des écrits johanniques; et sans doute, plus tard — nous l'espérons du moins — d'un troisième qui remplira le programme de la deuxième partie, et couronnera l'œuvre entière.

Digitized by Google

Ceci dit pour expliquer le plan de l'auteur, on remarquera immédiatement que M. Jacquier a rompu avec la méthode, ou plutôt l'absence de méthode coutumière, et adopté, pour raconter l'origine des livres du Nouveau Testament, l'ordre chronologique. Cet ordre donne à saint Paul la priorité. C'est donc de lui et uniquement de lui et des ouvrages qui lui sont attribués que l'auteur s'est d'abord occupé. Deux questions générales sont seulement traitées comme introduction préliminaire : la *Chronologie* et la *Langue* du Nouveau Testament.

L'examen des épîtres de saint Paul s'ouvre naturellement par une étude sur la personne de l'apôtre. Deux paragraphes en sont particulièrement intéressants : l'un qui regarde la formation intellectuelle et doctrinale du docteur des Gentils, et les influences qu'il a subies dans cette formation (pp. 37-51); l'autre qui regarde l'évolution, d'autres disent le changement et la transformation de ses idées dans la suite de son enseignement (pp. 55-58). A cette transformation M. Jacquier ne croit pas du tout, et à une évolution même que dans une mesure restreinte : « Lorsque, après trois ans de retraite en Arabie, conclut-il, il (Paul) commença à prêcher J.-C., il possédait donc sa doctrine dans son ensemble..... Le développement de la doctrine de Paul s'est fait dans l'exposé dialectique plutôt que dans la pensée de l'apôtre ».

M. Jacquier a rangé dans l'ordre suivant les épîtres de saint Paul : 1° Epîtres aux Thessaloniciens, écrites en 50-52 ou 53; 2° Epîtres aux Corinthiens entre 55 et 58; 3° Epître aux Galates, 53-58; 4° Epître aux Romains, 55-58 ou 56-59; 5° Epîtres de la captivité (aux Ephésiens, aux Colossiens, à Philémon, aux Philippiens), 56-64; 6° Epîtres pastorales, 64-67; 7° Epître aux Hébreux, d'origine paulinienne seulement indirecte, entre 63 et 66. A propos de chacune d'elles, il étudie les questions d'authenticité, de date et de lieu de composition, de but et de destinataires que la critique a soulevées, en s'y étendant plus ou moins suivant les difficultés qu'elles présentent. Je signalerai comme spécimens plus intéressants de ces discussions — quelques-unes bien arides naturellement — celle qui concerne les destinataires de l'épître aux Galates (pp. 171-185; M. Jacquier incline pour les Galates méridionaux); les pages sur la toute première évangélisation de l'Eglise de Rome (pp. 222-227, où j'aurais voulu voir citée la magistrale introduction à l'édition du *Liber pontificalis* de Mgr Duchesne). A lire encore la dé-

Digitized by Google

monstration si serrée de l'authenticité des épîtres pastorales, les recherches sur les destinataires et sur l'auteur de l'épître aux Hébreux, etc. Ce que l'on remarque avant tout dans ces études, c'est, avec les connaissances philologiques de l'auteur en fait de grec biblique, l'extraordinaire degré de précision qu'il a porté dans l'argumentation. Nous sortons absolument de l'à peu près, des considérations générales et vagues chères à certains manuels. Tous les doutes ont une base positive; toutes les affirmations reposent sur un texte : on ne conclut que ce qui peut rigoureusement être conclu : les mots et les phrases sont examinés à la loupe. Il faut suivre ces discussions pour juger de ce que doit être un enseignement supérieur, et de ce qui le différencie des semblants d'examen que l'on peut ailleurs rencontrer.

Maintenant, à ces études sur l'authenticité, la date, etc., des épîtres de saint Paul, M. Jacquier a joint une analyse minutieuse de chacune d'elles. Ce ne sera peut-être pas la partie la moins utile de l'ouvrage, si l'on sait bien s'en servir. Une analyse des épîtres de saint Paul en effet peut se concevoir de deux façons. Ou bien on traduit la pensée de l'écrivain en un langage plus théologique et plus moderne, on la fait entrer dans des catégories classiques, dans des cadres plus nets qui la rendent pour nous plus claire et plus accessible. Cette pensée n'est plus alors seulement analysée, elle est transposée et traduite, et cela peut se faire, à la rigueur, sans qu'elle soit altérée. Ou bien, on lui laisse toute sa saveur originale, en l'exprimant par les mots mêmes, autant que possible, dont s'est servi le premier écrivain; on en suit, dans l'analyse, les méandres, les brusqueries et les caprices : cette analyse nous paraîtra moins nette, parce qu'elle sera plus chargée, mais elle sera sûrement plus fidèle. C'est à cette dernière forme que s'est arrêté M. Jacquier. On ne trouvera pas chez lui de tableau synoptique et analytique de l'épître aux Romains ou aux Galates : ce procédé lui a semblé trop élémentaire et quelque peu illusoire : la méthode qu'il a suivie demandera au lecteur plus d'attention et d'effort, mais elle lui sera, pense-t-il, plus profitable.

Quant aux opinions émises par l'auteur dans le courant de son ouvrage, je me sens vraiment incapable d'en parler avec quelque autorité. Il a du reste été très sobre de vues personnelles, et, après avoir exposé avec soin les multiples systèmes qui se sont produits sur les questions qu'il examine, il s'est généralement contenté d'indiquer celui qui lui paraissait le

Digitized by Google

mieux fondé. Ces conclusions, d'ailleurs, se rencontrent presque toujours avec les conclusions traditionnelles. Elles sont seulement chez lui appuyées plus fortement, et scientifiquement déduites au lieu d'être simplement acceptées.

Le style de l'ouvrage appellerait quelques réserves. Soit fatigue et empressement de l'auteur, soit influence surtout des livres étrangers consultés, l'allure en est quelquefois un peu gauche, la tournure embarrassée ou gênée. Ceux-là seuls cependant insisteront sur ce reproche qui ignorent les prodigieuses difficultés qui se rencontrent à faire entrer dans notre phrase française, si svelte et si rapide, la masse de détails que comporte une érudition un peu touffue. J'aime mieux, pour mon compte, encourager l'auteur à effacer, dans une prochaine édition, ces taches relativement légères, et puis le remercier du travail solide, profond, vraiment supérieur qu'il nous a donné. Son livre n'est pas un manuel à l'usage des séminaires, — bien que, à ce que j'ai ouï dire, quelques séminaires se soient proposé déjà de l'adopter; — mais il sera nécessaire aux maîtres qui y enseignent comme aux meilleurs élèves qui y étudient, comme généralement à tous ceux — historiens ou autres — qui s'occupent des origines chrétiennes; et il contribuera pour sa part à préparer le manuel toujours désiré et toujours absent. L'*Histoire des Livres du Nouveau Testament* de M. Jacquier est le fruit, lentement mûri, de son enseignement à la Faculté catholique de théologie de Lyon. A ce point de vue, ce livre honore cette Faculté aussi bien que son auteur. Il donnera à beaucoup une idée plus juste du travail qui se fait dans nos foyers d'instruction théologique supérieure, et de la science de bon aloi que l'on s'efforce d'y élaborer. J. TIXERONT.

La sainte Bible polyglotte comprenant le texte hébreu original, le texte grec des Septante, le texte de la Vulgate et la traduction française de l'abbé GLAIRE, avec les différences de l'hébreu, des Septante et de la Vulgate, des introductions, des notes, des cartes et des illustrations, par F. VIGOUROUX. — *Ancien Testament;* tome II, *Josué, les Juges, Ruth, les Rois;* in-8°, XI-912 pp. Tome III, *Les Paralipomènes, Esdras, Néhémie, Tobie, Judith, Esther, Job;* in-8°, VII-838 pp. Paris, Roger et Chernoviz, 1901-1902; **7** fr. le vol. pour les souscripteurs.

Nous n'avons pas à expliquer à nos lecteurs ce qu'est cette nouvelle Polyglotte, le but qu'elle veut atteindre et la manière

Digitized by Google

dont elle a été exécutée, puisque nous l'avons déjà fait ; constatons seulement que ces deux volumes ont été édités avec plus de soin que le premier, en ce qui concerne surtout la collation des manuscrits grecs des Septante. Et nous devons en être reconnaissant à l'auteur, car pour quelques livres le travail était particulièrement compliqué. Il faudra remarquer aussi l'attention qui a été donnée à la confrontation des textes hébreu et grec des livres de Samuel et des Rois ; il y a certains passages qu'il est bien difficile de mettre en accord et c'est une tâche vraiment ardue de noter les différences entre les deux textes.

Dans le troisième volume, le texte original de Tobie et de Judith étant perdu, nous n'avons plus reproduits ici que les textes grec et latin et la traduction française. Ce sera un travail très intéressant et instructif de comparer ces textes et de noter les différences nombreuses et importantes qu'on peut relever entre eux. Pour le livre de Tobie on a deux recensions du texte grec, celle du Sinaïticus et celle de l'édition Sixtine ; pour celui de Judith on a celle de l'édition Sixtine et le texte du *codex Parisiensis*.

Nous avons remarqué avec plaisir que les illustrations sont moins nombreuses qu'auparavant ; si on pouvait les supprimer complètement ce serait mieux encore. L'impression est bonne dans l'ensemble, meilleure que précédemment pour les textes hébreu et grec. Bref, cette publication rendra de très grands services aux étudiants et nous ne saurions trop la leur recommander.

E. J.

Nova Legenda Anglie : as collected by John of Tynemouth, John Capgrave, and others, and first printed with new lives by Wynkyn de Worde, A. D. 1516. Now re-edited, with fresh material, by Carl Horstman, Ph. D. Londres, Clarendon Press. Two Vols. 1901. **45** fr.

On attendait depuis longtemps cette réédition des *Nova Legenda Anglie* et pour diverses raisons, qu'on ne nous dit pas, elle était toujours différée. Pour satisfaire aux désirs impatients de tous ceux qui s'intéressent aux vieilles histoires des pays britanniques, les délégués de la presse de Clarendon se sont décidés à publier l'ouvrage malgré l'état d'imperfection où se trouvent les dernières pages de l'introduction.

Ces *Nova Legenda* sont une compilation de vies des saints anglais, écossais et irlandais, due à John of Tynemouth, dont

Digitized by Google

la vie et les travaux sont racontés dans l'introduction. L'auteur ne s'était pas contenté cependant d'abréger les vies de saints déjà existantes, il avait parcouru toute la Grande-Bretagne pour rassembler les souvenirs qui restaient des saints locaux. Son travail est donc une mine précieuse pour l'historien et pour l'hagiographe, car on trouve ici une reproduction de sources actuellement perdues et un recueil de légendes qui n'avaient pas été publiées avant lui. La compilation de John of Tynemouth fut réarrangée au xv[e] siècle par Capgrave et revisée en 1516 par un éditeur inconnu et enfin publiée par Wynkyn de Worde. C'est le texte de ce dernier qu'édite de nouveau M. Horstmann, après l'avoir collationné avec les manuscrits originaux ; il rétablit les omissions et améliore le texte en se servant des vies primitives.

A chaque biographie est ajoutée en note l'indication des sources où a puisé le compilateur et l'introduction nous dit tout ce qu'il est possible de savoir sur John of Tynemouth, les écrivains qui ont repris son travail et le manuscrit de ces *Nova Legenda Anglie*. Cette publication sera donc précieuse non seulement aux hagiographes, mais aussi aux historiens et aux archéologues, qui trouveront là de nombreux renseignements sur les mœurs et coutumes de la vieille Angleterre et des pays irlandais et écossais.

E. J.

Theologischer Jahresbericht, unter Mitwirkung von Baentsch, Clemen, Elsenhaus, Everling, Ficker, Forster, Funger, Hasenklever, Hegler, Hering, Kohlschmidt, Lehmann, Lösche, Lüdemann, Lülmann, Marbach, Mayer, Meyer, Preuschen, Scheibe, Spitta, Sulze, Nestle, heraüsgegeben von Krüger; 20[er] Band, enthaltend die Literatur de Jarhes 1900. — In-8°, xvi-1390 pp. Berlin, Schwetschke, 1901. **37** fr. **50**.

Le *Theologischer Jahresberitcht* va en grossissant de volume chaque année et en s'améliorant à divers égards ; il semble que, sauf quelques exceptions, les rapporteurs font davantage effort pour être impartiaux et en ce qui concerne les travaux scripturaires rendent justice aux écrivains catholiques. C'est un progrès, car il n'y a pas longtemps encore que les savants allemands affectaient de dédaigner la science catholique française. A remarquer cependant que dans les questions interconfessionnelles on sent encore trop percer le préjugé protestant et même antifrançais. Il suffit d'ailleurs d'en être averti pour se tenir en garde. Cette

Digitized by Google

tache, du moment qu'on est averti, n'enlève donc rien à la valeur de l'ouvrage et nuit peu à son utilité.

Les rédacteurs des diverses parties ne sont pas tous les mêmes que pour les précédents rapports ; pour l'Ecriture sainte en particulier, MM. Siegfried et Holtzmann ont été remplacés par MM. Baentsch et Meyer, M. Krüger est resté seul chargé de la direction générale. Une innovation très heureuse a été de publier séparément, à un prix très modéré, un volume, 342 pp., contenant seulement l'indication des titres d'ouvrages ou d'articles de revues.

Souhaitons que cet excellent Rapport annuel des sciences théologiques aille en s'améliorant encore ; pour le moment, elle est déjà d'une inappréciable utilité pour le travailleur.

E. JACQUIER.

Traité de la véritable Oraison, d'après les principes de saint Thomas, par le R. P. Antonin MASSOULIÉ, des Frères Prêcheurs, suivi des *Etats d'Oraison*, par le R. P. ROUSSEAU, du même Ordre. Edition nouvelle, par le R. P. M.-J. ROUSSET, du même Ordre. — 2 vol. in-18 de XXIV-251 et 330 pp. Paris, P. Lethielleux. **2** fr. le volume.

Directions pratiques dans les différents Etats de l'Oraison et de la Vie intérieure, par le R. P. Jean-Baptiste ROUSSEAU, des Frères Prêcheurs. Edition nouvelle, par le R. P. M.-J. ROUSSET, du même Ordre. — 1 vol. in-18 de VIII-285 pp. **2** fr.

Casus Conscientiæ Propositi ac Soluti a R. P. Eduardo GÉNICOT, *S. J.* Opus postumum accommodatum ad Theologiæ Moralis Institutiones ejusdem Auctoris. — 1901. 2 vol. in-8 de 428 et 605 pp. Louvain, Polleunis et Ceuterick, imprimeurs-éditeurs. **10** fr.

1. Le P. Antoine Massoulié est bien connu des spécialistes qui ont étudié l'ascétique du XVII^e^ siècle. Il y a quelques années, on réimprimait de lui un recueil de méditations, qui se fait admirer par la profondeur unie à la simplicité dans les pensées. Or, en 1699, l'illustre Frère Prêcheur publiait un livre intitulé : *Traité de la véritable Oraison, où les Erreurs des Quiétistes sont réfutées et les Maximes des Saints sur la Vie intérieure sont expliquées suivant les Principes de saint Thomas.* On était alors à une époque troublée, où la confusion des principes et l'abus de certaines expressions théologiques avaient conduit à de véritables égarements. Tel se croyait arrivé à un haut degré d'oraison, parce qu'il ne faisait aucun effort dans sa méditation : il appelait cette sorte d'oisiveté l'abandon entre les mains de Dieu et

Digitized by Google

la docilité à suivre les mouvements de la grâce. Massoulié voulut mettre de l'ordre dans cette confusion et faire la lumière au milieu de ces ténèbres entretenues à dessein. Il prit pour guide le maître par excellence des théologiens, saint Thomas, qu'il possédait d'une manière particulière. Avec son aide, il s'attacha à bien définir ce qui demandait des éclaircissements, et à préciser les points où l'erreur commençait. Il s'efforça de montrer comment il fallait entendre des passages de certains auteurs justement appréciés, mais qui n'avaient songé à peser leurs expressions, ne prévoyant pas l'abus que l'on pourrait en faire. « On ne doit pas s'étonner, dit le Docteur Angélique, si les maîtres modernes parlent maintenant des matières de la foi, après toutes ces erreurs, avec plus d'exactitude et de netteté que n'en ont parlé les anciens. Donc, si l'on trouve dans les anciens auteurs quelques expressions qu'ils n'ont pas employées avec la même précaution que ceux qui ont écrit après ces erreurs ; on ne doit pas pour cela mépriser ou rejeter leurs manières de parler, mais les expliquer avec respect : *non sunt contemnenda aut abjicienda, sed exponenda reverenter.* » Massoulié a suivi fidèlement cette recommandation : tout en montrant que certaines manières de dire pourraient être mal interprétées, il n'a eu garde d'attaquer les écrivains pieux qui les avaient employées.

Son livre a eu le succès sans doute modéré, mais très enviable, qui est réservé aux œuvres sérieuses. Aujourd'hui que le R. P. M.-J. Rousset a pris soin de le rééditer, nul doute qu'il ne plaise aux âmes qui s'intéressent aux problèmes de la perfection. Elles admireront dans le P. Massoulié, non pas seulement la science théorique puisée dans les livres, mais encore une vraie connaissance expérimentale des choses qu'il explique. Elles aimeront à trouver ici, avec une doctrine solide, une clarté d'expression et une onction douce et intime par lesquelles elles seront bientôt gagnées.

Puisse le R. P. Rousset nous donner bientôt une nouvelle œuvre de l'éminent dominicain !

2. Après le P. Massoulié, c'est le P. Jean-Baptiste Rousseau qui apparaît dans la *Bibliothèque ascétique dominicaine*. Il ressemble beaucoup, par certains côtés, à son éminent devancier. Son œuvre est plus simple et d'un appareil moins scientifique : elle n'en sera pas moins pour tous un riche trésor de lumières et d'enseignements pratiques. Voici l'éloge qu'en faisaient, en 1710, les docteurs chargés de l'examiner et de l'approuver : « Les commençants et les parfaits peuvent également lire ce

Digitized by Google

livre avec fruit. On conduit ceux-là comme par la main pour leur montrer les mauvais pas, et on les instruit solidement sur les premiers éléments de la vie intérieure. On donne à ceux-ci des éclaircissements sur les différents états d'oraison où Dieu élève dans de certains moments les contemplatifs. Les uns et les autres auront la consolation d'y trouver un excellent abrégé de la doctrine de l'Eglise, recueilli des ouvrages des anciens Pères, et des bons Mystiques des derniers siècles. »

Cette œuvre est beaucoup moins considérable que celle du P. Massoulié. Elle n'occupe pas même tout entier le volume où elle se trouve. Telle qu'elle est, nous pouvons être sûr qu'elle rendra des services. Les prêtres qui n'ont pas été initiés suffisamment à la pratique de la direction spirituelle, y trouveront les lumières qui leur manquent. Cet ouvrage embrasse la vie spirituelle dans son entier, depuis son point de départ jusqu'à son plus haut développement, à travers ses différents états. *Tolle, lege.*

N'oublions pas de dire que le volume où se trouve l'œuvre du P. Rousseau, est terminé par un nouveau traité, celui-là du R. P. Nicolas Ridolfi, *Courte Méthode pour faire l'Oraison mentale.* L'éditeur en a retranché quelques chapitres, qu'il jugeait sans doute moins utiles. L'opuscule est excellent.

3. Nous avons eu l'occasion de louer, comme c'était notre devoir, l'excellent ouvrage du P. Génicot, *Theologiæ moralis Institutiones.* Nous avons fait valoir la science théologique du savant Jésuite, l'excellence de sa méthode, ses vues judicieuses et la sage liberté de ses appréciations. Nous ajoutions que peut-être beaucoup de ses compatriotes estimeraient que sa doctrine est un peu large, mais que nous n'y voyions pas beaucoup d'inconvénients : ne faut-il pas avoir consulté des commentateurs de diverses écoles, pour apprécier en connaissance de cause une doctrine ou un texte de loi?

Un traité de théologie morale appelle naturellement un recueil de cas de conscience, où l'enseignement devient plus pratique en s'appliquant aux conjonctures les plus variées qui peuvent se présenter. Le P. Génicot n'a pas failli à cette tâche, et il l'achevait, quand la mort est venue le frapper. Nous ignorons s'il a eu le temps de reviser son œuvre avant d'aller recevoir la récompense promise aux ouvriers du Père de famille. Mais nous savons qu'une révision a été faite par les soins de son Provincial, et le nom du P. Petit nous est un sûr garant de la valeur de cet ouvrage. Après ces explications, nous recomman-

Digitized by Google

derons chaudement les *Casus Conscientiæ*, sans adhérer toujours aux solutions de l'auteur : mais, comme nous l'avons dit pour la *Théologie morale*, il est bon d'entendre les casuistes de différentes écoles, surtout quand ils exposent leurs considérants avec la science et la sagacité que nous admirons chez le P. Génicot.

A tout prendre, la *Théologie morale* de cet auteur renferme beaucoup plus de matières que les *Cas de Conscience*. Et cependant nous croyons que, même en la possédant, on fera bien de se procurer le recueil qui en est le complément. On n'est jamais un moraliste complet quand on n'a pas consulté des recueils de cette sorte. Les cas de conscience, en effet, ne peuvent être résolus comme des problèmes de mathématiques, où il n'y a qu'une solution exacte, nécessitée par les données de la question. Les choses morales doivent être jugées moralement, et réclament chez le casuiste du bon sens en même temps que la connaissance des auteurs. D'ailleurs les cas ne sont pas toujours simples, et le plus souvent, ils présentent une complexité qui doit faire hésiter le confesseur prudent et avisé. Ce n'est qu'après avoir examiné sous toutes ses faces un problème de casuistique, que l'on peut formuler une décision. Nous pouvons donc dire que, pour être casuiste irréprochable, il ne suffit pas d'avoir pâli sur les livres : il faut aussi être circonspect, deviner les difficultés qui se cachent derrière des apparences très simples, se rappeler que les caractères sont très divers, les situations très différentes, et que certaines conditions où se trouve le pénitent font de la condescendance le dernier mot de la sagesse. L'étude des *Casus Conscientiæ* du P. Génicot donnera aux confesseurs peu exercés un ensemble de qualités qui les rendra d'habiles pêcheurs d'âmes. Nous n'avons pas besoin d'ajouter que son livre est rédigé de manière à répondre aux cas qui se présentent le plus souvent. Quant à ceux qui peuvent sembler extraordinaires au lecteur, ils auront toujours pour lui quelque profit, à cause des considérants sur lesquels ils sont basés. Le P. Génicot, en composant ce recueil, a donc rendu un vrai service à tous les confesseurs, et son livre sera très profitable à tous ceux qui prendront la peine de l'étudier.

A. L.-B.

Digitized by Google

PHILOSOPHIE, SCIENCES, BEAUX-ARTS.

Les Problèmes du XX^e Siècle, par G. DE MOLINARI, correspondant de l'Institut. — 1 vol. in-12 de 360 pp. Paris, Guillaumin, 1901.

Il faut se résigner à être fort incomplet quand on aborde le compte rendu d'un livre aussi substantiel que celui de M. de Molinari qui traite successivement des problèmes religieux, moraux, économiques, politiques, coloniaux, que le XX^e siècle devra, sinon résoudre, du moins examiner de près, dans un avenir prochain.

Nous avons lu avec une curiosité toute particulière le premier chapitre sur le *Problème religieux* où l'auteur tente, à sa façon, de concilier la science et la foi. Leur désaccord, explique-t-il, tient à ce que les religions sont fondées sur l'état des connaissances humaines, au moment de leur apparition, et à ce que, depuis lors, le progrès de la science a modifié l'ancienne conception de l'univers. Toutefois M. de Molinari reconnaît que si cette « contradiction » engendre l'indifférence et l'incrédulité chez un grand nombre, elle ne parvient pas à supprimer le besoin des âmes qui aspirent à une vie religieuse. La solution du problème consisterait donc à adapter dans ses principales données (étendue de la puissance divine, constitution du monde divin, mobiles et produits de l'activité divine) le concept religieux aux données actuelles de la science et aux aspirations morales et politiques de notre temps. Du reste, M. de Molinari propose les conjectures les plus hardies sur la façon dont cette adaptation pourrait être réalisée. Le concept de la puissance divine ne correspond plus pour lui à l'idée que nous avons de la puissance dans une société libre où la puissance, est, en effet, constituée par la réunion et la coopération des forces de chacun. Quant à l'étendue du domaine divin, nous sommes autorisés à croire « qu'il y a la même unité d'éléments dans la composition des mondes spirituels que dans celle des mondes matériels, en d'autres termes, que la substance divine, aussi bien que la matière, est une, dans toutes régions de l'univers ». Voilà des formules que leur seule obscurité rend très dangereuses et dont chaque mot aurait besoin d'être défini. On s'en aperçoit mieux lorsque leur auteur, quittant la métaphysique subtile du pan-

Digitized by Google

théisme évolutionniste, en arrive aux applications de ses propres principes. Il trouve alors une opposition absolue entre la conception catholique de l'homme, sujet de Dieu et de ses mandataires spirituels et temporels, et la conception de la liberté à notre époque ; ou bien, précisant sa pensée sur les formes du culte, il explique que la religion, pour être en harmonie avec nos connaissances actuelles, devra se contenter d'un culte purement spirituel (il sauve pourtant la prière collective, p. 42), à peine accessible à une élite.

Nous ne donnerons qu'une idée de quelques autres chapitres : ch. II. Le *Problème moral* (L'utilité, l'intérêt supérieur de l'espèce est pour M. de Molinari le fondement de la moralité ; il observe toutefois que la solution du problème moral dépend étroitement de celle du problème religieux) ; ch. III. Le *Problème économique* (L'auteur y critique finement le socialisme qui, en conférant à l'Etat la direction de toutes les entreprises, lui attribue ainsi les capacités surhumaines que l'humanité des premiers âges prêtait aux divinités ; la solution de nos difficultés économiques se trouve dans la création d'un *milieu libre* facilitant le jeu des lois naturelles de la valeur et de l'action régularisatrice de la concurrence. — Ne pourrait-on pas organiser un marché du travail aussi libre que celui des produits et des capitaux ? Il faut de plus en plus trouver des intermédiaires entre les travailleurs et les entrepreneurs — bureaux de placement, organes de publicité — afin de faciliter la vente et l'achat du travail) ; ch. V. Le *Problème du gouvernement collectif* (Le gouvernement rêvé par les collectivistes ou les anarchistes serait une régression au régime de vol et de meurtre, ou « d'échange imposé » dont souffre encore notre société. Dans le régime de l'échange libre, le monopole serait supprimé, et l'action de la concurrence aurait alors ce résultat d'abaisser au minimum les frais de production des services gouvernementaux. L'auteur est sévère pour le gouvernement de la bourgeoisie qui a développé trois maladies sociales : le militarisme, devenu actuellement « le plus coûteux des anachronismes », l'étatisme, immoral en soi puisqu'il n'est qu'une forme du vol, le protectionnisme, sorte d'impôt nouveau qui s'oppose au développement des forces productives et de la consommation, en restreignant les débouchés et en augmentant les frais de production) ; ch. VI. Le *Problème colonial* (L'expansion coloniale n'est conforme à l'intérêt général et permanent de l'espèce que lorsque, cessant d'être un monopole de profits pour la classe gouvernante, elle

Digitized by Google

consiste dans un échange libre des produits, des capitaux et du travail entre les nations civilisées et les pays en retard, car alors seulement cette expansion est conforme à la loi de l'économie des forces. Dans le cas contraire, les profits qu'elle rapporte à la classe gouvernante coûtent au reste de la nation trop de charges et de sacrifices, et au pays colonisé trop de ruines matérielles et morales. De fait, ajoute M. de Molinari, les guerres coloniales au XIX^e^ siècle, ne font que donner satisfaction aux intérêts militaristes, étatistes et protectionnistes de la classe gouvernementale).

Il faudrait pouvoir reprendre (et c'est chose impossible dans une courte bibliographie) chacune des innombrables *thèses* soutenues par M. de Molinari dans le livre touffu dont nous achevons le depouillement. Il en est plusieurs dont on soulignerait avec plaisir l'exactitude, l'opportunité et la fécondité. Il en est davantage encore dont on aurait à se défier. M. de Molinari pousse trop loin l'esprit de système. Il met, d'ailleurs, au service de principes théologiques et moraux tout à fait discutables, une réelle puissance de dialectique et de vastes connaissances.

Cl. B.

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE

1. **Vitæ tres S. Patris Francisci**, sæculo XIII compositæ editæ a P. Leonardo LEMMENS, *O. F. M.* — 1901. 1 vol. in-16 de 100 pp. Quaracchi (ad Claras Aquas), Imprimerie du Collège Saint-Bonaventure.
2. **Documenta antiqua Franciscana** edidit Fr. Leonardus LEMMENS. *O. F. M.* — Pars prima : Scripta Fratris Leonis, socii S. P. Francisci. Pars secunda : Speculum perfectionis (redactio prima). 2 vol. in-12 de 107 et 107 pp. 1901. Même imprimerie éditrice. Prix : **1** fr. **50** le volume.
3. **Saint François d'Assise**, par Théodore DE LA RIVE. — 1 vol. in-12 de XVIII-156 pp. Genève, Ch. Eggimann. Prix : **3** fr.

1. Depuis quelque temps, de louables efforts ont été faits pour mieux connaître la vie du *Poverello* d'Assise et pour mettre en pleine lumière son admirable figure. Les Frères Mineurs de Quaracchi se sont distingués tout particulièrement par l'amour de la vérité et le sens critique qu'ils ont apporté dans leurs recherches relativement à leur fondateur. Ils ont bien mérité,

Digitized by Google

non seulement du Saint et de l'Eglise tout entière, mais encore de tous les chercheurs qui n'ont ni les loisirs, ni la fortune nécessaire pour parcourir les grandes bibliothèques et y chercher les textes inédits. Nous n'avons qu'à citer les trois volumes d'*Analecta Franciscana*, publiés par eux, pour rappeler aux spécialistes la gratitude qu'ils doivent au Collège de Saint-Bonaventure.

Un Frère Mineur de ce collège, le P. Leonardo Lemmens, vient de publier trois plaquettes dont nous croyons devoir dire un mot, parce qu'elles renferment précisément des textes très intéressants pour l'histoire des origines franciscaines.

Le premier comprend trois vies de saint François rédigées dès le XIII^e^ siècle, et auxquelles leur antiquité donne une importance particulière. Il est vrai qu'elles ne nous apprennent rien de nouveau sur le Patriarche séraphique. La première est copiée dans les deux vies écrites par Thomas de Celano et dans une autre biographie que l'on a attribuée, — à tort, selon nous, — à Julien de Spire. Mais il faut prendre garde que le texte de la seconde vie due à Thomas de Celano est très défectueux, et qu'il est possible de le corriger en se servant de cette vie inédite. La seconde que nous rencontrons dans cette plaquette, est une légende pour l'usage du chœur, composée par Celano lui-même. Elle n'ajoute rien à Celano I ; mais, comme elle est antérieure à Celano II, elle sera consultée utilement par ceux qui veulent étudier cette dernière source. La troisième partie comporte une notice sur saint François par un de ses contemporains, le Frère Prêcheur Barthélemi de Trente. Elle ne nous dit rien non plus qui ne soit dans Celano I, sinon une mention sur la vénération du saint Nom de Jésus. Mais elle nous apprend toute l'estime qu'un dominicain du temps portait au *Poverello*.

2. Plus importantes sont les deux publications qui font partie de la collection *Documenta antiqua Franciscana*. Le titre seul de la première plaquette est bien pour mettre en joie tous ceux qui aiment à remonter jusqu'aux sources les plus anciennes. Les écrits de Frère Léon, le confesseur de saint François, le compagnon qui était appelé par lui *la Pecorella di Dio*, ont été signalés par ses contemporains ou par des écrivains de la génération suivante. Mais personne, jusqu'ici, n'a pu les identifier d'une manière certaine avec quelqu'un des textes qui nous sont parvenus. M. Paul Sabatier cet infatigable et sagace chercheur, a pensé pouvoir attribuer au pieux Frère Mineur le *Speculum Perfectionis* dont il est l'éditeur : mais son opinion est aujourd'hui très contestée. Les PP. Marcellino da Civezza et Teofilo

Digitized by Google

Domenichelli, qui ont cru restituer dans son intégrité le texte de la *Légende* dite *des Trois Compagnons*, ont affirmé que Frère Léon était l'un des auteurs de cette œuvre. Ici encore, de nombreuses contradictions ont surgi. L'opinion la plus généralement adoptée jusqu'ici était que le confesseur de saint François a certainement laissé des écrits sur le Patriarche séraphique, mais qu'ils n'ont pu encore être distingués avec certitude parmi les documents franciscains qui nous sont parvenus.

Or voilà que le P. Lemmens nous donne, dans les *Documenta antiqua Franciscana*, quatre textes qu'il croit être de la main de Frère Léon. Il y a d'abord une vie du B. Egidio, l'un des premiers compagnons de saint François. Mais qu'elle soit de Frère Léon, c'est seulement probable, mais nullement prouvé à nos yeux. L'assertion du P. Lemmens va soulever, sans aucun doute, des controverses de part et d'autre : nous serons bien étonné si les écoles opposées finissent par s'entendre. Peut-être serions-nous autorisé à dire que c'est une question de tempérament critique : nous avons personnellement pour principe de nous rendre seulement aux preuves péremptoires. A quoi bon bâtir des châteaux de cartes que le souffle de la critique suffit à ébranler ou même à renverser immédiatement ?

Nous conservons aussi quelques doutes sur l'attribution que le P. Lemmens fait à Frère Léon des deux opuscules suivants, qui ont pour titres respectifs : *Verba quæ scripsit frater Leo ;* et *Liber de intentione sancti Francisci.* Dans tous les cas, comme le manuscrit qui les renferme date du XIV^e^ siècle, ils ont leur importance pour l'histoire de l'Ordre franciscain et de ses dissensions. Le copiste appartenait au parti des Spirituels.

Mais la publication qui a le plus provoqué notre intérêt, c'est le texte latin que le P. Lemmens nous donne comme une rédaction première du *Speculum Perfectionis*. Il admet que le texte publié par M. Paul Sabatier, sans être de 1227, comme le pensait l'éditeur, est un recueil de documents authentiques et précieux. Quant à sa relation avec le texte qu'il nous donne ici, voici comment il la résume lui-même (p. 8) : Les compagnons de saint François ont envoyé au général Crescencio des documents, et ils ont servi à la première rédaction du *Speculum Perfectionis*. De plus, ils ont écrit et fait relever d'autres documents, et ceux-ci ont servi à la seconde rédaction du *Speculum*, celle qui a été publiée par M. Sabatier. Quant à la *Légende des Trois Compagnons* publiée par les Frères Mineurs dont nous avons plus haut cité le nom, il la regarde comme apocryphe.

Digitized by Google

Sur ce dernier point, nous sommes de l'avis du P. Lemmens. Mais nous nous réservons pour le reste : l'argumentation du savant Frère Mineur ne nous a pas convaincu.

En tout état de cause, ces publications, dont nous venons de donner une idée sommaire, apportent une contribution sérieuse à la bibliographie franciscaine. Il est permis, croyons-nous, de porter sur elles des jugements différents. Mais ceux qui s'intéressent à l'histoire de l'ordre de saint François, ne peuvent ni les ignorer, ni les négliger.

3. Le *Saint François d'Assise* de M. Théodore de la Rive présente un tout autre caractère que les publications précédentes. L'auteur s'est proposé, non pas de nous apprendre du nouveau sur le *Poverello* ou de rectifier quelques particularités de sa vie, mais d'en présenter au grand public une idée exacte et complète. Son livre se compose de trois chapitres, qui reproduisent trois conférences données à Genève au Cercle catholique de Saint-Germain. M. Théodore de la Rive a dû obtenir un grand succès comme orateur, si nous en jugeons par le livre où sa parole est reproduite. Nous sommes encore sous le charme que nous ont causé les pages émues, vivantes, colorées, où il met dans un relief si puissant la physionomie de saint François.

L'objet de la première conférence est, en effet, de nous donner un portrait aussi complet que possible du Patriarche séraphique. Pour dessiner ce portrait, l'auteur s'est servi surtout de l'excellente biographie due à M. l'Abbé Le Monnier. Un érudit tout à fait initié à la connaissance des origines franciscaines aurait plus d'un détail à critiquer dans cette esquisse. Mais nous ne songeons pas à en faire un reproche à M. de la Rive. Où en serions-nous, si pour parler d'un personnage, un écrivain devait savoir à fond toute l'histoire de son héros ! A ce compte, il faudrait condamner la plupart des orateurs qui prêchent un panégyrique, celui de saint Bernard, par exemple, ou celui de la V. Jeanne d'Arc. Au surplus, les compositions oratoires appellent parfois la mise en scène, et M. de la Rive n'a pas négligé ce moyen d'intéresser son auditoire. Dans ce cas, on raconte les faits, non pas absolument tels qu'ils se trouvent dans les anciens textes, mais comme l'imagination se les représente. C'est bien ainsi qu'ils ont dû se passer : mais le savant un peu sévère ne goûte pas ces libertés prises avec l'histoire.

Nous avons aussi admiré la seconde étude, consacrée à l'influence littéraire du saint. Ce chapitre se lit avec plaisir, même quand on connaît le beau livre d'Ozanam, *les Poètes franciscains*

Digitized by Google

en Italie au XIII^e siècle. Quant à la troisième étude, nous aurions été obligé de la discuter en détail, si M. de la Rive lui-même ne la donnait comme imparfaite, et comme appelant des remaniements. Contentons-nous de dire qu'il critique la manière dont E. Renan et M. Paul Sabatier ont compris saint François d'Assise. Malgré d'expresses réserves, l'auteur fait la part beaucoup trop belle à E. Renan. Sans parler d'une composition sadique de sa vieillesse, celui-ci s'est montré pendant sa vie l'ennemi constant de Jésus-Christ et de la foi catholique. C'est ce que l'on ne doit jamais oublier. Nous pourrions ajouter que M. de la Rive a pour la maison de Savoie une admiration dont nous avons lieu d'être surpris. Mais, comme son livre est écrit sous une impression pacifique, nous ne voulons pas la troubler par une discussion polémique. Nous conclurons donc en disant que ce petit livre se recommande à l'attention du grand public, qui d'ordinaire connaît si mal saint François d'Assise.

A.-L.

Cours d'Histoire de MM. Piolet et Bernard. Classe de seconde, sections A, B, C, D. **Histoire moderne**, rédigée conformément au programme officiel du 31 mai 1902, par J. BERNARD. — In-12 carré, v-533 pp. Lyon, Paris, Vitte, 1902.

Le nouveau programme du 31 mai a profondément modifié l'enseignement de l'histoire dans la distribution des matières entre les diverses classes et surtout dans le choix de ces matières et la manière dont l'histoire devra être présentée désormais aux élèves. Nous n'avons pas à dire comment ont été réparties entre les cours l'histoire ancienne et l'histoire moderne, remarquons seulement que le programme a une tendance très marquée à ne prendre parmi les faits que les plus importants, en laissant tomber les détails, et à s'attacher surtout aux grands mouvements religieux, sociaux et politiques. En fait, c'est l'histoire de la civilisation, encadrée par quelques évènements, qui sera maintenant enseignée.

Le nouveau cours d'*Histoire moderne* de M. Bernard est rédigé d'après cette méthode nouvelle ; il est divisé en trois grandes parties. La première, qui n'est évidemment qu'une révision, remet sous les yeux de l'élève les principaux faits de l'histoire du moyen âge, depuis la fin de l'époque barbare, jusqu'à la Renaissance et lui en rappelle les grands résultats. L'his-

Digitized by Google

toire de l'Eglise tient une grande place dans cette première partie. La seconde est consacrée à l'histoire du XVI[e] siècle, à la rivalité de la France et de la Maison d'Autriche, aux grandes découvertes maritimes, à la Renaissance, à la Réforme. La troisième fait voir les progrès et le triomphe de la monarchie absolue en Europe ; le règne de Louis XIV et la prépondérance de la France dans son siècle.

Ce travail n'est pas une simple correction du cours ancien de M. Bernard ; c'est une refonte totale et l'on s'en aperçoit d'un simple coup d'œil, jeté sur quelques pages. Nous n'avons plus ici racontée en détail l'histoire diplomatique ou militaire ; l'attention est surtout portée sur l'histoire intérieure, sur la vie de la nation, sur les mœurs et les coutumes. M. Bernard a le talent de rendre intéressantes et abordables aux jeunes esprits ces notions un peu arides et sèches. L'exposition est un modèle de précision et de clarté ; le style est vigoureux et élégant. Enfin, et surtout, l'esprit chrétien, qui est à la base de tous les jugements, fait de ce manuel le meilleur que nous puissions recommander à nos lecteurs.

E. J.

PUBLICATIONS NOUVELLES

Théologie et Questions religieuses. — *Breviarium ambrosianum* a Carolo archiepiscopo editum. Milano, Cogliati, in-16, 4 vol. — BERTHIER. *Heureux les cœurs purs ! La chasteté parfaite.* Bonne-Presse, in-16, XVI-388 p. — CABROL et LECLERCQ, *Monumenta ecclesiæ liturgica.* T. I. *Reliquiæ liturgicæ vetustissimæ.* Sect. I. *Ab ævo apostolico ad pacem Ecclesiæ.* Firmin-Didot, in-4, CCXV-488 p. — CHOMPRET, *Plans de sermons, Vade-mecum du prédicateur*, 3[e] série, *Sermons pour tous les dimanches de l'année sur l'Evangile du jour.* Berche et Tralin, in-18, 324 p. — DALMAN, *The words of Jesus, considered in the light of postbiblical Jewish writings and the aramaic language.* New-York, Scribner, in-8, 344 p., 12 fr. 50. — DOUBLET (Mgr), *Richesses oratoires de saint Jean Chrysostôme*, réunies et disposées pour la prédication. Berche et Tralin, in-8, 324 p. — EDELIN, *La vie du cœur et l'Evangile.* Bloud, in-18, 251 p. — GOGUEL (M.), *La notion johannique de l'esprit et ses antécédents historiques.* Paris, Fischbacher, 1 vol. gr. in-8, 4 fr. — HAPPEL, *Das Buch des Propheten Nahum erklärt.* Wurzburg, Göbel et Scherer,

Digitized by Google

in-8, VI-106 p., 3 fr. 75. — HARPER, Andrew, *The song of Salomon.* London, Cambridge University Press, in-8, LI-96 p., 1 fr. 85. — HOGAN, P. S. S., *Pensées pour chaque jour à l'usage des prêtres.* Lethielleux, in-16, XIV-358. — HORT, *Gospel according to St Mark.* The greek text, edited with introduction and notes. Cambridge, University Press, in-8, XXIII-202 p., 3 fr. 10. — JACQUIER (E.), *Histoire des Livres du Nouveau Testament.* Victor Lecoffre, 1 vol. in-12, 3 fr. 50. — *Jewish Encyclopædia.* London, Funk et Wagnalls. T. II, in-4, XXII-685 p. — KEEL, *Manuale parvum ad usum sacerdotum maxime curam animarum gerentium in ampliorem formam redactum.* Einsiedeln, Benziger, in-16, 207 p., 2 fr. 50. — LAMBERT, *Une retraite à des prêtres éducateurs.* Lethielleux, in-16, XI-316 p. — LANG, *The church and its social mission.* New-York, Whittaker, in-12, XX-364 p., 8 fr. — MAC GUINNESS, *Commentarii dogmatici de sacramentis in specie.* Quelquejeu, in-8, XIII-246 p. — MELY (F. DE), *Le saint suaire de Turin est-il authentique? Les représentations du Christ à travers les âges.* Poussielgue, in-8, 100 p. — *Oriens christianus*, Römische Halbjahrhefte für die Kunde des christl. Orients, 2e année, 2 vol. (vol. Ier, 363 p.), Leipzig, Harrassowitz, in-8. — RAE, *How Jesus handled holy writ.* London, Stokwell, in-8, 187 p., 3 fr. 10. — SCHMID, *Der Unsterblichkeits-und Auferstehungsglaube in der Bibel.* Brixen, Buch. des kathol. polit. Pressvereins, V-363 p., 4 fr. 50. — *Sinaïtica Studia*, n° 11. *Apocrypha syriaca, The protevangelium Jacobi and transitus Mariæ.* London, Cambridge University Press, 18 fr. 70. — SPENCE, *Early christianity and paganism*, A. D. 64 to the peace of the church in the fourth century : a narrative mainly based upon contemporary records and romains. New-York, Dutton, in-8, XIV-550 p., 22 fr. — TURCAN, *Les Fêtes chrétiennes.* Retaux, 2 vol. in-18, 262 et 225 p. — TURINAZ (Mgr), *Statuts synodaux du diocèse de Nancy et de Toul.* Nancy, Crepin-Leblond, in-8, 485 p. — URQUHART, *The new biblical guide.* London, Partridge, t. VI, in-8, XVI-432 p. — WACE, *Christianity and Agnosticism.* London, Blackwood, in-8, 366 p., 7 fr. 50.

Philosophie, Sciences, Beaux-Arts. — BOIS (J.), *L'au-delà et les forces inconnues.* Paris, Ollendorf, 1 vol. gr. in-18, 3 fr. 50. — COSTE (H.), *Flore descriptive et illustrée de la France.* Paul Klincksieck, t. II, fascicule 2. Prix de la souscription aux trois volumes, 50 fr. — GAYET (A.-H.), *Antinoë et les Sépultures de Thaïs et de Sérapion.* Paris, Société française d'éditions d'art, 1 vol. gr. in-8, broché, 10 fr. — KUHL, *Der jülicher Kirchenstreit in 15 und 16 Jahrh.* Bonn, Hanstein, in-8, VI-136 p., 2 fr. 50. — LANGLEBERT (J.), *Physique.* Delalain frères, 4 fr. 50. — MEUNIER (S.), *La Géologie générale.* Félix Alcan, 1 vol. in-8, 6 fr. — RICHARD (G.), *L'idée d'évolution dans la nature et dans l'histoire.* Félix Alcan, 1 vol. in-8, 7 fr. 50. — SERTILLANGES (R. P.), *Le patriotisme et la vie*

Digitized by Google

sociale. Victor Lecoffre, 1 vol. in-12, 3 fr. — VEUILLOT (Fr.). *Apostolat social.* Victor Lecoffre, 1 vol. in-12, 2 fr.

Histoire et Géographie. — ALLARD (P.), *Julien l'Apostat.* Victor Lecoffre, 3 vol. in-8, 18 fr. — DURAND, *Un prélat constitutionnel, Jean-François Périer* (1740-1824). Bloud, in-8, XIX-678 p. — — FUNK, *Die Juden in Babylonien.* Berlin, Poppelauer, in-8, VIII-XXII-148 p. — GORSE, *Saint Bruno.* Téqui, in-8, XXII-408 p. — JAC (Er.), *Le Bienheureux Grignion de Montfort* (1673-1716). Victor Lecoffre, 1 vol. in-12, 2 fr. — JANSSEN (J.), *L'Allemagne et la Réforme. La civilisation en Allemagne depuis la fin du Moyen Age jusqu'au commencement de la guerre de Trente ans.* Plon-Nourrit, 1 vol. in-8, 15 fr. — KERVAL, *Le R. P. Hugolin, de Doullens, ou Vie d'un frère mineur, missionnaire en Chine au XIX^e siècle.* Vic et Amat, in-8, 351 p. — LAPLACE, *Vie de l'abbé Buathier.* Beauchesne, in-16, VI-345 p. — LOYE, *Histoire de l'Eglise de Besançon.* Jacquin, t. III, in-16, 434 p. — ROBERT (Ulysse), *Philibert de Chalon.* Plon-Nourrit et C^ie, 1 vol. in-8, 8 fr.

Philologie et Belles-Lettres. — BAILLY (M.-A.), *Abrégé du Dictionnaire Grec-Français.* Hachette et C^ie, 1 vol. gr. in-8, 7 fr. 50. — BEAUMARCHAIS (Pages choisies de). Armand Colin, 1 vol. in-18. 3 fr. 50. — BRINQUANT, *Vasconcellos.* 1 vol. in-16, 3 fr. 50. — CADELL, *Une famille catholique sous le règne d'Elisabeth.* Tours, Cattier, in-8, 423 p. avec grav. — CHANTEPLEURE (G.), *Ames féminines.* Calmann-Lévy, 1 vol. gr. in-18, 3 fr. 50. — DERIES (L.), *Journal d'une Institutrice.* Armand Colin, 1 vol. in-18, 3 fr. 50. — DONAL (M.), *La Princesse Mystère.* Henri Gautier, 1 vol. in-18, 2 fr. — KEATS, *The eve of St Agnes, and other poems.* New York, Silver, Burdett, in-16, 157 p., 2 fr. — LA VILLE DE MIRMONT (H. DE), *L'ancienne poésie latine.* Albert Fontemoing, 1 vol. in-16, 5 fr. — LE MIÈRE (M.), *Tante Geneviève.* Henri Gautier, 1 vol. in-18, 2 fr. — MANDAT-GRANCEY (le baron DE), *Aux pays d'Homère.* Plon-Nourrit et C^ie, 1 vol. in-16, 4 fr. — MARGUERITTE (Paul et Victor), *Les deux vies.* Plon-Nourrit, 1 vol. in-16, 3 fr. 50. — MAZON (P.), *L'Orestie d'Eschyle,* Albert Fontemoing, 1 vol. in-16, 3 fr. 50. — NORDAU (Max). *Vus du dehors.* Félix Alcan. — OSSIP-LOURIÉ, *Nouvelles pensées de Tolstoï d'après les textes russes.* Félix Alcan, 1 vol. in-16, 2 fr. 50. — POIZAT, *Les poètes chrétiens. Scènes de la vie littéraire du IV^e au VII^e siècle.* Vitte, in-8, 344 p. — RUDLER (G.), *L'Explication française, principes et applications.* Armand Colin, 1 vol. in-18, 3 fr. — STAËL (M^me DE), *Pages choisies.* Armand Colin, 1 vol. in-18, 3 fr. 50. — TROUESSART (C.), *La pierre de touche,* Gauthier Henri, 1 vol. in-18, 2 fr.

Propriétaire-Gérant : P. CHATARD.

Lyon. — Imprimerie Emmanuel VITTE, rue de la Quarantaine, 18.

Digitized by Google

L'IDÉE DE FORCE

EN 1902

A chaque siècle, ou portion de siècle de l'histoire ecclésiastique, correspond soit une erreur que les apologistes ont dû combattre, soit une idée dominante qu'ils ont rectifiée d'abord, et qu'ils se sont ensuite assimilée. Par exemple, ils ont refoulé purement et simplement l'arianisme aux premiers siècles de l'Eglise, et le protestantisme et le jansénisme, dans les temps modernes. Mais, au contraire, un saint Augustin a retenu de la Doctrine platonicienne, tout ce qu'elle a de sain, de vrai et d'éternel, tandis qu'un saint Thomas, a su mettre à profit, pour la plus grande gloire de la théologie catholique, les principes les plus élevés et les plus solides à la fois de la philosophie péripatéticienne.

Toujours fut œuvre ardue, le départ de ce qui était à prendre ou à rejeter dans les idées confuses de chaque siècle. Mais, de notre temps, à moins que nous ne soyons induits en erreur par l'optique historique, les difficultés de l'entreprise semblent avoir augmenté, dans des proportions effrayantes, et cela pour deux raisons.

En premier lieu, la complexité des études modernes a obligé les savants catholiques à se spécialiser. Tel érudit se persuade que la grande bataille entre l'Eglise et la libre-pensée se livre sur le terrain exégétique; tel autre ramène

Digitized by Google

tout à la métaphysique; un troisième se laisse absorber par les luttes politiques; la plupart commencent à se mettre d'accord sur l'importance du rôle que joue la presse contemporaine. Qui saura faire la synthèse de tous ces points de vue dont chacun, incontestablement — a une valeur propre?

En second lieu, les modes intellectuelles de notre temps se succèdent avec une rapidité telle, que les hommes instruits ne cessent de se demander, et non sans une certaine inquiétude, quelle heure, il peut bien être, à la grande horloge scientifique intellectuelle. Au commencement du dix-neuvième siècle on loua les beautés poétiques du christianisme, ce qui transforma une certaine apologétique en une sorte de kaléidoscope esthétique. Le défenseur de l'Eglise n'argumentait pas : il montrait des tableaux, tableau de la prière du soir à bord d'un vaisseau, tableau d'une procession, tableau de funérailles religieuses, scène d'angélus, etc., etc. Un peu plus tard, l'éloquence parlementaire obtint toutes les faveurs de l'élite intellectuelle : c'était le temps où Berryer s'écriait avec une conviction qui nous fait sourire aujourd'hui : « La tribune est le champ de bataille des intelligences ». Montalembert pensait de même, lui qui vénérait le palais de Westminster à l'égal du Vatican. Ainsi, sous l'empire du parlementarisme et du romantisme, l'apologétique devenait oratoire, libérale, poétique et sentimentale. Ce fut au tour de la science d'être proclamée souveraine, souveraine, omnipotente et adulée, devant laquelle se prosternait la foule des adorateurs intolérants et farouches. Sciences expérimentales, méthode scientifique, faits scientifiquement prouvés, critique, hypercritique, philologie, documentation, tous ces mots qui se présentaient, à chaque instant, dans les discours, les articles et les livres, revêtaient comme une apparence de formules sacrées, incommunicables. Elles n'ont pas encore perdu, il s'en faut, tout leur prestige.

Mais — et c'est là précisément le fait sur lequel je voudrais attirer l'attention des lecteurs de cette revue — à côté ou plutôt au-dessus de l'idée de Science se dresse l'idée de

Digitized by Google

Force, de Force reine et déesse du monde moderne à laquelle vont désormais l'encens et les victimes.

Bismarck a fondé la religion nouvelle, sinon par des paroles dont on conteste l'authenticité, du moins par ses actes; la Force prime le droit dans le monde, depuis trente ans (1). A la suite de Bismarck, tout un groupe d'hommes d'Etat, de penseurs et d'écrivains allemands a réédité la même pensée brutale, et il s'est trouvé un philosophe mystique à demi fou, pour résumer leurs abominables théories. Le penseur le plus populaire de l'Allemagne contemporaine, Nietzsche, a proclamé maintes fois, le droit qu'ont les forts d'exploiter les faibles. Il est l'ennemi des lois en même temps que l'admirateur des grandes individualités, lesquelles ne croissent que dans une liberté sauvage. Mais l'anarchisme de Nietzsche n'a rien de démocratique ni d'égalitaire. Nietzsche est un anarchiste de gouvernement à la façon des despotes et des conquérants barbares qui ne reconnaissent pour eux-mêmes aucune loi, mais qui dictent leurs lois au troupeau, à la chair à canon, aux *viel zu vielen*, comme il les appelle.

Cette doctrine brutale prévaut chez nos voisins d'outre-Vosges, et si nous en croyons M. René Bazin, un observateur judicieux, elle fournit un sujet inépuisable de méditations et de déclamations à tous les officiers de l'armée allemande. De l'Allemagne, comme toujours, l'abominable philosophie s'est propagée en Angleterre et dans tous les pays anglo-saxons. Naguère, le président Roosevelt adju-

(1) Nous sommes sans aucun doute, proclame M. Fritz Bley, le premier peuple guerrier de la terre. Pendant deux siècles, c'est l'énergie germanique qui a maintenu l'Empire romain vermoulu; car des Allemands seuls étaient capables de vaincre la force allemande. En sept batailles décisives, dans la forêt de Teutobourg, aux champs Catalauniques, à Tours et à Poitiers, sur le Lech, à Lieqnitz, devant Vienne contre les Turcs, et à Waterloo, nous avons sauvé la civilisation de l'Europe. Nous sommes le peuple le plus habile dans le domaine de la science et de l'art. Nous sommes les meilleurs colons, les meilleurs marins, les meilleurs marchands!... D'où la conclusion que la race germanique étant la plus forte, la plus prolifique et la plus morale, c'est à elle qu'appartient l'avenir, et le siècle qui s'ouvre, sera le siècle allemand.

Digitized by Google

rait son peuple de devenir un peuple conquérant, une race de proie.

Il est inutile de faire observer, après cela, que les pratiques ordinaires des peuples, et en particulier des peuples forts, correspondent très exactement à ces principes. La guerre de Cuba et la guerre du Transvaal sont trop présentes, encore, à toutes les mémoires, pour qu'il soit nécessaire d'insister sur ce point.

On me dira peut-être que les choses se sont toujours passées de la sorte, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. Hélas! il faut bien confesser que la Force a remporté de nombreuses et scandaleuses victoires, même avant qu'il fût question, dans l'histoire, des Anglo-Saxons et de leur supériorité. C'est un Gaulois qui a dit le premier : « Malheur aux vaincus! »

Une différence existe, toutefois, entre les ordinaires périodes d'histoire et certaines périodes exceptionnelles où triomphe le culte exclusif et absolu de la Force. La plupart des vainqueurs ont essayé de rattacher leurs victoires à une forme quelconque de l'idée de Justice, ou bien ils ont plaidé en faveur de leur cause, les circonstances atténuantes, ou bien enfin, ils se sont donnés comme les instruments de la vengeance divine : Attila s'appelait lui-même, le fléau de Dieu. Toutes explications qui supposent l'existence d'une loi morale supérieure à la violence victorieuse.

Si je comprends bien nos penseurs contemporains, prêtres du *struggle-for-life*, l'excuse implicite d'Attila constitue à leurs yeux, une pure superfétation, voire une cause de faiblesse. Les diverses abstractions religieuses et morales, qu'on a essayé d'opposer à l'idée de Force, sont des chimères créées par la superstition, des fantômes bons seulement à effrayer les peuples mineurs. Pour quiconque se met bien en face de la réalité, la Force ne peut jamais s'opposer à la Justice, ni à la Morale, ni à la Vérité, ni à la Beauté, puisqu'elle est elle-même la Justice, la Morale, la Vérité et la Beauté, puisqu'elle les crée, et après les avoir créées, les domine et les absorbe. Il n'existe qu'un seul crime au

Digitized by Google

monde, celui d'être faible, et ce crime, rien que la mort est capable de l'expier. Qu'on extermine tous les faibles, qu'on ose, à l'exemple des Lacédémoniens, mettre à mort les enfants malades ou mal constitués, qu'on supprime sans pitié tous ceux qui sont peu intelligents ou médiocrement armés pour les dures batailles de la vie. La République américaine est entrée résolument dans cette voie : elle interdit le mariage entre personnes malades, elle chasse de son territoire les émigrants d'Europe qui n'offrent pas toutes les garanties nécessaires d'une florissante santé. En cela, la jeune Amérique se montre l'élève intelligente et docile de la vieille Angleterre dont le premier ministre raillait naguère, en un langage sardonique, les peuples voués à une mort prochaine. Entre tous les pays du monde règne une sorte d'émulation épouvantable; c'est à qui aura le plus de cuirassés, de canons à tir rapide, de torpilleurs et de contre-torpilleurs. Mais comme pour se procurer tous ces engins de guerre, de grandes ressources sont nécessaires, on se rue à la conquête de l'argent, de l'or et du diamant; on se bat à coups de traités de commerce, en attendant de se battre à coups de canon. De même, qu'aux temps eschyléens, la Violence et la Force enchaînaient, sur un sommet désert, Prométhée, le héros-martyr qui avait dérobé le feu céleste, de même, en ce moment, la Richesse et le Militarisme semblent sur le point d'anéantir toute vie purement morale et religieuse.

Cet état d'esprit qui, des hauteurs du pouvoir ou de la philosophie, est déjà descendu jusque dans les classes populaires, crée aux apologistes de nouveaux devoirs. Combien d'hommes se tiennent éloignés de l'Eglise, non parce qu'ils doutent de ses dogmes ou suspectent sa morale, mais parce qu'ils ne savent pas découvrir en Elle les signes, pourtant visibles, d'une force immortelle. Ils sont persuadés que les catholiques, déjà vaincus ou réduits à un état de minorité, disparaîtront bientôt et définitivement. C'est pourquoi, sans même examiner si le catholicisme contient les paroles de la vie éternelle, ils se rallient aux opinions qui triomphent dans la vie présente.

Digitized by Google

A ces timides, ou à ces habiles, à leurs séducteurs et aux catholiques eux-mêmes, demeurés inébranlables, tandis que s'accomplit autour d'eux cette course vertigineuse à la conquête de la terre, que convient-il de dire ?

Il suffit, ce me semble, de mettre sous leurs yeux les textes innombrables et décisifs où est affirmée la véritable doctrine chrétienne. Ceux-là, dit le Psalmiste, mettent leur confiance dans leurs chars, et ceux-ci dans leurs chevaux ; mais nous, nous plaçons toute notre espérance dans le seul nom du Seigneur. Le sermon sur la montagne glorifie ceux qui souffrent persécution, ceux qui sont pauvres, ceux qui pleurent, ceux qui ont soif de justice, et il annonce leur victoire certaine, définitive et éternelle. Notez bien que le grand panégyriste allemand de la Force brutale se trouve être, par hasard, d'accord sur ce point avec les Evangélistes. Nietzsche constate que, dans l'histoire, les faibles qu'il méprise tant, finissent toujours, grâce à leur nombre, par se rendre maîtres des forts. Le Christ Rédempteur proclame sa propre victoire sur le monde, au moment précis où le monde croyait avoir triomphé, c'est-à-dire au moment de la Passion : « Confiance, j'ai vaincu le monde ». Saint Paul, qui a mis en admirables formules théologiques le fait lui-même de la Passion, saint Paul se glorifie dans ses infirmités, dans ses humiliations, dans sa faiblesse, dans la croix. Quand il est faible, c'est alors qu'il est puissant et qu'il triomphe.

L'Eglise connaît donc les énergies purement humaines, elle les a toujours vaincues jusqu'ici, comme David avait vaincu Goliath ; sa force est d'une tout autre nature que les forces ordinaires déchaînées à travers la vie sociale, mais elle se manifeste par des effets visibles et tangibles. Dans ses livres liturgiques et sur ses monuments, Elle ne craint pas d'inscrire des devises qui ressemblent à des chants de victoire : « Les portes de l'enfer ne prévaudront point contre moi : Le Christ vainc, le Christ règne, le Christ commande ». Ainsi se réalise la grande prophétie qui a pour auteur le divin Maître lui-même. « Quand j'aurai été élevé de terre, j'attirerai tout à moi. »

Digitized by Google

Les grandes transformations politiques et sociales, qui sont comme les étapes de la vie catholique, supposent, en effet, un déploiement de forces non seulement immense et, d'une certaine façon, effrayant, mais encore unique dans l'histoire. De païen qu'il était, l'empire romain devint chrétien, mais à quel prix ! Pendant plusieurs siècles les prisons ne se désemplirent pas, le sang coula à flots, les supplices les plus atroces furent infligés aux chrétiens. Les victimes ne se révoltèrent pas, mais leur courage, leur calme énergie, leur soif de souffrances fatiguèrent et convertirent les bourreaux. Telle est la première forme de la force catholique.

Les barbares firent irruption dans l'Empire, armés de boucliers, de lances et d'épées ; ils anéantirent les armées romaines, réputées jusqu'alors invincibles, mais ils se heurtèrent tout à coup à une puissance mystérieuse, qui était la force morale de l'Eglise, et ils durent s'avouer vaincus. Attila et les autres envahisseurs s'arrêtèrent devant un pape ou un évêque, comme un lion s'arrête devant son dompteur. Ce fut la seconde manifestation de la force catholique.

Durant les croisades, l'énergie à la foi religieuse et militaire de l'Europe chrétienne revêtit un aspect particulier qu'on ne retrouve plus dans l'histoire ecclésiastique. Depuis trois cents ans environ, l'Eglise a repris ses habitudes de souffrance et de patience invincible qui sont ses armes préférées. Dans les pays de mission, ses prêtres et ses nouveaux prosélytes recherchent souvent et, en tout cas, subissent le martyre ; ses religieux et ses religieuses créent des léproseries, s'exposent aux maladies contagieuses, ou affrontent la mort sur les champs de bataille. Dans les pays civilisés, les catholiques persécutés ou tout au moins opprimés, opposent une résistance passive à leurs ennemis. Irlandais, Polonais, Alsaciens, Philippins subissent une domination étrangère, sans rien perdre, toutefois, de ce qui fait leur indépendance religieuse. L'Eglise sait donc, par expérience, comment on résiste aux superbes et comment on neutralise les attaques des violents.

Digitized by Google

Mais si personne n'ose contester ses triomphes passés, il n'en va pas de même de son avenir. Nos adversaires croient ou affectent de croire à sa ruine prochaine, et l'audace de leurs affirmations ne laisse pas d'intimider un certain nombre de catholiques. Ne nous arrive-t-il jamais d'entendre des hommes de peu de foi s'écrier, en soupirant comme l'Abner de Racine : « Si on ne comptait pas sur les promesses définitives de Dieu, ce serait à désespérer de l'avenir du catholicisme. »

Il est bon, il est même rigoureusement obligatoire de mettre toute sa confiance en Dieu, en Dieu seul, qui tient sous sa main et sous son autorité suprême, les démocraties aussi bien que les aristocraties, les générations nouvelles aussi bien que les générations passées. Mais l'étude des causes secondes, par lesquelles se manifestent les desseins de sa Providence, s'impose à la conscience des croyants. Or, il advient que cette étude, loin de les porter au découragement, est de nature, au contraire, à faire naître dans leurs cœurs les plus belles et les plus sérieuses espérances. D'une part, les peuples latins ne sont pas aussi faibles ni aussi irrémédiablement condamnés à une disparition définitive que veulent bien le dire des voisins charitables. Sans parler, en effet, de la France et de l'Italie, les républiques latines de l'Amérique du Sud s'appliquent maintenant à réparer les fautes passées, avec une ardeur et une énergie qui recevront sans doute leur récompense ; il semble qu'elles puissent se permettre désormais les longs espoirs et les vastes pensées. D'autre part, l'Allemagne et les Etats-Unis, peuples élus, dit-on, ne pourront remplir leurs destinées qu'avec le concours des catholiques. Du reste, pour se convaincre que les ennemis de l'Eglise ne sont pas sincères, lorsqu'ils annoncent sa mort avec tant de fracas, il suffit d'observer, un peu attentivement, leur effrayante activité. Est-ce que les forts et les habiles de ce monde combattraient, avec cet acharnement, une institution débile et mourante?

Ces arguments, qui sont irréfutables, ce me semble, et qu'on devrait peut-être reproduire sous toutes les formes,

Digitized by Google

en toutes circonstances, ces arguments, dis-je, laissent subsister dans certains esprits, des arrière-pensées. Les hommes indifférents, et même les adversaires de l'Eglise, reconnaissent, le plus souvent, ce qu'on pourrait appeler les garanties humaines de son immortalité. L'Eglise, en effet, trouve sa raison d'être dans les aspirations les plus indestructibles et les plus nobles de l'humanité ! Mais d'autres aspirations, contraires au catholicisme, existent indestructibles, elles aussi, aspirations qui se manifestent, d'ordinaire, dans des milieux qui se piquent d'être les plus éclairés et les mieux préparés aux luttes modernes. D'où il résulterait que, en face ou à côté des libres-penseurs plus ou moins frottés de protestantisme, les catholiques vivraient, mais condamnés pour toujours à une sorte d'infériorité (1).

C'est bien ainsi, je crois, que l'objection se présente ; osons l'étudier en toute tranquillité d'esprit, sans nous exagérer son importance, mais sans nier la part de vérité historique qu'elle renferme.

La question ne se pose pas, pour l'instant, de savoir si les libres-penseurs sont plus ou moins intelligents que les catholiques. Sur ce point, nous avons la très mauvaise habitude de nous montrer trop modestes, pour nos défen-

(1) Voici ce qu'écrivait récemment dans la *Revue des Deux-Mondes* un historien de l'expansion allemande :

... Le christianisme tendit à obscurcir la conscience des races ; à mesure qu'il s'éloigna de sa pureté primitive, il adopta une allure plus efféminée et plus attendrie, il prit pitié de la faiblesse ; cet excès de sensibilité chrétienne, favorisée par la papauté, en vue de faciliter l'établissement de sa domination universelle, n'eût pu conduire qu'à l'abaissement de l'humanité. Dans ces conditions, la Réforme fut moins une lutte pour la revendication du libre arbitre qu'une réaction de l'idée nationale contre le cosmopolitisme catholique, et c'est ce qui la fit adopter par toutes les races fortes. Les divers cosmopolitismes, nés depuis lors, de l'affirmation des droits de l'homme — internationalisme, socialisme, anarchisme — sont également affaiblissants, et partant condamnables. L'empire du monde — Weltherrschaft — doit appartenir au peuple qui, s'abstrayant de tout amour universel pour l'humanité, concentre ses efforts, pour assurer dans la lutte éternelle de l'histoire, la prédominance de sa race.

Digitized by Google

seurs et pour tous ceux que leur talent désigne comme nos chefs naturels. Comptant parmi eux un homme comme M. Brunetière, pour ne nommer que celui-là, les catholiques de France n'ont pas le droit de laisser mettre en doute leur supériorité intellectuelle. Mais nous parlons de force. Il est impossible de ne pas constater que, dans presque tous les pays du monde, les ennemis de l'Eglise détiennent l'argent, l'influence administrative et le commandement militaire. Les catholiques ne sont les maîtres du pouvoir qu'en Belgique et dans le canton de Fribourg. Les familles royales d'Autriche et d'Espagne professent des sentiments très catholiques, il est vrai, mais les finances et le gouvernement de ces deux pays dépendent en grande partie des juifs et des protestants. Les puissants de ce monde, à l'heure qu'il est, il faut les chercher à Berlin, à Londres, à Washington et peut-être à Saint-Pétersbourg et dans la haute banque parisienne.

Ce n'est pas tout : chaque fraction du monde catholique vit isolée des autres, livrée à ses seules forces, quand il faut repousser les attaques de l'adversaire. Que peuvent en faveur des malheureux Bretons, les catholiques belges ou américains? et inversement, quels secours les Irlandais, les Canadiens ou les Philippins ont-ils à attendre des chrétiens de France persécutés? Au contraire, les juifs millionnaires de Paris, de Londres, de Vienne, de New-York, de Hong-Kong et autres grands centres financiers échangent entre eux des communications, aussi souvent qu'il leur plaît; ils se connaissent peut-être, et lorsque quelques-uns d'entre eux se croient victimes d'une injustice, le monde entier en est aussitôt informé par une presse puissante et disciplinée.

Enfin, le Chef suprême de la catholicité est prisonnier. Dans un palais, ajoutent les hommes d'esprit, dans un palais d'où il pourra sortir quand il le voudra. De braves gens, très bien intentionnés d'ailleurs, font remarquer, en outre, que depuis la perte du pouvoir temporel, le prestige de la papauté dans le monde s'est plutôt fortifié, et peut-être, en fait, ont-ils raison. Qui ne voit, cependant, que

Digitized by Google

cette situation précaire du Souverain Pontife a quelque chose en soi de monstrueux à la fois et de très dangereux? Pour le moment, la franc-maçonnerie daigne permettre au Pape de correspondre avec les évêques et les fidèles. Mais que demain elle croie le moment venu de troubler les consciences par de fausses nouvelles, de jeter le désarroi dans telle ou telle nation, elle murera la porte d'entrée du Vatican et isolera le Souverain Pontife du reste du monde.

Non seulement l'Eglise ne dispose d'aucune armée, mais on a vu, trop souvent dans ces dernières années, ses propres fils verser leur sang pour la plus grande gloire d'un souverain hérétique : tels les Irlandais et les Franco-Canadiens dans la guerre du Transvaal. Les éléments catholiques de l'armée allemande représentent une puissance formidable que commande sa très luthérienne Majesté Guillaume II. En France même, la haute banque, les ministères, la presse influente, la magistrature, la diplomatie, toutes les hautes fonctions, en un mot, sont entre les mains des libres-penseurs anticléricaux, des protestants et des juifs. Peut-être ne tiendra-t-il qu'à eux de déchaîner, quelque jour, une guerre antinationale et anticatholique.

De quelque côté donc qu'on jette les yeux sur la carte du monde, on voit les catholiques réduits à l'état de minorité opprimée et souvent persécutée. L'Eglise a traversé des périodes d'histoire infiniment plus douloureuses et plus inquiétantes et plus redoutables que la seconde moitié du dix-neuvième siècle, mais pour la trouver aussi dépourvue d'appuis humains qu'elle l'est aujourd'hui, il faut peut-être remonter jusqu'à l'ère des catacombes. Cet état de choses durera-t-il quelques années encore ou quelques siècles? On ne sait, mais il n'est pas de nature à inquiéter sérieusement ceux qui réfléchissent, un tant soit peu, sur la situation religieuse de notre temps. L'hostilité des riches et des puissants de ce monde gêne l'Eglise, sans doute, mais elle n'arrêtera pas sa marche à travers l'histoire. Après tout, la vie, la véritable vie ne se confond pas, comme on est trop porté à le croire, avec l'activité moderne, c'est-à-dire avec les trusts, les traités de commerce, les

Digitized by Google

monopoles industriels et les guerres de conquête. Certes, les chrétiens ne condamnent pas cette activité, puisque eux-mêmes ils ont à gagner leur pain à la sueur de leur front. Mais ils savent aussi, de science certaine, que la lutte commerciale, industrielle et militaire, telle qu'elle se prépare ou se déroule déjà sous nos yeux, aboutira nécessairement à d'épouvantables catastrophes et à une banqueroute finale. L'homme ne vit pas seulement de pain, et parce qu'ils méconnaissent cette vérité, les maîtres du jour travaillent à une œuvre néfaste. « L'âme sociale, a dit un écrivain peu clérical, l'âme sociale étant partie avec la foi religieuse, que peut-il s'ensuivre, sinon que le corps social soit décemment enterré afin d'éviter la putréfaction ? Je vois, en nombre, libéraux, économistes, utilitaires, conduisant sa bière, en chantant de retentissants pœans, vers le bûcher funéraire où, parmi les lamentations de quelques-uns et les joyeuses saturnales de la plupart, le vénérable cadavre doit être brûlé! En d'autres termes, ce me semble une chose depuis longtemps hors de doute, et que ces gens-là libéraux, utilitaires n'importe le nom dont on les nomme, en arriveront à leurs fins, désorganiseront et détruiront la plupart des institutions existantes de la Société... L'utilitarisme n'a-t-il pas fleuri à tel ou tel moment, dans les hautes sphères du monde pensant, chez nous-mêmes et dans chaque pays d'Europe ? Et si maintenant il est tombé aux journalistes et à la multitude, n'est-ce pas justement, que dès l'instant qu'il n'est plus, par ainsi, prêché, c'est qu'il n'a plus besoin d'être prêché, et qu'il est en pleine, universelle activité, la doctrine partout connue, apprise par cœur avec enthousiasme ? Aliment bien fait, en ces temps, pour certain rude esprit et certains rudes sentiments d'usine et qui s'adresse aussi bien à la force et à la férocité d'usine, qui leur correspondent, il n'a qu'à être placé dans ce milieu, pour faire de nombreux prosélytes. Admirablement calculé pour détruire, mais point pour rebâtir ! Il se répand comme une sorte de rage canine, et finira par donner la rage à tout le chenil qu'est ce monde; malheur aux veneurs, qu'ils aient ou n'aient point de

Digitized by Google

fouets! Il leur fallait donner de l'eau aux bêtes, ajoute-t-il, de l'eau de la connaissance et de la vie, tandis qu'il en était temps encore. »

Sentiments d'usine et idées d'usine sont incompatibles avec une des préoccupations religieuses et morales, un peu intenses. Les rois de l'or et du fer ignorent ce pourquoi la vie vaut qu'on la vive, ce qui fait vivre les hommes, comme disent Mallock et Tolstoï : seules, la miséricorde, la charité, la résignation, l'habitude de prier, de souffrir et de se dévouer, apportent quelque soulagement à l'inexorable ennui ou aux immenses détresses qu'on rencontre si souvent parmi les hommes et toujours parmi les vaincus. On ne conteste guère la supériorité des catholiques dans l'art redoutable de se sacrifier à une noble cause ou de conserver au milieu des longues épreuves, la foi et le souci de la perfection morale. Il y a dans cette certitude seule, de quoi ne point trop rougir de certaines défaites politiques ou financières.

Et, à leur tour, les croyants vaincus ont le droit de prendre l'offensive et de dire à leurs vainqueurs : « N'est-il pas écrit que les fils des ténèbres font preuve d'une habileté plus grande que les fils de lumière? Vous vous glorifiez de vos succès commerciaux, mais il vous serait difficile de nier que, telles qu'elles fonctionnent de nos jours, les lois de la concurrence mettent les honnêtes gens dans une impossibilité presque absolue de s'enrichir rapidement. Peut-être serait-il sage de ne pas trop attirer l'attention publique sur vos gros bénéfices.

Votre puissance militaire vous remplit d'orgueil. C'est que, sans doute, vous ne vous rappelez pas volontiers, ce que furent les dernières guerres ; elles ressemblent toutes à de agressions de pirates.

Que si vos intellectuels, enfin, insistent sur l'influence de leurs revues, ou sur les magnifiques tirages de leurs livres, ils nous obligeront à faire remarquer que plusieurs d'entre eux conquirent une popularité malsaine, par des procédés malhonnêtes, et que pour la plupart, ils mettent sans hésiter leur talent au service des causes rémunératrices.

Tout bien examiné, à votre part nous préférons la nôtre,

Digitized by Google

et si parfois le doute humain naît dans nos âmes, il nous suffit de nous remémorer les recommandations de nos maîtres. « Prenez goût aux choses d'en-haut, cherchez les choses d'en-haut, et non les choses de la terre. L'Eglise est une sublime voyageuse, et c'est au ciel que ses enfants ont une cité permanente. »

Toute cette argumentation forte et décisive que les catholiques emploient contre leurs adversaires n'en est pas moins conditionnelle, incomplète et, en un sens, temporaire. Nous ne saurions admettre que la piété constitue absolument une infériorité dans les luttes normales de la vie. Sans doute, elle interdit, à ceux qui la professent, certaines pratiques d'une moralité douteuse, mais elle leur assure par ailleurs des garanties, des points d'appui, et des secours inappréciables. Elle porte en elle-même des éléments de force qui, tôt ou tard, sous une forme ou sous une autre, triompheront dans le monde.

D'autre part, il n'est pas vraisemblable que l'opposition demeure toujours ou même longtemps, aussi violente entre la Force et la Justice, entre ceux qui détiennent le pain matériel et ceux qui, avant tout, et au prix des plus grandes épreuves, recherchent le pain spirituel. On connaît des époques historiques durant lesquelles la Force se mit au service de la Justice. Le même fait se reproduira demain peut-être, et peut-être aussi dans deux ou trois siècles. Ne se reproduirait-il pas du reste, que la direction à suivre n'en serait pas modifiée. Les chrétiens ont pour mission d'introduire dans la vie générale de la Société toujours plus de souci religieux, toujours plus de justice, et cela indépendamment des espérances immédiates auxquelles chacune de leurs générations se livre tour à tour. En d'autres termes, qu'elle soit couronnée de succès ou non, qu'elle s'appelle apostolat, enseignement, polémique, ou résistance à la persécution, la lutte est l'élément dans lequel agit, se meut et vit le chrétien. Education, habitude, morale, culture intellectuelle, tout doit tendre, dans le milieu catholique, au développement constant des énergies natives ou acquises, naturelles et surnaturelles.

Digitized by Google

Ainsi, le Chrétien militant que nous rêvons pour les temps à venir s'opposera victorieusement au Surhomme anglo-germain, ce barbare scientifique, qui s'élance armé de toutes pièces à la conquête du monde. Est-il possible de mesurer les forces des deux adversaires, comme on mesure la puissance et la rapidité d'une locomotive ?

Peut-être.

Le moderne Anglo-Germain tire sa confiance en l'avenir, de son orgueil raisonné d'abord et ensuite d'un pseudo-mysticisme qui lui fait regarder son Moi, comme la plus haute émanation du divin. Il prend conscience de ce qu'il appelle la double supériorité de sa race et de sa culture, il s'enivre systématiquement de pensées belliqueuses, et il se jette, avec une sorte de fureur concentrée et persévérante, dans un entraînement à la fois commercial, scientifique et militaire, qui lui permet d'être toujours prêt en face des éventualités les plus redoutables. Entrons pour le moment dans ses vues, ne dérangeons pas le logique développement de ses rêves, gardons-nous de lui faire remarquer ce qu'ils ont de chimérique ou de dangereux. Le vainqueur de demain sera-t-il en effet, Anglais, Allemand ou Yankee, et comment s'y prendra-t-il pour subjuguer ou tromper les formidables agglomérations d'hommes, qui se forment à l'heure qu'il est sur trois, quatre points de notre planète ? L'avenir pourrait bien lui réserver de cruelles déceptions. Mais encore une fois, supposons son rêve grandiose réalisé ou sur le point de se réaliser, et représentons-nous le moderne héros nietzschéen fauchant tout sur son passage, comme Richelieu fauchait tout sous sa robe rouge.

Le Chrétien informé et résolu n'a pas de peine à se faire de sa mission une conception supérieure aux ambitions nietzschéennes. Ou le conquérant Anglo-Germain se brisera contre les obstacles — disons par politesse — imprévus, ou il réalisera son projet de domination universelle. Monstrueuse chimère qui a déjà entraîné aux abîmes tant d'hommes et tant d'empires. L'implacable, inévitable et systématique dureté du vainqueur soulèverait, dans le

Digitized by Google

monde, une révolte universelle, révolte dont on connaît d'avance les péripéties. Dans l'épopée de Jeanne-d'Arc, on peut voir comme le prototype de toutes les futures guerres de l'indépendance religieuse et morale qui éclateront nécessairement, un jour, si le Conquérant nietzschéen pousse trop loin ses avantages. Jeanne-d'Arc n'avait, ni l'orgueil, ni l'expérience militaire, ni la force matérielle des Anglais, mais elle puisa dans le double sentiment de justice et de miséricorde, l'énergie qui lui permit de vaincre les Anglais.

Rien donc ne serait plus dangereux pour des Français nés chrétiens que de rivaliser de scientifique brutalité ou d'arrogance philosophique avec nos voisins d'Outre-Rhin. Il en est de la force nietzschéenne comme de la rapidité extraordinaire des chevaux vainqueurs aux courses du grand prix. Le développement intensif et exclusif de quelques facultés au dépens des autres, produit des résultats monstrueux et précaires.

Au Français catholique ou obligé de redevenir catholique, et qui, en plein triomphe de l'individualisme, a su conserver le sens de l'universel, convient, certes, un autre idéal. Le désir légitime qu'il a, de devenir fort ne lui fait jamais perdre de vue, le respect des droits d'autrui. Par là, il se condamne peut-être à une infériorité momentanée et relative, mais il s'assure des concours appréciables en même temps qu'il se prépare à jouer un rôle important et décisif dans les grandes luttes que nous annoncent les docteurs germaniques.

Fantômes et réalités menaçantes une fois jugés, à leur véritable valeur, le chrétien de nos jours peut concentrer toute notre attention sur la recherche des préceptes moraux qu'exige la situation présente.

Ainsi, sans renoncer à cette pitié miséricordieuse que les Allemands reprochent au Saint-Siège et qui est au contraire, un de ses plus beaux titres de gloire, les croyants feraient une guerre sans pitié, à tout ce qui est romantique ou romanesque. Les écrivains du dix-neuvième siècle ont introduit, en effet, dans la littérature pieuse des sentiments

Digitized by Google

maladifs, des idées vagues ou fausses qui ont fait de grands ravages. Guerre à toutes ces fadaises au moins inutiles. Non, certes, qu'on demande aux romanciers des deux sexes, de briser leur plume, mais en attendant qu'ils aient réussi à se créer d'autres occupations, ils sont priés bien cordialement, d'établir dans leurs ouvrages une ligne de démarcation très sensible entre la virile miséricorde chrétienne, et la sensibilité maladroite justement appelée sensiblerie.

Des livres la réforme ne doit-elle pas passer dans l'éducation ? Sous prétexte de bonté paternelle et de largeur d'esprit, on cultive chez les enfants une indépendance qui ressemble souvent à l'esprit de révolte, la mollesse et la paresse. Là-dessus quelques cuistres modern-style s'érigeant en théoriciens de la pédagogie, construisent des systèmes ineffablement ridicules et très dangereux. Il serait peut-être temps de rétablir l'autorité du père de famille et le prestige du maître fort compromis, je pense, depuis quelques années. Soyons sincères avec nous-mêmes; dans bien des familles et des collèges que nous connaissons, les enfants n'ont pas la moindre notion du respect, et ils ne souffrent pas volontiers (car s'ils n'obéissent pas, ils sont obéis) qu'on leur parle de sacrifice ou de résignation à la souffrance. Il est évident que l'opinion publique se laisse dominer par des préjugés déplorables; reste à savoir s'il se trouvera quelqu'un d'assez compétent et d'assez courageux pour l'éclairer et la ramener dans le droit chemin.

Dans le train ordinaire de la vie intellectuelle et de la vie politique, il apparaît encore — et trop manifestement — que la plupart des chrétiens n'ont pas une suffisante habitude de la lutte : ils reconnaissent trop souvent, comme des maîtres, ou traitent comme des amis, des hommes qui, en réalité, sont des adversaires. Faites preuve de courtoisie, oui bien, d'autant que la courtoisie est chose facile et avantageuse; exercez-vous même à la diplomatie, pourvu que vous en connaissiez les premiers éléments. Mais de grâce, ne vous figurez pas que l'habileté consiste à remplir la fonction de bénisseur, en face d'une galerie dédaigneuse ou iro-

Digitized by Google

nique. En philosophie, en politique, en exégèsé, en littérature, les catholiques n'osent pas assez; ils n'osent pas se prononcer nettement, puis soutenir, avec sang-froid et persévérance, leurs affirmations personnelles qui n'offrent aucun caractère d'infaillibilité, je le reconnais, mais qui le plus souvent sont moins déraisonnables que les apophtegmes solennels de leurs adversaires. Traiter irrévérencieusement une doctrine à la mode, contredire un grand homme aujourd'hui porté aux nues et qui demain sera traîné dans la boue, émettre une opinion peu concordante avec les idées du jour, cela, paraît-il, dépasse l'ordinaire courage de nos contemporains bien pensants. Il est à souhaiter que la prochaine génération d'écrivains, de prédicateurs et d'érudits catholiques se montre plus audacieuse que la nôtre.

Mais entre toutes les formes de combat que revêt la vie moderne, il n'en est pas de plus importante pour les chrétiens de nos jours que la lutte économique. A quoi bon se le dissimuler ? Ils en sont réduits à une situation politique très précaire qui ressemble étonnamment à celle des protestants français, après la révocation de l'édit de Nantes. L'hostilité et le parti-pris administratifs auxquels ils se heurteront de plus en plus, les mettront dans la nécessité de demander toujours leurs moyens d'existence à un travail acharné. Cette vie des minorités a ses épreuves, mais elle est, à bien des points de vues, avantageuse. Elle trempe les caractères, et, en ce qui concerne les catholiques de France, en particulier, elle est de nature à modifier heureusement leurs admirables qualités de parti gouvernemental et ultra-conservateur.

En acquérant plus de richesses, en se mêlant plus activement au mouvement commercial, industriel et financier du monde moderne, les catholiques ne risquent-ils pas de devenir, à leur tour, de féroces nietzschéens?

Aucun péril de cette sorte, grâce à Dieu, n'existe, pour le moment. Avant que les Irlandais d'Irlande ou d'Amérique, par exemple, avant que les catholiques français de France soient exposés sérieusement aux dangers qui résultent de l'excès des richesses, bien de l'eau coulera sous

Digitized by Google

les ponts. A l'heure présente il s'agit pour eux tous, de conquérir plus d'indépendance matérielle afin de défendre plus aisément l'indépendance religieuse et morale des pauvres. Les commerçants et les industriels chrétiens qui savent traiter l'argent comme il mérite de l'être, c'est-à-dire en serviteur, rendent à leur pays un double service : ils s'assurent ainsi les moyens efficaces de soutenir les œuvres, et ils prouvent à nos adversaires que les catholiques sont encore capables de travailler, de lutter et vaincre. Quand le Christ en croix est sur le point de descendre au tombeau, quand la persécution sévit, Joseph d'Arimathie, l'homme riche et craignant Dieu, apparaît avec son or et se procure des aromates pour embaumer le corps du divin crucifié, et il achète un tombeau dont la gloire rayonnera dans le monde entier. Autour de ce riche, se groupe la petite communauté chrétienne démoralisée, On connaît de nos jours, des Joseph d'Arimathie ; ils vivent eux-mêmes, en petits bourgeois, ou en moines, mais ils dotent royalement les institutions catholiques. Il n'est donc pas impossible de régulariser, de moraliser, d'idéaliser même la lutte commerciale.....

L'idée de force telle que l'a conçue le génie français, a trouvé son expression dans un délicieux poème populaire d'une valeur littéraire et artistique plutôt médiocre, mais où éclate un sens assez délicat de la beauté et de la vérité morales. Une petite paysanne lorraine en sabots — quelque arrière-petite-cousine de Jeanne d'Arc, sans doute, — s'avance sur la route qui conduit en Allemagne. Elle rencontre trois officiers qui ont tôt fait de l'appeler vilaine, à cause de ses sabots, dondaine. Et la jeune paysanne de répliquer : « Je ne suis pas si vilaine, puisque malgré mes sabots dont vous riez, le fils du roi m'aime d'amour. Il vient de me donner un bouquet de marjolaine, sans même s'apercevoir que j'avais des sabots. S'il fleurit, le bouquet royal, je serai reine, mais s'il meurt, je perds ma peine — avec mes sabots. »

L'explication de ce symbole poétique ne me semble pas très difficile ; les trois officiers, de vrais soudards, représen-

Digitized by Google

tent la force inintelligente et brutale, au lieu que le fils du roi, soldat, lui aussi, et officier, incarne la conscience morale et esthétique de l'humanité ; à la richesse du costume, il préfère la noblesse d'âme. Quant à l'épanouissement de beauté et de vertu symbolisé par le bouquet de marjolaine, il se produira, la jeune paysanne devrait bien ne pas en douter. Mais il est malheureusement évident que la netteté de sa vision lorraine est un tant soit peu altérée par le scepticisme moderne. Si elle avait conservé la foi de Jeanne d'Arc, elle saurait qu'à réaliser son idéal catholique et français, quels que soient d'ailleurs les résultats immédiats de ses efforts, on ne perd jamais sa peine. Elle sera donc reine, l'âme catholique et française que personnifie notre jeune héroïne, reine victorieuse et aimée, pourvu seulement qu'elle ait confiance et qu'elle tende au but que Dieu lui a fixé.

Abbé DELFOUR.

Digitized by Google

L'ÉLOQUENCE DE LA CHAIRE

AU XVIII^e SIÈCLE [1]

L'histoire littéraire de l'éloquence religieuse en France présentait jusqu'ici une lacune.

Il y avait, sur ses origines, le livre de l'abbé Bourgain : *La Chaire française au douzième siècle* (2), 1879, et celui de Lecoy de la Marche : *La Chaire française au Moyen Age, et spécialement au treizième siècle*, 1888. — M. Géruzez avait donné *l'Histoire de l'éloquence politique et religieuse, pendant les quatorzième, quinzième et seizième siècles*, 1837; l'abbé Bourret, plus tard évêque de Rodez et cardinal, l'*Essai historique et critique sur les Sermons français de Gerson*, 1858. — Charles Labitte avait étudié (3) ces Cordeliers hardis et populaires, *Michel Menot*, surnommé « Langue d'or, le Petit Frère », *Olivier Maillard*, auquel M. l'abbé Samouillan consacrait naguère une thèse, et enfin *Jean Raulin*, les *Prédicateurs de la Ligue*, 1841. — Nous devions à l'abbé Lezat *De la Prédication sous*

(1) *La Chaire française au dix-huitième siècle* : 1re partie, par A. DE COULANGES. Un in-8° de XXIV-545 pages ; Paris, Bloud et Barral. — *Le Sermon au XVIII^e siècle*. Etude historique et critique sur la prédication en France, de 1715 à 1789, par A. BERNARD, docteur ès-lettres. Un vol. in-8° de 608 pages; Paris, Fontemoing.

(2) Sans parler des études sur *Saint Bernard*, comme, par exemple, celle de Géruzez, celle de l'abbé Vacandard, etc.

(3) *Etudes littéraires* et *Revue de Paris*, 1839.

Digitized by Google

Henri IV, 1872; à M. Sauvage, *Saint François de Sales, prédicateur*, 1875; à l'abbé Féret, *Le Cardinal du Perron;* à M. l'abbé Boulas, *Un Moraliste français sous Henri IV, Camus*, 1880; à M. Jacquinet, l'excellent ouvrage *Des Prédicateurs au XVII^e siècle avant Bossuet*, 1863; à l'abbé Renoux, l'*Etude sur le P. Lejeune*, 1863, et à l'abbé Grange, une *Etude* sur le même « missionnaire aveugle », 1867. — L'abbé Hurel a publié *Les Orateurs sacrés à la cour de Louis XIV*, 1871; de Tréverret, *Du Panégyrique des saints au XVII^e siècle*, 1868; l'abbé Vaillant, les *Etudes sur les Sermons de Bossuet, d'après les manuscrits*, 1851; M. Arren, l'*Essai d'une rhétorique sacrée, d'après Bossuet*, 1859; Gandar, *Bossuet orateur*, 1888 (4^e édition); l'abbé Lebarq, la remarquable étude sur l'*Histoire critique de la prédication de Bossuet;* M. Lanson, *Bossuet*, 1891; le P. de la Broise, *Bossuet et la Bible*, 1891 (1); Paul Janet, *Bossuet moraliste*, 1885; l'abbé Lahargou, *Fromentières, évêque et prédicateur du siècle de Louis XIV*, 1892; Mgr Fabre, *Fléchier orateur;* Lehanneur, *Mascaron*, 1879; A. Feugère, *Bourdaloue*, 1874; Belin, *la Société française d'après Bourdaloue*, 1875; Mgr Blampignon, *Histoire de Massillon*, 1879, 1884, 1891, où il résume tout ce qu'avait dit Delafosse sur *le Petit Carême de Massillon*, 1820, et complète *Les récents travaux sur Massillon*, de Tamizey de la Roque, 1862.

Là s'arrêtaient, pour ainsi dire, sinon les monographies, du moins les travaux d'ensemble sur l'éloquence religieuse, comme si nos critiques avaient pris à la lettre le mot du P. Lacordaire, dans sa célèbre conférence sur la *Chasteté*, où il disait, à propos du XVIII^e siècle : « Mahomet avait fondé; Luther avait réformé : le dix-huitième siècle aspira à une œuvre plus haute. » En face de la pléiade d'esprits supérieurs, qui montent à l'assaut de l'Eglise du Christ, il n'y a plus personne pour la défendre : « Bossuet ne rend plus d'oracles; Pascal a brisé au tombeau sa plume

(1) Nous permettra-t-on de citer *Bossuet et les saints Pères*, par l'abbé DELMONT, 1896? Il y a plus de cent pages sur Bossuet orateur.

Digitized by Google

géométrique; Fénelon dort dans sa mémoire harmonieuse; *Massillon a jeté au vent du siècle les derniers sons de l'éloquence chrétienne.* »

Les contemporains de Volaire en étaient convaincus, et la critique du XIXe siècle, qui les a si souvent contredits en littérature et en histoire, leur donnait raison sur ce point.

I

Pas un orateur de la chaire, au XVIIIe siècle, qui puisse être rangé à côté de Bossuet, de Bourdaloue, de Fléchier et de Massillon. Le P. Bridaine, auquel l'abbé Lagrange (1) et l'abbé Azaïs (2) ont consacré des monographies intéressantes; l'abbé de Boismont, étudié par l'abbé Loth (3); le P. Lanfant, par Mgr Guillon (4); le P. Elisée, l'abbé de Seguy, Mgr de Beauvais, le P. Surian, par l'abbé Rosne (5); le P. Beauregard, par le P. Daniel (6); le P. de Neuville lui-même et l'abbé Poulle, malgré les éloges qu'ils ont reçus de leur vivant, ne méritent pas une place auprès de nos grands prédicateurs du XVIIe siècle.

Quant à l'ensemble de l'éloquence religieuse au XVIIIe siècle, il était jugé sévèrement par le *Journal de Trévoux*, qui ne faisait d'exception que pour les orateurs favorables à la Bulle *Unigenitus* contre le Jansénisme; par le *Journal historique et littéraire*, le *Mercure*, le *Journal des Savants*, le *Journal encyclopédique*, l'*Année littéraire;* par les compilateurs et les auteurs de traités sur l'éloquence sacrée, Albert (7), Gérard de Bénat (8), l'abbé de la Porte (9), et

(1) *Etude sur le P. Bridaine*, 1851.
(2) *Bridaine et ses sermons*, 1882.
(3) *Notice sur l'abbé de Boismont*, 1880.
(4) *Notice sur le P. Lanfant*, 1825.
(5) *Notices :* 1883, 1884, 1886.
(6) *Beauregard : sa vie, ses travaux*, 1858.
(7) *Dictionnaire portatif des prédicateurs.*
(8) *Fragments choisis d'éloquence*, 1755.
(9) *Nouvelle bibliothèque d'un homme de goût*, 1777.

Digitized by Google

l'abbé Trublet (1), qui mérite seul de compter avec l'abbé Sabatier de Castres (2) ; par d'Alembert et Gresset, dans les deux *Discours* qu'il prononcèrent à l'Académie, en 1754; par la plupart des « philosophes », et même par le capucin Romain Joly, dans son *Histoire de la prédication*, 1767, et l'abbé de Besplas, dans son *Essai sur l'éloquence de la chaire*, 1767 et 1778. Tous ces auteurs, amis et ennemis de l'Eglise, constatent la décadence de la chaire et admettent à peine quelques honorables exceptions.

Le XIX^e^ siècle s'en rapporta d'abord à l'abbé Maury et à son fameux *Essai sur l'éloquence de la chaire*, en 1810, où il mêle de singulières restrictions (3) à ses éloges des PP. Segaud, de Neuville, des abbés Poulle et de Boismont. La Harpe, dans son *Lycée*, 1829 ; Lacretelle, dans ses *Œuvres*, 1823 ; de Barante, dans son *Tableau de la littérature française au XVIII^e^ siècle*, 1824; Mgr de Boulogne, dans son *Discours de la décadence de la chaire ;* le *Dictionnaire des prédicateurs*, 1828 ; l'abbé Guillon, dans les *Modèles de l'éloquence sacrée en France après Louis XIV*, 1837, se sont montrés pessimistes dans leurs appréciations des prédicateurs du XVIII^e^ siècle.

De nos jours, M. Godefroy (4) estime que ce genre d'éloquence qui avait illustré le XVII^e^ siècle, est à peu près « nul au XVIII^e^ et n'a pas eu une heure d'éclat ». « Presque tous les autres critiques ou auteurs de l'histoire de la littérature », dit M. l'abbé Bernard, p. 12, en se réclamant toujours de l'autorité du cardinal (Maury), reviennent en réalité à l'opinion des philosophes, arrêtent à Massillon la liste de nos orateurs sacrés et passent sous silence tous ses successeurs. Petit de Julleville, dans son *Histoire de la langue et de la littérature française*, en huit volumes; M. Brunetière, dans son *Manuel de la littérature française*, ne font pas

(1) *Réflexions sur l'éloquence*, en tête des *Panégyriques des Saints*, 1755.

(2) *Les trois siècles de la littérature*, 1772.

(3) Il dit du P. de Neuville, « le plus illustre successeur de Massillon », que son éloquence était « un robinet d'eau tiède ».

(4) *Histoire de la littérature française au XVIII^e^ siècle.*

Digitized by Google

même allusion à l'éloquence de la chaire au XVIII^e siècle. M. Faguet (1) la passe également sous silence, et si M. Lanson en parle (2), c'est pour l'exécuter sommairement : « Massillon efface le dogme, dit-il ; il cite à peine l'Ecriture ; sa prédication est toute morale, toute philosophique, presque laïque. Si l'on excepte les formules traditionnelles, rien n'y sent le chrétien (3). Après Massillon, *il n'y a plus rien.* On goûte des parleurs académiques, élégants, descriptifs, satiriques, sensibles, qui prêcheront dans le goût des vers de Saint-Lambert ou de Delille, de plus en plus fades et édulcorés à mesure que le siècle avance. Cette misérable dégénérescence de l'éloquence religieuse trouve son expression parfaite dans l'abbé Maury, le plus fleuri, le plus harmonieux, le plus froid, le plus vide et le moins sincère des orateurs que, par habitude, on continue d'appeler chrétiens ; Maury est à Bossuet ce que Fontanes est à Racine. »

Les auteurs les mieux intentionnés ne parlent pas autrement que le sectaire Lanson, à une exception près, celle de M. Gazier, qui, dans sa *Petite Histoire de la littérature*, prend la défense de la prédication religieuse au XVIII^e siècle.

Qui donc a raison, du professeur de la Sorbonne, héritier des Jansénistes, ou de l'immense majorité des critiques du XVIII^e et du XIX^e siècles, qui se montrent souverainement dédaigneux, impitoyables même envers les orateurs de la chaire au XVIII^e siècle ?

Cette question valait la peine d'être résolue par un ouvrage sérieux, qui comblât la lacune de notre histoire littéraire, en y ajoutant le chapitre qui lui manquait sur l'éloquence religieuse au XVIII^e siècle, et, du même coup, mît au point les jugements d'une critique plus ou moins partiale sur cette éloquence.

Il faut donc féliciter M. l'abbé Rosne (de Coulanges) et

(1) *Histoire de la litterature française depuis les origines jusqu'à nos jours*, 1900.

(2) *Histoire de la littérature française*, p. 587.

(3) Ce sont là des exagérations évidentes : Massillon est chrétien, très chrétien.

Digitized by Google

M. l'abbé Bernard de leur double travail, paru presque en même temps. Le premier, *La Chaire française au XVIII^e siècle*, se présente à nous avec une chaleureuse lettre de recommandation de Mgr Dizien, évêque d'Amiens; le second, le *Sermon au XVIII^e siècle*, a valu à son auteur les palmes du doctorat, en Sorbonne, 1901, et naguère encore un prix de l'Académie française, 1902. Ce dernier ouvrage est moins large et plus spécial que le premier, qui n'est qu'une partie d'un travail considérable. L'un et l'autre méritent qu'on recueille et qu'on signale leurs principales conclusions.

II

M. l'abbé Bernard, — dont le livre est d'une information très consciencieuse et très étendue, en même temps que d'une critique intelligente, impartiale, sans préjugés d'aucune sorte, sauf peut-être un peu de faveur, bien naturelle et bien excusable, pour l'éloquence religieuse du XVIII^e siècle, qu'il a étudiée avec complaisance, — M. l'abbé Bernard divise l'histoire de cette éloquence en cinq périodes, correspondant à peu près à celles que l'histoire littéraire distingue dans l'évolution des idées à cette époque.

La première période, période de *transition*, commence, non pas en 1715, avec la Régence, mais en 1718, au moment où Massillon termine par son *Petit Carême* sa prédication à Paris et à la Cour (1); elle dure jusqu'en 1729 (2), jusqu'au moment où le cardinal de Noailles rend aux Jésuites le pouvoir de prêcher dans son diocèse, qu'il leur avait enlevé dès 1716, par suite des démêlés pour et contre la Bulle *Unigenitus*.

(1) Il n'y reviendra plus que pour prêcher, en 1721, l'*Oraison funèbre* de la duchesse d'Orléans.

(2) L'histoire littéraire fait durer la première période du XVIII^e siècle de 1715 à 1726, au ministère du cardinal Fleury.

Digitized by Google

La seconde période s'étend de 1729 à 1748-1750; les Jésuites ont remplacé les Oratoriens, interdits à leur tour par Mgr de Vintimille, et *l'éloquence académique s'introduit* dans la grande prédication.

La troisième période va de 1750 à 1763 : c'est *le règne de l'éloquence académique et de l'apologie* plus ou moins vigoureuse contre les Encyclopédistes, « les philosophes », adversaires implacables de l'Eglise et de la religion.

La quatrième période date de l'expulsion des Jésuites, 1763, et dure jusqu'à la mort de Voltaire, 1778; c'est l'époque « critique de l'éloquence sacrée,... caractérisée par *des* essais de *prédication semi-philosophique* », d'après lesquels on a souvent jugé toute la prédication du siècle. L'histoire littéraire ne voit, en général (1), qu'une seule période dans les vingt-quatre années qui s'écoulent de 1750 à 1774, à la mort de Louis XV, et que remplit le déchaînement de l'impiété contre l'Eglise et le catholicisme, dont l'expulsion des Jésuites n'est qu'un incident, capital, il est vrai, pour l'histoire de la prédication.

La cinquième période de cette histoire va de 1778 à 1789 : c'est une tentative remarquable *de Renaissance*, qu'étouffe la Révolution.

Etudions à part chacune de ces périodes, avec le genre d'éloquence qu'ont pratiqué les orateurs sacrés qu'elles comptent.

III

Durant la première période, 1718-1726, sur les sept ou huit prédicateurs les plus en vue, les cinq les plus remarquables ont été les disciples du cardinal de Bérulle ou des Oratoriens : le P. *Surian*, 1670-1754, qui prêcha à la Cour

(1) M. Brunetière fait exception dans son *Manuel*, où il distingue l'époque de 1750 à 1765, et puis l'époque de 1765 à 1802, au *Génie du Christianisme*.

Digitized by Google

un *Petit Carême*, en 1719, fut évêque de Vence, académicien, et dont Gresset et d'Alembert louèrent à l'Académie, en 1754, le génie (?) joint à l'autorité de l'exemple, avec « l'éloquence touchante et sans art, comme la religion et la vérité »; le P. *Jard*, 1675-1768, en qui le *Journal ecclésiastique*, 1768, voyait un modèle (1); le P. *Terrasson André* et le P. *Terrasson Gaspard*, 1680-1752, préférés tantôt l'un à l'autre, et méritant simplement le titre de « bons prédicateurs », avec leur méthode sûre, leur style simple, leur émotion douce et contenue ; enfin, le P. *Pacaud*, dont la réputation a été moins grande que celle de ses collègues, mais dont la méthode est rigoureuse, comme celle de Bourdaloue, « cet orateur aussi profond qu'éloquent, disait-il, le modèle des prédicateurs ».

Les autres orateurs sacrés de l'époque sont le fougueux abbé *Molinier*, 1675-1745, provençal et ancien oratorien ; l'abbé *Mongin*, 1668-1746, qui fut membre de l'Académie française en 1708, et évêque de Bazas, en 1724 ; l'abbé *Charaud*, qui prêcha longtemps à Paris ; les abbés *Le Couturier*, *de La Pause*, *Le Prévost*, dont il ne nous reste rien, et le P. jésuite *Dufay*, qui obtint en province un très grand succès par de médiocres sermons, où il essayait d'imiter Bourdaloue.

L'objet de la prédication, de 1718 à 1729, est généralement emprunté à la morale, et M. l'abbé Bernard, en le constatant, aurait dû faire remarquer que c'était un tort, signalé déjà par Bossuet vieillissant, au dire de l'abbé Le Dieu, *Mémoires*, p. 112 : « Il se plaignait depuis quelques années que l'on ne prêchait plus les *mystères* en un temps où il en croyait le besoin plus pressant que jamais, le nombre des libertins allant toujours croissant et les hommes devenant plus hardis à exciter leurs imaginations pour affaiblir la foi. » S'il en était ainsi à la fin du XVII^e^ siècle, que devait-il en être pendant la Régence, avant et après les *Lettres Persanes*? Mais continuons à écouter M. de Meaux.

(1) Il a su trouver des accents pleins d'élévation, dans ses *Sermons* sur le *Jour* des *Morts*, sur le *Mauvais riche*, sur *l'Impureté*.

Digitized by Google

« Il lui semblait qu'on avait honte de prêcher Jésus-Christ : « Et comment veut-on, disait-il, qu'il soit aimé, si on ne le rend aimable et si on ne le fait connaître ? » et en particulier le mystère de Jésus-Christ, pour en inspirer l'amour si recommandé dans l'Evangile, et dont il s'est lui-même tout pénétré, comme nous le verrons ailleurs par des faits singuliers, aussi remarquables que les preuves éclatantes qu'il en a données dans ses livres et dans la chaire; car, suivant cette parole du Sauveur même (*Jean*, XVII, 3) « La vie éternelle consiste à vous connaître, vous qui êtes le le seul Dieu véritable et Jésus-Christ que vous avez envoyé »; et celles-ci de saint Paul (*Rom.*, X, 14) : « Comment croiront-ils en lui, s'ils n'en entendent point parler ? et comment en entendront-ils parler, si personne ne le leur prêche ? » Il voulait donc qu'on expliquât au peuple tous les attributs divins. En son temps, il en annonça hautement les mystères dans ses sermons ; et depuis qu'il fut fait évêque de Meaux,... c'était principalement les mystères que ce savant théologien expliquait à son peuple dans les grandes solennités. » — La manie des portraits, trop chers à Bourdaloue lui-même, fit oublier la prédication « fondée sur le dogme », l'Ecriture Sainte et les saints Pères. La pure morale, morale chrétienne, sans doute, mais ne s'appuyant pas assez sur une doctrine solide et sur la parole de Dieu, qui, « seul, a le droit de parler dans la chaire », dit encore Bossuet, fut le triomphe, mais aussi la faiblesse de Massillon et, après lui, de tout le dix-huitième siècle. Là où il fallait plus que jamais l'affirmation intégrale du dogme catholique, méconnu, bafoué, travesti, on n'entendit guère plus que des leçons de morale, de moins en moins « évangéliques ». L'Ecriture et les saints Pères furent de plus en plus ignorés, ou négligés et méconnus.

A notre avis, c'est la principale cause de la décadence de la chaire au XVIIIe siècle. M. l'abbé Bernard semble l'avoir oublié, dans le chapitre Ier de sa thèse : *Considérations générales et aperçu historique sur la société et sur la prédication à Paris, au début du XVIIIe siècle.* Il en parle, il est vrai, dans les *Conclusions générales de l'ouvrage*, où il

Digitized by Google

montre, p. 532, que l'état religieux et moral de la société fit abandonner les expositions trop théologiques pour « les beautés convenues de la forme ». Si ce fut la faute de l'époque, ce fut aussi celle des prédicateurs, héritiers trop fidèles de Massillon, à « la morale toujours chrétienne, dit M. Brunetière (1), mais déjà presque philosophique », et se faisant entendre du haut « de cette même chaire d'où Bossuet, nourri de la substance de l'Ecriture et des Pères, *avait* prêché jadis l'incompréhensibilité des mystères du christianisme, avec une souveraine hardiesse, sans crainte ou souci d'étonner, ni de fatiguer, ni d'humilier trop bas son aristocratique auditoire. »

Il faut reconnaître, d'ailleurs, que, si M. l'abbé Bernard ne signale pas l'oubli presque complet du dogme, dans l'histoire de la première période de l'éloquence religieuse au XVIII^e^ siècle, il montre très bien que le plus grand nombre des sermonnaires « tient pour une forme sobre, quoique suffisamment ornée, plus légère que celle du XVII^e^ siècle, et dont Massillon donne le modèle, le P. Gaichiès, la théorie, dans ses *Maximes sur le ministère de la chaire*, 1743.

Sans doute, déjà « les concours académiques, la multiplication des panégyriques et des oraisons funèbres, l'imitation des grands modèles et surtout la forme littéraire donnée par les collèges ouvraient la voie au bel esprit, pour le jour où la société l'apprécierait ». Mais il semble que, malgré la Régence, la société n'était pas encore dévoyée au point de vue littéraire, et si, au point de vue religieux, les querelles sur la bulle *Unigenitus* passionnaient les esprits, « Constitutionnaires » et « Appelants », les habitudes de foi de l'âge précédent étaient encore conservées et les prédications se faisaient à peu près dans les mêmes conditions que pendant le XVII^e^ siècle, sauf quelquefois à la Cour.

Le fond des *Sermons* des PP. Surian, Jard, Terrasson André, Terrasson Gaspard, et Pacaud, c'est la morale chrétienne comme on l'a vu. Mais le P. Pacaud et l'abbé Moli-

(1) C'est lui qui le premier emploie ces périphrases : « Etre suprême, souverain modérateur du monde ».

Digitized by Google

nier essaient quelquefois de l'apologie, ou font même du dogme. La philosophie ne paraît que dans le *Petit Carême* du P. Surian, et quelques discours du P. Gaspard Terrasson (1) ; le jansénisme, que dans l'abbé Molinier, quoique les auditoires soient très curieux de savoir quelle est l'opinion de l'orateur sur la grâce.

Ce qui fait l'intérêt de la prédication à cette époque de transition, c'est la mise en œuvre d'une doctrine correcte et encore tirée de l'Ecriture et des Pères. Dans l'exposition, il y a une adaptation étroite des sujets à la société et une grande liberté de parole. Dans l'expression, on remarque « de l'élégance dans la simplicité », de l'onction et de la variété : car, si l'abbé Mongin représente le genre académique, le style fleuri de Fléchier, dont il a fait un pompeux éloge à l'Académie, les PP. Jard et Terrasson André suivent les principes sévères de Port-Royal, et la plupart de leurs contemporains s'en tiennent aux traditions de Massillon.

L'abbé Molinier, « malgré la fécondité et la vie de sa parole, a trop peu de goût pour être laissé à côté » du panégyriste de Louis le Grand, comme le voulait La Serre. Quoique le P. Surian ne se soit pas assez soucié de l'art, c'est lui qui vient immédiatement après son illustre confrère, l'évêque de Clermont.

Voilà ce qui ressort de l'étude de M. l'abbé Bernard, auquel, sans doute, une faute d'impression, p. 26, note 1, fait mettre les *Dialogues sur l'éloquence*, de Fénelon, en 1674, alors qu'ils n'ont paru qu'en 1718, après avoir été composés très probablement en 1685. Ce qui semble bien une erreur de M. Bernard, c'est de dire, page 33, que « la faible originalité de talents moyens devait avoir de la peine à se frayer une voie nouvelle, dans un sujet *relativement limité et restreint*, comme le *sont les matières de la Foi* ». Eh quoi! « limitées, restreintes », des « matières » qui embrassent le temps et l'éternité, qui n'ont d'autres

(1) *L'éloquence de Massillon : Revue des Deux Mondes*, 15 janvier 1881.

Digitized by Google

bornes que l'infini, et que n'ont pas épuisées des génies comme saint Irénée, Tertullien, Origène, saint Jean Chrysostome, saint Augustin, saint Bernard, saint Thomas d'Aquin et Bossuet ! Il n'y a vraiment de « limité, de restreint », que le talent des orateurs du XVIII^e siècle, si disproportionné à l'ampleur de la plus riche des « matières ».

IV

Dans la seconde période de l'éloquence sacrée au XVIII^e siècle, 1729-1750, « l'état de la société » est-il « en général le même que celui de la période précédente », comme le dit l'abbé Bernard ?

Sans doute, « les querelles continuent entre

L'implacable et mordant janséniste
Et le fin moliniste,

ainsi que parlait Voltaire dans l'*Epître* à la marquise du Châtelet, *la Calomnie*. Sans doute encore, les croyances religieuses sont restées très fortes, quoiqu'il se forme une religion nouvelle, qui veut accorder Jésus-Christ et le monde, et quoique les fidèles viennent souvent assister aux sermons par pure curiosité. — Mais, pourtant, le ministère du cardinal de Fleury, 1726-1743, mettait un frein aux attaques passionnées contre le catholicisme, dont la Régence avait été le témoin, et l'Assemblée du clergé de 1734 attirait l'attention du Roi sur les nouveautés profanes, probablement les *Lettres philosophiques* de Voltaire, qui se répandaient au détriment de la foi. Comme le fait remarquer M. Aubertin, dans l'*Esprit public au* XVIII^e *siècle*, « le ministère du cardinal Fleury surveille et retient le cynisme des mœurs et guérit les plaies de l'Etat par un régime de paix et d'économie ». C'est la période la moins mauvaise du XVIII^e siècle.

Quoi qu'il en soit, les prédicateurs distingués de cette époque ne sont plus des oratoriens, interdits par Mgr de

Digitized by Google

Vintimille, qui frappa les PP. Gaspard Terrasson, Pacaud, Jard et l'abbé Molinier, mais des Jésuites, qui remontent dans les chaires de la capitale, où on ne les avait pas vus depuis 1716 : le P. *Ingoult*, 1679-1753, dont l'abbé de La Tour du Pin voulait éditer les œuvres; le P. *de Beauvais*, qui prêcha à Paris de 1735 à 1758 et donna à la Cour l'Avent de 1744 et le Carême de 1750; le P. *Tainturier*, ami de l'annaliste Barbier et qui prêcha trois fois le Carême à la Cour, avec une éloquence « très instructive », disent les *Mémoires* du duc de Luynes; le P. *de Menoux*, qui se fit aussi entendre à la Cour et dont on cite des passages remarquables « par la fécondité des détails, la rapidité, l'élégance, la noblesse du style ».

Ajoutez à ces Pères Jésuites l'abbé *Hardouin*, chanoine de Sens, qui prêcha à la Cour en 1726, 1735, 1739 et 1745; le Père théatin d'*Héricourt*, qu'on entendit à Versailles en 1736, 1741 et 1743; le P. *Julien*, récollet, qui fit, le 7 avril 1737, un sermon « d'une aussi grande force que ceux de Bourdaloue »; les oratoriens *Codolot* et *Raynaud*, ce dernier surtout qui rivalise avec les plus brillants orateurs du temps; les abbés *de Seguy*, chanoine de Meaux, et *de Cicéri*, originaire de Cavaillon; le bénédictin *Sensaric;* Mgr *Lafitau*, ancien Jésuite, évêque de Sisteron; le P. *Pérussault*, Jésuite, confesseur de Louis XV; et surtout le P. *Bridaine*, le célèbre missionnaire de l'époque en province; le P. *Segaud*, 1675-1748, Jésuite comme le P. *de Neuville*, tous deux d'une valeur intellectuelle supérieure et d'un zèle infatigable pour les âmes : vous aurez la liste à peu près complète des orateurs sacrés de 1729 à 1750.

Comme dans la période précédente, la prédication roule presque toujours sur la morale. — L'apologie y est rare, sauf chez le P. Pérussault, qui inaugure l'apologie par le sentiment. — Le dogme et les mystères paraissent chez le P. Segaud.

Les querelles religieuses trouvent un écho dans les *Sermons* du P. Pérussault, qui expose les théories de son ordre sur l'amour de Dieu, et dans ceux des autres Jésuites,

Digitized by Google

qui, sans aborder la controverse, sont « assez durs pour les jansénistes et les protestants ».

L'éloquence *académique* s'introduit alors dans la grande prédication, sinon avec l'abbé Cicéri et le P. Sensaric, qui écrivent comme la majorité de leurs prédécesseurs, du moins avec l'abbé de Seguy, qui cultive le bel esprit ; avec le P. Segaud, chez lequel on trouve de la prolixité, de la subtilité ; avec le P. de Neuville, qui recherche les antithèses, les énumérations, le style épigrammatique ; avec le P. Perrusault enfin, qui expose naïvement le principe fondamental de l'éloquence dite académique : « *Il faut orner les vérités saintes ; il faut se servir de l'imagination pour aller au cœur.* »

Le P. Perrusault « était si célèbre que les imprimeurs lui attribuèrent des sermons pour en assurer le succès ». Il ne méritait pas une pareille réputation : car il n'a ni force, ni sûreté de goût.

Le P. de Neuville « affolait la cour » dès 1736, au dire d'un académicien écrivant à Jean-Baptiste Rousseau. C'était une mode d'aller l'entendre, et le duc de Luynes, lord Chesterfield, le marquis d'Argenson, l'abbé Joannet, l'abbé Sabatier, l'abbé Trublet louent sans réserve « ce prince des prédicateurs » du temps, que Louis XV gratifia d'une pension de 1.200 livres, après l'Oraison funèbre du cardinal de Fleury. On le compara même à Voltaire. La vérité, c'est qu'il « a de l'élévation dans la pensée, une grande puissance d'assimilation », mais qu'il dépare ces qualités par « les défauts de Pline et de Sénèque ». Il est, malgré tout, le plus illustre ou le plus digne des héritiers de Massillon.

Le second rang appartient au P. Segaud, acclamé au XVIII^e^ siècle pour son zèle, son onction, son talent de dialecticien, la finesse de son observation : qualités que gâte tantôt le bel esprit, tantôt la négligence.

Le P. Bridaine, en qui Le Bas et M. Lintilhac (1) ne voient qu'une éloquence inculte et spontanée, tandis que M. Gode-

(1) *Précis de l'Histoire de la littérature française*, II, p. 363.

Digitized by Google

froy le regarde « comme un littérateur achevé, dont la rudesse n'est qu'affectée », le P. Bridaine, d'après M. Bernard, ne mérite

Ni cet excès d'honneur ni cette indignité.

Il n'est pas l'auteur du fameux exorde de Saint-Sulpice, tout entier de l'invention de l'abbé Maury (1). S'il a des défauts, prolixité, détails trop familiers, incorrections, il est remarquable par ses analyses psychologiques, la vigueur de touche de ses tableaux, la puissance de l'imagination, le lyrisme et l'art d'émouvoir. Il « enivra d'admiration pour toute sa vie » le futur auteur de l'*Essai sur l'éloquence de la chaire*, le cardinal Maury. Marmontel (2) constate, lui aussi, l'effet de cette éloquence, qui valut au célèbre missionnaire un grand succès en province et à Paris. Tour à tour énergique comme un Jean Chrysostome et caressant comme un François de Sales, le P. Bridaine avait un geste très expressif et une voix souple et terrifiante, qu'on écoutait avec émotion, non seulement en province, mais à Saint-Sulpice, 1753, à Sainte-Marguerite et à Saint-Roch, 1754, et à Saint-Merry, 1755. Notre grand missionnaire faisait oublier les orateurs dits académiques (3).

V

La troisième période de l'histoire de l'éloquence sacrée au XVIIIe siècle, 1750-1763, est marquée par une transformation profonde de l'état religieux et social de la France.

Sous l'influence de l'impiété voltairienne et des scandales de Louis XV et de la Pompadour, les hautes classes se pervertissent : l'immoralité s'affiche sans pudeur; la mollesse, le luxe deviennent de plus en plus grands. Il en résulte la ruine des familles, la négligence dans l'éducation

(1) *Registre des lettres particulières de Mgr Le Coz.*
(2) *Eléments de littérature :* article Lyrisme.
(3) *Sermons* du P. Bridaine; 1841, 7 vol.

Digitized by Google

des enfants, la dureté envers les pauvres, et, dans le haut clergé, le manque de zèle et de vertus sacerdotales.

Quel excellent milieu pour la propagation des idées anti-religieuses de Voltaire et de ses amis les Encyclopédistes, d'Alembert, Diderot, Helvétius, d'Holbach, « la tourbe philosophesque », « la coterie holbachique », comme l'appelle Jean-Jacques Rousseau, qui fait bande à part, mais qui est un tout aussi « vilain sire » que Voltaire et ses satellites! Pour comble de malheur, les querelles entre Jansénistes et Jésuites discréditent les uns et les autres, et l'incrédulité fanatique s'élève sur les ruines de la foi qui se meurt.

Qu'en résulte-t-il pour la prédication, méprisée, quand elle n'est pas interrompue par des désordres et des scandales? « J'ai vu, dit un sermonnaire, le temple profané, le sanctuaire souillé en mille manières, l'autel moins respecté que le théâtre, les ministres du Dieu vivant distraits, interrompus dans leurs fonctions saintes par le trouble et la confusion qui règnent entre les assistants; le Dieu vivant, jusque sur son trône, bravé lui-même par les insolentes postures, les conversations hautes et publiques qu'on tient en sa présence : de scandaleuses idoles y détournent sur elles les hommages et les vœux (1). »

Le prédicateur n'est plus écouté que comme un orateur profane. Les femmes à la mode, dont les salons dispensent la réputation et les places à l'Académie, décident du mérite des orateurs, d'après leurs concessions aux idées du jour et le soin qu'ils prennent d'écarter de la chaire les grands sujets, bons tout au plus pour les missions.

Malgré tout cela, le nombre des prédications ne diminue pas de 1750 à 1763. Douze Oratoriens, suspectés de jansénisme, reçoivent des lettres de cachet, et ce sont les Jésuites et les prêtres séculiers qui dominent dans la chaire.

Les plus célèbres sont : le P. *de Neuville*, qui continue sa brillante carrière; les PP. *Lauzier* et *Dumas*, dont il ne nous reste que les flatteuses appréciations portées sur eux

(1) CLÉMENT : *Sermon sur la Foi.*

Digitized by Google

par le duc de Luynes et le marquis d'Argenson ; le P. *Perrin*, plein de zèle, mais de talent médiocre; le P. *Griffet*, « érudit à la plume féconde et facile », orateur, mais surtout directeur de consciences; et le P. *Le Chapelain*, panégyriste de saint Louis, en 1747, devant l'Académie française, et appelé en Autriche par Marie-Thérèse, lorsqu'en 1763 la Compagnie de Jésus fut proscrite en France.

Il faut signaler encore le cordelier *Boule*, qui prêcha l'Avent à Versailles en 1759; l'abbé *Dupont*, chanoine de Beauvais, qu'on entendit à la Cour en 1756 et 1762 ; l'abbé *Clément*, à l'éloquence mâle et énergique; l'abbé *de Boismont*, dont on remarqua le *Panégyrique de saint Louis*, le *Discours de réception* à l'Académie française, et, plus tard, un magnifique sermon de charité; enfin, le brillant abbé *Poulle*, d'Avignon, 1701 ou 1702-1781, le plus redoutable rival du P. de Neuville, mais qui, comblé de faveurs, s'exposa à ce méchant quolibet : « La poule engraissée ne chante plus. »

Tous ces prédicateurs sentent le besoin de faire l'apologie de la Religion, non pas tant pour convertir les incrédules, qui ne vont pas les entendre, que pour soutenir et confirmer les fidèles dans leur foi catholique. Dans ce but, dit M. l'abbé Bernard, « ils exposent les preuves historiques » (ou externes); mais ils s'étendent davantage sur les preuves internes (ou morales), plus efficaces sur leurs contemporains. Ils démasquent les philosophes, dévoilent leurs faiblesses et les causes de leur incrédulité ; ils signalent les contradictions des théories qu'*on* oppose aux vérités de la Foi, les tristes résultats que la philosophie a produits en France, et les terribles conséquences qu'elle doit avoir dans l'avenir. Le dogme n'est pas plus souvent exposé que dans les périodes précédentes ; mais, dans la morale, « il y a désormais comme deux parties : l'une traditionnelle et chrétienne, que traitent l'abbé Poulle et l'abbé Clément, avec de fréquents emprunts aux Pères de l'Eglise ; l'autre nouvelle et inspirée par les besoins de l'époque, où il fallait aborder les théories politiques et sociales, l'origine du pouvoir, la philanthropie, l'intérêt de la communauté,

Digitized by Google

« le patriotisme, dont on voulait faire la base de la morale nouvelle ». L'abbé Poulle refait, d'après le christianisme, le *Discours* de Rousseau sur l'inégalité sociale. A la théorie du pouvoir émanant du peuple, l'abbé Clément oppose la doctrine catholique, qui voit dans la puissance royale « une participation de la puissance de Dieu ». Dans le *Sermon sur la Cène*, le même orateur fait « une véritable sociologie chrétienne ». Les Jésuites Le Chapelain et Griffet, d'abord réfractaires à ce genre, imitent bientôt leurs collègues du clergé séculier.

L'analyse psychologique devient moins profonde. Les orateurs sacrés parlent aux grands avec des accents que le P. de Neuville disait « dictés par les sombres fureurs d'une philosophie sauvage et mélancolique », comme celle de Jean-Jacques Rousseau. Ils ne déclament pourtant pas dans leurs violences. « Le P. Dumas, dit le marquis d'Argenson, tonne contre les amours du roi d'une manière effrontée. » Le P. Lauzier est encore plus hardi, et le P. Griffet, dans le *Sermon sur l'Impureté*, va si loin contre Louis XV que celui-ci, qui avait changé ses jours de chasse pour assister à toutes les instructions, s'abstient, sur le conseil du Grand Aumônier, d'aller à quelques sermons. Le prédicateur n'en fait pas moins trembler la marquise, et il blâme le P. de Sacy d'avoir donné l'absolution à la courtisane, sans exiger qu'elle quittât la cour. Le P. Le Chapelain, aussi dur envers le roi, s'élève si bien contre les philosophes que d'Alembert se plaint du tocsin sonné contre eux par ce jésuite et un abbé Le Roy, qui les avait honorés d'une « sortie apostolique ».

Gloire à ces orateurs, qui ont ainsi vengé la morale et la foi des attaques des « philosophes »!

Ils avaient, du reste, autant d'onction que de véhémence, lorsque le sujet le demandait, et l'abbé Clément, les Pères Griffet, Le Chapelain, « tournaient les cœurs comme ils voulaient ».

Leur style, malheureusement, ne vaut pas leur zèle apostolique. A partir de 1750, l'éloquence dite *académique* se généralise dans la chaire. Elle atteint son apogée avec

Digitized by Google

l'abbé Poulle, « rhéteur et poète de grand talent », et avec l'abbé de Boismont, qui, reçu à l'Académie en 1755, consacra tout son *Discours de réception* à répondre aux accusations de ses adversaires et à faire l'apologie de la prédication académique : « L'orateur de la chaire doit plaire », et il plaît par la recherche des images poétiques et l'emploi des figures de rhétorique, antithèse, apostrophe, exclamation, parallélisme. Le P. de Neuville, dans son *Sermon sur la Parole de Dieu*, soutient les mêmes idées que les abbés Poulle et de Boismont et que les innombrables auteurs contemporains de rhétoriques sacrées.

Que nous sommes loin de Bossuet disant, en 1669 : « L'utilité des fidèles est la suprême loi de la chaire », ou bien, dès 1657, dans un *Sermon* de vêture : « N'attendez pas de moi *tous ces ornements de la rhétorique moderne.* Priez seulement cet Esprit qui souffle où il veut qu'il veuille répandre sur mes lèvres *ces deux ornements de l'éloquence chrétienne :* la *simplicité et la vérité.* » Paroles admirables, que les orateurs du milieu du XVIIIe siècle ne connaissaient pas, sans doute, puisque les *Sermons* de Bossuet ne devaient être publiés que de 1772 à 1778, mais dont l'étude de saint Paul aurait dû leur révéler l'esprit : « N'attendez pas, chétiens, de ce céleste prédicateur ni la pompe ni les ornements dont se pare l'éloquence humaine, dit encore Bossuet, se peignant lui-même en peignant saint Paul. Il est trop grave et trop sérieux pour rechercher ces délicatesses... N'attendez donc pas de l'apôtre qu'il vienne flatter les oreilles par des cadences harmonieuses, ni qu'il veuille charmer les esprits par de vaines curiosités... Son discours, bien loin de couler avec cette douceur agréable, avec cette égalité tempérée. que nous admirons dans les orateurs, paraît inégal et sans suite à ceux qui ne l'ont pas assez pénétré ; et les délicats de la terre, qui ont, disent-ils, les oreilles fines, sont offensés de la dureté de son style irrégulier. Mais, mes frères, n'en rougissons pas. Le discours de l'apôtre est simple ; mais ses pensées sont toutes divines. S'il ignore la rhétorique, s'il méprise la philosophie, Jésus-Christ lui tient lieu de tout ; et son nom, qu'il

Digitized by Google

a toujours à la bouche, ses mystères, qu'il traite si divinement, rendront sa simplicité toute puissante. »

Voilà, dans ces magnifiques paroles de notre grand maître d'éloquence religieuse et dans cet admirable exemple de saint Paul, la double condamnation de l'éloquence académique du XVIII^e siècle.

Du reste, cette éloquence, attaquée dès 1754 par d'Alembert et Gresset, le fut aussi bientôt par d'autres critiques et des sermonnaires de la bonne école : les PP. Griffet, Le Chapelain et l'abbé Clément.

Le P. Le Chapelain, sans avoir la puissance créatrice, imite avec originalité la méthode forte et logique de Bourdaloue, à laquelle il unit une assez vive sensibilité. Le P. Griffet lui est bien inférieur, malgré sa sobriété, son style incisif et parfois piquant.

L'abbé Clément, dédaigné par l'abbé Maury, trop loué par Dinouart et Fréron, mérite, par sa pensée substantielle, la sincérité de ses sentiments et surtout par la force et l'énergie de sa parole, d'être appelé le « Chrysostome du du XVIII^e siècle » (ce qui n'est pas flatteur pour saint Jean Chrysostome) ou « le Rousseau de la chaire ». — L'abbé Poulle n'est, le plus souvent, qu'un rhéteur habile ; mais il est quelquefois véritablement « orateur ».

La capitale n'a donc pas été si mal partagée en prédicateurs qu'on le dit quelquefois, pendant cette période de lutte contre l'Encyclopédie ; mais il faut reconnaître que l'abbé Bon, l'abbé Delorme, le jésuite Glapion et le doctrinaire d'Allègre faisaient en province assez pauvre figure.

VI

Durant la quatrième période de l'histoire de l'éloquence religieuse au XVIII^e siècle, 1763-1778, il n'y a guère que des tristesses à enregistrer.

Le clergé de France est en désarroi. Les Jésuites sont expulsés, victimes des passions des philosophes et de la

Digitized by Google

haine des jansénistes. Les autres ordres religieux qui s'adonnent à la prédication, Oratoriens, Doctrinaires, Bénédictins, Dominicains, sont en décadence. Quant au clergé séculier, il manque de direction sûre et de formation suffisante au point de vue sacerdotal, théologique et oratoire.

Et pourtant, c'est l'heure où il faudrait à la religion, plus violemment attaquée que jamais, les défenseurs les plus autorisés et les plus savants. Le *Sermon des Cinquante*, l'*Evangile de la raison*, de Voltaire, l'*Homme-Machine* de La Mettrie, le *Système de la Nature*, de d'Holbach, le *Livre de l'Esprit*, d'Helvétius, les in-folio de l'*Encyclopédie*, et des ouvrages plus populaires, comme le *Militaire philosophe*, l'*Examen impartial*, *Compère Mathieu*, le *Bons sens*, le *Petit Maître Philosophe*, etc., enseignent ouvertement l'athéisme, le matérialisme et l'immoralité : « Il n'y a point de Dieu. Il n'y a point de Providence. Tout est matière. Toutes les religions sont fausses. Si Dieu existe, il est coupable de nos fautes. On ne doit rien à ses père et mère. Les princes ont moins de probité que les autres hommes. On ne leur doit pas d'obéissance, pas plus qu'aux lois. L'adultère est excusable et de droit naturel. Il faut en général suivre ses passions. » Tout cela est extrait par M. l'abbé Bernard, des ouvrages à la mode vers la fin du règne de Louis XV.

Les orateurs sacrés constatent l'accroissement de l'immoralité, les vertus et la misère du peuple, malgré la bienfaisance des grands, « le vide des assemblées des fidèles ». Ils « se plaignent surtout des exigences des auditeurs, qui veulent qu'on respecte leurs dégoûts, qu'on abrège les instructions, qu'on retranche les vérités importantes ». Bien plus, les philosophes, d'Alembert et le *Journal encyclopédique* recommandent un sermon de peu d'étendue, calqué sur ceux du *Petit Carême*, de Massillon, un sermon qui « pourrait se prêcher indifféremment à Paris, à Londres ou à Constantinople ». L'abbé Mallet, collaborateur de la « Babel » encyclopédique, l'abbé Besplas, l'auteur des *Nouvelles observations sur les différentes manières de prê-*

Digitized by Google

cher, l'abbé Trublet, dans la *Préface* de ses *Panégyriques des Saints*, conseillent aux prédicateurs de sacrifier au goût du siècle et de « prêcher sur les devoirs du citoyen, puisqu'on ne saurait être bon chrétien sans être bon citoyen ».

Heureusement, ces critiques sont mieux inspirés, quand ils s'élèvent, avec les philosophes eux-mêmes, contre l'éloquence académique et recommandent la simplicité de style de l'abbé de Cicéri, du P. Sensaric et du P. Jard, dont ils publient les œuvres oratoires.

Si jamais il n'y eut autant de prédicateurs, au dire de l'abbé Sabatier, jamais ils ne furent plus médiocres. — Le plagiat était à la mode, comme le constatent l'abbé Dinouart, le *Journal historique et littéraire*, le *Journal encyclopédique*, Grimm, le prince de Ligne, Montcriff, l'*Année littéraire*. Ainsi le P. Elisée (Copel), qui prêcha à Paris pendant vingt-six ans, et à la Cour en 1763, 1765, 1769, imitait ouvertement Fléchier, Bossuet, Massillon, l'abbé Beauvais. — De plus, quelques ecclésiastiques se laissèrent séduire par les philosophes, et, sans abjurer la foi, comme les abbés Raynal, Morellet, Yvon, Terrasson, de Prades, ils faisaient des sacrifices indignes à l'ambition d'entrer à l'Académie. De 1760 à 1785, trois panégyristes de saint Louis se permirent de critiquer les Croisades. L'abbé Bassinet supprima en chaire le signe de la croix, le texte du sermon et les citations de l'Ecriture. L'abbé Torné, le jour de Pâques, 1763, oublia de faire le signe de la croix devant Sa Majesté. « Vous verrez, dit le duc d'Agen à Louis XV étonné, que c'est un sermon à *la grecque*. » L'orateur, en effet, débuta par ces mots : « Les Grecs et les Romains. » Le roi ne put contenir son rire, qui déconcerta le prédicateur. Toutefois, ce sont là des cas isolés, que la critique a eu tort de généraliser. — Elle a aussi singulièrement exagéré la tendance des prédicateurs à ne parler que de la religion naturelle, de la morale philosophique, d'Epictète, de Platon, de Sénèque, de l'Etre suprême, du Législateur des Chrétiens, etc. Cependant, écoutez ces plaintes : « On rougit aujourd'hui de prêcher Jésus-Christ et Jésus-Christ crucifié, dit l'abbé Dinouart.

Digitized by Google

Quel siècle que celui-ci ! » L'abbé Torné, chanoine d'Orléans, futur évêque constitutionnel et marié du Cher, reproduit les critiques des philosophes sur les querelles religieuses, leurs attaques contre le haut clergé et les congrégations, leurs doléances sur la misère des pauvres, des prisonniers ; il fait l'éloge de la tolérance, de la paix, de l'agriculture, de l'humanité des souverains, etc. Le P. Elisée, au dire de Grimm, qui allait l'entendre avec Diderot, a des sermons purement philosophiques et déistes. L'abbé Beauvais, le futur évêque de Senez et député aux Etats Généraux, que l'abbé Maury regarde comme le type de l'éloquence décadente du XVIIIe siècle, prêche les vertus naturelles, la *Pudeur*, l'*Amour paternel*, en les appuyant sur « les principes éternels de justice et de bonté, que l'auteur de la nature a gravés dans le cœur humain », plutôt que sur l'Evangile et la révélation.

Cependant, la morale philosophique est loin de constituer toute l'œuvre de l'abbé Torné, du P. Elisée et même de l'abbé Beauvais : l'apologie religieuse y tient une grande place et elle constitue le fond principal des sermons de l'abbé de Cambacérés (1722(?)-1802) et de l'abbé Fossard, qui prêcha le carême à Versailles, en 1770 et 1772. Seulement, ces prédicateurs négligent les preuves extérieures ou historiques et ne développent que les preuves tirées de l'utilité morale et sociale de la religion. — Comme leurs devanciers, ils attaquent les philosophes, en dévoilant les causes honteuses de leur incrédulité, et la philosophie elle-même, en montrant ses funestes conséquences pour la Patrie. — Enfin, l'abbé de Cambacérès et le P. Elisée ont des sermons dogmatiques sur l'*Enfer*, le *Paradis* ou le *Ciel*, la *Communion*, les *Grandeurs de Jésus-Christ ;* et l'abbé Torné lui-même est remarquable quelquefois par ses expositions théologiques et l'emploi qu'il fait de la sainte Ecriture.

M. l'abbé Bernard ne craint pas de dire que les prédicateurs de cette époque furent de vrais apôtres. Cela n'est pas douteux pour les abbés de Cambacérès, Fossard et Asselin. L'abbé Beauvais mérita, par la liberté de son

Digitized by Google

langage à la Cour, d'être appelé « l'enfant perdu de l'Evangile ». Le P. Elisée était un excellent religieux, malgré ses compromissions philosophiques. L'abbé Torné, loué par Dinouart et Bachaumont, ne faisait pas prévoir la triste fin de sa vie.

Pour le style, l'abbé de Cambacérès, le P. Elisée et l'abbé Torné cultivent encore le genre académique; mais les abbés Fossard et Beauvais ont un style plus simple et plus propre à la chaire.

C'est une des principales raisons pour lesquelles l'abbé Beauvais a été excepté de la condamnation générale portée contre les orateurs sacrés du XVIII^e^ siècle : Villemain loue avec raison ses *Oraisons funèbres*. — Le P. Elisée, que lui préféraient les contemporains, le prince de Ligne, entre autres, est moins un orateur qu'un styliste et un penseur. — L'abbé de Cambacérès a de l'originalité, de la fécondité et un jugement sûr. — L'abbé Torné, avec ses sermons nourris de la sainte Ecriture, « a le plus contribué à accréditer la prédication semi-philosophique ».

Elle n'eut heureusement pas de représentants en province. Si l'on y fit de l'apologie, la morale chrétienne régna dans la chaire, malgré le bel esprit des abbés Géry, Ranchon, des PP. de Ligny, jésuite, Pradal, capucin, et Marsille, oratorien.

VII

La cinquième période de l'histoire de l'éloquence religieuse au XVIII^e^ siècle, 1774-78-1789, voit se produire une vive réaction contre « les philosophes » et « la philosophaillerie », comme dira Chateaubriand. Louis XVI, le chancelier Séguier, le clergé et Mgr de Montazet en particulier, font la guerre à l'incrédulité. L'Académie, qui en était la forteresse, est en disgrâce de 1776 à 1778. Malheureusement, les hautes classes, la noblesse et la bourgeoisie, restent voltairiennes. Mais « l'oisiveté, dit Lacretelle,

Digitized by Google

poussait indifféremment la société à tous les spectacles : à l'Académie, aux Variétés, même au sermon, lorsqu'on pouvait espérer que le talent ferait oublier qu'on y parlait de Dieu. »

Aussi la prédication semi-philosophique eut-elle à cette époque des représentants remarquables : l'*abbé de Boismont*, déjà connu et dont on a un très beau sermon de charité, qui rapporta 150.000 livres en faveur d'une maison de retraite pour les prêtres et les militaires malades ou infirmes ; l'*abbé de Besplas*, qui prêchait à Paris depuis 1765, mais ne nous a laissé qu'un traité sur l'*Eloquence de la chaire* et un *Sermon pour la Cène* en 1777 ; l'abbé *Fauchet*, le futur évêque constitutionnel du Calvados, qui prêcha devant le roi en 1782 et 1789 et prononça à Suresnes, en 1788, un célèbre discours sur les *Mœurs rurales* pour la fête de la Rosière, où il disait qu'on devait multiplier ces fêtes et qu'on « pourrait donner solennellement, au pied du sanctuaire, un bâton bénit au vieillard vénérable ; un joug bénit au cultivateur respecté ; une coupe bénite à la digne mère de famille ; un second anneau bénit à l'épouse vertueuse ; un chapeau bénit, orné de fleurs ou de soie, aux couleurs de la fête patronale de la paroisse, à la fille ou au fils respectueux ; un tableau bénit de la Sainte Famille aux ménages honorés ; un chevreau, un agneau bénit au petit enfant qui connaît déjà la vertu dans l'innocence » : — c'est à l'avance tout le programme des fêtes idylliques de la Révolution ; — l'abbé *Boulogne* qui, en 1777, 78 et 79, fit trois fois le discours pour la Fête des *Bonnes gens*, instituée par Elie de Beaumont, et dont l'apologie religieuse, aussi bien que la morale, est gâtée par un fade sentimentalisme, un air faux et convenu, des pastiches de ses prédécesseurs et un style prétentieux et boursoufflé, qui expliquent pourquoi Mgr de Beaumont lui interdit le ministère de la parole ; enfin, l'abbé *Maury*, 1746-1817, qui prêcha à la Cour en 1781 et 1785, et fut un des prédicateurs les plus goûtés de la capitale, de 1772 à 1786. « Si M. le prédicateur avait parlé de religion, il aurait parlé de tout », dit un jour spirituellement Louis XVI, après un de ces sermons aux-

Digitized by Google

quels l'abbé Maury lui-même devait faire justice en les détruisant. Il allait être un tout autre orateur à la Constituante, où, en deux ans, du 25 août 1789 au 30 septembre 1791, il prononça cent trente-cinq discours et se montra, par sa merveilleuse facilité d'improvisation, le digne rival de Mirabeau.

En attendant, la réaction anti-philosophique valut à la chaire chrétienne un retour à la prédication traditionnelle. Elle fut représentée par quelques égarés de la période précédente : l'abbé *Le Couturier*, qui, en 1770, avait frondé les Croisades; l'abbé *Boulogne*, qui se corrigea sous l'influence de la mesure prise contre lui par Mgr de Beaumont et fut autorisé par Mgr de Juigné à reparaître dans la chaire, où il prêcha désormais en orateur chrétien.

Les prédicateurs nouveaux, qui firent réapparaître les sujets fondamentaux du dogme et de la dévotion, sont l'abbé *Asselin*, le P. *de Marolles*, et les Pères Jésuites *Lanfant* et *Beauregard*, auxquels on avait rendu, depuis 1771, le ministère de la parole et qui prêchèrent plusieurs carêmes et avents à Paris et à Versailles. L'*Incarnation*, l'*Enfer*, le *Ciel*, l'*Eucharistie*, etc., furent traités dans la chaire, où l'on entendit de nouveau l'Ecriture Sainte, avec moins d'acrimonie contre les hautes classes de la société que pendant la période précédente. — L'apologie religieuse se borna presque exclusivement à montrer l'utilité sociale du christianisme. Cependant, l'abbé Boulogne, les PP. Lanfant et Beauregard faisaient dignement le procès de la « philosophie » voltairienne. Ils espéraient que la religion triompherait; mais ils tremblaient pour la foi de la France.

M. l'abbé Rosne et M. l'abbé Bernard, après lui, estiment que, si l'abbé Asselin et l'ex-Père de Marolles furent de médiocres imitateurs du P. de Neuville, le P. Beauregard eut une éloquence « plus littéraire qu'on ne le croit ». — Le P. Lanfant, qu'un de ses contemporains, l'abbé Guillon, présente comme « le plus grand orateur de l'époque », a de l'invention, de la logique, de la sensibilité, mais à un degré bien moindre que Bourdaloue et Massillon, et avec un style trop académique au mauvais sens du mot. —

Digitized by Google

L'abbé Boulogne, dans sa seconde manière, est au rang des bons apologistes et des continuateurs des saines traditions de l'éloquence sacrée.

Les *Sermons* de Bossuet, qu'on venait de publier en offraient le véritable idéal, au dire du P. de Neuville, qui se trouvait « petit et rampant » à côté de ce « maître unique du sublime, de l'énergie, du pathétique ». La Harpe, il est vrai, jugeait Bossuet « médiocre dans les sermons », et l'abbé Maury parlait du « linge sale » de M. de Meaux. Mais d'Alembert était plus juste pour la « sève de l'enthousiasme créateur » de Bossuet, et les efforts faits par un abbé Emery et un M. de la Hague, dans le but de relever le niveau des études ecclésiastiques, permettaient de concevoir pour l'éloquence de la chaire des espérances, que vint tuer la Révolution.

VIII

La conclusion qui découle de l'étude précédente, c'est que la prédication au XVIII^e siècle fut loin de se soutenir à la hauteur où l'avaient portée Bossuet, Bourdaloue et Massillon.

Ni le P. Surian, ni le P. Jard, ni M. l'abbé Molinier, ni le P. Pérussault, ni le P. Ségaud, ni le P. de Neuville, ni le P. Bridaine, ni l'abbé Poulle, ni l'abbé Clément, ni le P. Elisée, ni l'abbé Beauvais, ni l'abbé Maury, ni l'abbé Boulogne, ni les PP. Lanfant et Beauregard, — le reste ne vaut pas l'honneur d'être nommé, — ne sont des représentants de la chaire dignes de figurer à côté de ceux du grand siècle : leur place est bien au-dessous d'eux. La décadence paraît indéniable, soit du côté des orateurs, malgré les brillants succès de quelques-uns d'entre eux, soit du côté de leur genre d'éloquence, qui a été sans cesse en se déformant, depuis 1718 jusqu'à 1774, où une heureuse réaction se produisit en faveur de la tradition chrétienne et du style convenable aux grands sujets de l'éloquence religieuse.

Digitized by Google

Un défaut de tout le siècle et de Massillon lui-même, on l'a vu, c'est d'avoir dédaigné le dogme, « les mystères », Jésus-Christ et l'Evangile, pour ne prêcher guère que la morale, chrétienne, sans doute, de 1718 à 1750, mais semi-philosophique et quelquefois purement naturelle, de 1750 à 1774 ou 1778.

Un autre grave défaut des orateurs sacrés du XVIII^e^ siècle, c'est d'avoir trop donné dans le *genre académique*, qui déparait une doctrine très chrétienne par la recherche et l'affectation du style. Il faut reconnaître, pourtant, que cette mauvaise rhétorique est moins sensible dans les successeurs immédiats de Massillon, les PP. Surian, Jard et Terrasson, que dans les prédicateurs de 1729 à 1750 et à 1778, le P. Pérussault, qui en expose naïvement les principes, le P. de Neuville, qui en est le représentant le plus distingué avec l'abbé de Boismont, l'abbé Poulle, et, plus tard, le P. Elisée, l'abbé de Cambacérès, l'abbé Torné, l'abbé Boulogne, dans sa première manière, l'abbé Fauchet et l'abbé Maury. La réaction opérée par l'abbé Clément, les PP. Le Chapelain et Griffet, les abbés Fossard et Beauvais, les PP. Lanfant et Beauregard, est venue trop tard, et la renaissance des vieux principes de la chaire chrétienne n'a pu guérir trop d'œuvres oratoires, entachées de bel esprit ou d'esprit philosophique.

Un troisième défaut de l'éloquence religieuse au siècle de Voltaire, c'est la *faiblesse de l'apologie :* elle ne sait pas défendre la vérité catholique par les armes théologiques et historiques, par l'Ecriture Sainte et les Pères, qu'elle ignore; elle descend même parfois à d'étranges compromissions avec la philosophie voltairienne, qu'il fallait combattre, avec les principes de l'Encyclopédie, qu'il fallait détruire.

Qu'il ne soit pas vrai de dire, avec M. Lanson, qu'« après Massillon, il n'y a plus rien »; que les orateurs sacrés du XVIII^e^ siècle aient été courageux, hardis même, en face de l'immoralité royale et de l'incrédulité triomphante; que « le sermon du XVIII^e^ siècle vaille mieux que sa réputation » et que les oraisons funèbres et les panégyriques de la

Digitized by Google

même époque; que les sermonnaires, enfin, aient du mérite « au triple point de vue littéraire, apostolique et apologétique », plus de mérite même que ne leur en reconnaît la critique, qui attribue à tout le siècle des défauts particuliers à telle période, la quatrième surtout, de 1763 à 1778 : c'est ce qu'il faut accorder bien volontiers à M. l'abbé Rosne et à M. l'abbé Bernard.

Leurs travaux, consciencieux et fortement documentés mettent au point l'opinion que doit avoir la critique littéraire sur l'éloquence religieuse au XVIII^e siècle, trop exaltée en son temps par les écrivains autres que les philosophes, puis trop décriée par l'abbé Maury et par ses successeurs, qui ne la connaissaient guère et la jugeaient un peu à l'aveugle. Désormais, on la connaîtra par deux études d'ensemble, qui comblent une lacune de notre histoire littéraire; et, connaissant les orateurs sacrés du XVIII^e siècle avec leurs œuvres, on prononcera en toute équité un jugement, qui constatera bien une décadence profonde, mais sauvera de l'oubli quelques noms et quelques belles pages de Surian, de Neuville, de Bridaine, de l'abbé de Beauvais, de Boulogne et de Beauregard.

L'abbé Théodore DELMONT.

Digitized by Google

LES MANUSCRITS D'UN POÈTE

VICTOR HUGO

Suite (1)

« Boileau a donné entre autres un précepte absurde lorsqu'il a dit :

Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage.

car, si un chant a jailli tout d'abord de l'esprit du poète en réunissant toutes les conditions de la poésie, il est tout à fait inutile que le poète le remette sur le métier... et refasse sur le même sujet vingt autres chants qui ne vaudront pas le premier. » Cette perle se trouve sertie dans le petit traité *funambulesque* de poésie française où Th. de Banville chante sur tous les modes la royauté de la rime et la gloire de « l'Hercule victorieux, du prodigieux poète V. Hugo ». Et — telle est l'ironie des choses — c'est précisément l'auteur d'*Hernani* qui, d'avance, a donné à son fervent thuriféraire et à ses paradoxes le plus éclatant démenti. Parmi les manuscrits de poètes, on n'en trouvera point — j'en suis sûr — qui attestent un travail plus consciencieux, plus acharné que ceux de notre auteur. Devant ces grands

(1) Voir le numéro d'octobre.

Digitized by Google

folio, témoins d'une besogne patiemment et ardemment poursuivie, on se prend à songer aux forgeurs prodigieux dont les mythes antiques peuplaient les profondeurs de l'Etna. Le Cyclope jette sur l'enclume la matière ardente et rouge; il travaille à formidables coups de marteau; les muscles tendus, il forge avec d'énormes râles : le fer, sous le travail du monstre, gémit, fuse en vives étincelles, se tord et s'allonge, jusqu'à ce que le bloc informe soit devenu le bouclier d'Achille ou la foudre de Jupiter. Quelquefois la matière résiste; le titan s'obstine à la tâche, serre vigoureusement l'outil, et le marteau enlevé dans une courbe siffante s'abat désespérément sur le fer. Vains efforts ! la matière est mauvaise, le coup mal porté, et l'ouvrier enfin las, d'un geste brutal et rapide, lance dans la fournaise rutilante le bloc rebelle sur lequel tout à l'heure il va s'acharner encore éperdûment.

On est témoin d'un spectacle du même genre quand on assiste à l'élaboration patiente des œuvres de V. Hugo. Si l'on n'a point vécu dans l'intimité de ses manuscrits, on ne peut se faire une idée du travail colossal représenté par ces lourdes masses d'alexandrins qui remplissent les pages des chefs-d'œuvre et aussi les monstrueuses épopées de la fin. Le poète a conscience de ce que réclament les lois impérieuses et intransigeantes de son art; ce n'est pas lui qui chante comme l'homme respire : il sent bien tout ce que l'inspiration primesautière entraîne de scories et de défauts, et c'est pourquoi l'infatigable et consciencieux artiste, qui collabore en lui avec le chantre divin, travaille ses vers, les relit à la loupe, les rature d'une plume implacable, jusqu'à ce que du fatras obscur, où fourmillaient les fautes de syntaxe, les expressions banales, les images impropres et les répétitions, surgisse la strophe idéale ouvrant ses ailes vers les cieux.

Ces scrupules, V. Hugo les porte jusque dans la rédaction des titres. Dans la *Fin de Satan*, « La nuit se fait » devient *Et nox facta est;* « l'Exode de Nemrod » *Avec le bois de l'arche*. Le drame de « L'Epée » dans le *Théâtre en Liberté*, était intitulé tout d'abord *Slagistri*. « A des

Digitized by Google

enfants envolés », dans les *Voix Intérieures*, fait place au titre plus raisonnable *A des oiseaux envolés;* le poète qui ne craint point les jeux de mots, et croit volontiers avoir trouvé une idée quand il a commis un calembour, avait intitulé une pièce des *Contemplations* (I, liv. 3e, XXX) *Ens et Mens;* l'allitération fera place à l'antithèse et deviendra *Magnitudo Parvi.* Plus curieuses encore sont certaines corrections de chiffres qui semblent puériles mais qui attestent néanmoins une attention méticuleuse qui ne se désintéresse d'aucun détail. V. Hugo avait d'abord écrit (*Fin de Satan, le Glaive*) : « Et vingt pains de maïs et dix outres de vin ». Mais *vingt* et *vin* ainsi rapprochés sonnent désagréablement à l'oreille du poète, qui de ce chef élève généreusement la ration de Nemrod à cent outres et cent pains. Plus loin, il s'agit du même personnage emporté par ses aigles vers les cieux; essentiellement taciturne, le héros, après avoir interrogé Zaïm, attend six mois, dans le manuscrit, avant d'adresser la parole à l'eunuque. V. Hugo réduit les temps de silence à trois mois seulement, ce qui est bien joli, si l'on songe que durant tout ce temps « pas un souffle n'échappa à son âme ».

On pourrait citer mainte correction du même genre : « L'Allemagne est debout sur dix (puis *vingt*) siècles hideux. » *Année Terrible, Septembre;* Canaris ! Canaris ! pleure ! Deux cents vaisseaux ! » Est-ce par amour de l'exactitude que le poète réduit la flotte à *cent vingt?* Il n'est pas toujours facile de deviner à quel sentiment il obéit quand il regratte les chiffres avec intrépidité. Dans le *Théâtre en Liberté* (*La grand'mère*) la margrave, parlant de son fils, s'écrie : « Voilà *huit* ans qu'il se dérobe ! » La correction impose encore deux ans d'attente à ses angoisses maternelles : « Voilà dix ans qu'il se dérobe ! » Pourquoi ? Mystère !

Il y a heureusement des corrections plus importantes et plus méritoires. Qui le croirait? V. Hugo va quelquefois jusqu'à supprimer certains passages par conscience littéraire. Le cas est extrêmement rare et vaut la peine d'être signalé. Voici par exemple quelques vers du *Théâtre en*

Digitized by Google

Liberté (*Mangeront-ils?* Act. I) qui sont biffés par l'indication « supprimer » écrite en énormes caractères rouges :

Amis, j'ai comme vous le roi pour bête noire.
Il est féroce; il joue à faire grâce aux gens.
Qu'un homme au gibet marche, entouré de sergents,
— J'ai vu la chose un jour, caché dans une foule —
Le roi dit : — Je pardonne. Otez-lui sa cagoule.
Qu'il vive! — L'homme heureux, ivre, éperdu, bondit
Chante, se sent renaître. Alors le roi lui dit :
Imbécille (*sic*), c'était pour rire! — et le fait pendre.
Oh! je le hais ce roi! Vous lâcher, vous reprendre,
C'est hideux. Je veux bien mourir, mais une fois.

On pourra aussi comparer avec intérêt *Nox facta est*, III, de la *Fin de Satan* avec la première rédaction qui est tout à fait différente :

Alors l'être effrayant, qui s'appelle Jamais,
Songea. Les trois soleils *semblaient trois étincelles* (1).
Soudain, il se sentit pousser d'horribles ailes;
Il se vit devenir monstre, et que l'ange en lui
Mourait. Le révolté. . . . . .
Cacha (2) son aile onglée aux membranes funèbres,
Et, fauve, il regarda fixement les ténèbres,
Debout, et l'on eût dit dans la brume une tour.
Dans *cette obscurité* (3) sans forme et sans contour
Où le vide muet roulait ses *ondes* (4) noires
L'abîme (5) prolongeait ses mornes promontoires,
Caps de l'obscurité, ruines du néant (6).
L'opaque immensité fermait le ciel béant.

La rédaction définitive de *A tous ces Princes* (*Année terrible*) ne ressemble pas davantage à l'original qui franchement ne valait pas grand'chose; qu'on en juge :

(1) Var. ainsi que trois prunelles — lui semblaient trois prunelles.
(2) Var. plia.
(3) Var. l'âpre immensité — cette profondeur — l'espace sans bords.
(4) Var. vagues — brumes.
(5) Var. Le chaos.
(6) Var. Ruines du néant et caps de l'infini.

Digitized by Google

Rois teutons, vous avez mal copié vos pères,
Ils s'élançaient hardis hors de leurs grands repaires;
Vous dites, vous : Soyons dix contre un. Est-ce assez?
Ils se précipitaient; vous vous êtes glissés;
Tel un larron de nuit met la main sur sa lampe;
Puis vaillamment, sortant des halliers où l'on rampe,
Tirant un million de sabres du fourreau,
Vous avez combattu le général Zéro.

Voici une strophe presque entièrement sacrifiée dans *Magnitudo Parvi :*

Si nous pouvions franchir ces millions de lieues,
Si nous pouvions percer ce ciel prodigieux,
Si nous pouvions atteindre au fond des sphères bleues
Jusqu'à ce qu'à la fin, la stupeur dans les yeux,
Comme on voit croître en mer un navire à la voile,
Nous voyions, éperdus, cette petite étoile
Devenir par degré un globe monstrueux.

Quand il s'agit de l'homophonie des rimes, notre poète a beau être indifférent, il a dû cette fois ouvrir l'oreille; ces finales en *eu* qui se suivent à la queue leu leu feraient crier un sourd.

Il faut avouer en effet que, le plus souvent, quand il corrige, notre poète a la main heureuse (1), et fait preuve de goût. Th. de Banville proscrit d'une manière absolue toute licence du vers français et ose reprocher à Olympio l'orthographe de *Londre*. V. Hugo tout en se permettant ces fantaisies les reconnaît fautives et les corrige toutes les

(1) Il n'y a pas lieu, bien entendu, de faire entrer en ligne de compte certaines corrections d'ordre purement matériel. Il arrive quelque fois à Hugo d'oublier un vers; on conçoit d'avance que les douze syllabes flanquées d'une rime qu'il lui faut trouver, bon gré, mal gré, ne soient pas toujours de qualité supérieure. Quant il s'agit de corriger un vers faux la tâche est plus aisée et le poète s'en tire assez bien; témoins ces deux alexandrins :

Oh! c'est là le sublime! si Paris t'a dompté
Ce fut par une force où l'on sent la bonté.

corrigés de la manière suivante :

Rien n'est plus admirable; et Paris a dompté
L'univers par la force où l'on sent la bonté.

(*Année Terrible, Mars.*)

Digitized by Google

fois qu'il le peut. Au folio 68 de la *Pitié suprême* après avoir écrit :

Et que le sphynx (*sic*) qui dit la parole certaine
N'est pas plus dans Ferney qu'il n'était dans *Athène.*

il s'empresse de recourir à une variante facile qui supprime la licence :

Et que le sphynx qui dit les paroles certaines
N'est pas plus dans Ferney qu'il n'était dans Athènes.

Il évite aussi de laisser échapper de ces répétitions qui accusent le sens gêne ou la négligence et sont très sévèrement jugées parmi nous :

Dans l'enfer où Satan *dans* la flamme se vautre
En enfer où Satan *dans* la braise se vautre.

(*P. S.*)

C'est ainsi que le folio 39 de la *Pitié suprême* est d'une rédaction particulièrement tourmentée pour éviter une répétition même à douze vers de distance. Mais c'est surtout le sentiment de l'harmonie qui guide le poète quand il corrige ses vers et lui inspire d'heureuses variantes (1). Il veut, coûte que coûte, maintenir l'hémistiche et, de ce chef, efface beaucoup de vers où l'ictus du sixième pied ne serait point suffisant ou sonnerait faux :

C'est une guerre peu digne de l'épopée.
Rois, la guerre n'est pas — digne de l'épopée.

(*A. T.*)

(1) Il lui arrive souvent de pousser le culte de la rime riche ou de l'harmonie du vers jusqu'au souverain mépris de l'idée. La rime *Tubalcaïn* le séduit par son timbre exotique et sonore; mais il faut lui trouver une sœur! Le poète, qui n'a pas le choix, est obligé de comparer Nemrod avec l'astre Zaïn :

Ses yeux resplendissaient comme l'astre Zaïn.

Mais décidément cela ne vaut rien du tout. Il y a encore le lac Nagaïn; essayons :

Ses yeux luisaient profonds comme l'eau Nagaïn.
Nemrod était profond comme l'eau Nagaïn.

Mais pour les profanes V. Hugo croit devoir mettre une note et écrit « lac central de l'Afrique ». Pour entrer dans le vers, la pensée du poète paie souvent bien cher une piètre hospitalité.

Digitized by Google

Qui fus désigné dès le ventre de ma mère.
Moi, damné quand j'étais — au ventre de ma mère.
(*T. L.*)

Pèse sur Georges plus que sur Napoléon.
Pèse plus sur les rois — que sur Napoléon.
(*P. S.*)

Ce peuple est à vous! Mot d'où la démence sort.
Tout ce peuple est à vous! Mot d'où Tibère sort.
(*Ibid.*)

Le bouquin savant hait le bouquin érudit.
Le volume savant — hait le tome érudit.
(*Ane*)

Mêmes scrupules en présence des vers qui n'offrent que deux accents et qui malheureusement subsistent trop nombreux encore dans l'œuvre du poète :

Sur les triomphateurs, sur les exterminants.
Sur les démons grondants et sur les dieux tonnants.
(*P. S.*)

ou devant certains tours syntaxiques plus particulièrement désagréables et lourds :

Homme, *qu'est-ce que c'est que* tous tes hosannas?
A quoi bon tes péans, tes chants, tes hosannas?
(*P. S.*)

V. Hugo n'est pas moins l'irréductible ennemi des hiatus; et proscrit non seulement les rencontres matérielles de voyelles, suivant la loi de la prosodie classique, mais encore les constructions malheureuses qui produiraient un hiatus à l'audition : « Fit tout à coup éclore... Fit subitement poindre. Sans trouver un mont où se poser... Sans trouver un faîte où se poser... Qui sont dans l'étendue épars... qui sont dans l'ombre épars. » (*F. de S.*) « Qu'est-ce que les savants t'ont appris?... qu'est-ce que les savants t'apprennent? » (*Ane*). « Père, enfants, homme, femme... Père, aïeul, homme, femme. » (*Contempl.*, I.) « Georges songe aux hochets... Georges songe aux gâteaux. » (*A. G. P.*) Quelquefois même notre poète se souvient des sages conseils de Boileau; il s'applique « à fuir des mauvais sons le concours odieux » et n'eût rien perdu à le faire plus

Digitized by Google

souvent : « Il est l'escroc du trône... Il filouta le trône ». (*A. T.*) « Le silence emplissait... Et le silence emplit. Et c'est dans un tombeau que naissait cette aurore... que se levait l'aurore. Ainsi qu'un spectre étreint sa tombe... Ainsi qu'un mort étreint sa tombe. » (*F. de S.*) « Si je n'étais pas par malheur... Si je n'étais point par malheur. L'ombre se voyant rire est radieuse et rit... a confiance et rit. » (*Th. Lib.*) « Tandis que les passants emplissaient... Tandis qu'au loin la foule emplit. » (*V. I.*) « Dans les azurs inaccessibles... Dans les éthers inaccessibles. Il se *leva* sur l'ombre et cria Jého*vah!*... Il se dressa sur l'ombre. » (*Cont.*) « Toute la nuit semblait sangloter... Toute la nuit grondait et pleurait. Roulant la scie en cercle... Tournant l'horrible scie. Avec les Atti*la la* nuit coïncidant... Avec les Gensériс. Au ciel et le chemin... Aux cieux et le chemin. » (*P. S.*)

D'autres corrections se sont imposées au nom du goût et du bon sens; et V. Hugo s'y est résigné. Lui qui affecte volontiers des airs de révolutionnaire, tourne en ridicule Boileau, La Harpe, Batteux, Nisard « le concierge, l'âne », lui qui compare volontiers son œuvre aux poussées drues et luxuriantes de l'énorme nature, et n'a pas assez de mépris pour tout ce qui est fait de mesure, pour la régularité des pièces classiques, œuvres exsangues qui fleurent un vague parfum de tisane, lui qui a l'air d'empoigner l'épieu sans regarder aux clous, quand il est seul, en face de son manuscrit, dans le silence du cabinet, devient aussi puriste qu'un autre, ne risque pas toujours le mot propre, et obéit, en un mot, aux règles du bon goût. Et ce n'est vraiment pas la peine d'emboucher le rauque buccin de l'anarchie quand après tout, on fait comme les autres. Il écrit par exemple (fol. 7, *P. S.*) :

Ses pieds roses sont frais et purs, il est si beau...

Mais on a beau s'appeler Hugo, on a beau être doué d'un estomac complaisant, il y a des choses grosses, énormes qui ne passent pas; et cela se corrige et cela devient :

Trait d'union de l'aube à l'ombre ; il est si beau...

Digitized by Google

Le vers n'a pas l'ombre de sens, mais le bon goût est satisfait. Au folio 106 de la *P. de S.*

Lieu traversé parfois par les soldats ivrognes

est corrigé sous l'inspiration du même sentiment :

Plaine où les os épars font bourdonner les mouches.

Il y a plus; malgré ses haines, en dépit de l'esprit sectaire qui l'inspire, V. Hugo corrige quelquefois l'âpreté de ses blasphèmes contre les prêtres et la religion, renonce à une injure ou l'adoucit pour éviter un mot grossier ou trivial. Il faut lui en tenir compte, car ce sacrifice aux règles du goût a dû être particulièrement douloureux. Chez notre poète, du reste, les ratures sont souvent plus méritoires qu'on ne pense; elles l'obligent quelquefois à des substitutions de rimes qui sont souvent des casse-cou ; mais, chose plus grave encore, il faut parfois biffer un vers entier; et l'on sait que Hugo ne se résigne pas aisément à de pareils sacrifices. Ainsi les vers (*F. de S.*) :

La poulpe ouvrant dans l'eau sa griffe contractile,
Et l'ichtyosaurus et le ptérodactyle...,

sont devenus

La poulpe aux bras touffus, la torpille étoilée,
D'immenses vers volants dont l'aile était onglée.

Mais c'est la précision et la clarté que V. Hugo semble chercher par dessus tout; le grand nombre de vers apocalyptiques ou bizarres qui déparent son œuvre ne doit point nous rendre injustes ni nous faire méconnaître les sérieux et constants efforts qu'il a faits pour arriver à la netteté, et la propriété de l'expression. Qu'on en juge par certaines corrections que nous glanons à travers les folios :

Hier chasse aujourd'hui vers demain, sombre loi !...
Ce livre où vit mon âme, espoir, deuil, rêve, effroi
(*Cont.*)

Dieu n'a pas plus le ciel que vous n'avez la terre...
Dieu n'a pas le ciel plus que vous n'avez la terre.
(*P. S*)

Digitized by Google

La barque sur les mers et sur les monts l'yeuse...
Les barques sur la mer et sur les monts l'yeuse.

(*Ibid.*)

Les oscillations des vastes multitudes...
Les ondulations des vastes multitudes

Ibid.)

Penser qu'on fut vainqueur autrefois est salubre...
Penser qu'on fut vainqueur autrefois est utile.

(*A. T.*)

On peut remarquer aussi qu'un des principes qui guident le poète dans ses corrections c'est la préoccupation de substituer à un mot vague, banal, imprécis, l'expression concrète, plus colorée et plus pittoresque : « Minos causait avec *quelqu'un* sous le Dicée. » (*R. et R.*) Ce quelqu'un devient Zeus. « Cela ne fait pas taire un *cratère* qui bout, » puis « un Vésuve qui bout. » « Pas un *être* qui n'eût sa *majesté* première... Pas un rayon qui n'eût sa dorure première. » « Vos aïeux n'ont *laissé*... vos aïeux n'ont semé que de grands ossements. » « Frêle planche que lèche et mord *l'onde*... la mer féline. » (*A. T.*) « Il *s'enfonçait perdu*... Il tombait foudroyé, morne, silencieux. » « Satan *leva*... Satan dressa la tête. » « Ayant deux *profondeurs*... Ayant deux gouffres noirs à la place des yeux. » « Une *lueur*... Une rougeur de torche. » C'est le même souci de la précision qui lui fait substituer une image heureuse à une image impropre, banale ou de mauvais goût : « *Fauchez*... Moissonnez les vivants comme un champ de blé mûr. » « Ce sont *de vieux faubourgs* partant pour la bataille... Ce sont des citoyens partant pour la bataille. » « Ils sont là *garrottant*... menaçant Paris. » « César *reçu par l'ombre* avec dégoût... César flairé des chiens avec dégoût. » « Carnage, *flots de sang*... tas de morts. » « Leur *prunelle* a l'horreur... Leur œil myope a peur de l'aube. » (*A. T.*) « *O vaste entassement* ciselé par l'histoire... Arche énorme aux piliers ciselés par l'histoire. » (*V. I.*) Signalons enfin des exemples de corrections heureuses qui font disparaître quelque énormité : « Encor *flottant au fond* de la vaste clarté... Encor vague et flottant dans la vaste clarté. »

Digitized by Google

(*F. de S.*) *Vivre* c'est regarder de la clarté décrue... Vieillir c'est regarder... » « *Invisible, on se cache* au fond des bois... On se fait invisible. » (*A. T.*) « L'urne *du Potamos* (*!!*)... L'urne de l'Eurotas stupéfait resta sèche. » (*L. des S.*) « Semble un chaos calmé d'où le *désordre* (*?*)... d'où l'ordre auguste sort. » (*P. S.*) « Marc Aurèle, entre Octave, *son père* (*!!*) et Commode son fils... entre Octave, l'ancêtre et Commode, le fils. » (*P. S.*)

Est-ce à dire que Victor Hugo soit absolument impeccable quand il corrige, comme quelques-uns voudraient nous le faire croire? Le plus souvent, sans doute — et nous aimons assez la justice pour le reconnaître sans peine — ses retouches sont heureuses; mais qu'il soit toujours bien inspiré, nous n'en sommes pas là (1). Je vais plus loin; ce ne sont pas toujours les scrupules d'artiste qui inspirent l'auteur de *Pitié suprême*, de l'*Ane* et du *Pape*. En parlant du poète (et vous savez bien que sous le masque des noms étrangers notre auteur ne pense guère qu'à lui... toujours lui!) V. Hugo avait écrit (I, *Cont.*, 9.) :

Ce qui le fait esprit c'est plus d'humanité.

c'est modeste; il se reprend, pour décerner *au poète* (vous entendez bien) un brevet d'apothéose.

Ce qui fait *qu'il est Dieu*, c'est plus d'humanité.

(1) Il faut bien avouer aussi que le poète ne jouit pas du même avantage que le prosateur quand il s'agit de faire des ratures; ce dernier taille en plein drap, resserre ou étire à volonté. Quand il s'agit de vers, c'est autre chose; la pensée, emprisonnée dans un nombre fixe de syllabes, comme dans un corset de fer, n'a pas la liberté d'allures suffisante. C'est ce qui explique l'impuissance du poète à corriger certains vers qui lui paraissent cependant défectueux. V. Hugo ayant écrit (*P. S.*) :

A vous leur toit, à vous *leur or*, à vous leur sang,

se ravise et veut éviter une cacophonie par une variante :

A vous leur toit, à vous leur vie, à vous leur sang.

Que vouliez-vous qu'il fît? Trouver un autre mot qui s'ajuste au contexte et qui n'ait qu'une syllabe! On vous le donne en mille. Aussi, le poète, mécontent de sa variante « leur vie » qui ne peut que répéter l'idée contenue dans « leur sang » sacrifie la correction et s'en tient à la rédaction première, malgré son imperfection.

Digitized by Google

O maître, quand vous ragez contre les rois ou les prêtres, quand votre fureur déborde en injures et tourne au spasme épileptique, est-il bien sûr que vous ayez la majesté olympienne qui sied aux immortels? O grand homme, quand vous chevillez laborieusement vos vers et regrattez des syllabes, êtes-vous vraiment Celui qui dit les mots qui ne passent pas? Quand vous vous livrez au stupide calembour et taillez dans l'histoire d'ineptes contes ou des charges monstrueuses, êtes-vous la Vérité? Celui qui a des vengeances mesquines est-il la Bonté? Celui qui ruine ses libraires est-il la Justice? Lorsque vous sentez en vous tant de petitesses et d'infirmités, sérieusement, n'avez-vous point quelque scrupule à vous proclamer dieu? Il y a toujours quelque mécompte à s'asseoir en compagnie de l'empereur Claude, et tôt ou tard une plume vengeresse dédie à la vanité bouffie l'Apocolokyntose qui lui convient.

Il arrive même que certains changements, inspirés à l'auteur par une haine de sectaire, sont moins des corrections que des aggravations. Après avoir écrit (*Ane*) :

Luther est implacable et Melanchton est tendre,

V. Hugo, si chatouilleux quand il s'agit des hiatus, substitue un vers qui déplaît à son oreille mais qui charme son cœur :

Bossuet est féroce et Fénelon est tendre.

Est-ce par amour de l'art ou pour donner un dernier coup de sabot à l'ennemi désarmé, que l'auteur de l'*Année Terrible* (*Avril*, IV), mécontent du vers :

Si quelqu'un dit que Dieu veut cette guerre, il ment.

écrit cette variante :

Si *quelque prêtre* dit que Dieu le veut, il ment.

Ailleurs, c'est au profit de la Sorbonne qu'il rature :

Le mystère a ses lois, la doctrine a ses bâts
Le mystère a ses lois, la *Sorbonne* a ses bâts.
(*R. et R.*)

Sous l'empire de cette colère implacable et féroce

Digitized by Google

V. Hugo, lui, qui ne disperse pas facilement ses strophes aux quatre vents et fait flèche de tout bois, se résigne à sacrifier plusieurs vers écrits dans un moment d'oubli en l'honneur des tyrans. On chercherait en vain dans le *Théâtre en Liberté* les vers qui suivent :

, . . . Le duc, notre roi, se souvienne
Que nous sommes son peuple et veuille enfin nous voir.
La puissance c'est Dieu, le roi c'est le pouvoir.
Gloire aux rois! Peuple, il sied de faire accueil au prince
Et vous ne deviez pas attendre que je vinsse
Pour lui dresser un arc de triomphe et chercher
Toutes nos fleurs depuis le lac jusqu'au rocher,
Pour en faire une voûte au-dessus de sa tête.
Hâtez-vous, jeunes gens! Qui fête le roi, fête
Dieu lui-même. Honorons monseigneur et, ce soir,
S'il daigne ici passer, tenez prêt l'encensoir.

Tout le dithyrambe a été rageusement biffé d'un trait de plume. Par bonheur il y a çà et là quelques corrections qui dérident le lecteur des manuscrits. Celui qui n'est qu'un simple mortel éprouve un malin plaisir à voir patauger les « Mages ». Savez-vous si la ville de Tyr était fondée lorsque les Géants firent la guerre aux Dieux? Ce détail rend V. Hugo extrêmement perplexe : de là trois rédactions d'un même vers, dont l'un du moins a des chances de rencontrer juste :

(*présent*) Et les géants couraient vers le golfe de Tyr.
(*passé*) Et les géants couraient vers les mers où fut Tyr.
(*avenir*) Et les géants couraient aux mers où sera Tyr.

Dans le *Régiment du Baron Madruce* (*L. des S.*) il s'agit d'un certain empereur qui triomphait à certain endroit; quel empereur? Quel endroit? Le poète voit bien quelque chose mais il ne distingue pas très bien; cela se passe d'abord à Vevey :

Un jour à Vevey, Max l'empereur triomphait.

Mais après mûre réflexion le versificateur opine pour Thoune, puis Glaris et penche enfin pour Bâle; et comme Max est décidément trop lourd, c'est Albrecht qui sera

Digitized by Google

chargé de gagner la bataille et de compléter le laborieux alexandrin. Que pensez-vous encore des corrections de ce genre? (*A. T.*)

> Dort sous les ifs profonds *agités* par le vent.
> Dorment sous les cyprès *peu troublés* par le vent.

Le poète pour dernière ressource ne craint pas de recourir à la cheville. « Ma mère que j'aime est contre nous, mon Dieu... est contre nous, *hélas!* » (*Th. L.*) « Passants, nous traversons l'opprobre, eux y demeurent... Nous passons dans l'opprobre, *hélas!* ils y demeurent. » (*V. I.*) Crois-tu que l'inconnu soit quelque chose, *dis?* » (*R. et R.*) « Quand la foule, entraînée au mal, suit le torrent... *hélas!* suit le torrent. » (*A. T.*) Evidemment ce n'est pas la peine de restaurer un vers pour une variante de qualité inférieure. « Mais ils viennent avec des machines de guerre. » (*A. T.*) est un vers malheureux, presque innocent, quand il s'agit d'une invasion dans les temps modernes; mais la correction vaut-elle mieux? « Ils viennent avec *des légions de guerre.* » Souvent aussi Hugo fait à ses alexandrins des retouches dont le besoin ne se faisait pas généralement sentir. *Immense* prend la place de *énorme; lugubre* celle de *farouche* ou de *sinistre; vaste*, *fauve*, *sombre* se disputent à leur tour l'hégémonie dans le plus inexplicable fatras (1); ce sont caprices ou fantaisies inconscientes dont on ne peut rendre compte. Ce qui est plus inquiétant c'est la correction (?) franchement mauvaise. Que signifie

> Un précipice obscur de porches et de voûtes?
> (*Th. Lib.*)

N'eût-il pas mieux valu s'en tenir au premier jet:

> Un pêle-mêle obscur de porches et de voûtes?

L'erreur est plus grave encore quand elle inspire au poète des vers saugrenus. Mécontent de « Ne sortez pas du temps, de l'espace et du nombre » Hugo écrit : « Ne sortez

(1) Cf. *Art d'être Grand-Père*, fol. 132 : « A moi c'est le roc *fauve*, *sombre*, *triste* et la *sombre*, *noire*, *fauve* forêt. »

Digitized by Google

pas du temps, du nombre et de l'espace » qui amène pour la rime cette jolie trouvaille :

> L'homme est tortue, et l'ombre est votre carapace.
> (*F. de S.*)

Il y a des jours où le poète n'est pas en verve et joue de malheur; il accumule rature sur rature, surcharges sur corrections, se travaille tout comme Boileau, et ne trouve rien. Les manuscrits sont témoins de ces heures laborieuses. En lisant ces vers de l'*Année Terrible* (*Juin*, IV) :

> Ma conscience dit : — Marche! — rien ne m'émeut,
> J'obéis, et je vais, malgré les vents contraires,
> Et je fais mon devoir.....

on ne se doute guère de tout le mal que ce dernier hémistiche a donné à l'auteur qui a risqué six rédactions, pas moins : *devant moi, derrière elle* qui était une belle antithèse; *derrière le devoir* qui était trop modeste; *droit au but derrière elle* qui donnait à réfléchir; *où le devoir m'envoie, où le devoir m'appelle*, qui attribuait au poète un rôle trop effacé. Mêmes angoisse pour la rédaction d'un autre hémistiche du *Théâtre en Liberté* (*Les Gueux*). « Hors ma chatte et mon chat » a passé par « Hors Pyrame et Thisbé. Hors Céphale et Procris. Hors Minette et Minet. L'Amour hors Jeanne et Jean. » Et c'est avec cela qu'un oracle fait son rôle de flambeau; voilà avec quels mirlitons s'exerce la Bouche d'Ombre! « *Dans la nuit*, au-delà des êtres, dans *Satan* », devient successivement : « Dans la vie », puis : « Dans la mort » — la contradiction n'est point faite pour arrêter un homme de cœur — enfin « dans la haine » et « dans l'abîme ». (*F. de S.*) Ailleurs (*Contempl.*) : « *Un jour*, comme j'avais devant mes yeux obscurs » devient : « *Une nuit* que j'avais... ». Nous n'en finirions pas si nous voulions citer tous les exemples de ces rédactions laborieuses qui donnent une si piètre idée de l'inspiration ; le mythe de Psyché nous avertit qu'il ne faut pas regarder le dieu de trop près.

Ce qui offre un intérêt tout spécial c'est l'étude de ces

Digitized by Google

vers bourrés de noms propres pour lesquels Victor Hugo a toujours eu une particulière prédilection et qui se multiplient dans les œuvres de la fin. Ces entassements de mots sont pour le poète visionnaire comme des empâtements de couleurs où son œil halluciné perçoit des contours, des formes; pour lui ces vocables sont presque vivants, passent triomphants, effarés, tristes, sanglants ou désespérés, et évoquent dans son imagination le cortège de toutes les misères ou les gloires humaines, avec leurs sonorités éclatantes ou éteintes, désolées comme des sanglots ou triomphales comme des appels de fanfares :

> Haceldama ! ce mot crie ainsi qu'un blessé...
> L'écriteau ténébreux et flamboyant INRI (1).

Le profane, même en lisant à loisir la rédaction nette de l'édition « *ne varietur* », reste abasourdi devant ces fusées de noms propres qui flambent à l'œil et éclatent en consonnances exotiques et barbares. Mais c'est bien un autre spectacle, devant les manuscrits, où l'on assiste à l'éclosion laborieuse de ces vers visigoths. C'est une broussaille de noms qui se croisent, s'enlacent, s'embrouillent; c'est le pêle-mêle où tout s'enchevêtre. A peine Hugo a-t-il écrit un vers de ce genre, qu'autour de la première ébauche tournoie une volée rauque de mots connus, inconnus, harmonieux, sauvages, se heurtant dans une sarabande folle, accourus de tous les dialectes et de toutes les profondeurs; c'est un écroulement de mots en *us* qui disparaît sous une avalanche de noms germaniques engloutis eux-mêmes sous l'envahissement de termes barbares. Les surcharges s'accumulent, les ratures s'étalent, les noms se juchent sur des noms; le poète entasse, amoncelle sans critique, sans idée, sans but, avec la seule préoccupation des sonorités bizarres, des cacophonies exotiques, rien que pour le plaisir de voir dévaler un torrent de vocables monstrueux. Ecoutez plutôt les notes harmoniques qui chantent autour d'un seul vers : *Trublet, Bacon, Straton, Polybe, Sosibe, Eraste, Euloge, Pline;* ou bien : *Paul Jove, Juste Lipse,*

(1) *Fin de Satan : Jésus-Christ; le Crucifix.*

Digitized by Google

Gomar, *Grotius*, *Pyrrhus*, *Bacon*, *Luther*, *d'Holbach*, *Naigeon*, *Pascal*, *Davila*, *Loyola;* ou encore : *Lucain*, *Dante*, *Eschyle*, *Baruch*, *Shakespeare*, *Reuchlin*, *Job*, *Pythagore*, *Swedenborg*, *Isaïe*, *Epicure.* On peut vous en servir d'autres : *Caracalla*, *Vitellius*, *Caligula*, *Christiern*, *Cambyse*, *Jean le Mauvais*, *Jean le Bon*, *Phalaris*, *Richard trois ;* et dans un autre genre : *les satrapes*, *les nomarques*, *les voïvodes*, *les deys*, *les scheiks*, *les muphtis*, *les césars*, *les imans*, *les papes*, *les césars*, *les lamas*, *les califes.* Qu'on nous permette une dernière citation que nous disposons de façon à donner une idée du manuscrit :

Lipse — Euloge
Fichte — Anselme
J'ai tout accepté — Lulle — Erasme — Œnésidème.
(*Ane*).

quant à chercher l'idée qui relie ces noms disparates, ce serait peut-être perdre son temps.

*
* *

La lecture des manuscrits de V. Hugo, si ardue qu'elle puisse être, ne manque point d'intérêt; elle rafraîchit un peu l'ardeur de notre admiration, mais sert puissamment à mettre les choses au point. Quiconque voudra porter un jugement sérieux sur le poète devra compulser l'énorme dossier. Lorsque le critique aura vu l'ouvrier au travail et l'aura surpris à faire une prodigieuse consommation d'épithètes pour rembourrer ses vers, à retaper ses rimes, à cheviller ses alexandrins, tout comme le blond néophyte qui aspire à l'amarante d'or, il n'aura peut-être plus le courage d'écrire que « dans le maniement de la rime, c'est *Lui* qui reste le maître souverain et joue avec elle, n'allant, en somme, qu'où il veut aller (1). » Au lieu de l'âpre athlète, du penseur blême, du mage effaré qui, éperdu, parcourt à grands pas la grève, les poings tendus vers le ciel, criant

(1) STAPFER : *Victor Hugo*, p. 26.

Digitized by Google

ses vers irrités dans la brise (1), il ne verra plus qu'un poète laborieux, suant à la peine comme le commun des mortels, se rongeant les ongles quand la rime se rebiffe ; et il se fera une idée plus juste de l'auteur quand sous le masque de Tartarin-Shakespeare, il aura vu passer les oreilles de Trissotin.

(1) STAPFER : *Victor Hugo*, p. 23.

A. ROCHETTE.

Digitized by Google

CHARLES CHESNELONG

Suite [1]

III

L'Europe n'a pas été tendre pour nous en 1870. Elle avait sur le cœur l'impérialisme de Napoléon Ier qui l'avait piétinée, dépecée, saignée à blanc ; et, ni la dignité calme de la Restauration, ni la sagesse et la modération du régime de 1830 n'avaient apaisé ses rancunes. La secousse universelle de 1848, dont le signal et l'inspiration venant de chez nous, aboutirent, chez nous aussi, à l'avènement d'un second Napoléon, fut regardée, par les gouvernements, comme une sorte de retour offensif des passions impérialistes ; et il arriva que les interventions généreuses, mais brouillonnes, amicales, mais autoritaires de ce Napoléon chez les autres, ajoutèrent à leurs craintes des mécontentements et des froissements.

En fait, nous aussi, nous avions été saignés à blanc par le premier Empire, nous aussi, nous avions été, par sa faute, piétinés et dépecés. Dangereuse pour les voisins, la maladie de l'impérialisme, si elle n'est pas toujours mortelle pour celui qui en est atteint, lui est du moins toujours fatale : c'est la crise de *delirium tremens* des grands Etats, et c'est souvent l'histoire de leur fin. Ou l'indigestion de la bête de proie qui crève gorgée de victimes ; ou la grande chasse en laquelle elle est traquée par tous, sinon finale-

(1) Voir le numéro d'octobre.

Digitized by Google

ment égorgée... Bien près de mourir de l'indigestion impérialiste en 1814 et 1815 ; bien près de mourir des balles du chasseur ou d'être forcés par sa meute en 1870 et 1871 ; nous avons du moins été guéris de la maladie par ces deux terribles leçons de choses, et encore par une cruelle amputation. De là vient que bien d'autres vertiges s'emparent de nous à l'heure actuelle ; mais pas celui-là. Nous tournons nos armes contre nous-mêmes, nous nous entretuons; mais nous avons horreur du poison dont, par deux fois, nous avons failli périr. Pourquoi ne le constaterions-nous pas au passage ?

Mais pourquoi faut-il, d'autre part, que la leçon n'ait servi qu'à nous ?... On dirait vraiment que l'impérialisme, déjà si fatal à l'Angleterre, et qui le sera plus encore si elle ne sait pas s'en déprendre, est le châtiment de son attitude envers nous pendant la tempête de 1870. Dans sa joie de voir la France diminuée, détruite peut-être, elle n'a pas prévu que l'Allemagne, concentrée dans une seule main, serait de force à lui enlever le marché du monde; que, victorieux et riche, ce grand corps développerait son industrie, sa marine, ses appétits économiques; et que, de cette révolution, naîtrait le démon auquel elle-même vendrait son âme. Elle, si avisée, elle n'a rien vu que l'écrasement de l'ennemie héréditaire, que le mal d'autrui qui lui a semblé son bien. Est-ce que la Vierge insulaire pouvait être atteinte par les rixes du continent ?... Laissons faire, laissons passer... Laissons immoler les riverains de la Manche, laissons détruire la seconde marine du monde; nous prendrons après notre part des dépouilles, et les morceaux en seront bons... Se partager la France ! Ils l'ont rêvé à certaines heures (1), et sans se demander ce qui

(1) Varnhagen de Ense, le Prussien de beaucoup d'esprit, de jugement et de sincérité, qu'on connaissait bien en France lorsqu'il mourut en 1850, et qui a publié vingt volumes de mémoires, raconte l'anecdote suivante qui se passait à Berlin le 3 octobre 1840 : « Le général de Scharnhost (le fils de celui qui réorganisa l'armée après Iéna et fut le vrai père du militarisme prussien), m'accoste sur la place des gendarmes ; nous entrons dans un magasin de librairie où l'on nous montre des atlas. Il affirme que nous aurons la guerre, et

Digitized by Google

manquerait au monde et à eux-mêmes, quand ce génie, souriant et clair, secourable et fin, ne serait plus là ; quand ce peuple de la logique, de la bienfaisance et de la gaieté aurait disparu (1). Personne ne bouge lorsque M. Thiers essaye de faire comprendre à tous qu'il est de l'intérêt général d'intervenir pour mettre fin à l'égorgement d'une nation nécessaire à l'Europe ; personne ne frémit quand il raconte les souffrances et les efforts surhumains de ce peuple, jeté sans armes et malgré lui dans cette aventure, de ces armées si jeunes et si dénuées, de cette ville de deux millions d'âmes, qui meurt et ne se rend pas ; quand il démontre, quand il implore, quand il supplie, oui, personne ne bouge.

sur-le-champ, et que la France succombera, *et qu'on se la partagera*. Les Français, dit-il, représentent le principe de l'immoralité en ce monde ; *depuis deux cents ans*, la France est le foyer du mal ; il faut que ce foyer soit anéanti, *et si cela ne se faisait pas, il n'y aurait pas de Dieu au ciel*. Les Français ne valent rien, *donc ils doivent disparaître*. — Certes, lui dis-je, ce qui ne vaut rien doit disparaître ; aussi cette destinée est-elle réservée au monde entier, et non pas seulement aux Français. — Et là dessus, il accable les Français d'injures avec une rage insensée, en fanatique aveugle... » On voit que ces appétits du Prussien pour le partage de la France, que ces convoitises européennes pour « le plus beau royaume du monde » ne datent ni d'hier, ni de 1870, où elles espérèrent se réaliser. J'observe ici en passant que si le Français représente l'immoralité et ne vaut rien « depuis deux cents ans », c'est que cette date coïncide avec les premières ambitions des Hohenzollern, avec les premières tentatives du Brandebourg pour faire au soleil sa grande place.

(1) « Hier, au Théâtre français — écrit encore Varnhagen dans son *Journal* — les plus sérieuses réflexions se représentèrent à mon esprit. Toute la nation se révélait à moi avec tout ce qu'elle a développé, produit ou accompli. Je me disais qu'*une Europe où elle manquerait ne pourrait être que fragile*, QU'ON NE PEUT SE PASSER D'ELLE, et qu'au cas où elle disparaîtrait, d'autres, moins capables de jouer son rôle, devraient la remplacer. *Ils sont quelque chose ces Français*, ET QUICONQUE LE NIE, LE FAIT A SON PROPRE DÉTRIMENT. » Varnhagen écrivait cela le 8 octobre 1840, trente ans avant ce qu'il appelait « la grande guerre » ou le duel de la Prusse et de la France, que devait amener *le délire* « des piétistes belliqueux ». Et il prédisait alors que, quel que fût le résultat immédiat et matériel de cette grande guerre, « le peuple français, vainqueur ou vaincu, y gagnerait plus que ses ennemis ». Puisse sa prophétie se réaliser à la longue !... Et après tout, qu'est-ce que quarante ans dans la vie d'un peuple ?...

Digitized by Google

On veut bien panser les blessés, être secourable aux individus ; on met là beaucoup de pitié : c'est pour la grande victime qu'on n'en a pas. Le *Times* applaudit à tout ce que fait la Prusse, il trace avec complaisance le programme des prétentions et des rancunes germaniques ; chacune des dépêches de M. de Bismarck le fait tressaillir d'aise, il les commente, il les illustre ; les cris de détresse et de suprême souffrance de ceux qui furent en Crimée des frères d'armes dans toute la vérité du mot, lui sont comme une musique : on n'a jamais eu si peu d'entrailles... Seulement qu'est-il arrivé?... Nous avons été diminués, humiliés, et l'Angleterre a pu en jouir ; mais à mesure que nous l'étions et à partir du jour où nous l'avons été, l'Angleterre a vu baisser sa propre importance (1). Notre effacement a amené la dégradation proportionnelle de son influence et de son prestige sur le monde, et, en ce sens, elle a souffert presque autant que nous de nos désastres ; peut-être même, et si l'on en croyait quelques-uns de ses fils, en aurait-elle souffert d'une manière plus irrémédiable (2). C'est d'une haute moralité ; mais il n'y a pas à

(1) M. de Chaudordy écrivait déjà il y a quinze ans : « On ne saurait douter des difficultés extérieures que rencontrera le gouvernement anglais, privé du concours moral ou effectif de la France aujourd'hui écrasée. Ainsi la Grande-Bretagne se trouve sans avoir combattu presque aussi affaiblie que nous-mêmes, au point de vue de son influence si diminuée dans le monde. Tel est le résultat de la réserve et de la neutralité trop absolues gardées pendant la dernière guerre malgré les avis contraires d'hommes sages et prévoyants. » (*La France à la suite de la guerre de 1870-1871*. Plon, 1887.)

(2) « De nombreux organes de l'opinion publique en l'Angleterre — ajoutait M. de Chaudordy — ont exprimé ce sentiment avec une douloureuse appréhension ; mais, laissant de côté les écrits récemment publiés sur ce sujet, qu'on nous permette de citer la prophétique observation qu'on peut lire dans une lettre de sir Robert Talbot, attaché à la mission du duc de Belfort, à Paris, en 1672. » Sir Robert Talbot prévoit le moment où, comme tous les Etats devenus trop puissants par le commerce, la déchéance de la Grande-Bretagne commencera, amenée par quelque complication politique, et il dit : « L'habileté de nos hommes d'Etat les immortalisera s'ils adoucissent pour nous cette descente de manière à l'empêcher de devenir une chute, s'ils la conduisent de manière à nous faire ressembler à la Hollande plutôt qu'à Carthage ou à Venise. » (*Id.*)

Digitized by Google

le nier, l'Angleterre n'est plus ce qu'elle était avant d'avoir excité et applaudi le gros dogue qui déchirait de ses crocs l'épagneul malade. De là ses tentations et ses péchés consommés d'impérialisme. Humiliée à son tour, elle n'a pu supporter ce commencement de déchéance ; menacée, atteinte dans ses prépondérances commerciales, coloniales et maritimes, elle a voulu prendre des revanches et elle s'est appliquée des remèdes bien pires que le mal.

Ceci — je veux dire tout ce qui précède — n'est pas une digression, c'est le fond des choses. Nous en sommes là en janvier 1871. La Prusse a circonvenu la Russie qui, depuis la Crimée, n'a aucune raison de se faire le champion de la France ; l'Autriche a été sacrifiée par l'empereur Napoléon, et d'ailleurs ne peut défendre personne ; l'Italie s'est liée à l'ennemi ; l'Espagne est en dehors de tout par sa situation géographique, politique et financière ; l'Angleterre, qui n'a qu'à parler et qui par intérêt bien compris devrait intervenir, ne dit rien : c'est fini, l'Europe nous laisse égorger, se laisse mutiler, et, dans leurs convoitises sourdes, quelques puissances assimilent la France à la Pologne.

C'est aller un peu vite. La France saigne par toutes ses veines, le bombardement de Paris se fait sauvagement comme la guerre de province, mais le désespoir a créé des ressources inattendues. M. de Bismarck le sait, *et il veut traiter*. D'autre part, l'honneur est sauf : si des armées constituées ont été livrées à Sedan et à Metz, des armées improvisées ont surgi de tous les sillons ; et si la France ne saurait pleurer trop de larmes, elle n'a certainement pas à rougir, *et elle peut traiter*. Le feu cesse en effet le 26 janvier, l'armistice est conclu le 28. Je ne crois pas que l'ombre de Louis XIV — évidemment consternée, le 1er janvier, quand, chez elle, le roi de Prusse est devenu l'empereur d'Allemagne — se soit révoltée contre les négociations des derniers jours de ce mois : le grand roi avait su être malheureux et vaincu.

Mais c'était un terrible malheur que le gouvernement proprement dit eût été enfermé dans Paris sans contact possible avec la province, et que deux esprits animant deux

Digitized by Google

pouvoirs se fussent ainsi créés, pour se trouver en désaccord et en conflit, quand se rouvrirent les communications après quatre mois et dix jours d'action séparée. On sait quels rugissements pousse Gambetta quand il apprend qu'on traite de la paix, et sur quelles bases... Il croit, lui, aux forces du désespoir qu'il réunit avec une activité sans pareille ; il continue à ne pas vouloir des élections, parce qu'il veut avant tout la victoire. Quand donc la nouvelle imprévue de l'armistice et de ses conditions, l'ordre d'organiser les élections générales, et l'annonce de cette paix qu'il faut acheter par des mutilations horribles lui parviennent, il devient *le fou furieux* qu'on a dit (1). Ne soyons pas trop sévères cependant pour lui et pour les autres, et songeons qu'on serait bien heureux aujourd'hui d'avoir un ministère composé de Jules Favre, de Jules Simon, de Trochu, de Picard et de Gambetta, soit : de LIBÉRAUX et de PATRIOTES.

Je dis même Gambetta, malgré ce que peuvent justement lui reprocher les conservateurs et les catholiques, bien qu'il ne soit aucunement libéral, et bien qu'au moment où nous nous trouvons il commette un odieux déni de justice. Dans la rage que lui causent les nouvelles de Paris, et tandis qu'il poursuit quand même ses efforts pour la continuation de la guerre, il ne peut, quoi qu'il veuille, se dérober aux élections : on les ferait sans lui. Mais, sur ce

(1) Et cependant ni si fou, ni si furieux, s'il faut s'en rapporter à l'une de ses proclamations du 1er février. Je la rappelle ici : « Français, songeons à nos pères qui nous ont légué une France compacte et indivisible, ne trahissons pas notre histoire, n'aliénons pas notre domaine traditionnel... Qui donc signerait, ce ne serait pas vous, légitimistes, qui vous battez si vaillamment sous le drapeau de la République pour défendre le sol du vieux royaume de France; ni vous, fils des bourgeois de 1789, dont l'œuvre maîtresse a été de sceller les vieilles provinces dans un pacte d'indissoluble union ; ce n'est pas vous, travailleurs des villes, dont l'intelligent et généreux patriotisme sait toujours représenter la France, dans sa force et son unité, comme l'initiatrice des peuples modernes ; ni vous enfin ouvriers, propriétaires des campagnes, qui n'avez jamais marchandé votre sang... Non, il ne se trouvera pas des Français pour signer cet acte infâme ; l'étranger sera déçu ; il faudra qu'il renonce à mutiler la patrie... »

Digitized by Google

terrain du moins, il se vengera de ses collègues en faisant malgré eux, contre eux, acte de jacobinisme. Le 1er février, tout en convoquant les électeurs pour le 8, il lance un décret d'inéligibilité contre tout député des Chambres antérieures ayant accepté le patronage gouvernemental ou, comme on disait, contre les bénéficiaires de la *liste blanche*.

Chesnelong se trouve en même temps atteint et désintéressé puisqu'en tout état de cause il ne se présente plus ; c'est la meilleure des situations pour protester, et c'est à quoi il ne manque pas. Le 3 février, il envoie à Gambetta et communique au *Mémorial des Pyrénées* et au *Français* la lettre qui suit :

« Monsieur le Ministre,

« Le décret d'ostracisme électoral par lequel vous avez mis hors du droit commun de l'éligibilité plusieurs catégories de citoyens français, a soulevé, dans tous les partis, la réprobation des hommes en qui la passion n'a pas altéré le respect de la justice.

« Je suis au nombre des anciens députés que cette mesure a frappés. Etranger à toute prétention personnelle et à toute intrigue politique, j'eusse voulu me borner à former des vœux dans ma retraite pour la dignité, l'honneur et le salut du pays ; mais devant cet acte de violent arbitraire, le silence me semblerait être une trahison...

« Je ne proteste pas au nom de l'inviolabilité de mon ancien mandat. Etant de ceux qui en furent investis par la libre confiance de leurs concitoyens et qui — vous le savez bien — s'efforcèrent de l'honorer par la fidélité à leurs convictions, par leur *désintéressement absolu* et leur *loyale indépendance*, je ne me sens pas atteint par votre décret.

« Je ne proteste pas davantage au nom de mon droit personnel et actuel. Retenu au foyer parce que mes enfants sont aux camps..., je n'aurais été en aucun cas, candidat aux élections prochaines.

« Mais je proteste comme citoyen, au nom de la souveraineté nationale que votre décret mutile..., au nom du pays que la dictature révolutionnaire conduirait aux abîmes et qui ne peut être sauvé que par l'effacement de

Digitized by Google

toutes les défiances haineuses, par l'union de tous les patriotismes sur le terrain du droit et de la liberté.

« Veuillez agréer, Monsieur le Ministre. »

Cette lettre qui soulagea la conscience de Chesnelong ne fut évidemment pour rien dans le retrait du fâcheux décret. Le gouvernement de Paris s'était justement indigné et prononcé, l'opinion publique avait fait comme lui (1); M. de Bismarck lui-même, hélas! était intervenu avec autorité (2); sous les traits de Jules Simon, la sagesse enfin, Minerve, arrivait à Bordeaux déployant un décret contradictoire (3); sur quoi, Gambetta, donnant sa démission, rendait la main au suffrage universel.

On sait la manière dont il fonctionna. Livrées à elles-mêmes les populations cherchèrent des hommes connus, des capacités, des honnêtetés. Les politiciens n'ayant pas le temps d'agir, les cabarets celui de démoraliser, les sous-vétérinaires restèrent généralement sur le carreau, tandis que, d'autre part, le patriotisme s'exprima en élisant vingt-six fois M. Thiers, neuf fois Gambetta et huit fois Trochu. Chesnelong, après l'annulation des prohibitions contre lesquelles il s'était élevé, fut supplié de nouveau d'accepter une candidature; il tint bon néanmoins, et,

(1) Voici ce qu'écrivait, le jour même — 3 février — George Sand, dans son *Journal d'un Voyageur*, ce n'est pas à un témoignage réactionnaire que j'en réfère : « Le ministre de Bordeaux décrète de son chef des incompatibilités que la République ne doit pas connaître. Il exclut non seulement de l'éligibilité les membres de toutes les familles déchues du trône; mais encore les anciens candidats officiels, les anciens préfets de l'Empire auxquels, par une logique d'un nouveau genre, il substitue les siens. On ne pourra pas élire les préfets d'il y a six mois; en revanche, on pourra élire les préfets actuellement en fonctions! C'est le coup d'Etat de la folie... Que fait donc le gouvernement de Paris?... Beaucoup de préfets n'oseront pas, j'espère, afficher l'outrage au peuple sur les murs des villes. Ce serait le signal de grands désordres. Les maires ne l'oseront pas dans la campagne... Dieu nous préserve des colères de la réaction si stupidement provoquées... Que le gouvernement de Paris répare la faute de son ex-collègue et que le peuple vote librement, tout est perdu sans cela. »

(2) Il déclara qu'il n'admettait pas les élections avec les *incompatibilités* décrétées par Gambetta.

(3) Signé de tous les membres du gouvernement de Paris.

Digitized by Google

restant d'ailleurs l'âme du comité libéral, catholique et patriotique qui, dans les Basses-Pyrénées, fit passer toute sa liste, moins un seul nom, il obtint que le sien fût remplacé par celui d'un homme auquel il donnait toute sa confiance, M. de Lestapis.

IV

Comme tout se presse ! Mais l'armistice expire le 19 février à midi. A ce jour et à cette heure, si la paix n'est pas conclue, la guerre recommence, et dans quelles conditions !... Les armées allemandes ont marché pendant l'armistice, elles ont pris position et se sont librement refaites ; à Paris elles détiennent les forts. Donc, durant les vingt et un jours de cette trêve entre le loup et l'agneau, il faut que l'agneau, sortant de la prison noire qu'était devenu Paris, réhabitue ses yeux à la lumière et qu'il aille sans relâche trouver à Versailles le loup ; il faut que, ce faisant, il se remette en contact avec les troupeaux de province, les uns sans pasteurs, les autres dirigés par des bergers qui s'entremangent ; il faut qu'il pourvoie au ravitaillement de la grande bergerie gardée par les loups où l'on est deux millions à mourir de faim ; il faut, d'autre part et en même temps, qu'il se procure les deux cents millions de contribution de guerre que cette bergerie doit payer au loup, le 12 février.

Laissons la métaphore. Il faut, en plus, organiser les élections et les faire, autant que jamais s'occuper des armées de province, aménager Bordeaux tout entier pour y recevoir Gouvernement, Parlement, et y loger tous les services ; et là, sans un moment d'arrêt, étudier, discuter les détails sans fin des conditions de la paix.

Les suffrages sont à peine comptés et proclamés que les députés se mettent en marche. Il en arrive dès le 10. Le 12 ils tiennent une séance préparatoire importante (1), le 13,

(1) Sous la présidence de M. Benoît d'Azy, président d'âge, qui sera relevé de cette charge le 16.

Digitized by Google

première séance officielle, en laquelle Jules Favre dépose les pouvoirs du Gouvernement de la *Défense :* « Nous ne sommes plus rien, si ce n'est vos justiciables, prêts à répondre de tous nos actes (1). » Le 14, Jules Favre regagne Paris pour conclure et signer, le 15, une convention additionnelle qui étende l'armistice au Jura, au Doubs, à la Côte-d'Or et stipule les conditions de l'abandon de Belfort. Le 16, l'Assemblée constitue son bureau, se donne Jules Grévy pour président ; le 19 elle pose sur la tête de M. Thiers la couronne de plomb de chef de l'Etat, et formule avec lui, comme lui, le « pacte de Bordeaux ». Le 18 est employé à la composition d'un Cabinet qui est déclaré le 19 (2), toujours d'ailleurs en présence de Brennus et de l'alternative contenue dans les plis de son manteau.

Thiers n'est pas encore au pouvoir, il parle comme simple député quand, en ces premiers jours, il pousse de toutes ses forces aux conclusions formelles, sérieuses, rapides : « Il faut agir comme des hommes, comme des citoyens éclairés qui savent ce qu'ils veulent... Il ne faut pas que les paroles nous entraînent ; il faut que nous sachions ce que nous voulons mettre derrière nos paroles... Vous ne pouvez pas vous cacher derrière le gouvernement que vous instituerez. Ayez le courage de votre opinion, *ou la guerre ou la paix*. Tout cela est trop sérieux, pas d'enfantillage... Ne nous retranchons pas derrière un délai de vingt-quatre heures... » Eh ! sans doute, mais la pauvre Alsace se défend, elle s'accroche aux pans de la robe de la patrie ;

(1) « Depuis que les membres du gouvernement ont été chargés du fardeau qu'ils ont accepté, ils n'ont eu d'autre désir que de voir arriver le jour où ils pourraient se trouver en face des mandataires du peuple », portait la déclaration. J. Favre pouvait ici parler pour lui et pour quelques autres, non pour tous.

(2) Donnons ici, pour mémoire, la composition de ce Cabinet : *Dufaure*, à la Justice ; *Jules Favre*, aux Affaires étrangères ; *Jules Simon*, à l'Instruction publique, aux Beaux-Arts et aux Cultes ; *De Larcy*, aux Travaux publics ; *Lambrecht*, à l'agriculture et au Commerce ; *Général Leflô*, à la Guerre ; *Amiral Pothuau*, à la Marine ; *Buffet*, aux Finances, remplacé tout de suite sur son refus par *Pouyer-Quertier :* centre-gauche et centre-droit de jadis, avec un légitimiste formel, M. de Larcy.

Digitized by Google

M. Keller est là, aussi brave, aussi touchant, aussi entraînant qu'à la tête de ses francs-tireurs ; il fait frémir et pleurer toute la Chambre, et devant lui, devant les députations de Lorraine et d'Alsace, les plus convaincus de la nécessité des sacrifices, hésitent et s'arrêtent. « Ah ! que je les comprends — écrit Chesnelong (1) — quel martyre !... On est a la fois heureux et malheureux de n'être pas là... Je voudrais être près de mon noble ami dont l'âme est si française et si déchirée... Je bénis Dieu de n'avoir pas à voter ces conditions auxquelles nous n'échapperons pas. C'est affreux, mais la France n'en peut plus... S'il est effroyable de subir la sanglante amputation, il serait fou de courir à la destruction totale. Songeons à Iéna, à ce que fut la Prusse, ne désespérons pas de la revanche, et, pour commencer, occupons-nous de vivre. »

Néanmoins, on arrive au 19. Dès la veille, l'armée allemande a braqué sur Paris tous les canons des forts, à midi ils donneront si rien n'est fait. Et rien n'est fait, bien que la seule énumération des efforts et des travaux de la « pauvre France » et de ses commettants, nous essouffle. Jules Favre n'ayant pu obtenir quelques jours de prolongation d'armistice, Thiers, aussitôt son ministère constitué, part pour aller à la rescousse et la Chambre haletante interrompt ses séances. Je crois que cette situation amuse M. de Bismarck : il n'a guère plus envie que les autres de voir recommencer la guerre, si la France « n'en peut plus », l'Allemagne *en a assez ;* mais jouer avec la souris blessée, la faire aller et venir par des coups de pattes savants est une jolie chose, un jeu qui n'empêche pas de conclure... Toujours est-il que lorsque midi sonne, les canons ne parlent pas, Thiers, l'Assemblée, la France, ont cinq jours devant eux. Au bout des cinq jours, on en obtiendra quinze, et l'on ira ainsi jusqu'au 12 mars.

Durant ces journées de grâce, chacun est à sôn œuvre et à son poste. Le chef du gouvernement va et vient entre Versailles et Bordeaux ; le 28 février il lit lui-même à

(1) Le 19 février 1871.

Digitized by Google

l'Assemblée les préliminaires du terrible traité qui remplit les séances; il y est aussi le 1er mars quand la déchéance de l'Empire est prononcée à l'unanimité moins six voix (1) — ô vanité du plébiciste du 8 mai! — et enfin le 10 mars, quand « le pacte de Bordeaux » se précise et s'affirme. Mais surtout, il est à Versailles avec Jules Favre, suant sang et eau sous la griffe du Lion de la fable qui s'adjuge, l'une après l'autre, toutes les parts. « Ces négociations ne sont qu'une feinte, Monsieur le Comte — dit-il un jour à bout de silence et de patience — nous avons l'air de délibérer, et il ne s'agit que de passer sous votre joug. »

Chesnelong prétendait que celui qui n'avait pas entendu Thiers faire le récit de ces journées de Versailles, ignorait à quel degré l'émotion patriotique pouvait vous prendre à la gorge et arrêter ou accélérer les palpitations du cœur; et il reproduisait, suffoqué lui-même par les péripéties de cette tragédie antique — je veux dire sombre et fatale — ces scènes poignantes déroulées dans des salons et des galeries qui ne rappelaient guère le palais des Atrides. Jules Favre les a racontées pour la plupart avec un relief saisissant, et ce n'est pas ici le lieu d'y revenir; cependant je donnerai, d'après Chesnelong, les détails qu'il tenait de Thiers sur la mortelle journée du 26 février.

On a obtenu le rabais d'un milliard — cinq au lieu de six — pour tout le reste le félin a joué avec la souris, imperturbable, satisfait, se riant de ses efforts. Mais à un point donné — Belfort — la souris se retourne montrant à tous risques ce qui lui reste de dents et de griffes :

(1) C'est même M. Thiers qui, lorsque, ce jour-là, M. Conti (ancien chef de cabinet de l'Empereur), mis au défi d'oser défendre à la tribune l'homme et le régime auquel il avait appartenu, ayant essayé de relever le défi, se vit écrasé par l'indignation de la Chambre, c'est M. Thiers qui prit la parole et dit : « Si l'Assemblée écoute mon conseil, elle vous laissera la parole. Eh bien, venez parler des services rendus à la France par l'Empire... beaucoup de nous ici vous répondront à l'instant même. » Et bientôt : « Si l'Assemblée ne veut pas clore l'incident, je la supplie de laisser parler à cette tribune les représentants de l'Empire ».

Digitized by Google

« Ecoutez-moi bien, Monsieur le Comte, vous êtes vainqueur, nous sommes écrasés, nous acceptons la plus lourde des rançons, nous subissons la plus cruelle des mutilations ; mais il y a des limites à tout. Vous n'avez pas conquis Belfort, c'est une ville absolument et uniquement française dans laquelle vous n'êtes pas entré, nous ne pouvons vous la céder. Si vous persistez à la vouloir, c'est que vous êtes résolu à une guerre d'extermination ; eh bien, faites-la... Ravagez nos provinces, brûlez nos villes et nos villages, égorgez les habitants inoffensifs du pays que vous avez ruiné, en un mot achevez votre œuvre. Moi, je vais demander à la France un suprême effort, et elle le fera. Elle n'est pas morte, et vous le verrez. Vous verrez ce que peut un peuple réduit au désespoir... Nous vous combattrons jusqu'au dernier souffle, et s'il arrive que nous succombions, nous aurons sauvé notre honneur... » Il y avait là des arguments et des accents capables de troubler le chancelier. « Je ne doute pas du courage de la France — dit-il, changeant de ton — cependant je sais où elle en est et la reprise des hostilités ne me ferait pas peur; mais votre désespoir *me touche* (étrange mot sur de telles lèvres (1) ! Seulement je dois consulter M. de Moltke, et je ne puis qu'en référer à l'Empereur. Il est à table en ce moment, je dois attendre... Dans deux heures, je vous apporterai une solution. » — Et il s'éloigne après avoir invité à dîner M. Thiers qui n'a garde d'accepter.

Thiers en est à ce degré de dépression physique, qu'on ne saurait guère dépasser, tous ceux qui l'ont vu ce jour-là en ont témoigné : il fléchissait, sa figure, défaite et vieillie en quelques jours, impressionnait les plus indifférents; Bismarck sorti, il se laisse tomber sur une banquette, et, à bout de forces, s'endort d'un sommeil de fièvre.

M. de Bismarck, qui vient de dîner comme il sait le faire, rentre en passant et voit cet homme dormant son lourd

(1) On se rappelle la parole déjà citée — et si constamment vécue, par M. de Bismarck — : « Dans la politique, il n'y a jamais de place pour la pitié ».

Digitized by Google

sommeil, par le froid de 1871... La politique n'étant plus en jeu, il peut sans doute y avoir place pour la pitié. Avec un mélange de compassion, de dédain, et tout de même peut-être de respect, il étend son propre manteau sur le corps de l'ennemi vaincu. Le manteau de guerre de Bismarck recouvrant le chef du gouvernement français ! Triste symbole ou fatale ironie ?... Thiers cependant, à son réveil, n'y voit pas un mauvais présage, cette attention, quelque peu maternelle, de l'homme de fer le fait sourire; et, plus tard, il disait, racontant cette aventure, que « ce rude homme n'était pas incapable de certaines délicatesses, à travers ses brutalités poméraniennes. »

On sait ce qu'il advint : Belfort nous reste. Mais la délicatesse poméranienne, épuisée par l'aventure du manteau, reprit ses allures ordinaires ; et ceux qui avaient bombardé Paris durant un mois, avec les raffinements sauvages que l'on connaît, s'accordèrent le plaisir de l'insulter par une parade militaire inutile et provocante ; « froids et durs comme une tempête de neige, implacables dans leur parti pris », écrivait alors George Sand (1). L'histoire retournait en arrière, et c'était avec les Huns, les Cimbres et les Teutons : « Mon Dieu, s'écriait Chesnelong, après tant de *Congrès de la paix*, devions-nous en revenir aux invasions du v^e^ siècle ? Et après nos âges chevaleresques, chrétiens et courtois, aux procédés des guerres puniques (2) ?... »

Il disait encore : « Pourvu que Paris si longtemps énervé par le jeûne, la réclusion, les émotions du siège et la griserie des émeutes, soit capable de supporter la dernière épreuve et ne s'exaspère pas à la vue des vainqueurs insolents qui violent son deuil (3) !... »

Il écrivait enfin : « Je crois que nous avons bu la dernière lie du calice, celle que nous avions déjà bue au xv^e^ siècle, quand Dieu nous envoya Jeanne d'Arc ; cela me fait espérer, non pas que Dieu nous renverra Jeanne d'Arc, depuis que

(1) *Journal d'un Voyageur.*
(2) Lettre du 13 janvier 1871.
(3) Du 28 février 1871.

Digitized by Google

le monde existe, il n'a fait cela qu'une fois; mais enfin que nous avons touché le fond même de nos malheurs et qu'il s'agit de remonter (1). » ... Hélas !

V

« L'exécrable année est finie — écrivait George Sand, le 31 déeembre 1870 — mais, selon toute apparence, nous entrons dans une pire. »

Pire ! Sans doute. Je ne sais si aucun autre peuple eût pu supporter cette incroyable série de malheurs et de fautes... Et c'est là le dernier refuge de notre fierté nationale : nous avons subi des épreuves dont l'étranger a dit : Tout autre nation ne s'en fût pas relevée !... » Il y fallait les ressources profondes, le lointain emmagasinement de force et d'endurance, l'élasticité, la vitalité de ce croisement de Francs, de Celtes, de Germains, de Latins, qui constitue notre race toujours prête à rebondir.

On ne trouve pas dans l'histoire quelque chose de plus lamentable que la situation de la France, abandonnée à Sedan, vendue à Metz, désarmée, saccagée, violée durant sept mois, et qui cependant a gardé son honneur — car l'honneur dépend de soi et personne ne peut vous le prendre ; — on ne voit rien d'aussi digne de mémoire et de pitié que ce martyre, lorsqu'à de telles tortures, s'ajoutent les infamies de la Commune qui menacent l'honneur, et les flots de sang d'une guerre civile sans analogue.

Il y a des Français pour qui c'est un bonheur que d'accuser la France. Et ceux-là déclarent après la Commune — comme maintenant, d'ailleurs — qu'il n'y a plus qu'à rougir d'elle. Pauvre France ! qui fut et qui reste la victime... S'il y eut parmi ses fils, en 1871, de nombreux parricides — et il n'y en eut que trop — ils ne furent ni les premiers, ni les seuls coupables. La Commune, manifestation

(1) Du 6 mars 1871.

Digitized by Google

européenne, internationale de l'esprit révolutionnaire et anarchique, coup monté par les passions sauvages qui s'agitaient partout et dont la France devint, parce que malheureuse et vaincue, le champ d'expérience, doit être imputée au monde entier.

On a dit que M. de Bismarck, dans son extrême désir de voir les Français se manger entre eux, avait soudoyé les instigateurs étrangers de la Commune. Je suis porté à croire qu'il fit l'économie de la solde. Il pouvait se fier à ses amis en destruction qu'il suffisait de laisser entrer et agir. Et aussi l'infiltration anarchique fut-elle incessante durant le siège. Cloisons étanches, comme c'était leur droit et leur mission, pour les Français, les lignes prussiennes devenaient, pour d'autres, des treillis à mailles flexibles. Mais quand l'armistice eut été signé et qu'il n'y eut plus de barrière apparente, on put travailler librement au soleil. Et ce fut un beau jour pour le chancelier que le 18 mars, et des jours meilleurs encore que le 20, le 22, le 23 et le 28 (1)!

Chesnelong s'écriait le 27, devant les premiers crimes consommés par la Commune maîtresse de Paris, et lorsque le gouvernement régulier organisait à Versailles l'armée de l'ordre : « Sauvez-nous, Seigneur, sauvez-nous!... » Et il ajoutait à ce cri de détresse par lequel débutait une de ses lettres : « Je vous écris, plongé comme tout le monde dans un abîme de terreur, d'humiliation et de douleur... On n'a plus de parole, on n'a plus de souffle... Quoi? nous allons nous entr'égorger sous les yeux de l'ennemi... Mes pauvres

(1) Rappelons au lecteur qui n'aurait pas ici les dates présentes, que le 18 mars fut le jour de la révolte, préparée pendant les cinq mois de siège, le jour de l'enlèvement des canons de Montmartre, du meurtre des généraux Lecomte et Clément-Thomas, de l'établissement à Versailles de M. Thiers et de son gouvernement. Le 20, le drapeau rouge flotte sur l'hôtel de ville et le *Comité central* y règne; le 22, fusillade de la place Vendôme, *fédération républicaine*, appel à la France, appel aussi à l'armée prussienne, avec laquelle on annonce, le 23, — c'est le Comité central qui le dit — qu'on a noué des relations *amicales*. Eh! sans doute! Le 28 enfin, la *Commune* est constituée avec tous ses organes.

Digitized by Google

fils qui m'étaient revenus sains et saufs !... Et ils n'avaient eu à combattre que l'étranger !... L'étranger qui nous excite et nous domine, et qui peut-être nous infligera comme un dernier soufflet, son intervention... Oh ! Seigneur sauvez-nous ! Je me réfugie dans ma foi de chrétien pour garder encore mes espérances de Français, et, dans ce suprême asile, quoique nous soyons au comble de la désolation, j'espère. Sous l'ancienne loi, Israël était souvent infidèle, renégat, parjure ; alors les envahisseurs arrivaient, pillaient ses trésors, et même son temple, et le réduisaient en servitude... Mais après le châtiment, Dieu avait pitié de son peuple...

« En réalité nos ennemis eux-mêmes sont dans la place, c'est la révolution internationale qui nous chasse de chez nous, c'est elle qui nous a pris nos canons et nos armes, (et si on pouvait l'en empêcher, quelle faute on a commise! mais j'ignore tout); c'est elle qui s'est emparée de Paris rendu fou par cinq mois de siège et des événements sans nom... On le deviendrait à moins, mon Dieu ! J'en suis à me demander parfois si ce n'est pas nous qui le sommes, tout simplement ; si tout cela a quelque réalité ou si nous ne nous débattons pas contre les hallucinations de nos cerveaux malades... Hélas ! non, tout est vrai. La révolution sauvage est maîtresse de Paris ; Lyon et Marseille sont en ébullition, Duportal proclame la Commune à Toulouse avec la complicité de la garde nationale ; et les Prussiens sont là se félicitant de voir l'anarchie achever cette ruine et cette déchéance que la guerre a commencée, que la paix a sanctionnée, que nos discordes vont consommer... Et cependant, il faut aimer son pays au point de n'en désespérer jamais, il faut *crier à Dieu* comme Israël... il faut aussi donner de nouveau ses fils et tout ce qu'on a de plus cher, pour sauver la France broyée entre l'anarchie et les Prussiens... Les Prussiens qui font mine de nous PROTÉGER et de remettre l'ordre chez nous... ! »

Comme on retrouve dans cette page l'incomparable souffrance de cette heure, quand on l'a vécue ! Comme on sent sourdre, à travers ces lignes, les sentiments tumul-

Digitized by Google

tueux et violents qui accumulent les idées et les mots, qui les poussent les uns sur les autres, tout de même que les rangs d'une armée en déroute. En déroute, oui, ces impressions, ces émotions, les phrases qui les expriment ; en désordre surtout, mais faisant face quand même à l'ennemi.

Les journaux de M. de Bismarck le représentaient alors en saint Michel écrasant « le dragon », qui était nous, et ils chantaient à cet archange des hymnes dithyrambiques (1). Je crois que les lettres et les écrits de Chesnelong nous fourniraient au besoin la contre-partie de cette imagerie et de ce rituel. Le caractère du chancelier lui est particulièrement antipathique ; s'il n'a pas la petitesse de méconnaître son génie, il est bien près de voir en lui le génie du mal. Un jour que, dans l'abandon d'une causerie, il comparait, par certains côtés, Cromwel à M. de Bismarck, « Que *le Protecteur* me pardonne ! » fit-il en s'interrompant vivement, et il ajouta : « Cromwel était cruel à l'occasion, mais il avait au moins l'excuse du fanatisme. Cette *tête ronde* n'était ni implacable, ni cynique, ni incapable de remords comme la machoire carrée du boule-dogue teuton. »

Quoi qu'il en soit, s'il eut eu, lui Chesnelong, comme le Bismarck des « reptiles » allemands, la lance de saint Michel, ses ailes, sa force, on l'eût vu pourfendre, avec une égale conviction, deux dragons : l'archange même des feuilles prussiennes, et le démon international favorisé par cet archange ; mais quel Français n'eût pas alors agi de la sorte ?... Il est bon de rappeler qu'en ces jours d'agonie, l'unité de l'âme française s'est faite ou retrouvée. Les partis politiques si acharnés, jusque-là et depuis, les uns contre les autres, se sont créés alors, comme les anciens preux,

(1) Cette forme précise de l'adulation bismarkienne ne fut alors ignorée par personne. M. de Mazade écrit le 14 janvier 1871 : « Le chancelier prussien peut, s'il le veut, faire déverser l'insulte sur nous... et se laisser dire qu'il est le chevalier de Saint-Georges chargé de terrasser le dragon... » Je cite ce texte pour indiquer la variante. Tantôt saint Michel et tantôt saint Georges, mais toujours le saint délivrant la terre du monstre infernal.

Digitized by Google

une fraternité de champ de bataille en mêlant le sang de leurs veines, et, de presque toutes les poitrines, de toutes les consciences sont sortis des accents à peu près semblables. N'exceptons ici que les fous, les énergumènes, les assassins de la Commune. Exception qui confirme la règle, car il n'y a pas de société, de ville, de peuple, d'époque, qui n'ait ses énergumènes et ses fous dont l'opinion ne compte pas.

Rien de plus opposé, par exemple, que les deux natures de George Sand et de Chesnelong, que leurs idées et leurs programmes, que leurs intelligences et leurs vies; véritablement leurs noms hurlent de se trouver accouplés; et cependant mettons en regard les cris déjà entendus de Chesnelong (1) et ceux de George Sand confiant à son *Journal* ses impressions durant l'horrible guerre « brutale, — dit-elle, — sans âme, sans discernement, sans entrailles... Cauchemar qui prend les proportions d'un crime dans les annales de l'humanité (2). » Ce n'est point nous attarder que d'écouter en passant ces gémissements, ces indignations, ces attendrissements patriotiques qui partent de points si différents. Il nous importe tellement d'être dans le vrai, de retrouver, de saisir les opinions flottant alors dans l'air, aujourd'hui oubliées, méconnues, reniées quelquefois.

George Sand s'écrie, dès le 23 septembre : « Je suis en proie à une stupeur où je sens que mon âme expire!... » Elle avait dit le 15 : « On ne se parle plus dans la crainte de se décourager les uns les autres... Une partie de la vie de nos morts passe en nous et y décuple l'horreur de la guerre pour la guerre. » Elle ajoute le 25 : « C'est en vain que la terre est belle, que le ciel sourit. Une terreur apocalyptique plane sur l'homme et la nature s'efface; » et le 28 : « Allons-nous recommencer l'âge odieux des sacrifices humains?... On a maintenant des idées noires qu'on n'avait

(1) Voyez tous les fragments de sa correspondance pendant la guerre.

(2) *Journal d'un Voyageur pendant la Guerre*, 25 septembre 1870.

Digitized by Google

jamais... Mourir avec sa famille, son pays, sa race est une épreuve au-dessus du stoïcisme (1)... » Les accents désolés alternent avec des paroles où la fierté patriotique se mêle à son désepoir « Sur plusieurs points, malgré nos atroces souffrances, nous nous battons bien. Là où le courage peut quelque chose, nous pouvons beaucoup; mais... il est impossible que nous triomphions, impossible!... (2). Nous avons encore de la fierté, nous n'avons plus de sang... Si nous pouvons lutter, l'honneur commande de lutter encore, mais je ne pense pas qu'on puisse lutter pour autre chose (3)... » Et de nouveau le flot d'amertume coule sans mélange : « On se demande si l'on pourra supporter quelque temps encore ce désespoir général, sans devenir fou, lâche ou méchant (4)... Ils brûlent, ils font ravage, ils s'étendent. Nous sommes partout inférieurs en nombre... L'artillerie nous foudroie, nous faisons trois pas, nous reculons de douze (5)... Rien qui ranime l'espoir : trop de décrets, de circulaires, de phrases... froides comme la mort (6)... Il n'y a pas une heure de sa vie où l'on ait seulement pressenti les désastres que nous contemplons aujourd'hui... heureux ceux qui n'ont pas vécu jusqu'à nos jours (7)... Il y a un mot banal, insupportable, qui sort de toutes les bouches : *Où allons-nous?*... On est las, on est irrité de l'entendre, et on se le dit à soi-même à chaque instant.. On dirait que la raison de vivre n'existe plus (8)... Rien qu'une angoisse à rendre fou (9). On admire la belle retraite de Chanzy, mais c'est une retraite! (10)... On a le cœur si serré qu'on n'en parle même pas en famille. Il y a

(1) Ces deux dernières phrases sont du 29 septembre (*Journal d'un Voyageur pendant la Guerre*).
(2) 30 décembre.
(3) 10 octobre.
(4) 13 novembre.
(5) *Journal d'un Voyageur pendant la Guerre*, 26 octobre 1870.
(6) *Ibid.*, 31 octobre.
(7) *Ibid.*, 1er novembre.
(8) *Ibid.*, 4 novembre.
(9) 15 janvier 1871.
(10) 16 janvier 1871.

Digitized by Google

des douleurs qui ne laissent pas de place à la réflexion et qu'aucune parole ne saurait exprimer (1). »

Oui, voilà l'état d'âme des Français de toutes les opinions, qui ne sont point eux-mêmes au feu. En y ajoutant l'expression d'une foi souveraine, d'une confiance que rien n'altère, en le secours final de Dieu, nous croirions entendre Chesnelong. Ce sont tellement les mêmes impressions que ce sont souvent les mêmes mots. Et quand, à de tels antipodes, on parle la même langue, c'est assez montrer que, par la force des choses et des souffrances communes, on a mis bas rancunes et préjugés pour penser, sentir et agir ensemble. Ecoutons encore et rapprochons : « Nous ne pouvons pas faire une paix qui nous déshonore. Après une guerre d'extermination acceptée et subie courageusement depuis cinq mois, Paris bombardé depuis tant de jours et ne voulant pas se rendre, ne peut être déshonoré... La paix, quelle qu'elle soit, sera toujours un hommage rendu à la France, et plus elle sera dure, plus elle marquera la crainte que la France vaincue inspire encore à l'ennemi (2)... O mes amis, ne maudissons pas la France, ne la boudons pas, ne nous croyons pas autorisés à la mépriser, elle passe par une si forte épreuve ! Ne disons jamais qu'elle est finie... Elle essayera (la Prusse) de nous tenir encore par l'intrigue, la corruption, la calomnie, *les discordes intérieures;* serrons nos rangs et méfions-nous de l'étranger (3). »

La plume de George Sand, cette plume qui vient d'exprimer de si universels sentiments, s'arrête quand l'armistice est signé, mais on peut voir à certaines phrases de son *journal*, dans quel sens elle eût été prête à le continuer. Elle écrit, le 28 janvier, quand elle apprend les troubles et les tentatives d'émeute à Paris, du 21 : « Ce parti — si c'en est un — se suicide. De telles provocations, dans un pareil moment !... La première pensée qui se présente à

(1) 18 janvier.
(2) 18 janvier 1871.
(3) *Journal d'un Voyageur pendant la Guerre*, 10 février 1871. Ces paroles sont du reste la conclusion du journal lui-même.

Digitized by Google

l'esprit est qu'elles sont payées par la Prusse. On saura plus tard si ce sont des fous ou des traîtres... Ces émeutes rendent peut-être la catastrophe inévitable... L'exaltation des clubs va servir de prétexte à ce qui reste de bandits à Paris, et il en reste toujours pour piller... » Le lendemain elle ajoute : « L'émeute a dû être plus grave qu'on ne l'a avoué. Les Prussiens en profitent. Malheureux agitateurs ! Que le désastre, la honte, le désespoir du pays vous étouffent, si vous avez une conscience... Oh ! mécontents de Paris, vous qui accusez vos chefs de trahison... Vous êtes bien coupables ! (1). »

Bornons-nous à ces citations. C'est assez pour comprendre comment se faisaient, au milieu des angoisses de tous, l'unité dans les esprits et l'union dans les cœurs. Reverrons-nous jamais cela ? L'archidivision dont nous souffrons, la pulvérisation des partis, la contagion antipatriotique sont-elles des maux dont on puisse guérir sans leur appliquer les épouvantables remèdes de 70 et de 71 ?... Oh ! voir marcher du même pas, la main dans la main, palpitant d'un même désir et d'une même espérance, Charette et Faidherbe, Kératry et Robert-le-Fort, Chanzy et Gambetta, Ducros, Sonis, de Serres et Freycinet !... tandis que d'un même élan écrivent ou agissent Pressensé et l'évêque d'Orléans ; tandis que ce catholique que l'ironie des gauches a nommé parfois « un père de l'Eglise », ce monarchiste, ce conservateur, cet homme de gouvernement et de foi qu'est Chesnelong, arrive à une sorte d'unisson avec l'amie de Pierre Leroux, avec l'auteur des romans à thèses socialistes et anticatholiques qui s'égrenèrent avec fracas sur les routes du second empire.

Qu'aurait pu durer cette *trêve de Dieu* si l'explosion de la Commune ne fut pas venue brusquement fausser l'harmonie de ces chorals patriotiques ? Dieu seul le sait. Mais, si l'on n'eut certainement pas continué longtemps à vivre

(1) *Spiridion* et d'autres ; mais je rappellerai surtout ici *Mlle La Quintinie* qui fut une véritable machine de guerre contre le catholicisme et fit du bruit en conséquence.

Digitized by Google

dans ce paradis terrestre chèrement conquis, aucune loi de l'histoire, aucune nécessité de situation n'imposait à l'avenir les haines sociales, les fureurs de partis qui sont devenues les conditions de notre vie. On aurait pu, à la longue, dans le recueillement, le calme que nos malheurs et le relèvement de la France exigeaient, constituer des *partis de gouvernement* et, sous une étiquette ou sous une autre, comme définitif ou comme transitoire, instituer, sans s'acharner ou s'attarder à des questions de personnes, un gouvernement normal. L'assemblée de Bordeaux ne voulait pas autre chose, en ces premiers jours de fervente bonne volonté. Et M. Thiers était tout autre avant d'avoir été forcé de revêtir la cotte de mailles.

Mais le monde anarchique, ayant, en quelque sorte, senti la chair fraîche pendant une demi-année de massacres, s'était dit que, jamais ni nulle part, il ne rencontrerait une pareille occasion de manger à pleine bouche ; que jamais ni nulle part, il ne pourrait avoir comme alors, dans les mains, une population hallucinée par la faim, préparée par un long énervement, folle de souffrances et de colère, munie d'armes, de munitions, possédant une artillerie, et qu'il fallait en profiter. Il avait donc mis ses bottes de sept lieues, et des plaines de l'Italie, des volcans de la Sicile, des cercles de l'Allemagne, des rives de l'Angleterre, des sommets des Alpes, du Caucase, des Karpathes ou de l'Oural, il était accouru pour saccager notre pacification plus encore que nos monuments et nos richesses nationales.

C'est cet ensemble de causes et de circonstances qui donne aux convulsions de 1871 un caractère spécial et même unique, lequel consiste : 1° En l'action *globale*, dans le sens exact du mot, de l'anarchie révolutionnaire concentrée à Paris, où se trouvent rassemblées pour elle toutes les ressources et toutes les forces ; 2° en la démence particulière produite par tant de fatalités réunies, qui fait de la guerre civile une rage, de la destruction un besoin fou ; 3° en l'antipatriotisme exaspéré qui, succédant sans transition dans les foules au patriotisme affolé, reste conta-

Digitized by Google

gieux même après, amène des répressions proportionnelles et détruit, pour un temps indéfini, la possibilité de l'entente et de la paix entre concitoyens et compatriotes. Le mal a pénétré comme par explosion dans nos couches les plus profondes et il les soulève encore ; on a semé la haine dans tous nos sillons, et la haine y germe toujours. Comme le chiendent envahit nos récoltes, elle étouffe nos qualités et détruit nos richesses; comme la cuscute s'étend sur nos fourrages, elle nous ronge à la façon d'une lèpre. Et voilà trente années que ses ravages vont grandissant... « Mon Dieu ! mon Dieu ! — s'écriera Chesnelong lorsque flambera Paris, lorsque l'armée de Versailles y pénétrera enfin. — Mon Dieu ! reviendrons-nous jamais de cela ?... »

(*A suivre.*) M. DE MARCEY.

Digitized by Google

LA

POÉSIE DU BRÉVIAIRE

A PROPOS D'UNE PUBLICATION RÉCENTE (1)

Les études liturgiques ont retrouvé, depuis quelques années, dans le monde savant, un regain d'intérêt et de nouveauté, non seulement dans le clergé, mais parmi les hommes du monde. L'histoire et la littérature en ont bénéficié largement, et la poésie, que les modernes poètes nous représentent souvent comme épuisée, pourrait y rencontrer à son tour de vraies sources d'inspiration nouvelle. Il n'y aurait, pour s'en convaincre, qu'à lire les traductions nombreuses des poètes classiques du grand siècle que nous donne le livre de M. Albin.

Le titre de cet ouvrage est vaste et annonce une publication qui comprendra plusieurs volumes. Le premier paru est consacré aux Hymnes. L'Hymnaire, d'ailleurs, forme un tout complet qui peut être étudié à part.

(1) *La Poésie du Bréviaire.* — Essai d'histoire critique et littéraire sur les hymnes, par l'abbé C. ALBIN DE CIGALA, docteur en théologie et en philosophie, licencié ès lettres. — Introduction par l'abbé Ulysse CHEVALIER, membre correspondant de l'Institut. — Un fort vol. in-16 oblong, XXX-512 p. — Format très élégant. — Papier teinté. — Elzévirs. — Filets rouges. — Texte ancien et nouveau. — Variantes. — Traductions en vers d'après les auteurs classiques et les Heures du Moyen Age. — Versions en prose rythmique. — Notes grammaticales et philologiques. — Lyon et Paris, chez Emmanuel Vitte. Broché, 3 fr. 50; relié, 5 fr.

Digitized by Google

Le travail de M. l'abbé Albin est fort original : c'est à peine si en Allemagne et en Italie on signale quelques essais de ce genre. L'auteur dit qu'il lui a fallu plus de dix années de recherches : le lecteur s'en convainc aisément. Publié sous la haute direction d'un membre correspondant de l'Institut dont les savants travaux sont bien connus, M. l'abbé Ulysse Chevalier, ce premier volume fait désirer la prochaine publication des autres. Les prêtres ne seront pas les seuls à tirer profit de sa lecture : les laïques eux-mêmes, pour peu qu'ils aient le goût de la science, en apprécieront l'érudition étendue. Est-il facile de recourir aux ouvrages qui permettraient d'apprécier l'intérêt de ce livre que tout ecclésiastique est obligé, par les règles de sa profession, de lire chaque jour ? Nullement, et moins encore d'en mesurer la valeur littéraire. Grâce à la patience et au goût de M. Albin, à son érudition si sûre et à son habileté si nouvelle, chacun peut désormais, dans un bel ouvrage, imprimé avec luxe non moins que composé avec science, se rendre compte de ce que les hymnes du Bréviaire comportent, non seulement d'enseignements théologiques, mais encore de vrai lyrisme. Théologiens aussi bien que littérateurs, je le pense et surtout le souhaite, aimeront à le lire à l'envi.

L'Introduction est bâtie, l'auteur le déclare lui-même, avec des matériaux fournis en grande partie par M. Chevalier. Nous nous contenterons de dire qu'elle fait connaître à merveille ce qui concerne l'hymnographie du Bréviaire. Le rythme y est parfaitement étudié. Les règles précises de la poésie métrique et de la poésie syntonique y sont exposées avec une irréprochable clarté. Les plus récentes découvertes y aident à saisir ce qu'est la notation musicale des hymnes. Des autorités comme un Benlœw, un Boissier, un Haureau, un Louis Havet, un Léon Gautier, un Gaston Paris, etc... sont invoquées au lieu où il convient de les citer ; des publications telles que le *Journal des Savants*, la *Romania*, le *Bullettino di archeologia cristiana*, etc... servent à la place où leur concours peut instruire le lecteur.

Digitized by Google

Je sais ce que plus d'un esprit cultivé, n'appartenant pas au clergé, dira au sujet d'un tel recueil. L'idée commune est qu'un vrai latiniste éprouve une sorte de commisération pour le latin de l'Eglise, qui n'est pas celui du *Pro Milone* ou des *Géorgiques*. L'on songe volontiers à tel humaniste de la Renaissance qui, malgré le chapeau rouge dont l'avait honoré un pape non moins passionné pour les lettres classiques, évitait de lire son Bréviaire de peur d'y rencontrer, sinon ces barbarismes que le grand pontife Grégoire Ier se déclarait prêt à commettre, au moins plus d'un de ces solécismes qui choquent un cicéronien. N'exagérons pas. L'histoire de la littérature latine ne proscrit pas les textes chrétiens : ouvrez l'admirable ouvrage de Teuffel et chez nous, parmi les travaux des « jeunes », le livre que M. René Pichon publiait il y a deux ans (1). « Après les beaux ouvrages de MM. Boissier, Puech, Goelzer et Thamin », écrit-il, « je pouvais moins que jamais exclure la littérature chrétienne ou lui faire une toute petite place : elle est aussi vivante et intéressante que la profane, elle est beaucoup plus moderne et presque aussi romaine. » Les anthologies des poètes latins n'y sont pas plus indifférentes : reportez-vous à l'une des meilleures et assurément des plus récentes, celle que M. Germain Arnaud a donnée en deux volumes, et il y a aussi deux ans (2). « Les inspirations tendres et sublimes des poètes chrétiens » y ont leur place ; l'éditeur, qui occupe avec distinction l'une des chaires de rhétorique de l'important lycée de Marseille, dit, au cours de son Avertissement, que la littérature chrétienne est la conséquence, comme le prolongement et le couronnement de la païenne » ; il l'explique et ajoute même que « la connaissance chrétienne est la conséquence, comme le prolongement et le couronnement de la païenne » ; il l'explique et ajoute même que « la connaissance de la chrétienne est indispensable pour suivre jusqu'au bout l'évolution de la païenne », que les écrivains

(1) Paris, Hachette, 1897, un fort volume.
(2) Marseille, librairie classique Laffite, 1897, deux volumes.

Digitized by Google

ecclésiastiques, « loin de tuer l'art latin, l'ont fait revivre au moment où il se mourait », et que, selon l'opinion d'un auteur que M. l'abbé Albin, — sa bibliographie en témoigne, — a mis à profit, — « la comparaison des formes de la poésie chrétienne avec celles de la nôtre jette un jour sur les véritables origines de cette dernière ».

Ainsi, même en dehors de l'Eglise, le lyrisme chrétien (ne disons rien ici des épopées chrétiennes) est apprécié autrement que par un Bembo ou un Sadolet. L'ouvrage de M. Albin, auquel il est grand temps de revenir, sera utile et agréable non seulement à ses confrères en sacerdoce, mais encore à ses semblables en humanisme : *omne tulit punctum.*

I

Dans l'introduction, que nous n'avons pas encore analysée en entier, — notre digression nous en a écarté, — il montre l'erreur des humanistes de la Renaissance qui, faute de connaître l'existence même de la syntonie, corrigèrent les pièces composées autrement que d'après la métrique d'un Catulle ou d'un Horace. Il s'inspire de tout ce que M. Chevalier a écrit sur la complexe question de la syntonie et permet à un lecteur assez étranger à ces matières de se reconnaître dans la demi-obscurité qui entoure le syllabisme, l'accentuation, l'assonnance. Suit une bonne étude des vers et strophes que l'on trouve dans les deux poésies : ïambiques dimètres ou trimètres, trochaïques saphiques, asclépiades. M. Albin parle aussi de la strophe archiloquienne deuxième, qui ne se trouve d'ailleurs qu'une fois dans le Bréviaire, sous la forme métrique (hymne sur sainte Elisabeth de Portugal), et du vers hexamètre, qui ne s'y rencontre qu'une fois (antienne *Alma Redemptoris*).

Il retrace l'histoire de l'hymne en général, montre l'importance que les saints Sylvestre, Damase, Ambroise, Benoit, Grégoire le Grand, ont eue dans son développement, expli-

Digitized by Google

que comment se constitua l'*Ordo romanus* confirmé par saint Grégoire VII, le fameux Hildebrand du XI^e siècle, parle de saint Thomas d'Aquin, arrive à la Renaissance et explique les idées d'après lesquelles on vit Léon X refondre l'hymnaire au XVI^e, Pie V publier le Bréviaire de 1568, « *ex decreto sacrosancti Concilii Tridentini restitutum* », Clément VII réviser les fautes typographiques qui survivaient encore et ordonner la disparition des pièces non conformes à la prosodie, Urbain VIII chercher à sauver « par une retouche habile les vénérables monuments de l'hymnographie du Bréviaire et publier en 1629 un hymnaire réformé dont l'usage est depuis 1631 obligatoire, excepté pour la basilique de Saint-Pierre et celle de Saint-Jean-de-Latran, ainsi que pour les anciens Ordres religieux ».

Les cent soixante hymnes du Bréviaire et du supplément y compris les plus récentes (le nom de Léon XIII est prononcé), sont étudiées selon une méthode rigoureuse. L'auteur de ce bel ensemble de poésies religieuses commence par consacrer aux origines, parfois confuses, de la pièce, à son objet, à son caractère, à son auteur (quitte à se prononcer après examen pour l'anonymat), à ses divisions, à sa métrique, une notice qui satisfait à toutes les exigences de l'histoire, de la littérature et de la critique. S'il y a lieu, nous voulons dire par là, si quelque révision postérieure a rajeuni sous Urbain VIII le texte primitif, M. Albin compare l'ancien et le nouveau et donne les variantes qui ont le plus d'intérêt dans les principaux manuscrits. Suivent une traduction en vers français, le plus souvent empruntée à un de nos grands auteurs, et une version inédite en prose rythmée, œuvre personnelle du savant docteur en théologie : nous y insisterons plus loin, et d'une manière toute spéciale. Au bas de chaque texte, le lecteur trouve d'abondantes notes de grammaire, de philologie, de métrique, de mystique. Les mots figurés sont bien expliqués. Les expressions difficiles entrent en lumière. Enfin un répertoire bibliographique des études publiées sur chaque hymne constitue pour les purs inédits

Digitized by Google

un trésor dont chacun, même s'il est légèrement étranger à l'érudition, appréciera la valeur. Qu'on se reporte aux pp. XXXI et XXXII ; on verra quels sont les principaux ouvrages qui ont servi pour l'hymnologie, et l'on reconnaîtra que les plus récents ont été mis à contribution, par exemple le *Rythme dans l'hymnographie latine* que Dechevrens a publié en 1895 et le *Catalogue de 22.256 chants liturgiques* qu'Ulysse Chevalier édite depuis 1889.

La typographie exécutée à Lyon, est généralement correcte; cependant quelques taches (inutile d'en dresser une liste ici) ont échappé à l'attention des protes lyonnais et du savant auteur. Elles disparaîtront certainement à une prochaine édition : la sévérité typographique d'un Clément VIII reste un bon exemple à suivre.

II

La première partie de l'Hymnaire est le *Commun du Temps* (pp. 1 à 105). Les auteurs en sont plus ou moins célèbres. En tête, saint Ambroise : le *doctor mellifluus* n'a-t-il pas composé le célèbre *Æterne rerum* que les manuscrits milanais désignent fort bien par les mots « *in nocte ad galli cantum* » puis (je cite d'après l'ordre alphabétique des mots initiaux) le *Cœli Deus*, le *Consors paterni*, l'*Immense cœli*, le *Lucis creator*, le *Magnæ Deus*, le *Nunc sancte nobis*, l'*O lux beata Trinitas* (devenu le *Jam sol recedit*), le *Plasmator hominis*, le *Rector potens*, le *Rerum Deus tenax*, le *Splendor paternæ*, le *Telluris ingens*, le *Tu Trinitatis?*

M. l'abbé Albin caractérise, au fur et à mesure qu'elles se présentent, ces belles hymnes de l'évêque de Milan que Pichon définit d'après Thamin, je crois, et ses études sur la morale de saint Ambroise, « le type de l'esprit romain ennobli et attendri par le mysticisme chrétien ». M. Albin loue « ces expressions pleines de poésie et de suavité qui frappèrent saint Augustin à Milan », ces images

Digitized by Google

« gracieuses », ces vers « souples et chantants », cette manière « douce et gaie »; il analyse délicatement le souffle et l'harmonie qui y règnent, « la mélancolie qui s'y colore de teintes bibliques », la nature de ces prières « empreintes de tendresse et de piété ». Il insiste surtout sur la célèbre hymne de l'Aurore « qui a la fraîcheur des choses matinales et en même temps un écho des chants que redisaient les fidèles assiégés par les Ariens ».

Puis voici saint Grégoire, qui ne se souciait guère (et le mot lui a été justement reproché par les puristes) d'éviter les barbarismes. Cet illustre pape de la fin du VI^e^ siècle est l'auteur de l'*Ecce jam noctis*, de la célèbre pièce *Nocte surgentes*, du *Nox atra*, du *Primo Die*, du *Rerum Creator*, du *Somno refectis*. M. Albin montre ce qui le distingue : « douce mélancolie, légère tristesse..., touche sévère..., évocations quelque peu sombres »; il définit son état d'âme, « tendre et affectueuse, mais méditative plus qu'enthousiaste, exaltée moins que réfléchie », et signale sa manière, « qui fut alors nouvelle, de fonder la rhytmique sur l'accent, et qui est la source de toutes les poésies des langues modernes ». M. Albin semble avoir peu usé de l'excellent livre d'Ebert sur la littérature du Moyen Age en Occident; il aurait pu citer son jugement sur les hymnes de saint Grégoire, « plus sobres et moins imagées que celles de saint Ambroise, et dépourvues du charme de la symbolique ». Cet adversaire déclaré de la culture antique, dit à son tour M. Arnaud, a composé « des hymnes liturgiques dans le mètre ambrosien et deux parénétiques dans le saphique ».

En troisième lieu, voici l'Espagnol Prudence, auteur de l'*Ales diei*, du *Lux ecce surgit*, du *Nox et tenebræ*. Dans le poète des douze hymnes, si développées, du *Cathemerinon*, que M. Arnaud proclame, sans hésiter, le plus grand poète hymnique du christianisme et que M. Pichon place au premier rang de la littérature chrétienne, à tel point qu'il fait de lui « le Pindare du christianisme occidental », M. l'abbé Albin relève « un lyrisme ardent, un style coloré, une vivacité qui s'allie à une

Digitized by Google

grâce sévère, un art plus savant que chez saint Ambroise qu'il imite, mais une émotion moins profonde ». Nous ajouterons, avec M. Arnaud, le mérite du développement, si ample toutefois que l'Eglise n'a pu introduire aucune de ses belles hymnes en entier dans les cérémonies du culte. M. Albin a profité de la thèse que Puech a écrite sur Prudence en 1888 : je ne vois pas qu'il ait usé de celle que Faguet avait composée en latin, cinq ans auparavant, sur les poésies lyriques de cet auteur.

Avec la mesure qui convient à un esprit critique et érudit, il se contente d'appeler ambrosiennes (sans les attribuer à saint Ambroise avec les uns, à saint Grégoire avec d'autres) des hymnes comme l'*Æterna cœli* qui est abécédaire et qu'il compare comme art « à des peintures byzantines composées de petites pierres juxtaposées », l'*Aurora jam*, le *Jam lucis orto*, le *Summæ Deus elementiæ mundique*, et le beau *Te lucis ante terminum* « que Dante fait chanter aux âmes du Purgatoire ». Restent les auteurs des antiennes à la sainte Vierge : Adhémar, évêque du Puy au XI^e^ siècle, qui a fait le célèbre *Salve Regina* auquel saint Bernard a simplement ajouté les trois invocations finales, Herman Contract, moine de Reichnau, qui a composé l'*Alma Redemptoris* à l'aide d'expressions empruntées aux saints Fulgence, Epiphane et Irénée, ainsi qu'à Sedulius, — Grégoire V, pape du X^e^ siècle, qui a écrit le *Regina cœli*, — un anonyme du XIV^e^ siècle à qui l'on doit l'*Ave regina cœlorum*.

III

Passons à la seconde partie de l'hymnaire : c'est le *Propre du temps* (pp. 106 à 224). Nous ne répéterons pas une partie de ce que nous venons de dire, et nous passerons plus vite. M. Albin détermine les auteurs de la plupart des hymnes de cette deuxième série. Prudence a composé

Digitized by Google

l'*Audit tyrannus*, l'*O sola magnarum*, le *Salvete flores* dont une strophe, si elle s'inspirait de Stace, a dicté à Malherbe et à Rotrou quelques-uns de leurs vers les plus charmants : « c'est le joyau de l'œuvre lyrique du poète espagnol », lisons-nous dans une thèse de doctorat relative à cet écrivain qui, dit M. Arnaud après M. Puech, a frayé par son habile mélange d'épopée et de lyrisme, de réalisme et de poésie, le chemin à la ballade moderne. Sedulius (de qui M. Albin n'avait pas à louer ici les beaux hexamètres du *Carmen Paschale*), a écrit l'*A solis ortu*, « pièce abécédaire, où l'assonnance est fidèlement gardée, chef-d'œuvre de patience et de piété », et le *Crudelis Herodes*. Saint Fortunat, de Trévise, qui fut évêque de Poitiers, a fait le *Lustra sex qui jam*, peut-être le *Pange lingua gloriosi lauream*, et à coup sûr le *Vexilla regis* dont les deux dernières strophes, le *O Crux ave* et le *Te summe Deus* ne sont d'ailleurs pas l'œuvre de sa main. On nous permettra d'ajouter que M. Arnaud signale chez lui « la veine des *Fioretti* de l'école poétique franciscaine et des *Harmonies*, de Lamartine », ainsi qu'une prolixité qui a valu à l'auteur le surnom d'Ovide de la décadence. Saint Grégoire est représenté par *l'Audi benigne* et le *Ex more docti;* saint Thomas d'Aquin, par le *Pange lingua gloriosi corporis*, le *Sacris solemniis*, le *Verbum supernum prodiens* (1).

Je ne sais ce que M. Albin pense de l'opinion d'Ebert, qui ne reconnaît pas l'authenticité d'une seule des hymnes que d'autres attribuent à saint Hilaire de Poitiers : du moins celui-ci est mentionné, dans le livre que nous analysons, comme l'auteur du *Beata nobis gaudia*. A des anonymes des v^e^ et vi^e^ siècles, reviennent le *Jam Christe*

(1) A côté du Docteur « Angélique », on peut regretter de ne pas trouver dans le Bréviaire une hymne du « séraphique » saint Bonaventure. M. Arnaud définit celui-ci comme « le Fra Angelico des poètes mystiques, âme tendre et éprise d'idéal, de la lignée directe de saint François d'Assise », et il n'est pas mauvais de rappeler que ce sont aussi deux Franciscains qui ont écrit le *Dies iræ*, Thomas de Célano, et *le Stabat*, comme on va le dire plus loin.

Digitized by Google

sol justitiæ (devenu le *O sol salutis*), le *Jesu nostra redemptio* (devenu *Salutis humanæ sator*), le *Ad cœnam Agni* (devenu *Ad regias Agni dapes*), le *Aurora lucis* (devenu *Aurora cœlum*), le *Rex sempiterne Domine* (devenu *Rex sempiterne cœlitum*); à un de l'on ne sait quelle époque, le *Veni Creator*.

IV

La troisième partie est le *Propre des saints* (pp. 225 à 378). Plus d'un auteur mérite d'être cité. Un Franciscain, Jacopone de Todi, a écrit le *Stabat;* saint Bernard, le *Jubilus* d'où l'on a tiré le *Jesu dulcis memoria*, le *Jesu rex admirabilis*, le *Jesu decus Angelicum*, mais il n'est pas certain qu'il soit l'auteur de l'*Amor Jesu dulcissime;* Paul Warnefride, dit Paul Diacre, a fait vers la fin du VIII^e^ siècle, l'*Ut queant laxis* dont les premiers vers ont servi à un bénédictin de Pomposa, Gui d'Arezzo, pour sa notation musicale *ut*, *ré*, *mi*, etc..., et d'autre part l'*O nimis felix :* nous reprocherions volontiers à M. Albin de n'avoir pas expressément indiqué pour les lecteurs rapides que P. Warnefride et P. Diacre, ne sont qu'une seule et même personne. A. Raban Maur revient le *Christe Sanctorum*, sinon le *Tibi Christe;* à saint Paulin d'Aquilée, le *Quodcumque vinclis* (devenu *Quodcumque in orbe*); à Gerson, le *Te Joseph ;* à Elpis, femme du philosophe Boèce, le fondateur de la scolastique, l'*Aurea luce*, le *Jam bone Pastor*, le *Doctor egregie*, Prudence n'est représenté ici que par le *Quicumque Christum*. Descendons jusqu'aux temps modernes. Le cardinal Bellarmin a écrit l'*Æterne rector siderum* et les hymnes à sainte Marie-Madeleine, dont l'une est renouvelée de saint Odon de Cluny. Urbain VIII est l'auteur de celles qui glorifient les saintes Thérèse, Elisabeth de Portugal et Martine : en celles-ci, dit M. Albin, on entend « l'écho vivant des appels de la Papauté

Digitized by Google

pour l'union de l'Orient et de l'Occident », Francesco Lorenzini, prélat romain, a écrit l'hymne pour sainte Julienne de Falconieri. SS. Léon XIII n'a pas écrit les hymnes du Rosaire, comme des critiques trop pressés l'ont voulu dire; elles remontent au premier tiers de notre siècle et sont l'œuvre d'Eustache Sirena. M. Albin les trouve dans un Bréviaire de cette époque. En revanche, il se peut qu'il ait composé les hymnes des saints Cyrille et Méthode, dont il a étendu la fête à l'Eglise universelle « pour donner à l'Orient un gage authentique d'union, le *Sedibus cæli* dont la grande envergure rappelle Prudence et le *Lux o decora* gracieuse en ses vers imagés et fidèle aux traditions d'hymnographie moderne ». A des anonymes appartiennent les hymnes qui louent le Sacré-Cœur, le Précieux Sang (celles-ci sont du XIX^e^ siècle), Notre-Dame des Sept Douleurs (celles-ci du XVIII^e^ siècle), la Toussaint (IX^e^ siècle), etc...

V

J'en viens à la quatrième partie (pp. 379 à 454), le *Commun des Saints*. Saint Ambroise y est représenté par *Æterna Christi munera Christo, Jesu corona Virginum;* Saint Fortunat, par *Quem terra* et par *O gloriosa*, ainsi que (sous certaines réserves) par l'*Ave Maris Stella*, « le plus populaire cantique de la poésie chrétienne, qui a dans son rythme la grâce d'une barcarolle et dans son inspiration l'impatience d'un cri d'appel... A des anonymes reviennent le *Deus tuorum*, le *Jesu corona celsior*, le *Martyr Dei*, le *Rex gloriose Martyrum*, quatre hymnes d'une saveur tout ambrosienne; le *Memento rerum*, le *Tristes erant* (VI^e^ siècle), l'*Urbs Jerusalem* (devenu *Cœlestis Urbs*), l'*Angularis fundamentum lapis* (devenu *En orbis*), le *Cujus obtentu*, l'*Iste confessor*, le *Jesu Redemptor omnium* et le *Virginis proles*. Au XVII^e^ siècle, le cardinal Sylvio Antoniani composa le *Fortem virili*.

Digitized by Google

VI

Reste la cinquième partie (pp. 465 à 524), consacrée au *Supplément du Bréviaire*. Ici les anonymes l'emportent de beaucoup : c'est l'usage constant, écrit M. Albin, « des liturgistes appelés à travailler au Bréviaire romain dans les chancelleries apostoliques ». Notons cependant l'hymne de la sainte Couronne d'Epines, œuvre de Habert, évêque de Vabres sous Louis XIV, « dessinée avec largeur et conduite avec grâce, l'une des rares compositions empruntées par le Bréviaire romain à l'école des liturgistes gallicans du XVII^e^ siècle ».

VII

La publication des textes et la détermination, quand elle est possible, des auteurs, n'est pas tout. M. l'abbé Albin en donne la traduction en vers français et l'emprunte à diverses sources, ce qui évite la monotonie et rehausse l'intérêt.

D'abord deux de nos grands auteurs classiques. Corneille est un des mieux représentés. On sait qu'en 1670 il publia un ouvrage qui contient l'office de la Sainte Vierge, les sept psaumes pénitentiaux, les vêpres et les complies du dimanche, les prières extraites de l'*Imitation* (qu'il avait paraphrasée en 1651-6 avec le plus grand succès, œuvre qu'il dédia au pape), les hymnes du Bréviaire. M. Albin vante avec infiniment de raison « ce chef-d'œuvre d'exactitude et d'élégance, entrepris d'abord pour la dévotion particulière du poète passionné pour le latin de l'Eglise » ; il goûte « la magnificence et la touche vigoureuse de ces hymnes de Corneille qui n'ont jamais été

Digitized by Google

insérées dans un Bréviaire officiel », il insiste sur les mérites de l'exactitude littérale, s'arrête sur ce que la version a d'allure libre et dégagée, détache du jugement des théologiens qui l'ont examinée sous Louis XIV les phrases qui en font le plus nettement valoir la beauté du fond et de la forme, les éloges qu'elle a reçus; il oppose parfois une pièce de Corneille et une de Racine, ne dissimule pas que « l'œuvre d'artiste et de chrétien qu'a faite Corneille ne souffre point de la comparaison avec l'original, par exemple avec le *Lucis Creator* de saint Ambroise, même quand il varie légèrement le mètre ». Racine a fourni à M. Albin de beaux morceaux. On n'ignore pas qu'il a laissé des poésies religieuses qu'on a recueillies après sa mort et qu'il est difficile de dater. M. Albin en apprécie la douceur, cite quelque part le mot de Segrais aux yeux de qui elles furent « de ces belles copies qui restent bien au-dessus des originaux », et rappelle que Jean Racine avait donné au Bréviaire de Le Tourneux, les Hymnes des féries et quelques autres; son fils Louis lui en a attribué qui ne peuvent être de lui et qui avaient paru, quand Jean Racine n'avait que onze ans; d'autres furent un instant censurées comme trop favorables aux thèses jansénistes sur la grâce; pour certaines, Racine et d'Aubigny (de qui nous parlerons plus loin) s'en disputent la paternité.

Après nos deux grands classiques, des auteurs appréciés et considérables à différent titre. D'abord Saci (Isaac Le Maistre), et Stuart d'Aubigny, chanoine de Notre-Dame : M. Albin emprunte quelques beaux vers du premier aux *Heures de Port-Royal* publiées en 1650, et plus d'une pièce de l'un et de l'autre qu'il extrait soit du Bréviaire de Le Tourneux (1), un ami de Port Royal, soit de celui du prieur de Saint-Georges, Augustin, édité en 1688. Il

(1) M. Albin aurait pu indiquer avec plus d'exactitude sa date et ne pas donner ici 1675, et là 1688, à moins qu'il ne s'agisse de deux éditions, ce qui me paraît probable.

Digitized by Google

indique, avec un peu de confusion cependant, que les traductions des hymnes sont les mêmes dans l'un et l'autre livre; que Racine a rendu celles des féries, Saci celles des dimanches, d'Aubigny celles des fêtes des Saints.

Saint François de Sales n'est représenté que par une « gracieuse » traduction des « accents pathétiques » du *Vexilla Regis*. Le XVIII^e^ siècle, par quelques morceaux de La Monnoye, un académicien aujourd'hui bien ignoré et qui mourut en 1728, ainsi que Chassain, un chanoine de Notre-Dame de Paris qui dédia à la duchesse de Bourgogne, en 1705, des « Hymnes et Proses ». Le XVI^e^ par Guy de La Boderie, qui dédia à Henri III, en 1582, des « Hymnes ecclésiastiques », par « les Heures de Notre-Dame, translatées du latin en français » et publiées à Paris en 1527, (Bibliothèque de Saint-Omer), par Nicolas Mauroy qui réédita, en 1527, à Troyes, des « Hymnes du Commun de l'année » qu'il avait imprimées d'abord à Paris en 1498. (Bibliothèque Nationale.)

Nous ne pouvons donner qu'une imparfaite idée de la variété et de la richesse que présentent ces traductions, choisies avec infiniment de goût et dosées avec un tact irréprochable. Inutile d'ajouter que les beaux vers de Saci et de Racine, surtout ceux de Corneille, tranchent puissamment sur tous, ce qui les fait d'autant mieux goûter.

VIII

A ces traductions en vers, qui constituent une collection unique en son genre et l'un des charmes de son bel ouvrage, M. Albin joint une version inédite en prose rythmée d'après la méthode « littérale-littéraire » que l'on apprécie fort de notre temps. Ce travail est d'une grande délicatesse; on en jugera bien, lorsqu'on aura lu l'original et la traduction, souvent fort belle, que les poètes choisis par lui, et souvent nos plus grands écrivains, donnent en

Digitized by Google

vers ; on verra au prix de quelles difficultés la prose rythmée de l'auteur rend les effets lyriques des textes latins. Si les traductions en vers constituent un bouquet de haut prix, où les fleurs les plus rares, de provenances diverses et d'espèces différentes, sont réunies par une main habile à cueillir, à grouper, à nuancer et experte dans l'art d'harmoniser parfums et couleurs, on doit s'empresser d'estimer que M. Albin ne reste pas, comme traducteur précis, au-dessous de la valeur littéraire et à côté de l'exactitude littérale de ce qu'il cherche à rendre sans faire appel au charme particulier du vers. Cette tâche, qui exige une rare sûreté de plume, n'avait pas été entreprise jusqu'à lui.

IX

Le beau, l'élégant et le savant livre que nous avons cherché à faire valoir dans ce modeste compte rendu, se recommande de lui-même aux prêtres. Il leur sera un indispensable manuel, aidera leur travail et leurs méditations, les instruira de ce qui concerne la partie poétique du Bréviaire. Quant aux laïques, j'imagine qu'il sera pour beaucoup une révélation. Le vœu de l'auteur serait que cet ouvrage figurât dans le plus grand nombre de bibliothèques, non seulement au rayon des sciences ecclésiastiques, mais au catalogue des ouvrages littéraires et poétiques. Puisse notre analyse inspirer à plus d'un prêtre ou laïque l'idée d'introduire chez lui ce livre ! Cet ouvrage sur le Bréviaire fait songer au *Jocelyn* de Lamartine.

On connaît les admirables vers où le plus doux des poètes du XIX^e^ siècle raconte la dernière visite qu'il fit à un presbytère de la montagne, et comment il trouva mort le desservant qu'il aimait à venir voir

A la Saint-Jean d'été.
A pied, par le sentier du chamois fréquenté,

Digitized by Google

l'émotion qu'il éprouva, en approchant du petit village,

A ne pas voir
D'arbre en arbre au verger errer son habit noir :
Car c'était l'heure sainte où, libre et solitaire,
Au rayon couchant il lisait son *Bréviaire*.

— Prêtres des villes et des villages, simples laïques, pour peu qu'ils aient le goût de la théologie — ce serait demander beaucoup à la plupart, mais au moins de la littérature et de la science, surtout du lyrisme spiritualiste le plus élevé — aimeront à prendre le livre de M. Albin. Dans les presbytères de la campagne ou de la montagne, ce beau volume de xxx et 512 pages sera un des plus élégants, sans doute, de la bibliothèque ; le bel ange qui orne la couverture blanche et or, copié sur une lettrine d'un Hymnaire que conserve la cathédrale de Sienne, y sera, ainsi que le dit l'Introduction, « comme une gracieuse image des charmes célestes et des beautés humaines que gardent ces chants du Bréviaire » ; l'érudition y servira au magistère que le plus modeste succursaliste doit exercer sur des âmes souvent peu cultivées. Dans les villes, l'ouvrage de M. Albin sera pour les prêtres un collaborateur fidèle et un conseiller de chaque heure : plus d'un sermon, destiné à être prononcé sous la voûte d'une cathédrale, s'inspirera utilement de tout ce que l'auteur, au prix de l'effort de dix années de travail a recueilli et condensé, et j'imagine volontiers que le prédicateur aimera à relever sa parole de tout ce que ces poésies, désormais étudiées à fond, ont de beautés littéraires capables de frapper et de charmer l'auditoire, fréquemment instruit et érudit, qui entoure les chaires des églises des grandes villes.

« Psallite sapienter! » lisons-nous à la première page du livre de M. l'abbé Célestin Albin de Cigala, et c'est le résumé de ce que symbolise l'ange de l'Hymnaire siennois, vêtu d'une robe étoilée, paré d'un pectoral crucigère, auréolé de petits astres, déployant de grandes ailes d'or, et pinçant les cordes d'une grande harpe.

Digitized by Google

Et à la fin de sa docte Introduction, après les pages magistrales où le brillant disciple de M. Ulysse Chevalier entend initier les plus ignorants aux difficultés de la métrique et de la syntonie, il ajoute que les cantiques qu'il publie « garderont, malgré les réformes ultérieures, malgré les embruns et les remous qui ont pu les ternir, leurs parfums terrestres et leurs voix angéliques : jusqu'à la fin des temps, de tous les horizons du monde, ils monteront vers Dieu, comme monte la prière, la vapeur de l'encens, tout ce qui s'élève, l'Amour, et tout ce qui ne meurt point, l'Espérance ».

La disposition typographique et le format élégant ont été heureusement combinés de manière à faciliter la lecture et à favoriser les recherches. Il semble difficile, à première vue, d'avoir fait entrer tant de matières spéciales et variées, dans un volume, à la fois si documenté et si gracieux. Il est vraiment le *Breviarium* dont parle Alcuin, « un petit livre à porter à la ceinture, avec un anneau d'ivoire ».

C'est un écrin enluminé d'or vierge et serti de mosaïques. Il renferme, avec la sublime poésie du ciel, une prose lapidaire aux cadences latines, ravissante : — c'est un petit livre vaste ! comme dit finement le critique délicat qu'est K.-J. Huysmans.

Mistral le divin poète de la Provence, écrit à l'auteur cette lettre qui est une perle : « Il y avait un livre à faire sur la *Poésie du Bréviaire*. Vous venez de l'exécuter en scoliaste compétent et en charmant érudit. Vous avez, pour les lettrés, montré le lien prosodique qui rattache aux chefs-d'œuvres des vieilles lettres latines, ceux de l'hymnaire catholique.

« Les traductions que vous juxtaposez aux textes sacrés, m'ont rappelé un des péchés de ma prime jeunesse. Un jour que nous étions aux vêpres, à Avignon, dans l'église des Carmes, le poète Roumanille, alors maître d'études au pensionnat où j'étudiais, ne me surprit-il pas, traduisant au crayon et en provençal, dans mon paroissien, les psaumes que chantait la maîtrise ! De là naquit notre amitié

Digitized by Google

et notre communion de lutte pour le relèvement de la langue provençale. Vous travaillez aussi pour l'Art.

« Votre livre fera naître d'autres vocations dans les Séminaires, et fleurir d'autres rêves parmi les lecteurs et les lectrices, qui seront nombreuses... »

François Coppée le juge avec un amour de poète; enfin le cardinal Parocchi qui a écrit sur « *la haute portée des études de Liturgie* » le recommande excellemment : *parvo pondere multa vehit !*

Georges DOUBLET,

Agrégé de l'Université, ancien membre de l'Ecole d'Athènes, Professeur de rhétorique au lycée de Nice.

Digitized by Google

AUTOUR DES ORIGINES

DU

SUAIRE DE TURIN

L'Académie (1) me permettra, à raison du bruit qui s'est prolongé au sujet du Suaire de Turin, de l'entretenir un instant de l'histoire de cette relique.

Elle n'a point oublié l'assurance que lui donna, par un sentiment d'exquise bienveillance, M. Delisle, à la séance du 25 avril dernier : les arguments de mon *Etude critique sur l'origine du saint Suaire de Lirey-Chambéry-Turin*, récompensée l'année précédente avec une générosité exceptionnelle, lui paraissaient « avoir jusqu'ici conservé leur valeur ».

Je crois superflu de rappeler les hypothèses à l'aide desquelles on a voulu authentiquer un linceul qui aurait servi à l'ensevelissement du Christ : elles appartiennent à un ordre d'idées auquel la science historique est étrangère. Il n'en reste plus rien aujourd'hui : il a suffi d'établir, à l'aide des Evangiles, confirmés par la tradition judaïque, dans quelles conditions Jésus a été déposé dans le sépulcre, la nature des aromates dont il fut enduit, l'état lui-même du linceul photographié en 1898, pour leur enlever toute valeur démonstrative.

(1) L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. (Communication).

Digitized by Google

Si j'ai poursuivi la lutte dans une série de brochures, dont M. Delisle a bien voulu faire de ma part hommage à l'Académie, c'est par un sentiment qui avoisine le patriotisme : sans chauvinisme exagéré, il m'a semblé que dans cette question, à laquelle la presse a procuré une importance exagérée, il convenait que la France exerçât elle-même la critique et ne la laissât pas porter, comme on l'a vu à l'occasion de divers faux, devant des académies étrangères, Berlin ou Munich.

Une nouvelle édition de mon *Etude critique*, qui comprendra en même temps l'histoire de la controverse, sera augmentée de quelques documents : tous sont favorables à la thèse de la non-authenticité du suaire ; aucun ne lui est opposé.

On sait à l'aide de quels arguments successifs on a cherché à éluder la force probante des bulles de Clément VII : on les a accusées de manquer d'authenticité, puis d'autorité, enfin de vérité. Grâce à M. de Manteyer, il m'avait été donné de publier l'une d'elles d'après la minute des Registres du Vatican. Une autre vient d'y être retrouvée fortuitement par un chapelain de Saint-Louis-des-Français (1) : la concession accordée à Geoffroy II de Charny de faire exposer le Suaire de Lirey à la dévotion des fidèles. Le texte publié dans mon *Etude* provenait de la Chronique de Zantfliet, où un malencontreux *etc.* avait remplacé la date inscrite dans la bulle originale qu'il avait sous les yeux. Nous savons maintenant qu'elle fut donnée le 28 juillet 1389, expédiée le 2 août et délivrée à la partie prenante le lendemain. On pouvait s'étonner qu'elle ne renfermât aucune des réserves inscrites dans les autres bulles du 6 janvier 1390 : elle leur est antérieure de cinq mois. Dès lors toute anomalie disparaît : la bulle du 28 juillet confirmait l'autorisation accordée par le cardinal légat Pierre de Thury. On ignore encore la date de celle-ci, mais l'acte pontifical lui est bien postérieur, car dès le 4 août le roi Charles VI, à l'instigation de l'évêque de Troyes, révoquait

(1) M. l'abbé Mollat (lettre du 21 octobre).

Digitized by Google

à Paris sa permission relative à l'exposition du Suaire et ordonnait de le mettre sous la main royale. Il n'y a pas lieu d'opposer aux lenteurs de Pierre d'Arcis l'empressement de Geoffroy à recourir à la cour d'Avignon pour faire imposer « *perpetuum silentium* » au prélat qui interdisait l'exécution du rescrit de Pierre de Thury : l'évêque, agissant en vertu de son pouvoir ordinaire dans une question de sa compétence, n'eut à justifier la légitimité de sa prohibition que le jour où sa juridiction fut paralysée par le bref pontifical.

La date fournie par le manuscrit du Vatican fixe donc avec exactitude la succession des évènements concernant le Suaire en 1389. L'autorisation du légat est antérieure au 19 juin, date de son retour à Avignon : approuvée par le roi, elle fut sans tarder mise à exécution. L'évêque de Troyes ayant voulu y mettre opposition, Geoffroy lui fit imposer silence par le pape le 28 juillet : dans l'intervalle, le prélat avait demandé à Charles VI de révoquer sa permission, ce qu'il fit le 4 août. Pierre d'Arcis employa les mois suivants à faire une enquête et à rédiger son mémoire, à négocier avec la curie ; il obtint gain de cause et la question fut tranchée à Avignon par Clément VII (*ad perpetuam rei memoriam*) le 6 janvier 1390.

Une note inscrite à la fin d'un Missel (jadis aux Oratoriens de Chalon) conservé à Carpentras (n° 91) a fourni un argument de plus contre la date du 22 mars 1452, donnée par tous les historiens du Suaire comme celle de sa donation ou vente à la maison de Savoie. A ce moment, il était encore la possession de Marguerite de Charny, puisqu'elle en faisait exhibition à Germolles (Saône-et-Loire) le 13 septembre suivant.

Cette cession resta un mystère : les documents officiels l'ont dissimulée à plaisir, de même que les premiers propriétaires du Suaire sont toujours demeurés dans un vague intentionnel sur son origine. Suivant le fils même du donateur du linceul à la collégiale de Lirey (entre 1353 et 1356) cette image était un cadeau fait à son père (*figuram... sibi liberaliter oblatam*) ; d'après Marguerite, sa petite-fille, il

Digitized by Google

en avait fait la conquête. Ces assertions imprécises étaient, à n'en pas douter, destinées à dissimuler sa véritable origine, à dépister les recherches : ceux-là même qui ont cru pouvoir reconstituer — par conjectures — l'histoire de la relique de Turin depuis les premiers temps, la font tous venir de Constantinople, à l'issue de la quatrième croisade. Les documents exhumés dans mon *Etude* ont établi, avec une évidence saisissante pour quiconque a le sens critique, qu'on est en présence d'une peinture dont ils fixent l'époque avec une précision qui ne laisse guère à désirer.

Il restait un point à élucider. A l'effet de donner du renom à la collégiale fondée le 20 juin 1353, attirer la foule des fidèles et bénéficier de leurs largesses, on aurait pu se procurer des reliques plus authentiques, mieux assurées du moins au début de la foi des fidèles. Pourquoi le choix du linceul du Christ? Pourquoi surtout cette fausse appellation de Suaire (*Sudarium*, *Souaire*), qui revient exclusivement dans une vingtaine de documents échelonnés entre 1389 et 1473, au lieu de Linceul (*Sindon*), qui aurait été le nom exact? Un fait, sur lequel M. de Manteyer a bien voulu attirer mon attention (1), va nous en donner l'explication.

Très peu d'années avant, en 1350, avait eu lieu à Rome un événement mémorable, dont les échos furent répercutés aux extrémités du monde chrétien : le grand jubilé de Clément VI. Par dérogation à la constitution de Boniface VIII, il suivait le premier à cinquante ans de distance (2). Il y eut un concours extraordinaire de fidèles des deux sexes et de toutes conditions : un million à douze cent mille, de Noël à Pâques, au dire d'un annaliste contemporain, Mathieu Villani; huit cent mille, de l'Ascension à la Pentecôte; les chaleurs de l'été ne firent jamais descendre le nombre des pèlerins au-dessous du quart de

(1) Lettre du 8 octobre. Mon savant et perspicace collaborateur retrouvera plusieurs de ses idées dans la suite de cette exposition.

(2) RAYNALDUS, *Annales ecclesiasici*, an. 1349, num. 11 ; an. 1350, num. 1-3. C'est la source de toutes nos Histoires ecclésiastiques. FLEURY en donne une traduction, que ROHRBACHER a copiée littéralement, sans le dire.

Digitized by Google

ce chiffre (1). Quelle fut, pour la piété externe, la grande attraction de ce pèlerinage *ad limina apostolorum?* Le *Santo Sudario*, répondent unanimement les chroniqueurs. On le montrait dans la basilique Vaticane les dimanches et jours de fête — la première ostension eut lieu le dimanche de la Passion — et l'affluence pour le vénérer était telle que parfois jusqu'à douze personnes furent étouffées dans la presse (2). Parmi les pèlerins illustres on note Louis roi de Hongrie (3), sainte Brigitte de Suède (4) et Pétrarque (5). Le mot *Sudario*, qu'il faut retenir, exprime imparfaitement pour nous de quelle relique il s'agissait : ce n'était, ni le suaire qui fut mis sur la tête de Jésus, ni le linceul dans lequel on l'ensevelit; c'était, comme le précise Henri de Rebdorf, l'image connue sous le nom de Véronique ou *San Volto* (6). De nobles Vénitiens donnèrent à cette

(1) *Istorie*, lib. I, cap. 58.

(2) « Il Santo Sudario di Cristo si mostrava nella chiesa di S. Pietro per consolazione de'Romei ogni Domenica e ogni dì di festa solenne; sicchè la maggior parte de'Romei il poterono vedere. E la pressa vi era al continovo grande ed indiscreta; perchè più volte avvenne che quando due, quando quattro, quando sei, e talora fu che dodici vi si trovarono morti dalle strette e dallo scalpitamento della gente » (Mateo VILLANI, *Istorie*, l. I, cap. 56).

(3) « E vide il sacro Volto del Salvatore parimente ogni dì » (Dom. Mar. MANNI, *Istoria degli anni santi*, Firenze, 1750; in-4°, p. 35).

(4) « Ed occorse una volta secondo che vien riferito, che portandosi con modesta accompagnatura e con grande esemplarità alle sacre visite, mentre vi si mostrava in S. Pietro il Sacro Sudario, un cavalier Danese fu ardito di dirle, che col parer di alcuni non credeva esser vera quella insigne reliquia; del che conturbata S. Brigita, orando, ir di dirsi dal celeste Sposo: Quid tibi dixit ille magniloquus et flabellum ventorum? Nonne quod multi dubitant de Sudario méo utrum sit verum an non? Dic ergo ei constanter... : de Sudario meo sciat, quod sicut sudor sanguinis mei de corpore meo fluxit imminente passione mea, quando rogavi Patrem, sic iste sudor exivit de facie mea propter qualitatem rogantis me ad consolationem futurorum » (*Revelationes*, lib. IV, cap. XXXI). (MANNI, op. cit., p. 38).

(5) Il parle lui-même du Suaire dans son 14e sonnet :

« E viene [le pélerin] a Roma seguendo'l desio
Per mirar la sembianza di colui
Ch'ancor lassù nel ciel vedere spera ».

(*Le Rime*, édit. SOAVE, 1805, t. I, p. 11). Voir encore ses lettres latines et sa *Vita* par MURATORI (1711, etc.)

(6) « In dominica Passionis Domini, qua canitur *Judica me*, primo

Digitized by Google

occasion, pour la montrer à la foule, un panneau ou exposition (*tabula*) de cristal, à incrustations d'or et d'argent (1), dont le reflet devait faire ressortir les traits un peu effacés de la figure du Christ.

Ce spectacle inusité laissa une bien forte impression dans l'imagination de ceux qui en avaient été témoins, et même de tous les contemporains, car le municipe de Rome et celui de Florence décidèrent que les gros d'argent et les florins d'or porteraient désormais comme différent le Suaire (*col segno del Sudario di N. S. G. C.*). Bien que le registre de la monnaie ne précise pas la cause de cette addition, la coïncidence transforme ici la cause occasionnelle en cause efficiente (2). Que des Champenois et des Bourguignons soient allés en pèlerinage au jubilé de 1350, le fait ne saurait faire l'ombre d'un doute, mais il y a plus. Au moyen âge, les relations entre le centre de la catholicité et la Champagne furent telles, grâce aux foires de ce

ostensum fuit Sudarium Domini sive imago delata per Veronicam; et tunc ex nimia pressura in ecclesia S. Petri, me præsente, multi sunt suffocati. » Dom Behmer, Rerum Germanicarum, t. IV, 562.

— Montrée par Boniface VIII à Jacques II, roi d'Aragon, en 1296, cette relique avait été exposée, les jours de fête, durant le jubilé de 1300 : « ... Die quà toti orbi venerabilis revelatur effigies, vulgo Sudarium seu Veronica dicta... » (Cardinal Jacques Cajetan Stefaneschi, dans Raynaldus, an. 1300, num. 2). « Et per consolatione de' christiani peregrini ogni venerdì e dì solenne di festa, si mostrava in San Piero la Veronica del Sudario di Cristo » (Jean Villani, *Historie Florent.*, lib. VIII, cap. 36). Il n'en est pas question dans Manni pour les jubilés de 1390, 1400 et 1423, mais à celui de 1500-1, il y eut une telle affluence qu'on dut la montrer deux fois le jour de Noël (p. 97). Le *Diarium* de Burchard rapporte au 6 janvier : « Cum essemus circa portam mediam præfatam [auream S. Petri] adhuc intra basilicam, ostensus est populo Vultus Domini » (Manni, p. 100).

Dans ses *Christusbilder* (Leipzig, 1899), M. Ernst von Dobschütz a reproduit 116 témoignages concernant la légende de Véronique ; la forme primitive remonterait à l'année 500 environ ; la plus ancienne conservée à 600 env. (p. 273*-333*).

(1) Raynaldus, *Annales*, ann. 1350, num. 1 ; cf. Dobschütz, n° 63.

(2) Orsini (Ignazio), *Storia delle monete della repubblica Fiorentina;* Firenze, 1760, in-4°. — Capobianchi (V.), Appunti per servire all'ordinamento delle monete coniate dal senato Romano dal 1184 al 1439..., dans *Archivio della r. società Romana di storia patria* (1896), t. XIX, p. 108-6 et pl. III, n° 7 et suiv.

Digitized by Google

pays (Bar, Lagny, Provins et Troyes), que Rome adopta au XII^e^ siècle le type de la monnaie de Provins. Au XIV^e^, ce fut celle de Florence qui fut imitée à son tour en Bourgogne : les ducs Eude IV (1315-50) et Philippe de Rouvre (1350-61) frappèrent des florins.

Même en dehors de ces relations significatives, le retentissement du jubilé aurait pénétré en Champagne. La dévotion populaire a eu de tout temps des fluctuations, des préférences successives, dont on peut retrouver la raison d'être dans les événements contemporains. La création d'une relique fausse a toujours eu pour but de servir l'intérêt immédiat de son possesseur, en conformité avec les tendances du moment. Le choix de l'objet créé était combiné de manière à flatter et à satisfaire les désirs du propriétaire ou la piété du peuple environnant. En procurant au trésor de la collégiale de Lirey un suaire, Geoffroy la dota de la relique la plus apte, à ce moment, à impressionner les foules, dont l'imagination était encore hantée du suaire vénéré à Rome si peu d'années avant. Le choix d'un suaire, plutôt que de toute autre relique, pour attirer à la collégiale naissante l'affluence et les générosités des pèlerins, s'explique d'autant mieux par le souvenir du *Sudario* vénéré durant le jubilé, que l'expression était impropre, comme elle l'avait été à Rome : le « drap » de Lirey était un linceul. Cette coïncidence d'un côté, cette différence de l'autre paraissent frappantes.

Cette explication du choix de la relique projette beaucoup de lumière sur les documents et en confirme la sincérité. Antérieur de nombre d'années à la collégiale, le Suaire ne se prêterait pas à l'accusation de faux, intrépidement soutenue par les évêques de Troyes. Par une modestie fréquente au moyen âge, le peintre a pu négliger de signer son œuvre et même de se faire connaître : on obtint sans peine son aveu. Tout au début, la relique ne semble pas avoir été présentée comme remontant à l'ensevelissement du Sauveur : le silence absolu de tous les documents primordiaux établit qu'elle n'avait rien d'insigne. La créance à son antiquité se sera développée par une

Digitized by Google

exagération spontanée de la dévotion des fidèles, avec la connivence tacite des chanoines, si l'on veut. Durant un tiers de siècle, l'interdiction fulminée par l'évêque Henri de Poitiers fut observée. Par les termes de la bulle confirmative de Clément VII, nous sommes assurés de ceux dont s'était servi le cardinal légat, en autorisant de nouvelles ostensions : *quamdam figuram seu repræsentationem Sudarii* ne sera jamais synonyme de suaire authentique. Mais on sait si le peuple est crédule et tient à ses idées : les foules qui se précipitèrent durant l'été de 1389, pour vénérer la relique de Lirey, avaient hérité des sentiments qui animaient les Champenois sous Henri de Poitiers; l'évêque d'alors, à l'effet de supprimer la superstition dans sa racine, s'efforça d'obtenir la condamnation de cette dévotion exagérée : il n'y réussit qu'à moitié. Le pape ne révoqua ni la concession de son légat, ni sa propre confirmation, mais enjoignit de déclarer à chaque ostension la véritable nature de la relique, ce qui lui parut sauvegarder l'exactitude théologique. Les derniers troubles de la guerre de Cent ans se chargèrent de mettre un obstacle insurmontable à ces exhibitions.

Romans, 27 octobre 1902.

Chan. Ulysse CHEVALIER.

Digitized by Google

REVUE HISTORIQUE

I. Paul ALLARD, *Julien l'Apostat*, tome II, in-8° de 376 pp, et tome III, in-8° de 416 pp.; Paris, Lecoffre, 1902.

II. E. VACANDARD, *Vie de saint Ouen*, évêque de Rouen (641-684), étude d'histoire mérovingienne; in-8° de XXI-394 pp.; Paris, Lecoffre, 1902.

III. A. MOLINIER, *Les sources de l'Histoire de France* depuis les origines jusqu'en 1789; I^re^ partie, *Des origines jusqu'aux guerres d'Italie;* 2^e^ fascicule, *Les Capétiens jusqu'en 1180;* in-8° de 322 pp.; Paris, Picard, 1902.

IV. K. WALISZEWSKI, *La dernière des Romanov, Elisabeth I^re^*, impératrice de Russie (1741-1762); in-8° de XIII-522 pp.; Paris, Plon, 1902.

V. P. CALMETTES, *Choiseul et Voltaire*, d'après les lettres inédites de Choiseul à Voltaire, in-12 de 300 pp.; Paris, Plon, 1902.

VI. G. MAUGRAS, *Le duc et la duchesse de Choiseul*, leur vie intime, leurs amis, leur temps; in-8° de VIII-473 pp. avec portrait et gravures; Paris, Plon, 1902.

VII. ARTHUR-LÉVY, *Napoléon et la paix;* in-8° de II-663 pp.; Paris, Plon, 1902.

VIII. L. G. PELISSIER, *Le portefeuille de la comtesse d'Albany* (lettres de 1806 à 1824); in-8° de XXVIII-726 pp., avec portrait; Paris, Fontemoing, 1902.

IX. Duc DE BROGLIE, de l'Académie française, *Le dernier Bienfait de la Monarchie;* in-8° de 331 pp.; Paris, Calmann-Lévy, 1902.

X. Germain BAPST, *Le maréchal Canrobert*, souvenirs d'un siècle, t. II (Napoléon III La guerre de Crimée), 2^e^ édition; in-8 de 576 pp., avec carte; Paris, Plon, 1902.

XI. Baronne DURAND DE FONTMAGNE, *Un séjour à l'ambassade de France à Constantinople*, sous le second Empire; in-12 de III-316 pp.; Paris, Plon, 1902.

XII. Georges GRAPPE, *J. H. Newman* (collection : *Les grands hommes de l'Eglise au XIX^e^ siècle*) avec préface de M. P. BOURGET; in-12 de XVII-166 pp.; Paris, Béduchand, 1902.

I. C'est par le tableau de la révolution de Paris, en 360, que se terminait le premier volume consacré par M. Paul ALLARD à l'histoire de *Julien l'Apostat*. Le jeune César qui venait de se laisser proclamer Auguste, pouvait, à cette

Digitized by Google

heure décisive, se vanter d'avoir utilisé les années passées en Gaule pour le bien de l'Empire et l'avancement de ses propres affaires. En même temps qu'il apprenait son métier de soldat et se préparait à accomplir sa destinée, il avait assuré pour longtemps la défense du Rhin et des Alpes, retardé à sa façon le triomphe définitif de la barbarie.

Dans les tomes II et III qui viennent de paraître ensemble, M. Allard continue et achève l'œuvre commencée en racontant avec une grande hauteur de vues, un sens délicat des nuances psychologiques, une critique aussi exactement informée que possible (1), la période la plus aventureuse et la plus trouble de la carrière de Julien.

Celui-ci, rompant brusquement la paix qui avait maintenu l'équilibre du monde romain pendant près d'un an, va se jeter sur Constance au risque de compromettre la défense des provinces orientales contre les Perses (361). En six mois, protégé par une fortune clémente, il conduit sa petite armée de 23.000 hommes des Alpes jusqu'à Constantinople. Et, au moment où les complications vont commencer, la mort presque soudaine de Constance le tire d'embarras : il n'est salué unanimement du titre d'Auguste qu'au jour où le sentiment se répand partout qu'on vient de faire l'économie d'une révolution.

Mais il s'engage alors dans la voie où le maintiendra jusqu'au bout la ferveur de son paganisme. Pendant quelques mois accordés d'une part aux représailles contre les serviteurs de Constance, de l'autre part aux réformes administratives les plus urgentes, telles que la réduction des services palatins et la protection des places situées le long du Danube, il semble de prime abord que rien ne le puisse distraire des soins du gouvernement. A ce moment, au

(1) Cf. l'*Appendice* A où l'auteur étudie les sources païennes (1° *Julien*, discours, lettres, écrits perdus, textes législatifs, épigraphie, numismatique, iconographie ; 2° Libanius ; 3° Ammien Marcellin ; 4° Mamertin, Himère, Eutrope, Aurelius Victor, Eunape, Zozime, etc.. .) et les sources chrétiennes (1° saint Grégoire de, Nazianze ; 2° Saint Jean Chrysostome ; 3° saint Ephrem, Rufine Philostorge, Socrate, Sozomène, Théodoret ; 4° Divers...) de l'histoir de Julien l'Apostat.

Digitized by Google

contraire, il donne libre carrière à l'activité prodigieuse de son esprit. Il écrit en quelques semaines une partie considérable de ses ouvrages (1), celle où il développe sa philosophie politique, l'idéal très noble, mais chimérique et abstrait qu'il s'est formé du principat. Déjà s'étale, à travers les capricieux méandres d'une pensée qui demeure confuse, son désir de recevoir de la postérité le titre d'empereur philosophe. Sous les traits de Marc-Aurèle, le seul de ses prédécesseurs pour qui il montre de l'indulgence, c'est Julien lui-même qui se peint.

Pourtant il se trompe sur l'étendue comme sur la profondeur de son esprit. Son rationalisme n'est que de surface. S'il s'est évadé du christianisme « sec et contentieux » de ses précepteurs ariens, s'il s'est assimilé aisément l'hellénisme modéré de Mardonius, il n'a fait que traverser la métaphysique d'Aristote et même, jusqu'à un certain point, celle de Platon, pour aller aboutir au mysticisme de Maxime qui pouvait très bien se combiner avec la philosophie poétique d'Homère ou d'Hésiode, la première qui l'ait séduit, la seule au fond qui ait eu de prise sur son intelligence nuageuse. Et, par une dernière incohérence, son néo-hellénisme final s'accommodera parfaitement de la théologie sans contours fixes des cultes orientaux. « Entre l'anthropomorphisme de la religion grecque, entre ses divinités qui semblent le type d'une humanité supérieure, revêtue d'une forme parfaite, et les êtres sans limites, sans forme et sans sexe, qui se meuvent comme des nébuleuses dans les trois mondes de Julien, il n'y a pas de commune mesure. Les uns s'éveillent à la vie sous le ciseau d'un Phidias ou d'un Praxitèle; les autres ne pourraient être représentés plastiquement, si ce n'est peut-être par les monstres qui couvrent d'un fourmillement gigantesque les murailles des temples hindous. »

(1) M. Allard indique à cette date les *Saturnales*, le *Banquet* ou les *Césars*, les discours *contre les chiens ignorants*, *contre le cynique Héraclius*, la *Lettre à Thémistius* sur les devoirs de la royauté, probablement aussi, contrairement à l'hypothèse de Mücke, le discours sur *la Mère des dieux*.

Digitized by Google

Mais ce mystique, cet occultiste, ce demi-visionnaire, ce serviteur du Roi-Soleil brûle de traduire son rêve en actes positifs. C'est probablement à Vienne, en la fête de l'Epiphanie, qu'il avait pris part pour la dernière fois aux mystères chrétiens. A dater de ce jour, il se donne pour mission de restaurer le paganisme, d'abord et avec toutes sortes de précautions, dans l'armée qu'il emmène avec lui contre Constance, ensuite et sans aucune feinte, dans toutes les régions de l'empire et dans toutes les provinces de l'administration. La façon dont il s'y prend témoigne de l'admiration qu'il garde inconsciemment pour l'Eglise qu'il a abandonnée. Le nouveau culte païen aura une hiérarchie calquée partiellement sur la hiérarchie chrétienne, des rites uniformes, des solennités musicales, et même une propagande active, un enseignement capable d'agir sur les peuples. « Dans les beaux temps du paganisme, observe M. Allard, personne n'eût eu la pensée de telles leçons. » Julien aurait même essayé, au témoignage de saint Grégoire de Nazianze, d'introduire dans la religion païenne quelque chose de la discipline pénitentielle de l'Eglise. Ce qui est plus certain, c'est qu'il résolut d'inculquer aux prêtres de l'idolâtrie une idée élevée de leurs fonctions. « Il voudrait que les ministres appelés à officier dans ses temples ressemblassent vraiment à certains hommes dont il ne pouvait se rappeler sans envie les vertus. C'est à former des Athanase, des Grégoire et des Basile païens qu'il applique tout son esprit. » Ici l'imitation du christianisme est poussée jusqu'au « plagiat », suivant la parole de M. Allard; saint Grégoire avait prononcé avant lui le mot plus énergique de *singerie*, πιθήκων μιμήματα.

Ce christianisme qu'il ne peut imiter complètement, il songera du moins à le détruire. Pour y parvenir, se résignera-t-il à persécuter, au sens littéral du mot? Il semble qu'il ait reculé devant les sentences d'exil et de mort qui furent rares sous son règne, et toujours colorées de quelque prétexte spécieux, sacrilège ancien ou récent, infraction à la discipline militaire. Dans sa prudence hypocrite, il n'a pas voulu faire de martyrs : là-dessus Libanius s'ac-

Digitized by Google

corde avec les écrivains ecclésiastiques. Mais, cette réserve faite, on peut dire qu'il a décrété contre les chrétiens toutes les mesures qui rentrent habituellement dans un programme de persécution. M. Allard les résume en ces termes dans sa conclusion : « La persécution commence par exclure les chrétiens des charges civiles et militaires... Elle se continue en frappant les chrétiens de taxes spéciales, au moins dans les contrées appelées à supporter le poids de la guerre de Perse. Elle se complète en les chassant de toutes les chaires où se distribuait l'éducation classique, et en supprimant, à cause d'eux, la liberté de l'enseignement... (1). Elle travaille à semer la division, fait marché avec les consciences, les place entre l'intérêt et le devoir, cherche à les pousser doucement hors la cité, hors la loi. Elle affiche même la prétention de leur faire accepter leur déchéance comme un fait acquis, contre lequel il n'y pas de recours. »

Nous assistons, au t. III de M. Paul Allard, à un autre épisode de la lutte contre le christianisme. L'impérial champion porte le combat sur le terrain intellectuel et descend lui-même dans l'arène pour venir, dit Libanius, au secours des dieux. Pendant l'hiver laborieux de 362-363 passé à Antioche, outre le discours sur le Roi-Soleil et quelques autres écrits de moindre importance, il compose son fameux livre contre les chrétiens (2) où il attaque la doctrine « qui fait Dieu et fils de Dieu un homme de Palestine ». Le paganisme que Julien y célèbre est singulièrement épuré et raffiné: c'est le platonisme tel qu'il apparaît dans les commentaires des néoplatoniciens. Mais quoiqu'il y oppose au système de la création *ex nihilo* du dogme chrétien ou juif, le système de l'émanation et des dieux

(1) M. Allard n'admet pas comme évidente l'opinion de Tillemont qui croyait à la publication d'un édit défendant directement aux chrétiens d'apprendre les lettres humaines et d'étudier les auteurs païens. L'édit sur les maîtres pouvait suffire à écarter de l'enseignement les chrétiens attachés à leur foi.

(2) Nous n'en connaissons que quelques parties, surtout la première, grâce au livre que saint Cyrille d'Alexandrie a consacré à sa réfutation au v[e] siècle.

Digitized by Google

intermédiaires, il apparaît déjà que Julien a, pour les Juifs et leurs doctrines, des ménagements étranges : si les Hébreux sont inférieurs aux Hellènes, ils sont supérieurs aux chrétiens.

C'est qu'il songe déjà à se concilier leur faveur en les intéressant à sa réforme religieuse et en les y faisant participer. Leur Dieu, par le fait qu'il ne sera pas considéré comme universel et unique, mais comme le dieu particulier d'une petite nation, ne lui inspire plus d'ombrage : on peut l'adorer, développer sans danger son culte, restaurer son temple. — On sait comment il échoua dans cette dernière tentative : ni Jérusalem n'est redevenue une ville juive, ni le temple n'est relevé sur ses fondements qui ont même péri sous la pioche et la bêche des ouvriers de Julien. Celui-ci crut voir dans l'opposition des éléments l'indication mystérieuse d'une volonté supérieure, et il abandonna son entreprise avec si peu d'esprit de retour qu'il cessa même de protéger la communauté juive.

Du reste sa vue se trouble. La superstition le domine de plus en plus. Si l'expédition de Perse, imprudemment conçue, fut encore mal conduite, c'est peut-être que Julien ne peut plus se dégager de « l'obsession païenne ». Il meurt à temps « pour laisser à son successeur la lourde responsabilité d'une capitulation que, vivant, il n'eût sans doute pas évitée. » C'était le 26 juin 363. Il commençait à montrer quelque dérangement d'esprit. Sans aller jusqu'à le traiter, comme son dernier historien italien, M. Negri, de « déséquilibré », M. Paul Allard reconnaît qu'il fit preuve, pendant les derniers jours de sa vie, d'une imprévoyance, d'une irritabilité maladives. « Il usa ses facultés, conclut-il, en les faisant travailler dans le vide. Et le titre d'apostat est demeuré attaché à son nom moins encore, peut-être, pour le flétrir que pour marquer le point où la déchéance intellectuelle commença chez un prince qui, dans la première partie de sa carrière, avait donné au monde de si nobles espérances. »

II. De la légende qui s'était formée autour de saint Ouen,

Digitized by Google

et qui n'ajoutait du reste à sa *Vie* que des détails parasites ou d'invraisemblables aventures, comme son élévation sur le siège apostolique, plus rien ne reste aujourd'hui, grâce à M. l'abbé VACANDARD.

On ne pouvait se débrouiller mieux qu'il n'a fait au milieu des sources mérovingiennes. Il les connaît à la perfection, ainsi que la bibliographie française ou allemande de son sujet. Si son travail aboutit ensuite à une biographie un peu maigre de son héros, il ne faut pas se plaindre, car nous gagnons en revanche un très large tableau de l'époque où vécut saint Ouen.

Jusqu'à son épiscopat il se nomma Dadon. Né à Ussy-sur-Marne où ses parents exploitaient un grand domaine agricole, il put voir un jour, assis au foyer familial, le grand exilé de Luxeuil, saint Colomban, qui continuait de cheminer à travers la Gaule. Puis il entra dans la *scola palatii*, sorte d'école de fonctionnaires (non de lettrés), d'où sortaient ducs, comtes, évêques, et qui se recrutait parmi les jeunes gens de nobles familles. Il ne tarda pas à s'y lier avec les Sulpice, les Didier, les Arnould, les Eloi, qui, dans ce milieu surtout administratif et guerrier, faisaient une part aux tendances idéalistes et religieuses.

Devenu bientôt un personnage à la cour de Clotaire II, de Dagobert Ier, il fut choisi pour évêque de Rouen (640) sous Clovis II. C'est alors qu'il prend le nom d'Audoenus, et c'est sous ce nom qu'il se consacre désormais aux œuvres de son ministère. On le voit prendre part à divers conciles, évangéliser et moraliser ses ouailles, développer la culture intellectuelle de son clergé. Il fonde aussi des monastères ou du moins encourage les fondateurs : Wandrille, Philibert, Lambert de Fontenelle. Mais il se consacre principalement à détruire les derniers restes du paganisme demeuré en Neustrie assez vivaces.

En même temps il n'oublie point qu'il a un rôle politique à jouer (peut-être avait-il dû son élévation à un acte positif de la royauté (1) autant qu'à une élection par le

(1) C'est l'avis de M. WARICHEZ, dans l'art. bibliogr., qu'il a donné,

Digitized by Google

clergé et le peuple). Dans la lutte entre Ebroïn et l'aristocratie franque, il ne peut rester neutre : il tient donc pour Ebroïn, pour la conception romaine du pouvoir, — en attendant qu'il aille un jour, après la défaite de la Neustrie, négocier la paix auprès de Pépin d'Austrasie. — Il mourut en 684.

On devine assez, par ce résumé, combien d'études spéciales se mêlent à la *Vie de saint Ouen*, à mesure que s'en déroulent les phases. Je ne parle pas seulement de la notion plus exacte de la *Scola* du palais mérovingien : M. Vacandard profite ici de ses propres travaux (*Rev. des quest. hist.*, 1897). Mais il a eu l'occasion de traiter, avec sa maîtrise ordinaire, beaucoup d'autres questions intéressantes : l'élection et la consécration des évêques, l'organisation du clergé dans les villes et dans les campagnes ; l'administration des biens ecclésiastiques, la vie dans les monastères, etc.

III. La collection des *Sources de l'Histoire de France*, inaugurée cette année même par un premier volume (*Epoque primitive. — Mérovingiens et Carolingiens*), a déjà une suite (*Epoque féodale, Les Capétiens jusqu'en 1180*). On ne saurait trop louer l'activité scientifique de M. Molinier, qui est déjà parvenu en si peu de temps à donner deux fascicules de la première partie de ce grand travail. — Il s'est adjoint des collaborateurs : MM. Hauser et Lefranc qui continueront la même étude pour le XVI^e^ siècle ; M. Tourneux pour le XVIII^e^. Ainsi, nous posséderons, d'ici à quelques mois peut-être, un manuel complet des sources de l'histoire de France allant jusqu'en 1789. Dans son numéro de juillet-août 1902, la *Revue historique* annonce même qu'un troisième fascicule est sous presse et paraîtra avant la fin de l'année.

à propos de M. Vacandard (*Rev. d'hist. ecclés.*, n° 3, 1902). « Les cités, dit-il, n'étaient pas fâchées de recevoir à leur tête des personnages de cette importance. » — (M. Warichez croit la *Vita Agili* antérieure à la *Vita Audoeni B.*, contrairement à l'opinion de M. Vacandard.)

Digitized by Google

Nous n'insisterons pas une fois de plus (1) sur la difficulté et l'opportunité d'une pareille entreprise; disons seulement que le second fascicule (2), consacré à la période des Capétiens (987-1180), est absolument digne du premier : c'est un répertoire de premier ordre qui se trouve désormais à la portée de tous. Après un premier examen, il semble que les revues spéciales ne pourront y signaler que fort peu d'oublis (3) ou d'inexactitudes ; les travailleurs le consulteront donc en toute sécurité. L'auteur a suivi, autant qu'il l'a pu, l'ordre chronologique et surtout l'ordre géographique, ce qui facilitera les recherches. Il aurait dû tenter d'autres groupements d'après l'ordre logique des matières. Peut-être y a-t-il renoncé en songeant aux répétitions et aux développements que cela aurait introduits dans un volume qui, pour demeurer commode, est condamné à être court. Les paragraphes d'exposition suppléent d'ailleurs partiellement à cette lacune, nous n'osons dire à ce défaut.

IV. A la fin de son nouvel ouvrage : *La dernière des Romanov, Elisabeth Ire, impératrice de Russie*, M. Waliszewski a résumé lui-même, non sans profondeur, le conflit qui s'éleva entre la politique extérieure et la politique intérieure de l'héritière de l'œuvre de Pierre le Grand.

Malgré son humeur sincèrement pacifique, Elisabeth fut attachée, par le fait de circonstances fortuites, à

(1) Voir notre précédente revue.

(2) Voici les principales divisions du deuxième fascicule : — xxii, de Hugues Capet à Philippe Ier ; xxiii, Lettres et poésies du xie siècle — Histoire locale ; observations préliminaires ; xxiv-xxx, Domaine capétien ; histoire locale par régions ; xxxi, Louis VI et Louis VII ; xxxii, Lettres et poésies du xiie siècle; xxxiii, Grands historiens normands ; xxxiv, Historiens anglais du xiie siècle ; xxxv-xxxvii, Ordres de Cluny, de Cîteaux, petits ordres monastiques; xxxviii, Normands en Italie ; xxxix à xli, Croisades jusqu'à la seconde (incl.) ; xlii, Chroniques universelles du xiie siècle.

(3) M. Molinier indique, au n° 1628, les sources de l'histoire de sainte Philippe de Chantemilan († 1451). On ne s'attendait pas à les trouver dans un recueil consacré aux Capétiens, et qui s'arrête moralement en 1180 !

Digitized by Google

l'alliance autrichienne, et entraînée à cette intervention continuelle qui, à partir de 1757, « imposa au pays une tâche hors de proportion avec ses moyens, sans qu'il en retirât un profit quelconque ». Or, dans cette Russie à peine formée qui se ruait sur l'Europe, impossible « d'imprimer au travail intérieur, envisagé comme instrument de l'action extérieure, un mouvement régulier et une discipline normale. En cours d'exécution, les expédients se substituèrent aux réformes, les improvisations aux desseins réfléchis ». Sous Elisabeth, les moyens employés pour obtenir le prestige ou, du moins, l'illusion de la grandeur, ce sont des sacrifices de plus en plus lourds imposés au pays : l'agriculture est compromise par la désertion des paysans, l'industrie paralysée par les exigences fiscales, la culture intellectuelle arrêtée par la prépondérance d'un militarisme sans frein. — « Et le résultat, demande M. Waliszewski ? — C'est cette physionomie hétéroclite et double que la Russie moderne devait porter longtemps dans le monde : face épanouie et face douloureuse ; décor monumental servant de façade à un taudis ; une armée dressée à l'européenne, qui chemine à travers l'Allemagne, et, au foyer, des hommes en haillons qui ressemblent à des bêtes ; une cour brillante, des palais, des casernes, et pas d'écoles ni d'hôpitaux ; de la monnaie d'argent frappée à Kœnigsberg, en pays conquis, et de la fausse monnaie de cuivre fabriquée à Saint-Pétersbourg pour les besoins locaux ; luxe et pauvreté également extrêmes ; civilisation et barbarie se côtoyant partout... »

Ce tableau n'est pas seulement éloquent, il est exact. Voilà ce que fit de la Russie une impératrice qui n'aimait cependant que la Russie, et qui l'aimait, comme dit un contemporain, « jusqu'au fanatisme presque ». Ce n'est pas l'unique contraste qu'on rencontre dans cette histoire : la vie d'Elisabeth n'est, la plupart du temps, qu'une lutte des réalités contre ses rêves. Sous cette princesse, élevée à l'européenne et frottée de vernis occidental, reparaît sans cesse, et même quand on s'y attend le moins, la despote

Digitized by Google

orientale, paresseuse, incohérente, insaisissable (1). — Quelle force poussait donc, malgré elle, le jeune empire vers l'accomplissement de ses destinées ? C'était peut-être, comme l'observe M. Waliszewski, ce souci de l'indépendance, première condition de toute existence nationale, que la Russie avait su conserver, même sous Elisabeth, « à travers les périls d'un contact de plus en plus étroit avec la civilisation et la politique européenne ».

V.-VI. On a beaucoup travaillé, cette année, sur la vie, le rôle, les relations du duc de Choiseul. Pendant que MM. Flammermont et Charavay que la mort a frappés tous deux, depuis lors, préparaient en commun une édition de ses *Mémoires* complets, un jeune écrivain, M. Pierre CALMETTES, leur apportait la preuve que certaines parties de leur texte dont on attribuait la paternité à Soulavie, émanaient véritablement du duc-ministre. — Du manuscrit qui servit à établir cette démonstration, M. Pierre Calmettes a tiré à son tour quarante-six lettres *inédites* de Choiseul à Voltaire. Il les a mises en ordre, complétées et reliées à l'aide des lettres déjà connues de Voltaire à Choiseul (il y en a dix-sept dans l'édition Moland). Ainsi présentées, elles fournissent une contribution intéressante à l'histoire intime des relations du tout-puissant homme d'Etat avec l'éternel solliciteur qui signe humblement « la pauvre marmotte des Alpes ». Quelquefois elles éclairent aussi les dessous de la diplomatie qui mit en mouvement l'Angleterre, la Prusse, l'Autriche, la Russie et l'Espagne. Entre Choiseul et Frédéric qui se détestent, Voltaire, le bon apôtre, intervient comme un missionnaire de paix, sous prétexte de les rapprocher ; mais il n'est pas rare qu'il les brouille davantage, ne fût-ce que par ses indiscrétions.

(1) C'est ce qui apparaît clairement dans l'affaire de *La Chétardie* que M. Waliszewski a élucidée. Voir, p. 303, ses conclusions sur le rôle de ce personnage qui avait fait admirablement ses propres affaires, tout en compromettant par sa hauteur celles du Roi très chrétien.

Digitized by Google

Dès son apparition, l'étude de M. Calmettes sur *Choiseul et Voltaire* a fourni plus d'un document au livre aimable et superficiel que M. Gaston Maugras vient de publier sous ce titre : *Le duc et la duchesse de Choiseul, leur vie intime, leurs amis et leur temps*. Ce n'est pas l'inédit qui attire ici (encore que l'auteur ait mis à profit les papiers de la famille et les pièces que lui ont confiées MM. de Saporta, de Fonscolombe et de Barthélemy). C'est plutôt l'habile mise en œuvre de matériaux déjà connus. Pour tracer, par exemple, le portrait de Mme de Choiseul, il a largement utilisé la *Correspondance* de Mme du Deffand avec ses amis, telle que nous la connaissons par les éditions du marquis de Sainte-Aulaire (1859 et 1877) et de M. de Lescure (1865). Il s'est servi aussi de son propre travail sur *La Duchesse de Choiseul et le patriarche de Ferney* (1889). Il n'est pas surprenant d'ailleurs qu'il ait voué à Mme de Choiseul un culte respectueux, car elle représente à ravir le XVIIIe siècle en ce qu'il a de tout à fait séduisant. Dans un temps « où le lien conjugal était de pure forme, où il était de bon goût de n'en tenir aucun compte, de le regarder comme un de ces préjugés nécessaires assurément pour les classes inférieures, mais dont les gens de cour n'avaient pas à se soucier, elle a été une fort honorable exception, elle a donné l'exemple d'une admirable fidélité, et cela sans fracas, sans ostentation ». D'aucuns trouveront même, à l'encontre de M. Maugras, qu'il entra dans sa vertu plus d'abandon et de faiblesse que de patience chrétienne. Le plus « charmant des maris » (on a créé cet euphémisme pour M. de Choiseul) put vraiment s'y tromper. En tout cas, il mit beaucoup de persévérance et de cruauté à briser un cœur qui ne battit jamais que pour lui.

Ne cherchons donc pas dans le livre de M. Maugras des vues politiques, nous serions déçus; il n'a retracé les événements auxquels l'ambassadeur de Rome et de Vienne, le ministre de Louis XV fut mêlé, qu'autant que cela devenait nécessaire à son dessein de faire connaître l'homme privé à travers l'homme public. Contentons-nous de ce que l'auteur nous donne, car c'est déjà beaucoup que ce

Digitized by Google

tableau de mœurs où passent et repassent tant de figures variées : l'abbé Barthélemy, le baron de Gleichen, la Condamine, le roi Louis XV, Mme de Pompadour et Mme du Barry, Mme du Deffand dans son *tonneau*, Walpole, Voltaire, la duchesse de Grammont, le duc et la duchesse de Lauzun, le chevalier Gatti et tant d'autres qui animent le récit de leur conversation et de leurs lettres. M. Maugras analyse avec une curiosité qui ne se lasse point la correspondance de la duchesse. Dans ces réponses à Voltaire « devenu capucin honoraire » par la grâce de Mme de Choiseul, dans ces messages quotidiens adressés à Mme du Deffand, tout est passé en revue : nouvelles de la cour et de la ville, caquets de salon, art, sciences, lettres, sentiments intimes, voire même philosophie et économie sociale. Car, dans ce petit cénacle, il y a des jours où l'on traite des questions fort sérieuses : c'est Walpole qui parle ces jours-là; et, comme l'esprit de Voltaire règne et triomphe chez ses amis, c'est Rousseau qui a tort, ce sont ses idées qu'on discute et qu'on repousse.

Si M. Maugras s'est interdit de toucher d'ordinaire aux questions de politique intérieure ou extérieure, il ne lui a pas toujours été possible de les négliger tout à fait. Mais comme il ne les aborde guère qu'en passant, les pages qu'il y consacre sont souvent les plus faibles et les plus vagues de son travail.

Quand il représente, par exemple, le parti dévoué aux jésuites s'attachant à Madame du Barry pour préparer la ruine de Choiseul, il ne semble pas avoir pénétré jusqu'au fond des intrigues qui se nouèrent alors à Versailles, ou du moins il ne fait qu'une analyse insuffisante des mobiles très différents, très complexes aussi, qui pouvaient présider à la formation des coteries politiques. Il est hanté de cette idée que les jésuites nourrissaient contre Choiseul, ambassadeur ou ministre une hostilité irréductible, et sans doute il s'explique ainsi que Choiseul, devenu tout-puissant, leur ait rendu coup pour coup dans une surabondante mesure. Je n'ai pas le loisir d'examiner ici cette opinion un peu simpliste qui est, je crois, assez répandue.

Digitized by Google

J'observe seulement que, dans cette lutte qu'on représente comme une guerre à mort, et qui n'aurait jamais eu de répit, il a dû y avoir, il y a eu de fait des moments de détente, des armistices. Je n'en veux pour preuve que l'article si curieux (1) de M. Alfred Bourguet *Une négociation diplomatique du duc de Choiseul relative aux Jésuites* (1761-1762). A cette date significative, on voit le ministre de Louis XV provoquer l'intervention du marquis d'Ossun, notre ambassadeur à Madrid, auprès des jésuites espagnols et de Charles III; il s'agit de réparer à l'aide d'un emprunt, l'effet de l'arrêt du Parlement du 6 août qui oblige les jésuites français de payer les dettes occasionnées par les opérations commerciales du P. La Valette. Les jésuites espagnols ne purent rien prêter aux jésuites français, Charles III ne leur accordant pas l'autorisation de le faire, mais Choiseul paraît avoir été sincère dans l'effort qu'il tenta, à cette occasion, pour venir en aide à l'ordre qu'on attaquait déjà de toutes parts.

VII. Pour épigraphe de son ouvrage sur *Napoléon et la paix*, M. Arthur-Lévy a pris ces mots du *Mémorial de Sainte-Hélène :* « Sur quoi pourrait-on m'attaquer, qu'un historien ne puisse me défendre ? M'accusera-t-on d'avoir trop aimé la guerre? mais il montrera que j'ai toujours été attaqué; — d'avoir voulu la monarchie universelle? mais il fera voir qu'elle ne fut que l'œuvre fortuite des circonstances, que ce furent nos ennemis eux-mêmes qui m'y conduisirent pas à pas. » Le livre touffu et mal divisé, mais tout de même agréable à lire, de M. Arthur-Lévy n'est que le développement de ces réflexions. Tout y est ramené à cette thèse centrale que « la responsabilité des quinze années de guerres du Consulat et de l'Empire ne peut être imputée à Napoléon » et que ses guerres n'ont eu d'autre objet que « la conclusion d'une paix équitable, solide, accordant à la France le rang qui lui était dû. » — Thèse vraiment neuve, thèse hardie, puisqu'elle contredit non seule-

(1) *Rev. d'hist. diplomatique*, n° 2, 1902.

Digitized by Google

ment les idées un peu absolues qui ont cours à l'étranger, mais aussi celles que nos manuels français ont accréditées. Et il faut convenir que si l'auteur avait disposé ses preuves dans un ordre plus logique et plus clair, il aurait singulièrement ajouté à leur valeur démonstrative. Car il présente quelquefois de fort bons arguments. Il est difficile, par exemple, de ne pas décharger Napoléon de l'accusation qui pèse sur lui à propos de la conclusion de l'alliance austro-russe que sa proclamation comme roi d'Italie aurait provoquée. Or, cette proclamation n'eut lieu qu'au mois de mai 1805, plus d'un an après la formation de la ligue de l'Autriche et de la Russie contre la France (avril 1804) : M. Arthur-Lévy l'établit nettement. — A l'aide de documents qui sont conservés dans les chancelleries étrangères, il démontre aussi que les guerres de l'Europe contre l'Empire furent dirigées moins contre l'Empereur que contre l'œuvre extérieure de la Révolution et la conquête du Rhin. C'est un terrain assez habilement choisi, on le voit, pour tenter une apologie de Napoléon. Restent et resteront probablement toujours contre lui — et par conséquent contre la thèse de M. Arthur-Lévy — d'abord l'erreur du début, la conquête italienne qui nous valut la haine irréductible de l'Autriche, et plus tard les violences de la guerre sans trêve, l'entraînement et l'orgueil de la victoire qui ont rendu l'Empire pour jamais suspect à l'Europe.

VIII. M. Pélissier aurait dû émonder le gros volume qu'il nous donne sous le titre : *Le portefeuille de la comtesse d'Albany*. Ces trois cent cinquante-neuf lettres adressées, en français ou en italien, à l'ancienne maîtresse du poète Alfieri par quatre-vingt-dix correspondants sont, en effet, de valeur fort inégale. Cependant, comme elles proviennent des milieux les plus différents, comme elles sont écrites par des royalistes, des bonapartistes, des libéraux, des patriotes italiens, des diplomates, des archéologues, elles nous renseignent assez minutieusement sur les idées et les tendances de la société, vers la fin de l'Empire et pendant les premières années de la Restauration. Ce qui

Digitized by Google

frappe surtout dans cette collection, c'en est le caractère cosmopolite. « Toute l'Europe, dit M. Pélissier, passait dans le salon de la comtesse d'Albany, qui exerçait à Florence une sorte de royauté intellectuelle et mondaine; et c'est dans toute l'Europe qu'elle a trouvé des correspondants. » Parmi eux, je signalerai : le chevalier de Soubiratz, type de l'émigré, du mécontent, surveillé sous l'Empire, et qui court, sous la Restauration, après des compensations insaisissables; le marquis Lucchesini, diplomate en disponibilité, et qui, dans cette période de complet effacement pour les Etats de la péninsule italienne, s'use à chercher l'emploi de ses talents; Mme de Maltzam, figure imprécise qui rappelle, « dans le décor du Palais impérial, les grâces surannées et le libertinage philosophique de Versailles »; Mme de Souza, âme honnête et candide qui souffre — comme toutes les mères ont souffert — de 1812 à 1815; puis Mme de Staël, Mme de Genlis, etc... — Mais, il faut l'avouer, la comtesse d'Albany n'eut pas le tact assez sûr pour discerner les gens d'un mérite supérieur et les garder au nombre de ses relations. M. Pélissier reconnaît que la plupart de ces correspondants sont médiocres, disparates, incohérents. Il les trouve, à cause de cela même, intéressants. Voilà qui a tout l'air d'un paradoxe, et cependant M. Pélissier exagère à peine, puisqu'en dévoilant « des cœurs sans grandeur, des espérances sans horizon, des haines sans beauté », ces personnages deviennent représentatifs de leur temps. La lassitude qui s'emparait de tous à la fin de l'Empire avait laissé les âmes sans ressort et sans idéal.

IX. Le dernier livre du duc de Broglie a paru sous ce titre un peu déconcertant au premier abord : *Le dernier bienfait de la monarchie.* On s'aperçoit bientôt, il est vrai, qu'il s'agit de la création à nos portes du royaume de Belgique qui devait prendre, en 1831, la place du royaume des Pays-Bas — dangereuse et peu viable combinaison que l'Angleterre avait fait adopter en 1815.

Louis-Philippe, en usant d'habileté et de fermeté dans

Digitized by Google

la négociation qui aboutit à imposer à l'Europe coalisée, malveillante, la reconnaissance de la neutralité de la Belgique, n'a fait que continuer la politique des Bourbons. M. de Broglie en prend occasion de défendre une fois de plus cette politique. « Depuis qu'il y a un royaume de France, dit-il, tous ceux qui ont dignement porté la couronne ont regardé d'un œil inquiet cette frontière septentrionale dénuée de toute défense naturelle, laissant à découvert, avec le chemin de la capitale, le cœur même de la patrie. » — En reprenant la tradition de ses royaux prédécesseurs, Louis-Philippe se souvenait de la coalition de 1792. « C'était le soldat de Valmy qui voulait assurer, contre un péril toujours à craindre, l'œuvre de Philippe-Auguste, de Henri IV, de Richelieu et de Louis XIV. »

Pour écrire ces pages demeurées inachevées (1), M. de Broglie a profité des papiers de Talleyrand, dont il restait dépositaire : ces papiers complètent assez abondamment les *Mémoires*. Il s'est souvenu aussi des entretiens qu'il eut pendant sa jeunesse avec plusieurs des personnages mêlés à cette transaction. Aussi jamais la personnalité de l'écrivain ne s'est peut-être mieux affirmée que dans cette œuvre vivante et presque vécue, où l'esprit n'est pas seulement captivé par l'exposé lucide des négociations, mais où il est charmé aussi par des portraits d'hommes d'Etat pris sur le vif, et parmi lesquels Talleyrand a naturellement l'une des places les plus en vue.

X.-XI. C'est par un portrait de Napoléon III que s'ouvre le tome II des *Souvenirs* de Canrobert, rédigés par M. Bapst d'après les conversations qu'il a eues avec le vieux maréchal et d'après les pièces que celui-ci a laissées en mourant. L'empereur se croyait « l'espoir des peuples opprimés, au point de vue des nationalités, et celui des déshérités de la fortune, au point de vue humanitaire ». C'est pourquoi, arrivé au pouvoir, il cherche sincèrement une solution au problème du prolétariat et propose la loi dite de coalition, qui permet aux travailleurs de se syndi-

(1) Le IVe et dernier chapitre a pour titre : *Le choix d'un roi.*

Digitized by Google

quer. — Ennemi convaincu de la guerre, il se voit cependant obligé de la faire parce qu'une autre idée le hante qui annule ses instincts pacifiques : il croit la France appelée à la mission de remanier la vieille Europe, non seulement pour détruire l'oppression étrangère qui pèse sur beaucoup de pays, mais encore parce qu'il espère, les armes à la main, imposer son rêve de confédération européenne. Seulement, pour ce qui concerne l'exécution de tous ces plans, il y a, observait Canrobert, une différence considérable entre le Napoléon de 1852 et celui de 1870. La volonté et la décision, si remarquables chez le Président, paraissent avoir disparu dans le caractère comme sur les traits de l'Empereur de 1870.

Le reste du volume est consacré presque tout entier à la guerre de Crimée et au siège de Sébastopol. Sur les opérations militaires, il contient sans doute beaucoup de détails peu connus, propres à intéresser les spécialistes, mais de ces détails la valeur technique nous échappe. Ce sont des révélations historiques que nous cherchions : nous en avons trouvé quelques-unes.

Le départ du prince Napoléon, en pleine guerre de Crimée, fut apprécié sévèrement par Canrobert le jour où il se produisit. Il est expliqué dans les *Souvenirs*, avec une indulgence relative; Canrobert reconnaît les services que le prince avait rendus à l'armée, notamment lorsqu'il hâta, par une démarche directe à Paris, la solution du problème des provisions d'hivernage que les bureaux tardaient à préparer et à envoyer à nos troupes. C'est à ce moment qu'il retomba malade comme il l'avait été à Varna, et qu'il demanda à rentrer en France. « Son esprit frondeur, dégagé de préjugés, impatient de secouer le joug de la discipline, ne se pliait pas aux exigences de la vie ordinaire des camps. » Et, rendant hommage, à la bravoure du prince, Canrobert ajoute : « Tant qu'il avait été question de se battre, d'opérations actives, de batailles ou d'assaut, le prince était resté à son poste, prêt à conduire ses troupes. Mais lorsqu'il comprit que le siège allait s'éterniser, il s'effraya de la monotonie du séjour. »

Digitized by Google

Rentré à Paris, le prince n'eut ni la générosité, ni la largeur de vues de Canrobert. Il se mit à déblatérer contre l'armée et contre son chef, avec d'autant plus de violence que lui-même n'avait pas eu le beau rôle dans son départ de Crimée. Ses propos répétés légèrement par de Morny et par Fould inquiétaient Canrobert qui ne tarda pas à en être informé. Il crut devoir s'en plaindre d'abord au maréchal Vaillant, dans une lettre fort digne où perce déjà sa tristesse. Le jour approche où il voudra donner sa démission de général en chef.

Il voyait, en effet, s'aggraver tous les jours les difficultés du commandement; il était de plus en plus gêné par l'action occulte du général Niel qui correspondait directement avec Napoléon III. Comme il y avait eu le secret du roi, il y avait maintenant le secret de l'empereur qui ne perdit jamais, du reste, son goût pour l'intrigue et les cachotteries. Canrobert n'ignorait rien de ce qui se passait. Aussi, le 13 mai 1855, après de longues hésitations et une crise pénible, il fit appeler le général Pélissier et lui ouvrit son cœur. Depuis le contre-ordre de l'expédition de Kertch, l'échec de son plan par le refus des Anglais d'y coopérer, il ne croyait plus au succès d'un siège direct; le commandement devait échoir, pensait-il, à ceux qui n'avaient pas perdu confiance. Il allait démissionner et demander Pélissier pour successeur.

C'est ce qu'il fit, et l'on sait comment le premier acte du nouveau commandant fut de reprendre l'expédition de Kertch, le plan si clairement exposé au mois de janvier par Canrobert, avant que Niel et l'empereur eussent inventé la campagne dans l'intérieur des terres.

Quand Mlle de Melfort, plus tard baronne de FONTMAGNE, arriva à Constantinople, en 1856, à la suite de Mme Thouvenel qui allait rejoindre son mari à l'ambassade de France, les événements que raconte M. Germain Bapst dans le t. II du *Maréchal Canrobert* venaient à peine de se dérouler. Elle put constater de ses yeux l'effet moral produit en Turquie par la prise de Sébastopol et nos succès de Crimée. Aussi son *Séjour à l'ambassade de France* n'est pas seule-

Digitized by Google

ment agréable à lire à cause des renseignements qu'il contient sur le personnel politique de Constantinople (1856-1858) et sur les mœurs de l'Orient, mais il constitue à lui seul un témoignage historique des plus précieux, en ressuscitant avec une élégance tout aristocratique, le souvenir d'une époque où le prestige de la France en Turquie atteignit son apogée. Mme de Fontmagne ne devait plus avoir à peindre les Turcs du bon temps, ceux qui charmaient en 1717 lady Montagu. Les Turcs qu'elle rencontre commencent à se « désorienter », mais comme ils ne font que commencer, et qu'ils ne vont pas vite dans cette besogne, la voyageuse ne se lasse ni de les considérer, ni de tracer de tout ce qu'elle voit de vifs croquis. C'est tout au plus si elle consent à abandonner ses pinceaux pour raconter gravement le conflit franco-turc de 1857, au sujet des principautés danubiennes de Moldavie et de Valachie (ch. xi) : encore mêle-t-elle beaucoup d'anecdotes à toute cette diplomatie.

XII. On ne peut plus se défendre d'aborder avec sympathie un livre qui parle de Newman. C'est pour un jeune écrivain, comme l'est, je crois, M. Georges Grappe, une heureuse fortune que d'entrer, au début de sa carrière littéraire, en contact d'âme avec un si haut esprit, et de s'abriter à l'ombre de ce grand nom. Mais n'est-ce point aussi une témérité? Bien des fois déjà le mouvement d'Oxford a été étudié chez nous ; les figures de Newman, de Manning, de Pusey, de Keble, de Ward, commencent à nous être familières, — et cela, quand le travail de M. Thureau-Dangin, dont le premier volume a eu un si rapide succès, n'est pas encore achevé...

M. Grappe l'a compris. Aussi n'a-t-il aucunement songé, dans la première partie de son travail à refaire ce qui a été si souvent et si bien fait. Sur les données acquises par les historiens de Newman, et surtout à l'aide de l'*Apologia*, il s'est borné à construire un simple essai de psychologie religieuse, à démontrer que le chemin suivi par Newman pour sortir de l'église d'Angleterre ne diffère presque pas

Digitized by Google

de celui que nos contemporains se sentent prêts à parcourir pour aller, eux aussi, du doute jusqu'à la foi catholique. Ces troubles sont « ceux-là même... qu'éprouveront de plus en plus tous ceux qui veulent raisonner de leur foi et qui sont attirés à la croyance, malgré leur raisonnement. » Observez que M. Paul Bourget, dans la Préface qu'il a tenu à ajouter au livre de M. Grappe, notait le même phénomène : « En rapprochant Newman de M. Ollé-Laprune (il faudrait dire aussi : du P. Gratry), vous avez éclairé d'une vive lumière cette position très nouvelle d'un problème qui ne saurait plus être aujourd'hui résolu par la sèche ironie d'un Voltaire, ni par l'analyse très superficielle d'un Ernest Renan. Ce que Newman a vu nettement, ce que M. Ollé a reconnu de son côté, c'est que la question de la vérité religieuse n'est pas purement intellectuelle. Cette vérité n'est pas une vérité abstraite. C'est une vérité *vivante*... Elle doit être sentie autant que comprise, et voulue autant que sentie. Elle doit s'adapter aux portions conscientes de notre être et correspondre à ses portions inconscientes... Elle ne peut donc être ni une découverte individuelle ni le fruit d'un raisonnement... Primitivement et essentiellement, elle doit être une tradition et une révélation. »

M. Grappe ne s'en est pas tenu, du reste, au Newman que nous connaissons : celui d'avant la conversion. Dans un chapitre que le lecteur trouvera trop court, et où l'on sent, en effet, un peu de hâte en même temps qu'un sentiment trop vif de la discrétion nécessaire, il aborde le Newman catholique, celui dont on ne parle pas, dont on n'ose pas parler peut-être, parce que, pour raconter sa vie et son rôle, il faudrait constater quel accueil lui firent ses coreligionnaires soit en Angleterre, soit à l'étranger. Nous sommes assez loin des événements pour envisager de sang-froid toute la vérité — aussi bien faudra-t-il l'avouer un jour — et pour décrire, sans manquer au respect des vivants ni des morts qui ne relèvent plus que de l'histoire, les jalousies mesquines, les vues étroites, les froideurs et presque les sarcasmes auxquels il fut en butte : certaines

Digitized by Google

constatations attristantes servent pour l'avenir d'avertissement ou d'exemple. — Newman, cependant, n'éprouvait qu'un sentiment de paix indicible au milieu de l'étrange solitude que sa conversion avait soudain créée autour de lui ; solitude que M. Grappe a si bien appelée: l'*Heure du repos*...

L'heure du repos ? C'est alors que Newman écrit ses meilleurs livres : l'*Apologia* que M. Paul Bourget place au même rang que les *Pensées* de Pascal et les Confessions de saint Augustin ; la *Grammaire de l'Assentiment*, « une des œuvres qui ont le plus fortement contribué à orienter l'apologétique moderne et à lui donner une force qu'elle ne connaissait plus. »

Et, à ce propos, pourquoi de jeunes écrivains ne consentiraient-il pas à traduire simplement Newman ? Il y a quelque trente ans, on s'était mis à cette tâche avec plus de bonne volonté et de courage que de talent. Nombreux sont les ouvrages ou les articles du grand converti qu'on publia alors soit en France, soit en Belgique, et il y aurait une assez curieuse bibliographie à établir de toutes ces publications. Mais il nous reste encore à connaître des lettres, des sermons, des ouvrages entiers, comme cette *Grammar of Assent* dont on ne possède je crois, en français que des fragments rares et détachés. Les hommes compétents assurent qu'il faudrait apporter à cette œuvre, avec une connaissance spéciale de l'âme anglaise, un sens affiné de la psychologie et de la dialectique, un don très entretenu de rendre les plus subtiles nuances d'une pensée infiniment souple et riche, mais lente parfois à envelopper le raisonnement le plus fort. — L'entreprise ne doit pas effrayer M. Grappe : il s'est formé une langue à lui, un peu rude encore, trop étudiée quelquefois, mais qui ne se refuse jamais néanmoins à pénétrer au cœur de l'idée, à en révéler les profondeurs.

Il aiderait ainsi à répandre davantage cette bienfaisante influence de Newman qui ne fait que grandir parmi nous depuis dix ans environ. Dans le dernier chapitre de son petit livre — le meilleur peut-être, — M. Grappe a voulu

Digitized by Google

du reste jeter un coup d'œil sur les divers champs où la pensée de Newman projette aujourd'hui ses rayons. Ce qu'il a aperçu est tout à fait rassurant. « Le jour où l'Angleterre se réunirait au catholicisme, dans une courbe d'arceau, il faudrait mettre au-dessus du porche de Westminster, l'unique statue de Newman », car, depuis qu'il a passé, il y a comme un pont de jeté entre Rome et l'anglicanisme ; malgré des difficultés passagères, « de part et d'autre, un peu du cœur de Newman, un peu de son souvenir demeure. » — Quant au monde moderne, il a reçu de lui ce dont il avait tant besoin : la plus puissante analyse, et la plus rigoureuse, de l'acte de foi, qui ait peut-être jamais été donnée, dans un temps où l'analyse a autant de force pour édifier et restaurer que pour détruire.

Claude Bouvier.

Digitized by Google

REVUE DE LINGUISTIQUE

1. Handbuch der Griechischen Etymologie, von Leo Meyer. 1901-1902. 4 vol. grand in-8° de 656, 860, 488 et 608 pp. Leipzig, S. Hirzel.
2. Transactions and Proceedings of the American Philological Association. Volumes XXXI et XXXII. 190-190. 2 volumes in-8° de 250-CVIII et 217-CLXXXIV pp. Boston Mass., Ginn et Company. Prix : deux dollars et deux dollars et demi.
3. Das Wesen der sprachlichen Gebilde. Kritische Bemerkungen zu Wilhelm Wundts Sprachpsychologie, von Ludwig Sütterlin, a. o. Professor an der Universitat Heidelberg. 1902. 1 vol. in-8° de VII-192 pp. Heidelberg, Carl Winter, Libraire de l'Université. 4 marks.
4. Der Delphische Dialekt, von J. Valaori. 1901. In-8° de 83 pp. Gœttingen, Vandenhoek et Ruprecht. 2 m. 60.
5. Grundriss der Lateinischen Sprachlehre, von Prof. Dr. W. Votsch in Magdeburg. — Deutsche Grammatik und Kurze Geschichte der Deutschen Sprache, von Dr. Otto Lyon. Troisième édition. — Russische Grammatik, von Dr. Erich Berneker. Russisches Lesebuch, von demselben. Russisch-deutsches Geprachsbuch, von demselben. — 5 vol. in-16 de 190, 144, IV-174, IV-159 et 135 pp. Leipzig, G. J. Gœschen. Tous ces manuels font partie de la *Sammlung Gœschen*, et coûtent chacun 1 franc, dans une élégante reliure en toile.
6. Die Rhythmen der Attischen Kunstprosa, — Isokrates, — Demosthenes, — Platon, von Friedrich Blass, Dr. Phil., Dr. of Letters, o. œ. Prof. d. class. Philologie zu Halle, etc. — 1 vol. in-8° de XI-199 pp. Leipzig, B. G. Teubner. 10 francs.

1. Il n'est guère de travailleur adonné à l'étude des langues indo-européennes, qui ne connaisse au moins de nom M. Leo Meyer. Ceux qui n'ont pas utilisé sa *Vergleichende Grammatik der Griechiechen und Lateinischen Sprache*, en ont entendu parler comme d'un livre qui a rendu de bons services. Or, voici que le même philologue nous donne aujourd'hui un autre ouvrage plus imposant

Digitized by Google

par le format, le *Handbuch der Griechischen Etymologie*, œuvre de sa vieillesse verte et féconde. Tel que nous l'avons entre les mains, ce livre comprend quatre grands in-octavo. Mais nous pensons que l'auteur y ajoutera encore au moins un demi-volume, pour nous exposer les principes qu'il a suivis en dressant ce vaste répertoire. Au surplus, une table alphabétique des formes citées ne serait pas non plus inutile : elle faciliterait les références, et épargnerait au lecteur beaucoup de peine et des recherches fastidieuses. Mais que l'ouvrage soit terminé d'ores et déjà, ou qu'il attende un complément, nous allons le juger tel qu'il est maintenant : s'il est nécessaire de modifier plus tard notre appréciation, nous le ferons de grand cœur.

M. Leo Meyer nous présente donc un manuel d'étymologie grecque dressé d'après un ordre tout particulier, qui rappelle en partie celui des dictionnaires sanskrits. Nous y trouvons d'abord les voyelles brèves, puis les voyelles longues ; ensuite ι et les diphtongues qui s'y rattachent, υ et les diphtongues afférentes. Quant aux consonnes, l'auteur s'occupe d'abord des muettes, en examinant successivement les ténues, les moyennes et les aspirées : il termine par la sifflante σ, les deux nasales et les deux liquides. Les consonnes composées prennent rang immédiatement après les muettes dont elles sont formées. Cet ordre peut être justifié ; mais, pour ceux qui ne sont pas prévenus, il a l'inconvénient de causer des hésitations et de dérouter dans les débuts : c'est pourquoi il aurait été bon de publier tout d'abord une introduction où tout aurait été expliqué. Nous aurions aussi appris dès lors d'après quel plan l'auteur a conçu son œuvre. Il n'a pas voulu réunir dans son répertoire toutes les formes grecques : il ne le pouvait pas. Mais nous ne voyons pas bien pourquoi il indique tels dérivés et il en néglige d'autres. Attendons. D'ailleurs, M. Leo Meyer ne s'est pas contenté de donner les étymologies, en ajoutant des références au sanscrit, au latin et aux autres langues indo-européennes, quand c'était possible ; et, quand le cas se présentait, en notant que telle forme n'était pas d'origine grecque, mais avait été

Digitized by Google

empruntée à une langue étrangère. Il n'a pas seulement indiqué la valeur des suffixes qui ont servi à former un grand nombre de mots grecs. Il rapporte des exemples très nombreux, tirés des auteurs les plus divers, et propres à fixer le sens des mots. Parfois ce sens ne peut être déterminé, même avec quelque probabilité : le contexte est tout de même cité pour permettre aux conjectures de reposer sur une base sérieuse. Parmi les œuvres où M. Leo Meyer a puisé avec prédilection, nous noterons celles qui sont attribuées à Homère : l'auteur prend soin de rétablir le F initial dans les mots où il estime qu'il a existé. Il y a donc ici un riche trésor lexicologique, dont l'acquisition a dû coûter beaucoup de labeur au courageux helléniste.

Pourquoi sommes-nous obligé de formuler d'expresses réserves, et regretter que le succès n'ait pas répondu complètement à l'effort ? Nous avons dû constater que M. Leo Meyer n'a pas fait suffisamment son profit des conquêtes admirables faites depuis quelque trente ans dans le domaine de la grammaire comparée indo-européenne. Certes, parmi les résultats obtenus, il en est encore de discutables : mais il en est d'autres qui sont définitivement acquis, et qu'il n'est guère permis de négliger. Faute d'en tenir compte, l'auteur a manqué de donner bien des explications à la fois utiles et intéressantes : il a même commis des erreurs. Signalons quelques points où nous avons cru le prendre en défaut.

Il est maintenant admis que le σ initial qui existait en grec devant voyelle dans les formes primitives, a été remplacé normalement par un esprit rude : à une époque postérieure, celui-ci a fait place à un esprit doux dans un certain nombre de formes, par suite d'un procédé nommé par les Grecs eux-mêmes ψίλωσις. Certains dialectes, l'éolien, le néo-ionien, le cypriote et le crétois usaient volontiers de ce procédé ; l'attique, au contraire, donnait parfois l'esprit rude à des mots qui ne l'avaient pas d'abord sur la syllabe initiale. Nous comprenons que la loi générale ait été traversée par des influences de diverse nature, et particulièrement par des usages dialectaux. Mais cette loi existe, et elle veut que l'esprit rude soit le substitut régulier du

Digitized by Google

σ initial suivi d'une voyelle dans les formes primordiales. M. Leo Meyer paraît ne pas la connaître, ou du moins ne pas l'admettre. A la première page du tome premier, il fait venir de σα — le préfixe ἀ, qui signifie, d'après lui, *identité ou union*. Il apporte de nombreux exemples à l'appui de son opinion : mais il faudrait déterminer quelle était leur accentuation primitive, et, dans certains cas, rechercher s'ils n'ont pas subi la ψίλωσις. Il faudrait aussi citer assez d'exemples où ἀ — provient de σα —, tout en présentant un esprit rude. En oubliant cette loi du σ — initial, l'auteur a mal expliqué, ou insuffisamment éclairci certaines étymologies. Signalons particulièrement, p. 599, la manière trop confuse avec laquelle l'auteur explique l'histoire de la forme ἥλιος.

M. Leo Meyer paraît aussi admettre que le F initial, en disparaissant, avait pour substitut régulier l'esprit rude. Il cite, sans réserves et sans commentaires, un certain nombre de formes qui auraient eu ce F avant de le remplacer par l'esprit en question. Ainsi, d'après ce qu'il nous dit, nous pourrions croire que le pronom ἑ vient purement et simplement de Fέ; ὅς, pronom possessif, de Fός; ἕκυρός, de Fεκυρός. En réalité, le F initial, en disparaissant, est régulièrement remplacé par l'esprit doux. Les corrélations entre nombre de formes grecques et de formes latines nous le montrent surabondamment, sans que nous soyons obligés de chercher des compléments de preuves dans des langues telles que le sanskrit et le vieux bulgare. Quand le F est remplacé par un esprit rude, nous devons supposer un groupe primitif σ F; le σ est tombé en produisant une aspiration. M. L. Meyer reconnaît bien, dans certaines formes, la présence du groupe dont nous parlons : mais il n'a pas su formuler une loi d'après les faits qu'il avait constatés. Combien ses explications auraient été plus exactes et plus satisfaisantes, s'il nous avait dit, par exemple, que ἑ vient de σFέ en passant par Fέ, et s'il avait ajouté que, dans cette dernière forme, le F était accompagné d'une aspiration, sinon dans la graphie, au moins dans la prononciation.

Digitized by Google

Nous pourrions ajouter ici quelques remarques de détail. Ainsi, le verbe *ἔπω, « dire », n'a pas pour racine σεπ — ; ainsi encore, il est bien téméraire de rapprocher du grec ὀφρύς le latin *frons ;* τεμ — et ταμ — ne sont pas deux racines différentes, et il ne fallait pas les présenter à part. Mais l'auteur ne paraît pas gagné à la théorie des nasales sonantes.

Nous ne voulons pas insister sur ces particularités plus qu'il ne convient. Peut-être cet ouvrage recevra-t-il le complément auquel nous avons fait allusion plus haut : alors, les objections qui nous sont restées dans l'esprit, s'évanouiront naturellement devant les explications de M. Leo Meyer. A tout prendre, il reste que ce livre est une œuvre importante, où bien des faits ont été réunis, et dont ceux-là pourront tirer profit, qui sont préparés à la lire par une étude approfondie de la grammaire comparée. Les défauts qu'elle présente ne doivent nous empêcher de reconnaître ses mérites, surtout quand nous nous rappelons toute la gratitude que les philologues doivent à M. Leo Meyer.

2. Nous avons eu déjà l'occasion de parler de l'*American Philological Association*, de ses travaux et de ses congrès annuels. Nous avons fait ressortir la valeur des *Transactions and Proceedings* qui se rattachent à ces congrès, et qui en vulgarisent les résultats dans le monde entier. Nous avons dû attendre pour en entretenir de nouveau nos lecteurs, parce que, à la suite d'un malentendu, le tome XXI ne nous était point parvenu. Maintenant que nous possédons ce volume et le suivant, nous serons heureux d'en faire l'éloge et de faire ressortir tout l'intérêt qu'ils présentent.

La savante association américaine prend le mot « philologie » dans une acception très étendue, et les travaux qu'elle admet ont des caractères très variés. Il est vrai qu'elle accorde une attention toute particulière à la vie intellectuelle et morale des Grecs et des Latins, et que ses préférences ne vont pas aux langues orientales ou aux

Digitized by Google

idiomes modernes de l'Europe. Mais, si vaste que soit leur curiosité, ceux qui s'occupent des Grecs et des Latins trouveront ici à la satisfaire. Ils enverront une pensée de gratitude aux savants qui habitent par delà l'Atlantique et ils prendront plaisir à compulser ces deux volumes remplis de détails précieux, de renseignements inédits ou peu connus.

Nous nous permettons de rappeler, à ceux de nos lecteurs qui l'auraient oublié, que chaque volume se divise en deux parties, l'une comprend les *Transactions*, l'autre les *Proceedings*. Les *Transactions*, ce sont des travaux originaux, publiés dans toute leur extension, tels qu'ils ont été rédigés par leurs auteurs respectifs. Les *Proceedings* sont les comptes rendus de chaque session : mais ce ne sont pas de simples procès-verbaux, et ils consistent le plus souvent dans l'analyse des travaux dont communication a été faite à l'assemblée, et que, d'autre part, l'on n'a pas admis à figurer dans les *Transactions*. Le volume XXXI renferme les *Transactions* et les *Proceedings* du congrès annuel tenu, en juillet 1900, à Madison, Wisconsin. Le suivant comprend les actes de trois sessions : celle tenue à Philadelphie au mois de décembre de l'année ci-dessus indiquée, celle tenue l'année suivante, en juillet, à Cambridge Mass., et, enfin, la session spéciale à la *Philological Association of the Pacific-Coast*, tenue à San-Francisco. Nous n'avons pas de distraction en inscrivant ce nom. Le goût de la philologie classique s'est insinué jusqu'en Californie, jusque dans sa capitale si commerçante et si affairée.

Nous allons maintenant essayer de faire connaître, dans la mesure du possible, le caractère et l'importance de ces travaux. Il en est qui présentent un intérêt très général, parce qu'ils exposent des théories applicables à toutes les langues, au moins à celles du groupe indo-européen. Telle est, par exemple, l'étude de M. Benjamin Ide Wheeler sur « les causes de l'uniformité dans les changements phonétiques ». Ceux de nos lecteurs qui sont initiés aux controverses linguistiques de notre époque, se rappellent l'axiome

Digitized by Google

fameux des Néogrammairiens : « *Die Lautgesetze wirken blind, mit blinder Nothwendigkeit.* Les lois du langage s'exercent aveuglément, avec une nécessité aveugle. » En conséquence, un phonème, placé dans des conditions semblables, aboutira toujours à un résultat identique. Une autre école n'admettait pas de lois proprement dites, mais seulement des *tendances développées du langage*. M. Wheeler reprend aujourd'hui la question pour lui donner une solution qui lui est personnelle. Il estime que la théorie des Néogrammairiens a fait des progrès dans la pratique, mais à la condition de s'atténuer dans la théorie : personnellement, il ne l'admet pas. Il rejette aussi, et ici avec raison, le système de Wechssler, qui montre les changements phonétiques comme résultant de l'adoption d'une nouvelle langue par un peuple tout entier, avec changement dans « la base d'articulation ». A ce romaniste, comme à ses prédécesseurs, il reproche de confondre la cause avec l'effet, l'impulsion donnée avec le résultat obtenu. Il établit sa théorie sur ce principe que le langage est un produit social plutôt que le résultat d'un mécanisme naturel, et que les lois auxquelles il obéit sont aussi plutôt des compromis sociaux que des nécessités physiques. Il dit que les systèmes formulés avant lui n'ont pas été prouvés : mais quand il s'efforce d'établir le sien, sa démonstration est insuffisante. Il estime qu'un changement phonétique est successif, et atteint, les uns après les autres, les mots d'une langue. Il explique comment cette contamination progressive a pu avoir lieu, mais il ne démontre pas qu'elle se soit produite. Son système rappelle, sous certains aspects, la théorie de l'analogie des Néogrammairiens : seulement il donne à l'analogie un rôle prépondérant que ceux-ci ne lui ont jamais attribué. Après avoir lu ce mémoire, nous demeurons un Néogrammairien endurci. Mais nous ne demandons pas mieux que de nous laisser convaincre par M. Wheeler, s'il veut bien reprendre un jour son travail, et éclairer sa théorie par une démonstration plus complète et plus convaincante.

D'autres travaux sont d'un intérêt plus restreint, et leur

Digitized by Google

nombre est si considérable, que nous ne pourrions les énumérer, même en nous contentant d'une simple indication. Il en est qui sont consacrés à l'épigraphie ou à la paléographie, p. e. les études de M. Edward Capps sur quelques inscriptions grecques relatives aux représentations publiques, et le mémoire de M. W. N. Bates sur les anciens alphabets grecs étudiés à la lumière de découvertes récentes faites en Egypte. D'autres, peu nombreux, traitent de l'étymologie pure : tel est celui de M. C. H. Spannon sur quelques mots latins qui expriment la volonté ou le désir. N'oublions pas non plus le travail fort attachant de M. John C. Ralfe sur des substantifs latins formés, par un procédé elliptique, d'adjectifs qui avaient une signification géographique.

Une place prépondérante est réservée ici à la syntaxe. Il est vrai qu'on s'y occupe peu de la doctrine des cas : mais c'est parce qu'elle paraît maintenant fixée dans ses grandes lignes. Notons d'ailleurs un travail de M. Edward B. Clapp. sur les constructions de l'accusatif chez Pindare, et un autre de M. R. B. Steele sur l'ablatif absolu chez Tite-Live. C'est la syntaxe du subjonctif latin, avec plusieurs des problèmes qu'elle soulève, qui a provoqué le plus de dissertations. Nous n'avons pas à nous en étonner. Aujourd'hui même, nous ne sommes pas encore fixés sur des points très importants de cette syntaxe : nous ne connaissons pas la valeur primitive de ce mode, les nuances de signification qu'il présentait dans certains cas particuliers, et le sens que tel auteur voulait marquer en le faisant entrer dans telle construction déterminée. Les matériaux recueillis pour l'étude de cette question sont à la vérité très abondants : mais la manière de les exploiter et de les synthétiser est parfois très différente. Parmi les articles qui traitent du subjonctif, nous avons remarqué celui de M. Charles E. Bennett, de Cornell University, sur le subjonctif qu'il appelle « stipulatif » : c'est celui qui est construit dans une proposition subordonnée indiquant une convention, ou, si l'on veut, la condition moyennant laquelle l'action principale aura ou n'aura pas lieu. Nous

Digitized by Google

conseillons aussi de lire de bonnes pages écrites par M. W. Gardner Hale sur le potentiel latin, et le résumé d'un article de M. E. Pease sur le même sujet, sans oublier le mémoire le M. H. C. Elmer sur *forsitan* avec le subjonctif. Nous ne devons pas négliger de signaler des critiques de textes : telle, par exemple, l'étude de M. C. Forster Smith sur les traces de l'usage épique chez Thucydide, et l'interprétation donnée par M. J. E. Harry à un passage d'Eschyle (*Prometh. 119*) jusqu'ici mal compris. Une place est faite à l'histoire des institutions civiles et religieuses et à la mythologie. Notons l'étude de M. H. Morgan sur les dieux que les Grecs et les Romains invoquaient pour obtenir la pluie et sur les charmes qu'ils employaient dans le même but. Le mythe des Danaïdes est expliqué d'une manière très ingénieuse par M. Campbell Bonner : malheureusement cette explication reste toujours hypothétique.

En résumé, ces deux derniers volumes sont dignes des précédents. Cette publication demeure un répertoire très intéressant, que les philologues auront à cœur de consulter. Les membres de l'*American Philological Society* sont au courant de tout ce qui paraît en Europe sur la vie intellectuelle des Grecs et des Romains. Ils ne se contentent pas de suivre le mouvement scientifique de l'ancien monde : ils y prennent part, et le secondent de leur mieux. Nous ne pouvons que les féliciter de la contribution qu'ils apportent à ces études désintéressées, et souhaiter qu'ils se passionnent de plus en plus pour une fin si noble et si digne d'une grande nation.

3. Le Professeur Wilhelm Wundt, de Berlin, qui a sérieusement approfondi la psychologie expérimentale, et apporté une sérieuse contribution aux progrès de cette science, a voulu en appliquer les résultats à l'étude de la linguistique. Il a cherché à prouver que le langage reflète naturellement l'activité de l'intellect humain. En partant des simples sentiments, il s'est efforcé de montrer qu'ils s'expriment par le langage des gestes et ensuite par celui

Digitized by Google

des mots, en demandant des exemples et des renseignements, non pas seulement à la famille linguistique indo-européenne, mais encore aux idiomes de tout caractère et de toute provenance. Son grand ouvrage, *Die Vœlkerpsychologie*, où il étudie le langage, le mythe et la coutume, a été l'objet d'une attention sympathique et méritée. En ce qui concerne les langues, les lecteurs l'ont félicité d'admettre la constance des lois, non seulement pour la phonétique et la morphologie, mais encore pour la syntaxe et la sémantique.

Toutefois les théories du Professeur Wundt, si ingénieuses qu'elles soient et quelque sagacité qu'elles révèlent chez leur auteur, ne pouvaient manquer de provoquer des contradictions : car elles ne sont pas, et elles ne peuvent pas toujours être rigoureusement prouvées. Le Professeur Ludwig Sütterlin, de Heidelberg, a consacré un petit volume à les discuter et à en signaler les points les plus faibles : il n'a pas oublié de rappeler le livre où Delbrück avait le premier critiqué Wundt, et de noter les points les plus intéressants de cette critique. Notre but n'est pas d'essayer ici une revision du procès fait par le Professeur Sütterlin au savant philosophe de Berlin : un long article n'y suffirait pas. Nous nous contenterons de donner à nos lecteurs les renseignements suivants. Pour lire avec profit le livre du Dr Sütterlin, il est très utile, quoique non indispensable, d'avoir au moins parcouru celui du Dr Wundt. Mais comme dans ces deux ouvrages, les auteurs se réfèrent à des langues de caractères très différents et souvent même opposés, il ne faut pas juger leurs assertions d'après des observations faites uniquement dans le domaine indo-européen : le lecteur s'exposerait alors à des méprises et à des malentendus. Il faut aussi s'armer d'un certain courage pour poursuivre jusqu'au bout la lecture du livre du Dr Sütterlin, qui ne peut accorder à sa critique toute l'ampleur que le Dr Wundt avait donnée à son exposition, et qui résume les faits dans des endroits où nous voudrions des développements. Mais les lecteurs sérieux trouveront plaisir et profit à écouter le Professeur

Digitized by Google

de Heidelberg. Si les questions qu'il aborde ne sont pas complètement neuves, du moins il nous en fait connaître certains côtés qui jusqu'ici nous étaient demeurés étrangers. Il est question, dans ce livre, du matériel linguistique et de l'emploi qui doit en être fait, du langage des gestes et du langage phonétique des sons dans le règne animal, des sons de la nature et de leur imitation, des mutations phonétiques, de la forme des mots, avec des détails abondants sur la déclinaison et la conjugaison, puis de la construction des propositions : c'est cette partie qui nous a paru traitée avec le plus de soin et d'ingéniosité. Les deux derniers chapitres, où il est question de l'évolution sémantique et de l'origine du langage, sont presque entièrement critiques, et, à notre avis, trop écourtés. Mais nous n'y perdrions pas beaucoup, s'il ne s'agissait que du dernier. Tout ce que l'on pouvait avancer sur ce sujet, a été dit : de nouvelles hypothèses, ajoutées à tant d'autres qui ont été déjà proposées, peuvent-elles conduire à des résultats mieux acquis et plus satisfaisants ?

4. Le travail de M. I. Valaori sur le dialecte de Delphes a été conduit avec beaucoup de soin et de conscience. L'auteur est un élève de M. Johannes Schmidt, et il paraît initié aux bonnes méthodes, aussi bien qu'aux résultats acquis dans le domaine de la grammaire comparée. Son répertoire est donc intéressant à parcourir, et il rendra de vrais services à ceux qui voudront connaître le dialecte delphien. Il est vrai que, dès 1874, celui-ci avait déjà été l'objet d'une étude de la part de Hartmann. Mais de nouvelles inscriptions avaient été découvertes depuis cette époque, et l'ouvrage n'était plus à jour.

Il serait difficile de résumer cette étude, rédigée comme un inventaire, et où nous n'avons pas trouvé de particularités plus importantes à signaler. Nous exprimerons seulement le regret que l'auteur n'y ait pas mis tout l'intérêt dont ce travail était susceptible. Il aurait pu tirer des faits inventoriés des conclusions générales qui auraient satisfait plus complètement le lecteur. Nous aurions été heureux,

Digitized by Google

par exemple, de connaître la place du delphien dans une famille dialectale, ses ressemblances et ses différences à l'égard de tel dialecte apparenté, et le reste. P. Cauer nous dit que le delphien des inscriptions récentes diffère de celui des inscriptions anciennes, et il attribue ces divergences à des influences étoliennes. Nous aurions été reconnaissant à M. Valaori de nous renseigner sur ce point, et sur d'autres encore qui se rattachaient naturellement à son étude.

A tout prendre, ce travail est louable, et il pourra être consulté avec fruit par les dialectologues.

5. Nous avons eu déjà l'occasion de recommander la *Sammlung Gœschen*, cette intéressante collection aussi remarquable par l'élégance que par le mérite des volumes qui la composent. Nous devons ajouter qu'elle n'a pu échapper au sort des collections savantes : les ouvrages dont elle est formée ne se ressemblent pas toujours par leur valeur, ni même pour la manière dont ils sont conçus. Les différents auteurs n'obéissent pas toujours avec la même docilité aux recommandations générales qui leur sont données.

Voici quelques volumes de cette collection que nous voulons signaler brièvement à nos lecteurs. Il y a d'abord le *Gruadriss der lateinischen Sprachlehre*, par le Prof. Dr W. Votsch. Ce manuel est destiné à donner une connaissance sommaire et cependant suffisante du latin à ceux qui possèdent déjà l'allemand. L'auteur paraît ne pas connaître la grammaire comparée. Il nous dit, par exemple (p. 14), qu'il n'y avait primitivement en latin qu'une seule déclinaison pour tous les substantifs, ce qui est bien osé. Il fait venir *Juppiter* de *Jov-pater* (p. 22) : mais alors comment expliquer la labiale double que nous rencontrons dans la forme latine. Quant à la syntaxe, elle est bien traitée, au moins pour ce qui concerne les propositions. En résumé, ce petit livre fait assez bien connaître les points les plus essentiels de la grammaire latine.

Nous lui préférons cependant la *Deutsche Grammatik* du Dr O. Lyon. Elle reproduit avec bonheur tout ce que

Digitized by Google

le sujet peut comporter d'intéressant. Tout y est clair, méthodique, admirablement rédigé. Pour les lecteurs qui ont l'usage de l'allemand, c'est un excellent manuel, où ils peuvent renouveler et préciser la connaissance qu'ils ont déjà de cette langue. Parfois ils ont besoin de se remémorer une particularité grammaticale, de se rassurer sur l'emploi d'une construction, et la consultation de ce petit livre est très facile. La bibliographie, tout en étant peu développée, est cependant suffisante, tant l'auteur a mis de discernement dans le choix des auteurs qu'il nous invite à consulter.

Les deux manuels dont nous venons de parler ont une destination pratique, et, partant, auraient pu être complétés par des exercices destinés à éclairer et à inculquer plus profondément les principes. Mais on n'a pas songé à leur donner ce complément. Nous n'avons pas à regretter le même oubli pour la *Russische Grammatik* du Dr Erich Berneker : car il a pris soin de publier en même temps un *Russisches Lesebuch* et un *Russisches Gesprœchsbuch*. La langue russe présente certainement des difficultés, et il lui arrive de dérouter certains esprits qui ne peuvent s'habituer à ses procédés. L'étude de l'accent, cet accent mobile qui peut affecter tant de syllabes, leur paraît particulièrement ardue : et cependant, sans elle on ne se fera jamais entendre dans la conversation. Mais on peut arriver à connaître suffisamment le russe, pourvu que l'on ait en main des livres bien faits, commodes, et en même temps rédigés d'après les principes scientifiques. La grammaire du Dr Berneker est de ce nombre. La plus grande partie du livre est accordée à la phonétique et à la morphologie, et la syntaxe n'occupe pas tout à fait vingt pages. Mais l'essentiel est dit. Cette grammaire est d'ailleurs complétée par une chrestomathie très heureusement combinée de morceaux en prose et en vers, avec un glossaire, et par un manuel de conversation, où se trouvent signalés les tours et les manières de parler propres au russe. Nous souhaitons un bon succès aux livres du Dr E. Berneker.

6. Nous terminerons cette revue en parlant d'une œuvre

Digitized by Google

importante du Dr Fr. Blass. Le rang que nous lui donnons est uniquement motivé par la date à laquelle cet ouvrage nous est arrivé : si nous le classions d'après son mérite, il devrait être placé beaucoup plus haut.

Le savant Professeur de Halle, comme le savent tous ceux qui s'intéressent à la philologie grecque, est bien connu pour ses importants travaux sur l'éloquence attique. Il s'y était occupé tout naturellement du rythme tel qu'il apparaît dans la prose savante des écrivains d'Athènes. Mais il n'avait traité ce sujet que par endroits, et il n'en avait pas fait l'objet d'une étude spéciale. Au surplus, il n'était pas arrivé dès l'abord à des conclusions exactes sur la matière. La seconde édition de *Die Attische Beredsamkeit* tout en présentant des différences notables avec la première, ne donnait pas cependant des théories inattaquables. Le Dr F. Blass nous le dit lui-même, et c'est un vrai plaisir de l'entendre raconter, avec autant de modestie que de franchise, à la suite de quels tâtonnements il est arrivé à sa conception actuelle du sujet. C'est en lisant, avec des collègues de l'Université de Halle, le *Phèdre* de Platon, qu'il a reconnu chez ce philosophe un rythme particulier, différent du rythme employé par les orateurs attiques, plus libre, et indépendant des κῶλα, ou fragments de périodes. Il a conclu, à la suite de cette découverte, qu'il y a deux sortes de rythmes, et qu'il ne faut pas chercher dans Platon, par exemple, celui qui est propre aux orateurs. Il en prend occasion pour engager ses lecteurs à suivre son exemple. Il leur conseille de ne pas plaindre leur peine quand il s'agit de poursuivre une enquête philologique : il leur assure que leurs recherches seront toujours fécondes, à moins qu'ils ne s'attachent à des textes falsifiés. Il ajoute que, pour bien apprécier le rythme d'une composition littéraire, il faut la lire assez rapidement, sans faire des pauses exagérées aux divisions marquées par la ponctuation : c'est ainsi, nous assure-t-il, que les écrivains eux-mêmes débitaient leurs œuvres.

Nous voudrions pouvoir donner une analyse complète de cet ouvrage : malheureusement c'est une entreprise irréa-

Digitized by Google

lisable. Rappelons brièvement ce que le Dr Blass dit de plus important à propos du rythme. Il faut distinguer en Grèce deux sortes de prose : l'une, particulière à la foule, n'obéit qu'aux caprices de celui qui s'en sert ; l'autre plus savante, emprunte à la poésie quelques-uns de ses moyens d'action, ce que nous constatons surtout dans l'emploi du rythme. Le rythme de la prose, il est vrai, n'est pas identique au mètre de la poésie. S'il en était ainsi, l'auditeur serait choqué de voir une complète confusion de procédés entre deux genres essentiellement différents. Un rythme trop accusé aurait aussi des effets regrettables, et c'est pour cette raison qu'il a été interdit soigneusement par les rhéteurs.

Mais qu'est-ce que le rythme? Des prosateurs l'ont employé au ve et au ive siècle avant notre ère, et ils en connaissaient les ressources et les procédés ; mais, d'autre part, ils se sont gardés de nous en révéler le secret. Ils nous montrent toutefois la prose rythmique comme quelque chose de plus semblable au dithyrambe qu'au langage de la foule. Dans les siècles suivants, la science du rythme demeure un mystère pour les Grecs comme pour les Romains. Le Dr F. Blass nous paraît avoir pénétré cette énigme, qui a provoqué la curiosité de tant d'esprits et donné lieu à tant d'explications différentes. D'après lui, le rythme ne consiste pas dans l'emploi de certains pieds, dans une succession déterminée de brèves ou de longues, mais dans leur répétition et leur correspondance (*Wiederholung und Entsprechen*). Quand ces deux conditions se vérifient, et quelle que soit la quantité prosodique des mots employés, il y a prose rythmée. Ce sont là ses deux caractères essentiels. Il s'en trouve d'autres, mais ceux-là secondaires. Ainsi, l'orateur Isocrate évite soigneusement l'hiatus, même quand il serait justifié par une pause dans le sens de la phrase; mais d'autres n'observent pas cette règle avec le même scrupule, surtout quand il s'agit de plaidoyers.

Il faut suivre le savant professeur de Halle dans les développements qu'il donne à ces idées, en s'appuyant sur des exemples empruntés à Isocrate, à Démosthène et à

Digitized by Google

Platon, et en étudiant le rythme dans les cas particuliers qu'il présente. Il cite quelque part le proverbe : χαλεπὰ τὰ καλά. Si ce livre lui a coûté beaucoup de peines et de travaux, nous pouvons dire que merveilleux sont les résultats obtenus. Le Dr F. Blass a découvert bien des secrets de la prose oratoire chez les Grecs, et il nous a initiés à l'appréciation raisonnée des beautés qu'elle présente. A poursuivre de tels travaux, il n'est pas seulement devenu un philologue éminent. Il a mérité la gratitude de tous ceux qui veulent connaître à fond l'antiquité classique ; qui n'admirent pas les anciens d'après un examen superficiel et souvent erroné, mais d'après une étude sincère, approfondie, conforme aux préceptes de la philologie contemporaine.

A. LEPITRE.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Etudes sur les Evangiles, par le R. P. V. Rose, *O. P.*, professeur à l'Université de Fribourg. — In-8°, XIV-336 pp. Paris, Welter, 1902. **5 fr.**

Diverses questions ont été posées en ces dernières années sur les Evangiles et sur Notre-Seigneur, lesquelles toutes, plus ou moins, battent en brèche nos croyances catholiques. Nous ne devons pas ignorer ces questions, car elles peuvent nous être posées par des esprits inquiets, à la foi chancelante, qui demandent à être éclairés ou rassurés. C'est pour répondre à ces penseurs anxieux qui, parvenus à l'âge mûr, veulent ressaisir la foi de leur enfance et revenir à Jésus-Christ, que le P. Rose a publié ses belles études sur les Evangiles.

Comme base de sa recherche il établit l'autorité des Evangiles, lus dès le début du IIe siècle dans les principales communautés chrétiennes, Alexandrie, Antioche, Smyrne, Rome, Jérusalem.

Il prouve ensuite que la conception surnaturelle de Jésus a été la foi des premiers chrétiens, qu'elle n'est infirmée en rien par le silence des Evangiles de saint Marc et de saint Jean ainsi que de saint Paul, qu'elle est formellement attestée par l'Evangile de saint Luc, qui mérite toute créance et qui, d'ailleurs, sur ce fait, expose un dogme, qui a pris naissance en Judée et non en terre grecque.

Dans la troisième étude le P. Rose établit que le royaume de Dieu, tel que l'a prêché Notre-Seigneur, était spirituel et universel, tandis que les Juifs, ses contemporains, attendaient un royaume temporel et national. Jésus-Christ est aussi le révélateur de la paternité divine et nous donne la certitude que Dieu nous aime, assurance qui crée en nous une vie nouvelle,

Digitized by Google

L'auteur détermine ensuite quel est le sens que Jésus-Christ attribuait à ce titre de Fils de l'homme que seul il s'est appliqué.

Le titre de Fils de Dieu doit-il être entendu au sens araméen, lequel indique seulement une participation au divin ou bien au sens grec, lequel requiert une naissance divine et une nature divine ? Le P. Rose prouve que c'est dans ce dernier sens que Jésus a parlé de sa filiation divine. Il résout ensuite le problème suivant : Est-ce saint Paul qui, le premier, a enseigné que Jésus était mort pour nos péchés (sacrifice expiatoire), et pour nous (sacrifice vicaire), ou bien devons-nous croire que Jésus a eu l'intention et le dessein de donner à sa mort la valeur d'une rédemption ? C'est cette seconde partie que prouve le P. Rose.

Enfin, il aborde la question si complexe des récits de la Résurrection et de la réalité historique de ce grand fait. Les récits semblent être contradictoires ; les premières apparitions de Jésus eurent lieu en Galilée d'après saint Mathieu, saint Marc et l'Evangile apocryphe de Pierre ; à Jérusalem, d'après saint Luc, saint Jean et probablement saint Paul. En fait, les deux traditions ne sont pas irréductibles. Quant à la réalité du fait de la résurrection de Notre-Seigneur, il ressort du témoignage des apôtres et de saint Paul, et de cette observation qu'aucune autre raison plausible ne peut être donnée de la constatation faite par tous qu'au matin du troisième jour le tombeau était vide.

Cette rapide analyse ne donne qu'une idée bien imparfaite du contenu de l'œuvre du P. Rose. Nous avons dû laisser de côté l'exposé si impartial et si complet qui nous est fait des hypothèses de la critique contemporaine sur les diverses questions qui sont étudiées. Cet exposé sera pour le lecteur du plus grand intérêt et surtout d'une incontestable utilité, car on ne peut demander à tous de suivre les spécialistes dans les méandres si complexes de leurs hypothèses plus ou moins contradictoires. Les solutions, que présente le P. Rose, sont toujours basées sur les faits, c'est-à-dire sur les textes, et s'il pense devoir faire quelquefois des concessions, il maintient toujours dans leur intégrité les vérités de notre foi. Nous recommandons la lecture de ce livre à tous ceux qu'ont pu troubler les objections des critiques contemporains, et, en outre, à tous ceux qui désirent être au courant des travaux récents snr les origines chrétiennes.

E. Jacquier.

Digitized by Google

I. **Disquisitio chronologica quo tempore et quamdiu Verbum incarnatum homo vixerit inter homines in terra**, auctore van ETTEN, O. A. — In-8°, 62 pp. Rome, Desclée, Lefebvre, 1900.

II. **Vita abscondita Domini nostri Jesu Christi chronologice ordinata et descripta juxta harmoniam quatuor Evangeliorum**, auctore van ETTEN. — In-8°, 150 pp. Rome, Desclée, Lefebvre, 1901.

I. Le principal effort du P. van Etten dans ces recherches chronologiques a porté sur la date de la naissance de Notre-Seigneur. De l'ensemble des textes sacrés et profanes comparés, il conclut que Jésus-Christ est né en l'an 748 de Rome, par conséquent sept ans avant l'ère chrétienne, très probablement le 25 décembre. Notre-Seigneur a célébré quatre fêtes de Pâques et il est mort le 18 mars de l'an 29, le vendredi, jour de la solennité de Pâques. Le travail est bien fait et ne néglige aucune des données du problème.

Le P. van Etten dresse à la fin du volume une table chronologique très détaillée de la vie du Christ. Nous espérons que le savant auteur ne croit pas à la certitude de toutes les dates qu'il nous propose. La bienheureuse Vierge Marie aurait été conçue le 8 décembre de l'an 23 avant l'ère chrétienne ; Jean-Baptiste serait né le 24 juin de l'an 7 ; Jésus aurait été baptisé en l'an 25 de l'ère vulgaire, etc. A une seule date nous trouvons un point d'interrogation ; quelques-uns de plus étaient nécessaires.

II. Le second fascicule est consacré à l'étude de la vie cachée de Notre-Seigneur. L'auteur étudie les diverses difficultés que présentent les récits de l'enfance d'après saint Matthieu et saint Luc ; en réalité, ces récits ne sont pas contradictoires mais divergents. Les diverses solutions du problème sont présentées avec soin, discutées et toujours résolues dans un sens conservateur. Le P. van Etten est un guide sûr.

E. J.

Synonyms of the New Testament, by R. CHENEVIX TRENCH, with some etymological notes by A. L. MAYHEW, new edition. — Londres, Kegan Paul, 1901.

La première édition de cet ouvrage date de 1854-1863 ; depuis lors, les éditions se sont multipliées et améliorées. La présente a pour caractéristiques spéciales les notes étymologiques de

Digitized by Google

Mayhew. Bien que déjà ancien, ce livre a gardé toute sa valeur et reste encore le travail à conseiller sur la matière, vu qu'il n'a été rien publié de meilleur. Ce n'est pas qu'il soit parfait de tous points. Malgré le grand nombre de synonymes étudiés, 106 exactement, il en reste encore beaucoup qui doivent attirer l'attention et qui auraient pu être examinés de préférence, tels que : καραβολή, παροιμία, ὁμοίωσις - δικαιοσύνη, δικαίωμα, δικαίωσις - δόξα, τιμή, ἔπαινος - ἐξουσία, δύναμις, κράτος, ἰσχύς, βία - ἁγιασμός, ἁγιότης, ἁγιωσύνη, etc. Ce n'est pas à dire cependant que ceux qui ont été étudiés auraient pu être laissés de côté. Loin de là, car l'exégète a besoin de connaître les différences de signification qui existent entre des termes comme ἀληθής, ἀληθινός - εἰκών, ὁμίωσις, ὁμοίωμα – παλιγγενεσία, ἀνακαίνωσις - ἀγαθωσύνη, χρηστότης - ἀντίχριστος, ψευδόχριστος - ἀπολύτρωσις, καταλλαγή, ἱλασμός, etc.

Nous ne saurions recommander trop l'étude de ce travail. Les mots du Nouveau Testament sont, en définitive, la base de la théologie chrétienne ; ils doivent, par conséquent, être examinés de très près et être compris dans leurs sens les plus intimes. Or, c'est par cet examen approfondi des différences des sens qui existent entre les termes qui, de prime abord, paraissent avoir la même signification, que l'on pourra voir les raisons pourquoi tel terme a été employé et non pas tel autre. L'étude des synonymes du Nouveau Testament doit donc précéder l'exégèse des écrits et en être la base; à cette condition celle-ci sera solide et assurée.

E. J.

Propriétaire-Gérant : P. CHATARD.

Lyon. — Imprimerie Emmanuel Vitte, rue de la Quarantaine, 18.

Digitized by Google

LES HYPOTHÈSES SCIENTIFIQUES

RELATIVES AU

SAINT SUAIRE DE TURIN

LEUR DISCUSSION

Dans une étude précédente, insérée dans le n° 6 (15 juin 1902) de l'*Université Catholique de Lyon*, j'ai discuté l'ensemble des conditions dans lesquelles se serait produite cette image qui est imprimée sur l'étoffe qu'on appelle à Turin le « Saint Suaire » et que d'autres ont qualifiée « Linceul du Christ ». Puis, dans le numéro suivant (15 juillet 1902), j'ai répliqué par quelques mots seulement à une réponse adressée à mes premières observations.

J'ai considéré cette première étude comme une sorte d'entrée en matière, comme un jalon que je plantais provisoirement sur une route que je me proposais de parcourir plus lentement et plus sûrement. J'avais, en effet, annoncé des expériences en cours, sur lesquelles je ne pouvais pas encore me prononcer, et sur lesquelles aussi j'aurais à m'appuyer, par la suite, pour établir des conclusions plus certaines. J'avais enfin demandé la trêve des vacances.

Je reprends aujourd'hui la discussion, mais je la reprends d'une façon beaucoup plus spéciale, et je l'applique

Digitized by Google

surtout à la discussion des hypothèses par lesquelles on a cherché à expliquer le linceul du Christ. Plus tard, je l'espère, je pourrai généraliser la question et, dans une publication qui me le permettra, des planches explicatives, aussi nombreuses que le sujet l'exigera, des reproductions de documents, dont on ne pourra pas alors nier l'authenticité, accompagneront le texte. Il m'est impossible de le faire ici dans cette Revue dont les planches sont forcément et systématiquement écartées, et dont le format se prêterait d'ailleurs très mal à la chose.

Tout ceci viendra à son heure, car ce n'est pas l'œuvre d'un jour, et les jours nécessaires à l'exécution matérielle de ces sortes de publications sont parfois bien nombreux. Mais le travail est déjà commencé et j'espère le mener à bien. Si j'en parle ainsi à cette place c'est uniquement pour justifier, et surtout pour mieux accentuer le caractère de la discussion dans laquelle je viens de dire que je me renfermerai. Ce n'est pas l'image même de Turin que je chercherai à expliquer maintenant, ce sont surtout les explications scientifiques, qui en ont été données par divers, que je discuterai.

Je dirai celles de mes expériences qui m'autoriseront à réfuter la plupart des autres, je formulerai celles de mes opinions qui me paraissent contraires aux autres, et le lecteur appréciera et jugera. Je parlerai au nom de la science positive, tout comme il a été parlé en ce nom, parce que je crois en avoir le droit et les moyens.

Donc, me limitant cette fois à ce que j'indique, je diviserai mon exposé en trois parties : 1° Les Images; 2° les Preuves ; 3° l'Hypothèse.

Dans la première partie j'examinerai en détail les planches publiées d'après les clichés de l'avocat italien, le chevalier *Secondo Pia*. Dans la seconde, j'étudierai successivement les preuves qui ont été invoquées à l'appui des explications du phénomène. Dans la troisième, enfin, je discuterai les conceptions qui ont conduit à l'hypothèse spéciale. Ceci établi, j'aborde la discussion.

Digitized by Google

I

LES IMAGES

C'est une image, c'est un cliché photographique qui a servi de point de départ à toutes les explications, qu'au nom de la science positive, qui n'en peut mais, on a cherché à donner de l'étoffe de Turin. Sans avoir jamais vu l'étoffe elle-même, sans l'avoir jamais palpée ni examinée, sans jamais avoir étudié l'image réelle, on a affirmé très impérativement que cette image était due à des actions physico-chimiques, ou naturelles, qu'on a supposées et qu'on a cherché à expliquer par des expériences, que j'ai déjà appelées latérales, sans aucun rapport avec le fait lui-même.

Je n'ai pas à discuter ici cette singulière manière de conclure, et je ne veux pas m'occuper des raisons qui la déterminent, car je veux, avant tout, éviter avec le plus grand soin tout ce qui pourrait me conduire à des discussions personnelles, et je tiens à rester dans les termes d'une discussion scientifique, la plus correcte possible. Il appartient d'ailleurs à chacun de la juger selon ses propres sentiments. Mais, par contre, ce que je peux affirmer à mon tour, c'est que je ne l'imiterai pas. La circonspection qu'impose toujours, et fatalement, une carrière scientifique déjà longue, m'interdit d'admettre qu'on puisse affirmer autoritairement une chose qu'on ne peut pas démontrer. A plus forte raison ne peut-on pas certifier qu'une chose, qu'on n'a pas vue, est ce qu'on suppose. Aussi ne dirai-je pas « Le cliché dont on a fait le pivot de toutes les discussions est faux, voilà qui est acquis », mais je dirai plus simplement et plus modestement : « Le cliché de M. Pia, qui a servi de base aux hypothèses les plus fantaisistes, ne paraît pas exact, il faut très probablement le recommencer », et je vais essayer de le démontrer.

Digitized by Google

La langue française présente, encore assez nombreuses, ces particularités où le même mot, écrit de la même manière, peut s'appliquer à des significations parfois très différentes. Le mot que je viens d'écrire est dans ce cas et c'est pourquoi je tiens à bien expliquer ma pensée à cet égard.

De ce que je pourrais écrire : « Le cliché de M. Pia est faux, » il faudrait bien se garder de conclure que je considère M. Pia comme un faussaire et que je le désigne comme tel. Ah! non, par exemple, et celui qui traduirait ainsi ne traduirait pas du tout mon sentiment. Je suis bien loin, en effet, d'attribuer au mot faux, dans le sens où je l'emploie, l'idée de quelque chose qui contrefait la vérité, qui l'imite pour y faire croire. Ce n'est pas cela que je veux dire et j'insiste bien là-dessus. Qu'on ne se méprenne pas. Mais ce que je veux surtout exprimer par là, c'est l'idée qu'on attache à toutes choses qui ne sont pas l'expression du vrai, quand on dit, par exemple, en peinture une fausse couleur, un coloris faux, en art militaire une fausse manœuvre, en musique une fausse note, etc...

Or le cliché de M. Pia est dans ce dernier cas, il n'est pas l'expression de la vérité et c'est simplement à cause de cela que je dis « qu'il n'est pas exact ». L'auteur lui-même n'en est pas le moins du monde responsable. Il a copié le sujet tel qu'on le lui a présenté, tel qu'on lui a permis de le copier. Il a été de très bonne foi, mais on le lui a mal présenté, on le lui a fait copier dans de mauvaises conditions. Le seul point sur lequel il pourrait faire, avec raison, son *meâ culpâ* de photographe, ce serait de ne pas avoir réclamé des conditions meilleures pour la photographie. Mais il faut admettre qu'il s'est déjà estimé très heureux de l'autorisation donnée, et qu'il n'a pas songé à des exigences qui très probablement n'eussent pas été satisfaites à ce moment-là. Il l'a peut-être enfin copié à faux car, au milieu des variations relatives aux indications du procédé qu'il a employé, il est difficile de reconnaître si ce procédé a été bon, et s'il était bien approprié au modèle. On ne le connaît pas encore exactement.

Digitized by Google

Le lecteur, j'en suis convaincu, s'attend à ce que, pour justifier tout ce qui précède, je mette en avant la question du retournement de l'étoffe. Cette question a été traitée magistralement par M. Chopin, dans plusieurs publications, et les objections qui lui ont été présentées ont été plutôt piètres et non concluantes. Mais, ces objections n'en ont pas moins été possibles, car on ne pouvait s'appuyer que sur des textes à interpréter. Aussi, tout en souscrivant pleinement aux dires de M. Chopin, et tout en reconnaissant le bien fondé de ses arguments, ne peut-on pas s'empêcher de reconnaître que, pour trancher sûrement la question, il faudrait voir l'étoffe. C'est pourquoi, à ce sujet, je répète avec M. Chopin, qu'en présentant le mauvais côté de l'étoffe, le cliché de M. Pia est faussé, et que, pour juger de ce que doit être cette étoffe, il faut la voir *du bon côté*.

Mais ce n'est pas de cette manière de copier l'étoffe que je veux parler, c'est d'une manière beaucoup plus fondamentale pour la discussion, c'est d'une manière telle que cette discussion n'aura plus de raison d'être, si, comme je l'espère, ma démonstration est complète.

Le pivot principal de toute l'argumentation est celui-ci : « L'étoffe de Turin est monochrome, le dessin est brun rouge et l'image est négative ; donc, un homme n'a pas pu peindre un négatif, et une action chimique a seule produit le monochrome ».

J'écarte tout d'abord la question du négatif, pour la reprendre tout à l'heure sous une autre forme. Je l'ai discutée d'ailleurs dans ma première notice, et, depuis, M. de Mély et M. Chopin ont prouvé qu'un homme pouvait très bien exécuter un négatif et que d'une image rouge, à l'aspect de négatif, on peut obtenir directement un résultat identique à celui de M. Pia. La démonstration en est donc faite aujourd'hui ; il n'y aurait pas à y revenir si on ne devait pas considérer comme très important de réduire à néant les affirmations fondamentales, qui ont été posées, je ne dirai pas avec tant d'autorité, mais avec aussi peu de circonspection.

Il est bien facile à chacun de se convaincre de la chose.

Digitized by Google

Qu'on prenne, ainsi que je l'ai fait moi-même, une feuille de papier blanc, que sur cette feuille on trace la silhouette d'une tête humaine (j'ai pris pour modèle une tête de Christ) et qu'on garnisse la silhouette d'une teinte plate rouge brun foncé. On aura ainsi l'emplacement d'une tête d'un foncé uniforme, et ceci constituera la première planche. Qu'on répète cette figure sur une seconde feuille de papier et, cette fois, que sur la teinte plate on dessine, en jaune rougeâtre clair, l'emplacement des ombres; qu'avec cette teinte claire on peigne sur la silhouette foncée, en conduisant le pinceau tout comme on conduit le crayon, quand on dessine au crayon noir sur du papier blanc, ou comme on conduit la craie quand on dessine à la craie blanche sur un tableau noir. Qu'on utilise pour cela les couleurs à la gouache, ce sont les plus commodes, et qu'on limite les teintes par des lignes arrêtées. On aura ainsi une deuxième planche où les ombres se détacheront en bandes claires sur un fond sombre, celui-ci appartenant aux reliefs du sujet.

Qu'on répète maintenant cette deuxième figure sur une troisième feuille de papier et que sur cette dernière, par un coup de simple lavis, on adoucisse les bords de toutes les lignes, qu'on estompe, en un mot, les bords de toutes les parties de l'image; puis enfin, qu'on renforce, par un clair plus accentué, les parties les plus importantes des ombres (figurées en rouge clair ne l'oublions pas), et par un brun plus sombre, les reliefs les plus saillants du sujet et l'on aura, par ce travail successif, réalisé le négatif ressemblant le mieux à celui qu'on dit être sur l'étoffe de Turin. C'est la troisième planche qui sera devenue le négatif définitif, les deux premières ne seront là que pour en montrer les étapes successives, et mieux indiquer les moyens d'y parvenir.

Mais tout ceci ne peut servir qu'à infirmer cette affirmation si extraordinaire « qu'un homme ne peut pas faire un négatif ». Et cela est très accessoire, il faut bien le reconnaître, par rapport à la discussion proprement dite de l'étoffe, ainsi qu'à la discussion de l'action chimique qui

Digitized by Google

aurait produit le monochrome. J'en reparlerai dans un instant.

Je reviens maintenant à ce point de départ capital, essentiellement capital même, à savoir que le cliché Pia démontre, d'après ce qui en est dit, que l'image est monochrome, en rouge brun.

Sous ce rapport le cliché Pia ne démontre absolument rien du tout, et c'est très précisément en cela qu'il est faux, et c'est encore très précisément à cause de cela qu'il est à refaire. Le pivot fondamental est entaché d'erreur, il est bien facile de le prouver.

Occupons-nous d'abord de la couleur. Il a été dit successivement à ce sujet : « Les images du Suaire sont monochromes »... « Or les images du Saint-Suaire sont, tout entières, modelées dans les tons bruns et rougeâtres »... « Elles (les taches que porte le Saint Suaire) sont d'une couleur brun rougeâtre »... « Dans les taches brunes situées au voisinage de l'axe »... « L'objet à photographier étant tout entier, *image et fond*, dans les tons jaunes, M. Pia s'est servi d'une plaque très lente, sensible aux seuls rayons jaunes »... « Le Saint Suaire est jaunâtre, couleur nankin, l'image est brune »... « Tous me dirent que de près les images étaient faites de taches brunâtres, indécises, s'évanouissant peu à peu dans le fond jaunâtre de la toile »...

L'idée qui domine dans toutes ces citations, dont quelques-unes peuvent paraître légèrement contradictoires, est celle, on le voit facilement, d'un ton rougeâtre, car il n'est pas jusqu'au jaune nankin indiqué qui ne puisse être considéré comme rappelant ce ton-là.

Examinons ensuite l'étoffe elle-même, toujours d'après ce qui nous en est dit. Nous trouvons successivement : « Elle est tout simplement pour nous une grande pièce de toile de lin, longue actuellement de 4 mètres 36, large de 1 m. 10 (chiffres rectifiés par rapport à ceux qui avaient été indiqués en premier lieu), jaunie par le temps, usée et déchirée par place » ... « Le fait seul que l'étoffe du Saint Suaire soit très légère et très souple »... « La toile du Saint Suaire est-elle aussi, une étoffe d'une extrême souplesse :

Digitized by Google

c'est l'équivalent d'un *linon moderne*»... « C'est donc là une étoffe très souple qui se tend avec une grande difficulté »... « Cela fait, nous avons cherché quelles étaient les étoffes qui, lorsqu'on les tendait, acquéraient un aspect analogue à celui que présente le Saint Suaire sur les photographies. Nous avons ainsi déterminé une sorte d'étalon qui doit, très sensiblement, être d'une finesse comparable à celle du Linceul de Turin. Cette étoffe est une véritable mousseline de lin »... « Sur une toile de batiste très souple », etc.

Voyons enfin ce qui est dit de la doublure. « Depuis 1534, le Saint Suaire se trouve appliqué, par ses bords, sur une étoffe destinée à le consolider. En 1694, le Bienheureux Sébastien Valfré remplaça la doublure de toile par une étoffe noire. Enfin, le 28 avril 1868, M^me^ la princesse Clotilde changea elle-même la doublure qui était détériorée, et en mit une neuve en taffetas *cramoisi.* »

Rapprochons maintenant tous ces éléments ; nous avons en face de l'objectif une étoffe d'une très grande légèreté, d'une grande finesse et d'un tissu dont les mailles sont, comme les mailles de tous les tissus analogues suffisamment ajourées pour que la doublure rouge qui est derrière TRANSPARAISSE à travers le tissu. *Voilà tout le secret.*

De quelle couleur sont les images que porte l'étoffe? Je n'en sais rien, et tant que je ne les aurai pas vues je ne peux pas le dire. Tous ceux qui ne les ont pas vues ne peuvent pas le dire mieux que moi. Mais ce que je peux dire affirmativement c'est que, d'après tout ce que je viens de citer, on a vu un camaïeu à tons rougeâtres, là où on n'a vu peut-être qu'un effet optique d'une doublure.

Si l'œil humain s'y est trompé, la plaque photographique, elle, ne s'y est pas trompée, et, si l'orthochromatisme a été utilisé, le résultat n'a été que plus affirmatif, le rouge de la doublure n'en a que mieux produit son effet. Et si on y ajoute enfin l'action de la lumière électrique, surtout celle d'une lampe a arc qui, au point de vue photographique, modifie parfois si singulièrement les rouges et les jaunes, cet effet aura été encore plus complet.

Digitized by Google

Chacun peut s'en rendre compte. Sur un linon moderne, ou même sur une simple batiste un peu fine, qu'on peigne une figure quelconque en un ton brunâtre. Qu'on ne peigne que la figure et qu'on laisse le fond intact, ou qu'on teinte légèrement le fond, peu importe. Qu'on dispose l'étoffe successivement sur un papier cramoisi, sur un papier vert, sur un papier jaune, sur un papier bleu ; qu'en un mot, on varie le fond comme on le voudra. Qu'on photographie enfin, et successivement encore, par les procédés ordinaires, par les procédés orthochromatiques, par la lumière du jour et par la lumière électrique, et l'on obtiendra les résultats les plus différents. L'œil sera déjà très sensible aux changements de fonds, mais la plaque photographique qui, par rapport à l'actinisme des couleurs et des lumières, se comporte tout autrement, le sera bien encore davantage et elle le prouvera, surtout si la translucidité est intervenue.

La transparence de la doublure à travers le tissu léger de l'étoffe est un fait absolument incontestable dont il est bien facile de se rendre compte. Cette transparence bouleverse complètement l'action photogénique et la plaque photographique accuse, par rapport à l'étoffe elle-même, un résultat absolument faux. On se demande vraiment comment un photographe de la valeur de celle qu'on attribue à l'amateur Pia, n'a pas songé à toutes ces choses, et n'à pas vu que ces conditions n'étaient pas celles dans lesquelles on photographie un document de cette nature.

Que ceux qui ont traduit les images de M. Pia, par irréflexion ou par absence du contrôle original, n'y aient rien compris, cela n'a rien qui puisse surprendre. Une idée préconçue conduit toujours l'esprit vers la constatation de ce qui peut le confirmer dans ses suppositions, et lui fait négliger tout le reste. Or, ici, l'idée préconçue était que l'étoffe de Turin devait être monochrome. Aussi ne s'est-on préoccupé que de ce qui pouvait lui donner l'aspect d'un monochrome, sans se demander si la polychromie n'existerait pas quand même sous cet aspect. La question a été tranchée par une opinion simplement personnelle,

Digitized by Google

et, sans aucune démonstration positive, on a affirmé la monochromie.

Mais la démonstration que je viens de faire, et que je vais encore compléter, prouve que la question semble toute entière à reprendre, et c'est pourquoi je la pose ainsi : L'étoffe de Turin porte-t-elle une image monochrome ou une image polychrome? La réponse est d'un intérêt absolument fondamental et capital au premier chef. Elle peut justifier la suite de l'argumentation ou autoriser à en rester là; aussi ne saurait-on la discuter trop sérieusement et trop longuement. Si c'est un monochrome on peut argumenter sur les explications qui en sont données et discuter ces explications, si, au contraire, c'est une polychromie, il est inutile d'aller plus loin ; l'hypothèse d'une action chimique régulière n'aurait plus de raison d'être; elle devrait disparaître et céder la place à une action humaine qui serait alors à expliquer.

Or, cette réponse, qui peut la donner positive en ce moment? Personne, absolument personne, car depuis 1868, personne, absolument personne, n'a vu l'étoffe au naturel. Tout le monde l'a vue sur une doublure rouge et tout le monde, en conséquence, l'a mal vue.

Les rouges, je viens de le dire, sont éminemment funestes en photographie. Chacun sait les difficultés considérables qu'on éprouve pour photographier un tableau où il y a du rouge. Moi-même, dans les photographies des pièces anatomiques, que j'ai disséquées si nombreuses dans ma vie, j'ai dû, bien souvent, user d'artifices pour rétablir un peu d'harmonie parmi les rouges si différents des organes viscéraux, et encore ne suis-je pas toujours parvenu à mon entière satisfaction. L'emploi des plaques sensibles au rouge donne bien certain résultat, mais alors ce sont les autres couleurs qui en souffrent. Quant aux plaques dites panchromatiques, elles ne m'ont jamais suffisamment satisfait. Aussi, je le répète, il faut se bien méfier des rouges en photographie. Là où l'œil les aperçoit à peine et croit qu'il n'y a pas à s'en préoccuper, la plaque sensible les voit admirablement bien, et leur pho-

Digitized by Google

togénisme l'actionne sans que bien souvent on se l'explique.

Je crois très fermement et je suis très convaincu que c'est le cas de l'étoffe de Turin, et c'est précisément l'examen des photographies qu'on en a tirées, qui me fait dire que, très probablement, l'image doit être polychrome; *il faut la voir*. Le rouge de la doublure a certainement bouleversé la valeur des autres teintes, et celles-ci ne se sont pas traduites comme elles se seraient traduites si elles avaient été toutes seules, elles se sont traduites à faux.

Il a été remarqué très spécialement, et avec raison du reste, que la photographie avait, à certaines places, reproduit le tissu lui-même jusque dans ses moindres détails, et de longues dissertations ont expliqué la chose.

Or, voici ce que j'ai fait. Sur un tissu de fine batiste, j'ai fait tomber, en plusieurs points, des gouttes de sang irrégulièrement espacées; j'ai placé l'étoffe, ainsi ensanglantée, sur deux fragments de papier raccordés ensemble, l'un blanc, l'autre rouge cramoisi; j'ai recouvert le tout d'une glace mince et j'ai photographié en une seule opération.

Au-dessus du papier blanc, le blanc a corsé légèrement l'actinisme de la goutte, qui est venue un peu plus noire, ce qui la rendra d'un noir un peu plus faible sur le positif. En outre, l'étoffe a mal accusé son tissu; il faut recourir à la loupe pour en suivre, péniblement, les fils dont le blanc a de la tendance à se confondre avec celui du papier. Au-dessus du papier rouge, le résultat a présenté une dissemblance notoire. La goutte, dont l'actinisme n'a pas été troublé par celui du papier qui, au contraire, en a augmenté la faiblesse, est venue nette, claire, ce qui la rendra d'un noir plus vigoureux sur le positif. Elle paraîtra ainsi plus intense que la précédente et cependant c'est le même sang; elle est de même nature. D'autre part, les fils de la toile, aussi bien ceux de chaîne que ceux de trame, sont nettement tracés et mieux visibles, presque, que sur le tissu lui-même, leur blanc, très actinique, les ayant fait imprimer fortement

Digitized by Google

sur un fond resté clair à cause du peu d'actinisme du rouge qui l'a produit.

C'est ce qui me fait dire que si le tissu de l'étoffe de Turin, est si bien venu, en certains points, c'est très probablement parce que le rouge de la doublure y a été pour quelque chose, et qu'il a produit son action là où l'étoffe était le mieux appliquée contre la doublure, car il est à peu près certain que, sur une aussi grande surface, le contact n'a pas été le même partout et l'effet n'a pas pu se produire également.

Chacun peut répéter facilement mon expérience, et chacun peut se convaincre que, si la transparence du fond à travers l'étoffe est à peine appréciable par l'œil, par contre, elle s'accuse très nettement sur la plaque photographique.

Il est absolument démontré que les Clarisses et tous ceux qui, avec elles ou en même temps qu'elles, ont examiné l'étoffe de Turin, ont vu du rouge sur cette étoffe. Les récits et les documents des historiens ne semblent pas laisser de doutes à cet égard. Si on en veut la preuve, on n'a qu'à ajouter, aux travaux déjà si probants de M. U. Chevalier, l'étude que publie actuellement le P. Thurston sur cette question. Il la discute, au point de vue historique, en s'appuyant sur les documents les plus authentiques, dans le paragraphe qu'il intitule: « Le suaire est-il monochrome? » Des yeux humains, ont pu, plus tard, ne pas distinguer ce rouge au milieu des autres teintes et de la doublure dans lesquelles il était comme fondu, surtout dans les conditions où ils examinaient, mais la plaque photographique, elle, ne s'y tromperait pas si on lui donnait l'étoffe à examiner dans de meilleures conditions.

Toutes les questions de transparence sont essentiellement liées aux questions d'éclairage et malheureusement, sur ce dernier point, les renseignements sont aussi incomplets que possible. Si le sujet n'a été éclairé que par devant, la doublure a joué le rôle que je viens de décrire et elle est intervenue pour modifier les conditions de l'image dans des proportions suffisantes pour que cette image se soit

Digitized by Google

imprimée selon une valeur inverse à la sienne. Mais, si à cette action de l'éclairage de face était venu s'ajouter un peu de celle qu'aurait pu produire un éclairage par derrière, alors les conditions changeraient encore bien davantage et l'aspect positif, qu'aurait pris le cliché direct, s'expliquerait tout seul. Or, de tout cela, nous ne savons absolument rien et nous ne pouvons, à cet égard, que conjecturer, personne n'ayant le droit d'être affirmatif à l'égard d'une chose insuffisamment connue.

Il a été dit que « pendant tout le temps que durèrent les fêtes, de nuit comme de jour, le temple fut éclairé seulement par diverses lampes électriques à arc et par les lumières des cierges de l'autel; ce qui donnait au saint lieu un aspect plus imposant, et portait les fidèles au recueillement » puis, un peu plus loin, en parlant de l'éclairage installé spécialement pour la photographie, il a été écrit : « Afin qu'on pût mieux découvrir la double image du divin corps du Christ, ainsi que nous l'avons dit déjà, on avait placé dans les pilastres, qui font face à l'autel, deux de ces lampes avec réflecteurs, qui envoyaient leur lumière sur la relique, non directement, mais en passant par des verres dépolis. Les photographies furent faites avec l'aide de cette lumière. »

En fournissant, ailleurs, le procès-verbal de l'opération on a dit : « A cet effet il fut construit une estrade (un balcon) appropriée, à la distance de huit mètres, et en face du grand autel, sur lequel était exposée la sainte Relique, derrière une glace et dans un cadre. Sur la dite estrade l'avocat Pia plaça son appareil photographique du format de 50 × 60; la Sainte Relique était éclairée par deux phares électriques, chacun desquels, avec son propre réflecteur, masqué par des globes de verre dépoli, était placé de front et latéralement à la Sainte Relique, et à la distance de dix mètres environ de celle-ci. »

Dans toutes ces indications il n'est absolument rien dit de la situation des lampes à arc qui ont éclairé pendant tout le temps des fêtes, et surtout il n'est fourni absolument aucun renseignement sur la manière dont le cadre

Digitized by Google

qui renfermait l'étoffe était disposé. Etait-il directement appliqué contre le mur ou bien y avait-il entre le mur et lui un certain espace ?

Il est très profondément regrettable que tous les récits soient si muets à cet égard, car là peut-être se trouverait le nœud de la question et, d'après ce qui serait indiqué, on pourrait conclure. Quand on prend la peine de rédiger un acte notarié pour certifier une chose, on le rédige au moins aussi complet que possible, on n'oublie rien, on dit tout ce qu'il y a à dire. Les notaires, en général, ne sont pas avares des mots, et il est vraiment dommage que, dans cette circonstance, ils se soient départis de leurs habitudes. Mais il est surtout à regretter très vivement qu'on s'appuie sur un procès-verbal aussi incomplet pour certifier, avec la dernière autorité, une chose qu'on ne connaît pas.

« Evitons si vous le voulez bien les discussions inutiles », a-t-il été imprimé à ce sujet. Cette parole est de trop, car aucune discussion n'est ici inutile, et celle-là est peut-être la moins inutile de toutes.

Ceux qui ne sont pas suffisamment au courant de la photographie se figurent mal les énormes différences qu'amène, dans la copie d'une polychromie transparente, une lumière transmise. Un peu de transparence en pareil cas produit un grand effet. Chacun peut s'en convaincre.

Sur une fine batiste qu'on peigne un sujet quelconque avec des couleurs opaques, qu'on double la toile de soie rouge et qu'on examine le tout en l'appliquant sur un papier blanc. Chacune des couleurs sera vue avec le ton qui lui appartient. Mais qu'on écarte le papier qui fait fond, suffisamment pour que la lumière circule assez intense sous la toile et l'on verra tout changer. Le dessin n'apparaîtra plus que comme une ombre où les couleurs ne seront plus différenciées.

Grâce au procès-verbal, invoqué comme une preuve irrécusable d'une affirmation non démontrée, nous ignorons complètement comment le sujet était disposé par rapport à ce qui lui servait de fond, et c'est cependant le premier point dont il eût fallu s'occuper, car c'était fonda-

Digitized by Google

mental. S'il était appliqué directement contre une muraille, l'éclairage de face, seul, a fait son œuvre; s'il ne l'était pas, et s'il existait derrière lui un espace quelconque, la puissante lumière électrique s'y sera répandue et aura certainement amené assez de transparence pour que celle-ci ait pu produire son effet ordinaire. Il n'aurait pas été nécessaire que les lampes aient été placées derrière le sujet, et ceux qui s'appuient là-dessus commettent une erreur bien singulière, il eût suffi qu'elles aient envoyé de la lumière derrière le tableau, c'était assez. La doublure et la transparence auraient combiné leurs actions spéciales, elles auraient superposé leurs effets et la question serait jugée.

D'autre part il m'a été affirmé par plusieurs théologiens de haut mérite que « chaque fois qu'on expose une relique on doit l'exposer isolée » et celle-ci, par conséquent, a dû être isolée comme toutes les autres et ne devait certainement pas être plaquée contre la muraille. Cela aurait suffi.

Toute la discussion qui, on le voit, est bien loin d'être inutile, semble donc devoir pivoter sur ce point : y avait-il derrière le sujet, au moment où on l'a photographié, un espace lumineux, ou n'y en avait-il point? Qui nous renseignera sûrement à cet égard et qui nous permettra de fixer une solution?

En tous cas, tout ceci tend à démontrer qu'il faut bien se garder d'accepter, comme elle est offerte, cette affirmation : « le Saint Suaire n'a pas été photographié par transparence ». Je ne dis pas, moi, qu'il en a été ainsi, mais je précise et je dis qu'il est très possible qu'un peu de transparence soit intervenu, s'ajoutant à l'effet direct pour le modifier suffisamment au point de vue du résultat.

Quant à affirmer que la doublure aurait empêché la transparence, cela ne peut pas être soutenu. Une transparence pareille peut très bien se produire à travers une étoffe de soie, et tout au contraire le rouge de cette soie aurait rendu encore plus positif le positif obtenu de l'image. Et puis ici encore tout dépend d'une chose qu'on ne connaît pas et dont aucun procès-verbal ne parle : la doublure

Digitized by Google

est-elle très opaque ou bien, comme la plupart des étoffes de soie, est-elle suffisamment translucide à la lumière électrique? Tant qu'on ne l'aura pas vue on ne pourra rien dire de certain, et personne ne pourra émettre une opinion affirmative; cette opinion peut être discutée. Nul, en effet, n'est obligé d'accepter l'opinion d'un autre qui n'en sait pas plus que lui.

Invoquer enfin le témoignage des clichés instantanés, dont je reparlerai spécialement, c'est enfoncer une porte ouverte et c'est aussi ne rien invoquer du tout. Pour le cliché de M. Pia, comme pour les autres, le sujet est resté dans la même situation. La seule différence a été dans la position des lampes.

Pour M. Pia deux gros phares électriques ont été placés en face, et l'acte notarié a bien soin de ne pas dire si les autres lumières ont été éteintes. Pour les instantanés, des lampes électriques ordinaires étaient placées on ne sait pas où, mais probablement bien près du sujet, puisqu'on dit qu'elles étaient disposées pour éclairer vivement ce sujet au détriment du reste de la salle, afin de porter les fidèles au recueillement. D'après cela on peut croire que l'espace derrière le tableau n'en était que plus vivement éclairé, et c'est ce qui expliquerait le mieux pourquoi le positif sur les instantanés paraît encore plus accentué que sur les clichés Pia. Ce serait presque une révélation, ou, tout au moins, un fil d'Ariane d'une certaine importance.

Pour moi, et bien d'autres, j'aime à le croire, diront de même, je ne vois qu'un seul moyen de donner une solution indiscutable à toutes les questions qui précèdent comme d'ailleurs à toutes celles qui suivront. C'est d'établir des documents certains, des documents authentiques, des documents qui deviennent des preuves devant lesquelles tout le monde s'incline. C'est de refaire les clichés Pia, exécutés à faux et dans de mauvaises conditions, et, pour les refaire, opérer, sans notaires, dans les formes suivantes :

Il faut: 1° Enlever la doublure et disposer la toile *au naturel*, 2° la tendre dans un cadre complètement ajouré, de la même manière qu'on tend un écran à projections

Digitized by Google

dans son cadre. Au moyen de parcelles de toile rapportées, on fixera les boutonnières par où passeront les fils de tension ; le tout sera de grosseur et de résistance proportionnées à la toile. Ce procédé de tension sera le plus favorable pour supprimer les plis malencontreux de l'étoffe, plis qu'il est important de faire disparaître.

3° L'étoffe, ainsi disposée, on suspendra le cadre en position convenable dans un emplacement extérieur exposé à la grande lumière du jour et, de préférence, à un jour qui éclaire le tableau de face, et auquel l'objectif puisse être adossé. Sans cette dernière précaution, on serait exposé à reproduire le tableau dans les conditions de ces paysages qu'on dénature en plaçant l'objectif en face du soleil, et qu'on désigne par cette expression mensongère de clair de lune. En outre on évitera l'éclairage direct du tableau par le soleil. Il sera bon d'incliner légèrement le cadre, par en haut et en arrière, afin que la lumière se répartisse également sur toute la surface. Si le cadre était trop vertical le bas risquerait d'être légèrement ombré. On remédiera à cette inclinaison en inclinant, à son tour, l'appareil photographique, de manière à rétablir un parallélisme parfait entre le cadre et la plaque sensible. Ceci est rigoureux.

4° Derrière la toile, cette fois retournée du bon côté, on placera un verre dépoli de mêmes dimensions, le dépoli du verre étant tourné vers l'étoffe. Si on peut appliquer le tout contre un mur blanc, on le fera. Dans le cas contraire, on placera derrière le verre un grand panneau de bois peint en blanc. Ceci est pour annuler la transparence lumineuse qui pourrait se produire à travers le verre dépoli.

5° Toutes choses étant ainsi arrangées, on photographiera en choisissant, de préférence, une de ces belles matinées d'été pendant lesquelles la lumière est souvent si pure et, de préférence encore, le second tiers de la matinée qui correspond, le plus souvent, au moment où la lumière est le plus photogénique.

Pour photographier on aura avantage à employer le format 40 × 50 dont le maniement est assez commode et dont la

Digitized by Google

longueur 50 permettrait 45 d'image, ce qui mettrait le cliché d'ensemble à peu près au 1/10e de l'original. Ce serait bien suffisant pour le premier cliché, car il sera indispensable de faire plusieurs clichés, l'un comprenant l'ensemble des deux images, faciale et dorsale, un second ne comprenant que l'image faciale, un troisième ne reproduisant que l'image dorsale, un quatrième donnant l'ensemble des deux têtes et allant des pectoraux à la pointe des omoplates, et enfin un cinquième spécial à la tête de face, largement reproduite alors en grandeur naturelle.

Pour l'exécution de chacun de ces clichés il ne faudra pas oublier de toujours installer l'appareil de manière à ce que l'objectif soit, très exactement, en face du centre de la partie copiée, et que la glace dépolie, et par suite la glace sensible, soit très exactement parallèle au tableau, ceci est d'une rigueur absolue.

Par les moyens que je viens d'indiquer, et que les opérateurs pourront compléter en faisant tous les clichés, alternativement, par les procédés ordinaires et par les procédés orthochromatiques, selon que leurs yeux auront apprécié les teintes des images, on obtiendra les documents les plus vrais possible, des documents qui seulement alors deviendront des preuves. On dira alors, mais alors seulement, je le répète, si les images sont polychromes ou monochromes, et si elles sont négatives ou positives; mais jusque-là, personne n'est qualifié pour imposer autoritairement sa propre conception, et personne n'a le droit d'affirmer impérativement que « le tout constitue un dessin en camaïeu », que « la plaque n'a reçu que des rayons *monochromes* », que « les images que porte le Saint Suaire sont, du moins actuellement, modelées en négatif, » etc...

La polychomie et la monochromie, aussi bien que le négatif et le positif, sont à déterminer en regardant l'étoffe au naturel et en la photographiant de même. On raconte que ceux « à qui il a été permis de tenir le Saint Suaire entre les mains doivent être aujourd'hui bien rares ». Il n'est pas besoin qu'ils deviennent bien com-

Digitized by Google

muns, mais il faut que les appelés à « tenir le Saint Suaire entre les mains » puissent apporter le témoignage de leurs opinions diverses, mises d'accord par l'étoffe elle-même, et qu'ils puissent dire au monde entier : « Voilà les preuves ». Un pareil résultat ne pourrait pas soulever, pour être atteint, d'autres objections que celles des frais importants nécessités par les opérations un peu compliquées que je viens d'indiquer, mais tout n'est-il pas permis à une fortune royale et quelles difficultés ne peut-elle pas aplanir ?

***

Ainsi que je l'ai déjà fait remarquer, la question de la polychromie et de la monochromie est la question la plus fondamentalement capitale par rapport aux explications de la science dite positive. S'il est démontré que le tableau est polychrome, et tout ce que je viens de dire constitue de grandes présomptions à le croire, ces explications n'ont plus de raison d'être, tandis que, si la monochromie est affirmée par l'examen direct, il y a lieu de la discuter et de rechercher les véritables origines de l'image. Il faut donc, jusqu'à cet examen, observer la plus grande prudence à l'égard d'une conclusion autoritaire, et c'est ce que, pour mon compte, je crois le meilleur.

Mais cette discussion des couleurs étant ainsi réservée, je dois encore dire un mot, je l'ai annoncé plus haut, de ce qui se rapporte à la qualité négative ou positive des images imprimées sur l'étoffe de Turin. Je serai bref par cette raison que je l'ai déjà discutée dans ma première notice, et aussi parce qu'il ne faut pas perdre de vue que la question est ici d'ordre un peu secondaire ; elle est bien loin d'avoir l'importance de la précédente. Quand bien même l'examen direct affirmerait que l'image est négative, qu'est-ce que cela pourra bien prouver de plus ? Je me le demande. Cela prouvera-t-il qu'un homme n'a pas pu la faire ? Allons donc, il faudrait être bien entêté dans une opinion pour le soutenir. Si l'image est négative, cela ne

Digitized by Google

signifie pas qu'un homme n'a pas pu la faire, tandis que, s'il y a de la couleur, cela dira très formellement qu'une action chimique y est étrangère.

Je possède dans mes cartons un très joli négatif dans les tons brun rouge, exécuté par un artiste, de mes amis, professeur de dessin dans un grand collège. La seule réflexion qu'il fit en me le remettant fut celle-ci : « J'ai eu tout de même de la peine pour réaliser ce que vous désiriez, mais enfin, vous le voyez, j'y suis parvenu. » J'en donnerai la figure en temps et lieu.

La qualité négative étant constatée, si jamais elle l'est, il faudra tout simplement rechercher la nature et l'origine de l'image, mais cette constatation n'aura pas, ce me semble, d'autre résultat. Actuellement cette qualité négative est discutable et je ne redirai pas toutes les raisons que j'en ai déjà données. Je me bornerai ici à un point auquel il faut attribuer une certaine importance et, partant, une assez grande valeur. Je veux parler de ces singuliers éléments de l'image qui, on le dit du moins, sont venus en négatif sur le cliché direct de M. Pia, et qui, en conséquence, doivent être en positif sur le négatif direct de l'étoffe.

Ce mélange de parties d'images, les unes positives et les autres négatives, a fort intrigué les explicateurs qui n'en ont pas encore donné l'explication. Il me paraît cependant bien simple de la fournir en disant tout simplement : Il y a du rouge dans l'image dite monochrome, et ce rouge s'est imprimé comme il devait s'imprimer, c'est-à-dire suivant son actinisme, et encore mieux si la transparence est intervenue à l'égard de son opacité.

Qu'a-t-il été constaté en effet? Il a été dit successivement : « Les images, visibles sur le Saint Suaire de Turin, sont comparables à un négatif photographique, pour tout ce qui concerne le modelé général des corps »... « Au contraire, sur le Saint Suaire les blessures sont représentées en positif ». ... En parlant de l'image des caillots sanguins on a dit « qu'elle s'est faite directement en positif sur le Suaire »... et on a ajouté : « L'étoffe a pris *la couleur même de ce caillot* : c'est pourquoi ici l'empreinte est un positif »...

Digitized by Google

Ainsi donc voilà qui est bien constaté, les blessures et les traces de sang sont imprimées en positif sur le Suaire qui est lui-même négatif, et elles ont imprimé leur négatif sur le cliché direct de ce Suaire qui, lui, accuse un positif alors qu'il est en réalité le négatif de l'image primitive. En outre, « l'étoffe a pris au contact du caillot sanguin *la couleur même de ce caillot !* » Qu'on veuille bien remarquer que ce n'est pas moi qui le dis ni qui le souligne, mais je me hâte d'ajouter que je ne le crois pas ! L'étoffe ne peut avoir pris la couleur du caillot qu'à la condition de s'être incorporé le caillot lui-même. Dans ce cas, c'est du sang pur qu'il y aurait sur l'étoffe. Le sang ne cède sa couleur ni à rien ni à personne, sa couleur c'est lui-même et s'il y avait de cette couleur sur l'étoffe, on pourrait se demander qui l'y a mise. Ce qu'il y aurait alors de plus certain, c'est que... ce serait à vérifier !

Je me demande sur quoi on se base pour affirmer que l'empreinte des blessures s'est imprimée en positif sur l'étoffe. Est-ce parce que cette empreinte s'est traduite en clair sur le cliché direct? Mais dans ce cas il faut admettre que tout ce qui est clair correspond à un état positif du Suaire. Le plus ou moins de clair déterminera seulement le plus ou moins correspondant de cet état. Au point de vue de la logique on ne peut que raisonner ainsi, car il semble très difficile de déclarer qu'un clair correspond à un négatif, alors qu'un autre clair correspond à un positif.

Est-ce seulement par la situation des clairs, qui occupent les reliefs, qu'on juge de l'état négatif du modelé de l'image? Mais si cette image est plus sombre dans ceux de ses reliefs qui produisent du clair, elle doit être encore plus sombre aux points qui correspondraient à des clairs plus accentués. Si on l'admettait on devrait reconnaître : 1° qu'il faut attribuer à l'image un état monochrome; 2° que les plus fortement imprimés de tous les clairs sont les parties les plus sombres de cette image.

C'est cette deuxième considération qui a été adoptée et même affirmée, et il a été dit que les blessures avaient le plus assombri l'aloès. On a ainsi tranché la difficulté en

Digitized by Google

expliquant que c'est à cet assombrissement qu'est dû l'effet singulier qu'on a constaté. Mais on a attribué au dit assombrissement une origine des plus extraordinaires. On a certifié que le sang, émettant les vapeurs alcalines les plus intenses, avait renforcé d'autant le brunissement de l'aloès aux points correspondants. La chose étant trouvée toute naturelle, ça s'expliquait tout seul.

N'étant pas assez assuré de mes résultats et de mes observations je me garderai bien d'emprunter à un style autoritaire des expressions comme celles-ci : « C'est très joli, c'est très bien imaginé, cela prouve un esprit fertile en conceptions hardies, jamais en peine pour tout expliquer, etc., mais... ça n'est pas vrai ! » et je dirai plus simplement, et surtout plus modestement : « Tout cela, c'est très beau, mais... c'est à démontrer ! »

Quand le chimiste analyse, dans ses cornues, les produits organiques, il les analyse successivement dans leur ensemble et dans leurs parties constituantes. Il analyse d'abord le sang, l'urine, la sueur, puis il recherche la composition du caillot, du sérum, de l'urée, puis enfin il cherche à savoir de quoi sont faits les globules, etc. Il peut ainsi trouver des différences d'alcalinité très grandes entre les divers éléments, mais il opère sur des masses fraîches, telles que l'organisme les lui fournit. Il leur fait dire ce qu'elles possèdent, mais il ne leur fait pas dire ce qu'elles deviennent dans des circonstances étrangères à son analyse, ni ce qu'elles font dans ces cas. Il peut donc être très imprudent de s'appuyer sur cette analyse pour conclure à un effet qui lui est étranger. Il ne s'agit pas ici de savoir si le sang est plus alcalin que l'urée, et lequel des deux l'est le plus du caillot ou du sérum; il s'agit de savoir comment le sang se comporte quand il n'est plus dans les conditions où le chimiste en fait l'analyse.

Désirant m'en rendre compte, j'ai fait tomber quelques gouttes de sang sur de la batiste fine, sur du bois, sur de la porcelaine, je les ai laissées se dessécher lentement, et la dessication, à peine complète, je les ai toutes recouvertes d'un papier de tournesol rouge. Pendant cinq jours je les

Digitized by Google

ai promenées dans les atmosphères les plus variées de nos laboratoires et je n'ai pas pu observer de bleuissement, ce qui me fait dire que le sang abandonné à lui-même ne se comporte pas de la même manière qu'à l'analyse, et c'est ce qui me fait répéter que l'explication de l'action alcaline du sang sur l'aloès plus forte que toutes les autres « est à démontrer ».

Devant l'insuccès de ce premier essai fait à sec, ainsi que je viens de le dire, j'ai eu l'idée de le répéter dans des conditions d'humidité peut-être plus favorables. J'ai donc mouillé le papier de tournesol et je l'ai appliqué sur les gouttes en expérience.

La toile avait absorbé le sang à mesure qu'elle le recevait. Il s'était par suite étalé, comme il s'étale dans ces circonstances, en formant sur les bords son auréole caractéristique du sérum. J'ai humidifié le linge et j'ai placé contre lui le papier mouillé. J'ai attendu pendant de longues heures, mais vainement, aucun changement ne s'est produit. Il en a été autrement des gouttes sur la porcelaine. Fraîches, elles accusaient très bien l'enveloppe de sérum qui englobait le caillot; desséchées, on n'y reconnaissait plus rien du tout; le bord seul s'était épaissi et le sérum ne se retrouvait pas plus séparé dans le centre que sur les bords. Quand je les ai eues recouvertes du papier mouillé, celui-ci a détrempé le sang et l'a transformé en un magma qui s'est, en partie, attaché au papier, et sur lequel il a imprimé, juste aux points correspondants, des petites taches présentant des teintes bien difficiles à décrire. En passant du noirâtre au verdâtre, avec mélange de rouge, le papier a pris toutes sortes de couleurs. Vu par transparence, il s'est surtout montré rouge, du rouge du sang, mais je n'ai pu saisir que très difficilement, par points isolés et presque par accident, cette teinte franchement bleue de l'ammoniaque actionnant le papier rouge.

Je crois pouvoir en déduire que le sang ne doit développer des vapeurs ammoniacales assez énergiques pour transformer fortement l'aloès que dans des conditions très exceptionnelles. Ces conditions je ne les connais pas.

Digitized by Google

Pour compléter encore cette série d'expériences, j'ai pris trois petites cuvettes identiques. J'y ai versé une quantité égale, dans l'une de sang frais complet, dans l'autre de sérum pur, et dans la troisième de caillot isolé par le filtrage. Je les ai placées chacune dans un cristallisoir et j'ai étalé, au-dessus, un papier de tournesol rouge. Le sang est resté en expérience pendant huit jours sans que le moindre bleuissement se soit produit, puis j'ai observé un léger bleuissement qui s'est accentué jusqu'au dixième jour, et que je n'ai pu attribuer qu'à la putréfaction qui était alors complète. En outre, ce bleuissement ne s'est produit que par le sang complet et le caillot. Au-dessus du sérum, qui est moins putrescible, après douze jours, au delà desquels je ne continuai pas l'expérience, il ne s'était pas produit. Les vapeurs alcalines ont donc attendu la putréfaction et m'en ont paru les conséquences, en vertu de cette loi, si élémentaire en chimie, qui affirme que toute matière organique en décomposition fournit des produits ammoniacaux.

Tout ceci confirme mon dire précédent, à savoir, que le sang des blessures a été incapable d'impressionner l'aloès plus vite et plus fortement que tout le reste, et qu'il faut chercher ailleurs la cause de l'effet qu'on lui a attribué sans contrôle et fort mal à propos.

Je ne discute pas que la composition chimique du sang ne le fasse, à cause de son carbonate de soude, peut-être un peu plus alcalin que tout autre chose, mais il me semble qu'au point de vue, qui doit seul ici nous préoccuper, le sang ne se comporte pas tout à fait comme tout le reste ; son action est la plus lente, la moins énergique et la moins connue dans ses causes autant que dans ses effets. Est-on alors fondé à croire que le sang a agi sur l'aloès avec une énergie au-dessus de toutes les autres ? Passe encore si on ne faisait que le supposer, mais on l'affirme.

Quant à moi, je proposerai une explication qui me paraît beaucoup plus naturelle et, surtout, beaucoup plus acceptable. J'ai dit qu'il y avait du rouge sur l'étoffe de

Digitized by Google

Turin et je précise : « A l'endroit des blessures il y a du rouge. »

C'est ce qui me paraît expliquer le mieux pourquoi elles sont venues en clair sur le négatif, en ce clair qu'on a considéré comme un négatif et d'où on a conclu à l'état positif du point correspondant sur le Suaire. Leur rouge, renforcé par celui de la doublure, s'est imprimé comme s'impriment tous les rouges par suite de leur très faible actinisme, c'est-à-dire en clair. Les rouges impressionnent mal la plaque photographique qui demeure plus ou moins transparente à leurs endroits et qui fournit ensuite, sur l'image positive et en ces points, des noirs plus ou moins intenses, de ces noirs qui, s'accentuant sur le positif du cliché Pia, ont fait dire qu'ils étaient positifs sur l'étoffe.

De mon hypothèse, ou de l'autre, quelle est la bonne ? L'étoffe seule le dira un jour, et tout ce que je peux faire, pour le moment, c'est de maintenir la mienne en espérant qu'elle sera confirmée.

Mais il est un dernier point de vue auquel il faut se placer pour en finir avec cette discussion du positif et du négatif, c'est celui qui consiste dans la manière dont on représente l'étoffe même. Par les opérations de M. Pia cette étoffe a donné un cliché dont le modelé seul est positif. De ce cliché on a tiré une épreuve dont le modelé est naturellement devenu négatif, et celle-ci a été représentée comme étant identique à l'image de l'étoffe, comme représentant cette image telle qu'elle est sur l'étoffe. Voilà comment est le Suaire, dit-on. Est-ce bien exact ?

Sur un papier jaune clair, même dans les tons jaune de chrome, c'est-à-dire les plus clairs, qu'on dessine un positif en violet, même violet foncé, on constituera ainsi une image qui, pour l'œil le plus exercé, sera un positif parfait. Le violet occupera les creux et les ombres, le jaune sera à la place des saillies, ou reliefs, et des clairs. Qu'on fasse un cliché direct de cette image et ce cliché qui devrait être un négatif sera en réalité un positif à son tour absolument parfait. Les noirs y occuperont les creux et les clairs seront à la place des reliefs. L'œil, qui examinera tout à la fois le

Digitized by Google

cliché et le modèle, n'aura pas une seconde d'hésitation pour affirmer que tous deux sont positifs. J'ai réalisé cet essai, et personne des nombreux artistes et photographes à qui je l'ai montré ne s'y est trompé.

Que l'expérience soit continuée et que du cliché on tire, soit un second cliché, soit une simple épreuve, qu'arrivera-t-il ? La nouvelle copie qui, normalement, devrait être un positif, sera cette fois un négatif absolu, et si on compare ce négatif avec l'original, il deviendra absolument impossible de dire que l'un représente l'autre et que les deux se ressemblent. A plus forte raison ne pourra-t-on pas dire qu'ils sont identiques.

Eh ! bien, c'est ce qui a été fait pour l'étoffe de Turin. Du premier cliché direct on a tiré une épreuve qui est venue forcément en négatif, et c'est cette épreuve qu'on présente comme étant l'image exacte de l'étoffe. Voilà comment sont les images sur le Suaire, dit-on, voilà sa reproduction exacte et fidèle, le voilà tel qu'il est ! De quel droit émet-on pareille affirmation, et qui peut nous dire que c'est bien ainsi. Qu'en sait-on, et qui peut le prouver ?

Je viens de démontrer qu'il pourrait bien en être autrement et je répète : « On n'a pas le droit d'affirmer que l'étoffe de Turin est ainsi, en se basant uniquement sur les simples présomptions que je viens d'indiquer. Pour exprimer cette affirmation avec exactitude il n'y a qu'un seul moyen, un moyen sans autres considérants, il faut étudier l'étoffe de près et au naturel. *Qu'on nous la montre sous cette forme !* »

*
* *

Je vais maintenant m'occuper des images à un tout autre point de vue.

Par tableau il faut entendre tout ce que l'œil et l'objectif peuvent avoir devant eux lorsqu'ils examinent la nature pour la reproduire, l'un mécaniquement, et l'autre sensoriellement. On étend généralement cette notion, ou mieux plutôt, on la spécialise dans la représentation de cette nature

Digitized by Google

par un dessin, par une gravure, par une peinture, soit encore par une photographie, et on dit de toutes ces œuvres qui représentent des tableaux, qu'elles sont elles-mêmes des tableaux. C'est pourquoi nous admettrons cette désignation de tableau aussi bien pour l'étoffe de Turin que pour la copie photographique qu'on en a exécutée dans certaines conditions.

Or, dans tout tableau, quel qu'il soit, il y a lieu de distinguer deux choses: 1° ce que j'appellerai la configuration, 2° ce qu'on peut dénommer les tonalités. La configuration, qui est, en définitive, voisine de la composition, comprend la situation, le nombre et la forme de tous les objets qui composent le tableau. Les tonalités se rapportent, dans les cas généraux, à la valeur respective des clairs et des ombres, et dans les cas de tableaux polychromes, à la valeur comparée des différentes couleurs qui les composent. Chacune de ces choses peut présenter des interprétations spéciales, quand on s'adresse à la photographie pour reproduire mécaniquement le tableau.

Des milliers de photographes reproduiront un même tableau, il est rigoureusement incontestable que les configurations seront reproduites des milliers de fois absolument les mêmes. S'il y a un point à chacun des quatre coins du tableau, et pas un au centre, il est de toute évidence qu'aucun des opérateurs n'obtiendra quatre points au centre, et pas un aux coins ; tous obtiendront les points très exactement là où il doivent être obtenus, et avec la forme et les dimensions proportionnelles à chacun d'eux. Par opposition, un seul opérateur copierait, des milliers de fois, le même tableau, que, des milliers de fois, il obtiendrait très exactement les mêmes configurations. La photographie a pour caractère essentiel de reproduire très exactement, sur la plaque sensible, ce qui est devant l'objectif ou devant le trou du sténopé. Ceci est un axiome dans le sens le plus absolu du mot, c'est une vérité qui n'a pas besoin d'être démontrée. Inutile, je crois, d'insister.

Mais, il n'en est pas de même des tonalités. Les divers opérateurs, en employant chacun un procédé particulier,

Digitized by Google

le même opérateur, en employant des procédés divers, peuvent les modifier au point qu'elles pourront, à leur tour, ne pas ressembler les unes aux autres, et qu'on sera conduit, en comparant ensemble les plus dissemblables, à supposer que ce n'est pas le même tableau qui a servi de modèle. Aussi, peut-on affirmer que, quels que soient les copistes et les procédés employés, la configuration d'un tableau ne sera jamais modifiée, tandis que les valeurs de ses tonalités le seront plus ou moins.

Ce principe général étant posé, examinons le cas particulier de l'étoffe de Turin.

Ecartons, tout d'abord, ces innombrables copies qui font l'objet d'un commerce sans aucun intérêt pour notre étude, et dont nous n'avons à tenir aucun compte. Ce sont de simples éléments industriels qui ne sauraient, à aucun titre, constituer des documents scientifiques. Ne retenons que les copies qui ont servi de bases aux argumentations des auteurs qu'il faut discuter, des auteurs, que j'appellerai du début, et dont tous les industriels ont copié les œuvres, en les vantant selon leurs intérêts. Elles sont excessivement rares celles-là, on en compte tout juste *deux*. L'une a été faite par M. Pia, et l'autre est une instantanée obtenue à la dérobée au moyen d'un petit appareil à main.

Mais, de ces deux copies, une seule a été reproduite directement et présentée ainsi au public, c'est l'instantanée. Quant à l'autre ce n'est pas la copie originale, la copie directe de l'étoffe, que le public connaît, mais ce sont des copies pour ainsi dire secondaires, parce que ce sont, ou des copies de contre-type, ou des copies d'épreuves tirées du cliché direct. Ce sont donc des copies de seconde main, des copies de transmission et, parmi celles-là, il faut en retenir trois seulement, les trois qu'ont publiées les auteurs qui ont les premiers pris droit d'autorité en la matière. L'instantanée a été publiée seulement par son auteur direct, et les épreuves du cliché Pia ont été reproduites par trois auteurs qui ont employé trois procédés différents.

Voici donc la situation bien précisée. De l'étoffe de Turin nous possédons une instantanée directe et le cliché Pia.

Digitized by Google

Mais, nous ne possédons du cliché Pia que des copies et, parmi ces copies, il n'y en a que trois auxquelles nous puissions attacher de l'importance parce qu'elles sont les seules qui aient été publiées par des auteurs que j'appellerai autoritaires. De ces trois copies, l'une est en photogravure, une autre en phototypie, et la troisième en héliogravure. Ce sont ces trois que je retiendrai pour la discussion en y ajoutant, quand il le faudra, l'instantanée directe.

Chacun de ces procédés a son genre de manipulations et ses résultats spéciaux. La phototypie, qu'elle ait pour base la pierre lithographique ou la plaque bichromatée, est le plus exact de tous, parce que c'est celui qui se prête le moins aux remaniements, disons aux retouches, lesquelles y sont presque impossibles, mais c'est aussi le moins beau, le moins agréable à l'œil. Avec ce procédé l'artiste ne peut pas ajouter son propre travail à l'action mécanique; la fidélité de reproduction y est alors la meilleure, mais l'aspect, au point de vue esthétique, laisse souvent bien à désirer. Il en résulte presque toujours une sorte de grisaille dans laquelle les demi-teintes sont plus ou moins éteintes; on les obtient soit par la trame, soit par l'emploi de la glycérine.

La photogravure donne déjà mieux cet aspect, mais la retouche y est la plus utile et le travail manuel restitue à l'épreuve tout le fini que le travail mécanique ne lui a pas donné. Il lui est obligatoire.

Quant à l'héliogravure c'est le plus beau de tous, et c'est celui qui est toujours préféré pour les éditions de luxe. Mais ici, mieux que dans la photogravure, l'intervention du graveur est indispensable. Si on voulait exprimer cette intervention par des chiffres on devrait dire que le travail mécanique de la photographie y est pour un tiers à peine, tandis que le travail du graveur y est, au moins, pour deux tiers. Ceci est indiscutable et je défie quiconque de me prouver le contraire. Or, l'artiste est, bien souvent et malgré lui, je ne dirai pas invité ou sollicité, mais je dirai impulsé à parfaire l'œuvre suivant l'effet qu'elle doit pro-

Digitized by Google

duire. Ce sont de vrais et souvent même de grands artistes que les humbles retoucheurs de la taille-douce photographique, et l'on sait qu'un artiste est souvent porté à diriger son travail suivant le sentiment que lui inspire le sujet.

Ces conditions générales étant établies, si l'on veut bien, maintenant, comparer ensemble les trois procédés par lesquels un seul et même cliché, celui de M. Pia, a été copié, voici successivement tout ce qu'on trouve.

Au point de vue de la configuration, on reconnaît que dans tous les trois, les éléments principaux se retrouvent à la même place, en même nombre et avec la même forme. Il faut donc, avant tout, constater que, dans les trois images qui sont dues aux trois procédés dont je viens de parler, la configuration du tableau copié est identique, et se demander ensuite pourquoi, la configuration étant reproduite identiquement, les tonalités n'ont pas été reproduites de même.

Au point de vue des tonalités les images présentent, en effet, des dissemblances considérables et non seulement elles présentent ces grandes dissemblances entre elles, mais encore certaines les présentent dans chacune de leurs deux moitiés. Et il faut ajouter enfin que chaque image présente des dissemblances qui semblent, qui paraissent être plus ou moins en harmonie avec un but qu'on s'explique difficilement : Je dis qui semblent, ou qui paraissent, parce que je ne voudrais pas émettre une affirmation trop positive à l'égard d'un fait que je constate, mais que je n'explique pas. Il se peut très bien d'ailleurs que mon jugement soit faux, et que mon examen ne soit pas exact. Je vois comme je l'indique, mais il peut se faire que je voie mal. Ma vue s'est un peu affaiblie et, depuis quelques années, je suis obligé de porter des lunettes. Si mes lunettes ne me montrent pas bien les choses, et qu'on puisse me les faire mieux voir, je suis tout prêt à regarder par d'autres yeux, et à faire mon *mea culpa;* mais, jusqu'à ce que ceci se produise, je discuterai d'après ce que je vois, et je dirai que les dissemblances paraissent s'harmoniser d'une manière assez singulière et difficilement explicable.

Digitized by Google

Je ne parlerai bien entendu, à moins d'indication spéciale, que de l'image qui correspond au cliché direct de M. Pia, celle qui est venue en positif sur ce qu'il faut considérer comme le négatif du Suaire.

En regardant la planche en photogravure on a tout d'abord l'impression d'une image faciale nettement accusée, impressionnante même, qui se détache vigoureusement en grands clairs sur un fond sombre. L'image dorsale est loin d'être aussi apparente, il faut presque la chercher, l'œil est obligé de la limiter dans toutes ses parties, alors que ce même œil voit tout de suite l'image faciale, la plus importante, celle qui donne le mieux au lecteur une impression nette et rapide du portrait de Notre-Seigneur Jésus-Christ. En un mot, l'apparence de l'image faciale est bien plus belle et bien plus saisissante que celle de l'image dorsale; c'est la mieux visible, surtout par rapport à la tête. D'où cela vient-il?

Dans la planche en phototypie, cette apparence est égale dans les deux faces. Il en est à peu près de même dans l'héliogravure, et dans celle-ci, pour l'ensemble de la silhouette, seulement. Mais, par rapport à la phototypie et à l'héliogravure, l'ensemble des tonalités présente de telles différences qu'on se demande vraiment, je l'ai déjà dit, comment la copie d'épreuves identiques d'un même cliché a pu les faire obtenir.

L'image en photogravure, en outre des différences de tonalités, offre d'autres différences, de beaucoup plus singulières, qui n'ont pas du reste échappé aux critiques de quelque valeur. Tous ont fait remarquer, en premier lieu, des différences notoires quant aux proportions de la silhouette humaine; celle qui est en positif, est surtout celle qui a été considérée. En second lieu, on a signalé la situation anormale des éléments principaux, tels que la goutte de sang sur le front, le coup de lance, les mains croisées, etc.

On s'est demandé d'où pouvait provenir cette différence dans les situations et pourquoi le cliché Pia, indiquant certains organes à droite, la photogravure les indique à

Digitized by Google

gauche, et *vice versâ*. — La raison en est aussi simple que possible, elle apparaît immédiatement à tout observateur tant soit peu familier avec la science photographique ; il y a eu, de la part d'un ouvrier distrait ou inhabile, je ne sais lequel des deux, une opération maladroite. Pour la photogravure il est bon d'employer soit une pellicule directe, soit un cliché ordinaire pelliculé, l'un ou l'autre étant toujours la pellicule obligatoire, mince et essentiellement translucide. En appliquant la pellicule, l'ouvrier s'est tout simplement trompé de côté, il l'a appliquée sens dessus dessous ! et personne ne s'en est aperçu, ni l'imprimeur, ni l'auteur. Cela est si vrai que j'ai sous les yeux, en écrivant ceci, une *quatrième* édition de l'œuvre qui renferme toujours « la planche à l'envers » et je peux affirmer que cette édition, quoique sans millésime, est toute récente. Elle porte, en effet, l'indication d'un article de la revue scientifique du 31 mai, et je me la suis procurée le 31 juillet. Elle a donc été imprimée entre ces deux dates de 1902.

Pour moi, le seul responsable de cette bévue, c'est l'ouvrier. On ne saurait peut-être imputer à l'auteur autre chose que de ne pas y avoir fait attention, de ne pas s'en être aperçu, car il faut bien supposer, que c'est parce qu'il en connaît tous les principes, qu'il discute les choses de la science photographique. Personne, du reste, n'est à l'abri d'un lapsus et ceci n'en est qu'un, très probablement. Quant à l'imprimeur, l'auteur ne lui signalant rien de particulier, il n'avait pas à s'occuper d'autre chose. Quelle a été la cause de cette inattention ?

Il n'est pas encore à ma connaissance que ceci ait été déjà signalé sous cette forme, mais on peut comprendre, qu'au milieu de cette énorme avalanche d'articles engendrés par la question, un fait de cette nature ait pu m'échapper. Je m'en tiens ordinairement à la lecture des auteurs principaux, de ceux qui, par leurs études spéciales, et par leurs travaux antérieurs, ont droit de discussion en la matière, de ceux qui, en un mot, font autorité dans la question. Je ne m'occupe pas de ces critiques par occasion,

Digitized by Google

qui n'entendent rien aux sciences, bases fondamentales de la discussion, et qui, quelquefois même, poussent la naïveté jusqu'à le déclarer eux-mêmes, tout en se montrant, par la suite de leur argumentation, aussi acerbes que possible, et allant enfin jusqu'à se servir de l'injure pour défendre une mauvaise cause. C'est des premiers seulement que j'entends parler quand je dis que j'ignore si le fait que je signale ici a été déjà expliqué, ce qui du reste ne changerait rien à mes observations.

Mais, ainsi que le dit un vieil adage, « à quelque chose, parfois, malheur est bon. » S'il est démontré, et il faut bien croire que cela le sera, que M. Chopin est dans le vrai en affirmant que le Suaire a été photographié à l'envers, ce sera la photogravure qui, cette fois, sera la bonne image, mais alors à la condition que l'auteur fera renverser, à son tour, la planche où l'image du corps se trouve en négatif et que l'on dit, pour cette raison, représenter le Suaire lui-même. Actuellement les deux planches sont dans le même sens, ce qui met tout de suite sur la voie du retournement maladroit de la pellicule. Si M. Chopin a raison, il faut retourner l'image négative, s'il a tort c'est l'image positive qu'il faut remettre en bonne place. L'examen de l'étoffe dira, mieux que personne, ce qu'il faudra faire.

Les trois copies principales dont je m'occupe présentent encore une particularité très remarquable. C'est qu'elles ne sont pas dans les mêmes rapports. Le rapport de la longueur à la largeur est loin d'être le même partout. En se bornant à la face, qui est ici l'élément principal et le mieux mesurable, on trouve que ce rapport est de 1, 2 exactement pour la photogravure, de 1, 111 pour l'héliogravure et de 1, 21428571... fraction périodique mixte dont la période est 142857 pour la phototypie. Ces chiffres m'ont été donnés par un de mes collègues qui enseigne les mathématiques à notre Faculté, et qui a bien voulu faire tous les calculs nécessaires à cette comparaison. Cette différence dans les rapports fait que les têtes ne paraissent pas dans les mêmes proportions.

Digitized by Google

Ceci encore a été déjà signalé par plusieurs critiques des plus sérieux, et on s'est demandé d'où cela pouvait bien provenir, et pour quelles raisons la disproportion paraissait si grande entre la photogravure et l'héliogravure, qui étaient celles que l'on comparait ensemble.

Il peut y avoir à cela deux causes : 1° les épreuves qui ont servi de modèle ont pu être tirées, les unes en contre-types sur verre, et les autres sur papier, et même sur des papiers différents. Les premières n'ont pas bougé, et les secondes se sont étirées plus ou moins dans divers sens selon la qualité du papier employé. Tout le monde sait que l'allongement du papier est très rigoureusement inévitable quand on le mouille, et surtout quand on le colle tout humide sur du carton. Si ce carton est trop mince, selon l'expression technique, il se produit du gondolage ; s'il est très fort, l'image, en séchant, n'en reste que mieux déformée.

Tous les photographes, sans exception, savent combien il est funeste, pour une ressemblance exacte du sujet reproduit par un certain nombre d'épreuves, de fixer les épreuves pendant qu'elles sont encore humides, et même de couper le papier dans des sens différents. Ils savent aussi que la seule humidité de la colle suffit à produire un résultat fâcheux. Aussi s'évertue-t-on, depuis longtemps à chercher le moyen de coller les épreuves en papier sans qu'elles se déforment. Ce moyen semble trouvé depuis quelques jours à peine, et l'adhésif Derepas vient de réaliser, de ce chef, un très grand progrès en photographie, progrès qu'on ne tardera pas, c'est certain, d'apprécier à sa grande valeur. Avec ce procédé on fixe les épreuves sur le papier le plus mince sans les mouiller le moins du monde, et surtout sans les déformer, c'est très beau.

Si donc on a copié des épreuves déformées par le collage, on a eu des différences notables dans les déformations des gravures ; il ne faut pas s'en étonner.

2° La deuxième cause est à peu près identique, mais cette fois il s'agit de la pellicule. La pellicule a été obliga-

Digitized by Google

toire pour les gravures, elle ne l'a été pour la phototypie que si celle-ci a eu pour soutien la glace bichromatée. Or, les pellicules sont plus ou moins extensibles, elles s'étirent pendant leur passage dans les bains, et ne reviennent presque jamais au même point. Si on fait usage des pellicules dites inextensibles, on n'a presque pas de chances de déformations, mais si on pellicule un cliché, on ne peut y échapper que difficilement.

Les pellicules sont, sous ce rapport-là, d'une maniement assez difficile et exigent beaucoup de précautions. Or, étant donné le peu de précautions accusé par le retournement de la pellicule dans la photogravure, on serait en droit de se demander si on a su éviter une déformation exagérée. Il est très possible que non, et c'est ce qui nous expliquerait le mieux toutes les défectuosités, si bien remarquées, de cette photogravure. L'auteur ne paraît pas s'être occupé d'en bien surveiller tous les détails, elle est à refaire complètement, et si on ne la trouve pas exacte, il ne faut guère s'en étonner. Dans une question de cette nature, il faut savoir penser à tout, car aucune précaution n'est inutile.

L'extension possible des pellicules expliquerait bien les légères variations qu'on a déjà pu remarquer dans les images d'un même procédé mais celles-ci sont trop peu de chose si on a employé de bons matériaux, ce qu'il faut bien supposer, pour qu'on leur attribue l'importance de celles qu'on remarque entre les divers procédés, et je crois qu'il faut chercher ailleurs que dans les pellicules, la cause des variations que je viens de signaler. On y est conduit en remarquant que, pour un même procédé, les images négatives et positives sont, à très peu de différence près, à peu près identiques quant à leurs dimensions respectives. Il me semble alors mieux à propos d'attribuer les déformations aux modèles fournis par M. Pia.

Les uns ont parlé de contre-types sur verre, les autres d'épreuves sur papier, sans dire d'aucune manière comment étaient toutes ces choses. Etait-ce du papier albuminé au

Digitized by Google

chlorure d'argent, du papier au gélatino-bromure, du papier au citrate? Les épreuves étaient-elles collées ou non ? De tout cela nous ne savons absolument rien et ce serait cependant indispensable à connaître, car chacun de ces états a son caractère particulier et peut modifier beaucoup un cliché original.

Il est très bizarre de constater que dans toutes les explications du Suaire on ne dit presque rien de tout ce qui serait précisément indispensable à connaître. On s'étend longuement et avec une complaisance presque enfantine sur des sujets à peu près indifférents qui permettent de faire étalage d'une érudition d'emprunt, et on passe sous le plus grand silence les choses les plus essentielles, celles qui renseigneraient le mieux sur les opérations, et qui aideraient le mieux à l'interprétation des résultats. On est ainsi conduit à une série interminable et constante de questions qui obligent à discuter dans le doute, et auxquelles on ne peut donner aucune solution assez affirmative pour conclure avec fruit. C'est regrettable et cela fait souhaiter qu'un nouvel examen puisse être fait, le plus tôt possible, dans de meilleures conditions.

Il ne faut pas oublier que chaque papier a des qualités spéciales. Les uns conservent assez bien toutes les tonalités, les autres les conservent très mal. Avec ces derniers on est obligé d'empâter les noirs, de les brûler, selon l'expression technique, pour conserver les demi-teintes les plus importantes. Si on laisse aux noirs leurs valeurs respectives, ce sont les demi-teintes qui disparaissent plus ou moins complètement. Toutes ces choses produisent des résultats différents et pourraient bien expliquer les variations remarquées dans les images, en même temps que démontrer les mauvaises conditions dans lesquelles on a opéré, soit par légèreté, soit parce qu'on n'a pas su en prévoir les conséquences.

Dans le cas présent à quoi devons-nous attribuer les déformations que nous constatons? A l'épreuve qui a servi de modèle? C'est très probable ! aux pellicules employées ?

Digitized by Google

C'est possible ! à l'une de ces causes seulement ou bien à toutes les deux à la fois ? C'est encore possible ! mais, n'étant pas mieux renseignés que nous le sommes, nous ne pouvons pas conclure et nous sommes forcés de nous contenter de constater le fait : il y a des images qui sont déformées, ceci est positif.

Je viens d'indiquer les anomalies d'aspect que présentent les planches en photogravure, je vais dire un mot de celles qui constituent les singularités de l'héliogravure. Je le ferai rapidement parce que j'aurai occasion de revenir longuement sur la plupart d'entre elles dans la seconde partie.

Dans l'héliogravure le ton général des images semble plus correct, il y a un peu plus d'uniformité. Les dissemblances de tonalités entre l'image et le fond, aussi bien qu'entre la face et le reste de la silhouette sont bien moins accusées, mais, par contre, on est frappé des énormes différences de tonalité qui existent d'une part, entre les nombreuses taches qui émaillent le corps et le corps lui-même, et d'autre part, entre ces mêmes taches réparties sur la face postérieure et sur la face antérieure. Ces taches, dont il faudra, plus tard, rechercher la nature et la signification sont, sur d'autres reproductions du cliché Pia, nombreuses sur les deux faces et réparties un peu partout avec une intensité à peu près égale. D'où vient que l'héliogravure les montre si mal distribuées, et si différentes d'intensité ?

L'image dorsale les accuse nettes, vigoureuses et bien apparentes dans les régions principales ; elles y sont des mieux accusées et leur importance apparaît tout de suite à tous les yeux. Sur l'image faciale, elles sont tellement atténuées qu'elles disparaissent presque en certains points. On dirait qu'il n'y en a presque pas sur cette face. Une seule y est restée bien apparente, très nettement visible, c'est celle du front qui apparaît là avec une vigueur toute particulière, différente presque de celle qui marque la blessure de la lance et celle du poignet. Il n'est pas jusqu'à la portion terminale de cette tache qui ne soit relativement

Digitized by Google

mieux accusée sur l'image totale, celle que j'examine, que sur l'image de détail qui ne représente que la tête.

Cette contradiction indiscutable entre les tonalités des deux faces a été expliquée par ce fait que la face dorsale a été obtenue en agrandisant un cliché à projections. Ceci fait absolument rêver! Eh quoi, quand on a un document original qu'on doit reproduire exactement, et qui possède les deux images à copier, on s'amuse à copier l'une sur ce document et on va copier l'autre sur un cliché à projections! Mais quel est donc le pourquoi de cette singulière opération? Est-ce simplement de l'inconscience? On pousse encore la naïveté jusqu'à dire que ce cliché était très dur et que toutes les blessures y étaient bien apparentes. Parbleu, je le crois bien qu'il était très dur, le cliché à projections et que les blessures y étaient très apparentes!

Un mot d'explication. Il est excessivement rare qu'on se serve, pour la projection, de l'émulsion au gélatino-bromure, les noirs y sont trop compacts, les demi-teintes sont obscurcies, et il en résulte un ton général qu'on caractérise par cette expression de « boueux ». Ce ton n'est pas accepté par ceux qui veulent des noirs translucides et qui ne se préoccupent pas de cette singulière antithèse qui consiste à faire d'un mur, d'une maison, d'un terrain, d'un personnage, autant d'objets transparents. Ceux-là sont l'immense majorité. On exige d'un cliché à projections de la transparence et surtout de l'opposition. Pour cela on prépare des plaques avec des émulsions dont les formules varient et dont quelques-unes sont le propre de chaque fabricant. Ces formules ont généralement pour base soit des chlorures, soit des citrates, des lactates, etc., toutes choses qui donnent des noirs brillants mais qui perdent énormément des demi-teintes. L'épreuve donne alors de vives oppositions qui sont recherchées pour la lanterne, mais qui détruisent complètement l'harmonie du cliché.

D'autre part, il est très rare que le cliché à projections ne soit pas une diminution. La vogue des petits appareils fait bien construire des chambres à la dimension des pro-

Digitized by Google

jections (8,5 × 10), mais ce n'est pas le cas de la majorité, et, ici surtout, ce n'est pas le nôtre. Or, il arrive toujours que quand la diminution est par trop grande, beaucoup de détails se confondent et se perdent. C'est notre cas dans lequel un contre-type de 60 centimètres a été ramené à 10 centimètres. Ici encore silence complet sur ce qui serait utile à la discussion. Le cliché à projections portait-il les deux faces ou une seule? Est-ce 60 cent. ou 30 qui ont été réduits à 10? Par rapport au rendu des détails, ces renseignements ont une certaine importance.

On utilise parfois les différentes propriétés que je viens de signaler, et quand on a un cliché trop doux, trop uniforme, l'opérateur en fait un cliché à projections sur lequel les oppositions se montrent un peu plus vigoureuses. Il prend ensuite ce cliché, pour l'agrandir à son tour, et le ramener aux dimensions de l'original. Il obtient ainsi un nouveau cliché où les oppositions sont meilleures, où les détails ne sont plus confondus, mais qui ne ressemble pas le moins du monde au premier, qui n'est plus le document primitif. Ce petit truc de métier réussit très bien entre les mains d'un opérateur tant soit peu habile à distribuer les temps de pose et à conduire le développement.

Mais ce qui est possible à l'égard d'une chose indifférente, ou d'un amusement, ne l'est rigoureusement plus à l'égard d'un document d'où dépend la solution d'un bien grave problème. Quand on veut cette solution, on ne présente pas, pour la provoquer, une preuve qui n'en est plus une, puisqu'elle n'est pas la vérité. En diminuant le cliché Pia, pour en faire une projection, on a singulièrement modifié les détails de l'image, et, en l'agrandissant à nouveau, on a produit une image qui ne ressemble pas du tout à celle que porte l'étoffe de Turin. Les taches n'y ont plus la même valeur par rapport à tout le reste. Ceci est d'une importance extrêmement grande pour la discussion, car il faut savoir comment et avec quelle intensité relative, par rapport à tout le reste, ces taches sont imprimées sur l'étoffe, et, sous ce rapport, la manière dont on nous les montre est,

Digitized by Google

disons-le sans crainte, et dans le sens que j'ai indiqué au début, une fausse manière. Il nous est fort inutile d'avoir des images où les blessures « soient très apparentes », mais il nous est indispensable d'avoir des images où les blessures soient comme elles sont sur l'étoffe, avec leur même valeur. Nous ne voulons pas discuter d'après des images jolies, nous voulons discuter d'après *un document.*

Et puis enfin, n'est-il pas juste de se demander le pourquoi du choix particulier de la seule image dorsale.

Quant à expliquer les dissemblances de tonalité qui existent entre l'image faciale et les autres procédés, on ne l'a pas cherché. Je sais bien qu'il a été dit que le rendu de ces images par l'héliogravure est un peu plus difficile, qu'on a voulu éviter les retouches, et que les planches ne sont pas réussies avec une égale perfection dans toutes leurs parties, mais à cela je fais observer que, si on a pu éviter les retouches, ce qu'on n'a pas pu éviter, c'est le travail du graveur allemand. Il a fallu qu'elle burine la plaque, la main de ce graveur, c'était forcé.

Ne m'occupant en ce moment que de l'aspect général de l'image, dans son ensemble, je ne dirai pas autre chose de cet aspect que ce qui peut se rapporter à l'image en phototypie.

En face de cette image on se sent presque instinctivement, et du premier coup d'œil, en face de la vérité. On devine que l'auteur n'avait aucune préoccupation. Sa thèse à lui n'exigeait pas qu'une partie fût plus apparente qu'une autre. C'était l'image, telle qu'elle était, qu'il fallait produire, et il l'a produite telle qu'elle était. Pour lui, à quoi bon une retouche, à quoi bon un procédé qui eût plus ou moins modifié l'image? Il y avait une image du corps et cela lui suffisait. Aussi a-t-il choisi le procédé le plus simple sans se préoccuper de ce qu'il ne serait peut-être pas le plus joli. Qu'on me permette une locution bien vulgaire, mais aussi bien expressive : en bon vieillard qu'il est il y est allé « à la bonne franquette » et l'image qu'il nous

Digitized by Google

a fournie nous donne le mieux l'apparence probable de la réalité.

On remarque sur toute l'étendue de l'image une uniformité parfaite dans les tonalités. Le fond, aussi bien que la silhouette, y ont partout la même valeur relative et cette valeur s'harmonise bien dans les deux planches correspondantes. Mais, ce qu'il y a encore de plus remarquable, et ce qui doit le plus attirer l'attention, c'est l'uniformité que présentent, sur les deux faces de la silhouette, les taches qui sont réparties un peu partout. Elles sont imprimées partout avec la même valeur, comme elles doivent l'être probablement sur l'étoffe de Turin si toutes elles y sont dues à la même cause. C'est ce qu'on pourrait précisément déduire de cette image. En tous cas, la phototypie démontre très exactement la situation et la répartition des dites taches sur la dite étoffe. Les autres images sont loin de les montrer les mêmes, et il n'est personne qui ne soit forcé, par l'examen comparatif, de répondre par un « non » absolu à cette question : oui, ou non, les trois images sont-elles identiques ?

Je vais à ce sujet poser une autre question bien plus simple. Trois procédés ont copié le cliché Pia. De ces trois procédés l'un accuse des taches nombreuses, réparties un peu partout sur les deux faces, et imprimées avec une valeur de tonalité égale partout. Si ce procédé a rendu ainsi les taches, c'est qu'il les a trouvées ainsi sur le cliché Pia. Si le cliché Pia les porte ainsi, c'est qu'à son tour, il les a trouvées ainsi sur l'étoffe. Et si elles sont ainsi sur le cliché Pia, « pourquoi les autres procédés ne les y ont-ils pas trouvées de la même manière, pourquoi ne les montrent-ils pas comme elles sont sur l'étoffe, pourquoi les montrent-ils à faux ? »

La question est trop compliquée pour moi, je préfère laisser au lecteur le soin d'y répondre lui-même. Je le prie seulement, afin de pouvoir préciser son opinion, de comparer attentivement les images faciales de la phototypie et celles de l'héliogravure, et il s'expliquera à sa guise les

Digitized by Google

taches de la poitrine et du cou, par exemple, si bien conformes à toutes les autres dans la phototypie, et si disparates dans l'héliogravure où on a la plus grande peine à les deviner, même en examinant à la loupe. Il y a là des différences de procédés bien manifestes et qui confirment mon dire en faveur de l'exactitude qu'il faut attribuer à la phototypie.

Cette exactitude, nous en avons absolument, et rigoureusement, besoin, il nous la faut aussi grande que possible. Hors d'elle toutes les discussions peuvent être déviées, même involontairement et de bonne foi, et il est indispensable qu'elles ne le soient pas. Pour arriver à ce but voici, à mon humble avis, le meilleur moyen qu'on pourrait employer.

Lorsque j'ai envoyé à l'éditeur M. Charles Mendel les planches qu'il devait faire placer hors texte dans mon livre *la Photographie des objets immergés* je lui remis des épreuves, sur papier au gélatino-bromure, tirées directement sur mes négatifs originaux. Ces épreuves en 18×24 étaient trop grandes pour le format in-8° du livre. M. Mendel en a tiré des négatifs aux dimensions convenables et c'est de ces négatifs qu'il a fait tirer, directement, sur papier au gélatino-bromure, les épreuves dont il a fait les planches hors texte. De cette manière le lecteur a sous les yeux des images absolument conformes à celles de mes négatifs originaux, les dimensions seules les différencient, et aucun procédé mécanique n'est intervenu.

Qu'on en fasse autant pour les clichés de M. Pia ! Que M. Pia fournisse à un éditeur une épreuve directe de son cliché tirée, bien correctement, sur papier au gélatino-bromure, ou encore sur papier au platine (ce sont les deux papiers qui, jusqu'à présent, conservent le mieux les valeurs). Que cet éditeur réduise cette épreuve à un format convenable, et que, sur ce nouveau négatif, qui sera ainsi le plus conforme à l'original, il tire des épreuves sur papier au gélatino-bromure. Qu'il les colle par le procédé Derepas, et il pourra alors offrir au public à un prix très modi-

Digitized by Google

que, accessible à toutes les bourses, des images qui seront l'expression exacte du cliché Pia, et d'après lesquelles tout le monde pourra discuter en attendant le nouveau cliché de l'avenir, celui qui devra remplacer le cliché Pia.

En conséquence, la discussion des images nous conduit à deux déductions principales: 1° Photographier à nouveau l'étoffe de Turin pour avoir un cliché exact; 2° Fournir de ce cliché des épreuves exactes, sans l'intervention d'aucun procédé mécanique.

Abordons maintenant la discussion des preuves invoquées pour confirmer, non pas le phénomène lui-même, mais plutôt les hypothèses imaginées pour l'expliquer.

(*A suivre.*) A.-L. DONNADIEU.

Digitized by Google

UN ESSAI

POUR

RÉSOUDRE LA QUESTION SOCIALE

AU XVII^e SIÈCLE

LE VŒU NATIONAL DU ROI JEAN CASIMIR A LA T. S. VIERGE

EN 1656

Avec son roi électif la République de Pologne avait un système particulier de conversion des princes non catholiques : on les proclamait rois. C'est ainsi que les puissants grands-ducs de Lithuanie, les Jagellons, païens au XIV^e siècle, devinrent catholiques avec leurs sujets. Une partie de la maison royale des Wasa abandonna le protestantisme comme les électeurs de Saxe, ancêtres de la dynastie royale d'aujourd'hui. D'autres promettaient, s'ils étaient élus, d'embrasser le catholicisme.

Sigismond III élu roi de Pologne était l'héritier de la couronne de Suède; il en fut privé à cause de sa foi catholique, mais ni lui ni ses fils rois de Pologne ne voulurent renoncer au titre de roi de Suède. Voilà la source des guerres entre les deux royaumes.

Digitized by Google

A peine proclamé roi, le jeune Charles-Gustave réunit en 1655 ses troupes aguerries pour la plupart dans la guerre de Trente ans et, après avoir gagné à sa cause des mécontents polonais, vint débarquer en Pologne où, sans coup férir, il arriva dans Varsovie la capitale du roi qui, abandonné par les magnats, prit la fuite. Outre les trente-deux mille Suédois, qui vinrent avec le roi vainqueur, une autre division suédoise pénétra en Lithuanie, où le grand hetman se déclara pour les Suédois, en leur proposant une union de cette contrée avec la Suède. Les Russes profitèrent de l'occasion pour s'emparer de Vilna avant que les Suédois y fussent parvenus; ils auraient voulu les prévenir à Varsovie, mais ils apprirent en route que cette ville était occupée déjà par les Suédois (1).

La Pologne devenait ainsi la proie du premier occupant, car, de la partie méridionale, affluèrent les Cosaques avec des troupes russes : ils assiégèrent Lemberg et remportèrent une victoire sur l'armée polonaise encore fidèle au roi; le reste de l'armée se vendit aux Suédois. Jean Casimir, le roi victorieux en 1651 à Besertusko, assiégé dans Cracovie, voulait y périr; mais dix évêques et d'autres sénateurs lui persuadèrent de se réfugier en Silésie. Cracovie fut prise; son commandant Cravniecki promit aux Suédois de ne pas se battre avec eux pendant deux mois.

De ce royaume qui comptait sept cent mille kilomètres carrés, le roi ne put conserver que les villes de Lemberg et de Dantzig défendues par les bourgeois héroïques, des petites parcelles aux pieds des Karpathes et le couvent de Czenstochowa avec la célèbre image miraculeuse de la Sainte Vierge; c'était une forteresse. Un prieur, nommé Kordecki dont la sainteté égalait le patriotisme, avec deux cents chevaliers intrépides, ne voulait pas se rendre aux Suédois qui les assiégeaient depuis quatre mois. Le général Muller à la tête de neuf mille soldats et des canons du plus gros calibre poursuivit vainement ce siège : il se retira après trente-

(1) Carlson Geschichte Schwedens cité par K. SZAJNOCHA, *Essais*, III, 369.

Digitized by Google

huit jours d'inutiles efforts. Les historiens polonais de toutes les nuances sont obligés de reconnaître cette défense comme miraculeuse. Szujski raconte que les boulets suédois revenaient vers eux ou tombaient aux pieds de l'église sans l'endommager (1).

Cette défense de l'image miraculeuse fut d'autant plus, pour les Polonais désespérés, une consolation et un avertissement que le roi de Suède cessa de se montrer protecteur et ami de la Pologne et parut plutôt comme son conquérant. Les puissances catholiques, fatiguées ou épuisées par la guerre de Trente ans, gardèrent la neutralité complète. Seul le pape Alexandre VII était en correspondance avec le roi et les sénateurs; il leur inspirait courage et confirma la décision des évêques d'employer les trésors des églises aux frais de la guerre. Une histoire raconte que le Pape avait envoyé 100.000 écus au roi de Pologne dans le même but et qu'il lui donna l'idée de faire un vœu à la très Sainte Vierge, car un royaume catholique devait disparaître et être partagé par les ennemis de l'Eglise.

De son autel de Czenstochowa, miraculeusement défendu, la Sainte Vierge elle-même semblait faire un signe à son peuple de ne pas perdre courage, lui inspirer confiance et résolution de se défendre. Le roi et ceux qui lui restaient fidèles, convertis par le malheur, retrempés dans la prière et la méditation se décidèrent enfin à se mettre en campagne. Le professeur de l'histoire de Pologne à l'Université de Cracovie dit que c'est un des moments les plus importants de cette histoire surtout au point de vue moral (2).

La principale expression de cette évolution religieuse et morale de la nation fut le vœu solennel que fit Jean Casimir, le 1er avril 1656, à la cathédrale de Lemberg, devant l'image miraculeuse de la Sainte Vierge. Le nonce du Pape, qui arriva avec le roi, non sans danger du côté

(1) *Hist. de Pologne*, 2e éd., III, 425. Il y a des épopées sur ce siège; H. Sienkiewicz, dans son roman historique *Le Déluge* qui vient de paraître en français, nous en fournit la preuve admirable.

(2) Szujski : *Loc. cit.*, III, 404.

Digitized by Google

des Suédois, chanta la messe à laquelle assistaient les sénateurs, la noblesse, fidèle au roi, la bourgeoisie qui avait si bien mérité de la patrie et le peuple tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'église. Après avoir reçu la sainte communion le roi prononça à haute voix le vœu suivant écouté avec un religieux silence :

« Oh ! Grande Mère du Dieu fait homme, très Sainte Vierge ! moi Jean Casimir par la grâce de ton fils, le roi des rois et mon maître, et, par sa miséricorde, roi, je me prosterne à tes pieds, je te proclame ma patronne et la Reine de mon royaume. Je confie moi-même le royaume de Pologne, le grand-duché de Lithuanie, de Ruthénie... les armées des deux nations et tout le peuple à ta bienveillante protection et sauvegarde. J'implore humblement ton secours et ta pitié contre les ennemis de la Sainte Eglise. Comme tes grands bienfaits m'entraînent aussi bien que ma nation à un nouveau et plus zélé service envers toi, je promets tant en mon nom qu'en celui des sénateurs et de mes peuples, que je vais maintenir et augmenter avec le plus grand zèle ton culte et la gloire de tout mon royaume... Je vois avec une grande douleur de mon cœur que ton Fils le juste, juge du monde, envoie sur mon royaume des punitions pour les larmes et l'oppression du peuple des campagnes, je m'engage et je promets que, lorsque la paix sera rétablie, j'emploierai tous mes soins, d'accord avec mes Etats, afin que le peuple de mon royaume soit délivré de l'oppression et de toutes les corvées injustes. Fais-le, ô Reine très miséricordieuse, et, comme tu nous as donné la volonté sincère d'énoncer ces vœux, obtiens-nous aussi auprès de ton Fils la grâce de les accomplir. Ainsi soit-il. »

Les sénateurs répétèrent le même vœu à genoux, *mutatis mutandis* (1).

Une partie du vœu, la plus facile, fut réalisée aux vêpres du même jour, aussi chantées par le Nonce, qui ajouta à la

(1) Le chanoine Jocefowiz, un contemporain du fait, dans sa *Chronique*, pp. 220.

Digitized by Google

fin des litanies de la Sainte Vierge l'invocation « *Sancta Maria Regina Regni Poloniæ ora pro nobis* » ; depuis ce temps-là on répète cette invocation à basse ou à haute voix autant que c'est possible.

Jusqu'alors vainqueur, le roi de Suède se dirigea vers Lemberg pour s'emparer du roi Jean Casimir. Il arriva jusqu'à Jaroslaw, non loin du fleuve San. Etienne Cravniecki, qui était encore battu au mois de février de la même année par les Suédois, se dirigea avec Lubomirski contre lui et le força à reculer. Sept jours après le vœu solennel il remporta une éclatante victoire à Warka et, depuis ce moment, il fut l'espérance de la nation, l'Hetman de la nouvelle reine de Pologne. Il envoya à son roi seize drapeaux conquis, et le roi, après une messe d'action de grâces, déposa aux pieds de la bienheureuse Vierge Marie un drapeau; les sénateurs en firent autant.

Le roi de Suède, qui faillit être pris dans les environs de Sandomir, ne se sentait plus en sûreté dans le voisinage de Cravniecki; il se retira en Prusse pour revenir plus tard avec de nouvelles forces suédoises et prussiennes. Jean Casimir quitte Lemberg, quatre semaines après son vœu, pour marcher à la tête des soldats à l'occupation de sa capitale, ce qui fut accompli. Les grands du royaume, qui l'avaient trahi, s'humilièrent pour la plupart, demandèrent pardon et unirent leurs troupes à celles du roi. Le peuple des campagnes, enthousiasmé par le vœu royal, se fit enrôler dans l'armée, et le roi promit la noblesse à tous les soldats.

Charles-Gustave comprit qu'il ne pouvait tout seul conquérir la Pologne; aussi offrit-il à l'électeur de Brandebourg et prince de Prusse plusieurs provinces de Pologne et, lorsque leurs forces réunies se montrèrent insuffisantes, il invita le puissant Rakowy, prince de Transylvanie à participer au butin. Les Russes et les Cosaques avaient, d'autre part, leurs prétentions et leurs conquêtes. Et cependant, devant ces cinq ennemis, les nouveaux sujets de Marie ne succombèrent pas et le *Sancta Maria Regina Regni Poloniæ ora pro nobis* retentit dans toute la Pologne et la Lithuanie nullement amoindries.

Digitized by Google

Ecce mutatio dexteræ Altissimi !

Autant qu'on peut en juger d'après les faits historiques prouvés, cette délivrance de la Pologne après son vœu à Marie est aussi miraculeuse que celle de la France par Jeanne d'Arc ; le succès en Pologne fut plus considérable et les ennemis plus nombreux. Sans pouvoir s'appuyer sur une révélation particulière, les Polonais sont persuadés que la très Sainte Vierge a prouvé par son intercession d'une manière suffisante qu'elle acceptait le vœu et la dignité de de Reine de la couronne de Pologne. Il est évident que, de son côté, la nation est obligée d'exécuter le vœu et de garder la fidélité à la sainte Vierge. En la même année 1656, fait presque incroyable, un détachement polonais entra dans la Prusse orientale et un autre dans la nouvelle marche du Brandebourg pour forcer les Prussiens à abandonner les Suédois. Deux ans plus tard, comme le roi de Suède marchait contre le Danemarck, Cravniecki lui fit la guerre jusque dans les îles Danoises.

Nous abandonnons les champs de bataille et tous les exploits du Bayard polonais Cravniecki, racontés en partie par H. Sienkiewicz (1), pour laisser la parole à notre professeur d'histoire : « C'est le commencement du plus beau drame de la délivrance d'un peuple ; Dieu, le défenseur de la liberté, y prend part aussi bien que les hommes. Nous y trouvons les preuves les plus palpables de l'action de la Providence divine. Après Kordecki, le saint prieur de Czenstochowa, le drame est poursuivi par le héros Cravniecki qui chante aussi les cantiques de Marie (2). »

Le chroniqueur contemporain s'écrie avec enthousiasme : « Par suite de notre pieuse et prompte soumission envers le Dieu tout puissant, à cause de notre fidèle obéissance envers le Saint-Siège apostolique, nous n'avons pas été abandonnés par le ciel. Notre confiance en la Reine du

(1) La traduction française du *Déluge* de Sienkiewicz vient de paraître, comprenant seulement les années 1655-56. Il est singulier que le traducteur ait omis le beau chapitre sur le vœu de Jean Casimir.

(2) SZUJSKI : *Œuvres*, 2^e série, v, 88.

Digitized by Google

ciel et de la Pologne nous a attiré sa protection. La preuve en est que, sept jours après le vœu, notre petite armée de Cravniecki a complètement battu les Suédois; 55 officiers supérieurs et 16 drapeaux furent pris (1). Alexandre VII envoya au roi en septembre de la même année une lettre de félicitation où il dit: « *Tutissimum a Majestate tua amplissimo isto regno adjunctum est præsidium Virginis nempe Matris* (2). »

Le Pape fit faire à Rome des actions de grâces publiques pour la délivrance de la Pologne, ce qu'il mentionne dans son Encyclique adressée aux évêques polonais. (*Bullaire de Lyon*, v, p. 258.)

Ce vœu national n'est pas seulement une des plus belles fleurs de culte de Marie, il a encore une importance sociale et appartient presque à l'histoire universelle. C'était *in spe* une déclaration catholiques des droits de l'homme qui, depuis quelques siècles étaient fort méconnus dans nombre de pays. On dirait aujourd'hui que c'était une application de l'Encyclique *Rerum Novarum;* mais, alors, on ne voyait pas encore le danger social et on abusait de la force du plus fort sans égard pour l'enseignement de l'Eglise et la voix de la conscience. C'était donc un *nosce te ipsum* national, un examen de conscience et une ferme résolution nationale d'abroger l'oppression du peuple.

On a exprimé devant toute l'Europe une grande idée chrétienne que, si l'on voulait mériter l'aide de Dieu, il fallait reconnaître ses torts et prendre le bon parti de se corriger non seulement dans les actes de la vie privée, mais aussi de ceux de la vie publique. Quelques années plus tard le cardinal Sacchetti présenta à Alexandre VII un mémoire sur l'oppression des pauvres par les riches en Italie. Les efforts infructueux de Turgot et de Necker appartiennent à la même catégorie.

Le professeur Szujski attribue à cette année du vœu et de la grâce des conséquences politiques très importantes.

(1) Sozefowicz: *Loc. cit.*, 221.
(2) Theiner: *Monumenta Poloniæ*, II, 510.

Digitized by Google

La petite et pauvre noblesse, augmentée considérablement par les anoblissements du roi Jean Casimir, s'éleva à un patriotisme aussi ardent que désintéressé qui brilla sous Cravniecki, et vingt-sept ans plus tard, sous Sobieski lors de la délivrance de Vienne et de l'Europe. Nulle part au monde le nombre des nobles n'était aussi grand qu'en Pologne et en Lithuanie, et le nombre des électeurs y fut plus important au XVII^e siècle qu'en France sous Louis-Philippe. D'après la constitution du 3 mai 1791 toute la population aurait pu être anoblie avec le temps. Il y avait déjà alors 725.000 nobles (1). Le vœu n'était pas sans influence sur cette émancipation partielle. Ses effets étaient encore plus conséquents sous le rapport de la dévotion à sainte Vierge : les couronnements des tableaux et des statues miraculeuses, les sodalités et confréries, les pèlerinages et les processions augmentèrent beaucoup.

Le roi, la reine et un certain nombre de sénateurs désiraient changer la constitution défectueuse, mais leurs efforts furent infructueux. Malheureusement l'examen de conscience national fut sans effet sous un autre rapport. L'oppression des pauvres, à l'exception de ceux qui furent anoblis en très grand nombre, n'a pas été abolie par la loi. La piété individuelle et l'influence de nobles dames ont produit quelques bons résultats, mais en principe cette partie du vœu ne fut exécutée qu'en 1791.

On ne pourrait pas dire que ceux qui l'ont fait à la cathédrale de Lemberg n'étaient pas sincères ; mais ils ne formaient point la majorité. Il arriva ce qui arrive aux pêcheurs convertis, qu'ils oublient plus tard les résolutions qu'ils ont prises sous l'influence des maux qui les convertirent.

Le vœu était d'ailleurs un bienfait immense : il a rehaussé le courage et la piété et cette république catholique si menacée fut sauvée. « Or nos savons, comme dit l'Evangile (2), que Dieu n'exauce point les pêcheurs ; mais si

(1) Le professeur Korzon un spécialiste pour cette époque. Le premier partage avait déjà eu lieu ; on peut affirmer qu'avant ce premier partage il y avait un million de nobles.

(2) Jean, IX, 31.

Digitized by Google

quelqu'un l'honore et qu'il fasse sa volonté, c'est celui qu'il exauce. » On est porté à croire qu'il y avait alors en Pologne le nombre voulu des justes (qui ne se trouvait pas à Sodome et Gomorhe) et ces justes ont mérité la miséricorde de Dieu par l'intercession de Marie.

Cette opinion qui *salva fide catholica* peut être appelée pieuse est une grande consolation pour les peuples opprimés, s'ils s'efforcent sincèrement d'augmenter le nombre des justes devant Dieu et la Providence ne les abandonnera pas.

Nous voyons d'autre part que l'égoïsme et l'orgueil des magnats les empêche d'accomplir le vœu qui les obligeait et on peut leur appliquer les paroles du Sauveur: « Le serviteur qui aura vu la bonne volonté de son maître et qui néanmoins ne se sera pas tenu prêt et n'aura pas fait ce qu'il désirait de lui sera battu rudement (1). » Les coups rudes sont venus plus tard, et l'un des meilleurs parmi leurs descendants a dit dernièrement à son fils: « Il faut que nous fassions encore de grands sacrifices pour notre patrie afin que nous puissions expier les péchés de nos ancêtres. »

Comment peut-on s'expliquer cette opiniâtreté de la riche noblesse? Le roi était un précurseur de l'émancipation des paysans opprimés et ses contemporains ne voulaient pas le comprendre. Lui-même et les riches prélats se sont donné trop peu de peine pour exécuter le vœu autant qu'ils l'auraient pu. Ils préféraient pratiquer d'autres vertus qu'on ne peut pas lui refuser. C'est ainsi qu'ils ont réalisé les paroles de Gratry: « Presque chaque siècle échappe à sa vocation. » Ces paroles pourraient inspirer toute une philosophie de l'histoire qui envisagerait les vocations et les inspirations célestes non accomplies. Par exemple, la fraternité des nations inspirée dans les premiers siècles de l'Eglise qui unissait encore au moyen âge jusqu'à un certain point les différents peuples ayant le même chef invisible et visible! Qu'est-il resté aujourd'hui

(1) Luc, XII, 47.

Digitized by Google

de cette fraternité chez les hommes d'Etat qui se croient chrétiens? Ici il s'agissait de l'amour du prochain dans la même nation.

En d'autres pays l'homme commençait par le baron; en Pologne le plus pauvre noble possédait tous les droits de l'homme et, pour la plupart des nobles riches, l'amour du prochain n'allait pas au delà. Après le vœu, ils ne pouvaient plus être *in bona fide* et personne ne les excuse d'autant plus qu'ils ont contribué à la ruine de leur patrie d'une autre manière.

Non sunt facienda mala ut eveniant bona; ils auraient pu dépenser moins pour les églises, pour les couvents et les clerges sans opprimer le peuple, car la justice n'est pas un conseil évangélique qu'on peut suivre ou ne pas suivre; ce n'est pas un article de luxe, mais le strict nécessaire pour sauver son âme. Ils ont oublié les paroles de l'apôtre : « Quiconque, ayant gardé toute la loi, la viole en un seul point est coupable comme l'ayant violé toute (1). »

Il ne faudrait pas cependant prétendre qu'ils étaient plus mauvais que certains capitalistes qui ne veulent pas accorder aux ouvriers une juste indemnité, ou les représentants de l'idée d'Hartmann pour extirper les nationalités non allemandes. Les uns et les autres veulent se passer de la justice. Les grands partisans du Hakatisme croient que ceux qui, dans leur pays, ne veulent pas oublier leur langue maternelle ne méritent pas les droits de l'homme. Les traités, les promesses, le droit des gens et le droit naturel, et même l'enseignement du Christ, doivent se plier à leur ambition. Ces opinions sont condamnées par les paragraphes 39, 59, 61 et 64 du Syllabus de Pie IX, mais les catholiques ne forment pas la majorité dans l'empire de Bismarck, heureusement il y a encore des protestants et des pasteurs qui n'ont point renoncé à la conscience chrétienne pour plaire au gouvernement. S'ils n'oublient pas l'Evangile et la parole du Sauveur « Vous êtes tous frères », on

(1) Jacob, II, 10.

Digitized by Google

peut espérer que la majorité finira par abandonner ses hommes d'Etat païens.

Ceux qui croient à la Providence divine ne devraient pas oublier que les classes les plus nombreuses et les meilleures devant Dieu parmi les compatriotes de Kosciuszko et de Mickiewicz n'ont pas commis de fautes politiques; ils ont beaucoup souffert et souffrent encore sans l'avoir mérité. Ils sont pieux et laborieux; ils craignent Dieu et invoquent la *Regina Regni Poloniæ*, et il pourrait facilement arriver que le nombre voulu de justes parmi eux méritent l'intervention divine. La Providence trouvera des moyens pour les délivrer des tyrans. *Quis ut Deus!* Les historiens seront à nouveau obligés de dire : *Digitus Dei est hic*, Dieu a manifesté sa puissance et sa miséricorde comme en 1656. *Non nobis, Domine, non nobis sed nomini tuo da gloriam!*

Encore un dernier mot sur le vœu qui voulait résoudre la question sociale au XVII^e^ siècle en Pologne. Elle n'y fut résolue qu'au XVIII^e^ siècle. Un chanoine de Posen, Swiniarski, supprima en 1742, le servage et les corvées dans les terres du chapitre près de Wreschen; avec l'autorisation du chapitre et de l'évêque, il organisa les communes d'une manière humanitaire et moderne. L'auteur protestant Lukasiewicz a fait son éloge, et a décrit toute l'organisation de son œuvre qui appartient à l'histoire de la civilisation aussi bien que de semblables organisations réalisées dans les terres énormes de Zamoyski, Brustowski, Creptowicz, Jablonowski et d'autres avant le premier partage de la Pologne.

Le Parlement de quatre ans (1788-91), qui était aussi un précurseur, accomplit enfin le vœu national du roi Jean Casimir. Les fidèles de Marie n'oublièrent pas ce vœu et, outre l'invocation répétée depuis ce temps, il y avait une congrégation de Marie Reine de la couronne de Pologne que le Joséphisme avait détruite.

Le second centenaire du vœu fut célébré solennellement par l'illustre P. Alexandre Jelowicki dans l'église de Notre-Dame-des-Victoires à Paris, car alors on n'aurait

Digitized by Google

pas pu encore le célébrer à Lemberg. Dans cette auguste solennité, le prédicateur rappela son importance, sa signification et dit : « Une alliance perpétuelle fut conclue par le vœu entre le ciel et la Pologne; ses destinées furent élevées au-dessus des choses humaines ». On peut aussi à juste titre surnommer le Poète de Marie, Mickiewicz, le plus grand des poètes polonais. Lui, et d'autres poètes, se sont même engagés dans une sorte de mystique hasardée, dans l'espérance que, par leur piété exaltée, ils forceraient le ciel à une intervention comme en 1656.

Un excellent et savant médecin qui, en vertu d'un vœu, soignait gratuitement les malades, son frère, un professeur et leurs amis renouvelèrent à Lemberg une confrérie sous l'invocation de la Bienheureuse Vierge Marie Reine de la couronne de Pologne, et ils eurent le bonheur d'accomplir leurs dévotions à l'autel même du vœu. Le but principal de la confrérie, autorisée par l'archevêque et dotée d'indulgence par le Saint Père, fut d'accomplir le vœu royal. D'après ses statuts, elle se propose :

1° De relever et d'augmenter l'esprit religieux, et de tendre par l'exemple et la parole à extirper les défauts qui ont contribué à la décadence de la patrie.

2° D'inaugurer selon les moyens ou de protéger les institutions qui tendent à relever dans un esprit catholique les intérêts moraux et économiques des classes laborieuses.

On inaugura des sections qui prenaient soin des ouvriers, des apprentis, des domestiques et des pauvres veuves surchargées d'enfants, et, au nom de Marie, on commença à s'occuper de la question sociale d'une manière pratique. L'inauguration solennelle de la confrérie eut lieu en 1890. Le prédicateur, l'ancien archevêque de Varsovie, Mgr Felinski, déclara que : « Le vœu du roi Jean Casimir contient dans sa substance le meilleur programme national, et si la nation coopère d'une manière active à sa réalisation; notre résurrection dans l'esprit de notre mission historique ne tardera pas à s'accomplir. » Ainsi soit-il.

X. X. X.

Digitized by Google

DANTE ALIGHIERI

Suite (1)

III

L'ŒUVRE THÉOLOGIQUE DE DANTE

Notre âme est immortelle. — Ce qu'elle devient quand elle est séparée de notre corps. — Quelle forme apparente elle revêt. — Les Ombres.

Nous avons résumé, sous le titre de Philosophie, les connaissances que fournit à l'homme la raison symbolisée par Dante en la personne de Virgile ; nous allons maintenant exposer, sous le titre de Théologie, non seulement ce qui, dans l'œuvre dantesque, concerne la notion de Dieu et les vérités dogmatiques chrétiennes, mais aussi tout ce qui a rapport aux destinées futures de l'âme, en un mot ce que la foi, symbolisée en la personne de Béatrice, a révélé à l'homme. Chez Dante, comme chez tous les penseurs du Moyen Age, la philosophie et la théologie marchaient de pair, ou, si elles se subordonnaient l'une à l'autre, elles n'en composaient pas moins une science unique. La compétence de l'auteur de la *Divine Comédie*, dans les hautes questions religieuses avait frappé l'esprit de ses contemporains :

Theologus Dantes, nullius dogmatis expers,

(1) Voir le numéro de mars.

Digitized by Google

écrivirent-ils sur son tombeau. Les générations qui succédèrent à celle du XIV^e^ siècle confirmèrent ce jugement. Dans une de ses fresques vaticanes, Raphaël a placé le poète florentin parmi les docteurs illustres qui discutent le mystère de la Transsubstantiation ; et il a choisi sa Béatrice, telle qu'il l'a dépeinte, pour en faire l'image de la science sacrée. Plus tard, aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, la valeur de ses profondes spéculations fut méconnue et son renom éclipsé ; l'oubli

..... Second linceul des morts,

s'étendit sur sa mémoire, jusqu'à nos jours où de savants observateurs, justes appréciateurs des gloires du passé, notamment Lamennais, J.-J. Ampère, Ozanam, firent sortir de son sépulcre le nouveau Lazare.

Dante, dans son étude de l'homme, remonte jusqu'à son origine première, jusqu'à la formation de l'être humain dans le sein maternel. Au moment précis où l'être humain est produit à la lumière, Dieu lui-même lui communique directement le souffle qui doit l'animer. Ce souffle, cette âme, notre philosophe nous en fait connaître les facultés ainsi que les destinées terrestres. Mais tout ne finit pas pour elle à la mort, et la doctrine des matérialistes et des athées provoque l'indignation du croyant.

« De toutes les stupidités la plus grande, la plus vile et la plus condamnable est celle qui consiste à croire que, après cette vie, il n'y en a pas une autre; attendu que, si nous parcourons les écrits des philosophes et des sages, nous voyons que tous s'accordent sur ce point, qu'il existe en nous quelque chose d'immortel. C'est ce que semblent principalement affirmer : Aristote (*De l'âme*), les Stoïciens, Tullius (*De la vieillesse*) et les poètes anciens qui ont traité de l'immortalité de l'âme; c'est le principe qui a inspiré toutes les législations, celles des Juifs, des Sarrasins, des Tartares et de tout peuple qui vit sous une règle. Il est impossible et il répugne de croire que tous se soient trompés. Chacun, au contraire, est certain que, de toutes les natures d'ici-bas, la nature humaine est la plus parfaite. Or, notre

Digitized by Google

imperfection serait plus grande que celle d'aucun être animé si, comme les brutes, nous mourrions tout entiers et vivions, ainsi qu'elles, sans l'espérance d'une autre vie, ou si cette espérance était vaine. La plus parfaite des créatures vivantes serait donc en même temps la plus imparfaite, chose contradictoire et impossible. Et quelle serait la cause de notre imperfection? Ce serait précisément ce qui fait notre supériorité, la raison; opinion inacceptable. Autre conséquence : la nature aurait agi contre son intention, ou contre elle-même, en déposant l'espérance d'une autre vie dans l'intelligence humaine, attendu que beaucoup d'hommes, contrevenant par là au vœu de la nature, sont allés au-devant de la mort corporelle pour entrer plus tôt dans la seconde vie. En outre, nous faisons constamment l'expérience de notre immortalité dans les divinations de nos songes, phénomène qui ne se produirait pas, si nulle partie immortelle ne subsistait en nous (1). »

Cette dernière opinion, Dante l'a plusieurs fois formulée dans son poème : « Quand approche le matin... notre esprit, plus détaché de la chair et moins obsédé de pensées, telle qu'une essence divine est tout à sa vision (2). » Nous trouvons déjà la même idée chez Xénophon, *Cyropédie*, VIII, 7 : « Rien ne ressemble plus à la mort que le sommeil de l'homme; c'est alors que l'âme humaine approche le plus de la divinité, et alors même elle prévoit l'avenir, sans doute parce qu'alors elle est entièrement libre. » (Trad. de M. Talbot.) « S'il est vrai qu'à l'heure du matin nos songes sont véridiques (3). » « Bien souvent le sommeil, avant que l'événement arrive, en a le pressentiment (4). »

Mais la plus grande preuve de l'immortalité de l'âme, c'est la parole du Christ et le témoignage de la foi. C'est aussi le témoignage de la conscience, instinct secret irrésistible. « Quant à moi, s'écrie le philosophe et le chrétien con-

(1) *Conv.*, II, 9.
(2) Purg., IX, 16, (X).
(3) Enf., XXVI, 7.
(4) Purg., XXVII, 92.

Digitized by Google

vaincu, je crois, j'affirme, j'ai la certitude qu'après cette vie nous passons à une vie meilleure, et que j'irai là où vit la glorieuse dame dont mon âme fut éprise (1). »

L'âme donc survit à la chair. Elle s'en détache à la mort, emportant avec soi ce qu'elle a de divin, et d'humain, ses facultés spirituelles et ses facultés corporelles. Toutes les facultés autres que les intellectuelles sont alors inactives, abolies ; mais la mémoire, l'intelligence et la volonté acquièrent, au contraire, une activité plus grande qu'auparant ; comme elles n'ont pas besoin d'organes, elles agissent plus librement, dégagées qu'elles sont des liens du corps. Sans retard, immédiatement, l'âme tombe d'elle-même et d'une façon merveilleuse à l'une des deux rives. Là, la voie qu'elle doit prendre lui est indiquée (2). Avant de dire ce qui l'attend dans son nouveau séjour, examinons deux questions qui se posent au préalable : 1° Comment se fait-il que des créatures émanant de Dieu soient corruptibles ? 2° L'âme ne pouvant vivre sans forme, quelle forme revêt-elle après qu'elle a dépouillé son corps ?

1° Il faut établir une distinction entre les créatures sorties de la main de Dieu. Les unes, les anges, le ciel, par exemple, peuvent se dire créées immédiatement par Dieu dans leur être entier et avec toute leur perfection, par conséquent elles sont incorruptibles. — D'autres, telles que les éléments et les corps qui en proviennent, sont corruptibles, parce qu'elles reçoivent leur forme non immédiatement de Dieu, mais d'une puissance créée elle-même : c'est la matière dont elles sont formées, laquelle seule procède immédiatement de Dieu, comme est la matière des étoiles. L'âme des animaux et des plantes est produite par la radiation et le mouvement des lumières saintes (les étoiles ou sphères célestes) agissant sur une nature douée de la puissance de recevoir des impressions (c'est-à-dire sur la matière élémentaire douée de la vertu génératrice) : elle est corruptible; mais ne l'est pas l'âme humaine créée sans le con-

(1) *Conv.*, II, 9.
(2) Purg., XXV, 79.

Digitized by Google

cours des causes secondes par la Bonté suprême, qui lui infuse un tel amour d'Elle que l'âme la désire sans cesse. De ce principe, que les créations immédiates de Dieu sont incorruptibles, on peut déduire la résurrection de la chair, qui se prouve par la manière dont le premier homme fut créé (1). De même que la Toute-Puissance divine d'un peu de terre fit jadis le corps de l'homme, de même facilement elle le refera à l'aide d'un peu de poussière; et la chair de l'homme, créée par Dieu immédiatement, incorruptible par conséquent, de toute évidence ressuscitera.

2° Ressuscitera-t-elle semblable à ce quelle était? En attendant la résurrection quelle apparence aura-t-elle? Dante ne craint pas d'aborder l'explication de ces profonds mystères. Après avoir emprunté à saint Thomas sa doctrine de l'âme emportant avec soi ses puissances intellectuelles plus actives que jamais et sa sensibilité seulement endormie, il emprunte à l'antiquité païenne, à saint Augustin et à Origène la notion du corps subtil dont l'âme s'enveloppe (2). — Dès que l'âme est entrée dans le lieu qu'elle doit habiter, la puissance informative inhérente à sa nature agit tout autour d'elle, de la même façon et dans la même mesure qu'elle avait agi pendant la vie antérieure quand elle organisait ses membres. Comme l'air saturé de vapeurs d'eau, si un rayon de soleil vient s'y réfléchir, se pare de diverses couleurs et devient visible, ainsi, l'air ambiant prend la forme que l'âme lui impose, selon sa vertu propre, virtuellement, là où elle est fixée (opinion d'Origène et de saint Clément). Dès lors pareille à la flamme qui suit le feu dans tous ses mouvements, sa forme nouvelle suit partout l'esprit. Et comme c'est grâce à sa forme que l'esprit est visible, on le nomme Ombre. C'est ainsi que l'âme organise tous ses sens, même celui de la vue, qu'elle peut rire, soupirer ou pleurer, manifester, en un mot, toutes ses émotions (3). Nous voyons, en effet, dans la *Divine Comédie*,

(1) Parad., VII, 124.
(2) OZANAM : *Purgatoire*, p. 492.
(3) Purg., XXV, 88.

Digitized by Google

les âmes rougir, pâlir, trembler de froid ou de terreur, leurs dents claquer, leurs mains frapper l'une contre l'autre, etc.

La puissance informative est donc nécessaire à l'âme. Si elle n'en était pas douée comment, privée de sens, pourrait-elle, dans le monde des supplices et dans celui des expiations, souffrir des tourments physiques tels que le froid, le chaud, la faim, etc. Les âmes des morts sont par conséquent unies à une substance visible, mais impalpable, sans solidité et ne projetant pas d'ombre. Comment concevoir un tel état et l'expliquer ? C'est un secret que Dieu garde pour lui. « Insensé celui qui espère que notre raison pourra jamais parcourir entièrement la voie infinie que l'Essence une en trois personnes s'est réservée ? Bornez-vous, race des hommes au *quia* (c'est-à-dire aux preuves qui peuvent se tirer des effets, à ce que les faits mêmes nous apprennent) (1). »

L'enveloppe nouvelle que l'âme revêt après la mort n'est que provisoire. Elle sera définitivement remplacée par sa première enveloppe « le jour où sonnera la trompette de l'ange et où viendra la puissance ennemie des méchants ; chaque mort alors ira retrouver sa triste tombe, reprendra sa chair et sa figure, et entendra les paroles qui retentiront dans l'éternité (2) ! »

Ce qu'éprouvent les âmes dans l'attente de ce changement suprême, nous allons l'apprendre en accompagnant en esprit le voyant inspiré dans sa visite aux trois royaumes.

(1) Purg., III, 34.
(2) Enf., VI, 97.

Digitized by Google

LE CONCEPT RELIGIEUX ET MORAL DE LA « DIVINE COMÉDIE »

O voi che siete in picciolетta barca,
Desiderosi d'ascoltar, seguiti
Dietro al mio legno che cantando varca,
Tornate a riveder li vostri liti :
Non vi mettete in pelago, chè forse,
Perdendo me, rimarreste Smarriti.

« O vous, qui désireux de m'écouter, suivez sur votre petite barque ma nef qui vogue en chantant, retournez à vos rivages, ne vous hasardez pas en pleine mer, car, perdant mes traces, vous vous égareriez peut-être. »

(Parad., II, 1.)

On a beaucoup discuté et l'on discute beaucoup encore sur cette étrange conception, cette encyclopédique épopée, la *Divine Comédie*. Elle séduit, et par ce qu'elle présente de clair, de lumineux, d'instructif et de saisissant, et par ce qu'elle renferme d'obscur et de mystérieux. Le nombre de ceux qui l'ont commentée est infini. Benvenuto d'Imola y employa dix années. Son commentaire (Bologne 1375) est le plus savant de ceux qui ont été composés au siècle de Dante. Voici ce que l'auteur pense de l'œuvre en général. « Lumière qui éclairera l'Italie, vérités voilées sous la fiction, doctrine cachée sous des sens divers : car j'y découvre l'histoire et la poésie, la science de la nature et celle des mœurs, l'antiquité et les temps modernes, tout ce qu'il y a de plus grand et de plus familier, et, pour tout dire en un mot, tout l'ensemble des choses divines et humaines. » Le mot de Dante caractérisant son poème est donc parfaitement juste.

Les opinions les plus diverses, les plus contradictoires et parfois les plus bizarres, ont été émises à son sujet. Il s'agit de faire un choix judicieux parmi elles. Certains interprètes l'ont tenté avec succès. — En apparence, ajouterons-nous ; car on ne saura jamais avec certitude ce que, en plus d'un passage, le poète a voulu dire. Mais il y a une sage méthode que l'interprète peut et doit employer : c'est de re-

Digitized by Google

courir à l'auteur lui-même et d'invoquer son témoignage.

Pour récompenser Can Grande della Scala, seigneur de Vérone, de sa généreuse hospitalité, l'Alighieri lui fit hommage de la troisième et dernière partie de sa *Divine Comédie*, le cantique du Paradis, et accompagna sa dédicace d'une sorte d'introduction où il expose plusieurs considérations sur tout le poème ; entre autres il y dévoile son procédé littéraire.

« Pour l'intelligence des choses que je vais dire, il faut savoir que le sens de mon œuvre n'est pas simple, mais multiple : autre est le sens tiré de la lettre, autre est le sens tiré de ce que la lettre signifie ; le premier s'appelle littéral, le second allégorique ou mystique. Prenons comme exemple ces paroles : « Quand Israël sortit d'Egypte, quand la maison de Jacob quitta un peuple barbare, la nation juive fut consacrée à Dieu et Israël devint la propriété de Dieu. » Si nous considérons seulement la lettre, nous voyons que la sortie des fils d'Israël de la terre d'Egypte au temps de Moïse est indiquée en ce passage. Si nous considérons l'allégorie, nous voyons qu'y est signifiée notre rédemption par Jésus-Christ. Si nous nous attachons au sens moral, nous y découvrons la conversion de l'âme qui échange l'état lamentable et misérable du péché contre celui de la grâce. Si enfin nous prenons garde au sens anagogique (1), nous reconnaissons ici le passage par l'âme sanctifiée de l'esclavage de la corruption terrestre à la liberté de la gloire éternelle. Bien que les trois sens mystiques aient des noms différents, ils peuvent tous s'appeler allégoriques. » Ces principes établis, Dante examine sa *Divine Comédie* au double point de vue qu'il vient de signaler.

La lecture du début de ce poème nous fera mieux comprendre encore sa doctrine.

« Au milieu du chemin de notre vie, ayant quitté la voie droite, je me trouvai perdu dans une forêt obscure. Ah ! combien c'est chose dure de dire ce qu'elle était, cette forêt sauvage, pleine d'épines et inextricable, dont le seul sou-

(1) Ou **suprasensible** : Ἀναγωγικός, qui élève.

Digitized by Google

venir renouvelle ma peur ! L'amertumé d'un tel récit est si forte qu'elle ne diffère guère de la mort. Mais, pour qu'on connaisse le bien que j'y rencontrai, je parlerai des autres choses que j'y vis.

« Je ne saurais expliquer comment j'y entrai, tellement était profond le sommeil où j'étais plongé quand j'abandonnai la bonne voie. Arrivé au pied d'une colline où finissait cette vallée qui avait frappé mon cœur d'épouvante, je levai les yeux et vis le sommet de la colline éclairé des rayons de la planète qui guide sûrement tout homme en tout chemin. Alors se calma un peu la terreur qui avait pénétré au fond de mon cœur durant toute cette nuit passée dans une si grande angoisse. Et, semblable au naufragé qui sorti tout haletant de la mer, du rivage où il vient d'aborder se retourne vers l'onde dangereuse et la regarde, mon esprit, encore fugitif, se tourna en arrière pour contempler ce passage qui jamais ne laisse vivant personne.

« Après que mon cœur fatigué se fut un peu reposé, je repris mon chemin sur la pente déserte, en ayant soin que le pied sur lequel je m'appuyais fût toujours le plus bas (ceci est mis pour indiquer la circonspection avec laquelle il s'avançait vers le bien et, en même temps, sa ferme résolution). Mais, presque au commencement de la montée, voici venir une panthère très légère et très agile, à la peau tachetée. Et elle ne se retirait pas à mon aspect; au contraire, elle barrait ma voie de telle sorte que, plus d'une fois, je fus au moment de faire volte-face. Mais c'était le temps où le matin commence, et le soleil montait dans le ciel en compagnie de ces étoiles qui étaient avec lui quand l'Amour divin imprima le mouvement à toutes ces belles choses (les étoiles et les planètes); si bien que l'heure du jour et la douce saison m'invitaient à avoir bon espoir dans l'issue de ma rencontre avec cette bête à la peau attrayante. Non à ce degré, toutefois, que la peur ne me ressaisît à la vue d'un lion qui semblait s'avancer contre moi, la tête haute et si furieusement affamé que l'air paraissait en trembler, et à la vue d'une louve qui se montrait, dans sa maigreur, pleine de toutes les convoitises et qui a fait vivre déjà bien des gens

Digitized by Google

dans l'affliction. Celle-ci me causa un si grand trouble par la peur qu'inspirait sa vue, que j'en perdis l'espoir d'atteindre le sommet de l'éminence. Et, tel l'homme dont tous les désirs tendent au gain et qui, le jour où il perd, ne pense plus qu'à s'attrister et à pleurer, tel me rendit cette bête sans repos qui s'avançait contre moi et peu à peu me repoussait là où le soleil ne luisait pas (au fond ténébreux de la vallée).

« Tandis que je retombais dans ce bas lieu, à mes regards s'offrit celui dont la voix s'était affaiblie à la suite d'un long silence.... Aie pitié de moi, lui criai-je, qui que tu sois, ombre ou homme vivant !... Vois cette bête qui me force à retourner en arrière. Aide-moi contre elle, savant fameux. — Il te faut prendre une autre route, me répondit-il en me voyant pleurer, si tu veux échapper de ce lieu sauvage ; car cette bête, au sujet de laquelle tu te lamentes, ne laisse passer personne par son chemin ; elle s'oppose à quiconque s'y engage et le tue. Sa nature est si mauvaise et si perverse que son avidité n'est jamais satisfaite, et, après qu'elle a pris sa pâture, elle a encore plus faim qu'avant. »

1° Sens littéral. — L'esprit du lecteur est vivement saisi dès le début par la description du lieu étrange où le poète le transporte, lieu idéal et néanmoins réel. Il est réel parce qu'il est formé des éléments les plus naturels et les plus simples : une vallée, une forêt, une colline, et offre un paysage dans lequel la science du clair-obscur est appliquée bien avant sa découverte. En effet, pendant qu'au fond de la vallée, forêt touffue où erre le voyageur, tout est plongé dans l'ombre et la tristesse, le sommet lointain de la colline qui borne l'horizon brille de la lumière radieuse des premiers feux du soleil. Nous avons donc de prime abord sous les yeux un exemple du talent pittoresque de Dante. Doué, ainsi que tout artiste éminent, d'une extrême sensibilité, il peint, comme s'il les avait vus, le site qu'il a seulement rêvé et les êtres fantastiques, enfants de son imagination, qui s'y meuvent.

2° Sens allégorique. Première interprétation. — Dante avait parcouru la première moitié de la vie humaine, c'est-

Digitized by Google

à-dire qu'il était arrivé à l'âge de trente-cinq ans (selon lui et d'après Aristote, la durée moyenne de notre vie est de soixante-dix années), quand il se trouva au sein d'une anarchie complète et d'une atmosphère sociale si ténébreuse que nulle trace de droit ni de justice n'existait plus. Il lui est pénible de parler d'un évènement dont le seul souvenir excite en lui une douleur si forte que son âme est prête d'y succomber. Toutefois, poussé par le désir d'être utile aux autres et de les instruire, il racontera ce qu'il a éprouvé et appris.

Il ne saurait décrire le bouleversement politique auquel il assista, ni dire comment il se fit qu'il y fut mêlé. Assurément sa raison était complètement endormie quand il abandonna ses chères études, la philosophie et la poésie, pour prendre part à la gestion des affaires publiques. Il ne tarda pas à être désabusé, et aussitôt il chercha à sortir du désordre et à se tourner vers l'ordre, la liberté, la justice et le bonheur. Déjà brillait l'aurore de la vérité et il marchait vers le salut, à pas lents mais résolus, quand soudain une panthère leste et preste, la mobile, inconstante et envieuse Florence, se dressa devant lui et l'arrêta. C'était le printemps, cette saison dans laquelle le monde fut créé, puis racheté, saison riante qui éveille dans les âmes des pensées douces et affectueuses et qui, en outre, rappelait sans doute à l'Alighieri l'origine de sa liaison avec Béatrice, l'espérance renaissait dans son cœur quand une nouvelle terreur s'empara de lui à l'aspect d'un lion, symbole de l'orgueil, c'est-à-dire à l'aspect de Charles de Valois, de la maison royale de France. Il lui semblait que famélique et furieux, cet animal allégorique venait plus particulièrement contre lui, c'est-à-dire contre ceux qui comme lui abhorraient la tyrannie guelfe, désiraient la concorde des citoyens et la liberté de la patrie. Sa crainte augmenta encore à l'arrivée d'une louve avide et insatiable, image de la cour romaine, symbole elle-même de l'avarice. La vue de celle-ci lui fit perdre l'espérance de continuer son entreprise.

Par ces trois bêtes sauvages sont donc figurées les trois puissances guelfes principales alors liguées pour exciter et entretenir les discordes italiennes : l'envieuse Florence (la

Digitized by Google

panthère à la peau tachetée est l'image de cette ville divisée en Blancs et en Noirs), la superbe France et la cupide Rome. La forêt obscure qui occupe le fond de la vallée représente les désordres politiques et moraux de l'Italie, produits par l'esprit de division et les vices du siècle. L'aimable montagne que les rayons du soleil illuminent, c'est l'ordre moral et politique dans lequel resplendissent les rayons de la justice et du droit. En d'autres termes, la cime lumineuse de la colline opposée à la vallée ténébreuse, signifie la paix et la félicité que, les guelfes soumis et l'autorité impériale affermie, Dante espérait voir régner en Italie.

Dans l'abandon où se trouvait l'égaré, se présente à lui celui dont la voix s'est affaiblie à la suite d'un long silence, Virgile, symbole de la raison trop longtemps inécoutée, et en même temps de la science humaine qui comprend la science politique. En invoquant le secours du chantre de la monarchie romaine, Dante montre que c'est de celle-ci qu'il attend le salut. Sa confiance n'est pas déçue. Virgile, en effet, le console et l'encourage. Il lui dévoile les intentions malveillantes de la faction guelfe à son égard, lui dépeint sa méchanceté et ses crimes, l'excès de sa convoitise, elle dont jamais les désirs ne sont assouvis, et lui annonce la venue du héros gibelin qui l'anéantira (1).

Deuxième interprétation. — D'autres commentateurs, parmi lesquels le propre fils de Dante, Jacopo (2), voient dans la forêt l'image de la vie pleine d'erreurs et vicieuse que Dante avait menée jusque-là. Cette vie est indiquée aussi par le sommeil profond dont parle le poète. La montage de délices, c'est la vertu ; la panthère, le lion, la louve ce sont la luxure, l'ambition et la cupidité, passions redoutées du poète. Virgile, qu'il appelle à son aide, c'est la philosophie morale, et Béatrice, on sait que c'est la théologie. Les enseignements de ces deux sciences étaient nécessaires pour le corriger (3).

(1) Commentaire emprunté à Fraticelli.
(2) Ozanam : *Poètes franciscains*, p. 405.
(3) Fraticelli.

Digitized by Google

Troisième interprétation. — Elle ne diffère de la précédente que par un caractère plus universel : ce qui, dans la précédente, s'applique à Dante en particulier peut s'entendre de l'homme en général. L'homme à la recherche de la vérité se trouve perdu au milieu des ténèbres de l'ignorance et en lutte avec mille erreurs. Vaincre celles-ci, se dégager de celles-là, il ne le peut avec ses seules forces et ses propres lumières. Heureusement trois femmes bénies : la Grâce prévenante, la Grâce illuminante et la Foi, du haut du ciel veillent sur lui.

Mais comment faire accorder ces deux dernières opinions avec l'annonce d'un libérateur puissant et généreux qui sauvera l'Italie humiliée? Le premier sens serait donc le véritable. D'autre part, la lecture attentive de certains endroits du poème montre que le second sens doit être préféré. Si on ne l'accepte pas on ne peut comprendre ce reproche de Béatrice à l'Alighieri : « Comment as-tu osé approcher de la sainte montagne? » ni le récit qu'elle fait aux anges du changement de vie de son ami après qu'elle eut quitté la terre. Que l'on considère aussi ces paroles qu'elle adresse à Virgile : « Mon ami est si arrêté dans son chemin sur la plage déserte que, par peur, il retourne en arrière; ce que j'ai entendu dire de lui au ciel me fait craindre qu'il ne soit déjà tellement égaré, que le secours n'arrive trop tard (1) »; et ces autres paroles de Virgile à Caton : « Celui-ci n'a pas encore vu son dernier soir, mais il en fut si près par sa folie, qu'il ne lui restait que bien peu de temps à parcourir... Je fus envoyé à lui pour le sauver (2). » On reconnaîtra que c'est de l'Alighieri qu'il est question en ces diverses circonstances.

La connaissance que nous avons du procédé littéraire adopté par le poète nous fournit le moyen de résoudre la présente difficulté et nous permet d'accepter ces interprétations différentes. Nous supposerons donc que, dans le préambule de la *Divine Comédie*, Dante a voulu faire allu-

(1) Enf., II, 60.
(2) Purg., I, 58.

Digitized by Google

sion à l'état où l'avaient mis et son ambition politique, et l'abandon momentané des pratiques vertueuses, ainsi qu'à l'état social de sa patrie et à la condition générale de l'homme sur la terre. Ce dernier sens, sens anagogique, nous est fourni par Dante lui-même.

En propres termes il déclare à Can Grande que « le sujet de son œuvre c'est, d'après la lettre, simplement la situation des âmes après la mort ; le poème entier roule sur cette situation. Allégoriquement, le sujet est l'homme récompensé ou puni par la justice souveraine selon que, usant de son libre arbitre, il a mérité ou démérité. Le genre de philosophie auquel l'auteur s'attache, c'est l'opération morale ou éthique, attendu que le poème a été composé, non en vue de la spéculation, mais dans un but pratique ; la spéculation ne vient qu'en second lieu. L'intention dernière, c'est d'arracher les hommes à leur état de misère et de les acheminer vers l'état de félicité » en leur procurant ce qui leur est nécessaire pour arriver à leur double fin, la perfection en ce monde et la béatitude en l'autre. Conséquemment, dans sa visite aux trois régions d'outre-tombe, le chrétien, personnifié par le poète, cherche à pénétrer les mystères de la seconde vie et à se renseigner sur la voie qu'il doit suivre durant son passage sur la terre. Qui l'y aidera ? Les deux lumières dont il dispose : la raison et la foi, la science humaine et la sagesse divine unissant leurs efforts.

La première, figurée par Virgile, en lui mettant sous les yeux les pernicieux effets du mal, lui apprendra à détester les vices et à les fuir. La seconde, figurée par Béatrice, en lui faisant contempler le séjour des justes lui inspirera l'amour du bien. La crainte du châtiment, les souffrances de l'expiation, l'espoir de la récompense qu'il éprouvera tour à tour, représenteront à son esprit les trois degrés qui mènent à la vertu. « Pour ton bien, lui dit le premier guide, je pense et vois clairement que tu dois me suivre. Je te dirigerai et te mènerai d'abord dans la région éternelle où tu entendras les cris de désespoir des âmes en peine qui depuis longtemps appellent la seconde mort (celle de l'âme,

Digitized by Google

l'anéantissement complet : *desiderabunt mori, et mors fugiet ab eis.* Apoc., IX, 6). Puis tu verras ceux qui dans le feu sont contents parce qu'ils espèrent, le temps venu, en sortir pour prendre place parmi les bienheureux. Enfin, si tu veux monter jusqu'à ceux-ci, une âme, plus digne que moi de t'y conduire, viendra (1). »

A l'annonce d'une telle entreprise Dante, représentant l'homme, éprouve un légitime effroi. La Grâce divine lui est indispensable pour l'accomplir. Cette grâce Enée, il est vrai, l'obtint; mais ce fut en considération de ses hautes destinées : il avait la mission de fonder la Rome antique et la Rome moderne, le siège de l'Empire et de la papauté. Saint Paul a joui de la même faveur; mais il fallait que la foi de la jeune Eglise fût fortifiée. Tel n'est pas le cas de l'humble pèlerin. Aussi subit-il les revirements et les défaillances propres à la nature humaine livrée à elle-même, et assure-t-il que « de nouvelles pensées changèrent son dessein si bien que, dès le début, il se dissipa tout (2). »

Mais, fidèle à son devoir, l'ombre magnanime rassure et encourage l'homme faible et incertain qui, au moment d'agir, se sent envahi par le doute, et la raison parle par sa bouche. « J'étais, lui apprend Virgile, parmi ceux qui sont en suspens (qui ne sont ni damnés ni élus) quand une dame m'appela. Elle était si heureuse et si belle qu'à me donner ses ordres je la conviai. Ses yeux jetaient plus de lumière que les étoiles et, suave et calme, avec sa voix angélique et dans son langage elle se mit à me dire : « âme courtoise... va (auprès de l'égaré) et aide-le. C'est moi, Béatrice qui t'envoie. Je viens d'un lieu où je désire retourner; c'est l'amour qui m'a amené et me fait parler. » Au sens allégorique cela signifie : j'étais moi, la raison, en possession de mon privilège de produire de bons ou de mauvais effets, selon la suite que l'on donne à mes conseils, quand la science divine, dont la béatitude et la bonté suprêmes sont les attributs éternels, mue par l'amour de

(1) Enfer, I, 112.
(2) *Ibid.*, II, 38.

Digitized by Google

Dieu pour sa créature et connaissant mon insuffisance, me fit sortir de mon état d'impuissance. Je ne résistai pas à son autorité manifeste et me soumis à elle. « O Dame de vertu, répondis-je, ...dis-moi comment tu n'as pas craint de descendre du vaste séjour où tu aspires à remonter en ce bas lieu, au centre du monde ? — ...Il est au ciel une noble dame qui gémit tellement de cet obstacle contre lequel je t'envoie, qu'elle casse le jugement rendu là-haut. Elle a appelé Lucie auprès d'elle et lui a dit : — Ton fidèle a besoin de toi et je te le recommande. — Lucie, ennemie de quiconque est sans pitié, se mit en marche et vint là où j'étais assise auprès de la Rachel antique (image de la vie contemplative) : — Béatrice, vraie louange de Dieu, me dit-elle, que ne secours-tu celui qui t'aime tant que, pour toi, il est sorti de la foule du vulgaire ? N'entends-tu pas les accents émouvants de sa douleur ? Ne le vois-tu pas lutter contre la mort ? »

La noble dame dont parle Béatrice, c'est la Miséricorde divine, appelée la Grâce prévenante par les théologiens, et Lucie, c'est la Grâce illuminante. Elles agissent par l'entremise de la théologie, la vraie louange de Dieu, parce qu'elle est son porte-parole autorisé. Assuré de la Miséricorde et aidé de la Grâce divines, l'homme peut désormais marcher avec confiance dans la voie qui doit le mener au salut ; ses deux flambeaux l'éclaireront et il pourra éviter les obstacles et les périls nombreux dont cette voie est semée.

Suivons-le dans ce voyage aussi instructif qu'attrayant.

I

LES AMES EN ENFER (1)

Le vestibule de l'Enfer, séjour des indifférents au bien et au mal.

« Par moi l'on va dans la cité où l'on souffre, par moi l'on va dans l'éternelle douleur, par moi l'on va chez la race per-

(1) L'Enfer dantesque a la forme d'un vaste entonnoir et se compose de neuf cercles qui vont graduellement en se rétrécissant. Les deux

Digitized by Google

due. La justice mut le grand artisan qui me fit : je suis l'ouvrage de la divine Puissance, de la Sagesse suprême et de l'Amour premier. » Dante est saisi d'étonnement en lisant ces mots écrits sur la porte de l'enfer : « leur sens m'est dur », s'écrie-t-il. Pensée pénible, en effet, que celle de l'éternité des tourments. L'éternité ! mot terrible ici ! Les paroles de la menaçante inscription sont un avertissement adressé à chaque mortel? C'est Dieu en jouissance de tous ses attributs, c'est la Trinité sainte, une et indivisible, qui elle-même a fondé le séjour du châtiment et de la douleur qui ne finiront jamais. On comprend que la Puissance et la Sagesse aient coopéré à une telle œuvre, mais l'amour divin, infini ! Eh quoi ! lui qui est toute pitié, toute mansuétude, toute tendresse, il aurait voulu établir pour toujours le royaume de la haine, de la souffrance et du désespoir ? — Une telle nécessité ne vient pas de lui, ; c'est l'homme qui l'a déterminée en refusant la Grâce divine, en repoussant le principe d'amour dont l'homme avec toute la création est sorti et qui doit vivifier tous les êtres ; amour réciproque sur lequel reposent l'ordre, l'harmonie du monde et le bien universel ; loi immuable, imprescriptible qui unit chaque créature à Dieu et toutes les créatures entre elles. L'amour a dû laisser agir la Sagesse et la Puissance.

Voilà l'homme instruit. Qu'en conséquence il réfléchisse à l'usage qu'il fera de sa volonté ! Dante regarde le libre arbitre comme le plus important et le plus glorieux privilège de l'homme, celui qui le distingue particulièrement. L'homme doit faire le bien en ce monde et aspirer à la béatitude céleste, qui est sa fin dernière. Il doit mettre en œuvre toute son activité pour atteindre ce double but, sinon il résiste à l'ordre divin et nous allons connaître les suites de sa désobéissance.

Après qu'avec son guide Dante a franchi la porte fatale, il

visiteurs y descendent en tournant toujours à gauche et décrivent ainsi dans leur marche une immense spirale, qui les conduit jusqu'au fond de l'abime.

Digitized by Google

se trouve en un lieu où « Soupirs, gémissements, cris douloureux, retentissaient dans l'air sans étoiles... Langages divers, discours horribles, paroles arrachées par la souffrance, accents de colère, voix éclatantes et rauques que des claquements de mains accompagnaient, formaient un tumulte toujours roulant dans cet air éternellement obscur. » Quel est ce peuple qui paraît si abîmé dans sa douleur ? — Ce sont les âmes de ceux qui ne furent rien, qui ne se montrèrent ni bons ni méchants, qui vécurent sans infamie, mais sans gloire, les indifférents, les inertes, les lâches, les égoïstes, neutres entre Dieu et Satan. Ils sont là, au vestibule de l'enfer, mêlés aux anges qui ne furent ni rebelles ni fidèles : le ciel les a repoussés, comme il a chassé ceux-ci, et l'enfer n'en veut pas ; « le monde ne se soucie pas d'eux, la miséricorde et la justice les dédaignent; ne parle plus d'eux mais regarde-les et passe ». Paroles de souverain mépris, pleines de vérité : l'homme n'a pas le droit de se désintéresser du bien, de la vertu : on coupera et on jettera au feu, dit l'Ecriture sainte, l'arbre sans fruits. Notre poète châtie cruellement ces coupables : ceux qui furent moralement inactifs pendant la vie, après la mort sont lancés dans un mouvement qui ne cessera pas; des mouches et des guêpes s'acharnent après eux, les aiguillonnent sans trêve ni merci, et nul repos ne leur est accordé. Mais ce qui fait peut-être leur plus grand supplice, c'est le sentiment de leur immortalité, de l'éternité de leur vile condition. Conception remarquable ! Il faut avoir une bien haute idée de l'importance de l'homme aux yeux de Dieu, de la grandeur de sa mission, du prix que l'homme doit attacher à la vie, à son honneur, à sa dignité, pour punir si fortement ceux dont tout le crime n'a été que de l'indifférence et l'inertie de la volonté ! Peut-être Dante a-t-il eu aussi quelque arrière-pensée politique : en tout pays et à toutes les époques, les vrais auteurs des calamités publiques ne sont-ils pas les lâches qui n'osent proclamer la vérité ?

Digitized by Google

1er CERCLE INFERNAL

Les limbes : séjour des enfants morts sans baptême et des hommes vertueux qui n'ont pas connu le vrai Dieu.

Outre les âmes indifférentes au bien et au mal, il en est qui n'ont pas péché, qui même ont pratiqué les vertus autres que les trois vertus des saints, les vertus théologales, mais dont les bonnes œuvres sont restées inefficaces parce qu'ils n'ont pas été baptisés. Ayant vécu avant le christianisme, ils n'ont pas adoré Dieu comme il doit l'être ; avec les petits enfants morts également sans avoir reçu l'eau purificative, ils habitent le premier cercle infernal, ou les limbes. En cette région on n'entend pas de plaintes, mais seulement des soupirs. Ils proviennent d'une affliction sans souffrance éprouvée par une multitude composée d'enfants, de femmes et d'hommes dont l'unique peine est de vivre dans le désir sans espérance : ils désirent voir Dieu et n'espèrent pas le voir. Leur état inspire à Dante une vive pitié, sur tout à cause de la valeur de beaucoup d'entre eux. Cet état durera-t-il pendant toute l'éternité ? D'après ce que le poète déclare au chant XIXe du Paradis, il finira au jour du Jugement dernier. Voici comment cette grave question est traitée.

« — Un homme naît sur les bords de l'Indus, et là il n'est personne qui parle du Christ, qui lise, qui écrive rien sur lui. De cet homme toutes les pensées et toutes les actions sont bonnes, et autant que c'est possible à la raison humaine (non éclairée par la foi) il vit sans pécher ni dans sa conduite, ni dans ses discours. Il meurt sans avoir été baptisé et sans avoir eu la foi. Quelle justice le condamnera ? Est-ce sa faute s'il n'a pas cru ? » — L'aigle mystérieux formé des âmes des bienheureux qui ont pratiqué la justice sur la terre, image de la justice absolue, répond : — « Qu'es-tu pour t'ériger en docteur et, à ton tour, en juge, esprit étroit dont la courte vue ne peut embrasser ce qui se passe à une distance infinie ? Celui qui a créé l'univers, malgré la multitude des choses intelligibles qu'il y a mises, n'y a pas enfermé tout ce que sa suprême intelligence contient. L'es-

Digitized by Google

prit de l'homme est trop resserré pour comprendre ce qui est sans bornes et n'a d'autre mesure que l'intelligence divine... Or donc, la volonté première, qui par sa nature est bonne, jamais ne se sépare du souverain bien, sa propre essence. Cela seul est juste qui est conforme à elle. Nul bien créé ne l'attire à soi. C'est elle, au contraire, qui en rayonnant produit tout bien... Jusqu'à présent jamais ne monta au royaume des cieux celui qui ne crut pas au Christ soit avant, soit après l'acte de la Rédemption. Mais il n'en sera pas de même après le Jugement dernier. Beaucoup crient Christ! Christ! qui, au jour du jugement seront moins près du Christ que tels qui ne l'ont pas connu (1). » En d'autres termes, Dieu est le bien suprême et son essence est immuable. Tout bien découle de lui et y revient. Ce qui a été le bien autrefois, l'est maintenant et le sera toujours. Donc toute bonne action de tout temps est agréée de Dieu sans que Dieu en considère l'auteur. A quiconque fait le bien revient le mérite et, par suite, la récompense de l'avoir accompli. Aussi beaucoup de princes chrétiens seront exclus de la béatitude lors de la tenue des redoutables assises, tandis que nombre de païens seront admis pour avoir vécu selon la justice. « Le royaume des cieux cède à la violence d'un amour ardent et d'une vive espérance qui triomphe de la volonté divine », parce que la volonté divine veut être vaincue; dans sa bonté, en se laissant vaincre, c'est elle qui réellement l'emporte (2). Dogme consolateur !

En attendant l'heureux jour de leur délivrance, les pauvres et innocentes âmes qui peuplent les limbes, bien que privées du doux réconfort de l'espérance, mènent une vie que des âmes moins tourmentées du désir de la vue de Dieu et du bonheur parfait, trouveraient enviable. C'est celle qu'Homère, Virgile, l'auteur du Télémaque ont peinte dans leur description des Champs-Elysées; c'est celle que

(1) « Ce ne sont pas ceux qui disent Seigneur ! Seigneur ! qui entreront dans le royaume des cieux ; ce sont ceux qui font la volonté de mon Père. » (Matt., VII, 20.)

(2) Paradis, XX, 94.

Digitized by Google

Raphaël offre à nos yeux ravis dans la fresque vaticane du Parnasse.

Maintenant que nous savons quel sort attend l'homme qui n'a pas fait bon usage de sa volonté et s'est détourné de sa fin, et l'homme de bonne volonté qui n'a pu, sa fin, entièrement l'accomplir, nous allons assister au châtiment de ceux qui ont employé toute leur volonté et leur activité à faire le mal, de ces malheureux dont la vue, à un certain moment, arrachera au poète cette exclamation de pitié douloureuse :

Oh sovra tutte mal creata plebe,
Che stai nel loco onde parlar m'è duro,
Me' foste state qui pecore o zebe !

« O peuple plus que tout autre créé pour le malheur, toi qui habites ce lieu dont il m'est pénible de parler, que n'étais-tu sur terre brebis ou chèvre (1). »

LE LIEU DES CHATIMENTS

Il se divise en trois régions.

Les péchés capitaux sont punis en enfer ou expiés au purgatoire selon que ceux qui les ont commis ont persisté dans leur prévarication ou se sont repentis. Dante ne range pas ces péchés, au point de vue de la gravité, dans le même ordre que l'Eglise. D'après l'Eglise l'orgueil est le premier et le plus grave de tous. Viennent ensuite : l'avarice, l'envie, la luxure, la gourmandise, la colère et la paresse. Dante, en enfer, place après l'orgueil : la colère, l'avarice, la gourmandise ; la luxure vient la dernière. L'envie et la paresse ne sont châtiées qu'au purgatoire où, à l'orgueil toujours en tête, succèdent l'envie, la colère, la paresse, l'avarice, la gourmandise et la luxure. On le voit, pour Dante comme pour l'Eglise, l'orgueil demeure le plus grand des péchés. C'est lui, en effet, qui a perdu Lucifer et une partie des anges, l'homme et une partie de la nature. La luxure lui paraît le péché le moins condamnable et, aussi bien en

(1) Enf., xxxii, 13.

Digitized by Google

enfer qu'au purgatoire, les luxurieux sont voués aux moindres souffrances. Voici sur quelles considérations le théologien a basé sa doctrine, et le poète l'arrangement de son abîme infernal.

Il y a trois vices, trois dispositions que, selon Aristote (Ethique), Dieu réprouve par dessus tout : l'incontinence, la méchanceté et la stupidité bestiale : ἀφασία, incontinentia, κακία, vitium, θηρίοτης feritas. Les incontinents se laissent emporter par la violence de la passion. Il faut comprendre sous cette dénomination les luxurieux, les gourmands, les avares et les prodigues, les colères. Ils sont enfermés dans la première région infernale qui comprend quatre cercles, plus un cinquième réservé aux hérésiarques, aux impies que leur orgueil a rendus rebelles. Les méchants commettent leurs forfaits, non par suite d'une ardeur impétueuse, comme les précédents, mais à dessein. Plus coupables, ils occupent, sous le nom de violents, la seconde région plus étroite, plus douloureuse encore que la première. La troisième région est celle de la bestialité, l'excès de la malice, le vice de ceux qui sont la proie de leurs passions brutales et féroces. Aussi souffrent-ils, selon la nature de leur crime, des tourments de plus en plus affreux.

PREMIÈRE RÉGION

L'INCONTINENCE

2e CERCLE : Les luxurieux

Si l'incontinence, bien que cruellement punie, l'est moins que les deux autres dispositions mauvaises que nous avons nommées, c'est que, toujours d'après le philosophe grec, elle offense moins la divinité. Tel est le cas surtout de l'espèce d'incontinence que l'on appelle la luxure. On peut supposer, en ce qui regarde ce péché, que d'autres raisons, d'un caractère plus personnel, ont contribué a rendre Dante pitoyable envers les malheureux qui succombent à ses puissants attraits. *Non ignara mali, miseris succurrere disco :* le disciple de Virgile s'est souvenu de cette pensée touchante que son maître prête à Didon. Aussi peint-il avec

Digitized by Google

une sympathie manifeste le supplice des damnés du deuxième cercle, et raconte-t-il en termes émus la triste histoire de Francesca de Rimini et de Paolo Malesta. Nous savons par Boccace et par lui-même que l'Alighieri fut très enclin à l'amour, non seulement pendant sa jeunesse, mais à l'âge aussi où, d'habitude, cette passion s'amortit puis s'éteint. Il se trahit, dans le passage auquel nous venons de faire allusion, par cette réflexion pleine d'une amertume suave, si l'on peut parler ainsi : « Ah ! combien de douces pensées, quelle affection puissante mena ceux-ci au pas douloureux ! »

3e CERCLE : Les gourmands

Conformément à une loi providentielle et juste que notre expérience de chaque jour vérifie, le tourment infligé aux âmes trouve son principe et sa raison dans ce qui a causé leur perte, dans l'objet même de leur prévarication. Ainsi les amants coupables, attachés l'un à l'autre par des liens indissolubles, sont condamnés à tourbillonner éternellement dans l'espace, en face l'un de l'autre, remords vivant, continuel, implacable l'un pour l'autre. Les gourmands, submergés dans un marais de fange infecte, sous une pluie de neige, de grêle et d'eau glacée tombant d'un ciel noir, sont mis en pièces et dévorés par Cerbère. Ce monstre vorace et insatiable, avec sa triple gueule, ses mâchoires impures et son large ventre, a été choisi comme leur parfaite image. De même, la terre grossière que Virgile lui jette à pleines mains pour calmer sa faim, signifie la bassesse de leur appétit, la nature vile de leur passion. Ce spectacle, comme le précédent, émeut vivement le poète. Il se demande ce qu'il adviendra des malheureux damnés après le jugement final : au séjour de la damnation éternelle leurs tourments augmenteront-ils ou diminueront-ils ? Virgile (la science humaine) résout ce doute en invoquant, comme d'habitude, la sagesse païenne, le témoignage d'Aristote. La doctrine de ce philosophe enseigne que plus un être est parfait, mieux il sent le plaisir et la douleur. Bien que la gent maudite ne puisse jamais atteindre la vraie per-

Digitized by Google

fection, elle doit s'attendre à en être plus proche après la sentence qu'avant; donc elle souffrira davantage (1).

4e CERCLE : Les avares et les prodigues

Pluton, le grand ennemi du genre humain, garde les avares. Comme Cerbère, il symbolise le vice puni dans le lieu où il préside, et « ce loup maudit (on sait que, dans l'œuvre dantesque, les mots loup, louve sont synonymes d'avarice), ce loup maudit se consume intérieurement lui-même, tournant contre lui-même sa propre rage. » Aux avares la justice divine a associé les prodigues. Les uns et les autres souffrent pour avoir également, quoique par des moyens contraires, mal usé de la richesse, pour n'en avoir pas compris le rôle dans la société. Si Dieu a permis à l'homme d'acquérir de la fortune, c'est afin de l'employer à son bien propre et au bien public, et non pas afin de la rendre improductive en l'entassant dans un coffre-fort, ou inefficace en la dissipant follement. Les avares sont condamnés, nouveaux sisyphes, à rouler sans cesse, à l'aide de leur poitrine, là où est le cœur et où a été léur amour, le lourd fardeau des trésors qu'ils auront amassés. Leur vice sordide les a rendus méconnaissables, et tout l'or du monde ne pourrait leur procurer un instant de repos. Quand ils rencontrent une troupe de prodigues, la haine naturelle des uns pour les autres se ranime, s'exalte et ils se précipitent les uns sur les autres, entrechoquent leurs fronts avec fureur et s'accablent de reproches.

Comment l'usure, sœur de l'avarice, offense-t-elle la bonté divine? Ce vice était fréquent à Florence et très nuisible au bien public. C'est pourquoi Dante se pose cette question qu'il résout de la manière suivante. « La philosophie enseigne comment la nature procède de l'intelligence divine (de la sagesse divine) et de son art (c'est-à-dire des lois qu'elles a établies. Selon les Platoniciens l'art premier est dans l'intellect de Dieu, puis dans la nature, d'où il passe dans l'intellect de l'homme). Et si tu considères

(1) Enf., VI, 106.

Digitized by Google

bien la physique de ton maître, tu y trouveras, dès le début, que l'art humain suit la nature autant qu'il le peut (*ars imitatur naturam in quantum potest*) comme le disciple suit son maître; si bien que l'art humain est en quelque sorte le petit-fils de Dieu. Si tu te rappelles le commencement de la Genèse — (*Posuit Deus hominem ut operatur... Vesceris in sudore vultûs tui*) — tu comprendras que l'homme doit se servir de ces deux principes (la nature et l'art) pour vivre et progresser; (la nature, par l'agriculture, fournit à l'homme ses aliments; l'art, par l'industrie et le commerce améliore son existence). L'usurier en suivant (pour gagner sa vie et améliorer sa condition) une autre voie que la voie prescrite par Dieu, méprise la nature dans elle-même et dans son imitateur (l'art), attendu qu'il place ailleurs son espérance (1). »

5e CERCLE : Les colères

C'est aussi dans leur passion que les colères trouvent le châtiment. Elle est devenue de la fureur, de la rage et tous, plongés dans les eaux immondes du Styx, à l'exemple des Erinnyes, image de l'implacable remords, que l'on aperçoit au sommet de la haute tour de Dité, la cité infernale, ils se frappent mutuellement de tous leurs membres et s'entredéchirent avec leurs dents. « Tristes nous fûmes au sein du doux air égayé par le soleil, portant au dedans de nous de sombres vapeurs, tristes nous sommes maintenant sous la noire fange. » Cet hymne — tel est le nom que le poète donne à leur lamentation — sort avec peine de leur gosier : il ressemble à un gargouillement, aux cris inarticulés de malheureux qui se noient.

Les démons, toujours furieux, ont leur demeure particulière, leur empyrée, en cette partie de l'Enfer. Construit au milieu du marais formé par le Styx. Le Pandemonium, dans la pensée du Blanc persécuté figure de Florence où dominaient et sévissaient les Noirs, est protégé par des fossés profonds, des murailles que l'on dirait de fer, des portes infran-

(1) Enf., XI, 95.

Digitized by Google

chissables et des tours élevées. Il est tout en feu et brûle dans les ténèbres de la nuit en jetant au loin la terreur. A la vue de l'audacieux qui s'en approche, ses habitants, les esprits maudits, que leur haine contre l'homme surexcite, s'écrient : « Quel est celui-ci qui, sans être mort, va par le royaume des morts? » Et ils ferment avec rage leurs portes devant lui et devant son compagnon. Ils se souviennent qu'un jour un Puissant et un Victorieux est venu, qui les a brisées, et ils redoutent une semblable violence. Nul affront plus à craindre, nulle honte plus grande pour eux, par qui la mort est entrée dans le monde, que de voir un fils d'Adam échapper à ses coups. Effroi de Dante en voyant quel obstacle surgit et quel danger le menace. Cet effroi augmente encore quand il s'aperçoit que son protecteur lui-même est troublé et se déclare incapable de vaincre seul la résistance des démons. Quelques paroles mystérieuses prononcées par celui-ci lui font deviner qu'il n'a d'espoir que dans l'intervention d'un plus fort que lui et que leurs ennemis. Le libérateur désiré arrive. C'est un ange qui est descendu du séjour de la gloire dans celui de la réprobation. Tout fuit sur son passage. D'un seul petit coup de sa baguette il ouvre, sans qu'elle résiste, la porte de la forteresse infernale.

On peut voir dans ce passage une peinture des vaines et décourageantes tentatives faites par les exilés gibelins pour reconquérir leur patrie, mais aussi leur confiance en un succès final, grâce au secours d'un héros providentiel. Il s'y cache en outre une allégorie morale. Nous avons ici un exemple de la faiblesse de l'homme, de ses défaillances dans sa lutte contre le mal. Effrayé de son imprudence, de sa témérité, ou surnaturellement averti, il découvre qu'il va succomber. Alors il craint, il hésite, il ne sait que faire : *chè'lsi e'l no nel capo mi tenzona* (1) — « le oui et le non se combattent dans sa tête ». Sa raison elle-même, bien qu'éclairée par la lumière divine, ne suffit pas à lui donner la force de vaincre. Il faut que la grâce céleste agisse directe-

(1) Enf., VIII, 101.

Digitized by Google

ment sur lui et le réconforte. C'est ce qui est signifié par le messager divin.

6e CERCLE : Les orgueilleux

Un spectacle terrible s'offre aux yeux des deux explorateurs dès qu'ils ont franchi l'enceinte de Dité. Dans une vaste campagne, au sol inégal, s'élèvent d'innombrables et étranges tumuli, sépulcres enveloppés de flammes et brûlants, aux couvercles levés, mais qui seront clos à jamais quand ceux qu'ils renferment reviendront avec leurs corps de la vallée de Josaphat. Ceux qu'ils renferment, ce sont les hérésiarques, leurs sectateurs de toute sorte, les Epicuriens et les impies, tous fils de l'orgueil. En infligeant un pareil supplice aux fauteurs de mauvaises doctrines, le fidèle chrétien avait sans doute en vue l'erreur pernicieuse des Albigeois et des Patarins. D'autre part, à l'époque où il vivait la philosophie d'Epicure était en faveur en Italie. Parmi ceux qui la pratiquèrent à Florence se distinguèrent Cavalcante Cavalcanti, père de Guido, le poète ami de Dante, et le fameux Farinata. Du fond de leur tombeau ils interpellent leur compatriote qu'ils ont reconnu à son langage ; Cavalcanti lui demande des nouvelles de son fils ; Farinata lui rappelle la funeste rivalité des Guelfes et des Gibelins, lui prédit son prochain exil et se justifie, comme nous l'avons dit dans notre résumé de l'histoire florentine, du reproche d'avoir été l'instigateur des maux de la patrie. Nous reviendrons sur cet épisode remarquable et sur la grande figure de Farinata, type de l'orgueil impie, peinte par le poète d'une façon magistrale.

Les cercles infernaux, avons-nous dit, vont en se rétrécissant de plus en plus à mesure qu'ils approchent du fond de l'abîme. Nous venons d'en visiter six. Il nous en reste trois à parcourir. Avant de nous y faire pénétrer, Dante nous apprend, par l'organe de Virgile, quels genres de crimes y sont châtiés ? Ce sont les plus grands dont l'homme puisse se rendre coupable ; car si les précédents lèsent la puissance et la majesté divines en contrevenant aux prescriptions de Dieu, leurs effets sont bornés : ils n'agis-

Digitized by Google

sent qu'au détriment de l'âme criminelle, dont ils causent la déchéance, tandis que ceux dont on va parler s'attaquent à la justice suprême, au principe souverain d'où émanent et sur lequel reposent la raison et l'ordre de l'univers créé. Ils se résument donc en ce mal, l'injustice, et comprennent la violence et la fraude. La malice, d'après l'opinion d'Aristote rapportée plus haut, est la disposition mauvaise la plus odieuse à Dieu. Les violents et les fraudeurs, par conséquent, sont, parmi les damnés, les plus sévèrement punis, les fraudeurs surtout qui ajoutent la dissimulation et la lâcheté à la violence, et ne peuvent s'autoriser de l'exemple d'autres créatures.

DEUXIÈME RÉGION

LA MALICE OU LA VIOLENCE

7e CERCLE : Trois sortes de violents et trois sortes de châtiments

1° Les violents contre le prochain (les homicides et les brigands)

« On peut faire violence à trois sortes de personnes : à Dieu, à soi, au prochain. On peut leur faire violence dans elles-mêmes ou dans leurs biens.

« On fait violence au prochain, dans sa personne, au moyen de la mort ou de blessures douloureuses; dans ses biens, au moyen de destructions, d'incendies ou de vols préjudiciables (1). Aussi les homicides et quiconque tue injustement, les féroces tyrans, ceux qui font le *guasto* et tous les brigands sont-ils, par groupes différents, tourmentés dans la première zone (2). » Ces damnés, dont le Minotaure, avide de chair humaine, est l'image, sont plongés dans un fleuve de sang écumeux et bouillant ; des Centaures, attentifs sur les rives, les percent de leurs flèches dès qu'ils émergent.

2° Les violents contre soi (les suicidés, les dissipateurs de leur fortune)

« On peut tourner une main violente contre soi ou contre ses biens. Il est juste que celui qui se prive lui-même de la vie,

(1) Crimes fréquents alors à Florence et dans toute l'Italie.
(2) Enf., XI, 22.

Digitized by Google

ou joue et dissipe ce qu'il possède, s'en repente sans profit pour lui-même (1) ». Nous décrirons, quand nous traiterons de la poésie dantesque, le tourment de ces malheureux pécheurs et la conception aussi profonde qu'originale de leur justicier. On peut s'étonner qu'il ait infligé la même peine et à ceux qui ont attenté à leur vie, et à ceux qui ont attenté à leurs biens. C'est que dans sa doctrine, l'existence des seconds, devenus des êtres inutiles au monde, ne diffère guère en réalité de l'état des premiers.

3° Les violents contre Dieu (les athées, ceux qui détournent la nature de son but, les usuriers)

« On peut faire violence à la divinité (dans sa personne) en la niant de cœur et en la blasphémant; (dans ses biens) en méprisant son œuvre, à savoir la nature et ses qualités, c'est-à-dire en abusant des choses naturelles. C'est pourquoi la zone la plus étroite (la 3e du 7e cercle) marque de son sceau et Sodome et Cahors (2) et quiconque méprisant Dieu le proclame de cœur (3).

Ces coupables contre Dieu, la nature et l'art sont châtiés de la manière suivante. Sur le sable aride d'un désert leurs âmes gisent en diverses positions. Des flocons de feu pleuvent sur elles et embrasent l'arène. Les unes sont couchées sur le dos : tournées vers les hauteurs où règne dans sa gloire Dieu qu'elles ont nié, elles contemplent sans cesse son séjour. — Type Capanée. L'orgueil qui ronge ces damnés augmente encore leur souffrance. D'autres, les violents contre la nature, sont condamnés à courir sans s'arrêter un seul instant, sinon leur supplice s'accroîtrait encore. Enfin les violents contre l'art — type Géryon (4) — qui ont pratiqué l'usure, à leur éternelle honte portent suspendue à leur cou une bourse sur laquelle les armes de leur maison sont représentées. Ils cherchent à se défendre avec les mains contre les vapeurs brûlantes qui montent du

(1) Enf., XI, 40.
(2) Cahors était alors renommé pour le nombre de ses usuriers.
(3) Enf., XI, 46.
(4) Géryon, roi d'une contrée de l'Espagne méridionale, était doué d'un triple corps. Ce monstre redoutable fut tué par Hercule.

Digitized by Google

fond de l'abîme, ou s'exhalent du sable sur lequel ils sont assis, ramassés sur eux-mêmes.

TROISIÈME RÉGION

LA BESTIALITÉ OU LA FRAUDE

« Toute conscience éprouve du remords de s'être rendue coupable de fraude. L'homme peut user de fraude envers celui qui se fie en lui, et envers celui qui ne s'y fie pas. Ce dernier cas détruit seulement le lien d'amour établi par la nature (1). » C'est celui des hypocrites, des adulateurs divers, des magiciens, des falsificateurs de monnaies, des voleurs et des simoniaques, des « rufiens, des tricheurs et autres ordures semblables ». Mais dans le premier cas (la fraude envers celui qui se confie), non seulement l'amour imposé par la nature est oublié, mais l'est aussi ce qui lui a été joint, le principe même de la foi en autrui, le lien de parenté ou d'amitié qui crée la confiance entre les hommes. C'est pourquoi, dans la partie la plus étroite et la plus douloureuse de l'abîme, est livré à l'éternelle consomption quiconque a trahi.

8e CERCLE : Les fraudeurs proprement dits

Le huitième cercle porte le nom de Maleboge, Fosse maudite. Il se subdivise en dix fosses circulaires réservées: la première aux séducteurs de femmes (type l'antique Jason), fouettés par les démons ; la seconde aux adulateurs (la Thaïs de Térence), plongés dans une mare d'excréments ; la troisième aux simoniaques (Nicolas III), enfoncés, la tête en bas, dans des trous et les jambes dévorées par les flammes ; la quatrième aux devins (la prophétesse Manto), la face tournée en arrière ; la cinquième aux prévaricateurs (un Lucquois), immergés dans un lac de poix bouillante. Le sentiment profond de la justice qui animait Dante l'a conduit dans le choix de cet affreux supplice. Il avait été condamné par ses ennemis comme *barattiero*, c'est-à-dire

(1) Enf., XI, 52.

Digitized by Google

comme coupable d'avoir trafiqué des charges publiques. Il montre ici son aversion pour un forfait dont certainement il fut innocent. Viennent ensuite, sixièmement, les hypocrites. Le poète nous représente cette gent peinte, tournant sans cesse et marchant à pas lents et en pleurant. Elle paraît épuisée de fatigue et abattue. C'est que ceux qui la composent portent une cape à capuce retombant sur les yeux, couverte d'or à l'extérieur et d'un éclat éblouissant, mais entièrement de plomb et d'une pesanteur extrême. On comprend l'allégorie. Type, Caïphe maintenu crucifié à terre par trois pieux; chaque passant le foule lourdement. Son beau-père Anne, ainsi que ses complices, sont punis du même châtiment. Septièmement, les voleurs. Piqués par des serpents qui les enchaînent de leurs replis, ils se consument puis renaissent de leurs cendres. Type Cacus. Pour marquer leur perversité, Dante imagine que le voleur et le serpent échangent leur nature et se transforment l'un dans l'autre. Huitièmement, les mauvais conseillers. Ils sont enfermés chacun dans une flamme devenue leur corps. Cette flamme, pointue et agitée, ressemble à une langue : allusion transparente au langage insinuant et dissolvant de cette race d'hommes. Neuvièmement, dans un champ de carnage fantastique, horrible d'aspect, les fauteurs de discordes civiles ou religieuses (type Bertrand de Born) sont lacérés, mutilés par l'épée des démons. La dixième fosse, la dernière, exhale une puanteur extrême. C'est le séjour des divers falsificateurs, qui sont: 1° les falsificateurs de choses, c'est-à-dire de métaux et les alchimistes. Couverts d'une lèpre hideuse, ils se déchirent de leurs ongles sans pouvoir se soulager. Adam de Brescia, falsificateur du florin d'or, hydropique mourant de soif, a été choisi pour les figurer; 2° les falsificateurs en actes. Ce sont ceux qui, dans leur personne, ont contrefait celle d'autrui : exemple Myrrha. Ils se précipitent avec fureur les uns sur les autres, se mordent et se frappent ; 3° les falsificateurs en paroles, les menteurs et les calomniateurs. Consumés par la fièvre, ils dégagent une vapeur épaisse et fétide. Exemple : la femme de Putiphar et le grec Sinon.

Digitized by Google

9e CERCLE : Les traîtres

Nous voici arrivés au fond du gouffre infernal, au neuvième et dernier cercle, le plus épouvantable de tous. Le poète se déclare impuissant à en rendre toute l'horreur. « Si j'avais à ma disposition les rimes rudes et rauques qu'il faudrait pour décrire le triste gouffre sur lequel tous les autres cercles rocheux reposent, j'exprimerais plus complètement le suc de ma pensée ; mais je ne possède pas ce don et ce n'est pas sans crainte que je me hasarde à chanter. Décrire le fondement qui porte tout l'univers (1) n'est pas une œuvre à entreprendre à la légère, ni qui convienne à une langue encore bégayante. Qu'elles inspirent donc mes vers, ces vierges qui aidèrent Amphion à bâtir Thèbes, afin que mes paroles ne soient pas indignes de mon sujet... ô peuple plus que tous les autres créé pour le malheur, toi qui habites ce lieu dont il m'est pénible de parler, que n'étais-tu dans le monde brebis ou chèvre ! (2). »

Le peuple à qui s'adressent ces paroles de commisération et pour qui Dante pourtant est si sévère, est la foule des traîtres. Notre justicier les distribue en quatre enceintes : 1° celle de Caïn, ou des traîtres envers leurs parents ; 2° celle d'Anténor, ou des traîtres envers leur patrie ; 3° celle de Ptolémée, ou des traîtres envers leurs amis ou leurs hôtes ; 4° celle de Judas, ou des traîtres envers leurs bienfaiteurs. Remarquons l'ordre dans lequel il les range. Tous sont plongés plus ou moins profondément dans un étang de glace et, selon la loi qui régit le monde infernal, plus l'enceinte où ils sont enfermés est rapprochée du fond de l'abîme, plus leurs souffrances sont grandes. Il en résulte que ceux qui ont trahi leurs parents ne subissent pas un supplice aussi cruel que ceux qui ont trahi de simples bienfaiteurs. Tout autre que Dante, semble-t-il, aurait adopté un ordre inverse. D'où vient cette apparente anomalie ? Ne serait-ce pas de cette considération : les criminels des deux premières enceintes n'ont enfreint que les lois de la nature

(1) D'après le système de Ptolémée.
(2) Enf., XXXII, 1.

Digitized by Google

et de la société ; ceux des deux dernières ont méprisé la loi édictée par Dieu lui-même, ainsi que nous allons le vérifier en méditant les exemples que Dante nous met sous les yeux?

Dans le choix du froid excessif substitué à l'excessive chaleur comme tourment des damnés de la région inférieure de l'abîme, il faut voir la recherche d'une idée symbolique : il y a affinité entre la glace qui pétrifie les maudits et celle qui a endurci leur cœur, qui y a éteint le feu de l'amour. Ici, comme partout ailleurs, les pécheurs trouvent leur punition dans la chose même qui les a fait pécher.

1° Les traîtres envers leurs parents

Les ombres de l'enceinte de Caïn sont plongées jusqu'à la tête dans l'étang glacé. Les unes y demeurent immobiles, d'autres, deux frères ennemis, s'entrechoquent avec rage.

2° Les traîtres envers leur patrie

L'enceinte des traîtres envers la patrie a pris son nom d'Anténor, qui passait pour avoir livré Troie aux Grecs en cachant Ulysse dans son palais.

3° Les traîtres envers leurs amis ou leurs hôtes

Les criminels de l'enceinte dite de Ptolémée, parce que ce roi trahit Pompée, au lieu d'avoir la tête penchée en avant comme les précédents, l'ont renversée en arrière. Les premières larmes qu'ils ont versées, en se congelant, ont formé sous leurs paupières un cristal épais qui force les nouvelles larmes à couler à l'intérieur ce qui accroît leur souffrance. Ce troisième cercle jouit d'un privilège étrange: souvent l'âme de celui qui doit l'habiter y tombe avant l'heure de la mort; un démon la remplace et continue d'animer son corps sur la terre jusqu'à ce que tous ses jours soient accomplis. Tel est le cas de Branca d'Oria (Doria), noble Génois, assassin de son beau-père : actuellement encore il mange, boit, dort, s'habille et se déshabille là-haut, tandis que depuis longtemps déjà son âme subit les horreurs de l'hiver infernal — peinture saisissante du remords. Dante avait promis à l'ombre qui lui apprend ces choses extraordinaires de la soulager en débarrassant ses yeux de leur dur voile.

Digitized by Google

Il est infidèle à son serment et ose s'en vanter. Non seulement il manque par là à la courtoisie et à la loyauté, bien qu'il prétende agir sous leur inspiration, mais il abdique cette pitié que maintes fois auparavant il avait manifestée envers de grands coupables. C'est que la trahison sous toutes ses formes est pour lui un crime que rien ne peut justifier ou atténuer. Nous allons voir sa colère contre les traîtres atteindre sa plus haute expression.

4° Les traîtres envers leurs bienfaiteurs (Lucifer)

Les ombres de l'enceinte de Judas, complètement ensevelies dans la glace, ressemblent à un objet menu, à un fétu, placé sous un verre transparent : les unes sont gisantes, les autres debout soit sur la tête, soit sur les pieds; d'autres sont courbées en arc. Mais ce qui, en cette région, attire surtout l'attention du spectateur et provoque chez lui un vif effroi, c'est l'ange qui fut si beau, le roi de l'enfer, Satan. « L'empereur du royaume de douleur, depuis le milieu de la poitrine émergeait du glacier... S'il fut aussi beau qu'il est difforme aujourd'hui, et s'il osa lever le regard contre son créateur, c'est bien de lui en effet, que tout mal doit venir. Oh! qu'il me parut une étonnante merveille quand je vis trois faces à sa tête : l'une, sur le devant, était vermeille; les deux autres s'élevaient au-dessus de chaque épaule et se joignaient au sommet de la tête. Le visage de droite me paraissait d'une couleur entre le jaune et le blanc ; le visage de gauche était semblable à celui des habitants de la vallée du Nil. Au-dessous de chacune de ces faces sortaient deux grandes ailes, telles qu'il en fallait à un aussi monstrueux oiseau ; je n'ai jamais vu pareilles voiles de navire. Elles n'avaient pas de plumes, mais elles étaient comme des ailes de chauve-souris ; et quand il les agitait, il en sortait trois vents. Sous leur souffle tout le Cocyte se gelait. De ses six yeux il pleurait; les larmes et une bave sanglante coulaient sur ses trois mentons. Dans chacune de ses bouches ses dents broyaient un pécheur... Cette âme qui souffre le plus, dit mon maître, c'est Judas Iscariote : sa tête est à l'intérieur de la bouche et ses jambes, qu'il

Digitized by Google

agite, sont au dehors. Les deux autres ont la tête en bas ; celui qui pend de la gueule noire, c'est Brutus : vois comme il se tord et ne dit mot ; l'autre, c'est Cassius (1). »

« Les légions (infernales), écrit Ozanam (2), sont les esclaves d'un seul maître. Celui-là est le premier-né, et jadis le plus beau des esprits ; aujourd'hui c'est le mauvais vouloir, qui ne cherche que du mal, celui de qui toute douleur procède, l'antique ennemi de l'humanité. Divinité de triste et mensongère parodie, empereur du royaume des souffrances, il a son trône de glace en un point qui est tout ensemble le milieu et le fond de l'abîme : autour de lui s'échelonnent les huit hiérarchies de la réprobation ; sur lui repose tout le système de l'iniquité. Le péché et la douleur qui sont pour les âmes ce que la pesanteur est pour les corps, l'ont précipité au lieu qui est le centre même de la terre, où tendent tous les corps graves. La gravitation générale l'enveloppe, pèse sur lui, le presse de toutes parts : son crime fut de vouloir attirer à lui toute créature, son supplice est d'être accablé sous le poids de la création. »

Les commentateurs expliquent diversement, et sans intérêt pour nous, la signification des trois visages de Lucifer. Quant au choix des trois damnés broyés par ses mâchoires, voici ce que, vraisemblablement, il indique. — On sait que le christianisme et l'impérialisme étaient les doctrines par excellence, les deux religions de Dante. C'est pourquoi il inflige une aussi atroce punition à Judas, traître envers Dieu, créateur et rédempteur des hommes, et à Brutus et à Cassius traîtres envers César, le bienfaiteur et le souverain universel. Leur crime lésait dans leur majesté et atteignait dans leur principe même les deux autorités suprêmes, les deux luminaires qui éclairent l'humanité et la dirigent vers sa fin.

(1) Enf., XXXIV, 28.
(2) *Dante*, p. 188.

(*A suivre*) P. FONTAINE.

Digitized by Google

AINSI PARLAIT ZARATHROUSTA

Comme le monde, un jour, se réveilla, arien, il est aujourd'hui sur le point de s'éveiller nietzschéen. En Allemagne, aux Etats-Unis, en Angleterre, c'est-à-dire, dans tous les pays conquérants, les hommes d'Etat, les savants, les grands industriels, les romanciers, les journalistes se proclament les disciples de Nietzsche, ou mieux encore, agissent conformément à la doctrine du maître. Il ne suffirait peut-être pas de dire que Nietzsche vécut en détraqué et mourut en fou furieux, puis, d'en revenir tout simplement à une belle indifférence plus ou moins dédaigneuse. Notre triste Jean-Jacques, lui aussi, était un fou; ses opinions n'en ont pas moins régné sur la France et le monde civilisé pendant un siècle et demi. C'est le devoir des catholiques de se renseigner sur le nietzschéisme qui prévaut dans tout le monde anglo-allemand et dans certains milieux intellectuels français.

Le travail ne va pas sans de sérieuses difficultés, car si Nietzsche est parfois très clair ou trop clair, surtout lorsqu'il s'agit de s'attaquer au christianisme, il aime le plus souvent à envelopper sa pensée dans des symboles mystérieux. Joignez qu'en sa qualité de bon Allemand, il ne cesse de mettre en pratique la grande théorie de l'identité des contraires, et vous comprendrez aisément pourquoi les disciples du Maître ont tant de peine à se mettre d'accord entre eux. L'aristocrate Nietzsche fut transformé, naguère, par M. Jaurès en précurseur du socialisme. Quand

Digitized by Google

on se trouve en présence d'un écrivain aussi obscur, la difficulté est moins de le juger que de le comprendre. Aussi voudrais-je analyser, consciencieusement, un de ses ouvrages les plus importants : *Ainsi parlait Zarathrousta.*

Zarathrousta est âgé de trente ans, et il compte à son actif dix ans de vie contemplative. Un matin il interpelle le soleil : « O grand astre... Je suis dégoûté de ma sagesse. Je voudrais donner et distribuer. Voilà pourquoi je dois descendre dans les profondeurs, comme tu fais le soir, quand tu vas derrière les mers, apportant ta clarté au-dessous du monde, ô astre débordant de richesse. » Nouveau Louis XIV, Nietzsche-Zarathrousta ne voit dans la nature qu'un symbole digne de lui : le soleil.

Il descend de la montagne, maintenant, et il traverse un bois habité par un saint. Entre le saint et Zarathrousta s'engage une conversation de laquelle il résulte que les nouvelles n'arrivent jamais dans ce bois isolé du monde scientifique. Le saint naïf et ignorant n'a pas entendu dire que *Dieu est mort.* Ainsi, après une profession d'orgueil, une profession d'athéisme.

Zarathrousta arrive dans la ville voisine, et devant une foule assemblée pour voir un danseur de corde, il commence un sermon. Deux points méritent d'être retenus : 1° *Je vous enseigne le surhumain.* L'homme est quelque chose qui doit être surmonté. 2° Restez fidèles à la terre, en d'autre termes, soyez matérialistes mais mystiquement matérialistes. 3° En même temps, Zarathrousta oppose au surhomme type supérieur d'une humanité parfaite à la fois idéale et réelle, le dernier homme qu'on pourrait appeler le résidu d'une démocratie dégénérée. La foule ne comprit pas le dernier point du sermon de Zarathrousta mais elle entra en délire, lorsque parut le danseur de corde. Celui-ci, malheureusement, fit un faux pas et tomba expirant sur le sol. Zarathrousta prépara l'acrobate à la mort, en lui prouvant que l'enfer n'existe pas, après quoi, de ses propres mains, il l'ensevelit.

Zarathrousta adopte pour compagnons un aigle et un serpent, et lui-même soumet son propre esprit à une triple

Digitized by Google

métamorphose. Oui, l'esprit du prophète devient tour à tour, un chameau, un lion et un enfant.

L'esprit robuste charge sur lui tous ses fardeaux pesants ; tel, le chameau qui sitôt chargé se hâte vers le désert, ainsi, lui, se hâte vers le désert.

Mais au fond du désert le plus solitaire s'accomplit la seconde métamorphose; ici, l'esprit devient lion et veut conquérir la liberté de son propre désert : il devient bête de proie. Enfin il se transforme en enfant. Pourquoi ? parce que l'enfant est innocence et oubli, un renouveau, et un jeu, une roue qui roule sur elle-même.

Alors seulement commence le vrai sermon de Zarathrousta, car tout ce qui précède ne constituait que le prologue de son œuvre.

Un premier chapitre a pour objet : les chaires de vertu. Zarathrousta confond dans le même mépris, le sommeil et la vertu qu'il condamne à une disparition prochaine. Bienheureux, dit-il, les assoupis, ils s'endormiront bientôt. Ces sortes de parodies évangéliques ou bibliques ont pour lui beaucoup de charme.

Successivement, il fustige les hallucinés de l'arrière-monde, c'est-à-dire, les chrétiens ou les méthaphysiciens qui croient à l'existence d'un monde transcendantal, les contempteurs du corps, c'est-à-dire, les ascètes et ceux que le vulgaire appelle des hommes vertueux. Nietzche hait d'une haine profonde les hommes vertueux ; par contre il excuse ou il envie le pâle criminel. Ce qui plaît à Zarathrousta, un lourd Allemand, malgré tout, c'est la légèreté d'esprit et aussi la hauteur de l'ambition. Mais comme ses haines ont plus d'intensité que ses amours, il en revient en toute hâte, à ses déclamations satiriques contre les croyants qu'il appelle, cette fois les prédicateurs de la mort, et qu'il jette en quelque sorte, sous les pieds des guerriers : « Vous devez être, dit Nietzsche aux guerriers, vous devez être de ceux dont l'œil cherche toujours un ennemi. — *Votre* ennemi... Vous dites que c'est la bonne cause qui sanctifie même la guerre. Je vous dis : c'est la bonne guerre qui sanctifie toute cause. La guerre et le courage ont fait

Digitized by Google

plus de grandes choses que l'amour du prochain... » Comprend-on maintenant pourquoi l'Allemagne victorieuse, s'est éprise avec la violence d'enthousiasme que l'on sait, des doctrines nietzschéennes ?

L'Etat ne trouve pas grâce devant Zarathrousta, parce que, selon lui, l'Etat protège trop les petits, les faibles les rachitiques, « les mouches de la place publique, essentiellement hostiles aux grands homme, les de trop ». Non moins que l'idée d'Etat, la chasteté est odieuse à Zarathrousta et l'amitié lui est suspecte. Il condamne la multiplicité et la médiocrité des ambitions, comme responsables des échecs successifs que l'humanité a subis jusqu'ici. Que ne condamne-t-il pas d'ailleurs et que ne méprise-t-il pas? La femme devant laquelle le christianisme et la chevalerie avaient appris toute l'Europe moderne à s'incliner profondément, la femme n'est pour Nietzsche qu'un prétexte à grossières plaisanteries: « Tu vas chez les femmes ? N'oublie pas le fouet ». Ainsi parlait Zarathrousta.

Ce refrain, qui arrive à la fin de chaque chapitre, donne l'estampille nietzschéenne à d'abominables paradoxes. Zarathrousta reconnaît lui-même qu'il est le destructeur de la morale, l'apôtre du grand principe de Malthus, le prédicateur du suicide.

La première partie du livre se termine par une sorte d'hymne en l'honneur de la puissance et de l'activité terrienne.

« Quand votre cœur bouillonne, large et plein, pareil au grand fleuve, bénédiction et danger pour les riverains : c'est alors l'énigme de votre vertu.

« Quand vous vous élevez au-dessus de la louange et du blâme, et quand votre volonté, la volonté d'un homme qui aime, veut commander à toutes choses : c'est alors l'origine de votre vertu. »

Là dessus, Zarathrousta opère une petite fugue, simple fausse sortie, ou plus probablement encore, parodie des célèbres paroles évangéliques : Encore un peu de temps et vous ne me verrez plus; encore un peu de temps et vous me reverrez.

Digitized by Google

Il revient pour donner à ses disciples la grande formule du surhumain : « La beauté du surhumain m'a visité comme une ombre. Hélas, mes frères ! Que m'importent encore les dieux ! » Les dieux peut-être bien, en effet, laissent indifférent Zarathrousta. Mais comme on voit clairement que Dieu, le vrai Dieu, le seul vrai, le Dieu de l'Evangile tourmente Nietzsche-Zarathrousta ! Le malheureux philosophe s'acharne à rédiger des propositions qui soient aussi exactement que possible, le contre-pied de la morale évangélique. Il maudit les mendiants et les pauvres et il décrète que de tous les sentiments criminels que l'homme puisse entretenir dans son cœur, le plus criminel c'est la miséricorde. Des miséricordieux il revient aux prêtres qui ont les honneurs d'un nouveau chapitre plein de grossières injures. Et comme un autre Voltaire, Nietzsche rapproche ici des prêtres, la canaille — lisez la démocratie. « Mais j'ai demandé un jour, et j'étouffai presque de ma question : Comment la vie aurait-elle besoin de la canaille ?... En vérité, ici nous ne préparons point de demeures pour les impurs. Et nous voulons vivre au-dessus d'eux, comme des vents forts, voisins des aigles, voisins du soleil; ainsi vivent les forts. »

Par là, Nietzsche, sans s'en douter peut-être, concilie dans une certaine mesure, Voltaire et Rousseau. Mais sa haine de la démocratie est moins superficielle que celle de Voltaire, moins instinctive et mondaine; elle affecte parfois une allure philosophique.

Le chapitre qui a pour titre : *les Tarentules* est un réquisitoire en bonne et due forme, contre l'esprit d'égalité; il est regrettable que l'auteur toujours apocalyptique et véhément ait oublié de définir le genre d'égalité qui lui inspire tant d'horreur. Rien d'essentiellement nouveau n'apparaît dans les pages qui suivent. Sous des titres bizarres et toujours sensationnels, Nietzsche reproduit les idées qui lui sont familières, et en particulier, sa théorie favorite sur l'avenir de l'humanité. Mais il s'élève jusqu'à la haute satire dans le chapitre intitulé *Du pays de la civilisation.* « Est-ce donc ici le pays de tous les pots de couleurs ?

Digitized by Google

dis-je. Le visage et les membres peinturlurés de cinquante façons; c'est ainsi qu'à mon grand étonnement, je vous voyais assis, vous les hommes actuels... Toutes les époques déblatèrent les unes contre les autres dans vos esprits. Vous êtes stériles. » Même note presque juste et très vigoureuse, dans l'étude critique que Nietzsche-Zarathrousta a consacrée aux poètes. Il confond évidemment la poésie, toute la poésie, avec le romantisme, mais comme il raille spirituellement la solennelle fatuité des romantiques! « Nous, les poètes, nous mentons trop. Nous savons aussi très peu de choses et nous apprenons trop mal : donc il faut que nous mentions... Les poètes croient tous que celui qui était étendu sur l'herbe ou sur un versant solitaire, en dressant l'oreille, apprend quelque chose de ce qui se passe entre le ciel et la terre. »

Un chapitre bien étrange et bien amusant à la fois, c'est celui qui a pour titre *Des grands événements* et dont le véritable héros est le chien de feu. Le chien de feu, si je comprends bien, symbolise la presse, ou mieux encore, la grande tribu des rhéteurs et des lettrés ou bien, enfin l'opinion. « L'Etat, dit Zarathrousta au chien de feu, l'Etat est un chien hypocrite comme toi-même, comme toi-même il aime à parler en fumée et en hurlements, — pour faire croire, comme toi, que sa parole vient du fond des choses. Car l'Etat veut absolument être la bête la plus importante de la terre, et tout le monde croit qu'il l'est.

« Lorsque j'eus ainsi parlé, le chien de feu parut fou de jalousie. Comment? s'écria-t-il, la bête la plus importante sur terre? Et l'on croit qu'il l'est. » Et il sortit de son gosier tant de vapeurs et de bruits épouvantables que je crus qu'il allait étouffer de colère et d'envie. »

Plus on avance dans la lecture de l'œuvre nietzschéenne et plus se fait sentir la difficulté de comprendre le vrai sens du texte. Les parodies bibliques se multiplient et aussi les symboles indéchiffrables et les bavardages inutiles en l'honneur de Zarathrousta. Il est tour à tour Jérémie, saint Jean-Baptiste et le Christ au Jardin des Olives, il fait des miracles, des miracles bizarres et répugnants, comme

Digitized by Google

il arrive dans l'histoire du berger et du serpent. « Je vis un jeune berger qui se tordait, râlant et convulsé, le visage décomposé, et un lourd serpent noir pendant hors de sa bouche.... Ma main se mit à tirer le serpent, mais je tirais en vain ! elle n'arrivait pas à arracher le serpent du gosier. Alors quelque chose se mit à crier en moi : « Mords ! mords toujours ! » Le berger cependant se mit à mordre comme mon cri le lui conseillait, il mordit d'un bon coup de dent ! Il cracha loin de lui la tête du serpent — et il bondit sur ses jambes. Il n'était plus ni homme ni berger, il était transformé, rayonnant, *il riait*. Jamais encore je ne vis quelqu'un rire comme lui. »

Très fier d'avoir su créer une aussi belle énigme, Zarathrousta pose à ses disciples des questions triomphantes. « Quel est ce berger, quel est cet homme ? » En vérité, ces petites subtilités n'intéressent que les spécialistes du trépied, je veux dire, les philosophes modernes qui ont la prétention de remplacer avantageusement la pythonisse. Il suffit de comprendre l'intention morale que Nietzsche a exprimée très énergiquement d'ailleurs, par le coup de dent de son berger. Pas de répugnance pseudo-aristocratique, pas de dédain pour ce qu'il y a de plus hideux sur notre planète. Il faut savoir se laver dans l'eau sale, comprendre le ventre de la terre, se faire une âme énergique, violente même et qu'aucun scrupule n'embarrasse. Voilà ce qu'enseigne Zarathrousta à ses élèves.

Mais ce qu'il leur enseigne de préférence, c'est la gloire de Zarathrousta et la grandeur de Zarathrousta qui reviennent sans cesse comme un refrain obsédant. Rien ne saurait donner une idée adéquate de ce rabâchage désordonné. Parfois cependant, une pensée exprimée vingt fois déjà apparaît comme dans un éclair plus nette, plus forte et complète. A l'idée de vertu, Nietzsche joint maintenant l'idée de bonheur : Je passe, dit-il, au milieu de ce peuple et je tiens mes yeux ouverts : ils sont devenus plus petits et ils continuent à devenir plus petits — c'est leur doctrine du bonheur et de la vertu qui en est cause. La doctrine du bonheur qui provoque les ricanements de Nietzsche se

Digitized by Google

résume dans le célèbre verset évangélique : « Ne faites pas aux autres ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fît à vous-même. » Dans ce principe si profond et si beau, Nietzsche voit une exhortation à la lâcheté et à la médiocrité. Son ambition et son bonheur sont d'humilier, de ridiculiser (le pauvre homme !) d'effarer les chrétiens, en piétinant l'Evangile. N'est-il pas *Zarathrousta* l'impie qui ne craint pas de dire : « Qui est-ce qui est plus impie que moi pour que je me réjouisse de son enseignement ? »

Voltaire n'est jamais allé jusque-là. Et l'impiété de Nietzsche-Zarathronsta n'est pas seulement agressive et violente, elle est surtout bavarde ; elle remplit toute la fin de la seconde partie du livre, notamment le chapitre des *transfuges*, ceux qui recommencent à prier. A l'encontre de l'enseignement chrétien, il glorifie la volupté, le désir de domination, l'égoïsme, « le bon et sain égoïsme qui jaillit de l'âme puissante ». Il brise les tables de la loi ancienne apportées par Moïse au peuple hébreu, il brise les tables de la loi nouvelle et, il offre hardiment au peuple de ses disciples les tables nietzschéennes. Elles ne comprennent pas moins de trente commandements dont je citerai seulement les plus curieux.

Article premier. Ne ménage point ton prochain.

Article huitième. Le vent du dégel, un taureau qui ne laboure point — un taureau furieux et destructeur qui brise la glace avec des cornes en colère ! Malheur à nous ! gloire à nous ! le vent du dégel souffle. — (Entendez ; c'est l'heure du chambardement.)

Article dixième. « Tu ne déroberas point. Tu ne tueras point ! » Ces paroles étaient appelées saintes, jadis. Mais je vous demande où y eut-il jamais de meilleurs brigands et meilleurs assassins dans le monde que les brigands et les assassins provoqués par ces saintes paroles. O mes frères, brisez, brisez-moi les vieilles tables.

Article quatorzième. O mes frères ! il est sage qu'il y ait beaucoup de fange dans le monde.

Article vingt-neuvième (le plus important). Pourquoi si

Digitized by Google

dur? dit un jour au diamant, le charbon de cuisine; ne sommes-nous pas proches parents?

Pourquoi si mous? O mes frères?... Et si vous ne voulez pas être des destinées, des inexorables; comment pourriez-vous un jour, *créer* avec moi?

Car les créateurs sont durs... Le plus dur seul est le plus noble.

O mes frères, je place au-dessus de vous cette table nouvelle. SOYEZ DURS. »

Quand on songe que l'auteur de ces lignes est un Allemand, il est difficile de se défendre d'un vif sentiment d'horreur. La dureté telle que la comprennent et la pratiquent déjà les Allemands, plus volontiers nous l'appellerions brutalité, brutalité méthodique et savante. Et avec une bonne grâce tudesque, Nietzsche prévient ses lecteurs que cette brutalité scientifique se perpétuera dans le monde qu'elle s'aggravera sous le règne prochain du Surhomme. Car un intellectuel d'outre-Rhin qui a le sens des convenances professionnelles ne saurait se dispenser de sacrifier sur l'autel, selon les règles au dieu Devenir. Zarathrousta se définit lui-même, le prophète de l'éternel retour des choses.

Une danse avec la vie met fin à toutes ces scènes de prophétie. La vie aux yeux de Zarathrousta est une courtisane sorcière, à la fois séduisante et repoussante avec laquelle on danse quelquefois, mais qu'on fouette le plus souvent. Terrorisée et vaincue, la vie laisse échapper son secret; elle s'exprime comme la pythonisse par des chiffres mystérieux et des formules ambiguës.

Un!
O homme prends garde!
Deux!
Que dit minuit profond?
Trois!
J'ai dormi, j'ai dormi
Quatre!
D'un rêve profond je me suis éveillé.
Cinq!

Digitized by Google

Le monde est profond.
Six!
Et plus profond que ne pensait le jour.
Sept!
Profonde est sa douleur
Huit!
La joie, plus profonde que l'affliction
Neuf!
Le docteur dit : Passe et fuis
Dix!
Mais toute joie veut l'Eternité.
Onze!
Veut la profonde éternité.
Douze!

Quiconque ne se laisse pas intimider par la solennité de cet appareil sybillin, voire théâtral, distingue aisément à travers ces apophtegmes numérotés, les éléments essentiels de la pensée de Nietzsche. Le numéro un est tout simplement une pensée darwiniste; pour soutenir avec succès la lutte pour la vie, l'homme doit se transformer en guerrier nietzschéen. Les numéros trois, quatre, cinq et six ont pour objet, d'abord la nuit des sens, telle que Nietzsche l'emprunte maladroitement à saint Jean de la Croix, puis la supériorité du « clair-obscur transcendantal », sur la logique rigoureuse. Dans les versets sept-onze, Nietzsche résout, à sa façon, qui est une façon optimiste, la grande antinomie de la douleur-joie. L'explication ne laisse pas d'être ingénieuse, mais elle est bien imprécise et défectueuse et insuffisante, surtout si on la compare à certaines révélations de saint Paul qui se rapportent à la nature des joies célestes.

En toute hâte, j'ajoute que mon explication sera condamnée comme trop latine, trop maigre et absolument insignifiante par tous ceux qui se piquent de comprendre la profondeur allemande. Nietzsche n'a-t-il pas paraphrasé lui-même ce cantique des douze pensées? Et certes, son commentaire est profond, il est mystique, il est poétique, il est extraordinairement symbolique. Reste à savoir si au moment où

Digitized by Google

il composait ses mirifiques énigmes, Nietzsche n'était pas en proie déjà au délire qui amena sa mort. Un halluciné, seul, pout écrire des strophes comme celles-ci :

« ... Une lyre de minuit, une cloche-crapaud que personne ne comprend, mais qui doit parler devant des sourds, ô hommes supérieurs ! Car vous ne me comprenez pas.

« C'en est fait ! c'en est fait ! O jeunesse ! ô midi ! ô après-midi. Maintenant le soir est venu, et la nuit et l'heure de minuit, — le chien hurle, et le vent n'est-il pas un chien. — Comme elle parle sèchement, cette poètesse ivre ?... »

Bons lecteurs de France, qui sur la foi de quelques pédants croyez à la supériorité absolue des Germains, porteurs de lunettes, ne vous fatiguez pas à saisir le sens de cette prose poétique. Avec une condescendance dont vous devez être fort touchés, Nietzsche daigne vous apprendre que les hommes supérieurs eux-mêmes ne le comprennent pas. Qui donc comprend Nietzsche ? Personne, si ce n'est Zarathroustra. Qui le comprendra, au siècle prochain ? Le surhomme. Bons lecteurs de France inclinez-vous devant la cloche-crapaud, et si le son fêlé qu'elle rend déchire vos oreilles, gardez-vous, quand même, de blasphémer Zarathroustra.

Tandis que se déroulaient les phases de cette épopée philosophique, Zarathrousta vieillissait. Il a les cheveux blancs, à l'heure qu'il est, et, sentant venir son apothéose prochaine, il fait ses préparatifs de départ en investissant ses disciples d'une souveraine magistrature. On procède selon le mode nietzschéen, à l'offrande du miel et à la pêche du poisson sur la montagne, double opération symbolique dont le sens est celui-ci : A partir de ce jour, Zarathrousta daigne communiquer aux hommes un peu de la science dont son esprit est plein, un peu du bonheur dont son cœur déborde. Cependant, on entend un cri de détresse que nous comprendrons tout à l'heure. Ce cri de détresse annonce la faute prochaine, la faute rapide dont Zarathrousta — qui l'eût cru ? — se rendra coupable. Oui, Zarathrousta aura un mouvement de pitié pour les plus éminents de ses

Digitized by Google

disciples, et c'est là son crime. Comme le gendarme de certaine comédie, Zarathrousta doit être toujours sans pitié.

Après l'intermède mélancolique du « cri déchirant », l'apothéose de Zarathrousta se continue de plus en plus gaie et glorieuse.

Deux rois, suivant un seul âne, discutent sur la démocratie ; Zarathrousta les écoute, les loue, les raille, et finalement les envoie dans sa caverne, située là-haut sur le sommet de la montagne. Un homme couché dans un marécage se laisse dévorer par des sangsues, et cela pour faire comprendre aux esprits subtils qu'il est le *consciencieux de l'esprit*. En compagnie des rois, disciples de l'âne, il est renvoyé par Zarathrousta dans la caverne des hauts Sommets. Non loin du consciencieux de l'esprit, l'enchanteur couché, lui aussi, mais sur le chemin, attend Zarathrousta. Je ne puis me défendre de reconnaître Renan dans cet énigmatique personnage de l'enchanteur. Nietzsche écrivit la dernière partie de Zarathrousta en 1884-85, au moment, où la gloire de Renan atteignait son apogée. Quoi d'étonnant qu'il ait voulu juger et vaincre et subordonner à la pensée allemande, le romantique imitateur des exégètes allemands. En tous cas, Ernest Renan méritait, et dans une large mesure, les reproches très vifs que Zarathrousta adressait à l'enchanteur. « Toi, le paon des paons, mer de vanité, qu'est-ce que tu faisais devant moi, sinistre enchanteur ?... » L'enchanteur répond : « C'est l'expiateur de l'esprit que je représentais, le poète, l'enchanteur qui finit par tourner son esprit contre lui-même, celui que glacent sa mauvaise science et sa mauvaise conscience. Que je t'aie trompé, ô Zarathrousta, c'est ce qui faisait jubiler intérieurement ma méchanceté. »

« Tu dois en avoir trompé de plus fins que moi, interrompt durement Zarathrousta... Mais toi, il faut que tu trompes : je te connais assez pour le savoir ! Il faut toujours que tes mots aient un double, un triple, un quadruple sens. Même ce que tu viens de me confesser maintenant, n'était ni assez vrai, ni assez faux pour moi! Méchant faux-monnayeur, comment saurais-tu faire autrement! Tu farde-

Digitized by Google

rais même ta maladie, si tu te montrais nu devant ton médecin ! » Zarathrousta ne renvoya pas l'enchanteur dans la grotte des hautes montagnes, mais l'enchanteur s'y rendit sans invitation.

Au sophiste succède un vieux pape, qu'on a mis à la retraite et qui déraisonne autant que le pape de Victor Hugo. Il croit avoir découvert que son Dieu, le Dieu des chrétiens est mort récemment de vieillesse et de pitié. Sans doute pour récompenser le vieux pape de cette trahison, Zarathrousta l'envoie dans la mystérieuse caverne.

Plus répugnant encore que ce faux pape, est le plus laid des hommes, le maudit qui synthétise toutes les laideurs et toutes les hontes de notre race. Cet être innommable a sur la conscience le plus grand des crimes, puisqu'il a tué Dieu. Mais pourquoi a-t-il tué Dieu ? Pour les mêmes motifs qui portaient Caïn à se cacher. « Il (Dieu) me voyait sans cesse, moi ; il fallut me venger d'un pareil témoin, sinon cesser de vivre moi-même. Le Dieu qui voyait tout, même l'homme, ce Dieu devait mourir. L'homme ne supporte pas qu'un pareil témoin vive. »

L'homme le plus laid est admis, à son tour, dans la caverne de Zarathrousta.

Sur le flanc d'une colline, un mendiant volontaire tient des discours éloquents à quelques vaches, qui forment cercle autour de lui et l'écoutent avec une admiration visible. Ce mendiant volontaire ferait songer à saint François d'Assise, s'il ne mettait une application scandaleuse à contredire en même temps et à parodier le texte évangélique. « Il n'est pas vrai, dit-il, que les pauvres soient bienheureux. Le royaume des cieux, cependant, est chez les vaches. » En compagnie des vaches, le mendiant volontaire a appris à ruminer, c'est-à-dire à réfléchir, ce qui lui permet de résoudre, avec une remarquable crânerie, la question sociale. Aujourd'hui, dit-il, les petits se révoltent contre tout ce qui est bienfait et aumône ; que ceux qui sont trop riches se tiennent donc sur leurs gardes !

Malheur à qui, tel un flacon ventru, s'égoutte lentement par un goulot trop étroit ; car c'est à ces flacons que l'on

Digitized by Google

casse, à présent, volontiers le col. » Zarathrousta paraît approuver, ou du moins ne pas blâmer, cette philosophie, mais il ne peut supporter la douceur du mendiant volontaire, et il le chasse à coups de bâton, — bien inutilement, car nous retrouverons le mendiant dans la caverne. Au contraire, l'ombre de Zarathrousta, ou plutôt, l'homme qui remplit la fonction de cette ombre, trouve grâce devant le Maître : il reçoit l'ordre d'entrer dans la caverne.

Il est midi : le soleil se trouve tout juste au-dessus de la tête de Zarathrousta, il passe devant un vieil arbre chenu et noueux, qui était entièrement embrassé par le riche amour d'un cep de vigne. Zarathrousta se coucha au pied de l'arbre et il s'endormit ; il s'endormit et il rêva, et en rêvant il chanta, et en chantant il interpella sa petite âme. La cérémonie dura trois heures environ. Après quoi, Zarathrousta réconforté se dirigea vers sa propre caverne, d'où lui arriva un second cri de détresse. Tous les hommes supérieurs qu'il avait envoyés là-haut, les rois, l'enchanteur, l'ombre, le plus laid des hommes, le consciencieux de l'esprit, tous se croyant abandonnés par le Maître, faisaient entendre une clameur désespérée. Zarathrousta accourt et salue royalement ses disciples par une allocution où se révèle, cette fois, le fond de sa pensée. C'est ce qu'il appelle la salutation. Les rois, l'enchanteur, le pape, le savant, le plus laid des hommes, le consciencieux de l'esprit, représentent dans la pensée de Nietzsche, les hommes supérieurs qui ont vécu jusqu'ici, et qui sont en réalité les simples précurseurs du Surhomme que le monde attend.

« Vous n'êtes que des ponts, dit Zarathrousta, aux hôtes de sa caverne ; puissent de meilleurs que vous passer de l'autre côté ! Vous représentez des degrés : ne vous irritez donc pas contre celui qui vous franchit pour escalader *sa* hauteur. Il se peut que de votre semence, il naisse un jour pour moi, un fils véritable, un héritier parfait : mais ce temps est lointain. Vous n'êtes que des avant-coureurs...

« O mes hôtes singuliers, n'avez-vous pas encore entendu parler de mes enfants ? et dire qu'ils sont en route pour venir vers moi ?... » Des traducteurs trop préoccupés de

Digitized by Google

leurs propres théories et des disciples mal informés avaient identifié la doctine de Nietzsche avec celle d'Emerson, et peut-être avec celle de Carlyle. L'étude un tant soit peu attentive des derniers discours prononcés par Zarathrousta prouve que Nietzsche, — sans aucune peine, d'ailleurs — est allé au delà des théories de Carlyle et d'Emerson. L'auteur du *Sartor resartus* a glorifié les héros historiques et légiféré sur le culte qui leur est dû. Les grands hommes que chante Emerson (*Representative Men*) correspondent exactement aux hommes supérieurs que Zarathrousta voulut bien recevoir dans sa caverne. Nietzsche, lui, n'a vu que l'avenir; il a créé une sorte de messianisme allemand dont il s'est proclamé lui-même le prophète. J'ignore si cette conception est aussi géniale qu'on veut bien le dire, mais elle suppose chez son auteur, une grosse habileté teutonique qui recevra, un jour, sa récompense. Le prochain conquérant anglo-saxon ou allemand qui menacera l'indépendance du monde civilisé sera salué par ses flatteurs, du titre glorieux, certes, de Surhomme nietzschéen.

Après la Salutation, parodie orgueilleuse et servile de la divine salutation angélique, voici la Cène, contre-partie sacrilège de la Cène eucharistique. Zarathrousta et ses hôtes mangent copieusement, cependant qu'ils tiennent des propos de table joyeux et lestes ou plus que lestes. Le principal sujet de la conversation, toutefois, est l'Homme supérieur, le Surhomme vers lequel tendent toutes les pensées nietzschéennes.

Zarathrousta a-t-il su tracer nettement le profil du Surhomme? ou du moins, la faiblesse de notre intelligence à nous, les « de trop », nous permettra-t-elle de comprendre approximativement, ce que sera le fils de Zarathrousta, le Surhomme nietzschéen?

Le Surhomme haïra la populace, il sera franchement athée; il se posera en contempteur des préceptes chrétiens: il méprisera la résignation, la modestie, la prudence, l'application, les égards et le long, ainsi de suite des petites vertus. Il aura le courage, le grand courage qui connaît la

Digitized by Google

peur, mais qui contraint la peur. Le Surhomme sera méchant et meilleur, car le grand mal est nécessaire pour le plus grand bien du surhumain. C'est pourquoi le héros de demain se réjouira du grand péché. Sa naissance ne sera possible que par la mort des ordinaires grands hommes si chers à Carlyle et à Emerson. Malheureux grands hommes, auditeurs et disciples de Zarathrousta, ils deviendront les cadavres sur lesquels le Surhomme posera le pied pour s'élever jusqu'à sa hauteur. « Il faut qu'il en périsse toujours plus et toujours des meilleurs de votre espèce — car il faut que votre destinée soit de plus en plus mauvaise et de plus en plus dure. » Le Surhomme n'apportera pas la lumière aux hommes d'aujourd'hui (ils sont bien trop mesquins, prétentieux et sots), il les aveuglera. Il tiendra les savants en médiocre estime, les savants qui sont incapables de mentir et par conséquent (ceci appartient à la plus profonde logique allemande) de savoir la vérité. Que « le prochain » ne compte pas sur l'amabilité du Surhomme! le Surhomme ignore et écrase le prochain, mais il adore son propre égoïsme. A plus forte raison dédaignera-t-il la pureté, ce grand contempteur de la charité. Le grand Surhomme aimera l'impureté. Ecartez-vous! Celui qui a enfanté doit laver son âme! Le Surhomme n'aimera pas ceux qui pleurent; il rira et il s'entourera de bons rieurs, il se couronnera de roses, il dansera, comme le vent quand il s'élance des cavernes de la montagne. »

L'hymme achevé, Zarathronsta s'en va dans les prairies de la montagne, laissant tous ses hommes supérieurs déraisonner à leur aise. Ils abusent aussitôt de la permission donnée. L'enchanteur compose un poème, le consciencieux argumente, le plus laid des hommes bafouille et le vieux pape pleure; tous se prosternent devant l'âne des deux rois et l'adorent. Il faut lire cette parodie d'apocalypse pour se faire une idée, comprendre jusqu'à quel point le talent de Nietzsche ressemble à la folie pure!

« Amen! Honneur et gloire, et sagesse et reconnaissance, et louanges et force soient à notre Dieu, d'éternité en éternité!

Digitized by Google

« Et l'âne de braire : I-A.

« Il porte nos fardeaux, il s'est fait serviteur, il est patient de cœur et ne dit jamais non; et celui qui aime son Dieu le châtie bien.

« — Et l'âne de braire : I-A.

« Quelle sagesse cachée est cela, qu'il ait de longues oreilles et qu'il dise toujours oui, et jamais non! N'a-t-il pas créé le monde à son image, c'est-à-dire aussi bête que possible.

« — Et l'âne de braire : I-A... »

On aura remarqué, sans doute, que dans ce poème grotesque Nietzsche a fait entrer un grand nombre d'expressions empruntées aux prophètes. Il a la folie des grandeurs et du sacrilège.

Les infortunés adorateurs de l'âne reviennent bien vite, et définitivement, semble-t-il, de leur erreur idolâtrique; ils sont désormais capables de comprendre Zarathrousta. Quant à Zarathrousta lui-même, il voit enfin se lever son aube matinale et commencer sa journée. Lève-toi, lève-toi donc, ô grand midi.

Ainsi parlait Zarathrousta, et il quitta sa caverne, ardent et fort comme le soleil du matin qui surgit des sombres nuages. »

Là s'arrêtent les aventures du héros; Nietzsche se proposait, dit-on, de leur donner une suite et une fin qui auraient eu proprement pour objet, la mort de Zarathrousta; il en fut empêché par la folie.

Les lecteurs de l'*Université Catholique* comprendront pourquoi j'ai cru devoir publier, ici, une si longue analyse du célèbre ouvrage de Nietzsche. S'il est vrai, comme l'affirme la sagesse des nations qu'un homme averti en vaut deux, il importe que soient bien avertis les groupes d'hommes. Sans doute, une analyse d'*Ainsi parlait Zarathrousta*, n'a rien de bien réjouissant en soi. Mais au milieu de la grande bataille qui hurle autour de nous, quand tout semble s'écrouler, il serait peu convenable de chercher des jouissances littéraires. Apprenons plutôt à parer les coups et à repousser nos adversaires. Or, autant la situation pré-

Digitized by Google

sente est obscure, inintelligible et monstrueuse pour tous ceux qui ignorent ce qu'on pense de l'autre côté du Rhin et dans les milieux politiques français, tous plus ou moins inféodés à l'Allemagne, autant il est facile à ceux qui connaissent un tant soit peu le nietzschéisme, de comprendre et de suivre la marche des événements. La plupart des orateurs indépendants ne cessent de dire à nos persécuteurs : « Ce que vous faites est illégal, injuste, inhumain, antifrançais, antilibéral ». Quelle candeur ! sous les griffes du milan, le rossignol chantait une chanson plus harmonieuse et plus persuasive et plus douce. On sait comment le milan accueillit cette plaintive éloquence...

Il y a un mois à peine, M. Combes disait à la tribune à propos des affaires de Bretagne : « Vous nous accusez, Messieurs de la droite, vous nous accusez d'avoir agi avec la dernière violence. Nous soutenons, nous, avoir été modérés, et n'avoir eu recours à des mesures coercitives qu'en face de véritables provocations. »

M. Clémenceau interrompit M. Combes. « Vous avez eu tort. Il ne fallait pas tant de façons. »

Ainsi parle le milan de la fable, ainsi parlent tous les nietzschéens, ainsi parlait Zarathrousta.

A nous catholiques de bien scruter le sens de ces paroles, et puis de penser et d'agir en conséquence.

Abbé DELFOUR.

Digitized by Google

LES TRAVAUX RECENTS SUR LES ORIGINES

DU

TIERS ORDRE FRANCISCAIN

Les origines du tiers ordre de saint François d'Assise commencent à être débrouillées. Si tout n'est pas clair encore, nous avons des données précises, des conclusions nouvelles et très différentes de celles qu'on avait adoptées jusqu'à ces derniers temps. Le but de ces pages est de les indiquer d'une façon rapide.

I

Voici la manière dont on racontait la genèse du Tiers ordre (1). François avait institué l'ordre des Frères Mineurs et, ensuite (1212), le second ordre, celui des Pauvres Dames. Or, le saint redoutait un développement

(1) Cf. Le Monnier, *Histoire de saint François d'Assise*, t. II, 3e éd., Paris, 1890, p. 1-7. Les sources de ce récit sont indiquées par Wading, *Annales Minorum*, t. I, 2e éd., Lyon, 1647, p. 254-5, et par le bollandiste Suyskins, *Acta sanctorum*, octob. t. II, Paris, 1866, p. 539-42 : y ajouter les *Fioretti*, chap. 16, éd. Amoni, Rome, 1889, p. 52-8, et les *Actus beati Francisci et sociorum ejus*, chap. 16, éd. P. Sabatier, Paris, 1902, p. 55-9.

Digitized by Google

excessif de sa famille religieuse ; d'autre part, les foules, remuées par sa parole, visaient à une sainteté plus haute que celle qu'on atteint dans la vie commune. « Que devons-nous faire ? lui demandaient ses auditeurs. Nous ne pouvons pas abandonner nos femmes, disaient les maris. Nous ne pouvons pas abandonner nos maris, disaient les femmes. Comment nous sauverons-nous ? — Demeurez comme vous êtes, répondait François ; je songerai à vous. » Il y réfléchit, en effet, et il résolut de créer une vaste association d'hommes et de femmes qui, tout en restant dans le monde, participeraient, au moins en partie, au bienfait de la vie religieuse. Après avoir mûri son projet, il l'exécuta en 1221, à Poggibonzi. Le tiers ordre était né : les premiers tertiaires furent le bienheureux Luchesio (1) — dont nous possédons la légende (2), un petit chef-d'œuvre de piété fraîche et gracieuse — et sa femme Bona Donna, la bien nommée.

En 1894, dans un livre qui a suscité tant d'études franciscaines, M. Paul Sabatier battit en brèche cette façon de voir. Les trois ordres, disait-il, furent contemporains, ou plutôt, à l'origine, il n'y eut pas plusieurs ordres, mais « l'ordre au singulier », et, « sous cette appellation, on comprenait aussi bien les sœurs que les frères », aussi bien le futur tiers ordre que les ordres futurs des Frères Mineurs et des Pauvres Dames (3). Sans entreprendre l'examen complet des textes, M. Sabatier signalait ceux qui lui semblaient prouver sa thèse, et appelait l'attention, pour la confirmer, sur les points de contact entre l'ordre des Humiliés et les Franciscains (4).

(1) La plupart des historiens disent qu'il fut le premier tertiaire et l'appellent Luchesius ou Lucius ; quelques-uns, parmi lesquels ARTHUR, *Martyrologium franciscanum*, 2e éd., Paris, 1653, p. 186, 389, distinguent Lucius, le premier tertiaire, honoré le 24 août, d'après Arthur, de Luchesius de Poggibonzi, honoré le 29 avril, et l'un des premiers tertiaires.

(2) Cf. *Acta sanctorum*, april. t. III, Paris, 1866, p. 602-3 et 603-16.

(3) Cf. P. SABATIER, *Vie de saint François d'Assise*, Paris, 1894, p. 177, 178, 181, 305.

(4) Ce rapprochement suggestif, qui avait été indiqué déjà par

Digitized by Google

Le 10 août 1897, le P. Mandonnet présentait au congrès scientifique international des catholiques, tenu à Fribourg (Suisse), un mémoire où la question était reprise et traitée à fond (1). Ces pages pénétrantes et fortes ont pour but d'établir les deux faits suivants :

1° Saint François n'a pas fondé primitivement trois ordres religieux distincts et autonomes, ni même un ordre religieux dans le sens strict du mot, à l'instar de ceux qui étaient reconnus par l'Eglise. Il se proposa de venir en aide aux âmes qui voulaient suivre de leur mieux l'Evangile. Pour réaliser ce dessein, il institua une fraternité, laquelle s'ouvrit à une triple catégorie de membres : les hommes qui gardaient le célibat, les femmes vouées à la chasteté, et les personnes mariées. Les hommes continents — selon l'expression officielle de l'Eglise — prirent l'habit pour s'attacher à François : ce furent les ouvriers de la première heure. Les vierges et les veuves continentes furent incorporées à la fraternité en 1212, et il en fut de même des gens mariés, aux environs de 1212.

Au XIII[e] siècle, la piété populaire se portait de préférence vers la vie pénitentielle. C'est de de côté que s'orienta le groupe franciscain. Ceux qui en firent partie se nommèrent les Hommes de la Pénitence ou les Pénitents. L'accession à la fraternité des femmes continentes et des chrétiens servant Dieu dans le mariage ne modifia pas essentiellement l'œuvre de François d'Assise. En général, on restait dans la condition sociale qu'on occupait avant d'être agrégé à l'association. Quelles que fussent les diversités d'état ou d'office, un trait commun marquait les éléments divers de cette fraternité unique : la vie pénitentielle.

2° Ce qu'on a appelé, dans la suite, le tiers ordre ne fut donc pas une création postérieure et complémentaire de

M. K. Müller, a été repris par le P. Mandonnet et par M. P. Sabatier. Cf. P. SABATIER, *Opuscules de critique historique*, fasc. 1, Paris, 1901, p. 15-6.

(1) Cf. *Compte rendu du quatrième congrès scientifique international des catholiques tenu à Fribourg (Suisse) du 16 au 20 août 1897. Cinquième section : sciences historiques*, Fribourg, 1898, p. 9, 183-215.

Digitized by Google

saint François, ainsi qu'on l'explique d'ordinaire, mais « un des éléments de la fraternité franciscaine primitive indivise ». Il a été séparé de la fraternité et constitué en un groupe autonome, de 1219 à 1221.

La fraternité, à ses débuts, n'eut qu'une organisation rudimentaire. Saint François seul décidait les admissions. Il n'y avait pas de supérieurs locaux ; la famille franciscaine, çà et là éparse, avait pour tout lien les réunions, d'abord bisannuelles, puis annuelles, de la Portioncule Au fur et à mesure que le nombre des Frères grandit, il apparut que les choses ne pouvaient en rester là. Le flot franciscain, abondant et pur, avait besoin d'être canalisé, sous peine de se troubler ou de se perdre. La masse des Frères étaient des laïques sans instruction ; livrés à eux-mêmes, ils couraient risque de se jeter dans les écarts de l'hétérodoxie et d'un piétisme révolutionnaire. L'exemple était récent de ces Vaudois qui avaient eu des commencements pleins de promesses, et, par tant de côtés, semblables à ceux des Franciscains, et qui s'étaient détachés vite de l'Eglise. Il ne fallait pas s'exposer aux mêmes mécomptes. L'Eglise veillait.

C'est un fait remarquable que les ordres religieux du XIII^e^ siècle — à l'exception de celui des Dominicains — procèdent d'associations populaires et laïques, amenées, par l'action de l'Eglise, au type traditionnel de la vie religieuse. Quelques-unes des associations transformées de la sorte se divisèrent en trois branches, l'une d'hommes et l'autre de femmes formant des ordres religieux proprement dits, et une troisième qui demeura une fraternité séculière, et put être désignée sous le nom d'ordre, tout en ne comprenant que des personnes non retirées du monde.

Ainsi en alla-t-il des Fransciscains. L'évolution ne tarda pas à s'esquisser ; en quelques années elle était accomplie, grâce principalement au cardinal Hugolin qui devait devenir le pape Grégoire IX. L'institution des ministres, en 1219, assura aux frères appelés à cette charge, et qui naturellement comptaient parmi les plus éclairés, une influence dont ils profitèrent pour donner à la société une forme

Digitized by Google

moins inconsistante et préparer la création d'un ordre religieux véritable. Une bulle d'Honorius III, du 12 juin 1219, classait à part, pour ainsi dire, les prédicateurs de la *religio* des Frères Mineurs (1). En 1219 encore, pendant que François d'Assise était en Orient, Hugolin réunit Claire et ses compagnes dans un monastère, en leur assignant la règle de saint Benoît complétée par quelques prescriptions; d'autres couvents furent établis. En 1224, François, de concert avec Hugolin, rédigea une règle pour les Pauvres Dames, définitivement indépendantes et constituant un ordre religieux ou, comme on s'exprima ultérieurement, le second ordre. Enfin, toujours en 1219, durant l'absence de François, le cardinal Hugolin entreprit de hâter l'éclosion d'un ordre religieux d'hommes. La règle primitive, même avec les modifications qu'elle avait subies, n'était pas apte à cette fin; elle reçut des additions importantes. Le 22 septembre 1220, Honorius III couronna cette tentative par une lettre adressée « aux prieurs ou gardiens des Frères Mineurs », dans laquelle il défendait à eux d'admettre *ad professionem vestri ordinis* avant une année de noviciat, et aux profès de « quitter l'ordre » et de circuler sous l'habit franciscain sans obédience des supérieurs (2). Les personnes mariées et celles, hommes et femmes, qui s'étaient engagées à la continence mais n'étaient pas attirées à la vie religieuse, ne pouvaient être négligées; à elles aussi, puisque le mode d'être nouveau de la société franciscaine ne leur était pas applicable, il fallait tracer une règle de vie compatible avec leurs goûts et leur condition sociale. En 1221, la séparation était consommée. Le troisième groupe d'origine franciscaine eut une existence autonome, sous le nom officiel de Frères de la Pénitence, le même qu'avaient porté François et les siens aux premiers temps

(1) *Cum... frater Franciscus et socii ejus de vita et religione Minorum Fratrum*, et encore : *de prædictorum Fratrum collegio*. Cf. SBARALEA, *Bullarium franciscanum*, t. I, Rome, 1759, p. 2. Le P. MANDONNET explique bien, p. 194, que *religio* n'est pas synonyme d'*ordo*. Il n'a pas utilisé cette lettre d'Honorius III.

(2) Cf. SBARALEA, *ibid.*, p. 6.

Digitized by Google

de la fraternité, et, bientôt après, sous celui d'*Ordo de Pœnitentia* qui fut en usage jusque vers la fin du XIIIe siècle. Alors apparurent l'*Ordo de Pœnitentia sancti Dominici* et l'*Ordo de Pœnitentia sancti Francisci* ou, en d'autres termes, le tiers ordre de saint Dominique et le tiers ordre de saint François, l'un et l'autre en dépendance partielle de l'*Ordo de Pœnitentia*, mais sans s'identifier avec lui (1).

Les conclusions du P. Mandonnet paraissent vraiment solides, à la condition peut-être de les formuler d'une manière un peu moins rigoureuse et de reconnaître que, malgré tout, des obscurités persistent. Quand il écrit que les Frères Mineurs, les Pauvres Dames et les Frères de la Pénitence formèrent d'abord « une masse sociale indivise » (p. 186, cf. p. 187, 191), ne se sert-il pas d'une expression équivoque, sinon excessive? Dire que « ce triple élément, *matériellement distinct*, ne formait juridiquement qu'un seul groupe ou fraternité, ayant *une seule règle* (2) » (p. 204, cf. p. 205), n'est-ce pas trop accentuer l'unité de la famille franciscaine? Saint François et ses premiers compagnons reçurent d'Innocent III un mandat qui les différenciait des laïques vivant dans le monde; sainte Claire et ses compagnes, avec leur vœu de chasteté, leur séjour dans les hospices voisins des villes et leur habitude du travail manuel, différaient notablement des uns et des autres, et il n'est pas certain que la règle qu'elles reçurent de saint François fut, au fond, autant que le pense le P. Mandonnet (p. 211), la règle antérieure de la fraternité franciscaine. Puis, à quelle date remontent les appellations d' « ordre »

(1) « L'on ne donna jamais officiellement aux Pénitents, jusqu'à la fin du XIIIe siècle, le titre de *tertius ordo*... Et lorsque, en 1285, nous constatons, pour la première fois, son apparition, le légat pontifical... proteste contre son emploi comme contre un titre usurpé. Il n'avait effectivement aucun fondement canonique ». MANDONNET, *Opuscules de critique historique*, fasc. IV, Paris, 1902, p. 194, 195.

(2) Le P. MANDONNET lui-même a senti le besoin d'atténuer cette expression, p. 204, n. 4.

(3) Les bollandistes, *Analecta bollandiana*, t. XVIII, Bruxelles, 1898, p. 294-6, ont fait des réserves sur la thèse du P. Mandonnet. Elle a eu l'entière adhésion de M. Ed. LEMPP, *Frère Elie de Cortone*, Paris, 1901, p. 40-4.

Digitized by Google

et de « Frères Mineurs? » Le P. Mandonnet ne traite pas cette question délicate. Thomas de Celano raconte qu'un jour, comme on lisait la règle, quand on arriva à ce passage : *Et sint minores,* François dit, sur l'heure : « Je veux que cette fraternité se nomme désormais l'ordre des Frères Mineurs, *volo ut ordo Fratrum Minorum fraternitas hœc vocetur* » (1). Thomas de Celano ne précise pas l'époque où ce fait se produisit; le poète qui a mis en vers sa légende le rattache à l'année 1210 (2). On s'expliquerait facilement que le mot *ordo* fût ici de l'invention du biographe, mais en est-il de même des mots *Fratres Minores*, et, s'il y eut si vite des « Frères Mineurs », se confondirent-ils avec les Pénitents? Tout cela n'est pas parfaitement clair.

Mais, s'il est permis de désirer encore plus de lumière, le P. Mandonnet a démontré, croyons-nous, que saint François voulut, au commencement, fonder une fraternité, populaire et laïque, de la Pénitence, — que les Frères Mineurs, les Pauvres Dames et l'*Ordo de Pœnitentia* sortirent de cette fraternité, — et que le fractionnement était achevé en 1221.

II

Le tiers ordre — nous avons vu que cette désignation est impropre, et nous aurons garde de l'oublier, tout en nous en servant parce qu'elle est commode — eut-il, dès le principe, des constitutions écrites, dues à François d'Assise?

Wading l'a cru et, avec lui, presque tous les historiens

(1) 1 Celan., c. v, n° 38, dans *Acta sanctorum*, octob. t. II, p. 591.

(2) Cf. A. Cristofani, *Il più antico poema della vita di san Francesco d'Assisi scritto inanzi all'anno 1230*, Prato, 1882, p. 150. Cette date est acceptée par Le Monnier, *Histoire de saint François d'Assise*, t. I, p. 168, et par Sabatier, *Vie de saint François d'Assise*, p. 133-4. Suyskens, *loc. cit.*, p. 592, dit que cette règle qu'on lut devant saint François fut *verisimillime omnium prima*.

Digitized by Google

des origines franciscaines, et il a publié la règle qu'il attribue au fondateur (1). D'autres l'avaient nié, dont l'opinion a été adoptée par M. Karl Müller; à son avis, la règle dite de Nicolas IV fut la première règle de l'*Ordo de Pœnitentia*, et cette règle n'exista point comme telle avant d'être promulguée par Nicolas IV, dans la bulle *Supra montem*, du 17 août 1289 (2). M. P. Sabatier, en 1894, se rangeait à peu près à ce sentiment (3).

L'apparition, en 1897, du *De laudibus beati Francisci* de Bernard de Besse, secrétaire de saint Bonaventure, apporta une donnée nouvelle; Bernard affirme qu'une règle fut donnée aux Frères de la Pénitence par saint François et le cardinal Hugolin, celui-ci suppléant dévotement à ce qui manquait à celui-là dans la science de la rédaction (4). Le P. Mandonnet n'hésita pas à accueillir avec faveur ce témoignage, et fixa à 1221 la date de la règle (5).

En 1900, M. P. Sabatier édita (6) des fragments de l'histoire du tiers ordre franciscain par un chroniqueur du XVI^e^ siècle, fra Mariano de Florence; il en résultait l'existence d'une règle antérieure à celle de 1289, et de cette règle plus ancienne on avait des extraits cités par fra Mariano pour les comparer à la règle de 1289.

En 1901, il y eut mieux encore. M. P. Sabatier découvrit dans la bibliothèque du couvent de Capistran, dans les

(1) Cf. WADING, *Annales Minorum*, t. I, p. 255-60. Dans son édition des œuvres de saint François, réédition du P. DE LA HAYE dans ses *Sancti Francisci Assisiatis necnon sancti Antonii Paduani opera omnia*, Lyon, 1653, p. 37, WADING indique les auteurs pour et contre l'attribution de la règle qu'il publie à saint François. SUYSKENS, *loc. cit.*, p. 542, pense comme Wading.

(2) En voir le meilleur texte et la traduction française dans *Seraphicæ legislationis textus originales*, Quaracchi, 1897, p. 77-94; cf. p. 95-6, 5-6; cf. K. MÜLLER, *Die Anfänge des Minoritenordens und der Bussbruderschaften*, Fribourg en Brisgau, 1885, p. 117-71.

(3) Cf. P. SABATIER, *Vie de saint François d'Assise*, p. 307.

(4) Cf. *Analecta franciscana*, t. III, Quaracchi, 1897, p. 628.

(5) Cf. le *Compte rendu* cité, p. 190, 214. WADING, *Annales Minorum*, t. I, p. 255, avait proposé 1221 ou 1222.

(6) En appendice au *Fratris Francisci Bartholi tractatus de indulgentia S. Mariæ de Portiuncula*, Paris, 1900, p. 159-63.

Digitized by Google

Abruzzes, un document (1) intitulé : *Memoriale propositi fratrum et sororum de Pœnitentia in domibus propriis existentium, inceptum anno Domini M°CC°XXI° tempore domini Gregorii noni papæ, XIII° cal. junii, indictione prima, tale est.* Avait-on, cette fois, le texte d'une règle du tiers ordre rédigée avant celle de Nicolas IV, et ce texte rendait-il la règle qui fut arrêtée du vivant de saint François, que ce fût en 1221 ou dans les années qui suivirent? Sur le premier point, M. Sabatier répondit affirmativement. Sur le second il tint la négative pour très probable, même en allégeant ce texte du chapitre 13e et dernier, manifestement postérieur au saint : il y fut décidé et par le titre, assez déroutant (en 1221, c'est Honorius III qui était pape, et cette date ne correspond pas à la première mais à la neuvième année de l'indiction) qu'il proposait de lire : *inceptum anno Domini 1221 tempore domini Honorii papæ tertii, reformatum anno Domini 1228 tempore domini Gregorii noni papæ*, et à cause du ton de ce morceau où il ne reconnaissait pas la pensée et le style de François d'Assise. Du reste, il regardait comme indéniable que les douze premiers chapitres sont très voisins de la mort du Poverello, et que le treizième ne saurait guère être reculé après 1230.

M. W. Gœtz s'est montré plus méfiant (2); pour lui, le *Memoriale* est un assemblage d'éléments législatifs, qui peuvent contenir des parties importantes fort anciennes; mais ce n'est pas la règle du tiers ordre.

Tout autre est l'appréciation que le P. Mandonnet a émise, dans un récent mémoire qui se distingue par des qualités peu communes d'information et de critique ferme et déliée (3). D'après le P. Mandonnet — et il semble que

(1) Il l'a publié dans *Opuscules de critique historique.* Fasc. I, *Regula antiqua Fratrum et Sororum de Pœnitentia seu tertii ordinis sancti Francisci*, Paris, 1901, p. 17-30, et a exposé sa manière de voir sur ce document, p. 1-16.

(2) Dans la *Zeitschrift für Kirchengeschichte*, t. XIII, Gotha, 1902, p. 97-107.

(3) *Opuscules de critique historique.* Fasc. IV, *Les règles et le gouvernement de l'Ordo de Pœnitentia au XIIIe siècle. Première partie (1212-1234)*, Paris, 1902, p. 143-250.

Digitized by Google

de ce point capital il a fourni la preuve — les douze premiers chapitres du *Memoriale* sont la règle primitive issue de la collaboration du cardinal Hugolin et de François d'Assise (1). Quant au chapitre 13e, il se compose d'additions à la règle; les dix premiers paragraphes datent de 1228, les cinq autres ont été élaborés entre 1228 et 1234. Entre cette règle de 1221 et la règle de Nicolas IV, il faut placer une deuxième règle, laquelle n'est à coup sûr pas postérieure à 1247, et serait probablement de 1234; elle aurait pour auteurs Grégoire IX et Hélie de Cortone, alors ministre général des Mineurs, et ne serait autre que la règle publiée par Wading sous le nom de saint François (2).

Ces règles, et les diverses adjonctions qui s'y greffèrent,

(1) Pour résoudre la difficulté qui résulte des dates du titre du *Memoriale*, le P. MANDONNET propose, p. 155, de placer un point après la date 1221, et, dit-il, « tout devient clair. Nous avons alors la lecture suivante, qui ne contient aucune difficulté : *Mémorial de vie des Frères et des Sœurs de la Pénitence vivant dans leurs maisons privées, commencé l'an du Seigneur 1221. Au temps du seigneur pape Grégoire IX, le 20 mai 1228, il est dans l'état présent.* » La difficulté est amoindrie : est-elle entièrement supprimée? Non, ce semble, puisque le texte du manuscrit de Capistran nous livre le *Memoriale*, non pas dans l'état où il était le 20 mai 1228, mais avec des additions postérieures à 1228. Quoi qu'il en soit, un renseignement, tombé dans les mains du P. Mandonnet après la rédaction de son mémoire, a confirmé d'une manière très forte l'essentiel de sa démonstration, c'est-à-dire le fait que les douze premiers chapitres du *Memoriale* constituent la règle primitive de 1221 : la description d'un manuscrit, aujourd'hui perdu, de l'ancienne bibliothèque des Dominicains des Saints-Jean-et-Paul de Venise, et qui renfermait la règle du tiers ordre, atteste que cette règle portait uniquement la date de 1221 et était constituée uniquement par les douze premiers chapitres de l'exemplaire de Capistran. Cf. MANDONNET, p. 176-8.

(2) Après avoir observé que nous possédons cette règle « dans l'état où elle se trouvait avant son incorporation dans la bulle *Supra montem* de Nicolas IV, et qu'il est aisé par conséquent de retrouver les quelques constitutions que ce pape y a ajoutées, en l'approuvant, en 1289 », le P. MANDONNET ajoute, p. 217 : « Il est même assez étrange que ce fait n'ait encore frappé personne ». Il y a là, sans doute, une légère inadvertance. WADING, ap. DE LA HAYE, *loc. cit.*, p. 38, a entrevu ce fait, et SUYSKINS, *loc. cit.*, p. 542-3, a précisément relevé les trois modifications, apportées par Nicolas IV, que signale le P. MANDONNET, p. 218-21.

Digitized by Google

nous font connaître le gouvernement de l'ordre de la Pénitence. Ici encore, le P. Mandonnet renouvelle, en quelque sorte, le sujet.

On connaît le double courant d'idées, qui exista déjà pendant la vie de François d'Assise et qui traversa toute l'histoire franciscaine du moyen âge. Parmi les Frères Mineurs, les uns voulurent pratiquer la pauvreté dans toute sa rigueur, les autres avec des atténuations; ceux-ci, les Conventuels, étaient d'avis d'interpréter la règle du fondateur; ceux-là, les Spirituels, entendaient l'observer à la lettre, et ne rien relâcher de ses prescriptions. Ce fut tantôt l'élément rigoriste qui prévalut, tantôt l'élément mitigé. Or, il arriva que l'ordre de la Pénitence fut tour à tour soumis ou soustrait à la direction des Frères Mineurs. Et ce qu'il y a de significatif, ce que, le premier, le P. Mandonnet a remarqué et mis justement en relief, c'est que ces variations accompagnèrent celles de l'ordre des Mineurs lui-même. La prédominance des Spirituels amena le triomphe des Conventuels et détruisit le rattachement des Pénitents aux Mineurs. « En conséquence de ce phénomène, écrit le P. Mandonnet, p. 196, les Pénitents sont en dépendance étroite des Mineurs, depuis leur formation, avant 1212 (1), jusqu'en 1221, date de l'avènement de frère Hélie à l'administration générale de l'ordre. De 1221 à 1228, durée du gouverment d'Hélie, ils sont séparés et constituent un territoire neutre. Le gouvernement de Jean Parenti, favorable à l'esprit primitif, ramène les Pénitents, de 1228 à 1234, dans la zone d'influence des Mineurs. De 1234 à 1247, sous le nouveau régime d'Hélie et celui de ses successeurs du parti conventuel, l'*Ordo de Pœnitentia* est séparé. L'accession au pouvoir du mystique Jean de Parme, en 1247, ramène les Pénitents aux Mineurs jusqu'en 1257, année de sa déposition. Avec le régime modéré, mais pourtant réactionnaire de saint Bonaventure,

(1) Dans son mémoire sur *Les origines de l'Ordo de Pœnitentia*, auquel il renvoie en note, le P. MANDONNET avait dit, p. 204 : « vers 1212 ».

Digitized by Google

les Pénitents sont laissés à eux-mêmes, depuis 1257, et cette situation se prolonge jusqu'au moment où Nicolas IV, ancien ministre général des Mineurs, cherche à les replacer sous le gouvernement de ces derniers, en 1269. »

Telles sont les conclusions des récents travaux sur les origines du tiers ordre franciscain. Elles sont neuves et singulièrement intéressantes, et, à juger par l'élan qui existe, ces belles études sont en voie de se compléter.

Pour sa part, le P. Mandonnet annonce qu'il continuera l'histoire des règles et du gouvernement de l'*Ordo de Pœnitentia* au XIII^e^ siècle. Nous espérons qu'il retracera également l'influence sociale de ce tiers ordre qui fut « un des leviers du moyen âge, un des facteurs de sa civilisation (1) ». Ce n'est pas tout : le docte professeur de Fribourg prépare, si nous l'avons bien lu, l'histoire des fraternités et des tiers ordres du moyen âge, en particulier celle des béguines, si curieuse et mal connue. Nous l'attendons avec joie et impatience. Ce sera un digne pendant à ce volume sur *Siger de Brabant et l'averroïsme*, que le P. Mandonnet publiait naguère (1899) et qui est de beaucoup l'un des plus importants que nous ayons sur les doctrines médiévales.

(1) P. SABATIER, *Fratris F. Bartholi tractatus de indulgentia S. Mariæ de Portiuncula*, p. XXIII. Cf. LE MONNIER, *Histoire de saint Francois d'Assise*, t. II, p. 20-40, et P. ALLARD, *Saint Francois d'Assise et la féodalité*, dans *Revue des questions historiques*, t. XLVIII, Paris, 1890, p. 567-76.

Félix VERNET.

Digitized by Google

L'ÉSOTÉRISME

DANS L'ÉGYPTE ANTIQUE

En ces temps lointains que Manéthon appela le règne des dieux, sous les Shesou-Hor ou serviteurs d'Horus, derniers représentants de cette dynastie sans histoire, l'Egypte connut les premières lueurs d'une délicate civilisation, grâce à la caste sacerdotale toute puissante alors. Celle-ci proclamait bien haut qu'elle avait reçu son organisation et sa doctrine de Thoth lui-même. D'après Manéthon, ce dieu fut le premier Hermès, et les principes des sciences qu'il grava sur des stèles, en langue et en caractères hiéroglyphiques, furent traduits, après le déluge, par le second Hermès, fils du bon démon et père de Tat.

Faut-il voir en les pontifes auxquels les Egyptiens durent l'écriture, le grand Sphinx et son temple, les initiateurs d'une théo-cosmogonie, d'une méthode de magisme et peut-être d'une métaphysique? La raison ne s'y oppose pas. Mais il n'est pas admissible un instant que cette doctrine primitive, embryonnaire, ait été acceptée comme tradition immuable par les âges postérieurs; car, de Ménès aux Ramessides, les idées religieuses subirent maintes transformations.

On ne peut donc prétendre que le livre grec connu sous le nom d'Hermès Trismégiste, et dont la rédaction est du

Digitized by Google

début de l'ère chrétienne, soit un reflet fidèle de la doctrine des premiers initiés d'Egypte.

Au temps des Ptolémées, on regardait encore le légendaire Hermès comme roi, législateur et prêtre, d'où l'épithète de « trois fois le plus grand », et l'on attribuait à cet ancêtre génial de nombreux ouvrages sur toutes les sciences, les quarante-deux livres dont parle Clément d'Alexandrie.

En réalité, rien n'est moins prouvé que l'existence d'un héros appelé Hermès, et, à ce propos, il n'est pas inutile de relever la version de Jamblique. « Hermès qui préside à la parole, dit l'auteur des mystères d'Egypte, est, selon l'ancienne tradition, commun à tous les prêtres ; c'est lui qui conduit à la science vraie ; il est un dans tous. C'est pourquoi nos ancêtres lui attribuaient toutes les découvertes et mettaient leurs œuvres sous le nom d'Hermès. »

Galien affirme aussi que les prêtres avaient accoutumé de tracer leurs découvertes sur des colonnes, sans nom d'auteur. Colonne se dit thoth en égyptien selon Jablonski; les colonnes d'Hermès auraient été, en ce cas, les premiers textes écrits avant l'invention du papyrus. Aussi quelques occultistes modernes supposent-ils, et cela peut s'admettre, qu'Hermès ne fut qu'un nom collectif mis en usage, on ne sait à partir de quelle époque, ni par qui, pour désigner l'antique caste sacerdotale, puis les collèges possesseurs de la tradition, qu'ils appellent l'Université d'Egypte.

Les bas-reliefs et les peintures, de même que les papyrus, montrent que le polythéisme ne cessa de régner depuis les temps les plus anciens ; il est certain, cependant, qu'il n'empêcha point, ainsi que l'affirme de Rougé (1), la croyance à l'unité de l'être suprême. « Une stèle de Berlin de la XIX^e^ dynastie, le nomme le *seul vivant en substance*. Une autre stèle du même musée et de la même époque l'appelle la *seule substance éternelle*, et plus loin, le *seul générateur dans le ciel et sur la terre qui ne soit pas engendré*. La doctrine d'un seul dieu dans le double personnage du père et du fils était également conservée à Thèbes et à

(1) *Etude sur le rituel funéraire.*

Digitized by Google

Memphis. La même stèle de Berlin, provenant de Memphis, le nomme *Dieu se faisant Dieu, existant par lui-même, l'être double, générateur dès le commencement.* La leçon thébaine s'exprime dans des termes presque identiques sur le compte d'Ammon dans le papyrus de M. Harris : *être double, générateur dès le commencement, Dieu se faisant Dieu, s'engendrant lui-même.*

M. Maspéro, après avoir cru que les premiers Egyptiens étaient monothéistes et adoraient le « Un unique », se rendit compte du contraire lorsqu'il avança dans l'étude des documents. Il reconnut que, dès l'époque des premières dynasties, les nomes avaient chacun leurs dieux spéciaux, et il ne fit commencer le monothéisme qu'à la XX^e^ dynastie. « Tout le système religieux d'autrefois, dit-il (1), fut adapté insensiblement aux idées nouvelles, et une cosmogonie habilement combinée montra le dieu unique à l'œuvre sur les éléments ». Encore restreint-il cette conception d'un culte perfectionné aux prêtres et aux esprits d'élite. L'objet de ce culte presque ésotérique aurait été Ammon-Râ, considéré par la plupart comme le soleil lui-même. En réalité on ne peut voir encore dans cette assertion qu'une hypothèse, car les textes subsidiaires sont en nombre insuffisant, mais elle est séduisante et fort plausible. En ce qui concerne la multitude, si elle négligea les dieux des éléments, comme Sib, la Terre, Nout, le Ciel, Nou, l'eau primordiale, pour les dieux solaires, rien ne prouve qu'elle s'en soit jamais tenue exclusivement à ces derniers. Thoth et les divinités protectrices des morts, Sokari, Isis, Anubis, Nephthys conservèrent sans doute force admirateurs. Nous sommes encore mal renseignés sur l'olympe égyptien. Dans l'état actuel des connaissances linguistiques, il n'est pas possible, sans une interprétation arbitraire, de déduire du *Livre des Morts* la croyance exotérique à un dieu national unique.

A la vérité, dans certaines régions, le culte d'une divinité prédomina. Osiris était vénéré plus spécialement à

(1) *Histoire ancienne des peuples d'Orient.*

Digitized by Google

Mendès et à Abydos, Knoumou aux cataractes; Héliopolis rendait de particuliers hommages à Râ, Memphis à Phtah, Thèbes à Ammon, Thini à Anhouri, Edfou à Hor, Dendérah à Hathor, Saïs à Nit, El-Kab à Nekhab. Mais on ne voit pas qu'aucun de ces cultes ait empêché de sacrifier à d'autres divinités; rien n'autorise donc à supposer qu'il y ait eu un monothéisme local.

En certains endroits, on avait inventé des dieux composés. Deux divinités implorées concurremment, trois quelquefois, s'unifiaient dans la piété populaire : Sévek-Râ, Phtah-Sokari et Phtah-Sokari-Osiris, par exemple. Ici, c'était la réunion de deux personnages masculins, tel l'An-Hour-Shou de Thini; là, l'accouplement d'un mâle et d'une femelle, tel le Shou-Tafnout d'Héliopolis. On se plaisait aussi à combiner des triades divines, sous forme de père, mère et fils, à l'imitation de la famille humaine. Osiris avec son épouse Isis et son fils Horus, étaient surtout honorés dans la vallée du Nil, et leurs plus magnifiques sanctuaires s'élevaient dans l'île de Philœ. Comme dans les ménages humains, l'un des deux conjoints l'emportait sur l'autre, sans distinction de sexe. Hathor de Dendérah éclipsait son époux; Mout de Thèbes, au contraire n'était que la doublure d'Ammon. Il arriva que chaque nome eut sa triade et l'invoqua comme dieu un, dieu unique. Mais, ainsi que le montre Lepage-Renouf (1), ce n'était jamais *dieu* tout court. Il y avait le dieu unique Ammon, le dieu unique Phtah, le dieu unique Osiris, etc., question de territoire, non de théologie, chacun d'eux adoré à l'exclusion des autres, sans que leur unité, toutefois, impliquât la négation de leurs confrères. Puis, les triades avaient incité aux neuvaines (paout-noutirou), et celles-ci se multiplièrent au point que, dès les temps les plus reculés, on voit, dit Lepsius, vingt-sept dieux, enclos dans une même expression, agir comme une seule personne pour créer et ordonner le monde (2).

(1) *Lectures on the origin and growth of Religion, as illustrated by the Religion of ancient Egypt.* (Londres, 1880.)

(2) *Ueber den ersten Œgyptischen Götterkrein.* (Berlin, 1852.)

Digitized by Google

Dans chaque nome, le dieu-homme se complétait d'un dieu-bête, culte qui se développa sous les premières dynasties. Déifiés d'abord par crainte, par admiration ou par reconnaissance, les animaux ne furent plus considérés dans la suite, du moins parmi les prêtres, que comme une demeure choisie par telle divinité. On ne prit plus pour le dieu lui-même, *mais pour l'incarnation de ce dieu*, le cynocéphale et l'ibis (Thoth), l'épervier (Hor), le crocodile (Soucrou), l'oie (Ammon), le chacal (Anubis), le bœuf (Phtah). L'âme de Râ se plaisait dans le bœuf Mnévis, celle d'Osiris habitait à la fois le bouc de Mendès, l'oiseau Bonou, (le Phénix d'Héliopolis) sorte de vanneau à tête empanachée de longues plumes, et le bœuf Hapi de Memphis (divinisation du Nil), que d'aucuns proclamaient aussi la « seconde vie de Phtah ». De là, cette triple représentation des dieux, tantôt humaine, tantôt animale, et parfois zooanthropoïde.

La masse resta donc polythéiste, à n'en pas douter; quant aux esprits supérieurs, qu'ils se soient élevés à la conception monothéiste ou panthéiste, cela n'a rien qui puisse surprendre, l'Inde et l'Hellade présentent le même phénomène.

Lorsque Ménès (Mînis ou Mèna), le fondateur de la première dynastie, eut transformé la constitution de l'Egypte, la caste sacerdotale, quoique privée du souverain pouvoir, n'en conserva pas moins une autorité considérable. Les rois restèrent entre les mains des prêtres qui surent s'en faire des alliés, sinon de véritables disciples, en les initiant comme ils l'entendirent aux mystères, en leur conférant un grade dans la hiérarchie ésotérique, d'où le titre de fils des sages pris par chaque pharaon. Tous les monarques autochtones et tous ceux qui étaient favorables aux croyances indigènes furent certainement inspirés par les prêtres; ceux-ci pouvaient d'autant mieux influencer le souverain qu'ils étaient renseignés sur ses actes par les fils des principaux pontifes, tous chargés de services à la cour. Il n'était point rare, d'ailleurs, que des membres de la famille royale exerçassent le sacerdoce. Parmi les prêtresses de Thoth, figura la reine Mirisankh, épouse du roi Khephrên (IX^{e} dynastie); et certain parent de ce monar-

Digitized by Google

que, le prince Minan (ou Khem-An), fut grand prêtre du même dieu.

C'est après l'invasion des nomades sortis de la Chaldée, les Hi-Shous, que les prêtres, voilant leur tradition de symboles et popularisant la légende et le culte d'Osiris et d'Isis, créèrent les mystères, afin de maintenir la religion nationale. De la sorte, quoique inclinés devant l'envahisseur, ils restaient une force redoutable et pouvaient préparer, à l'abri du sanctuaire, un relèvement de la patrie. De ce jour, l'ésotérisme exista officiellement, il fallut pour connaître la doctrine dans son intégrité une initiation avec épreuves, et la peine de mort fut prononcée contre l'adepte qui violerait son serment de garder le silence sur les mystères révélés. En agissant ainsi, les prêtres innovèrent-ils complètement ou ne firent-ils qu'étendre à la défense de leur théologie un système employé déjà pour tenir secrètes leurs connaissances scientifiques et magiques? Aucun document ne nous éclaire à ce sujet. On ne saurait dire davantage s'il y avait un ésotérisme unique, commun à tous les initiés d'Egypte, ou s'il y en avait plusieurs. Car enfin, les inévitables questions de jalousie et d'intérêt ne furent pas sans exciter maintes compétitions entre les collèges sacerdotaux; d'autant plus que ces collèges jouissaient de leur autonomie et que beaucoup n'étaient reliés par aucune unité de croyances dogmatiquement définies. On initiait aux mystères d'Isis; de même à ceux d'Hâpi. Ces mystères différaient-ils quant à l'application de la doctrine ou seulement par le rite et le service cultuel? Demandez son secret au sphinx.

Les Egyptiens avaient au plus haut point la préoccupation de l'au-delà, leur religion en était imprégnée; ils vivaient ici-bas en vue de la vie future et s'y préparaient de bonne heure, avec la meilleure grâce. Dans le curieux dialogue, dont un fragment se retrouve sur le papyrus de Berlin (1), une âme s'évertue à persuader au corps habité par elle qu'il est sage d'envisager la mort sans crainte aucune.

(1) Lepsius (*Denkm.* VI.)

Digitized by Google

Avant de s'incarner ici-bas, l'être humain avait eu, selon leurs croyances, des existences antérieures; après sa mort terrestre, une autre vie encore l'attendait, dont le commencement et la fin lui étaient inconnus. L'existence sur notre monde ne constituait qu'une des phases, un des devenirs (khopriou) de cette vie ailleurs.

Aussitôt dégagée du corps matériel, l'âme commençait une évolution pendant laquelle elle se perfectionnait. Aux ténèbres de la mort, succédaient les lumières d'une naissance, et, pendant plusieurs cycles, l'être traversait une série de nouvelles existences durant lesquelles il devait lutter contre le mal jusqu'à ce que, victorieux, il se confondît avec l'essence divine ou que, succombant sous le poids de ses fautes, il retombât dans le néant. Ces vies de combat contre les mauvais penchants, d'une part, et contre les forces de la nature, de l'autre, trouvaient leurs symboles dans le soleil chassant les ténèbres et s'élevant au ciel, (Osiris, l'être bon par excellence (Ounnofri) en guerre perpétuelle avec Sit Typhon, le maudit, dieu des ténèbres et de la nuit), et aussi dans le Nil rejetant, par ses crues, les sables au désert. L'aube et le crépuscule du soir figuraient ces naissances et ces morts successives. On comprend l'importance du culte rendu au soleil, Râ, Ammon ou Phtah, tandis qu'il resplendissait, Atoumou, avant son lever, Harpechroud, Hor, enfant, à sa naissance, Aton, considéré dans son disque, Osiris Khont-Amenti, depuis sa mort jusqu'à ce qu'il ressorte glorieux du sein de Nout ou Hathor, sa mère. On l'appelait encore Shou ou Khou le lumineux, Anhouri, celui qui entraîne le ciel à sa suite, Khopri, celui qui naît.

Les Egyptiens prêtèrent d'abord à l'homme une double nature, un corps (chat), un double (ka). Le corps enserrait son double ou son ombre tant qu'il n'entrait pas en décomposition, il conservait cette aponévrose même dans le tombeau, et c'est pourquoi l'on embaumait les corps des défunts. Une forme matérielle corrompue eût entraîné l'anéantissement du double; or, on entendait qu'il vécût. La bonne exécution des rites et des prières suffisait pour

Digitized by Google

valoir au ka une félicité éternelle, quelle qu'eût été la moralité du défunt; les formules et les amulettes arrivaient à tenir lieu d'une vie de vertus.

Mais lorsque les esprits se furent affinés, on prit conscience de l'âme, les théologiens se la représentèrent sous forme d'oiseau (bi ou baï) (1), et la regardèrent comme l'essence de la nature humaine. En outre, douée des mêmes propriétés que la matière, cette âme servait d'arche, d'enveloppe à une parcelle de flamme ou de lumière (khou, la lumineuse), étincelle divine devenue son guide, son aide, son viatique ici-bas : c'était l'intelligence. Selon les nouvelles croyances, le baï, après sa sortie du double, prenait son essor vers « l'autre terre », et le khou, n'ayant plus rien à apprendre ici-bas, allait se mêler au cortège des dieux. En même temps, se modifiait le concept de la vie future; il changea, d'ailleurs, prétend M. Maspéro, et cela ne saurait surprendre, aussi souvent que changea l'idée de l'âme. La vie qu'avait menée l'âme pendant son incarnation compta pour quelque chose dans le sort qui l'attendait. De ses actions, pesées dans la balance infaillible de justice et de vérité, devant le tribunal d'Osiris, maître de l'Occident; de ses actions, dépendit son arrêt. Il convenait qu'elle eût été pieuse et compatissante, qu'elle fût renseignée sur la nature des dieux et celle de l'univers; néanmoins, un point resta important, celui de mourir selon les formules. Large, souple, quant à la morale, la doctrine ne transigeait pas au sujet du talisman d'outre-tombe; malheur à l'âme qui ne le possédait point. Aussi plaçait-on sous la tête des momies un exemplaire du fameux *Livre de la sortie au jour* (2). Grâce à cet écrit dénommé par Lepsius *Le Livre*

(1) Dans les miniatures qui décorent le chapitre LXXXV du *Livre des Morts*, cette âme est représentée par un épervier à tête humaine.

(2) Du moins, à partir de la XIe dynastie, car auparavant on n'en trouve pas trace dans les sépulcres. Ce livre, dont on ignore l'origine, a été fait par morceaux, au cours des âges; les différentes parties qui le composent sont de dates différentes et les exemplaires complets ne se trouvent pas avant la XVIIe dynastie. Ses miniatures en sont, à cette époque, artistement tracées.

Digitized by Google

des Morts (Todtenbuch), l'âme séparée de son corps matériel recevait toutes les instructions et tous les moyens nécessaires pour supporter les épreuves qui l'attendaient avant d'arriver au terme final. Il s'agissait de traverser l'Amenti, et de ne pas mourir ni de se corrompre dans la région inférieure; il fallait repousser les reptiles et les crocodiles ravisseurs des charmes magiques de l'homme, conjurer les yeux-uraeus (Naja-hajeh), bref déjouer les multiples attaques de l'esprit mauvais. Aussi, sans le secours d'Isis, de Nephthys et des divinités bonnes, l'âme n'aurait-elle pu parcourir, saine et sauve, les régions célestes et accomplir dans les champs d'Aïlou les cérémonies du labourage mystique. *Le Livre des Morts* contient tout ce qu'il importe de dire, aveux et plaidoyer, aux quarante-deux juges infernaux (Ch. cxxv), afin d'être justifié par Thoth, « le scribe de la vérité des neuf dieux »; il fournit toutes les incantations, toutes les formules à prononcer pour vaincre le mal et recevoir assistance, pour obtenir l'ouverture des vingt portes de la demeure d'Osiris, et voguer, enfin, dans la barque du soleil, transfiguré dans la lumière du dieu. On pouvait manquer des « Lamentations d'Isis et de Nebthat », non pas du *Livre de la sortie au jour*, manuel de magie pratique autant que formulaire de dévotions. Le passage suivant schématise assez nettement la doctrine des prêtres.

« Le défunt par qui auront été faites toutes ces choses parmi les vivants ne souffrira jamais aucun dommage. — Il sera à l'état de dieu auguste... Il sera dieu, adoré des vivants ainsi que Râ. » Mais ceci était une façon de parler qui sent son panthéisme, la nation n'adorait pas d'autres défunts que ses maîtres les Pharaons, les fils du soleil (se Râ), tabernacles du dieu pendant leur vie, divinisés aussitôt après leur mort.

Le *Livre des Morts*, si propre à renseigner sur les idées religieuses des Egyptiens, reste, hélas! obscur sur plus d'un point. Déchiffrer ces textes n'est point une tâche aisée. « On se heurte à chaque instant, dit M. P. Pierret, le savant traducteur, à un mysticisme d'expressions dont

Digitized by Google

la clé est à trouver, à des allusions, à des faits mythologiques supposés connus du lecteur et que sans doute nous ignorerons toujours. » Veut-on quelques exemples de ce style énigmatique, sybillin? Voici un passage des plus typiques :

« ... Tendez-moi vos bras, progéniture divine, sortie de la bouche (à la parole du dieu primordial), qui êtes les levers de

« l'œil du soleil. Je suis debout, je me reconstitue, je m'envole au ciel, je me repose sur la terre, chaque jour. J'embrasse mon Oudja dans ma marche, je suis enfanté par Hier, maître de ma transformation,

« en serpent aker de la terre. Je me recommence à l'heure (voulue). Le dieu qui cache sa lutte est enveloppé; son enveloppe marche derrière moi. Mon pouvoir magique donne la vigueur à mes chairs. Je suis protégé

« par la protection de mes mains. A cet instant de s'arrêter pour converser, la collection des dieux se lève à mes paroles. O lion du soleil levant le bras dans Toser, tu es en moi et je suis en toi,

« tes formes sont mes formes. Je suis l'Inondation; le *grand liquide ignoré* est mon nom. Les transformations de Toum (variante : de Khepra), la végétation terrestre de Toum est pour moi. J'entre dans Sekhem et j'en sors en pur esprit. Moi l'Osiris N,

« Je vois les formes des hommes éternellement. Celui qui sait ce chapitre, sa parole fait la vérité sur terre et dans la divine région inférieure; il prend toutes les formes des vivants, grâce à la protection du dieu grand... »

Ce chapitre, le LXIV^e^ du livre, était attribué à Thoth et on y attachait une importance extrême. Au temps du roi Menkara, le prince Har-titi-f l'avait découvert à Hermopolis, disait-on, au cours d'un voyage d'inspection à travers les temples, gravé en lettres bleues, sous les pieds de la statue du dieu.

Qu'on nous permette encore une citation, elle est empruntée au chapitre LXXXV. C'est un dieu qui se définit :

« Mon nom est Celui qu'on n'endommage pas. Je suis

Digitized by Google

l'âme créatrice de l'abîme céleste, auteur de sa demeure dans la divine région inférieure. On ne voit pas mon nid, on ne perce pas mon œuf. Je suis le seigneur

« de l'escalier, auteur de mon nid aux confins du ciel... »

Le reste est à l'avenant; posséder le sens de ce chapitre, c'était assurer son salut. On comprend qu'il est impossible de préciser une doctrine d'après ces textes tout en images et qui se lisaient probablement de deux ou trois manières. Ce *Livre des Morts*, quoique pénétré de la religion osirienne, ne prouve rien, nous l'avons dit, en faveur d'un monothéisme national. Plus rares encore, et aussi peu significatifs, sont les fragments où se puisse lire une affirmation du panthéisme. Le plus caractéristique, celui que nous donnons est tiré d'un hymne relevé par M. Brugsch sur les murailles du temple de l'oasis El-Khargeh.

Dieu qui est immanent en toutes choses,
Ame de Scheou dans tous les Dieux.
Caché en permanence dans toute chose
Le Un vivant
En qui toutes choses vivent éternellement.

On ne saurait conclure à rien de général d'après de tels documents; certains collèges sacerdotaux ont pu professer le panthéisme, il ne s'ensuit pas que tous les collèges aient connu et adopté cette métaphysique.

Mais, de ces indices, et des tendances manifestées dans les textes, si l'on ne peut extraire les éléments essentiels d'une doctrine, il n'est pas téméraire de déduire que certains initiés des temples, les plus haut gradés, par exemple, étaient, en philosophie, au moins dès la fin de la XIX^e^ dynastie (1), les uns monothéistes, les autres panthéistes, à moins qu'ils ne soient tombés du monothéisme dans le panthéisme. Ceux-là ne considéraient-ils les divinités que comme des symboles? C'est la théorie chère aux occultistes, mais elle ne repose sur rien de certain. Il en faut dire autant de l'interprétation des symboles ésotériques que

(1) F. Lenormant fait commencer l'ère vraiment religieuse et philosophique à la XI^e^ dynastie.

Digitized by Google

donnent les mêmes occultistes; il est facile de constater qu'eux-mêmes ont forgé presque toutes les explications, avec beaucoup d'ingéniosité (1), reconnaissons-le, pour servir leur système. On pourrait soutenir, avec plus de logique, étant donné le mysticisme égyptien, que les philosophes-théologiens imaginaient le panthéon des fidèles comme un monde d'esprits.

Si l'on ne sait rien des mystères, quant à la doctrine qu'ils voilaient, on ne sait pas grand'chose en ce qui concerne les épreuves et les cérémonies de l'initiation. Diodore de Sicile, acceptable comme éthopoète, ne présente aucune garantie comme historien (2), ayant compliqué d'évhémérisme ses compilations sans contrôle; et l'on ne saurait prêter qu'une médiocre attention à l'ouvrage anonyme sur Isis et Osiris. Porphyre ne connut réellement que des mythes de l'Hellade sans corrélation dûment établie avec ceux de la terre des Pharaons; et nous croyons avec M. Ménard que Jamblique attribua aux Egyptiens *(De mysteriis Ægypt.)* ses propres idées. « Quand les Grecs, dit, d'ailleurs, le judicieux critique des livres d'Hermès (3), commencèrent à étudier la religion égyptienne, la symbolique de cette religion était déjà une lettre morte pour les prêtres eux-mêmes. » Enfin, l'Egypte, déjà en décadence sous la XXII^e^ dynastie, était une nation entièrement transformée, lorsque Apulée se fit initier vers 140 après J.-C. Rien ne nous garantit que la doctrine et le mode initiatique se soient maintenus dans leur intégrité jusqu'à cette époque. Le contraire paraît d'autant plus plausible que les maîtres de l'Egypte, depuis Cambyse, n'ayant pas adopté, comme les barbares Hiq-Shous, les pratiques nationales religieuses, avaient échappé à l'influence des prêtres. Les Romains surtout ne devaient pas traiter avec les collèges sacerdotaux de puissance à puissance.

(1) Un exemple. Le sphinx, d'après M. Schuré, représenterait l'Isis terrestre ou l'homme se dégageant de l'animalité, ou encore la nature dans l'unité vivante de ses règnes.

(2) *De judiciis Ægyptiorum. De Ægypt. legum latoribus.*

(3) *Hermès Trismégiste*, p. xxv.

Digitized by Google

Il faut donc n'accorder qu'un crédit relatif aux récits laissés sur les mystères. L'aspirant se présentait-il seul ou se faisait-il recommander par un initié, avec l'agrément du monarque? Les versions ne sont pas d'accord sur ce point, non plus que sur la durée du stage préparatoire imposé au postulant. Les textes diffèrent aussi quant aux détails des épreuves; ce que tous reconnaissent, c'est qu'elles avaient lieu à Thèbes et présentaient force complications. L'aspirant était éprouvé dans son courage physique et sa force morale, sa volonté, son caractère et ses sens; après quoi, s'il avait satisfait à tout, on l'acceptait comme adepte et on lui faisait prêter le serment du silence et de la soumission. L'initiation proprement dite commençait aussitôt et elle exigeait certainement plusieurs années. On ne sait rien d'exact relativement au nombre de grades qui constituaient cette initiation, ni quant à leur nature. Le plus éminent de ces grades, d'après Synesius (*De Providentiâ*), accordait le privilège de contribuer à l'élection d'un roi. Les grades se conféraient au temple, voilà ce qui paraît certain. L'initiation aux derniers degrés impliquait, par conséquent, la consécration sacerdotale; et comme les prêtres avaient aussi le dépôt des sciences connues alors, il est logique d'en déduire qu'ils instruisaient leurs adeptes sur ces sciences en même temps qu'ils leur expliquaient les arcanes de la doctrine, les symboles du culte et de l'écriture, la signification des peintures allégoriques et de leurs inscriptions. Leur suprématie reposant sur la possession de ces connaissances, on comprend que les prêtres aient pris les plus grandes précautions pour s'assurer du silence de ceux qu'ils acceptaient dans leur collège. Il paraît donc plus que probable que la formation des adeptes consistait en deux ascèses principales : la culture de l'intellect et celle de la volonté, — être un esprit cultivé et un *homme;* l'étude des sciences et de la magie, — être un savant capable de diriger les forces cachées de la nature.

La culture morale, plutôt sommaire à en juger d'après les actes des prêtres, se fondait avec la culture intellectuelle. L'adepte devait triompher de ses sens, plutôt pour

Digitized by Google

assurer sa force que pour garder la continence et se conserver pur; la sagesse orientale enseignait moins la pratique des vertus naturelles que l'art de se conduire dans la vie avec habileté. Les initiés pouvaient sans doute se marier, puisque les textes parlent des fils et des filles de grands prêtres. Les textes mentionnent aussi que plusieurs de ces filles se prostituaient aux rois le plus aisément du monde et cela ne choquait point. Par ce détail, que l'on juge du sens moral des hautes classes d'alors. Quoique supérieurs aux mœurs, les écrits ne révèlent pas une haute notion de l'éthique. Le traité de Kaqimma (ou Kaqimmi), dont la fin se trouve sur le papyrus Prisse (1), et qui date du roi Snéfrou (III[e] dynastie), est une collection de maximes bourgeoises; et l'on ne trouve qu'un code de civilité puérile et honnête, selon l'expression de F. Lenormant, presque un manuel du parfait courtisan, dans l'amas confus de pensées et d'instructions tracé, sous la V[e] dynastie, par le prince Phtahotep (ou Phtah-hotpou). Quels moralistes pouvaient-ils former, d'ailleurs, les pontifes qui acceptaient qu'on symbolisât sur des murailles sacrées la création et la fécondation par l'anti-physisme de Khem, qui laissaient, dans leurs enseignements populaires, les aberrations sexuelles de Thum-Kheper et du créateur Khepra, qui définissaient le dieu de l'Amenti (2), l'âme de Râ, « celui qui jouit de lui-même », *qui mœchatur in se ipso?*

Quant à la culture spirituelle, nous doutons que les prêtres en aient pratiqué quelqu'une au sens réel du mot. En tout cas, leur méthode pour arriver à une vie intérieure n'avait rien d'anagogique, leurs actes le prouvent encore. Apprendre à se posséder soi-même afin de diriger autrui, faire converger ses énergies et son savoir de manière à commander aux éléments, toute l'initiation se résumait en cela ; l'orgueil en était le seul moteur. Et pouvait-il en être autrement, puisque les initiés ne bénéficiant pas des secours de la grâce sanctifiante, devaient se développer, se

(1) Bibliothèque nationale.
(2) *Livre des Morts*, chapitre XVII.

Digitized by Google

conquérir sur la matière, par les seules ressources de la raison et de la volonté humaines ! Ces magiciens qui brûlaient d'un ardent désir de connaître les secrets de l'univers, afin d'être comme des dieux ici-bas, avant de s'identifier à l'essence divine, ne connurent pas la vie du cœur; dans tout ce que l'on nous rapporte d'eux, dans tout ce que nous pouvons lire de leurs hymnes, on chercherait en vain un cri d'amour. Aussi quel bien firent-ils ? Aucun. L'histoire ne leur attribue aucune fondation charitable, aucune œuvre utile aux humbles, et la légende reste muette aussi. Les peuples, avec lesquels ils n'entrèrent jamais en communion, et qu'ils ne tentèrent même pas de protéger contre l'oppression, ne leur conservèrent pas la moindre reconnaissance. On les respectait comme dépositaires de la tradition sacrée, comme possesseurs de redoutables secrets; la crainte dominait en ce respect. Est-ce assez éloquent?

Tous les initiés au dernier degré étaient prêtres, cela se conçoit, mais tous les prêtres conquéraient-ils ce grade suprême ? Autre énigme : ce qui paraît certain, c'est que l'action ésotérique des sanctuaires sur la société, si tant est qu'elle rayonna, se confondit tellement avec l'action sacerdotale qu'il est impossible de l'en abstraire.

Ces prêtres initiés étaient certainement d'habiles psychologues et d'avisés politiques ; leur science occulte, c'était avant tout l'art de mener les peuples et les rois. On les voit, dès l'origine, très préoccupés de maintenir leur crédit, d'assurer leur puissance, et c'est beaucoup pour cela, sans doute, qu'ils entourent leur savoir de mystère. Rien ne montre qu'ils se soient mis en peine, après le règne des Hiq-Shous, de spiritualiser, de moraliser la multitude et de mettre obstacle à ses pratiques grossières, à la zoolâtrie par exemple. Aller contre les superstitions établies si profondément, blesser les opinions reçues, c'était risquer leur puissance, accepter la vie apostolique avec toutes ses misères et ses fatigues. Or ces prêtres étaient des docteurs, non des apôtres, ils préféraient constituer un collège de privilégiés. Quelques occultistes répondent à cela que la diffusion des hautes vérités n'eût pas rendu de réels services à

Digitized by Google

la masse, et que, d'ailleurs, l'initiation était ouverte à qui voulait s'instruire dans les mystères. « On ne prodiguait pas les mystères, dit Fabre d'Olivet (1), parce que les mystères étaient quelque chose ; on ne profanait pas la connaissance de la divinité, parce que cette connaissance existait ; et pour conserver la vérité à plusieurs, on ne la donnait pas vraiment à tous. » L'explication laisse à désirer. Sans leur livrer les mystères en pâture, sans leur révéler l'essence de la théologie, il était possible d'élever les profanes à la connaissance d'un dieu unique, de les approcher insensiblement de la vérité connue. On ne voit pas en quoi cela eût profané la divinité et nui à la vérité ; on voit fort bien, par contre, en quoi cela eût nui aux intérêts sacerdotaux. Tous les hommes ne peuvent supporter les épreuves longues et pénibles d'une initiation, tous, cependant, ont droit à la vérité, cela n'est pas contestable ; mais tous, évidemment, ne peuvent la recevoir de la même manière, la posséder dans les mêmes proportions. Aussi la mission des grands éducateurs, des psychagogues, est-elle de rendre accessible cette vérité à tous, de la doser avec art. Attendre de la foule qu'elle se hausse à la vérité, c'est vouer cette foule à l'ignorance. Attend-on des enfants qu'ils aillent d'eux-même à l'école ? En usant des mythes, les pontifes-hiérophantes rendirent la vérité insaisissable aux incultes et les poussèrent dans le polythéisme et ses misères. Le seul fait d'avoir abandonné la multitude à son pieux abrutissement, à ses dévotes aberrations, à son état déplorable, les peint et les juge. Ce n'est point ainsi qu'agissent ceux qui aiment d'amour pur et la vérité et l'humanité.

(1) *La langue hébraïque restituée*, 2e vol.

Alphonse Germain.

Digitized by Google

LA ROUTE [1]

I

Où l'on voit maintenant une route, autrefois
C'étaient des champs, des prés, des vignes et des bois.

Les arbres y versaient leur ombre et leurs murmures,
Les blés couvraient les champs, qui, sous les moissons mûres,
Devenaient chaque été de la couleur du pain.
Les vignes se tournaient du côté du matin
Pour prendre le meilleur soleil de la journée ;
Les prés donnaient, durant les mois clairs de l'année,
L'herbage qui remplit les mamelles de lait,
Et si l'homme à la paix des choses se mêlait,
C'était pour s'acquitter d'une œuvre salutaire
En soumettant son âme et ses bras à la terre :
Les choses consentaient à sa présence, et rien
Ne s'offensait de son labeur quotidien,
Mais il se répandait une beauté suprême
Du geste qui moissonne et du geste qui sème.

Maintenant c'est la route, et le tumulte vain
Qu'elle a fait succéder au silence divin :
Gémissements d'essieux et grincements de pierres,
Coups de fouets et fracas de sonnailles grossières,
Cris et chansons de l'Homme, et plaintes quelquefois
De la Bête qui souffre et ne sait pas pourquoi.

(1) Extrait d'un recueil sous presse : *Voix de la Terre et du Temps.*

Digitized by Google

— Et les pas, et les pas multipliés qui laissent
Leurs vestiges confus dans la poussière épaisse,
Les pas des étrangers, les nôtres, ceux des gueux
Qui vont avec l'horreur de la faim dans les yeux,
Et, lourdement rythmés, les pas de ceux qui portent
Les morts que le troupeau des noirs vivants escorte,
Tout ce qui marche, tout ce qui peine et gémit
En traversant le sort mystérieux, a mis,
A la place où vivait la nature sereine,
Le bruit triste et brutal de l'existence humaine.

II

Oh ! la route est étrange, le soir !
Ses détours incertains par les terres,
Sa blancheur qui se tord dans le noir,
Semblent nous menacer d'un mystère.

D'où vient-elle ? Où va-t-elle si tard ?
Et qui sait l'ennemi qui nous guette
De derrière les halliers hagards
Où s'enfonce la route inquiète ?

Mais voici qu'on distingue des pas.
Quelqu'un fait craquer les feuilles mortes...
Quel es-tu, toi que l'on n'attend pas,
Et qui viens quand on ferme les portes ?

Il approche. Il porte de la nuit
Dans les plis de ses vêtements sombres ;
On dirait le berger qui conduit
La bande vagabonde des ombres.

C'est peut-être quelque hôte mauvais
Qui nous vient de la part des ténèbres ;
— Peut-être le messager qui sait
La nouvelle inconnue et funèbre.

Digitized by Google

Il passe outre. Il s'éloigne. Le chien
Le harcèle un moment sur la route,
Et revient en grondant. Puis plus rien
Que l'ombre qui grossit. Et j'écoute,

Dans la nuit frissonnante de peur,
Comme un pas de quelqu'un qui chemine,
— J'écoute le bruit sourd de mon cœur
Qui se hâte au fond de ma poitrine.

III

Nous n'habiterons pas au bord de la grand'route,
Mais, afin que nos jours soient secrets et joyeux,
Et pour que notre seuil paisible ne redoute
Rien des passants obscurs ni du soir anxieux,

Nous vivrons ignorés dans la maison ancienne
Où conduit un chemin qui ne va pas plus loin,
Un chemin paysan dont les arbres retiennent
Entre leurs branches la toison des chars de foin.

Celui-là ne vient pas des terres inconnues ;
Il traverse les champs qui nous sont familiers,
Et les sillons ouverts au soc de nos charrues
Où grandissent les blés qu'espèrent nos greniers.

Il contourne l'enclos où nos bêtes pâturent ;
Il borde les vergers proches de la maison
Et dont les arbres vieux, inclinant leurs ramures,
Semblent nous saluer de loin quand nous passons.

C'est le chemin caché que seuls les nôtres savent.
— Il a vu les aïeux partir pour le labour
Et revenir au crépuscule, doux et graves
En songeant aux hasards que la récolte court.

Digitized by Google

C'est le chemin qu'on prend pour aller à la messe.
— Il a souri de voir les baptêmes nouveaux,
Comme il s'est assombri d'une douce tristesse
Au passage de ceux qui vont au grand repos.

Aussi, bien qu'il soit rude en gravissant la côte,
Et que souvent les pieds butent à ses cailloux,
Il est loyal et sûr, et jamais mauvais hôte
En suivant ce chemin n'est arrivé chez nous.

L'ombre, au déclin du jour, n'y cache point le piège.
Les âmes qui, peut-être, y reviennent parfois,
Sont les âmes des bons anciens qui nous protègent,
Et leur souffle amical n'inspire aucun effroi.

— Mais il s'emplit, le soir, de rumeurs favorables ;
Et le cahot des chars de gerbes, et le bruit
Qu'y font les bœufs tardifs en regagnant l'étable
Donnent une beauté bienveillante à la nuit.

Louis MERCIER.

Digitized by Google

REVUE D'ÉCRITURE SAINTE

I. Dans son introduction au livre de Daniel (1), le Dr Driver étudie d'abord la personne de Daniel, puis donne une analyse précise et complète du livre, dans lequel il fait rentrer les parties grecques que les protestants ont l'habitude de rejeter; ces parties deutérocaniques seraient du premier siècle avant Jésus-Christ. L'analyse se termine par quelques mots sur les tentatives qui ont été faites pour expliquer comment une partie du livre est en hébreu et l'autre en araméen. Après avoir cité les diverses opinions Driver paraît se ranger à celle de Behrmann-Kamphausen; l'écrivain aurait introduit l'araméen au chapitre II pour faire parler « les Chaldéens » dans la langue qu'on croyait, au temps de l'auteur, être leur langue maternelle; puis, entraîné par le mouvement du récit l'écrivain a continué dans la même langue qui lui était plus familière que l'hébreu. S'il a repris l'hébreu pour les trois dernières visions, VIII-XII, c'est que cette langue, ayant été la langue des prophètes, convenait particulièrement pour traiter des sujets d'un caractère prophétique proprement dit. On peut se contenter de cette hypothèse qui paraît assez plausible.

Driver étudie ensuite toute la période historique embras-

(1) *The Book of Daniel*, with introduction and notes by Rev. S. R. Driver; in-16, CVI-215 pages. Cambridge, University Press, 1900, 3 fr. 10.

Digitized by Google

sée par le livre de Daniel depuis le règne de Joakim (605 avant Jésus-Christ) jusqu'aux Macchabées, 164 avant Jésus-Christ, et montre que l'écrivain était mieux au courant des faits qui se sont passés au commencement du second siècle que de ce qui était arrivé antérieurement.

La question d'auteur et de date de composition est ensuite traitée en détail et la conclusion est qu'il y a unité d'auteur et que le livre a été écrit en Palestine probablement vers 168-165. Voici les principaux arguments sur lesquels est appuyée cette hypothèse déjà bien connue et présentée ici très habilement.

Le livre de Daniel n'existait pas encore lorsque fut établi le second recueil, celui des prophètes, c'est-à-dire au temps de Néhémie; l'auteur de l'Ecclésiastique qui parle des autres prophètes canoniques ne fait aucune mention de Daniel; les allusions historiques à des événements que nous connaissons par ailleurs ne sont pas toujours exactes. Ainsi, Balthasar aurait été, d'après Daniel, fils de Nabuchodonosor et le dernier roi de Babylone, tandis que les inscriptions nous apprennent qu'il était fils de Nabonide et qu'il n'a jamais été roi. Le successeur de Nabonide a été Cyrus et non Darius le Mède, monarque inconnu à moins qu'on ne l'identifie avec Darius, fils d'Hystaspe. En fait, si l'on veut n'être pas trop exigeant, ces discordances peuvent être expliquées.

En outre, on relève dans ce livre des mots persans et grecs, qui dénotent son origine tardive. L'araméen de Daniel n'est pas celui qui était parlé en Babylonie, mais bien l'araméen de Palestine; cela ressort de la comparaison qui est faite de l'araméen de Daniel avec celui des Targums et des inscriptions araméennes, trouvées à Ninive et à Babylone. De plus, l'hébreu de Daniel est de date plus récente que celui d'Ezéchiel et se rapprocherait plutôt de celui d'Esther et des Chroniques. Cette observation n'a de portée que si l'on croit que la partie araméenne est du même auteur que le reste du livre. Elle n'en a plus si l'on suppose que nous avons là une traduction araméenne d'un original hébreu, faite en Palestine.

Digitized by Google

Les arguments d'ordre doctrinal sont d'un maniement très délicat, car il n'est pas toujours possible de fixer exactement à quelle époque une doctrine a été connue; il reste toujours une marge assez large entre le temps où elle était déjà acceptée et celui où elle fut consignée par écrit. Driver examine les doctrines caractéristiques du livre : le royaume de Dieu, les anges, la résurrection, le jugement du monde et conclut qu'elles ont plus d'affinités avec les doctrines des livres d'Hénoch qu'avec celles des écrits prophétiques. Cette conclusion ne prouve pas que ces doctrines n'aient pu être répandues bien avant le temps où nous les trouvons consignées dans les apocryphes de l'Ancien Testament. Quelques-unes d'entre elles sont d'ailleurs le développement normal des doctrines des prophètes.

Le commentaire est sobre mais substantiel; les points importants sont traités plus en détail dans des notes. Remarquons surtout celles sur le terme « Chaldéen », sur la maladie de Nabuchodonosor, sur les quatre empires (Chaldéen, Perse, Mède, Grec) sur l'expression « fils d'homme » qui serait le royaume de Dieu, représenté sous forme humaine, par opposition avec les autres empires, précédemment figurés par des animaux.

Nous n'avons pas à faire remarquer que plusieurs des conclusions précédentes ne sont pas en accord avec celles de nos manuels classiques. Sont-elles imposées par l'étude attentive des textes et tiennent-elles suffisamment compte des données théologiques, c'est ce qu'il faudrait démontrer ?

II. Depuis quelques années des savants avaient cru que certains noms de lieux de l'Ancien Testament devaient être identifiés autrement qu'on ne l'avait fait jusqu'à présent, et M. Hommel, dans un récent travail : *Quatre nouveaux noms arabes de lieux dans l'Ancien Testament*, avec un appendice : *Les quatre fleuves du Paradis dans les vieilles traditions babyloniennes et arabes*, avait proposé de nouvelles identifications. M. König vient de soumettre celles-

Digitized by Google

ci à un sévère examen (1) : sa conclusion, qu'il a développée dans une brochure intitulée : *Cinq nouveaux noms de lieux arabes dans l'Ancien Testament*, est qu'elles ne sont pas admissibles. Nous ne pouvons entrer dans la discussion ; qu'il nous suffise de dire qu'elle porte sur les points suivants. D'après M. Hommel, l'Ashour de la Bible serait la tribu d'Asûr, nord de l'Arabie ; les Mizraim seraient les Musri, autre tribu arabe ; le territoire de Kûs serait en Arabie ; le royaume d'Aribi serait celui du roi Jareb, de Osée, v, 13 ; x, 6 ; les quatre fleuves du Paradis seraient trois Wâdi arabes et l'Euphrate. Nous renvoyons à la brochure ceux qu'intéressent ces questions.

Le même savant, M. König, a publié sous ce titre, *Hebräisch und Semitisch* (2), des prolègomènes à une histoire des langues sémitiques. Il démontre que l'arabe est de toutes les langues sémitiques celle qui est le plus près de la souche, celle qui a le moins varié, dont les formes se sont le moins usées, et, par suite de l'isolement de ceux qui parlaient cette langue, a le moins subi les influences étrangères ; c'est donc au vieil arabe qu'on doit avoir recours pour expliquer les formes correspondantes des autres langues sémitiques.

M. König examine ensuite et réfute la théorie de Hommel, que les Hébreux, du temps d'Abraham à celui de Josué, parlaient un dialecte araméen, et que c'est aux Chananéens qu'ils ont emprunté leur langue subséquente, c'est-à-dire l'hébreu. Ces deux ouvrages seront étudiés avec fruit par les spécialistes.

III. Nous n'avons pas besoin de présenter à nos lecteurs M l'abbé Girodon ; ils connaissent tous son magistral *Exposé de la doctrine chrétienne*. Aujourd'hui, il nous

(1) *Fünf neue arabische Landschaftsnamen im Alten Testament*, beleuchtet von Ed. König, mit einem Excurs über die Paradiesesfrage ; in-8°, 78 pp., Berlin, Reuther et Reichard, 1902. 3 fr. 75.

(2) *Hebräisch und Semitisch ;* Prolegomena und Grundlinien einer Geschichte der semitischen Sprachen, nebst einem Excurs über die vorjoshuanische Sprache Israels und die Peutateuchquelle, von Ed. König ; in-12, 128 pp., Berlin, Reuther et Reichard, 1901. 5 fr.

Digitized by Google

offre un commentaire critique et moral sur l'Evangile selon saint Luc (1), lequel atteindra certainement le but que se propose l'auteur. Celui-ci n'a pas voulu écrire pour les spécialistes, et il a eu raison, car il lui aurait fallu beaucoup plus de temps qu'il n'en avait à sa disposition pour devenir lui-même un spécialiste en la matière. Nous ne voulons pas dire par là que M. Girodon n'était pas à même de traiter les questions qu'il a abordées. S'adressant au grand public, il lui suffisait de bien choisir ses auteurs, de les étudier avec soin, et d'en extraire ce qu'ils contenaient de meilleur pour en faire un tout bien homogène et à la portée de ses lecteurs. C'est ainsi qu'a procédé M. Girodon, et reconnaissons de suite qu'il a été très heureux dans ses choix. Les ouvrages, qu'il a dépouillés, l'ont très bien renseigné, et nous n'avons pas eu à relever dans tout le cours de l'ouvrage d'erreur bien saillante; tout au plus pourrait-on signaler des inexactitudes de détails ou des appréciations que laisse échapper un homme qui n'est pas habitué à toutes les finesses de la critique. Signalons quelques-unes de celles que nous avons rencontrées, afin de faire comprendre notre pensée.

« Le grec des Evangélistes, nous est-il dit, p. 3, fourmille d'ailleurs de tournures et d'expressions hébraïques : détail incontestable qui ne nous permet pas de placer leur composition bien loin de la ruine de Jérusalem par Titus, en 70. » Est-ce à dire que tout livre où l'on trouvera des hébraïsmes aura dû être composé avant 70? Voilà une règle de critique qui sera difficilement acceptée et qui est démentie par nombre de faits. — Il a semblé inutile à l'auteur, p. 8, de rappeler les citations de l'Evangile selon saint Luc, que l'on a relevées dans saint Justin, dans la première lettre de saint Clément, dans l'épître de saint Barnabé; il a bien fait, car les textes de ces deux derniers écrits, qu'il aurait pu citer, auraient été plus embarrassants

(1) *Commentaire critique et moral sur l'Evangile selon saint Luc*, par P. GIRODON, prêtre, directeur de l'Ecole Fénelon; avec deux cartes et cinq fac-similés. — In-12, xv-582 pp. Paris, Plon-Nourrit, 1903. 6 fr.

Digitized by Google

qu'utiles pour sa démonstration. — Parlant des Actes des Apôtres, M. Girodon affirme, p. 11, que le « style de ce livre est partout le même, sans que l'observation la plus attentive, la plus minutieuse, ait pu révéler dans le choix des mots, dans la syntaxe, dans l'emploi des tournures, une différence quelconque, même minime ». S'il a voulu dire que les divers morceaux dont se compose le livre ont été uniformisés, à un certain degré, par saint Luc, quant au style et à l'emploi de quelques mots, nous serons de son avis; mais, s'il croit que les Actes sont d'une tenue uniforme dans toutes leurs parties, nous l'engageons à ne pas se fier à ses autorités et à relire attentivement le texte grec. — P. 55, M. Girodon affirme que les différences qui existent entre le texte des manuscrits occidentaux et celui des alexandrins et des byzantins s'expliquent par les mêmes raisons que les variantes ordinaires. Voilà une conclusion que n'accepteront jamais les spécialistes. La question est beaucoup plus complexe que l'auteur n'a l'air de le croire.

Mais c'est assez nous arrêter à des critiques de détail, venons-en au livre lui-même. Dans une introduction très bien informée, nous devons le répéter, M. Girodon étudie les questions générales relatives à l'Evangile selon saint Luc : origine, auteur, date, lieu de composition, sources, but et caractères, valeur historique, canonicité, histoire du texte, milieu historique des faits évangéliques. Ce dernier point est spécialement bien traité; cependant, il eût été préférable, au lieu d'extraire cet exposé de l'édition anglaise de Schürer : *History of the Jewish people*, qui date de 1884, d'étudier la nouvelle édition allemande, 1898-1901, beaucoup plus complète et modifiée sur quelques points, afférents aux Evangiles.

Vient ensuite une traduction de l'Evangile, empruntée à M. Crampon. Pourquoi cet emprunt? Cette traduction ne nous paraît pas tellement excellente qu'il n'eût pas mieux valu faire une traduction nouvelle, basée sur le texte grec. Le commentaire critique et moral qui accompagne chaque péricope est exact en général, suffisamment détaillé et bien

Digitized by Google

à la portée des lecteurs. L'harmonisation des faits, racontés par saint Luc et divergents de ceux des autres évangélistes, est d'ordinaire bien réussie et établie sur des principes d'une grande largeur. Peut-être en est-il qui trouveront que l'auteur se trouve trop facilement satisfait. Pour nous, il nous semble qu'il admet quelquefois des explications qui n'expliquent rien. Pourquoi ne pas dire qu'on ne sait comment harmoniser certaines divergences trop patentes?

L'explication du texte est bonne et les conclusions peuvent être acceptées. Sur un point cependant, au moins. nous ne pouvons être de l'avis de l'auteur. P. 249-255, il se demande si la femme pécheresse de Luc, VII, 37, est Marie-Madeleine, la femme qui suivait Jésus et l'assistait de ses biens, VIII, 2, 3. Il donne très bien les raisons évangéliques qui s'opposent à cette identification, puis conclut à cette identification pour des raisons psychologiques opposées, beaucoup plus démonstratives; nous ferons seulement remarquer que trancher une question de critique d'après ces principes est contraire à une bonne méthode scientifique. Evitons ce qui est trop subjectif; l'auteur aura un peu à se surveiller à ce sujet.

Malgré ces quelques observations, nous recommanderons très vivement cet ouvrage à nos lecteurs; la forme en est soignée, élégante, le fond exact, précis et bien agencé. On trouvera là exposées et suffisamment résolues toutes les difficultés, que l'on présente d'ordinaire sur cet Evangile; les autres, de beaucoup plus importantes d'ailleurs, intéressent pour le moment seulement les spécialistes; il n'y avait donc pas lieu de les exposer, puisqu'elles ne sont pas encore tombées dans le domaine public.

IV. La première Epître de saint Pierre mérite d'attirer l'attention de celui qui étudie les premiers temps du christianisme, et cela surtout au point de vue des idées et des sentiments de ce premier troupeau chrétien, qui, humble, fidèle et héroïque, rend témoignage au Christ Jésus. Elle est dans son ensemble une exhortation à souffrir les épreuves,

Digitized by Google

les persécutions et à espérer la prochaine venue du Seigneur. C'est donc une heureuse pensée qu'a eue M. Monnier de nous offrir un travail complet sur cette Epître (1). Outre une bibliographie considérable, qui ouvre le volume, il donne un commentaire très détaillé de l'Epître, où toutes les questions que peut soulever le texte, qu'elles soient critiques, historiques ou doctrinales, sont traitées avec exactitude et compétence ; puis, il traite les nombreux problèmes que présente cette lettre. Le problème central, vers lequel convergent les autres, est celui de l'auteur.

Pour le résoudre, M. Monnier étudie les rapports de cette Epître avec les autres écrits du Nouveau Testament, et la théologie de la lettre. Il constate que les rapports sont nombreux avec les Epîtres de saint Paul, avec l'Epître aux Hébreux, avec celle de saint Jacques, avec les Evangiles synoptiques, avec les écrits johanniques. Bref, ils sont tels qu'on peut dire que cette Epître est un écho de tous les autres livres du Nouveau Testament. Cette première observation nous incline à croire que nous avons là une reproduction de cette première tradition chrétienne qui s'était formée d'abord oralement, puis s'était fixée dans les écrits du Nouveau Testament. Restent, il est vrai, des ressemblances de termes, d'expressions entre cette Epître et les Epîtres aux Romains et aux Ephésiens, qui indiquent une dépendance littéraire de celle-là à celles-ci ou inversement. Diverses explications de ce phénomène ont été présentées; la plus simple, à notre avis, est de croire que Silvanus, le compagnon de Paul dans ses premiers voyages et le cosignataire des Epîtres aux Thessaloniciens, qui, d'après le témoignage de la première Epître de Pierre, a écrit cette Epître, v, 12, a dû se souvenir des expressions et des idées familières à son premier maître, et qu'écrivant au nom de Pierre, il a néanmoins produit une lettre tout imprégnée de l'esprit paulinien.

Les enseignements de cette Epître sont nombreux et im-

(1) *La première Epître de l'Apôtre Pierre* — Commentaire par J. MONNIER ; in-8°, 349 pp. — Mâcon, Protat, 1900.

Digitized by Google

portants sans être reliés entre eux par une idée directrice ; ce n'est pas un traité didactique, mais une suite d'exhortations. « La notion qui domine l'Epître n'est ni la grâce dont l'œuvre est indiquée dès le début, ni l'espérance vivante qui domine, en effet, avec un accent de triomphe, tout l'écrit. C'est l'Evangile, la bonne nouvelle du salut par Jésus-Christ. La grâce en est le fondement, Jésus-Christ en est l'auteur, la vie sainte et aimante des chrétiens en est la manifestation actuelle, l'espérance en attend le prochain et radieux accomplissement. La foi a le pas sur l'espérance même, mais la réalisation des promesses est si prochaine, si assurée, si glorieuse que la foi même est espérance. L'auteur est donc avant tout le hérault de l'Evangile : c'est la figure que le livre des Actes donne à Pierre, c'est le caractère essentiel de l'Epître qui porte son nom. »

L'auteur est donc saint Pierre, en ce sens que celui-ci a été l'inspirateur des idées et des sentiments, mais il n'a pu écrire la lettre. Car, bien que Pierre dût connaître le grec, il est difficile de croire que l'ancien pécheur du lac de Génézareth ait pu écrire le grec d'une façon aussi courante. On trouve dans cette Epître des traces de la langue littéraire ; on note une soixantaine de mots environ qui ne se trouvent pas dans le Nouveau Testament, ni même dans l'Ancien Testament. Ce style, d'ailleurs, n'a rien de personnel, ni de spontané ; il est à la fois aisé et appliqué. On ne voit guère saint Pierre s'appliquant à équilibrer ses phrases, à enchaîner exactement ses propositions. Il est donc à croire que la parole de Pierre, διὰ Σιλουανοῦ ὑμῖν ἔγραψα, ne signifie pas que Silvanus a été le porteur de la lettre, mais qu'il a été le secrétaire et un secrétaire écrivain. L'Epître a dû être écrite à Rome vers le commencement de l'année 64 ; les données essentielles de l'écrit indiquent cette date.

Constatons en terminant cette rapide analyse que l'auteur est bien au courant de la littérature du sujet, qu'il expose avec impartialité les diverses hypothèses qui ont été émises au sujet de cette Epître, qu'il les discute avec politesse et qu'il conclut en général dans le sens conservateur. Nous ferons cependant une réserve à propos de la conclusion que M. Monnier tire du célèbre passage, III, 18-20,

Digitized by Google

sur la prédication de Jésus-Christ aux morts; il dit avec juste raison qu'elle eut lieu entre la mort de Jésus-Christ et sa résurrection. Mais est-il exact d'ajouter : « Dans la première Eglise, parmi ses représentants les plus autorisés, on pouvait croire que la mort ne fixe pas irrévocablement le sort des âmes et que l'on peut être sauvé dans la vie d'outre-tombe. » Les textes allégués ne sont pas décisifs, tandis qu'il en est un très clair qui exclut cette hypothèse : « Après la mort, le jugement. » *Héb.*, IX, 27.

V. Le travail de M. Bigg (1), sur les Epîtres de saint Pierre et de saint Jude, fait partie de l'*International critical Commentary*, dont nous avons déjà parlé plusieurs fois à nos lecteurs; il pourra être regardé comme un des meilleurs de cette collection. Le travail n'était pas sans présenter de graves difficultés et nous sommes obligés de dire que le critique, tout en présentant des preuves très solides de ses positions, n'entraînera pas sur tous les points la conviction des spécialistes.

Dans l'introduction à la première Epître de Pierre, il étudie le vocabulaire et le style de cette lettre, sans entrer dans beaucoup de détails et conclut qu'elle est l'œuvre d'un secrétaire, qu'il qualifie d'*interpreter*, parce qu'il était plus qu'un simple scribe. Sur ce point, nous partageons son opinion. Après avoir rapporté le témoignage des anciens écrivains, c'est-à-dire relevé les ressemblances de texte qui existent entre la première Epître de Pierre et les premiers écrivains chrétiens, M. Bigg étudie les rapports de cette lettre avec les autres écrits du Nouveau Testament, les Epîtres aux Ephésiens, aux Romains, aux Galates, à Timothée et à Tite, aux Hébreux, l'Apocalypse. Il ne croit pas que la première Epître de Pierre dépende des écrits pauliniens. Que l'apôtre Paul ait lu les Epîtres de Paul, c'est certain; s'en est-il souvenu lorsqu'il a dicté sa lettre, c'est ce dont nous n'avons aucune preuve positive. La langue chrétienne n'a pas eu saint Paul pour premier auteur; elle a reçu de celui-ci, il est

(1) *A critical and exegetical Commentary on the Epistles of St Peter and St Jude* by the Rev. Ch. Bigg; in-12, IX-358 pp. — Edinburgh, Clark, 1901. 13 fr. 10.

Digitized by Google

vrai, une empreinte spéciale, mais dans son fond, elle existait avant lui. Saint Pierre et saint Paul ont pu se rencontrer dans l'emploi qu'ils ont fait des mêmes expressions et des mêmes idées, parce qu'ils ont puisé à une source commune, qui était la tradition chrétienne. Ce qui prouve l'indépendance de Pierre à l'égard des écrits pauliniens, c'est qu'on ne trouve pas chez lui les traits les plus caractéristiques de ceux-ci. Il nous semble que cette observation est exacte, cependant l'auteur en a peut-être dépassé la portée en affirmant l'indépendance complète de Pierre à l'égard de Paul. La dépendance pour n'être pas directe n'a pas moins été réelle par l'intermédiaire de Sylvanus.

Nous signalerons seulement les études intitulées : allusions à la persécution dans la première Epître de Pierre, doctrine, discipline et organisation dans cette Epître, Saint Pierre et saint Paul dans le Nouveau Testament; on y trouvera des vues justes et intéressantes et aussi des aperçus quelquefois trop systématiques.

Deux questions se posent à propos de la deuxième Epître de Pierre. Dans quel rapport de dépendance est-elle avec l'Epître de Jude? Est-elle de l'apôtre ou est-elle un pseudépigraphe du IIe siècle? Il est certain que l'une des deux Epîtres dépend de l'autre, mais laquelle est l'écrit original? Sur ce point les avis des critiques sont très partagés; actuellement, on donnerait la priorité à l'Epître de Jude. Tel n'est pas l'avis de M. Bigg. Il juge que l'écrit de Pierre est mieux enchaîné, d'une tenue plus logique et plus serrée que celui de Jude; que le style est d'un bout à l'autre identique, ce qu'on ne peut dire de celui de Jude. Il fait remarquer que l'on trouve ici les mêmes caractéristiques que pour la première Epître de Pierre. Ces arguments, bien que d'ordre subjectif, ont assez de valeur pour autoriser la conclusion de l'auteur. Le commentaire est bon au point de vue critique et philologique, moins acceptable dans quelques parties au point de vue doctrinal.

VI. La critique textuelle du Nouveau Testament attire toujours davantage l'attention des savants et cet intérêt persévérant s'explique par le fait que les découvertes de

Digitized by Google

documents se multiplient, que les travaux des spécialistes éclaircissent tous les jours quelqu'une des faces de la question et surtout parce que le problème est encore non résolu de la détermination du système à suivre dans le choix des variantes. Nous avons parlé des travaux de Nestle, de Gregory, sur la critique textuelle; nous aurons à apprécier bientôt, nous l'espérons, le travail de von Soden, qui doit, nous dit-on, embrasser tous les aspects de la question; aujourd'hui, nous parlerons du manuel de critique textuelle de Fr. Kenyon, lequel n'affiche pas de hautes prétentions mais nous donne beaucoup néanmoins (1).

M. Kenyon nous explique tout d'abord en quoi consiste la critique textuelle et c'était nécessaire, car, même ceux qui ont une culture générale assez étendue, n'ont pas une idée très nette des différences qui existent entre la critique littéraire ou historique et la critique textuelle. Cette dernière s'occupe des textes pour déterminer quel est, entre plusieurs textes divergents, celui qui a le plus de chance d'être le texte primitif. Les autographes du Nouveau Testament, écrits sur papyrus, sont perdus au moins depuis la fin du IIe siècle; aucun des écrivains anciens ne dit les avoir connus. Il est donc impossible d'en appeler à leur témoignage. Or, de nombreuses variantes se sont glissées dans le texte des manuscrits et cela s'explique, soit parce que ce texte a été très souvent copié, soit parce que, surtout dans les temps primitifs, on ne mettait pas un très grand soin à copier exactement le texte qu'on avait sous les yeux. C'est, en effet, le texte à peu près universellement en usage au IIe siècle qui paraît le moins bon. La fonction de la critique textuelle sera donc de rétablir, si possible, le texte dans l'état où il était, lorsqu'il sortit des mains de ses auteurs.

Pour arriver à ce résultat il faut étudier tout d'abord ce qu'on appelle les matériaux de la critique textuelle, c'est-à-dire les manuscrits, les versions et les écrivains ecclésiastiques. Sur les manuscrits, M. Kenyon est on ne peut

(1) *Handbook of the textual criticism of the New Testament* by F. G. Kenyon, with sixteen facsimilies; in-8°, x-321 pp. Londres, Macmillan, 1901. 12 fr. 50.

Digitized by Google

mieux informé et son exposé est de haute valeur; nous devions nous y attendre, car il est gardien des manuscrits au British Museum et l'auteur d'une paléographie des papyrus grecs. L'étude sur les versions anciennes du Nouveau Testament est au courant des derniers travaux et reproduit les solutions les plus acceptables. Nous avons regretté de ne pas voir citée : *Histoire littéraire de l'Afrique chrétienne*, de Monceaux; elle aurait fourni de nombreux renseignements sur la Bible en Africaine, sur l'origine et les caractères des vieux textes latins.

Observons en passant que M. Kenyon aurait pu être moins affirmatif sur l'origine africaine de la vieille version latine. En définitive, l'argument le plus décisif, que l'on apporte sur cette origine, est ce qu'on appelle les africanismes de la langue. Or, il faudrait prouver que ces africanismes ne sont pas tout simplement les formes vulgaires appartenant à la langue parlée, à Rome, en Gaule et ailleurs, aussi bien qu'en Afrique.

Sur l'emploi des variantes, que présentent les ouvrages des écrivains ecclésiastiques, M. Kenyon montre très bien quelle en doit être la mesure. Ces variantes sont utiles seulement lorsqu'elles appuient un manuscrit et alors elles servent à déterminer l'âge, l'origine et la valeur de ce manuscrit. Elles n'ont, en réalité, aucune valeur indépendante, car les premiers écrivains principalement citaient de mémoire et ne se préoccupaient pas de citer textuellement; en outre, les copistes ne se sont fait aucun scrupule d'introduire dans leur manuscrit les leçons du texte qui était en usage de leur temps.

De cette étude des matériaux de la critique textuelle, M. Kenyon passe à l'usage qui en a été fait pour l'établissement du texte du Nouveau Testament. On suivra avec intérêt l'histoire des éditions du Nouveau Testament depuis Erasme et les éditeuts de la Complutensis jusqu'à Westcott-Hort, Weiss et Blass. L'exposé des systèmes de Westcott-Hort et de Burgon-Miller est très bien fait; Nous ne le reproduirons pas, car nous avons présenté, ces systèmes, il y a deux ans, aux lecteurs de l'*Université catholique*. M. Kenyon aborde alors le problème de la critique

Digitized by Google

textuelle, tel qu'il se pose actuellement et indique les points sur lesquels les progrès de la science sont possibles.

Il y a lieu tout d'abord de grouper en familles les diverses autorités du texte et d'établir la valeur de ces familles; on s'accorde assez bien sur le premier point mais sur le second le combat est acharné. Pour plus de concision et de clarté M. Kenyon appelle le texte syrien ou byzantin : texte *a;* le texte neutre de Horse : texte *b;* le texte alexandrin : texte γ, et le texte occidental : texte δ; ces dénominations sont heureusement choisies, car elles ne préjugent en rien la question posée. La lutte est surtout entre les tenants du texte *a* et du texte *b*, mais on peut prévoir que le texte δ aura bientôt des défenseurs convaincus. On reconnaît déjà que ce texte ordinairement appelé occidental est représenté par les écrivains de l'Eglise latine, assez souvent par les écrivains alexandrins et par les vieilles versions syriaques; il était donc connu en Orient aussi bien qu'en Occident. Or, ce texte présente pour les Evangiles et les Actes des Apôtres surtout des variantes nombreuses et considérables. Il faut expliquer la nature et l'origine de ce texte δ; tel est le problème qui se pose actuellement. Tant qu'il ne sera pas résolu, la critique du texte du Nouveau Testament n'aura pas de bases fixes et certaines.

Ce résumé rapide du travail de M. Kenyon fait entrevoir l'intérêt de ces questions et leur importance pour l'exégète des écrits du Nouveau Testament. Le premier devoir de l'exégèse est d'établir le texte et cela d'après des principes scientifiques; n'imitons pas ce procédé enfantin que nous trouvons quelquefois employé et qui consiste à compter le nombre des manuscrits qui soutiennent une leçon; on se moquerait de nous et on aurait raison. Si nous voulons apprendre les procédés scientifiques de la critique textuelle, étudions le travail de M. Kenyon, nous ne saurions trouver un initiateur plus complet, plus clair et mieux informé. Nous ne craignons pas d'affirmer que, pour le moment, ce manuel de critique textuelle du Nouveau Testament est le meilleur qui existe. E. JACQUIER.

Propriétaire-Gérant : P. CHATARD.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

SEPTEMBRE-DÉCEMBRE 1902

SEPTEMBRE

Pages

Le Prêtre, d'après M. l'abbé Planus, abbé DELFOUR. 5
Charles Chesnelong (suite), par M. DE MARCEY. 22
Le Saint Suaire de Turin : Son image positive, par Charles-Félix BELLET. 47
La Triple Alliance d'après de nouveaux documents (suite), par le comte Joseph GRABINSKI. 63
Revue d'écriture sainte, par F. JACQUIER. 153
Revue philosophique, par Elie BLANC. 122
Bibliographie : *Les Livres saints et la Critique rationaliste*, par F. Vigouroux, E. JACQUIER. 153
Syndicats ouvriers, Fédérations, Bourses du Travail, par Léon de Seilhac. 154
Histoire des anciens Peuples de l'Orient, par J. Bernard, L. JACQUIER. 156
L'Inde tamoule, par le P. Pierre Suau, A. L.-B. 159
Alltgliche und Neues, par Karl-Otto Erdmann, A. LEPITRE. . . . 157
Publications nouvelles. 159

OCTOBRE

La persécution religieuse au diocèse de Talleyrand, par P. R. DU MAGNY. 161
Charles Chesnelong (suite), par M. DE MARCEY. 183
Le « Sartor Resartus », par l'abbé DELFOUR. 203
L'avenir de notre démocratie égalitaire d'après la Chine, par G. DE CONTENSON. 222
Une esquisse du génie de Rabelais, par J. LAURENTIE. 237
L'art de la miniature, par Alphonse GERMAIN. 257
Les manuscrits d'un poète: Victor Hugo (suite), par A. ROCHETTE . 273
Revue d'études romanes, par A. LEPITRE. 284
Bibliographie : *Histoire des Livres du Nouveau Testament*, par E. Jacquier, A. TIXERONT. 301
La sainte Bible polyglotte, par F. Vigouroux (p. 304); *Nova Legenda Anglie*, par Carl Horstman, E. J. 305
Theologischer Jharesbericht, directeur M. Krüger, par E. JACQUIER. 306
Traité de la véritable Oraison, du R. P. Antonin Massoulié, suivi des *Etats d'Oraison*, du R. P. Jean-Baptiste Rousseau : édition nouvelle par le R. P. M.-J. Rousset; *Casus Conscientiæ propositi ac soluti*, par le R. P. Eduardo Génicot, A. L.-B. 307
Les Problèmes du XX^e siècle, par G. de Molinari, Cl. B. 311
Vitæ tres S. Patris Francisci ; Documenta antiqua Franciscana (les 2 volumes par le R. P. Leonardo Lemmens); *Saint François d'Assise*, par Théodore de Larive, A. L. 313
Histoire moderne (cours d'histoire de MM. Piolet et Bernard), par J. Bernard, E. J. 317
Publications nouvelles. 318

Digitized by Google

NOVEMBRE

Pages

L'idée de force en 1902, par l'abbé DELFOUR. 321
L'éloquence de la chaire au XVIII[e] siècle, par l'abbé Théodore DELMONT. 341
Les manuscrits d'un poète : Victor Hugo (suite et fin), par A. ROCHETTE. 370
Charles Chesnelong (suite), par M. DE MARCEY. 388
La poésie du Bréviaire, à propos d'une publication récente, par Georges DOUBLET. 412
Autour des origines du Saint Suaire de Turin, par Ulysse CHEVALIER. 430
Revue historique, par l'abbé Claude BOUVIER. 438
Revue de Linguistique, par A. LEPITRE. 461
Bibliographie : *Etudes sur les Evangiles*, par le R. P. Rose, E. JACQUIER. 477
Disquisitio chronologica quo tempore et quamdiu Verbum incarnatum homo vixerit inter homines in terra; Vita abscondita Domini nostri Jesu Christi chronologice ordinata et descripta juxta harmoniam quatuor Evangeliorum; les 2 volumes par van Etten (p. 479). — *Synonyms of the New Testament*, par R. Chenevix Trench, avec quelques notes étymologiques de A. L. Mayhew, E. J. 479

DÉCEMBRE

Les hypothèses scientifiques relatives au Saint Suaire de Turin, par A.-L. DONNADIEU. 481
Un essai pour résoudre la question sociale au XVII[e] siècle (le vœu national du roi Jean Casimir à la T. S. Vierge en 1656), par XXX. 524
Dante Alighieri (suite), par P. FONTAINE. 536
Ainsi parlait Zarathrousta, par l'abbé DELFOUR. 571
Les travaux récents sur les origines du tiers ordre franciscain, par Félix VERNET. 589
L'ésotérisme dans l'Egypte antique, par Alphonse GERMAIN. . . . 601
La route (poésie), par Louis MERCIER. 617
Revue d'écriture sainte, par E. JACQUIER. 621

Digitized by Google

TABLE GÉNÉRALE

ET ALPHABÉTIQUE DE L'ANNÉE 1902

I. *Auteurs des Articles :*

ANDRÉ : La découverte et l'évangélisation de l'Amérique aux X^e et XI^e siècles (août, 481).

BELLET (Charles-Félix) : Saint Thomas d'Aquin (avril, 481). — Mélanges : L'enseignement du néo-thomisme à l'Institut catholique de Paris (mai, 130). — Le Saint Suaire de Turin : son image positive septembre, 47).

BLANC (Elie) : Revue philosophique (septembre, 122).

BOUVIER (abbé Claude) : Revue historique (avril, 616 ; mai, 111 ; novembre, 438).

CHAMBOST (C.) : Chronique (actes récents du Saint-Siège) (mars, 478).

CHEVALIER (Ulysse) : L'abjuration de Jeanne d'Arc au cimetière de Saint-Ouen et l'authenticité de sa formule (étude critique) (juin, 242 ; août, 536. — Autour des Origines du Saint Suaire de Turin (novembre, 430).

CONTENSON (G. de) : L'avenir de notre démocratie égalitaire d'après la Chine (octobre, 222).

DELFOUR (abbé) : Un essai de roman sacerdotal (janvier, 68). — Le Père Gratry (février, 161). — Lettres de M. Guizot (mars, 359). — Lettre de Saint-Phlin sur une nourriture lorraine (avril, 524). — Le Rhapsode de la Dambovita (mai, 63). — Le discours de M. Brunetière à Genève (juin, 191). — Le « Pascal » de M. Boutroux (juillet, 344). — Du journalisme (août, 576). — Le prêtre d'après M. l'abbé Planus (septembre, 5). — Le « Sartor Resartus » (octobre, 203). — L'idée de force en 1902 (novembre, 321). — « Ainsi parlait Zarathroustra » (décembre, 571).

DELMONT (Abbé Théodore) : Le centenaire de Victor Hugo (février, 243). — L'éloquence de la chaire au XVIII^e siècle novembre, 341).

DONNADIEU (A.-L.) : L'organe et la fonction dans l'évolutionnisme (mars, 321 ; avril, 542). — Etude scientifique sur « le linceul du Christ », de M. Paul Vignon (juin, 209). — A propos du Saint Suaire de Turin. Réplique à M. Vignon (juillet, 384). — Les hypothèses scientifiques relatives au Saint Suaire de Turin. Leur discussion (décembre, 481).

DOUBLET (Georges) : La poésie du Bréviaire à propos d'une publication récente (novembre, 412).

FONTAINE (Prosper) : Dante d'Alighieri (suite) (mars, 401 ; décembre, 536).

GERMAIN (Alphonse) : Le cas Nietzche (janvier, 85). — L'art de la miniature (octobre, 257). — L'ésotérisme égyptien (décembre, 601).

GONNET (Ph.) : De la philosophie de la nature, à propos d'un livre récent (janvier, 32).

Digitized by Google

GRABINSKI (comte Joseph) : La triple Alliance d'après de nouveaux documents (suite) (janvier, 108 ; septembre, 63).

JACQUIER (E.) : Revue d'Ecriture sainte (septembre, 102 ; décembre, 621.).

LAURENTIE (J.) : Papiers de famille et papiers timbrés (janvier, 95). — La morale de Montaigne à propos d'un livre nouveau (juin, 279). — Une esquisse du génie de Rabelais (octobre, 237).

LEPIN (M.) : Le « Magnificat » doit-il être attribué à Marie ou à Elisabeth ? (février, 213). — L'idée du sacrifice Eucharistique dans l'église anglicane d'après un ouvrage récent (juin, 161).

LEPITRE (A.) : Revue de Linguistique (janvier, 123). — Revue d'études romanes (octobre, 284). — Revue de Linguistique (novembre, 461).

MAGNY (P. R. du) : La persécution religieuse au diocèse de Tayllerand (octobre, 161).

MARCEY (M. de) : Charles Chesnelong (janvier, 5 ; février, 195 ; mars, 378 ; avril, 581 ; mai, 82 ; juillet, 397 ; septembre, 22 ; octobre, 183 ; novembre, 388).

MARTIN (J.-B.) : Revue d'archéologie et d'hagiographie (avril, 609).

MERCIER (Louis) : La route (poésie) (décembre, 617).

PARAYRE (R.) : Revue théologique (juin, 287). — Les relations d'outre-tombe (juillet, 321 ; août, 593).

PUAUX (Frank) : A propos du Saint Suaire de Turin : Lettre de M. le pasteur Frank Puaux (août, 616).

RAGEY (R. P.) : L'abbaye du Bec (mai, 5).

RAMBAUD (J.) : L'idée de Dieu dans l'ordre économique (février, 179).

RENAUDIN (Dom Paul) : L'hérésie anti-eucharistique de Bérenger (juillet, 405).

ROCHETTE (A.) : Les manuscrits d'un poète : Victor Hugo (mai, 34 ; octobre, 273 ; novembre, 370).

SURBLED (Dr) : Transformisme et spiritisme (mai, 48).

T. M. : Les sœurs aveugles (mars, 442).

TIXERONT (J.) : Revue de patrologie : Une nouvelle collection de Pères grecs (juillet, 448).

VALENTIN (chanoine) : Sainte Lydwine de Schiedam (août, 506).

VERNET (Félix) : Les travaux récents sur les origines du tiers ordre franciscain (décembre, 589 .

VIGNON (P.) : A propos du Saint Suaire de Turin : Réponse à M. Donnadieu (juillet, 362). — Lettre de M. P. Vignon (août, 618).

X. X. X. : Un essai pour résoudre la question sociale au XVIIe siècle (décembre, 524).

II. *Ouvrages étudiés :*

A. E. S. S. : Histoire de l'église Saint-Sulpice, par Charles Hamel (mars, 464).

A. L. : Vitæ tres S. Patris Francisci, documenta antiqua Franciscana (les 2 volumes, par le R. P. Léonard Lemmens) ; saint François d'Assise, par Théodore de la Rive (octobre, 313).

A. L.-B. : Morceaux choisis de prose et de poésie du XVIe au XIXe siècle, par Ferdinand Brunetière et Maurice Pellisson (mars, 468). — Histoire des croyances, superstitions, mœurs, usages et coutumes, par Nicolay (mai, 145). — L'Inde tamoule, par le P. Pierre Suau (septembre, 156). — Traité de la véritable oraison du R. P. Antonin Massoulié (octobre, 307).

ANONYMES : Nos morts, par l'abbé A. Chollet. — Psychologie des mystiques, par le R. P. Pascheu (mars, 455). — Manuale sacerdotum, par le R. P. Joseph Schneider (mai, 137). — Méthode pour converser avec Dieu, suivie du bon emploi du temps, par le P. Michel Boutauld (mai, 130). — Constitution de l'église par l'abbé Planeix (juillet, 461). — Syndicats ouvriers, Fédérations, Bourse du Travail, par Léon de Seilhac (septembre, 154).

Digitized by Google

B. : France et Chine, par Charles Lavollée (janvier, 155). — Chrétiens et Musulmans, par Ludovic de Contenson (février, 313). — La confession et la communion, par l'abbé Lejeune (août, 625).

Belon (M.-J.) : Compendium philosophiæ juxta dogmata D. Thomæ, D. Bonaventuræ et Scoti a P. Georgio a Villafranca (janvier, 150). — Commentaria in 1 Partem Summæ theologicæ S. Thomæ Aquinatis, par le R. P. Buonpensiere (février, 305). — Le mouvement théologique en France depuis ses origines jusqu'à nos jours (IXe au XXe siècle), par Ph. Torreilles (mai, 133).

Bouvier (Claude) : Les études du clergé, par J. Hogan (janvier, 130). — La vitalité chrétienne, par Ollé-Laprune (mars, 457).

Bouvier (H.) : Essai sur les fondements de la géométrie, par Bertrand et A. W. Russel (mars, 460). — Science et éducation, par M. Berthelot (août, 626).

C.-B. : Mémoires de Philippe de Commynes, par B. de Mandrot (mars, 462). — Études et souvenirs sur la deuxième République et le second Empire 1848-1870 (mars, 466). — Mes Souvenirs, par le comte de Reiset (mars, 467). — La composition historique, par J. Brugerette (juillet, 470).

C.-B. : Le Comte amiral D. Vasco de Gama, par D. Mario Tellez da Gama (mars, 463). — Collection des Maîtres de la peinture (juillet, 468). — Les problèmes du XXe siècle, par G. de Molinari (octobre, 311).

Condamin (J.) : Une gerbe de vies de Saints (juillet, 471).

Deguin (J.-P.) : Les Psaumes de la Vulgate, par l'abbé H. Boulleret (juillet, 458).

Delmont (abbé Th.) : Bourdaloue, par le P. Eugène Griselle (février, 314). — Dix-neuvième siècle, par le R. P. Longhaye (mars, 471). — Histoire de la philosophie, par l'abbé Eugène Durand (mai, 149). — Lettre de Mgr Le Camus (juillet, 460). — La politique comparée de Montesquieu, Rousseau et Voltaire, par Emile Faguet (avril, 629). — Un faux classique, par Edmond Dreyfus-Brisac (août, 634). — Diderot : Paradoxe sur le comédien, par Ernest Dupuy (août, 635).

E. D : Geschichte der Rœmischen litteratur bis zum Gesetzgebunswerk des Kaisers Justinian, par Martin Schanz (mars, 469).

E. J. : The Trial of Jesus-Christ, par A. Taylor Innes (mars, 136). — An introduction to the Thessalonian Epistles, par E. H. Askwith (août, 622). — La Sainte Bible polyglotte, par F. Vigouroux (octobre, 304). — Nova Legenda Anglie, par Carl Horstman (octobre, 305). — Histoire moderne, par J. Bernard (octobre, 317). — Disquisitio chronologica de vita Christi. — Vita abscondita, par Van Etten (novembre, 479). — Synonyms of the New Testament, par R. Chenevix Trench (novembre, 479).

E. L. : Les manifestations du beau dans la nature, par le R. P. Jules Souben (juillet, 467).

Gonnet (Ph.) : Denys d'Halicarnasse, par le docteur W. Rhys Robert (janvier, 156). — Église et Patrie, par le R. P. Vaudon (mars, 456). — La vie intérieure simplifiée et ramenée à son fondement, par le P. Tissot (avril, 632). — Avant et après la communion, par l'abbé P. Lejeune (avril, 633). — Fénelon, directeur de conscience, par l'abbé Cagnat (mai, 139). — La dévotion au Sacré-Cœur de Jésus, par l'abbé Lejeune (juillet, 462). — Correspondance de Mgr Gay (juillet, 462). — Sainte Thérèse, par M. l'abbé Sanvert (juillet, 476). — Les voix consolatrices, par l'abbé J. Guillermin (août, 626).

H. V. : Bibliothèque liturgique : Ordinaire et coutumier de l'église cathédrale de Bayeux (XIIIe siècle), par le chanoine Ulysse Chevalier (mai, 136).

Jacquier (E.) : La Sainte Bible, par L.-C. Fillion (janvier, 146). — The early History of the Hebrews, par le Rev. A.-H. Sayce (janvier, 148). — Les espérances religieuses d'Israël, par G. Fulliquet (janvier, 149). — Novum Testamentum græce et latine, par le Dr Brandscheid (février, 309). — Hard Sayings of Jesus-Christ, par W. Leighton Grane (mars, 452). —

Digitized by Google

n, par le R. P. Mac-Rory (mars, 453). — La
les catholiques de France au XIXe siècle, par
1). — S. Paul and the Roman Law, par W. E.
e historical New Testamen, par J. Moffat (août,
ts et la critique rationaliste, par F. Vigouroux
toire des anciens peuples de l'Orient, par J. Ber-
— Theologischer Jahresbericht, directeur M. Krû-
Etudes sur les Evangiles, par le R. P. Rose

ature allemande, par A. Bossert (mai, 153).
servante de Dieu, Anna Maria Taigi, par le
l, 635).
énitence, par Ollivier Lefranc (mars, 454).
s dans les différents états d'oraison et de la vie
sseau (avril, 634). — Traité de la véritable orai-
suivi des états d'oraison, par le P. Rousseau

ler Lateinischen Laud und Formenlehre, par le
nai, 150). — Glossaire du patois de Châteaunois,
156). — Altaegliches und Neues, par Karl-Otto
).
pour jeunes filles (février, 317).
s états préternaturels, par l'abbé Gombault
ce et les faits surnaturels contemporains, par le
9). — La civilisation païenne et la religion, par
Unto this last, par l'abbé Em. Peltier (mai,
gé dans la réforme sociale, par Paul Lapeyre
rements de l'Eglise catholique, par le Dr Ghir
intellectuel de Mgr d'Hulst, par le R. P. Bau-
storie des Petites Sœurs des Pauvres, par l'abbé

Les vraies forces, par J. Auriault (mai 134).
Trésorier de l'abbaye de Saint-Martin de Montau-
janvier 154). — Le Saint Suaire de Lirey-Cham-
Turin et les défenseurs de son authenticité, par le chanoine Ulysse
(B.) : Revues religieuses.
Les papes et la papauté de 1143 à la fin du monde, par l'abbé
Theologiæ dogmaticæ in usum scholarum ad quadriennium accom-
par (mai, 132).
janvier, 158; février, 318; mars, 475; avril,
juillet, 478; août, 637; septembre, 159;
Le sonnet en Italie et en France au XVIe siècle, par Hugues Vaganay
(mai, 156).
TIXERONT (J.) : Patrische Untersuchungen, par Arthur Stahl (février, 309).
— The Reformation, par Williston Walker (février, 311). — Après le col-
lège, par Louis-Paul de Castegens (juin, 315). — Histoire des livres du
Nouveau Testament, par E. Jacquier (octobre, 301).
X. : Le style épistolaire, par le vicomte de Broc (mars, 474).

Lyon. — Imprimerie Emmanuel VITTE, rue de la Quarantaine, 18.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Princeton University Library
32101 067478584

Digitized by Google

Digitized by Google